











ARCHIVES  
DES  
MISSIONS SCIENTIFIQUES  
ET LITTÉRAIRES.

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES  
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

---

TOME VII.



PARIS  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE PAUL DUPONT,  
RUE DE GRENNELLE-SAINTE-HONORÉ, 15.

---

M DCCC L.VIII.





ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

18.929.3.7.

ARCHIVES  
DES  
MISSIONS SCIENTIFIQUES  
ET LITTÉRAIRES.

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

---

TOME VII.



IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE PAUL DUPONT

RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, 45

---

M DCCC LVIII.



ARCHIVES  
DES  
MISSIONS SCIENTIFIQUES  
ET LITTÉRAIRES.

---

*RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Prioux, sur les dessins de la collection Gaignières à Oxford.*

Monsieur le Ministre ,

Je viens vous rendre compte de la mission dont Votre Excellence a bien voulu m'honorer par son arrêté du 14 mars 1856.

Chargé par vous, Monsieur le Ministre, de consulter les documents inédits relatifs à l'histoire de France que contient la bibliothèque bodléienne d'Oxford, le titre de correspondant pour le département de l'Aisne, que je dois à votre bienveillance, m'imposait plus spécialement le devoir d'examiner avec soin les nombreux documents qui concernent le Soissonnais et qui font partie des seize volumes in-folio de la collection Gaignières.

Dans le volume consacré aux tombes des princes du sang royal, j'ai trouvé quatorze dessins des plus intéressants pour l'histoire lo-

cale ou générale de la France, et dix-huit non moins importants, dans le volume des tombeaux et épitaphes des églises de l'île de France; les autres volumes ne contiennent rien concernant le département de l'Aisne. Ces dessins se répartissent de la manière suivante :

15 sont tirés de l'ancienne abbaye royale de St-Yved de Braine ;

15 proviennent de l'ancienne abbaye de Longpont ;

1 de la cathédrale de Soissons ;

1 de la cathédrale de Beauvais (tombe de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, né à Braine) ;

Ces trente-deux dessins dont j'ai pris les calques que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence éclaircissent des points historiques restés jusqu'ici peu connus ou mal appréciés.

Grâce à la lettre d'introduction que vous avez eu la bonté de me faire obtenir de Son Exc. l'ambassadeur de France en Angleterre, MM. H.-O. Coxe et A. Hackman, conservateurs de la Bodléienne, avec une parfaite et gracieuse obligeance, que je suis heureux de vous faire connaître, se sont empressés de mettre à ma disposition les seize volumes de cette précieuse collection, contenant environ quinze cents dessins de la plus haute importance, dont les monuments sont aujourd'hui perdus et qui manquent à nos archives.

Sentant vivement le prix et l'utilité de ces monuments historiques, j'ai cru, Monsieur le Ministre, entrer dans l'esprit de ma mission en m'informant officieusement des moyens d'échanger ces documents français contre des documents anglais de même nature qui pourraient se trouver dans nos dépôts publics ; mais j'ai dû renoncer presque aussitôt à l'espoir de les voir rentrer en France, en apprenant qu'ils ont été légués par un testament de l'antiquaire Gough, sous la condition expresse de les conserver, et que l'Université d'Oxford ne pourrait s'en dessaisir, quand bien même elle en aurait la pensée, que sur un acte de la Chambre des communes sanctionné par la Chambre des lords et par le Gouvernement de la reine.

Mais si ces originaux sont à jamais perdus pour nous, on pourrait aisément, je crois, en obtenir des copies qui viendraient prendre place dans les volumes de la même collection que nous possédons à Paris, en rempliraient les lacunes, et par leur importance compenseraient largement les frais assez minimes de l'exécution. Les trente-deux calques qui intéressent le département de l'Aisne m'ont demandé dix jours de travail ; d'après cette moyenne approximative, il ne faudrait pas beaucoup plus d'une année pour calquer toute la

collection; ou bien si chaque département que cela intéresse déléguait une personne pour remplir cette patriotique mission, nous pourrions rentrer rapidement et à peu de frais en possession de ces richesses archéologiques.

Je n'ai pas voulu quitter Oxford sans faire une courte visite au château de Middle-Hill, dans le comté de Worcester, où j'ai trouvé, grâce au nom et à l'introduction de M. le bibliothécaire O. Coxe, l'accueil le plus affable et le plus cordial. Avec une obligeance vraiment empressée, sir Thomas Philipps a mis à ma disposition les trésors de sa précieuse et célèbre collection, qui renferme soixante mille volumes et plus de quatorze mille manuscrits. N'ayant que quelques heures à y consacrer, j'ai dû porter mon attention sur les documents relatifs au département de l'Aisne.

Le premier que j'ai examiné est un cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Laon, manuscrit du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, très-beau et très-bien conservé, contenant quatre-vingt-quinze chartes d'une très-belle écriture avec de nombreuses abréviations, occupant 124 pages in-4° de 24 lignes chacune. commençant par : *Ego Engeltrannus de patientia Ecclesie*..... et finissant par ceux-ci : *Datum anno Dni M° XX° LX° quinto mense Julio*.

Le deuxième est un obituaire de l'église cathédrale de Saint-Quentin, contenant 39 folios (numérotés de 1 à 49, il y a une lacune de 20 à 30) in-4° vélin sur deux colonnes, d'une petite mais belle écriture du quatorzième siècle.

Le troisième est une vie de saint Remi, par Hincmar, évêque de Reims (en 878), et transcrite à la suite d'une charte occupant deux folios grand in-4° vélin d'une petite écriture assez difficile à lire.

Enfin, cinq volumes in-4° d'une écriture du dix-huitième siècle, contenant les vies des hommes illustres du Ponthieu, sous le titre de : *Célèbres Picards*.

Il existe en outre dans cette belle et riche collection plusieurs autres documents historiques de la plus haute importance et relatifs au département de l'Aisne; mais leur recherche aurait exigé plus de temps que je ne pouvais en donner. Je citerai donc pour mémoire seulement : un cartulaire de Laon, in-4° vélin du quatorzième siècle; un autre de l'évêché de Laon, in-4° vélin du treizième siècle; quatre cartulaires de l'ancienne abbaye de Prémontré; et une pièce du dix-septième siècle, relative à Bazache près Braine. Mais l'examen de ces curieux monuments s'écartait trop de l'objet de ma mission pour que je ne dusse pas me borner à en signaler l'existence.

J'ai cru répondre à vos vœux, Monsieur le Ministre, en faisant pour

mon département ce qu'il serait si important de faire pour tous, et par là justifier de mon mieux le titre et la mission dont vous avez daigné m'honorer.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

S. PRIoux,

*Correspondant du ministère de l'instruction publique à Limé  
près Braine (Aisne).*

Limé, le 25 avril 1856.

---



*RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Ch. de Linas, membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts, chargé d'étudier en France les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes.*

Monsieur le Ministre,

Chargé par S. Exc. M. H. Fortoul, votre prédécesseur, de procéder en 1856 à de nouvelles recherches sur les vêtements sacerdotaux et les tissus de fabrique ancienne, conservés, soit dans les églises, soit dans les collections publiques ou particulières de l'Empire français, je me suis livré avec ardeur à des études que leur actualité, et surtout leur utilité pratique aujourd'hui fort appréciée du clergé et de l'industrie, me rendent de plus en plus chères.

Le désir de traiter à fond certaines questions controversées, m'a entraîné depuis le retour de la mission qui m'a été confiée par M. Fortoul, en Belgique et en Allemagne, et les notes prises dans cette dernière excursion, viendront plus d'une fois se mêler aux documents que j'ai recueillis en France. Chacune des villes où je me suis arrêté formera donc l'objet d'un article séparé, où je mentionnerai, non-seulement les broderies et les étoffes liturgiques, mais encore tout ce qui pourra intéresser l'ecclésiologie.

Avant d'aborder ma narration, qu'il me soit permis d'exposer quelques considérations préliminaires.

En France, à peu d'exceptions près, les anciens vêtements sacerdotaux sont conservés comme reliques et les tissus comme enveloppes de reliques ; de plus, si les premiers ont appartenu à quelque saint personnage en renom dans la contrée, ils ne sont jamais isolés, et dès qu'on en connaît une pièce, il y a certaines probabilités pour en trouver d'autres aux environs : c'est ainsi que j'ai rencontré, à Chablis, divers fragments du costume de Saint-Thomas de Cantorbéry ; au petit séminaire d'Avignon, les sandales du bienheureux cardinal Pierre de Luxembourg, dont la dalmatique et le chapeau sont à la paroisse Saint-Pierre, à Brignoles, la tunicelle, la mitre et les gants de saint Louis d'Anjou, dont la chape est à Saint-Maximin et le portrait authentique à Aix (1).

(1) On conservait autrefois, dans l'église des cordeliers de Toulouse, les *pontificalia* de Saint-Louis d'Anjou, savoir : son calice d'or, sa cha-

J'adresse donc un appel aux ecclésiastiques ou antiquaires habitant le voisinage de Sens, d'Avignon, de Brignoles et de St-Bertrand de Comminges; avec un peu de persévérance, ils viendront à bout de recoudre au vêtement mutilé le morceau qui lui fait défaut, morceau, qui peut-être à cette heure orne, soigneusement encadré, la cheminée ou la couche modeste de quelque bonne paysanne.

## SENS.

### TRÉSOR DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE ST-ÉTIENNE.

*Vêtements pontificaux de saint Thomas de Cantorbéry.* — Lorsque saint Thomas de Cantorbéry quitta l'Angleterre en 1163, pour ce long exil qui devait durer sept années et ne se terminer que par une mort sanglante et glorieuse, il vint en premier lieu demander asile à l'abbaye de Saint-Bertin, d'où il se rendit à Sens et enfin à Paris. Avant de retourner dans son diocèse, l'illustre pontife visita quelques monastères de la Flandre; le chapitre de Saint-Pierre à Lille fut honoré de sa présence, et l'inscription gravée sur une maison canoniale de la rue, qui porte encore le nom caractéristique de *Rue d'Angleterre*, a conservé pieusement le souvenir de ce fait. Un écrivain très-exact, quoique un peu crédule, Arnould de Raisse, chanoine de St-Pierre à Douai, a enregistré dans un livre fort curieux les autres stations du saint archevêque; en effet, après la fin tragique de ce dernier, lorsque la voix publique eut précédé celle de l'Église pour l'inscrire au rang des bienheureux, les maisons religieuses qui l'avaient accueilli vénérèrent comme reliques les objets dont il s'était servi, ou dont il leur avait fait présent, et le *Hierogazophylacium Belgicum* en fournit une liste détaillée (1).

suble, sa tunique et sa dalmatique, dont les orfrois étaient ornés de perles : je n'en ai pas rencontré de traces en 1853. *Voyage littéraire des Bénédictins*, part. II, p. 49.

(1) Je ne crois pas inutile de placer ici le résumé sommaire de ces précieux documents. Outre l'intérêt qu'ils offrent par eux-mêmes, plusieurs des vêtements qui y sont désignés existent encore en Belgique, et leur comparaison avec les *pontificalia* de Sens peut éclaircir l'origine de ceux-ci.

*Abbaye d'Anchin, près Douai.* — Chasuble, étole, manipule, dalmatique, tunique (*tunicella*) et pluvial, le tout de couleur verte, donnés par saint Thomas en souvenir de l'hospitalité qu'il avait reçue, *quæ in hospitii gratiam, ac æternam sui memoriam erogavit*. L'archevêque de Cantor-

Les ornements pontificaux de saint Thomas de Cantorbéry, que l'on voit à la cathédrale de Sens, consistent en un amict et une aube parés, une ceinture ou cordon à glands, un manipule, une étole, une chasuble et une mitre ; tous, sauf le cordon, ont été maintes fois publiés, mais les seuls dessins qui méritent quelque confiance appartiennent aux *Dresses and decorations of the middle age* de Shaw et au *Portefeuille archéologique* de M. Gausson : encore les belles chromo-lithographies dues au talent de ce dernier ont-elles le grave inconvénient d'être de si petite dimension que les détails et la couleur y sont peu exactement rendus. En conséquence, tant pour me satisfaire personnellement, que pour être en mesure d'offrir aux artistes brodeurs des indications certaines, j'ai levé des calques coloriés de toutes les pièces, et elles sont nombreuses, qui méritaient une distinction spéciale.

*Amict.* — De l'amict, il ne reste plus aujourd'hui que la parure

béry visita Anchin sous le gouvernement de l'abbé Alexandre (1165-1175).

*Abbaye de Marchiennes, sur la Scarpe.* — Une chasuble (sans autre indication), avec laquelle saint Thomas disait la messe.

*Abbaye de Groninghe, à Courtrai.* — Chasuble, étole et manipule soigneusement conservés aujourd'hui par les RR. PP. jésuites, successeurs des dames Bernardines. La chasuble, retailée au seizième siècle, ainsi que le prouvent les galons qui dessinent sa croix parlée, est en étoffe de soie rouge cramoisi, semée d'étoiles à huit rayons, de roses et de besants d'or, dont les contours sont marqués par une simple ligne bleue, *pallium sigillatum, pallium stellatum de purpurâ rubeâ, cum rosulis de chryso-clavo*. Cette magnifique étoffe tissée lancée, a été reproduite de la manière la plus rigoureuse par M. J. Le Mire, fabricant de Lyon.

*Abbaye de Saint-Nicolas-des-Près ou de Saint-Médard, à Tournai.* — Une chasuble rouge, donnée aux religieux par saint Thomas, qui s'en était servi pour célébrer la messe, *obtinere verò hanc planetam ab ipso S. Thomâ, cum ab ipsis hospitio benevolè exceptus fuit*. M. le vicaire général Voisin a décrit cette chasuble \*, que j'ai vue, en 1850, à l'évêché de Tournai, et qui n'a subi aucune mutilation.

*Abbaye de Dommartin ou de Saint-Josse-au-Bois, près Hesdin.* — Le surplis, *superpelliceum vulgò rochetum vel sarro*, que portait saint Thomas lorsqu'il fut assassiné. Ce vêtement, que M. Oblin, dernier abbé de Dommartin, offrit à Mgr de La Tour d'Auvergne, fait aujourd'hui partie du trésor de la cathédrale d'Arras ; je ne l'ai jamais eu entre les mains, mais je tiens de bonne source qu'il est en fort tissu de lin et que sa coupe s'éloigne très-pen de la forme actuelle.

\* *Notice sur une chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, conservée à Tournai.* Tournai, 1851.

intacte, mais quelques morceaux subsistants font voir qu'il était de toile de lin. Ce parement ou parure est un rectangle de taffetas ou cendal cramoisi de 0,61 de long sur 0,12 de large, appliqué sur pareille étoffe bleue et renforcé de grosse toile de chanvre, ce qui fait très-bien saisir comment cet ornement rabattu figurait un collet (1). La broderie qui cache entièrement la surface rouge est dessinée avec une élégante simplicité : elle se compose de sept cercles ou roues d'or de 0,004 d'épaisseur s'entrelaçant avec un nombre double de demi-cercles, de manière à former des massifs également d'or et des losanges curvilignes alternativement blancs, cramoisis, bleus et verts, ce qui se rapporte presque à la description de l'Ephod ou superhuméral faite par Saint Jérôme : *Aliud est enim Ephod ex quatuor coloribus, id est hyacinthino, bysso, cocco, purpurâ, et ex auro habere contextum* (2) ; seulement, ici, le pourpre est remplacé par du vert. Le centre des losanges est orné de croix lancéolées ou fleuronées et de quatre feuilles évidées ; de gros boutons hémisphériques en argent arrêtent les points d'intersection. La décoration se trouve complétée par une bordure des quatre couleurs indiquées ci-dessus, où serpente un pampre continu d'or, maintenu entre deux baguettes de même. Tout le travail est exécuté, j'espère le démontrer plus bas, en *Opus anglicum*, espèce de plumetis dont les fils principaux, très-serrés, ainsi qu'il convient à ces sortes d'ouvrages, sont croisés par d'autres fils espacés figurant des chevrons ou des carrés ; ces fils sont de la couleur du fond, excepté sur l'or où ils sont rouges ; de plus, un mince cordonnet blanc ou cramoisi contourne chaque ornement. Je ne veux pas oublier deux bandes d'étoffe orientale à léopards, placées à chacune des extrémités étroites du parement ; les débris de ruban vert qui y adhèrent encore prouvent qu'elles se réunissaient à la partie antérieure du col. M. Victor Gay est à ma connaissance le seul archéologue qui ait tenu compte de ce tissu (3), sur lequel je dois revenir à l'article suivant.

*Aube.* — L'aube, *poderis, alba, linea tunica talaris*, est, comme l'indiquent tous ces noms, une ample robe en fine toile de lin, longue de 1,58 ; si j'en crois M. l'abbé Bernard, curé de Saint-Eusèbe d'Auxerre, ancien chanoine de Sens et trésorier de la fabrique métropolitaine, elle atteignait jadis environ 2<sup>m</sup> ; mais un ecclésiastique,

(1) Le collet, que j'ai mentionné dans mon premier rapport, à l'article Lyon, était encore usité à Sens au siècle dernier. *Cérémonial de l'église de Sens*, 1769.

(2) *Epistola* 128, *ad Fabiolam*.

(3) *Annales archéologiques* 1847. T. I. pl. 10, fig. 2.

qui, conformément à l'usage établi, s'en servait le 29 décembre, anniversaire de saint Thomas, la fit raccourcir pour être moins gêné en célébrant la messe. Dans cette mutilation commise il y a trente-six ans, disparurent les grelots, *tintinnabula*, et les poires ou grenades, qui garnissaient le bord inférieur et qu'on retrouve sur l'étole et le manipule. Je me fie d'autant plus volontiers aux souvenirs de M. l'abbé Bernard, que saint Charles Borromée (1) donne à l'aube parée une hauteur fixe de quatre coudées (5<sup>p</sup> 7<sup>p</sup> 6<sup>l</sup> ou 1,84), ce qui implique l'obligation de la relever au moyen de la ceinture, *ne defluendo gressus impediatur* (2). Loin d'être plissée comme nos aubes modernes, l'aube de Sens forme un rectangle de 1,12 de large, au haut duquel on a pratiqué, pour passer la tête, deux fentes de 0,24 se coupant à angle droit, bordées d'un galon en fil blanc et se fermant à l'aide d'un gros bouton carré, en soie rayée verte et pourpre, semée d'*orbiculi* brodés en or : sur les hanches, un gousset, dont la piqûre dessine un élégant quadrillé, laisse échapper des plis nombreux qui s'étalent en éventail et s'attachent comme des ailes aux flancs de la tunique. Les manches, larges à l'épaule, étroites au poignet, *strictæ, non nimis laxæ ut labantur et brachia nudentur, habentes in summitatibus aurifrisia* (3), ont, conformément à la rubrique de l'évêque de Mende, leurs extrémités garnies d'une bando de drap d'or haute de 0,08 et longue de 0,22 ; ce tissu que j'ai déjà remarqué sur l'amict, représente des léopards debout, adossés et séparés par un *hom* ; leur couleur est alternativement blanc, liséré de vert et de rouge ou vert liséré de blanc et de rouge. J'ai cru m'apercevoir que les petits dessins se groupaient par quatre autour d'un grand caisson orné de lions et de feuillages, mais le métal a si bien usé la soie que je n'ose rien affirmer. Le double parement rectangulaire, qui décore le bas des faces antérieure et postérieure de la tunique, a 0,948 de long sur 0,28 de hauteur ; il est en tissu pourpre, chaîne rouge et trame bleue ; d'un grain très-fin et couvert d'ornements en broderie d'or, analogues de dessin et de travail à ceux de l'amict ; le galon fretté d'or qui l'encadre, appliqué lui-même sur un autre galon de soie violette, mesure 0,015.

*Ceinture.* — *Zona, cingulum* : celle-ci appartient au genre désigné dans le Cantique des Cantiques : *murenuLas aureas faciemus tibi vermiculatas argento* (4), dans les actes de saint Birin, évêque de

(1) *Acta ecclesiæ medionalensis*, p. 152. Paris, 1643.

(2) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25 R. Lyon, 1512.

(3) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25 R.

(4) Chap. I, v. 10.

Dorchester, au septième siècle, *decoræ enim erant admodum zonæ episcopales adeo ut ad formam murenularum* (1); et dans Anastase, *murenæ prasinales pretiosissimas duus; item murenam trifilem auream quæ habet buticulas* (coulants pyriformes) *triginta tres* (2). La ceinture de saint Thomas est une véritable *murenula rubea vermiculata auro*, ou mieux encore une *murena trifilis*, c'est-à-dire un cordon tressé d'or et de soie cramoisie, à trois brins, long de 3,36, sans compter les glands qui mesurent chacun 0,16 : ces glands à double coulant sphéroïdal et pyriforme, et capsule en réseau artistement travaillé, me portent à croire qu'il s'agit ici ou du *rebrachiatorium* (3) dont parle Cassien, ou du *subcingulum* ou *succinctorium* mentionné par Durand, et qui *sanè a sinistro latere pontificis ex cingulo duplex dependet* (4). Le *subcingulum*, suivant le dernier auteur, ne faisait pas partie des *indumenta legalia*; je pense qu'il devait servir à relever l'aube sur les hanches et qu'on ajustait la véritable ceinture par-dessus; au reste, la plupart des ecclésiastiques usent encore à présent de cordons qui ne diffèrent de celui de Sens que par la matière et la couleur.

*Manipule.* — Le manipule, bordé d'un galon denticulé en soie rouge, mesure une longueur totale de 1,59 sur 0,925 de large; le *pedale* trapézoïde, qui s'épanouit à chacune de ses extrémités, a 0,22 de haut et se termine par une garniture de bandes de fer recouvertes d'une lame d'argent ciselé, d'où pendent trois *buticulae* ou glands pyriformes en vermeil longs de 0,04. Cette garniture, haute de 0,02, large de 0,156, figure un entrelacs elliptique de lis et de roses; je l'ai copiée avec soin, parce qu'elle n'a été, à ma connaissance, reproduite dans aucun ouvrage; son aspect un peu moderne l'aura fait regarder comme une restauration que rien ne justifierait, car, après le douzième siècle, les *lintinnabula* sont remplacés par des franges, et l'archéologie pratique constitue une science toute nouvelle. L'ornementation générale est identique de forme, de couleur et de travail à celle de l'amict; seulement, elle est exécutée sur toile de lin, et le *pedale*, brodé en or, avec boutons d'argent, au centre des quatre feuilles et au point d'intersection des cercles.

*Etole.* — Presque tout ce que j'ai dit du manipule s'applique à l'é-

(1) Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, p. 157.

(2) In Leone III.

(3) Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, au mot *Rebrachiatorium*.

(4) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25. v

tole longue de 1,90 ; même *pedale*, même garniture, même dessin, même travail de broderie, même largeur : une légère différence se fait toutefois remarquer aux extrémités ; à l'endroit où l'*orarium* s'évase pour former un *pedale*, se trouvent des croix pattées, cantonnées : la première, d'aigles et de griffons ; la seconde, d'aigles et d'anges céroféraires. Une autre croix, placée, suivant l'usage, sur la partie qui couvre la nuque, est accompagnée de quatre colombes : singularité digne d'attention, cette croix manque au manipule où on la met cependant aujourd'hui.

*Chasuble*. — La chasuble en tissu de soie pourpre, chaîne rouge et trame bleue, mesure 1,37 en long et 1,52 dans sa plus grande largeur ; elle est bordée et traversée en différents sens par un galon d'or quadrillé de 0,04. Ce galon, qui coupe verticalement la face antérieure, bifurque sur le dos à 0,77 du bas, de manière à former un triangle curviligne, ressemblant, par les broderies dont il est couvert, au chaperon d'une chape, puis se courbe à angles droits ou aigus et se recroise en ménageant des chevrons et des trapèzes. J'ai eu beaucoup de mal à retrouver l'étoffe primitive du fond : comme elle tombait en lambeaux, on l'avait renforcée avec une espèce de stoff ; mais la piété des fidèles et la monomanie dangereuse des collectionneurs en ont si bien moissonné les précieux débris, qu'il n'en reste plus qu'un tout petit morceau à peine visible : heureusement, il m'a suffi pour reconnaître le dessin, série de fleurs de lis à longs crochets disposées en lignes parallèles. L'origine byzantine de ce tissu n'est pas douteuse, quoiqu'au premier abord il paraisse oriental : une bourse en reps du XII<sup>e</sup> siècle, que j'ai eue à ma disposition, possède une ornementation analogue, à laquelle sont jointes des croix, symboles qui n'existeraient pas sur un objet de fabrique musulmane ; une étoffe bleue contemporaine de la bourse et publiée par le R. P. A. Martin (1), me semble aussi dans le même cas. Si la chasuble de saint Thomas de Cantorbéry s'éloigne, par l'étrangeté de son aspect, des rares chasubles du douzième siècle que j'ai étudiées jusqu'à présent, elle en diffère encore plus par la forme ; en effet, son développement, au lieu de constituer un demi-cercle, présente quatre secteurs dont les arcs se coupent en tiers-point, ce qui la rend légèrement ogivale ; au haut, une ouverture rectangulaire, étroite et longue, bordée d'un galon d'or quadrillé, permet à la tête de passer. Les broderies d'or en *opus anglicum*, exécutées sur le tissu même du fond, sont admirablement belles ; au dos, des

(1) *Mélanges d'archéologie*. T. III, pl. 49.

branches de lis, sortant d'une tige verticale, se contournent en mille rinceaux capricieux; par devant, le motif semblable apparaît plus simplement exprimé, et les deux espaces triangulaires, déterminés sur la poitrine par l'intersection des galons, offrent chacun un sraphin nimbé, vêtu d'une robe talaire et entouré d'un semis de roses et de besants.

*Mitre* (1). — La mitre très-basse (0,24), est en soie blanche, tissée, lisérée à quadrille; le rebras et l'orfrois sont formés d'un galon d'or avec carrés à pans coupés, fond blanc, chargés d'une grecque bleue et or: le dessin des faces externes consiste en rinceaux de vigne aux bourgeons à peine ouverts; l'intérieur des cornes est brodé de croissants et de besants disposés en quinconce. Les fanons, longs de 0,50, vont en s'élargissant de 0,02 à 0,06; un rinceau courant, maintenu entre deux baguettes, serpente dans toute leur étendue, et les six glands en soie rouge qui les terminent présentent un élégant spécimen de passementerie ancienne. Les contours de la broderie, entièrement travaillée en or, sont arrêtés par un fil de soie noire.

J'ai avancé plus haut que les vêtements conservés à Sens, appartenaient à l'art anglais, *opus anglicum*, ou, si on le préfère, à l'industrie anglaise: je vais essayer de présenter quelques arguments en faveur de mon assertion. Saint Thomas fugitif, débarquant à Gravelines, ne pouvait transporter avec lui aucun des meubles de sa chapelle; les abbés de Saint-Bertin et de Pontigny, comme l'archevêque de Sens durent, en conséquence, remédier à son état de pénurie; mais il est permis de supposer qu'un fidèle serviteur remit, plus tard, à l'illustre exilé les *pontificalia* qu'il offrit, soit à l'abbaye de Sainte-Colombe, soit à Guillaume de Champagne (2). Un fait presque certain, c'est que les ornements donnés par saint Thomas aux divers monastères où il séjourna avant de retourner dans sa patrie, ont été confectionnés sur le continent: l'envoi d'une pièce de samit vert, que lui adressa le cardinal légat Theodwin en 1170 (3), vient à l'appui de cette opinion; j'affirmerais même volontiers

(1) Il y avait autrefois deux mitres, mais la seconde a été donnée depuis quelques années à S. Em. Mgr le cardinal Wiseman.

(2) Millin, *Voyage en France*, tom. 1<sup>er</sup>, dit qu'ils viennent de l'abbaye de Sainte-Colombe; mais Lebrun Desmarettes les a vus, en 1717, à la cathédrale. *Voyages liturgiques du sieur de Moléon*, p. 173. D. Martène, *Voyage littéraire*, part. 1, p. 53, les cite à l'article Pontigny et ne les mentionne pas à Sens.

(3) François Michel, *Recherches sur le commerce., etc., des étoffes de soie*. T. 1, p. 190.



que les *indumenta* d'Anchin ont été taillés dans l'étoffe du cardinal : malheureusement, il n'en reste rien, si ce n'est, peut-être, à Dixmude (1), et l'occasion de constater la nature fort controversée du samit demeure ainsi perdue. Toutefois, les chasubles de Courtrai et de Tournai existent encore, leur forme et leur mode d'exécution serviront à prouver qu'elles ont une origine tout autre que les vêtements de Sens. En effet, à Courtrai, luxe d'étoffe ; à Tournai, luxe de galons, par contre, nulle trace de broderie ; or, doit-on supposer que saint Thomas, placé dans l'impossibilité de faire de riches présents avant sa réconciliation avec Henri II en 1170, ait eu le temps de faire broder, en quelques mois, les *pontificalia* de Sens ? Et, ce temps, l'eût-il eu à sa disposition, pourquoi se fût-il adressé à des ouvriers français, lorsque les artistes anglais, ses compatriotes, jouissaient d'une réputation européenne ? Le calice de Saint-Vaast et surtout l'étoffe de Courtrai, qu'avec le prix relativement bas de l'or et la célérité de nos procédés, M. J. Le Mire ne peut livrer au commerce à moins de 70 fr. le mètre, témoignent surabondamment que le primat d'Angleterre ne regardait pas à la dépense, et que la façon de ses offrandes tenait à une autre considération.

La forme va me fournir des arguments encore plus sûrs : la chasuble de Tournai, la chasuble de saint Bernard que j'ai vue à Cologne, les chasubles allemandes, publiées par le R. P. A. Martin (2), sont arrondies, tandis que la chasuble de Sens finit en pointe, type que le Dr Rock admet, avec raison, comme celui des habits sacerdotaux anglo-saxons et anglo-normands (3). On m'objectera peut-être une restauration maladroite ; mais le fait est impossible, car une coupe en demi-cercle ne s'accorderait pas avec la disposition triangulaire des orfrois et des galons. Un dernier mot : la chasuble des-

(1) On a indiqué au couvent des Béguines de Dixmude, une antique chasuble que je n'ai pas encore vue, mais qui pourrait bien être un reste de l'ornement vert donné par saint Thomas à l'abbaye d'Archies.

(2) *Mélanges d'archéologie*. T. II, p. 245 et 246.

(3) *The church of our fathers*. T. I, p. 314, 323 et 361. Willemín, dans ses *Monuments inédits*, pl. 68, a publié le tombeau d'Henri Sanglier, *Henricus Aper*, archevêque de Sens, mort en 1144 ; le prélat est représenté vêtu d'une chasuble pointue ; mais cette gravure, faite d'après un ancien dessin, ne m'inspire aucune confiance ; le caractère des figures étant dénaturé, on peut révoquer en doute la fidélité du détail. Au reste, M. Pottier lui-même, p. 44, col. 2, reconnaît que le costume est postérieur au douzième siècle.

pendant jusqu'aux pieds, *usque ad pedes dimissa*, détermine à peu près la stature du personnage auquel elle est propre ; je trouve à Tournai 1,50, à Sens 1,37, différence : 0,13. Saint Thomas, issu d'une mère sarrasine, devait être de taille moyenne, sinon petite; la chasuble de Sens pouvait seule lui convenir habituellement, celle de Tournai l'eût gêné.

Je ne sais, Monsieur le Ministre, si ces raisons, que je n'ose vous offrir qu'à titre de documents, auront le pouvoir de convaincre votre Excellence; mais, placées entre les mains d'un logicien plus habile que moi, je ne doute pas qu'elles ne deviennent concluantes et victorieuses.

*Bonnet.* — Une vague tradition attribuée à saint Thomas de Cantorbéry cette coiffure, qui, à ma connaissance, n'a jamais été publiée ni même décrite; elle a la forme d'une calotte hémisphérique dite *melon*, composée de dix côtes d'étoffes diverses, réunies au sommet par un bouton qui n'existe plus, et bordée d'un galon d'or. Le premier de ces tissus se montre quatre fois aux parties antérieure et postérieure de la tête; c'est un drap d'or bleu dont la chaîne est en soie et la trame en or, sur lequel un simple fil rouge contourné en onde, dessine un véritable enté; le second, aussi répété quatre fois, est une bande étroite de même nature que le précédent, à qui elle servait probablement de lisière, si elle ne le rayait pas transversalement; on y voit un entrelacs encadrant des pleines lunes et des croix évidées aux bras arrondis; l'entrelacs est d'or bordé de rouge, les orbicules et les croix sont en soie blanche et noire. La troisième étoffe et la plus curieuse occupe les deux faces latérales du bonnet; elle est semée d'étoiles contiguës à six rayons, alternativement d'or et d'argent, avec des aigles et des lions passant couronnés de l'un en l'autre; les losanges bleus et les hexagones écrasés rouges, ménagés entre les étoiles renferment, les premiers, une fleur de lis d'or; les seconds, deux châteaux parallèles également d'or. Ce tissu, côtelé comme le reps, est purement héraldique et les symboles qui s'y rencontrent me serviront, je l'espère, à en expliquer l'origine. Le galon aussi d'or, orné d'une espèce de grecque maintenue par une double baguette bleue, présente une certaine analogie avec l'orfroi de la chasuble de saint Pierre le dominicain, à Toulouse (1), surtout aux points extrêmes, où le dessin ressort sur le fond, en blanc, en rouge, en vert et en bleu. Malgré les observations qui m'ont été faites, je ne puis

(1) *Archives des missions*. T. IV, pl 2

croire que le bonnet de Sens ait jamais appartenu à saint Thomas ; les plus anciens vêtements héraldiques, publiés par Montfaucon et Willemin, ne remontent pas au delà des premières années du treizième siècle, et, dans les recueils de ces savants, je suis obligé de descendre jusqu'à Jean, fils de saint Louis, mort en 1247 (1), pour trouver une étoffe losangée semée de fleurs de lis et de tours de Castille, ornementation répétée sur les vitraux de la Sainte-Chapelle. Un autre tissu précieux exhumé du tombeau de Raoul de Beaumont, évêque d'Angers (1178, 1197), présente des aigles et des léopards inscrits dans des médaillons circulaires cantonnés de fleurs de lis ; mais le monument qui offre le plus de rapport avec celui qui m'occupe ici est une chasuble donnée par saint Louis au bienheureux Thomas de Biville, mort en 1253 (2). Le même lion, le même aigle, la même fleur de lis, le même château sommé de trois tours, s'y rencontrent encadrés de losanges ; seulement le lion est rampant, ce qui s'explique par la forme allongée du caisson, et si j'en crois M. de Caumont, la couleur des émaux n'est pas exactement observée. Or, on sait que saint Louis vint à Sens, en 1237, pour y célébrer ses noces, que l'archevêque Gauthier Cornut, dans le palais duquel il logea, bénit son union avec Marguerite de Provence ; il est donc possible, il est probable même que le roi, pour reconnaître l'hospitalité du prélat, lui offrit, entre autres présents, une coiffure faite avec une de ces étoffes blasonnées aux armes royales qu'on ne devait fabriquer que sur commande, et le bonnet de Cornut, passé de sa garde-robe au trésor de la cathédrale, aura fini par s'y confondre avec les reliques. Pour ce qui concerne les symboles héraldiques, la fleur de lis et le château n'ont pas besoin de commentaires, émaux et métaux y sont à leur place ; le lion et l'aigle ne se trouvent pas dans le même cas, l'un et l'autre sont figurés contrairement aux règles du blason, métal sur métal ; on pourrait donc ne les considérer que comme les attributs de la force et de la grandeur, qualités principales d'un souverain. Mais M. de Caumont y voit l'écusson du royaume de Léon, réuni deux fois à la Castille, et les armes de la maison de Savoie dont Marguerite de Provence descendait par sa mère (3) ; j'accepterai

(1) *Monuments de la monarchie française*. T. II, pl. 17, fig. 4. *Monuments inédits*, pl. 91.

(2) *Abécédaire d'archéologie*, p. 370 et 371.

(3) *Abécédaire d'archéologie*, p. 372. Si l'on tient absolument à transformer les aigles en symboles héraldiques, on peut les attribuer à la Sicile aussi bien qu'à la Maurienne ; dans ce cas, le reps armorié serait palermitain, mais je ne le pense pas.

d'autant moins l'interprétation du savant précité, que le lion et l'aigle forment l'ornementation fondamentale des étoffes de Sens et d'Angers, tandis que la fleur de lis n'y joue qu'un rôle secondaire; le même cas apparaît moins saillant peut être, mais également appréciable sur la chasuble de Biville : lions et aigles étaient donc des types généraux appartenant aux fabricants, qui y joignaient des symboles héraldiques, suivant la volonté des personnes qui leur adressaient une commande. Toutefois, si l'on admet l'opinion de M. de Caumont, je considérerai l'aigle, non comme l'attribut spécial de Marguerite de Provence, dont l'écusson d'or à quatre pals de gueules aurait pu figurer à côté des châteaux de Castille, mais comme le signe de l'empire d'Orient. En effet, j'ai eu entre les mains un reps analogue à l'étoffe de Sens, lequel reps provenait évidemment d'un atelier byzantin, et tous les produits siciliens que j'ai rencontrés jusqu'à ce jour sont tissés à plat ou au lancé et empreints d'un caractère arabe très-prononcé. J'éprouve un grand embarras à déterminer l'origine du drap d'or ondé; si les lunes étaient en croissant au lieu d'être pleines, je n'hésiterais pas à le ranger parmi les soieries que confectionnait l'ouvrier, demi-chrétien, demi-musulman, de Palerme; mais la sévérité de l'entrelacs et la présence des bandes qui constituent le *pallium triacontasimum* (2), tissu particulier à Byzance, me font pencher vers l'industrie de cette dernière ville.

*Suaires.* — Les suaires sont au nombre de quatre; une heureuse circonstance a permis que les châsses où ils sont renfermés fussent ouvertes au moment de mon arrivée, et M. le chanoine Carlier, dont l'obligeance à mon égard ne s'est jamais démentie, a bien voulu mettre à ma disposition, ces tissus aussi précieux par la beauté que par la grandeur des échantillons.

*Suaires de sainte Colombe et des saints Innocents.* — Ces étoffes, dont la seconde est attribuée par la tradition à la munificence de saint Ursicin, évêque de Sens (360-390), sortent évidemment de la même fabrique et sont contemporaines; même fond chamois ou rose sèche, mêmes feuilles d'acanthé, mêmes lions fantastiques, mêmes caissons ovales; la seule différence que j'aie pu constater existe dans l'emploi du jaune-clair et du bleu, et la présence de chiens ou renards sur l'ornementation du suaire de sainte Colombe, tandis que le suaire des saints Innocents offre de grands oiseaux et des feuillages verts et blancs. En conséquence, si le premier tissu ne remonte qu'à la translation des reliques de sainte Colombe opérée en 850 par l'ar-

(1) F. Michel, *Recherches sur les étoffes*, etc. T. I. p. 14.

chevêque Wénilon, ce qui est l'opinion du R. P. A. Martin (1), il faut repousser l'attribution du second à saint Ursicin : j'apprécie d'autant mieux l'idée émise par le savant archéologue qui, malheureusement, n'a pas vu le suaire des saints Innocents, que celui de sainte Colombe ne pourrait, en aucun cas, dépasser la deuxième moitié du septième siècle (2). Toutefois, je crois reconnaître dans l'un et l'autre le *quadrupola*, *quadrupulum* ou *quadruplum* d'Anastase, expression que je traduirai par *tissu croisé* : l'interprétation donnée à ce mot, par M. F. Michel (3), s'éloigne très-peu de la mienne.

*Suaire de saint Victor.* — Suivant une autre tradition acceptée à Sens, Willibald ou Willebaud, métropolitain de cette ville vers 790, revenant d'un pèlerinage à Rome, s'arrêta à Agaune où on lui fit présent d'une relique de saint Victor, martyr de la légion Thébéenne, relique enveloppée dans un notable morceau de l'étoffe tissée exprès pour ensevelir le corps du soldat chrétien. Cette étoffe, à fond charmois, est couverte de vastes caissons elliptiques (0,42 sur 0,32), occupés par un personnage à longs cheveux et à moustaches, vêtu d'une courte tunique sans manches, à plastron quadrillé et épaulières ; avec ses mains élevées, il repousse deux lions prêts à le dévorer, tandis que deux autres bêtes féroces, dont on ne voit que la partie antérieure en raccourci, le saisissent aux jambes. Les caissons sont entourés d'une bordure en spirale avec double baguette de perles et ornés, aux points de contact, de rosaces, qui se reproduisent, plus grandes et plus riches, au centre des losanges curvilignes ménagés entre les motifs principaux. Le dessin n'admet que trois tons, le bleu, le blanc et le jaune-clair. Un tissu byzantin, conservé au monastère de Sainte-Walburge d'Eichstadt (Bavière), représente un sujet très-analogue au nôtre, mais avec des couleurs plus variées ; le R. P. A. Martin, qui l'a publié (4), l'attribue au douzième siècle ; par malheur, la moitié inférieure du personnage manque, et l'on ne peut ainsi apprécier la forme exacte de son vêtement. Cependant le nimbe,

(1) *Mélanges d'archéologie*. T. II, p. 243, note 1.

(2) La première translation des reliques de sainte Colombe eut lieu dans une châsse fabriquée par saint Eloi. *Mélanges d'arch.* T. II, p. 243, note 1. En supposant que Wénilon eût conservé l'ancien suaire de la sainte, qui remonterait dans ce cas à 650 environ, l'étoffe des SS. Innocents, sa contemporaine, ne peut jamais arriver jusqu'à saint Ursicin.

(3) *Recherches sur les étoffes*, etc. T. I, p. 40.

(4) *Mélanges d'arch.* T. II, pl. 18. L'ornementation de ce tissu mélangé de soie et d'argent, diffère sensiblement de la spirale du suaire de saint Victor et accuse une époque moins reculée.

les lions effleurant à peine les bras étendus en croix, font bien reconnaître un saint martyr exposé dans l'amphithéâtre. Autre chose sur l'étoffe de Sens : on y voit un de ces barbares que la cruauté raffinée des Romains jetait avec ou sans armes aux animaux du cirque, car un combat est véritablement engagé entre le captif et ses terribles adversaires : d'un geste énergique, il les repousse en les saisissant par la crinière, et la douleur que lui causent leurs griffes entrées dans ses chairs est peinte sur sa physionomie. Les deux étoffes conservées au Louvre, et que le R. P. A. Martin attribue à une antique industrie romaine (1), prouvent que les maîtres du monde reproduisaient volontiers par le tissage leurs divertissements habituels ; j'accepte donc comme une œuvre due aux manufactures primitives de Byzance (sixième siècle), le *pallium scutulatum* rapporté par l'évêque Willebaud ; mais je me refuse à y voir, soit Daniel dans la fosse aux lions, soit saint Victor, ou tout autre martyr, montant au ciel malgré la rage du démon (2).

*Suaire de Saint-Potentien.* — Cette étoffe lancée croisée à dessins bleus et rouges, sur fond violet produit par la combinaison des deux premières couleurs, est ornée de médaillons circulaires renfermant des oiseaux, des griffons et des plantes ; elle fut donnée par le roi Robert, le 19 octobre 1029. MM. Reinaud et A. de Longpérier, membres de l'Institut, n'ont reconnu aucune trace de lettres sur la fine arabesque répétée quatre fois autour des caissons ; ils n'y voient qu'une imitation fantastique d'inscription (3). Le suaire de saint Potentien, dont l'origine est évidemment sicilienne, ne peut en conséquence remonter au onzième siècle ; si on veut lui conserver cette antiquité, il faut admettre que les ouvriers sarrasins antérieurs à la conquête des Normands se préoccupaient fort peu d'être exacts dans la copie des cartons. Le tissu est aussi délicat que l'étoffe de la cha-

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 20, 21, 23.

(2) Je sais que l'histoire de Daniel se rencontre fréquemment sur les monuments chrétiens primitifs et surtout dans les catacombes, mais je n'ai jamais vu ce prophète représenté avec un nimbe et des boucles d'oreille comme sur l'étoffe d'Eichstadt, ou en costume de barbare comme sur le suaire de saint Victor. Le symbolisme est une très-belle science, mais il ne faut pas en abuser.

(3) M. Léon Rénier, membre de l'Institut, a bien voulu se charger de soumettre mon calque à l'appréciation de ses deux savants collègues ; la réponse accompagnée d'utiles renseignements ne s'est pas fait attendre : que ces Messieurs reçoivent ici tous trois mes sincères actions de grâces.

suble de saint Thomas, et sa longue reclusion au fond d'une chässe a seule contribué à le préserver d'une entière destruction.

*Doublier.* — Je me sers de l'expression *Doublier*, que j'emprunte à un ancien inventaire, pour désigner une longue et étroite serviette de toile qui servait, usage pratiqué encore aujourd'hui, à recouvrir le lectrin portatif ou *estaplet* sur lequel on lisait l'épître et l'évangile. Cette espèce d'écharpe en grossier tissu de lin ou de chanvre a été publiée en partie par M. Viollet-Leduc (1); elle est haute de 1,81 sur 0,70 de large; les broderies en soie qui la décorent, en laissant le fond à découvert, accusent nettement le style du douzième siècle sous l'influence du goût arabe: elles se composent de plusieurs lignes de dessins alternatifs, jaunes, rouges ou verts, figurant des carrés, des frettes et une double rangée de paons affrontés, séparés par des *hom* et encadrés dans des caissons octogones; d'élégants losanges quadrillés occupent les intervalles demeurés libres entre ces caissons. La hauteur totale de la broderie, qui ne règne que sur une des extrémités, est de 0,81. En outre, le doublier est complètement bordé d'un liséré jaune et garni au bas, d'une frange de soie aux trois couleurs rouge, jaune et verte.

*Broderies diverses.* — La tapisserie de Saint-Etienne, dont je parlerai plus bas, a été élargie à l'aide d'un vieil orfroï de chasuble brodé à la fin du treizième siècle en *opus plumarium* ou au passé (2), avec de l'or et de la soie de couleur; cette broderie représente les douze apôtres debout, placés deux par deux sous une arcade géminée; le Christ, qui occupait seul le centre de la croix, est figuré assis, un livre dans la main gauche; il bénissait sans doute de la droite, mais elle a disparu. L'examen de ce curieux orfroï, dont j'ai dessiné quelques parties, prouve que ce genre d'ornement a subi dans les siècles postérieurs une modification de style, mais que l'agencement des personnages n'a jamais varié. J'ai encore vu, fixé sur un voile de soie rouge, quatre médaillons ou tasseaux, dont trois en haute lisse d'Arras du seizième siècle et le dernier du dix-septième; on y a brodé Judith et Holopherne, la descente du Saint-Esprit, la prédication de saint Etienne et l'Assomption de la sainte Vierge.

(1) *Dictionnaire du mobilier*, meuble pl. 5, en couleur. L'effet général est admirablement rendu et le trait est presque exact, deux qualités plus rares qu'on ne le croit dans nos publications archéologiques modernes.

(2) *Quod ad modum plumarum textitur.* Du Cange *Glossarium*, etc. T. V, col. 382. Dans la broderie au passé, les fils de soie sont en effet couchés les uns contre les autres à la manière des plumes.

*Tapisseries.* — N° 1. L'adoration des Rois, tapisserie de Bruges ou d'Arras (1), seizième siècle : elle est entourée d'une bordure rapportée, ornée aux quatre angles de l'écusson de Bourbon, surmonté du chapeau cardinalice, avec la croix métropolitaine en pal ; le centre des bandes latérales est occupé par un dextrochère à manipule, issant d'un nuage et armé d'une épée flamboyante, accostée du chiffre CH. en lettres gothiques. On y lit aussi, inscrite en capitales romaines, la devise NESPOIR NE PEVR, qui se trouve encore au haut et au bas répétée quatre fois, sur une banderole interrompue par les mêmes initiales CH. Cette tapisserie a dû être offerte entre 1550 et 1557, par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, à son oncle Louis de Bourbon, archevêque de Sens ; le *Galerum rubrum* et les lettres CH. *Charles*, ne permettent pas d'hésiter sur l'attribution.

N° 2. Gloire triangulaire entourée de séraphins couleur de feu et d'anges jouant des instruments. Cette tapisserie en laine et or appartient à la même fabrique et à la même époque que la précédente, puisqu'elle est également aux armes du cardinal de Bourbon, tissées cette fois dans le milieu du sujet.

N° 3. Merveilleuse tapisserie de Flandre en soie, laine, or et argent, divisée en trois tableaux : Salomon et Bersabée, le couronnement de la sainte Vierge, Esther et Assuérus. M. Gausson, qui en a publié une très-remarquable copie réduite à un huitième, l'attribue au seizième siècle, et base sans doute son classement sur les inscriptions en capitales romaines, SALOMON, BERSABEE, HESTER, ASSVERRE, placées au-dessous de chaque figure. J'admets volontiers le seizième siècle pour ce qui concerne le tissage, mais je crois le carton antérieur au moins de cinquante ans ; les costumes, les étoffes et l'ameublement rappellent en tous points Jean de Bruges ou Memling. On y rencontre aussi des brocards et des velours de Gênes anciens, imités à s'y méprendre.

N° 4. Ouvrage d'Arras en laine, seizième siècle, formant trois panneaux d'inégale dimension. Au centre apparaît le Christ descendu de la croix entre la sainte Vierge, saint Jean et la Magdeleine, à droite saint Michel terrassant le diable, à gauche saint Etienne à genoux une palme en main : on lit au haut ce verset écrit en capitales romaines : IN SALLICIBVS IN MEDIO EIVS SVSPENDIMVS ORGANA

(1) Les tapisseries d'Arras dont l'authenticité m'est démontrée, sont tramées verticalement à l'aiguille, sur une chaîne en laine brute tordue au rouet ; l'une d'elles qui appartient à M. Ch. d'Averdoing, peintre à Paris, est marquée de deux A placés vers les angles supérieurs.



NOSTRA. Le dessin des figures est très-beau et empreint d'un sentiment religieux prononcé. Cette tapisserie a été agrandie : 1° avec l'orfroi du treizième siècle décrit à l'article *Broderies diverses*; 2° avec un autre morceau d'Arras du seizième siècle, historié d'arbres, d'oiseaux, de licornes, d'édicules, d'un saint Jean-Baptiste et d'un Jonas sous le figuier; 3° avec une bordure également faite au métier, présentant une série de carrés à fond blanc ou rouge, occupés par des rosaces bleues, alternant avec les lettres gothiques I, V, reliées au moyen d'un nœud, dont les bouts vont se perdre derrière une pleine lune, ou entre les dents d'une tête de mort : l'inscription CINIS ES—MEMENTO, en romaine, complète ce lugubre symbole, que je ne puis appliquer à aucun archevêque de Sens. Le costume de saint Etienne offre une particularité curieuse; contrairement à l'usage, le premier martyr est habillé en sous-diacre, c'est-à-dire vêtu d'une tunique à manches étroites sans étole : une statue du même saint, faisant partie d'un retable du seizième siècle adossé au troisième pilier gauche de la grande nef, porte la dalmatique à larges manches avec l'étole. La confusion opérée depuis entre les vêtements des deux ministres de l'autel n'existait donc pas encore dans les Pays-Bas au seizième siècle.

Je rappelle pour mémoire une très-longue courtine, haute de 0,50, exécutée à l'aiguille au petit point; une main patiente y a représenté une foule de personnages, hommes, femmes et enfants habillés comme au temps de Henri IV, circulant dans un paysage émaillé de fleurs et d'oiseaux.

Toutes ces tapisseries, m'a-t-on assuré, se plaçaient au-dessus de l'autel derrière les chandeliers; je crois qu'on a pu les employer à cet usage, lorsque les retables sculptés sont devenus moins communs, et l'augmentation qu'on leur a fait subir en est la preuve; mais je ne doute pas qu'elles n'aient été primitivement des *pallæ*, *frontalia*, *paramenta*, *antependia*, destinés à orner, les jours de fête, la face antérieure de l'autel. J'ai vu chez M. le président Quenson, à Saint-Omer, une tapisserie rectangulaire datée de 1535, provenant de l'ancienne cathédrale d'Arras, où elle servait d'*antependium*. L'habitude de couvrir la table sainte avec des étoffes précieuses est très-ancienne. Anastase mentionne souvent les *vestes altaris*, dont le *frontale* est un reste; le musée du Louvre possède un fort curieux *antependium* dessiné au lavis sur soie et donné par Charles V à la cathédrale de Narbonne (1), mais j'en connais un plus riche encore

(1) M. Edouard Didron en a exécuté un très-beau dessin, qui fait le plus grand honneur au talent de ce jeune artiste.

dans la collection de M. Ch. Onghena à Gand : cet *opus anglicum*, exécuté sur canevas très-fin, en soie et or de Chypre, présente une quadruple arcature fleurdéliée, abritant deux scènes de la vie d'un évêque martyr et deux épisodes relatifs à saint Jean l'évangéliste (1). J'ai pris avec grand soin le calque colorié d'un rare et précieux monument que l'hôpital civil de Malines n'a pas su garder.

SCULPTURES DU PORTAIL OCCIDENTAL. — Millin trouve le portail de Sens lourd, massif, irrégulier; s'il eût noté que cette construction appartient à deux époques et à deux styles différents, peut-être sa critique eût-elle été moins acerbe : toutefois, parmi les nombreux bas-reliefs qui décorent les pieds-droits, le savant voyageur n'a désigné que l'*Avarice* et la *Prodigalité*, sculptures très-inférieures, ainsi que les statuettes des voussures, aux *Vierges sages* et aux *Vierges folles* qui, toutes mutilées qu'elles soient, m'ont frappé à un haut degré. Plusieurs de ces figures sont empreintes d'un sentiment de l'art antique que je n'ai pas rencontré sur les mêmes sujets, au portail de la cathédrale d'Auxerre; l'une d'elles, que M. Ch. A. Buckler, architecte anglais, a bien voulu copier à mon intention, relève sa tunique magistralement drapée, par un mouvement très-hardi et très-accusé pour le douzième siècle. Ne pourrait-on supposer que l'imagier qui a taillé ces lampadophores, a visité Athènes, soit en voguant vers Jérusalem, soit en rentrant par Venise, et que les merveilles de Phidias gravées dans sa mémoire ont tant soit peu influencé sa manière. J'ai soumis cette opinion, passablement hasardée, à M. le comte de Laborde qui a bien voulu ne pas la trouver insoutenable, et je me suis décidé à la produire sous toutes réserves.

ORNEMENTS DE SAINT EDMÉ, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY. — L'absence de M. l'abbé Chauveau qui avait chez lui les précieuses reliques trouvées dans la tombe de saint Edmé ou Edmond, inhumé en

(1) Ces compositions sont disposées ainsi qu'il suit : 1° un évêque en chasuble et mitre donne sa bénédiction à des infirmes qu'il guérit; 2° le même personnage, dont la sainteté se manifeste par un nimbe, est appréhendé par des soldats qui lui passent la corde au cou pendant qu'il élève la sainte hostie au-dessus de laquelle apparaît N. S. Jésus-Christ vêtu d'une longue robe; 3° saint Jean endormi sur le sein de Notre Seigneur; 4° saint Jean vidant la coupe empoisonnée du proconsul. Je n'ai encore pu déterminer le nom du saint évêque représenté sur cet *antependium*, qui date de la fin du treizième siècle, et qui est aussi précieux par le dessin que par l'exécution

1246 à l'abbaye de Pontigny (1), ne me permit pas de faire de nouvelles et intéressantes études sur l'*opus anglicum*. Heureusement, les beaux dessins de M. Gaussen (2) m'ont consolé un peu d'une contrariété à laquelle j'ai été très-sensible; ces dessins représentent un manipule, un morceau d'orfroi et une sandale, le tout brodé en or sur fond de soie pourpre. Le manipule identique de forme à celui de saint Thomas (preuve de son origine anglaise, puisque les manipules français du treizième siècle sont rectangulaires), est orné d'un entrelacs de rinceaux figurant un 8 couché; des roses marquent les points d'intersection, et des châteaux à trois tours, alternant avec des séraphins nus, pareils à ceux qui décorent la chape de saint Maximin, occupent l'intérieur des ovals. L'orfroi, qui me semble légèrement modifié, devait appartenir à la face antérieure de la chasuble; il figure la Sainte Vierge assise sur un trône abrité par une arcade trilobée; la mère de Dieu, couronnée sans nimbe, porte son divin fils sur le genou gauche; elle a les deux bras étendus en signe d'appel et de miséricorde et tient dans la main gauche la palme destinée aux élus: on lit au-dessus du dossier de la *caïère*, ou trône cette inscription: N. SCA. MARIA (*nostra sancta Maria*) coupée en deux et disposée sur trois lignes horizontales. La sandale, espèce de bottine ou *caliga*, découverte sur le cou-de-pied et montant jusqu'à la cheville, offre une frappante analogie d'ornementation avec la mitre de saint Thomas; les rinceaux placés vers la pointe de la chaussure sont identiques à ceux de la coiffure; mais le dessin, plus svelte et plus dégagé, montre que la solidité du douzième siècle a déjà fait place à une finesse qui plus tard dégénérera en maigreur: toutefois, on ne peut en douter, le même art et le même pays ont produit la sandale et la mitre, et puisque l'une et l'autre proviennent d'un prélat anglais, j'y puise un nouvel argument en faveur de mes précédentes assertions sur l'*opus anglicum*.

CABINET DE M. CHAULAY.—M. Chanlay, héritier de M. de Bonnaire, possède quelques beaux fragments des vitraux de Jean Cousin, au milieu desquels brille, comme un diamant dans son écrin, la fameuse *Eva prima Pandora*, œuvre à peine entrevue par les archéologues et encore moins par les artistes. La plume est impuissante à rendre

(1) Cette tombe avait été ouverte depuis longtemps, car D. Martène cite l'anneau pastoral de saint Edmond, le calice et la patène avec lesquels il fut enterré, pour les avoir vus au trésor de l'Abbaye. *Voyage litt.*, part. I, p. 58.

(2) *Portefeuille archéologique*, pl. 7.

l'effet extraordinaire produit par l'allégorie profano-sacrée de Jean Cousin ; il serait fort à désirer qu'un habile graveur obtint la permission de dessiner une des peintures les plus belles et les plus excentriques de l'école française.

Je ne quitterai pas Sens où j'ai travaillé vingt jours, sans offrir mes remerciements à M. l'abbé Sicardy, secrétaire de l'archevêché, et surtout à M. le chanoine Carlier que j'ai dérangé bien des fois, et qui a montré plus que de la complaisance en se prêtant à mes exigences archéologiques.

#### AUXERRE.

ÉGLISE DE SAINT-EUSÈBE.—SUAIRE DE SAINT GERMAIN.— M. le curé Bernard m'a présenté un assez grand morceau de l'étoffe que, suivant la tradition, l'impératrice Galla Placidia déposa sur le corps de saint Germain, mort à Ravenne en 448. Mon appréciation personnelle s'accorde avec la tradition : cet épais tissu de soie à fond pourpre, semé d'aigles jaunes, tenant dans leur bec un anneau vert, d'où pend une perle de la même couleur, et cantonnés de grandes rosaces, est un véritable double croisé, *octapulum*, une pourpre impériale, *blatthin byzantea cum rosis et aquilis* : viennent à l'appui, le vêtement de Constantin Porphyrogénète gravé dans du Cange (1) et Blaise de Vigenère (2), et l'aigle de la deuxième prophétie de Léon le philosophe, extrait d'un manuscrit grec (3). Si l'on tient compte du laisser-aller un peu fantastique du dessinateur, ce dernier oiseau, qui porte une croix au lieu d'une perle, semble calqué sur les aigles d'Auxerre ; mais ces documents ne remontent pas au delà du neuvième siècle, et les écrivains byzantins s'accordent à dire qu'on ne tissa pas la soie dans l'empire avant le règne de Justinien (4) (527-565). En conséquence, si l'on veut conserver au suaire de saint Germain son antiquité présumée, et si l'on n'admet pas avec le R. P. A. Martin (5), l'existence en Occident d'une industrie textrine alimentée avec des fils venus d'Asie, il faut chercher en Orient l'origine d'une des plus rares et des plus remarquables étoffes qui soient au monde. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux le calque

(1) *Glossarium ad scriptores*, etc. Francfort, 1681. T. I, pl. 6.

(2) *Histoire de Chalcondyle*. T. II, p. 150.

(3) *Histoire de Chalcondyle*. T. II ; *Tableaux prophétiques*, p. 81.

(4) F. Michel, *Recherches sur la fabrication* etc. T. I, p. 31.

(5) *Mélanges d'arch.* T. IV, p. 257.

que j'ai pris à Metz en 1853 et celui que j'ai levé à Auxerre en 1856 ; l'analogie qui règne entre les aigles de la chape de Charlemagne et ceux du suaire de saint Germain est frappante ; les premiers varient de 0,82 à 0,59, les seconds mesurent 0,74 et les rosaces 0,30 ; le même faire se retrouve sur la tête, les serres et le haut des ailes, avec cette différence de la netteté du trait, où le tissage l'emporte toujours sur la broderie. D'autre part, l'ornementation cordiforme de la queue existe également sur le quadrigé du Louvre (1), et les rosaces caractérisent les produits byzantins ; toutefois, les types orientaux n'ayant jamais sensiblement varié, et l'art du bas-empire leur ayant beaucoup emprunté, cette dernière observation n'atténue en rien les rapprochements que j'ai signalés plus haut. Malgré cela, la question industrielle n'est pas encore décidée, car la fabrication des soieries en Occident, avant le sixième siècle, ne me paraissant pas suffisamment démontrée, il faut à mon avis opter pour l'origine orientale du suaire de saint Germain, ou, dans le cas contraire, repousser son authenticité.

*Anciennes plaques en argent ciselé.* — J'avais remarqué sur la chaise de saint Eusèbe, simple coffret moderne en bois peint, quelques plaques d'argent doré et ciselé, paraissant remonter à des temps reculés ; M. l'abbé Bernard a bien voulu me communiquer un document qui en fixe l'origine. Le 6 décembre 1760, en pratiquant une fouille, sur le terrain qu'occupait jadis le sanctuaire de l'église Notre-Dame dans la cité d'Auxerre, on découvrit au centre d'un reste d'autel, deux coffrets en forme de tombeau, scellés dans une pierre creusée, avec des fioles de martyre et des ossements enveloppés d'étoffes. Le premier de ces coffrets était en métal orné de figures d'hommes et d'animaux ; le second, en bois recouvert de lames d'argent ciselé, avec croix pattées et inscriptions en caractères romains. Le chapitre, en date du 4 août 1783, adressa à l'évêque une supplique ayant pour but d'honorer ces reliques ; elle est signée du chanoine Gagneux qui certifie avoir assisté aux fouilles. Les débris des précieux morceaux d'orfèvrerie chrétienne primitive, déterrés en 1760 et aujourd'hui cloués sur de misérables planchettes, consistent en huit plaques : des six appartenant au premier coffret, suivant la pièce émanée de l'abbé Gagneux, quatre représentent un taureau au nimbe orlé de perles, et les deux autres, un personnage à mi-corps, aussi nimbé, tenant à la main une tablette marquée des initiales AT en capitales ; toutes sont encadrées d'une bordure d'en-

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV. pl. 20 et 21.

roulements, dont le type est commun sur les édifices antiques, mais qui apparaissent ici maigres et dégénérés. Les dernières plaques, seul reste du second coffret, sont ornées, la première, d'un lion placé au centre d'un médaillon circulaire à triple bandeau de perles, cantonné de quatre branches de lis ; la deuxième, de vases de martyre, pareils à ceux qu'on trouve gravés sur les *loculi* des catacombes (1), et d'entrelacs formant une croix pattée : une inscription en capitales romaines partage également cette décoration, la voici :

#### ATVIBOIM.

J'ai dessiné de mon mieux la châsse de saint Eusèbe, qui n'avait pas été jusqu'ici appréciée à sa juste valeur.

#### CHABLIS.

COLLECTION DE M. L'ABBÉ THOMAS. — J'avais été prévenu à Auxerre que M. le doyen de Chablis possédait divers morceaux d'étoffes et de broderies du plus haut intérêt ; mon espérance n'a pas été trompée. Cet honorable ecclésiastique, avec le plus louable empressement, a mis son petit trésor à ma disposition, en m'autorisant à décrire et à copier tout ce qui serait à ma convenance ; j'ai, Votre Excellence va s'en convaincre, largement usé de la licence.

*Opereule d'aumonière.* — Je ne crois pas que l'on puisse désigner autrement un morceau de drap d'or rouge, tissé liséré à bâtons rompus et taillé en rond à son extrémité inférieure. Cet opereule large de 0,162, haut de 0,154, est bordé d'un galon d'or uni de 0,014, orlé de rouge et jadis rehaussé de quinze perles serties de même ; le centre est orné d'une broderie au passé, *opus plumarium*, représentant un personnage, tête nue, à cheval, armé d'une lance, vêtu d'une tunique descendant jusqu'à mi-jambes et chaussé de *campagi* à *ligula* rouges : devant lui marche une femme coiffée d'un voile blanc, habillée, par-dessus sa robe courte, d'une sorte de dalmatique que retient une *zona* à double *pedale* triangulaire ; de la main droite, elle élève une grande palme ; dans la main gauche elle tient un objet qui participe du vase cylindrique ou de la tablette. Le cheval, dont le corps était il y a quarante ans semé de perles (2), est

(1) Aringhi, *Roma subterranea*. T. I, p. 608 et 610.

(2) Les traces en sont encore très-visibles ; du reste, M. Thomas m'a affirmé qu'il avait vu détacher les perles de la broderie, au moment où on lui en fit présent.

bleu, avec les sabots blancs, la queue rouge et le harnachement d'or; les costumes sont or et bleu, les carnations blanches; les contours, indiqués en bleu sur les têtes, sont marqués ainsi que les ombres, en larges traits rouges, sur le reste. Le R. P. A. Martin (1), a publié une étoffe byzantine, trouvée à Ratisbonne dans le tombeau de l'évêque Gunther qui vivait au onzième siècle, et sur laquelle figure le triomphe d'un empereur d'Orient; ce sujet offre une singulière analogie avec la broderie de Chablis : la posture des cavaliers, la manière dont ils portent leurs armes, l'allure et le harnachement des chevaux sont presque les mêmes; l'un et l'autre tableau présentent des femmes symboliques; enfin, si l'on tient compte de la différence de travail et des dimensions accordées aux personnages de l'étoffe, cinq fois plus grands que ceux de la broderie, ce qui ne permet pas aux détails de se montrer sur cette dernière, on sera convaincu de la parfaite identité des motifs. Je ne crois donc pas aller trop loin en annonçant que M. l'abbé Thomas possède, soit une bourse byzantine rapportée de la croisade, soit une imitation exécutée pour quelque noble châtelaine.

*Coussinet.* — Morceau carré d'étoffe de soie cramoisie de 0,16 de côté; au centre, un *orbiculus*; aux angles, deux griffons ailés et deux lions passant, l'un des derniers ayant une rose sous la griffe postérieure gauche : le tout en broderie d'or, les contours marqués avec des fils de soie bleue, verte ou blanche. Cet objet, suivant l'appréciation de son propriétaire, serait le *pulvinar* où reposait le doigt de saint Luc, évangéliste, donné par Charlemagne à la cathédrale de Sens. L'attribution est admissible; tissu, dessin et travail ressemblent beaucoup à la chape de Metz; encore un échantillon de l'*opus saracenum* du huitième siècle (2).

*Mitre de saint Edme.* — Fragments de soie blanche brodée en or, auxquels on a essayé de rendre leur forme primitive. Si j'en juge par analogie, le dessin des ailes figurait une étoile flamboyante à six rayons, et le rebras ou l'orfroï, un entrelacs de demi-cercles. L'intérieur des cornes était semé de pois. Un galon d'or quadrillé, fort simple, pouvait également servir d'orfroï; un autre galon bleu fort étroit, orné de fleurs de lis et de chevrons alternatifs, garnissait peut-être le tour de col d'une chasuble.

*Céinture de saint Thomas de Cantorbéry, provenant du trésor de la cathédrale de Sens.* — Doit-on considérer cette bande d'étoffe, fran-

(1) *Mélanges d'arch.* T. II, pl. 32 et 37

(2) *Voyage litt.*, part. I, p. 60.

gée de rouge, bordée d'un étroit galon d'or vivré et large en totalité de 0,6, comme un reste de ceinture ou comme un morceau de manipule? J'ai vu à Cologne (1) une étole de saint Bernard qui ne mesurait que 0,05, et les *cingula* figurés sur les statues de la cathédrale de Chartres sont plus étroits encore. D'autre part, l'objet que j'ai eu sous les yeux, à fond cramoisi traversé par des raies horizontales en or de 0,05, et entièrement couvert d'une frette continue déterminée par des filets verts, a de nombreux rapports avec la ceinture de sainte Afre conservée à Augsbourg (2); malheureusement, j'ignore les dimensions exactes de cette dernière, que je ne connais que par une petite gravure, et je ne puis trancher la difficulté. Toutefois, je pense qu'en supprimant les galons, le tissu de Chablis présenterait une *zona* de raisonnable largeur.

*Suaire.* — Cette étoffe de lin, très-fine, est un tissu liséré du douzième siècle, à peu près orné comme le doublier que j'ai décrit plus haut; l'encadrement du caisson est le même, mais les paons affrontés, sont remplacés par des griffons aptères à long bec et longues oreilles: je ne connais aucun autre spécimen de linge damassé aussi ancien; celui-ci vient de la cathédrale de Sens où il enveloppait des reliques.

ÉGLISE PAROISSIALE. — L'église de Chablis, qui appartient au style dit de transition, a été tout récemment restaurée, et l'architecte chargé de cette besogne difficile, s'en est acquitté avec honneur. Le tympan en plein cintre d'une porte du douzième siècle est orné d'une croix fleurdelisée, chargée en cœur d'un médaillon avec l'agneau divin, accostée, à sa partie supérieure, d'un poisson et d'une colombe symboliques, et à sa base, de deux fleurs de lis au pied nourri. Les vantaux sont maintenus par des pentures en fer forgé d'un beau dessin et d'une conservation satisfaisante, mais l'effet général est altéré par une singulière addition de fers de chevaux ou de mulets, cloués là à la suite d'une épizootie (3). Une statue de saint Pierre en costume de pape, sculptée au treizième siècle, m'a offert un curieux sujet d'étude; le prince des apôtres est coiffé d'une tiare pyramidale octogone, analogue à la mitre de l'évêque Fulbert à Chartres, mais

(1) M. l'abbé Bock a bien voulu me communiquer cette étole en tissu de soie pourpre, semé de rinceaux, de lions et de dragons blancs.

(2) *Basilica SS. Udalrici et Afræ*. Augsbourg, 1653, pl. 22.

(3) Les propriétaires, dont les bêtes de somme avaient été guéries par l'intercession de saint Martin, lui témoignèrent ainsi leur reconnaissance. L'un des fers, muni d'une rehausse, appartenait certainement à quelque animal boiteux.



rehaussée d'escarboucles et de perles ; la tunicelle, à manches collantes et fendue jusqu'à mi-jambes descend fort bas, l'étole est très-étroite, ainsi que le manipule dont le *pedale* s'élargit imperceptiblement. L'orfroi est jeté comme un pallium sur la chasuble à laquelle il n'adhère pas ; on s'en aperçoit à la frange qui garnit ses extrémités ; cette circonstance tend à prouver que l'orfroi n'est autre chose que l'ancien *pallium*, cousu sur la chasuble avec certaines modifications. L'étole que les prêtres orientaux portent encore par dessus leurs vêtements sacerdotaux donne une idée très-nette de la statue de Chablis.

### BRIENON.

EGLISE PAROISSIALE ; *chasuble du quatorzième siècle*. — On attribue à saint Loup de Sens, patron de l'église de Briennon, une ancienne chasuble conservée dans le presbytère de la commune ; l'obligeance extrême de M. le doyen Marcantoni m'a facilité les moyens de dessiner ce vêtement que je vais décrire avec la plus scrupuleuse exactitude, car il est encore inédit. La chasuble de Briennon, longue de 1,45 sur une largeur égale, est échancrée à 0,68 du haut, de manière à se terminer en pointe ; elle est faite d'une étoffe italienne de soie blanche lancée croisée, avec des perroquets, des lions, des cerfs, des hérons, des dragons et des griffons couleur carmélite, disposés par couples sur une ligne verticale de rameaux et de fleurs ; la doublure est en taffetas ponceau très-fort, et l'orfroi façonné à l'espagnole tombe uniformément de chaque côté sans apparence de croix : seulement, la face antérieure est ornée d'une espèce de pectoral ou tau, analogue à celui que j'ai vu sur la chasuble de saint Pierre le dominicain à Toulouse, et le dorsal est accosté, à la hauteur des épaules, de deux écussons armoriés. Cet orfroi, large de 0,111, tissé liséré en or et soie, figure un fretté rouge, vert et blanc, alternant avec un sautoir chargé de cinq fleurs de lis d'or sur champ d'azur ; le tour de cou offre le même dessin un peu modifié. Les écussons brodés en or sur fond de soie portent parti, 1<sup>o</sup> semé de France, 2<sup>o</sup> coupé de Navarre et d'Evreux, armoiries qui ne peuvent s'appliquer qu'à une seule reine, Blanche, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, seconde femme de Philippe de Valois, mariée en 1349, morte en 1398. Il faut donc comprendre entre ces deux dates extrêmes le beau présent offert par une main royale à l'église de Briennon (1). Toutefois, l'étole

(1) La disposition à l'espagnole des orfrois, disposition que je n'ai rencontrée, en France, que sur les chasubles dominicaines de Toulouse.

de même étoffe qui accompagne la chasuble prouve qu'il ne faut pas avancer trop loin dans le quatorzième siècle; elle est étroite (0,07 et 0,10 aux extrémités légèrement arrondies du pedale), et garnie au bas d'une frange très-courte, blanche, rouge et verte. Le manipule et le voile de calice appartiennent au dix-septième siècle. Je ne dois pas oublier un *cingulum* large de 0,04, qui maintient aujourd'hui la chasuble contre le corps, pour laisser aux bras plus de liberté; il est en tissu de soie rose sèche liséré d'or, figurant un réticulé à mailles hexagones ouvertes en haut et en bas, avec un petit oiseau ou un lis à l'intérieur (1).

*Crosse antique.* — M. l'abbé Marcantoni m'a montré aussi un bâton singulier récemment publié par le R. P. A. Martin (2). La hampe est divisée par une bague en cuivre doré de 0,038; la partie supérieure en bois de pommier, percé d'un trou pour y mettre un cordon, mesure 0,435 et l'inférieure, tournée en bois de chêne, 0,655. La tête, se compose d'un dé polygonal en cuivre orné d'un *opus reticulatum* gravé au pointillé, sur lequel s'emmanche horizontalement un morceau de cristal ovoïde tronqué, surmonté d'un gros cabochon blanc formant pommeau. La pointe, aussi en cuivre doré et gravé, a 0,14 de long; elle s'aiguise en pyramide octogone, amortie par une spérule d'où s'échappe une olive. L'ensemble a une hauteur totale de 1,35 et repose dans une custode de cuir du quinzième siècle, dont les gaufrures élégantes dessinent des spirales et des feuilles de chêne. Les exemples de crosses pastorales en forme de *tau* sont assez communs aux dixième et onzième siècles, mais je n'oserais attribuer une aussi haute antiquité au *baculus* de Briénon, malgré sa dénomination de *canne de Saint-Loup*; je ne vois donc en lui qu'un rare et curieux spécimen de fêrulle ou bâton de chantre, dont la pointe courbée peut-être intentionnellement permettait à l'*episcopus chori* de secouer, *excitare*, les clercs endormis pendant les offices nocturnes, en les appréhendant par la manche ou le capuchon (3).

s'explique par le nom de la donatrice; j'avais songé d'abord à attribuer aussi à l'Andalousie, l'étoffe du fond, mais les tissus espagnols, publiés dans les *Mélanges d'archéologie*, t. III, n'ont aucun rapport avec elle; en revanche, elle ressemble au brocard rouge italien, figuré sur la planche 23, tome III de l'ouvrage précité.

(1) Cette étoffe ressemble au vêtement de Charles de Blois. *Mélanges*. T. III, pl. 27, A.

(2) *Mélanges*. T. IV, p. 173.

(3) En parcourant le travail du R. P. Martin, imprimé postérieurement

## AVIGNON.

J'avais dans mon précédent rapport manifesté une assez méchante humeur à l'encontre des habitants d'Avignon ; ils ont eu le bon esprit de ne pas m'en garder rancune, et j'ai trouvé cette fois en MM. Deloye, conservateur du musée Calvet, A. Canon, que j'ai déjà recommandé à Votre Excellence, et l'abbé Pougnet, des guides aussi obligeants qu'instruits : grâce à ces aimables *ciceroni*, je suis aujourd'hui en mesure de combler une vaste lacune et d'apaiser les scrupules de ma conscience.

EGLISE SAINT-PIERRE; *vêtements du bienheureux Pierre de Luxembourg; Dalmatique.* — Né le 20 juillet 1369 à Ligny en Barrois, de Guy, châtelain de Lille, et de Mathilde de Châtillon, fille de Guy, comte de Saint-Pol (1), Pierre de Luxembourg, d'abord chanoine de Paris, puis évêque de Metz, fut créé cardinal diacre du titre de Saint-Georges *in velabro* par l'antipape Robert de Genève, et mourut à Villeneuve-lez-Avignon, le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans. Ciaconius, place au rang des pseudo-cardinaux, ce noble jeune homme, qui n'en fut pas moins béatifié, en 1527, par un autre Clément VII, assis légitimement cette fois sur la chaire de Saint-Pierre. Cependant, lorsqu'il s'agit d'offrir un nouveau saint à la vénération des fidèles, la voix du peuple devance assez souvent les sages lenteurs qui permettent à l'Église de prévenir bien des abus ; c'est ce qui advint pour Pierre de Luxembourg : honoré immédiatement après sa mort, et par les pauvres qu'il avait nourris, et par les habitants du pays témoins de ses vertus, on conserva comme reliques tous les objets à son usage. L'existence du vêtement dont je vais m'occuper n'est due qu'à cet enthousiasme instantané. La dalmatique du cardinal de Luxembourg étendue, prend exactement la forme d'un T dont la hampe serait beaucoup plus épaisse que la traverse ; sa longueur est de 1,05, sa largeur de 0,70 : les manches fermées ont 0,23 sur 0,32. Le corps est en tissu de soie blanche, croisé espouliné, semé de perroquets, d'hippogriffes et de geais, disposés parmi des guirlandes et des bouquets, le tout d'or avec quelques points de soie cramoisie : les parements du bas et des

à mon retour, j'ai éprouvé la vive satisfaction de me trouver d'accord sur bien des points avec cet illustre savant.

(1) Et non de Hugues de Champagne, comme l'avance M. Canon. *Hist. du B. Pierre de Luxembourg*, p. 49.

manches, qui semblent avoir été raccommo­dées, présentent deux étoffes analogues à la première, mais à fond rouge; l'une montre des cygnes essorants d'un merveilleux dessin; l'autre, des biches et des oiseaux entourés des caprices d'une végétation fantastique. L'examen le plus superficiel de ces trois tissus y fait reconnaître le cachet de l'industrie italienne; le R. P. A. Martin (1) et l'abbé Bock (2) en ont publié plusieurs qui sont de la même famille; j'en ai vu un grand nombre à Cologne, chez ce dernier savant, qui possède la plus riche collection textrine qui soit au monde. Le tour de cou, est en étroit galon rouge, de même travail que ceux de Briennon; une frette verte, encadrée de violet, y marque le devant et le derrière (3).

*Chapeau de cardinal.* — M. l'abbé Bock qui a parcouru en tous sens l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, à la recherche des anciens costumes ecclésiastiques, m'a affirmé que le chapeau du B. Pierre de Luxembourg était, de tous ceux qu'il avait vus, le seul auquel il reconnût un caractère d'authenticité. La coiffure cardinalice du quatorzième siècle ne ressemblait nullement à celle des cardinaux actuels; celle-ci est un véritable *petasus* de 0,43 de diamètre bords compris, dont la coiffe, haute de 0,09, emboîtait parfaitement une tête longue de 0,17; la carcasse, en paille grossière, que protègent deux feuilles de carton, est recouverte d'un satin rouge feu, plissé autour de la forme, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'un des cordons, qui pouvaient avoir 0,70 de long, a été enlevé, et les huit *flocchi* (4), qui subsistent encore, sont loin d'être intacts; ces *flocchi*, de soie rouge et cannetille capricieusement nattée et contournée, sont impossibles à décrire; toutefois, un fait positif ressort de leur examen, c'est que l'usage d'en mettre trente au chapeau cardinalice est relativement moderne, car celui d'Avignon n'en avait que dix (5).

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 26.

(2) *Geschichte der liturgischen gewänder des mittelalters*, von F. Bock. Bonn, 1856, 1. lieferung, taf. XIV.

(3) Les vêtements du bienheureux Pierre de Luxembourg ont été décrits ailleurs avec plus de zèle que d'exactitude.

(4) Un de ces *flocchi*, donné à Mgr de Prilly, figure aujourd'hui parmi les reliques de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

(5) Le chapeau rouge est porté par les cardinaux depuis le concile de Lyon, en 1245, et dès le quatorzième siècle il timbre leurs armoiries; mais le nombre des *flocchi* n'est pas déterminé. Un chapeau cardinalice, semblable à celui du B. Pierre de Luxembourg, et figuré sur une charte de

*Chasuble du seizième siècle.* — M. l'abbé Carbonnel, curé de Saint-Pierre, m'a communiqué une magnifique chasuble de velours cramoisi, garnie d'orfrois richement brodés en or et soie de couleur ; la croix est ornée de cinq caissons alternant avec deux grands losanges : on y voit les figures à mi-corps de la sainte Vierge portant l'enfant Jésus, de saint Philippe avec sa croix, de saint Jacques le Mineur, caractérisé par une massue, de saint Barthélémy tenant un rasoir, de saint Mathias armé d'une hallebarde. Le devant représente saint Matthieu avec une bourse et saint Simon avec une scie. Les espaces compris entre les caissons et les losanges, et l'intérieur de ces derniers, sont couverts de rinceaux courants de vigne, de trèfles et d'étoiles ; le dessin est bon, et l'exécution parfaite justifie la réputation dont jouissaient autrefois les brodeurs avignonnais.

PETIT SÉMINAIRE. *Sandales du Bienheureux Pierre de Luxembourg.* — Ces sandales, en maroquin noir bordé de peau rouge, n'ont pas de quartiers ; l'empaigne est très-découverte et fendue en cœur à la pointe du pied ; la semelle, épaisse de 0,005, a une trépointe de cuir rouge piqué en soie blanche. La longueur de ces espèces de babouches, qui ne portent aucune trace de ligaments, est de 0,26 ; l'empaigne et la semelle sont ornées d'un élégant entrelacs cruciforme gaufré ; cette dernière est, en outre, bordée à l'intérieur d'un filet et d'un cordon de roses également gaufrées. J'ai dessiné exactement la chaussure du B. cardinal : les monuments de cette catégorie sont si rares qu'il est utile de les faire connaître (1).

Je m'abstiens, et pour cause, de décrire ici une longue bande, où l'étoffe rouge des parements de la dalmatique alterne avec un tissu de soie blanche liséré à fleurs vertes ; on la montre à Saint-Pierre comme l'étole du B. Pierre de Luxembourg : je n'y vois, pour mon compte, que des morceaux d'ornements cousus les uns aux autres. Il en est de même d'une bourse de calice conservée à la cathédrale, et que l'on attribue au pape Innocent VI : loin d'appartenir au quatorzième siècle, cette bourse ne remonte certainement pas au quinzième.

MUSÉE CALVET. — Le Musée est très-riche en monuments sculptés ou peints, indispensables à étudier, pour quiconque voudra écrire

Jean de Lorraine, archevêque de Reims (1533), n'en a que quatre. *Portefeuille archéologique.* Chap. III, p. 9, pl. 2.

(1) J'ai calqué ou dessiné consciencieusement, tous les ornements du B. Pierre de Luxembourg conservés à Avignon ; ils proviennent du couvent des Célestins de cette ville.

l'histoire du costume ecclésiastique, pendant le séjour des souverains pontifes à Avignon; je vais offrir à Votre Excellence un extrait des notes que j'ai prises en parcourant les galeries.

*Sculpture. Tombeau du cardinal de La Grange, évêque d'Amiens, mort en 1402.* — Chasuble à *tau* richement brodé, avec les figures du Christ en croix entre la Sainte Vierge et saint Jean, que suivent chacun une sainte femme portant un vase de parfums; sous les mains de la statue, on voit apparaître les têtes de saint Pierre et saint Paul, et, plus bas, les fragments de deux saints martyrs. Amict orné de perles et de têtes humaines. Parements d'aube avec les monogrammes I. H. S. X. P. S. Gants décorés d'un filet de perles circulaire, encadrant une croix à cœur d'escarboucle.

*Tombeau du B. Pierre de Luxembourg.* — Il n'en reste que la mitre, pointue et assez élevée, comme les mitres italiennes; quatre rosaces accostent l'orfrois central.

*Tête de l'antipape Clément VII.* — La tête de Robert de Genève, seul débris de son cénotaphe, repose sur deux coussins d'étoffe à dessins en relief, l'un semé de quatre feuilles, l'autre quadrillé, inscrivant des rosaces et des clefs en sautoir alternatives; la tiare à fanons est de forme conique.

*Tombeau d'Urbain V.* — La statue de ce pape, mort en 1370, offre la singularité d'un *pallium*, mis au-dessus d'un orfrois fixé sur la chasuble au moyen de trois épingles; j'ai déjà remarqué, à Chablis, cette disposition peut-être spéciale aux souverains Pontifes.

*Saint Lazare.* — Costume épiscopal complet du quinzième siècle; la croix, brodée de feuilles de chardon, est placée sur la face antérieure de la chasuble, suivant la coutume italienne: la tunicelle est fendue jusqu'à la taille; la mitre est élevée.

*Peinture. Portrait du B. Pierre de Luxembourg.* — Ce tableau, peint sur bois, vient du couvent des Célestins; il a dû être exécuté peu après la mort du saint, qui est représenté à genoux sur un prie-Dieu; la tête, nimbée, admirable d'expression, se détache sur un fond d'or à grands fleurons (1).

*Saint Laurent, diacre.* — École italienne du quinzième siècle;

(1) Van den Enden a reproduit par la gravure une vague imitation de ce tableau, *Pœmata cœlestina P. F. Nicolai de la Ville, atrebat. Louvain, 1646*; la tête est très-ressemblante. On lit au bas de la page: *Effig. illust. prin. B. Petri de Luxemburgo, epis. Met. et card. qui obiit Aven. a°. 1387, sepultus in cœnob. cœlestinorum.*

dalmatique noire à pectoral rouge, manches larges : garniture de franges rouges, abaissée sous un galon d'or.

*Evêque.* — Tableau vénitien de la fin du quinzième siècle, chape de brocard d'or à fleurs, retenue par un *monile* ou fermail trilobé.

*Evêque.* — Peinture italienne du quinzième siècle ; pluvial violet à fleurages d'or, garni d'une énorme frange ; orfroi orné de perles ; tunicelle en brocard d'or rouge ; mitre blanche ; crosse ciselée.

*Diacre italien du quatorzième siècle.* — Dalmatique rouge, flottante ; parements rectangulaires, très-étroits, cousus sur la poitrine et à la hauteur du genou (1) ; un galon d'or borde les manches demi larges et le tour du cou : les bords de la fente ouverte jusqu'à mi-cuisses et l'extrémité inférieure, sont dénués d'ornements.

*Tryptique byzantin.* — Quatre évêques en costume pontifical figurent sur ce tableau, dont les dimensions sont fort exigües.

*Orfèvrerie.* — Crosse épiscopale du treizième siècle en cuivre doré ; la volute, formée par un serpent contourné, a, pour motif central, le couronnement de la Sainte Vierge par le Christ en costume royal ; le nœud ou spérule est orné de dragons. Un ciboire du treizième siècle, en cuivre doré et émaillé, présente une forme singulière ; il est porté sur un pédicule assez élevé, et le couvercle s'effile en longue pointe amortie par une boule : je n'en ai jamais vu d'un galbe aussi exagéré.

*Ferromerie.* — Un curieux porte-flambeau ou bras triangulaire en fer découpé, du quatorzième siècle.

#### VILLENEUVE-LES-AVIGNON.

Villeneuve est une cité déchue, bâtie en amphithéâtre sur un roc pelé, en face de la riante ville des papes ; tout y respire la misère et l'abandon. Je l'ai visitée en compagnie de MM. Deloye et Canon ; aussi, malgré une course pénible sur un pavé que la nature seule avait taillé, je n'ai pas eu lieu de regretter mon excursion.

HÔPITAL CIVIL : *Ornements du pape Innocent VI.* — Madame la supérieure, religieuse d'une haute distinction et d'une bonté parfaite, a retiré d'une armoire, où ils sont soigneusement enfermés, une

(1) Cette disposition, qui rappelle la tunicelle de saint Louis d'Anjou, conservée à Brignoles, assigne au tableau une date reculée ; la dalmatique du B. Pierre de Luxembourg est coupée sur un tout autre modèle.

chasuble, un manipule, une étole et une bourse ou palle de calice, que la tradition attribue au pape Innocent VI, mort en 1362; ils viennent tous de la Chartreuse bâtie par ce souverain Pontife. La palle, de satin blanc, brodée en soie, perles et cannetilles d'or ou d'argent, semble une œuvre du dix-septième siècle; j'en dirai autant de l'orfroi de la chasuble, lourd travail, où des vases de roses et d'œuillets, mêlés à des fleurs de toute espèce et de toute couleur, s'entassent sur un fond de drap d'argent. L'étole et le manipule, pareils à l'orfroi, larges de 0,08, s'épanouissent brusquement en *pedale* triangulaire de 0,17, à la base, forme relativement moderne; tous deux sont garnis d'une frange rouge, et le manipule conserve un cordon terminé par un gland en passementerie de soie rouge et or, analogue aux *fiochi* du chapeau cardinalice d'Avignon. La chasuble, indignement retaillée par un récent acte de vandalisme, est en merveilleux velours de Gênes, à grands ramages rouges bouclés d'or, se détachant en relief sur un tissu de soie jaune lamée d'or. Cette admirable étoffe est si fraîche, qu'elle paraît sortir des mains de l'ouvrier: il n'est donc pas étonnant que M. le baron de Guilhermy, encore impressionné par cette circonstance, et peut-être aussi par le travail de l'orfroi, ait hésité à lui accorder une date reculée. Toutefois, l'opinion émise par mon savant collègue (1), opinion que j'avais d'abord partagée, m'ayant fortement donné à réfléchir, je me suis livré à une série de recherches, qui, de mon cabinet, m'ont entraîné en Belgique, et finalement, sur les bords du Rhin. La seule faveur que je solliciterai de Votre Excellence, pour compenser un voyage non porté au budget de son ministère, est l'autorisation d'aborder ici, certains détails plus étendus, que ne le comporte d'habitude un simple rapport. L'identité de la chasuble d'Innocent VI est fondée sur la tradition; Dom Bernard de Montfaucon, qui la vit en 1698, la décrit en ces termes: « *Est ibidem, ad alteram scilicet flumini oram, cartusianorum cenobium, excitatum et pinguis-  
fundis ditatum, ab Innocentio VI summo pont. Hujus Casula visitur thesauro, formâ ad circinum rotundâ, in cujus centro foramen  
est inserendo capiti, in anteriore parte, crux acâ depicta* (2). » Le texte du savant bénédictin, concorde d'un bout à l'autre, avec les rapports verbaux des personnes qui avaient examiné le vêtement avant sa mutilation; il prouve, en outre, que cette chasuble était façonnée à l'italienne, c'est-à-dire avec la croix sur la poitrine: or,

(1) *Bulletin du Comité*, t. III, p. 395.

(2) *Diarium italicum*, p. 4.



nonobstant les monuments figurés au seizième siècle (1), peut-être même au quinzième, la mode des chasubles, arrondies au compas, *ad circum rotundæ*, était déjà passée en France et certainement en Italie; il faut donc remonter plus loin encore. Voyons si l'étude comparée des tissus ne viendra pas en aide à l'argument sérieux fourni par la coupe. Les étoffes à grands ramages se rencontrent fréquemment sur les ouvrages des vieux maîtres; elles se ressemblent toutes au premier aspect; mais, en les étudiant avec attention, on y reconnaît une différence: moins le dessin est ancien, plus il est lourd et empâté. J'en pourrais citer une foule d'exemples, depuis le flamand Claeysens (1575) et Titien, jusqu'à Memling, les tableaux de Notre-Dame-du-Puy, à Amiens, les anonymes de la collection Vauertborn, au musée d'Anvers, les peintres de Cologne et Van Eyck. De plus, les artistes ont toujours été quelque peu archéologues; Titien, sur son saint Nicolas, reproduit à peu près l'étoffe d'une chasuble donnée, vers 1450, à la Sainte Chapelle de Vic-le-Comte, par Bertrand de La Tour d'Auvergne (2); Quintin Metsys imite, à Anvers, à sa manière il est vrai, les tissus rouges de la dalmatique d'Avignon et les place à côté d'une robe brodée dans un incroyable style renaissance (3). Jean Van Eyck, sur un tableau de l'Académie de Bruges (la Sainte Vierge et l'enfant Jésus, 1436), a peint un *compomélis*, dont les ramages, beaucoup plus épais que les fins enroulements de l'étoffe de Villeneuve, ont, avec ces derniers, un air de famille qui doit les faire attribuer à la même industrie. Que l'on tienne compte des distances, de la difficulté des communications, voire même du goût inné des artistes, pour ce qui rappelle des temps antérieurs, et le quatorzième siècle sera promptement atteint. Les ramages, d'ailleurs, n'ont pas une origine aussi récente qu'on le suppose: je les trouve nettement accusés sur un brocard hispano-arabe du treizième siècle, publié par M. l'abbé Bock (4), et même sur la dalmatique de saint Udalric, évêque d'Augsbourg en 955 (5). Quand

(1) Je trouve une preuve de ce que j'avance, dans la chasuble que Liévin Hughenois, abbé de Saint-Bavon, mort en 1527, donna à son église; j'ai vu cet ornement à la cathédrale de Gand, il est garni d'un large orfroi en haute lisse d'Arras, figurant un païre dont les branches forment épaulières.

(2) Baluze, *Hist. généal. de la maison de La Tour d'Auvergne*, t. I, p. 332.

(3) *Jésus mis au tombeau*, musée d'Anvers, n° 32.

(4) *Geschichte der liturgischen gewänder*, 1. lief. taf. VI.

(5) *Basilica ss. Udalrici et Afræ*, pl. 24. En enlevant trois siècles à ce tissu, il lui resterait encore une antiquité suffisante.

les faits sont à peu près d'accord avec la tradition, pourquoi rejeter celle-ci, toujours respectable chaque fois qu'on n'a pas d'excellentes raisons à lui opposer. Je sais bien que l'on m'objectera la broderie de l'orfroi, clairement indiquée par Montfaucon ; mais je persiste à dire que cet orfroi a été rapporté après coup ; car la forme de l'étole et du manipule appartient au seizième siècle, et la chasuble, qui revêt l'effigie d'Innocent VI sur son tombeau (1), n'a d'autre ornement qu'un étroit galon. Au reste, si l'on veut admettre que l'orfroi soit contemporain de l'étoffe, je crois avoir démontré assez clairement l'antiquité de cette dernière, pour qu'une assertion, dépourvue de fondements solides, ne puisse l'ébranler ; dans ce cas, il faudrait envisager le fouillis de bouquets, entassés sur l'orfroi, comme une fantaisie exceptionnelle des brodeurs avignonnais. Assez de faits, bien autrement extraordinaires, ont été mis au jour depuis quelques années, et.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

*Couronnement de la Sainte Vierge.* — Ce tableau italien du quinzième siècle, peint sur fond d'or, est très-curieux ; le groupe principal est remarquablement exécuté, et les accessoires sont empreints d'un sentiment naïf et religieux ; il est triste de penser qu'une œuvre d'art aussi intéressante, demeure enfouie dans une salle basse où l'humidité la dégrade.

ÉGLISE PAROISSIALE. — M. Canon n'a fait apporter par le sacristain, un voile de calice, qui m'a semblé appartenir à l'ornement de la palle ci-dessus mentionnée ; même étoffe, même travail, même style ; c'est fort joli assurément ; mais, quand un dessin peut aussi bien convenir à un usage profane qu'à un usage liturgique, il devient, à mon sens, indigne des choses saintes. L'église paroissiale, autrefois collégiale de Villeneuve, a dû être fort riche ; elle possède encore quelques restes de son antique splendeur, sans compter les dépouilles opimes des monastères qui l'environnaient ; on y voit un siège épiscopal en marbre blanc, dont les accoudoirs figurent des chérubins, et les pieds, des griffes de lion ; il a été sculpté au dix-septième siècle, ainsi que le maître-autel échappé à la ruine des

(1) Le tombeau d'Innocent VI était placé, avant la révolution, dans la chartreuse fondée par ce souverain Pontife ; on a depuis réédifié le monument au centre de la chapelle de l'hôpital où je l'ai examiné tout à mon aise.

Bénédictins de Saint-André : ce maître-autel, que beaucoup de cathédrales seraient heureuses d'avoir, est orné, sur sa face antérieure, d'un Christ étendu mort ; le tabernacle, flanqué de deux adorateurs, représente un groupe d'anges élevant la croix triomphante, le tout en marbre blanc et d'un bon travail. Plusieurs tableaux anciens, malheureusement ensevelis dans une obscurité profonde, ont captivé mon attention ; j'ai entrevu, je ne puis dire étudié, ne pouvant vaincre l'obstacle insurmontable du manque de jour, une vaste peinture italienne du quinzième siècle, où la Vierge, saint Jean, la Magdelaine et le donataire, chanoine en rochet, personnages très-bien dessinés, se détachent sur le fond d'or avec une vigueur remarquable.


CHARTREUSE DU VAL DE BÉNÉDICTION. — Dans la chapelle polygonale attenante au réfectoire du couvent fondé par Innocent VI, existe encore, une fresque due à un pinceau italien du quatorzième siècle. L'artiste a retracé sur le mur la vie de saint Jean-Baptiste ; des anges voltigent autour de la coupole, et l'intrados des grands arcs est orné de caissons. Il serait temps que l'Etat prit en commisération, ces œuvres d'art exposées aux intempéries de l'atmosphère, et, qui pis est, aux égratignures des fagots, qu'un propriétaire ignorant ou nécessaire, place chaque année, dans le lieu saint transformé en grange.

#### APT.

ANCIENNE CATHÉDRALE DE NOTRE-DAME : *Voile de sainte Anne*. — La petite ville d'Apt était une des stations marquées à l'avance sur mon itinéraire ; je devais y dessiner un voile attribué à sainte Anne, voile dont on m'avait montré la copie à la bibliothèque publique d'Avignon. Grâce à la bienveillante autorisation de Mgr De Belay, j'étais certain de rencontrer, ce qui advint en effet, un accueil favorable auprès de M. l'archiprêtre Arnaud, mais les déceptions surprennent toujours à l'heure où l'on s'y attend le moins ; malgré la bonne volonté de M. le curé, malgré les efforts réitérés de MM. les marguilliers Seynard et Jean qui se joignirent à moi, il fut impossible d'extraire le précieux tissu du vase de verre à col étroit qui le renferme (1). M. l'abbé Gay avait été plus heureux quelque temps au-

(1) Cette bouteille est un *fiasco* en verre de Venise émaillé du seizième siècle.

paravant; cet ecclésiastique a calqué et reproduit en entier, sur fine toile de coton, l'un des plus rares monuments textirins qui soient connus; un défaut de précautions en le replaçant a été cause de mon désappointement: toutefois, j'ai eu le loisir d'examiner à mon aise un assez long morceau, que j'ai fait sortir de la bouteille au moyen d'un bâton pointu, et j'ai pu reconnaître une mousseline arabe, brochée d'or et de soie, à la manière des chefs de nos pièces de madapolam, imités eux-mêmes des marques de fabrication indoues. La copie exécutée par M. Gay, copie que j'ai relevée en partie, m'aidera à compléter un travail désormais inexécutable; car l'original est si éraillé, qu'on ne peut plus l'avoir en entier sans briser sa custode, parti violent toujours regrettable à prendre.

Le voile de sainte Anne consiste en un rectangle de mousseline, genre de l'Inde, large de trois mètres environ, sur 1,65 de hauteur; il est traversé sur chacun de ses petits côtés par trois raies parallèles, brochées en or et soie; les deux extrêmes, de 0,027, présentent une espèce d'entrelacs blanc encadrant des oiseaux d'or et des fleurs de même sur fond rose, ornementation qui n'est pas sans analogie avec une étoffe conservée aux archives de Notre-Dame de Paris (1). La bande intermédiaire, large de 0,082, aussi fond d'or, se subdivise elle-même en cinq parties, 1<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> une bordure à  noirs, lisérée de rouge, de blanc et de bleu; 2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> une ligne de caractères arabes bleus; 3<sup>o</sup> au centre, enfin, un entrelacs avec des chiens et des perroquets affrontés, séparés par un rameau vert. Le milieu du voile est partagé verticalement, dans le sens de sa hauteur, par une bande de 0,065 figurant une chaîne à gros anneaux, interrompue par trois médaillons circulaires équidistants, encadrés d'une légende arabe en lettres rouges. Les sujets inscrits dans ces médaillons, dont le premier mesure 0,285 de diamètre et les autres 0,155, sont identiques; ils représentent deux sphynx couronnés, adossés, les queues entrelacées et les ailes amorties par une tête de cheval: le fond est d'or, les traits et ornements sont bleus, verts, rose foncé, blanc et noirs. D'après ce que j'ai vu moi-même sur le tissu, M. Gay a été impuissant à relever les caractères de la bordure; il y avait là des difficultés matérielles qu'une connaissance profonde de la paléographie orientale aurait surmontées avec peine; je crois qu'il a été plus heureux vis-à-vis des

(1) Willeman, *Monuments inédits*, pl. cxxix

inscriptions centrales. MM. Lehir et de Quatremère ont lu, sur le calque qu'il leur a transmis : *L'imam Aboul-Cassem-Mostali-Billah, prince des croyants, la bénédiction de Dieu soit sur lui et ses enfants* (1). Si les deux orientalistes précités n'ont pas commis d'erreur, le khalife fatimite Mostali étant monté sur le trône en 1094, le voile d'Apt se trouve être contemporain de la prise de Jérusalem par les croisés. L'histoire, du reste, ne vient en aucune manière contredire la version de MM. Lehir et de Quatremère : Raimbaud de Simiane, Guillaume de Sabran, chevaliers aptésiens, et Isoard, évêque d'Apt, faisaient partie de la première croisade : il est donc vraisemblable qu'un voile précieux, dépouille opime arrachée au harem de quelque riche musulman, ait été offert par l'un de ces illustres personnages au sanctuaire de sainte Anne, vénéré dans leur patrie depuis les temps les plus reculés ; l'ignorance, les années et l'habitude auront ensuite fait attribuer à la mère de la sainte Vierge un présent déposé sur son autel. La matière première et l'usage rapprochent seuls le tissu d'Apt du voile de la Vierge autrefois conservé à Chartres ; si j'en juge par le dessin de M. Willemain (2), ce dernier, broché de croix grecques et de lions, appartient à l'industrie byzantine (3).

(1) *Le pèlerinage de sainte Anne*, par M. l'abbé Gay, p. 87. Ces inscriptions sont conçues en caractères arrondis et allongés, n'ayant aucun rapport avec ceux que je trouve sur les étoffes de Toulouse et de Notre-Dame de Paris, mais d'une forme analogue aux lettres qu'on voit sur les *tibialia* d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés, publiés par Willemain, *Monuments inédits*, pl. xv, et dans la *Statistique monumentale de Paris*, pl. xix. MM. Reinaud et de Longpérier, membres de l'Institut, à qui j'ai soumis mes calques, ont de suite reconnu le nom du kalife Mostali. Voir, Reinaud, *Rapport sur la chape arabe de Chinon*, p. 10, note 1.

(2) Willemain, *Monuments inédits*, pl. xvi.

(3) N'ayant pas vu, de mes propres yeux, la partie centrale du voile d'Apt, j'avais cru qu'elle était tissée comme les bordures, et je ne pouvais trop m'expliquer pourquoi une étoffe fabriquée à Mossoul portait le nom d'un kalife d'Égypte. Un examen sérieux m'a fait reconnaître dans les lettres des inscriptions disposées autour des médaillons, une irrégularité que n'offrent pas les autres caractères, d'où je conclus que les premières ont pu être brodées après coup ; mais alors la présence des symboles chaldéens n'est plus suffisamment justifiée, puisque la reproduction des êtres animés est formellement interdite aux vrais musulmans : une magnifique écharpe conservée dans la cathédrale d'Autun résout la difficulté. Ce tissu, que M. Reinaud doit incessamment publier, et que je

*Objets divers.* — Le trésor de la chapelle Sainte-Anne placé au-dessus de l'autel, sous la garantie d'une forte grille de fer, a été dépouillé en 1792 ; mais il conserve encore quelques monuments précieux à plus d'un titre ; outre la fiasque et le voile, on n'y a montré : 1° une châsse en cuivre doré et émaillé du douzième siècle, avec figures à mi-corps, d'un beau style ; 2° un coffret du quinzième siècle, en pâte dorée et colorée, orné d'inscriptions, de fleurs et d'animaux ; 3° le livre d'heures de sainte Delphine de Sabran, manuscrit sur vélin, à miniatures, du quatorzième siècle, dont l'authenticité me semble bien prouvée.

*Ancien maître-autel.* — Cet autel-tombeau date du treizième siècle ; il est en marbre blanc que les années ont fortement coloré en jaune et orné de sculptures sur les quatre faces : sa table, munie d'une moulure creusée en gouttière pour maintenir les saintes espèces, remonte au neuvième ou peut-être au huitième siècle. Il est fâcheux que la mode ait relégué dans un coin un monument vénérable, bien digne de reprendre la place qu'il occupait jadis au milieu du sanctuaire.

*Sarcophage gallo-romain.* — On l'a trouvé caché sous la boiserie d'un autel ; il est en marbre blanc, appartient à la décadence de l'art

viens de dessiner en entier, grâce à la complaisance de M. l'abbé Devoucoux, est couvert de broderies en or et soie représentant des sphinx ailés ou aptères, alternant avec des lignes de cavaliers chassant à l'aide du faucon ou du guépard ; on y lit en petits caractères arabes le nom d'*Al Mufadar*, ministre d'un kalife omniade de Cordoue, qui vivait au commencement du onzième siècle, et cependant le fait des personnages, leurs costumes, la chasse au guépard, divertissement propre aux habitants de l'Asie centrale, indiquent des ouvriers soit guèbres, soit de la secte d'Ali. mélange, on le sait, des doctrines de Zoroastre et de Mahomet. et par conséquent un lieu de fabrication placé en Perse ou dans une contrée voisine. D'autre part, l'*opus sarracenum* employé par l'artisan est presque identique aux broderies de la chape dite de Charlemagne, à Metz, vêtement dont l'origine asiatique n'est pas contestable. Or, si l'on groupe ensemble la nature du voile d'Apt, l'ornementation qui le caractérise et les procédés vraisemblablement mis en usage pour le terminer, il en ressortira une attribution forcée aux ateliers dépendant du kalifat de Bagdad, c'est-à-dire de l'Al Djézireh, ancienne Mésopotamie. En admettant ce système, l'adjonction des légendes arabes aux symboles chaldéens s'explique naturellement ; une conséquence peut encore s'en déduire, c'est que les fabriques de Mossoul étaient assez renommées, pour que des princes étrangers y fissent des commandes personnelles.

antique et ne peut être antérieur au cinquième siècle ; quatre apôtres et des gerbes de blé symboliques, sculptés en bas-relief, décorent ses parois latérales.

*Etoffes.* — Dans une petite salle au premier étage, MM. Seynard et Jean m'ont fait voir quelques débris d'anciens vêtements sacerdotaux ; j'y ai remarqué les étoffes suivantes : Quatorzième siècle, 1<sup>o</sup> tissu italien, à fleurs brochant sur des raies alternatives vertes et blanches ; 2<sup>o</sup> tissu liséré en soie verte ; 3<sup>o</sup> tissu blanc analogue ; 4<sup>o</sup> galon rouge liséré en argent de Chypre ; le dessin consiste en cinq bandes verticales, trois chevronnées et perlées, deux chargées d'étoiles à huit rayons séparées par des fascies contrevivrées. Quinzième siècle : 1<sup>o</sup> velours de Gènes, fond bleu à ramages rouges ; 2<sup>o</sup> autre velours pareil à fond vert ; 3<sup>o</sup> drap d'or vert espouliné, avec des vases remplis de fleurs blanches et roses ; si ces ornements sont en coton comme je le soupçonne, c'est là un singulier mélange. Seizième siècle : tissu de soie violette tramée d'or, semée de lis, pavots, rosages et autres fleurs brochées en or ou en couleurs, étoffe italienne d'une grande richesse.

*Livres de chœur.* — La cathédrale d'Apt possède encore trois graduels manuscrits, grand in-4<sup>o</sup>, sur vélin, à longues lignes ; les deux premiers notés en neumes m'ont paru antérieurs au onzième siècle, les portées du troisième me le font attribuer au onzième ou douzième siècle. J'ai été assez heureux pour révéler à MM. les fabriciens le prix qu'ils doivent attacher à leurs volumes.

## AIX.

Certaines difficultés relatives à ma visite au trésor de la cathédrale d'Arles me conduisirent à Aix ; reçu à merveille par le bienveillant et regrettable archevêque, Mgr d'Arcimoles, à qui j'étais spécialement recommandé par Mgr Parisi (1), je fus bien vite rassuré sur la nature de l'accueil qui m'attendait à Saint-Trophime : ce digne prélat m'y garantit une réception cordiale et me prouva une fois de plus, que si la fable des bâtons flottants n'est pas nou-

(1) La paternelle sollicitude de Mgr l'évêque d'Arras ne m'a pas abandonné un seul instant pendant le cours de mon voyage ; l'illustre prélat a toujours daigné porter le plus vif intérêt à mes travaux et m'en faciliter l'exécution autant qu'il était en son pouvoir.

velle, on peut du moins l'appliquer journellement. Aix fourmille de monuments antiques et de souvenirs du roi René; ils ont été décrits et gravés si souvent, que m'en occuper ici paraîtrait une outrecuidance ridicule; je mentionnerai cependant quelques objets, aussi curieux peut-être que les sarcophages gallo-romains, mais rejetés dans l'ombre par la réputation que ces derniers ont acquise en France et en Europe.

*Cathédrale de Saint-Sauveur.* — J'ai remarqué dans le sanctuaire les restes d'un siège épiscopal du douzième siècle en marbre blanc, représentant des enfants dévorés par des lions; Millin (1) se trompe en attribuant aux premiers siècles chrétiens cette œuvre d'art du moyen âge. Le chœur est entouré d'une suite de tapisseries fabriquées à Arras au commencement du seizième siècle, elles ont pour sujet la vie de N. S. Jésus-Christ; l'écusson royal d'Angleterre qui s'y rencontre en plusieurs endroits a fait présumer qu'elles avaient appartenu à l'église Saint-Paul de Londres. Un certain nombre de chapeaux verts, ainsi que le chapeau rouge de S. Em. le cardinal Bernet, se voient suspendus à la voûte au-dessus du caveau des archevêques; j'avais pensé jusque-là qu'une semblable distinction ne s'accordait qu'aux princes de l'Eglise, ne l'ayant aperçue dans aucune autre cathédrale. On a placé, à l'entrée de la nef gauche, un autel du treizième siècle avec retable sculpté en pierre, du quinzième, provenant du couvent des grands carmes. Ce retable est curieux en ce qu'il rappelle l'origine des chevaliers du Croissant, institués à Angers par le roi René, en 1448; on voit au centre sainte Anne, la sainte Vierge et l'enfant Jésus; à droite, saint Maurice, protecteur du nouvel ordre, vêtu d'une cotte d'armes à huit rais d'escarboucle fleurdelisés; à gauche, sainte Marguerite, issant les mains jointes du milieu du dragon qui vient de l'avaler; un pan de robe sort encore de la gueule du monstre. J'insiste fortement sur l'attribution de cette dernière statue, parce que tout le monde à Aix la confond avec sainte Marthe. Dans la pensée symbolique qui a présidé à la décoration de l'autel, sainte Anne représentait la Provence; saint Maurice, l'Anjou; et sainte Marguerite, patronne de la femme de saint Louis, la maison de France à laquelle appartenait le roi René.

*Musée.* — Le Musée, très-riche en objets d'art, renferme, entre autres curiosités, des peintures byzantines à figures d'évêques, rapportées de

(1) *Voyage en France*, t. II, p. 271.



Grèce par le colonel Bory de Saint-Vincent, un petit portrait du pape Boniface VIII, coiffé d'une tiare blanche à une seule couronne, et le portrait en pied de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, mort à Brignoles en 1297. Le bienheureux est représenté en costume pontifical, chape bleue fleurdelisée, mitre précieuse soutenue par deux anges, crosse à volute d'une grande simplicité : à droite et à gauche sont agenouillés deux personnages de moindre dimension que la figure principale : leurs noms inscrits au-dessous d'eux font reconnaître Robert, roi de Naples, et Sance ou Sancha d'Aragon, sa seconde femme, frère et belle-sœur de Louis d'Anjou. Millin, qui a vu ces tableaux chez M. Fauris de Saint-Vincens (1), attribue, non sans raison, le dernier à Giotto ; en conséquence cette peinture, exécutée vers 1322, offrirait des ressemblances authentiques ; quant à l'effigie de Boniface VIII, elle pourrait être aussi attribuée au même maître, qui avait représenté ce pape sur une fresque du porche de la basilique de Latran (2).

#### ARLES.

ANCIENNE CATHÉDRALE DE SAINT-TROPHIME. — Le seul nom de la ville d'Arles réveille de grands souvenirs dans l'esprit des hommes qui sont initiés à l'histoire des origines du christianisme en France. C'est là que saint Césaire a donné l'exemple de cette charité sublime qui réalisa tant de miracles au milieu de la barbarie à demi-païenne encore des populations confiées à la vigilance apostolique. Sa mémoire est présente encore au milieu de ce clergé, qui a hérité de ses vertus.

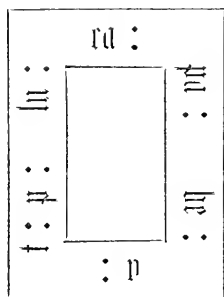
M. l'abbé Montagard, archiprêtre d'Arles, a bien voulu me présenter lui-même les objets qui forment aujourd'hui le trésor archéologique de la cathédrale de Saint-Trophime.

*Chasuble du bienheureux cardinal Alleman.* — Louis Alleman, archevêque d'Arles, créé par le pape Martin V, cardinal, du titre de Sainte-Cécile, mourut à Salon en 1450. Le vêtement qu'on lui attribue, est en drap amaranthe, garni de satin de la même couleur ; au centre, une peinture sur toile à demi-pourrie, offre l'effigie d'un cardinal agenouillé sur un prie-Dieu devant un crucifix, ladite pein-

(1) *Voyage en France*, t. II, p. 230. Le portrait de Saint-Louis doit venir du couvent des frères mineurs d'Aix.

(2) *Giacomius Vite pontificum*, t. I, col. 814.

ture encadrée d'un galon d'or, sur lequel on a brodé avec de la soie bleue, une inscription en lettres gothiques disposée ainsi :



ca : pa : be : a : t : p : lu :

Un écusson aux armes du prélat (*d'azur au lion d'argent, couronné, armé et lampassé de même*), cousu sur un des côtés (1), garantit suffisamment l'authenticité de la relique, dont je n'ai pu toutefois constater la forme exacte, empêché que j'étais par les sceaux et les cordons. Cependant, malgré le texte de la reconnaissance du 13 juin 1839, où M. le vicaire général Jacquemet emploie le mot *casula*, la couleur et la matière du tissu, le simple orfroi de satin me font voir ici, non une chasuble véritable de Louis Alleman, mais une chasuble taillée dans sa *cappa magna*, lorsqu'il eut été béatifié, en 1527, par le souverain pontife Clément VII; cette assertion est pleinement justifiée par l'inscription que je crois pouvoir interpréter en ces termes :

CApPA BEATi Patris LVdovici.

*Courtines du lit de Marie de Médicis.* — Données par Louis XIV à l'un des archevêques du nom de Grignan, ces précieuses tentures, que l'on prétendait en lambeaux, se trouvent aujourd'hui dans un état de conservation assez satisfaisant, pour qu'il m'ait été facile d'en calquer le dessin; elles sont en velours façon de Gênes, à grands fleurages rouges, sur champ de drap d'argent. L'industrie lyonnaise, auteur probable de cette superbe étoffe, ne s'est pas contentée des couronnes royales, des vases et des fleurs de lis florentines qui en diaprent

(1) Ces armoiries sont gravées sur bois dans les *Vitæ pontificum*, de Ciaconius, t. II. col. 4107.

le fond, elle a arrêté le contour de chaque ornement avec une légère ganse d'or, et couvert les intervalles blancs d'un semis de fleurs brodées en cannetille et paillettes d'or.

*Crosse et oliphant en ivoire sculpté.* — La crosse, du douzième siècle, a été photographiée et publiée tout récemment (1); son œil figure la reconnaissance du corps de saint Trophime aux Aliscamps, et sa volute, terminée en tête de serpent, est ornée de poissons et de reptiles fantastiques gravés au trait, ce qui lui donne un air de ressemblance avec l'instrument de pêche provençal nommé *bourdigue*. L'oliphant, aussi du douzième siècle, est de forme polygonale; des oiseaux et des lions courent sur le pavillon et sur le nœud.

*Reliquaires.* — 1° Coffret de forme antique en cristal de roche et vermeil, contenant un morceau de la vraie croix; la monture est du dix-huitième siècle; mais le coffret, assez grand et d'une seule pièce, m'a paru plus ancien; 2° petit soleil en cristal de roche, supporté par un pédicule et orné de filigranes de Venise, or et argent, d'un travail fort délicat; il renferme, comme le précédent une parcelle de la vraie croix, et a été donné, par le pape Clément VII, en échange de quelques reliques de saint Trophime.

*Cassette du quinzième siècle.* — Sur les faces latérales de cette cassette, dont le couvercle est en marqueterie d'ivoire et d'ébène, sont appliqués plusieurs personnages des deux sexes, en os sculpté; les hommes nus avec un simple manteau, les femmes vêtues de longues robes, tous portant à la main des phylactères sur lesquels je n'ai rien pu déchiffrer. A chacun des quatre angles est placée une tour, deux servent de guérite à un chevalier armé; par la fenêtre des deux autres, on voit un homme et une femme dans une attitude lascive. Je ne suis pas encore en mesure d'expliquer le sujet de ce petit meuble évidemment profane, qui n'est pas sans analogie avec la cassette de Sens, et qui a des rapports plus grands encore avec un coffret de toilette qu'on m'a montré, il y a dix ans, au château de Mont-Eventé, près Béthune.

*Livres de chœur.* — M. l'archiprêtre m'a aussi montré, avec son inépuisable obligeance, quelques feuilles de parchemin qui proviennent d'un antiphonaire exécuté au dix-huitième siècle avec des lettres découpées à jour sur une lame de métal. A en juger par ces fragments, l'antiphonaire, qui ne se trouve plus aujourd'hui à la cathédrale, ne mérite aucun regret. Ce ne sont point, d'ailleurs, les

(1) *Mélanges d'archéologie*, par les RR. PP. Cahier et Martin, t. IV, p. 213.

manuscrits du dix-huitième siècle qui méritent l'attention des savants, et je ne m'arrête pas plus longtemps à ces débris d'un in-folio sans valeur.

*Tableau.* — Une magnifique peinture du quinzième siècle, cachée dans la sacristie, en a été récemment tirée par M. Montagard et mise dans un lieu apparent de la nef; ce tableau représente, au centre, la Sainte-Vierge assise avec l'Enfant Jésus; à droite, saint Trophime, suivi de sept archevêques armés de la fêrule métropolitaine; à gauche, saint Etienne et sept évêques; tous ces pontifes, excepté le président qui tient une baguette, anathématisent, l'Évangile en main, un de leurs collègues simoniaque, très-reconnaissable à son humble posture et à la bourse qui lui sert d'attribut. Les détails des costumes, chapes, chasubles, dalmatiques, tunicelles, mitres, crosses et fêrules, sont d'une richesse extraordinaire, ruisselant de perles et d'escarboucles. Les vêtements de dessous, toujours d'une autre couleur que les chapes ou chasubles, offrent comme celles-ci les plus beaux échantillons des velours de Gênes, des brocatelles de Venise et des autres tissus de l'Italie. Si l'on cherche le véritable sujet d'un tableau destiné à rappeler le souvenir d'une des assemblées ecclésiastiques dont Arles fut le témoin, on trouvera dans la vie de saint Césaire que cet archevêque ayant condamné un certain Contumeliosus, évêque de Riez, homme notoirement criminel, le pape Agapet, adoucissant la sentence portée par le métropolitain, rendit à Contumeliosus la jouissance de ses biens personnels, tout en le maintenant déchu de l'administration de son diocèse (1). L'évêque déposé, mais non privé de son patrimoine, est reconnaissable dans le personnage qui a perdu les insignes de sa dignité et conservé sa bourse; saint Césaire, une baguette à la main, proclame la volonté du souverain pontife.

*Ancien maître-autel.* — On a employé à revêtir la face postérieure du nouveau maître-autel, sculpture pseudo-gothique d'un aspect médiocre, le *frontale* de l'ancien, qui devait être aussi beau que son remplaçant est laid. Trois panneaux encadrés de rinceaux, deux pilastres cannelés à chapiteaux de feuilles d'acanthé, le tout en marbre blanc veiné de noir, donnent au monument du douzième siècle un caractère élégant et simple à la fois, que le prétentieux autel moderne est loin d'avoir. La table primitive aussi en marbre a été fort heu-

(1) Baillet, *Vie des Saints*, 27 août. Trichaud, *Vie de saint Césaire*. Quoique le nom de *Contumeliosus* soit porté sur le catalogue des évêques de Riez dans le *Gallia Christiana*, je répugne à y voir autre chose qu'une épithète significative.

reusement laissée en place; elle est bordée intérieurement d'une gouttière, témoignage de sa haute antiquité.

*Statue d'évêque.* — Cette figure du treizième siècle, en marbre blanc, décore un cénotaphe; les gants et la mitre sont ornés d'un quatrefeuille inscrit, rehaussé de cinq perles; la chasuble n'a pas d'orfroi, mais l'amict est paré.

*Portail de Saint-Trophime.* — Dans sa longue et minutieuse description de la gigantesque épopée qui se déroule sur la façade occidentale de l'église métropolitaine d'Arles, Millin a commis une singulière erreur qu'il m'importe de relever ici : « Saint Etienne, » dit-il (1), « a une épée de forme antique, une espèce de *parazonium* « dont le fourreau porte des caractères indéchiffrables. » En rédigeant cette partie de son voyage, le célèbre antiquaire avait évidemment sous les yeux le dessin qu'il fit graver dans son atlas (2), dessin où le premier Martyr est bien et dûment représenté affublé d'une longue épée, suspendue à un baudrier passant de l'épaule droite sous le bras gauche. Or, rien de cela n'a jamais existé que dans l'imagination de l'artiste; saint Etienne est tout simplement revêtu d'un large *orarium* flottant sur l'épaule gauche et descendant au-dessous du genou. Du Cange (3) et le P. Lebrun (4) ont publié des *oraria* analogues à celui d'Arles, mais plus étroits; le dernier, en outre, est bordé d'un ourlet et strié de coups de ciseau où je n'ai pas vu la moindre trace d'inscription (5). Un véritable *orarium* conservé à Notre-Dame-la-Major me servira à compléter une explication que je ne puis qu'ébaucher ici.

NOTRE-DAME-LA-MAJOR. — L'église de Notre-Dame-la-Major possède quelques reliques textrines d'une haute valeur, tant par leur antiquité que par le nom du personnage auquel on les attribue; je veux parler des vêtements de saint Césaire, archevêque d'Arles (501-542) : un juste sentiment de respect et de conservation les

(1) *Voyage en France*, t. III, p. 594.

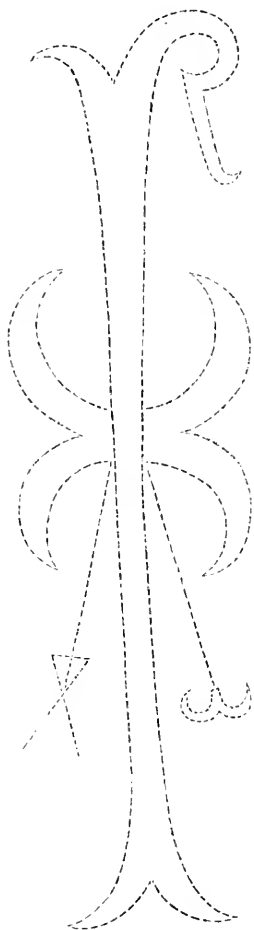
(2) Pl. 70.

(3) *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, 1681, t. 1, pl. 10.

(4) *Explication des cérémonies de la messe*, t. 1, pl. 2, fig. 1. On peut consulter aussi à ce sujet le docteur Rock, *The church of our fathers*, t. I, p. 379, et d'Agincourt, *Hist. de l'art par les monuments*.

(5) Je ne nie pas qu'une inscription ait existé sur l'*orarium* de saint Etienne, puisqu'il y en a une sur le *pallium* de saint Trophime; mais si je m'en rapporte aux monuments subsistants ou figurés, le premier ne devait porter que des croix et les lettres A, Ω, ou bien un monogramme.

ayant fait renfermer dans des boîtes métalliques, scellées et recouvertes d'une lame de verre, il est encore possible de reconnaître la nature des tissus, mais non de déterminer la forme des objets qu'ils ont servi à confectionner. Toutefois, en joignant à mes observations personnelles, l'étude des dessins envoyés au ministère, par M. Huard (1) et les renseignements que m'a fournis M. le curé Gaudion, dont la sollicitude éclairée a sauvé d'une perte imminente les *pontificalia* de saint Césaire, j'espère être en mesure de décrire ces restes précieux; ils se composent de : 1° une tunique, 2° une ceinture, 3° deux *pallium*, 4° une paire de sandales, 5° un *orarium*.



*Tunique.* — La tunique est en tissu de laine à gros grains, façon reps, de couleur brune; une étroite ligne blanche, *clavus angustus*, circule autour du cou, sur la poitrine et sur les manches; ce vêtement, m'a-t-on assuré, ne porte aucune trace de couture.

*Ceinture.* — La ceinture large de 0,05 sur une longueur de 0,64, non compris la boucle qui a 0,10, est en cuir noir avec piqûre de soie blanche figurant un monogramme du Christ très-allongé: elle s'attachait au moyen d'une agrafe (2) en ivoire, dont la boucle ovale est ornée de raisins et de quatre feuilles, et la plaque carrée représente un tombeau à colonnes et coupole aiguë, gardé par deux satellites armés de lances; le dessin incorrect de cette sculpture, le mouve-

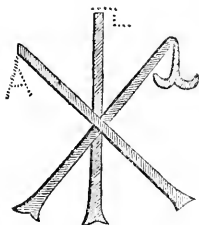
ment prononcé des personnages, la forme de l'édicule et sur-

(1) *Bulletin des comités hist.* 1849, p. 197.

(2) M. l'abbé Trichaud, *Vie de saint Césaire*, a publié une assez bonne

tout la bordure à demi-ovés lancéolés accusent une époque reculée.

*Pallium*. — Les *pallium* sont au nombre de deux ; le plus court long de 1,75, large de 0,09, est en laine et caché sous une étoffe de soie jaunâtre bordée de lignes noires et bleues : la moins étroite de ces bandes est ornée de caissons alternativement jaunes et rouges, avec des lièvres, bleus sur le fond jaune, jaunes sur le fond rouge. Le dessin de ce tissu évidemment oriental présente une grande analogie avec les arabesques du voile d'Apt et du suaire conservé à Notre-Dame de Paris. L'étoffe des trois croix en soie damassée cerise, que l'on aperçoit cousues sur la laine, laisse aussi soupçonner une origine asiatique. Le second *pallium*, de même largeur que le premier, a 2,40 de longueur ; il est fait d'une laine très-fine et porte le monogramme du Christ brodé en soie rouge à double point de chaînette, *chain stitch* ; son enveloppe en soie blanche est striée de raies parallèles couleur chamois, avec des disques, des perles, des carrés, des roses et des lis, verts, blancs, bleus et roses, tissés à plat : l'aspect et la force de l'étoffe rappellent le suaire de saint Victor ; le dessin et les couleurs se rapprochent, le premier de la chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, les seconds du suaire des saints Innocents. Je crois en conséquence que cette custode est de fabrication grecque et fort ancienne.



*Sandales*. — Les sandales en cuir noir du Levant sont très-pointues : leur semelle longue et étroite paraît, selon M. l'abbé Trichaud (1), collée et non cousue à l'empeigne et aux quartiers, qu'il m'a été impossible d'apercevoir.

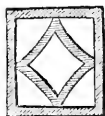
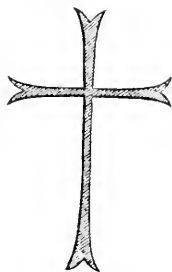
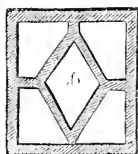
*Orarium*. — L'*orarium*, que j'ai tenu entre les mains, est en lin et formé de deux bandes d'égale longueur, larges de 0,11 et 0,083 ; elles mesurent réunies bout à bout 2,58 et sont ourlées de haut en bas comme l'étole sculptée au portail de Saint-Trophime. La partie étroite qui pendait sur le devant de la dalmatique est couverte de croix latines, de losanges inscrits dans un carré et de disques brodes

lithographie de la ceinture, mais il s'est trompé en disant que le monogramme était conçu entièrement en caractères grecs ; l'R latin est très-visible à la partie supérieure de l'I.

(1) *Hist. de saint Césaire*, p. 329.

en fil blanc ou en soie plate bleue et jaune ; elle porte à son extrémité les restes d'un parement, *fimbria* de soie blanche, large de 0,095.

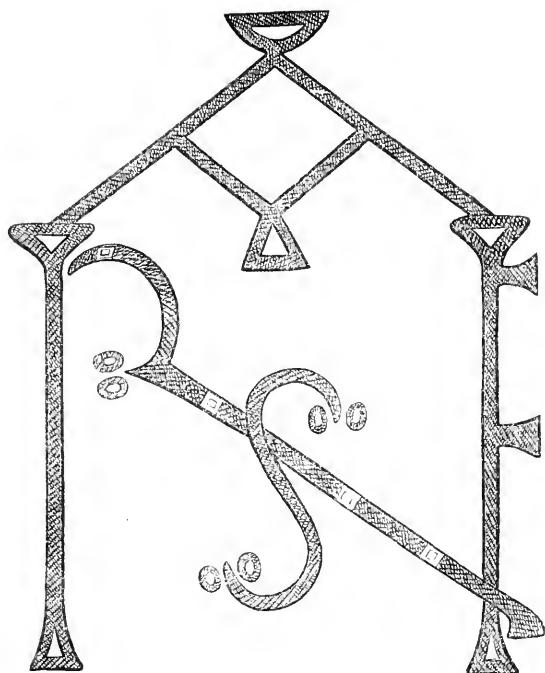
Voici l'exacte représentation des ornements qui se voient sur ces précieux débris :



La seconde moitié, où l'on voit encore des traces de broderie, se termine par une poche de 0,115, destinée, suivant les liturgistes, à contenir l'éponge qui servait à éponger la sueur découlant du front de l'évêque, pendant la célébration des saints mystères. Un curieux monogramme, travaillé en soie jaune, bleue et rouge sur la face externe de cette poche qui s'ouvre en dedans, fournit d'utiles renseignements sur le nom du propriétaire de l'orarium ; j'y vois distinctement les lettres E. S. A. R. I. V. et même le C dans la boucle de l'R accompagnée de deux points ; mais pour expliquer l'N formée par les jambages de l'I et de l'E et la queue de l'R, il faut admettre avec M. l'abbé Gaudion que le carré de toile sur lequel est brodé le monogramme n'a été ajouté au vêtement de saint Césaire qu'après la mort



de ce dernier ; dans ce cas, on peut lire très-bien C.E.S.A.R.I.A.N.,  
*Cesarius noster.*



Les *pontificalia* de saint Césaire, qui fut nommé vicaire du saint siège dans les Gaules et honoré du pallium par le pape Symmaque, étaient conservés avant la Révolution dans l'abbaye de Saint-Césaire dite le grand monastier ; en 1791, les religieuses envoyèrent nuitamment toutes leurs reliques aux archives de Notre-Dame-la-Major, transformée peu après en magasin à foin : l'ancien sacristain de cette église, M. Dieudonné, devenu pourvoyeur des chevaux républicains, s'arrangea de telle sorte que l'entrée qui conduisait au précieux dépôt demeura constamment obstruée, et quand on rouvrit les temples, il put rendre à la vénération publique, les objets que

son zèle intelligent avait si heureusement préservés ; je ne dirai pas qu'on eût d'abord pour eux tous les égards possibles, mais M. l'abbé Gaudion leur a enfin donné un abri aussi solide que convenable.

COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. L'ABBÉ GAUDION : *Etoffes*. — En dehors des reliques qui sont la propriété de son église, M. le curé de Notre-Dame-la-Major m'a communiqué une grande vitrine où il a étalé un certain nombre d'étoffes à lui appartenant. La première est un reps fond rouge tissé lancé ; le dessin assez incorrect figure un cavalier au galop ; le cheval est blanc, crinière et queue bleues ; l'homme, vêtu d'une tunique jaune semée de pois blancs, laisse traîner jusqu'à terre un long manteau vert moucheté de blanc et de jaune, orné au milieu de trois annelets rouges lisérés de jaune, et rayé vers le bas de lignes horizontales alternativement rouges, bleues et jaunes. Une bordure blanche à perles bleues et jaunes encadre les médaillons de ce *pallium scutulatum*. Si une deuxième étoffe à chaîne jaune tramée de bleu, avec fleurs et feuillages blancs orlés de rose, et un morceau de *pallium triacontasimum* multicolore, ont été trouvés, avec le premier tissu, dans la chaise de saint-Césaire, ils ne peuvent être moins anciens que le douzième siècle, je pense néanmoins que ces produits de l'industrie byzantine appartiennent à un temps plus reculé.

J'ai examiné également avec attention un manipule rectangulaire long d'environ 1 mètre et large de 0,09, orné de trois croix de satin bleu et de quatre glands verts et rouges ; il est fait d'un damas vert tissé liséré couleur sur couleur, avec des dragons et des aigles affrontés à tête d'or, disposés au milieu de capricieuses découpures qui rappellent les arabesques de l'Alhambra. Par une de ces bizarreries qu'explique très-bien la religion musulmane, les aigles ont des têtes de dragon et les dragons des têtes d'aigle. Le R. P. Martin, qui a publié cette étoffe (1), la croit du treizième siècle et l'attribue aux ateliers mauresques de la Sicile ou de l'Andalousie ; j'espère démontrer tout à l'heure à l'article *Brignolles* que l'origine espagnole est plus probable que l'origine italienne. Je mentionnerai en dernier lieu un tissu de lin quadrillé, traversé horizontalement par deux lignes parallèles lisérées en coton, de manière à ce que le dessin se reproduise sur chaque face, bleu d'un côté, blanc de l'autre ; on y voit des cavaliers, l'épée au flanc, le faucon sur le poing, affrontés devant une fontaine et séparés par des arbres, des

1. *Mélanges d'archéologie*, t. IV, pl. 24 et 25.

lions passant, des plantes et des roses inscrites dans une double accolade : fontaines et arbres sont en outre chargés d'oiseaux. Je ne crois pas que l'on puisse assigner une date antérieure au quinzième siècle à ce *panno* encore usité aujourd'hui dans les Calabres (1).

*Orfres.* — M. l'abbé Gaudion a fait coudre, sur un voile de soie verte destiné à servir d'*antependium*, quelques hautes lisses d'Arras empruntées à une chasuble du XVI<sup>e</sup> siècle ; la sainte Vierge portant l'enfant Jésus, des bergers entourés de moutons et jouant de la cornemuse, saint Véran en habits pontificaux y figurent sous des niches de style Renaissance, ainsi que deux anges céroféraires placés sur les bras de la croix, dont le sujet principal représentait certainement la nativité du Sauveur.

Ici, Monsieur le Ministre, se clôt la liste des documents que j'ai recueillis à Arles (2) : j'ose espérer que Votre Excellence ne la trouvera pas trop longue, car j'ai dû m'étendre un peu, afin d'éviter à l'avenir certaines réclamations empreintes d'une énergie méridionale, que la bienveillance ne tempère pas toujours assez.

#### SAINT-MAXIMIN.

ÉGLISE PAROISSIALE. — L'église de Saint-Maximin et la chape de saint Louis d'Anjou, déjà mentionnées dans mon premier rapport (3), ont été l'objet d'intéressantes monographies (4). Par malheur, l'auteur de ces estimables écrits a manqué de termes de comparaison, ce qui le rend quelquefois incomplet ; moi-même, en 1853, je n'avais à mon service qu'une expérience très-problématique et j'ai risqué certaines assertions dont j'ai reconnu depuis l'inexactitude : il faut

(1) Un de mes amis, M. Valfort, artiste érudit qui a visité les colonies grecques des Calabres, m'a assuré que ce *panno* était porté par les femmes, sur les bords de la mer Ionienne et du lac de Sainte-Enphémie ; un tissu analogue que possède un autre peintre, M. C. d'Averdoing, était l'assertion de M. Valfort.

(2) M. l'abbé Gaudion m'a montré un inventaire du mobilier de Notre-Dame-la-Major écrit en langue provençale ; il serait à désirer que ce document, qui date de 1478, et qui est renfermé dans les six premiers feuillets du *Livre des comptes des ouvriers de Nostre-Dame-la-Majour*, fût copié et adressé au comité par un de ses correspondants d'Arles.

(3) *Archives des missions*, t. IV, p. 146.

(4) *Notice sur l'église de Saint-Maximin*. 1841. *Notice sur la chape de saint Louis*. 1855. et *Bull. arch.*, t. IV.

done, tant pour suppléer aux légères omissions de mon savant ami M. L. Rostan, que pour rectifier mes propres erreurs, revenir sur une description deux fois imprimée, quitte à n'appuyer que sur les points oubliés ou controversés.

*Chape de saint Louis d'Anjou.* — Il n'est plus permis aujourd'hui de révoquer en doute l'authenticité de la chape de saint Louis, puisque ce jeune prince la légua aux frères prêcheurs de Saint-Maximin et qu'elle n'est jamais sortie de leur église (1). Je n'ai donc à m'occuper ici que de la forme générale et de la disposition relative des sujets; je tacherai de suppléer aux *desiderata*, hélas! trop nombreux, qui s'y trouvent, en appelant à mon aide les rares documents publiés dans les anciens auteurs.

Le pluvial, que l'église de Saint-Maximin range au nombre de ses plus précieux trésors, avait primitivement la forme d'un demi-cercle, mesurant environ 1,62 de rayon; la mode et probablement aussi une piété mal entendue l'ont singulièrement dégradé; la première en enlevant le capuce, le fermail et une bande centrale, large de 0,09 dans toute la hauteur; la seconde, en déchetant, pour en faire des reliques, le bord inférieur que l'on avait replié en dedans, lorsqu'une main barbare s'acharna à moderniser la coupe du treizième siècle.

Trente médaillons à peu près circulaires, brodés au passé ou *opus plumarium*, en or, argent et soie de couleur, sur fond de toile, étalent une double épopée sur la chape de saint Louis; vingt-huit sont consacrés à retracer la vie de la sainte Vierge et la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, deux anges aux ailes éployées occupent les derniers et marquent le commencement et la fin du poème. Les caissons, entourés d'une riche bordure de demi-quatrefeuilles verts, bleus ou rouges, sont disposés sur quatre lignes parallèles, 9, 9, 7 et 5, de manière à se présenter toujours dans le sens vertical, lorsqu'on fait usage du vêtement; des thuriféraires et des séraphins, alternativement bleus et roses, occupent les intervalles ménagés entre les arcs de cercle. Pour lire couramment cette page, aussi belle et aussi complexe que les plus splendides verrières de nos antiques cathédrales, il faut commencer par l'ange placé au bas, à gauche du spec-

(1) Saint Louis légua sa garde-robe aux frères mineurs d'Aix et de Marseille, conjointement avec les frères prêcheurs de Saint-Maximin et de Sainte-Claire d'Assise, à condition qu'ils feraient construire à leur gré une chapelle en l'honneur de saint Laurent martyr. *Vie de saint Louis d'Anjou*, par M. l'abbé Henry, p. 128.

tateur, puis faire le tour en remontant en zig-zag, et enfin aboutir au tableau central, où Marie, figure assise dans sa gloire aux côtés de son divin fils. Cette irrégularité apparente s'explique par la nécessité de faire rayonner les événements terrestres à l'entour du céleste triomphe, et surtout de grouper les sujets de façon à ce qu'ils présentent toujours un épisode complet, à quelque point de vue qu'on les examine.

Voici, par ordre chronologique, le détail des médaillons, j'ai ajouté un commentaire aux articles qui m'ont semblé en avoir besoin.

1<sup>o</sup> Ange aux ailes éployées. Il n'en reste que la tête et le haut des ailes.

2<sup>o</sup> Sainte Anne à genoux devant un ange qui lui annonce la naissance de la sainte Vierge ; l'ange tient en main un phylactère : j'ai vivement regretté que l'inscription en fût effacée, elle eût peut-être apporté quelque nouvelle lumière, sur les idées admises au treizième siècle, pour représenter l'Immaculée Conception. Manque la moitié.

3<sup>o</sup> Apparition de l'ange à saint Joachim. Manquent les deux tiers.

4<sup>o</sup> La sainte Vierge à l'entrée du temple avec son père et sa mère. Marie et sainte Anne tiennent chacune un cierge, qu'elles vont déposer sur l'autel, dont elles commencent à graver les marches nombreuses.

5<sup>o</sup> Le Travail de la Vierge dans le temple. Assise entre deux jeunes filles, elle brode avec elles un voile d'or doublé d'hyacinthe ; je ne connais rien de plus gracieux que cette composition. Marie a quitté un instant l'aiguille, pour adresser de pieuses exhortations à ses compagnes, qui l'écoutent attentivement ; le jeu des physionomies est rendu avec une rare perfection et les gestes sont pleins de naturel. On ne trouve aucun renseignement sur les premières années de la sainte Vierge dans les livres saints proprement dits, aussi, ai-je été curieux de savoir, à quelle époque remontait la tradition du travail dans le temple ; saint Epiphane (1) et saint Pierre Damien (2) y font certainement allusion ; la légende dorée dit en propres termes, *à tertiâ usque ad nonam, textrino operi vacaret* ; enfin, dans un ouvrage du jésuite Binet (3), j'ai lu au bas d'une gravure de Théodore

(1) Cité sans preuves, par M. l'abbé Orsini, *la Sainte Vierge*, p. 82.

(2) *Sermo de nativ. virg.* Mgr Emidio Gentilucci, *Vie de la très-sainte Vierge*.

(3) *Méditations affectueuses sur la vie de la très-sainte Vierge*, par le R. P. Estienne Binet, de la compagnie de Jésus. Anvers, 1632

Galle, représentant à peu de chose près le sujet brodé sur la chape de saint Louis, ces lignes rimées, emprunt incontestablement fait à une séquence du treizième siècle :

Virgo, templi in asylo  
Agens acu, agens filo,  
Præluçet sodalibus.

De plus, j'ai eu le bonheur de rencontrer à Saint-Maximin, au fond de la crypte où repose le chef de sainte Marie Magdeleine, un témoignage authentique, contemporain de l'établissement du christianisme en Provence ; ce témoignage consiste en une pierre de liais gravée creux, représentant une femme aux longs cheveux, vêtue d'une dalmatique angusticlave, avec cette inscription en capitale rustique.

MARIA VIRGO  
MIN ESTERDE  
TEMPVLO (1) GEROSALE

*Maria Virgo minester de tempulo Gerosale*, la vierge Marie servante du temple de Jérusalem. Le dessin de la figure et les caractères qui l'accompagnent sont tellement identiques aux monuments analogues trouvés dans les catacombes de Rome, que je n'hésite plus à reculer aux temps apostoliques, une tradition, dont l'origine n'a jamais été fort clairement établie par ceux-là même qui la mentionnent.

6° L'Annonciation. Manque un quart.

7° La Visitation.

8° La Naissance de Jésus-Christ. La sainte Vierge étendue sur son lit soulève la draperie qui recouvre le divin enfant et le montre à saint Joseph assis en face d'elle. Ce sujet est figuré d'une manière semblable, 1° sur une chasuble du douzième siècle publiée par Martin Gerbert (2), 2° sur un camée en jaspe sanguin de la même époque appartenant à M. O. de Rocourt, de Béthune ; on y remarque la stricte observation du rang assigné à chaque personnage, et la crèche occupe le point le plus élevé du tableau. La disposition contraire

(1) M. Fabbé Faillon, *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Magdeleine*, qui le premier a publié cette inscription, avait lu TEMPVIO, mais en frottant avec mon crayon sur un papier végétal appliqué contre la pierre, j'ai parfaitement retrouvé la traverse de l'L.

(2) *Vetus liturgia Alemannica*. t. I, pl. VI.

existe sur une miniature des premières années du treizième siècle (1), le berceau y est relégué tout à fait au bas. Les idées symboliques qui ont présidé à ces arrangements sont très-claires ; l'une exprime la grandeur de l'enfant qui vient de naître, l'autre son humilité volontaire.

9° L'Ange annonçant la bonne nouvelle aux bergers. Ce sujet offre un curieux spécimen du costume que portaient les bergers provençaux au treizième siècle; ceux-ci sont coiffés d'un capuchon et vêtus d'une longue blouse serrée autour du corps : l'un d'eux joue de la cornemuse : je recommande son instrument, dont l'outre s'emboîte dans une tête humaine couronnée, à mon savant collègue et ami M. E. de Coussemaker.

10° L'Adoration des mages. Le plus âgé des rois, agenouillé devant le trône de la Vierge reine, soulève sa propre couronne et présente à l'enfant-dieu qui tend les mains, une boîte cylindrique à couvercle pleine de besants ; un autre mage montre du doigt l'étoile mystérieuse ; je n'ai pas reconnu dans le troisième, le type habituel du nègre.

11° Le massacre des Innocents. Cette composition énergique a été publiée à la suite de mon premier rapport (2) : j'ai seulement commis une erreur, en avançant que le roi Hérode portait sur son visage les traces de la maladie dont il mourut. J'avais pris pour un signe de lèpre, un orbicule rose commun à toutes les figures et employé par le brodeur, afin de rendre la saillie des joues.

12° La Purification. Siméon veut prendre dans ses bras l'enfant Jésus qui, par une naïveté bien digne du moyen âge, paraît s'en soucier très-peu. Le saint vieillard a les mains et les épaules couvertes d'un voile blanc, identique à celui dont on use dans le rit romain pour tenir le saint Sacrement ; l'écharpe doit en conséquence remonter à l'origine même de la Fête-Dieu.

13° La Fuite en Egypte. Manquent les trois quarts.

14° Jésus au milieu des docteurs. Il ne reste plus de ce médaillon que la partie supérieure, encore est-elle mutilée : on y voit les têtes de onze docteurs et le sommet du nimbe rouge de la sainte Vierge, le centre ayant été enlevé, le Christ qui y figurait a nécessairement disparu.

15° Le Christ au jardin des Oliviers. Il n'en subsiste plus que la

(1) Bibl. de Lille, *Evangeliaire de Cysoing*, Ms. n° 45.

(2) Archives des missions, t. IV, pl. 3.

tête du Sauveur et deux nimbes d'apôtres ; mais la tête est si expressive et le sujet si bien indiqué par la position qu'il occupe, que l'on ne peut s'y tromper.

16° Le Baiser de Judas. Manque la moitié. La physionomie du Sauveur exprime la douleur jointe à la résignation, il abandonne une main aux soldats du grand-prêtre, et de l'autre touche l'oreille de Malchus étendu à ses pieds.

17° Jésus souffleté. Cette scène est rendue avec un sentiment remarquable : l'immobilité de la victime contraste avec la rage des bourreaux, qui, non contents de frapper, tiraillent avec violence le drap qu'ils ont jeté sur la face auguste du Rédempteur.

18° La flagellation. Elle offre deux types ignobles de questionnaires, aux visages empreints d'une férocité stupide.

19° Le Christ sur la croix entre la sainte Vierge et saint Jean.

20° La descente de croix. Joseph d'Arimathie, pour enlever le corps du Sauveur, se sert d'une écharpe semblable à celle que j'ai mentionnée en décrivant la purification. L'artiste du treizième siècle ne permet de toucher l'enveloppe mortelle de Jésus, qu'avec les formes liturgiques employées de son temps à l'égard de la sainte Eucharistie.

21° Jésus mis au tombeau. Nicodème et Joseph d'Arimathie, revêtus chacun d'une écharpe blanche par-dessus leurs habits, ensevelissent le Christ étendu sur une table de pierre, tandis qu'un troisième personnage, coiffé d'une calotte et tenant en main une petite urne semblable aux poteries grossières si communes dans les cimetières romains, répand du baume sur ses plaies saignantes.

22° La descente aux enfers. Le Christ marchant sur un hideux démon, qu'il frappe avec sa longue fêrule surmontée d'une croix tréflée, retire Adam et Eve de l'abîme infernal, représenté par un orque vomissant des flammes.

23° Les saintes femmes au sépulcre. Les trois Maries sont reçues par un ange, qui leur montre le suaire et le tombeau vide, sous lequel on aperçoit les gardes endormis ; les armes d'Aragon sont peintes sur le bouclier de l'un de ces derniers (1).

24° Noli me tangere. La Magdeleine à genoux, étend les bras vers

(1) Palé d'or et de gueules ; un autre bouclier est orné de six rais d'escarboucle fleurdelisés ; faut-il voir dans l'un, quelqu'allusion à Yolande d'Aragon, première femme de Robert d'Anjou et belle sœur de saint Louis, ou considérer le tout comme une fantaisie ?



son divin maître enveloppé d'un grand manteau et tenant en main la férule crucifère. Manque un huitième.

25° Incrédulité de saint Thomas. Il n'en reste que la partie supérieure, M. Rostan y avait vu la mission des apôtres, mais en découvrant l'ourlet, j'ai parfaitement reconnu le doigt dans la plaie du côté.

26° Mission des apôtres. Le type de saint Pierre est très-caractérisé dans ce petit tableau disparu aux trois quarts : M. Rostan, trompé par le costume du Christ toujours représenté nu depuis le crucifiement, y avait trouvé un épisode du jardin des Oliviers; cependant, un stigmaté bien marqué sur la seule main qui subsiste encore ne peut laisser de doute, à moins que l'artiste n'ait voulu faire allusion à la sueur de sang qui inonda le Sauveur durant son agonie (1).

27° Ange aux ailes déployées. Entièrement disparu.

28° Le Christ et sa mère, tous deux la couronne royale en tête, assis dans le Paradis.

29° Anges thuriféraires.

30° Anges tressant une vaste couronne d'étoiles.

Les numéros 29, 28, 30 et 14, disposés les uns au-dessus des autres sur le rayon central de la chape, ont tous quatre subi une mutilation dans leur partie moyenne.

La broderie a été exécutée par deux ouvriers au moins; le travail de l'aile droite accuse une habileté de main et une entente du dessin qu'on ne trouve pas aussi caractérisées sur l'aile gauche : les séraphins, les thuriféraires et les encadrements peuvent être l'œuvre d'une autre personne, mais à coup sûr l'auteur de la *Passion* n'y a pas touché.

Si j'en juge par une chape du douzième siècle gravée dans le *Vetus liturgia alemannica* de Martin Gerbert (2), tous les sujets figurés sur le pluvial de Saint-Maximin n'étaient pas inscrits dans un médaillon complet; les caissons extrêmes des troisième et quatrième rangs devaient être alevés par la courbe marginale du canevas : quant aux segments ménagés autour du grand cercle, pour conserver la régularité de la disposition générale, je crois qu'on y avait placé des thuriféraires analogues à ceux qui longent le diamètre horizontal. La vaste lacune qui règne sur le dos, m'avait d'abord fait admettre la possibilité d'une bande brodée descendant de la nuque aux talons;

(1) Et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. *Luc.*, c. 22, v. 44. Si telle eût été la pensée de l'artiste, pourquoi indiquer un stigmaté au lieu de faire dégoutter le sang sur le visage ?

(2) T. I, pl. 8.

un semblable ornement existe sur le pluvial de Gerbert, mais il ne partage pas les caissons, inconvénient impossible à éviter ici; de plus, la chape de saint Bertrand de Comminges, qui date des premières années du quatorzième siècle, n'a jamais eu d'orfroi central : il faut donc se résigner à croire que le méfait a été commis, lorsqu'on a supprimé une frange trop coûteuse à entretenir et remplacé l'étréot galon qui bordait les devants par un lambeau emprunté à la robe de quelque donataire. L'agrafe, fermail ou *monile*, était soit en métal ciselé, soit en étoffe brodée d'armoiries. Le capuce, chaperon ou *tassellus*, dont j'avais nié l'existence à mon premier voyage, a laissé des traces parfaitement appréciables sous l'orfroi moderne que j'ai enlevé avec l'autorisation de M. le curé Vian; il devait avoir la forme d'un triangle isocèle haut de 0,11, sur une base large de 0,25, dimensions exigües, qui ne laissaient de place, que pour un ange aux ailes déployées, ou une colombe; toutefois, l'absence évidente de la première personne de la Sainte-Trinité exclut nécessairement la représentation du Saint-Esprit.

Pour répondre au vœu émis en 1854, par la section d'archéologie du comité, j'ai exécuté des dessins coloriés, demi-grandeur, de tous les médaillons de la chape de Saint-Maximin; ce travail, hérissé des difficultés que l'on rencontre chaque fois qu'il faut copier fidèlement un objet usé, m'a retenu vingt-cinq jours.

*Sandale.* — Il ne reste plus qu'une seule des sandales de saint Louis d'Anjou (1), encore est-elle si détériorée qu'on a peine à reconnaître sa forme et sa matière : je dirai toutefois que la semelle, longue de 0,26 et légèrement arrondie à son extrémité, se compose d'une tranche de liège épaisse de 0,008, garnie au dedans de chamois rouge et au dehors de basane blanche. L'empeigne, dont on n'a laissé que le renfort en toile grise et la doublure en taffetas jaune, était jadis recouverte d'une étoffe byzantine côtelée, à raies alternativement or et argent, semées de croix ou de losanges en soie bleue, jaune et verte (2); ce riche tissu a disparu, ainsi que le quartier qui a certainement existé, car j'en ai vu sur les chaussures épiscopales trouvées à Halberstadt par M. l'abbé Bock (3).

(1) Elles faisaient, avec la chape, partie du lot échu aux dominicains.

(2) Il en reste quelques traces sur la trépointe.

(3) Je suis heureux d'offrir ici à M. l'abbé Bock, conservateur du musée archiépiscopal de Cologne, un témoignage de reconnaissance. Quoique ce savant ait en cours de publication deux ouvrages sur les vêtements liturgiques et les étoffes du moyen âge, il ne m'en a pas moins ouvert, avec la plus vive sympathie, les trésors de sa science et de ses collections.

*Sainte-Ampoule.* — On m'a montré dans le caveau même, où repose le chef de sainte Magdeleine parmi les sarcophages gallo-romains les plus admirables, un tube octogone en cristal, contenant dit-on, quelques globules du sang de N.-S. Jésus-Christ, recueillis au pied de la croix par la pécheresse repentante; ce tube monté en vermeil n'a rien de remarquable que les armoiries du donataire, semé de France à la bande componcée d'or et de gaeules, les compons d'or, chargés d'une pièce de sable que je n'ai pu déterminer : l'écusson carré, entouré d'une baguette d'or que je crois plutôt un cadre qu'un orle, n'appartient à aucune branche historique de la maison de France (1).

*Chapelle du Corpus Domini.* — Placée dans l'abside du latéral gauche, cette chapelle est enrichie d'un curieux autel, vu par Millin (2), qui l'a à peine mentionné, et décrit fort exactement par M. Rostan (3), qui n'en a peut-être pas apprécié toute l'importance historique. Le retable, œuvre d'un architecte italien de la Renaissance, est orné d'un grand tableau central représentant le Christ en croix, et de seize caissons, huit de chaque côté, où l'on a figuré toute la Passion. Les douze apôtres décorent le gradin supérieur, et au-dessous de l'ensevelissement du Christ, peint sur la face antérieure du tombeau, on lit cette inscription qui n'a jamais été publiée exactement :

*Messire Jacques de Beaune  
Chamberlain du roy Sengr  
de S. blāchay a fait fere cest  
autier 1520 et 29 de maii.*

D'après ce document positif, la fondation de l'autel appartient à Jacques de Beaune, baron de Semblançay, surintendant des finances du roi François I<sup>er</sup>, et mis à mort en 1527, aux fourches patibulaires de Montfaucon; mais ce que l'on voit aujourd'hui est-il bien le monument primitif? Un doute est assurément permis. En effet, le Christ en croix et la Mise au sépulcre sont dus à un peintre franco-italien de la fin du seizième siècle, quatorze scènes de la Passion me

(1) M. Rostan a décrit la Sainte-Ampoule et le joli reliquaire en cuivre, du treizième siècle, qui la renferme aujourd'hui. *Bull. du comité*, t. I, p. 562, grav. sur bois.

(2) *Voyage en France*, t. III.

(3) *Bull. arch.*, t. IV.

semblent brossées haut la main par Breughel d'enfer (1); par conséquent, la Cène, le *Mandatum* et les douze apôtres exécutés par un habile artiste de l'école milanaise constituent, à mon avis, tout ce qui reste des libéralités du malheureux Semblançay : les deux premiers tableaux, n'ont sans doute échappé à la destruction, que grâce à la position élevée qu'ils occupent à la partie supérieure du retable : les apôtres moins fortunés, ont été barbaquement mutilés : comme on les trouvait trop hauts pour le gradin, on les a sciés aux trois quarts et les têtes, seules à peu près conservées, font vivement regretter ce manque. De ces faits et de la teneur de l'inscription, *a fait faire*, au lieu de *fonda, établit*, il faut conclure que l'autel a subi un remaniement ; quand et par qui ? je vais là-dessus, hasarder quelques conjectures. L'ensevelissement du Christ, outre les saints personnages que l'on y rencontre d'ordinaire, a pour spectateurs deux figures épisodiques, dont la présence est assez difficile à expliquer : l'une, qui surgit entre deux Marie, est une jeune femme aux cheveux blonds nattés, recouverts d'un bonnet de linge à gros plis ; l'autre, placée aux pieds du Sauveur, est un chartreux ou camaldule en habits blancs, le chapelet à la ceinture, paraissant absorbé dans une muette contemplation : je crois reconnaître dans ces figures les portraits du donataire Jacques de Beaune et de Jeanne Ruzé, sa femme, voici les raisons sur lesquelles je m'appuie. Si, comme tout invite à le supposer, la chapelle du *Corpus Domini* participa aux infortunes de son fondateur, elle dut être restaurée par un membre de la famille Semblançay, vers la fin du seizième siècle, ainsi que l'indique la majorité des peintures ; or, le Semblançay, qui à cette dernière époque occupait la plus haute position, est Renaud de Beaune grand aumônier de France et commandeur des ordres du Roi, qui, né en 1527, l'année même où périt son aïeul, eut la joie d'en obtenir la réhabilitation. Si le tout-puissant archevêque de Bourges et de Sens, en restituant l'inscription commémorative de son grand père, avait voulu se placer lui-même à côté, il eût revêtu les insignes de ses nombreuses dignités au lieu de choisir un froc de moine, costume au contraire parfaitement d'accord avec de douloureux souvenirs ; comment d'ailleurs, en admettant l'effigie du prélat, justifier le voisinage du portrait de femme ? Je ne donne pas une haute valeur à mes hypo-

(1) Breughel, à son retour d'Italie vers 1595, put traverser Saint-Maximin placé sur sa route, et être appelé à décorer l'église. Un tel fait, commun dans l'existence nomade des artistes, n'aurait rien d'extraordinaire.

thèses ; cependant j'ai calqué les deux figures ; celle de la dame est insignifiante, mais le chartreux, homme de soixante ans, à la physiologie triste et douce, intéressera peut-être les iconographes.

*Tableaux et Sculptures.* — Les Dominicains, grands amateurs des beaux-arts, avaient décoré leur église de boiseries sculptées et de tableaux qui ont heureusement survécu à ces bons religieux ; quelques peintures peuvent fournir d'utiles renseignements : sur un retable du quinzième siècle, j'ai remarqué un saint Laurent en dalmatique de damas noir à orfrois rouges angusticlaves et parure de brocard d'or ; une frange, rouge au bas, verte aux manches, garnit ce vêtement fendu jusqu'à la taille et descendant à mi-jambes ; le manipule est rectangulaire et l'aube est parée de noir. Un très-vieux tableau italien sur bois, que j'avais signalé lors de mon premier voyage (1), a été mis en lieu de sûreté ; je l'ai étudié de nouveau, il doit appartenir au quatorzième siècle et figurer une prédication de saint François d'Assise : dans ce cas, il serait un héritage du couvent des capucins, comme une très-belle vierge moderne en marbre blanc, donnée aux RR. Pères par la Sérénissime République de Gènes (2).

## BRIGNOLLES.

EGLISE PAROISSIALE. — D'après l'assurance positive donnée par M. Vian, curé de Saint-Maximin (3), qu'il existait à Brignolles une mitre de saint Louis d'Anjou, je profitai d'une longue journée d'été pour gagner de bon matin le chef-lieu de l'arrondissement ; je jouai cette fois de bonheur, car, outre la mitre et les gants épiscopaux que l'on me présenta, je découvris au fond d'une vieille chaise divers lambeaux d'étoffe qu'on m'affirma provenir du saint patron de Brignolles : lesquels lambeaux, dépliés, étalés et mis en place les uns à côté des autres, constituèrent l'ensemble d'une tunicelle du treizième ou

(1) *Archives des missions*, t. IV, p. 146.

(2) Les armoiries de cette République figurent sur le piédestal.

(3) M. l'abbé Vian est un de ces ecclésiastiques, tels que j'en voudrais voir attachés à tous nos grands monuments religieux ; il connaît la valeur du dépôt confié à sa garde et ne souffre pas qu'on y touche mal à propos, sous prétexte de restaurations et d'embellissements ; avec deux hommes dévoués comme M. L. Rostau et lui, l'église de Saint-Maximin retrouverait bien vite son ancien lustre, si l'argent ne manquait pas, et pourtant, nul édifice ogival en Provence ne peut rivaliser avec elle.

quatorzième siècle, avec ses galons et parements au grand complet. L'étonnement d'un ancien vicaire de la paroisse, qui avait bien voulu me servir de *Cicerone*, ne tarissait pas en voyant une dalmatique, là où il n'avait jamais soupçonné que d'informes débris, et moi-même heureux de rencontrer enfin quelques *pontificalia* inédits, je commençai à l'instant une série de dessins et de croquis, dont l'exécution me retint dix heures sans désespérer.

*Mitre.* — La mitre, renfermée dans une double vitrine scellée et mastiquée, a 0,28 de hauteur (les mitres de saint Exupère de Toulouse et de saint Thomas de Cantorbéry ne mesurent que 0,24). Son turban est plus élevé et ses cornes plus courtes que ne le comporte d'habitude la coiffure épiscopale des douzième et treizième siècles; elle est ornée d'un joli galon quadrillé en or et soie, et rebrassée avec un morceau de brocatelle bleu clair et argent, évidemment rapporté après coup: l'ensemble du fond, en étoffe de soie damassée, couverte d'arabesques et d'aigles de la même couleur légèrement rehaussés d'or sur la tête, les griffes et la poitrine, est parfaitement saisissable sur l'une des faces dont on a enlevé l'orfrois. Je n'essayerai pas de décrire ici un tissu dont les capricieuses fantaisies de l'Alhambra peuvent seules donner l'idée; il ressemble beaucoup au damas vert d'Arles et sort incontestablement de la même fabrique. Je les crois l'un et l'autre hispano-arabes, tant à cause du monument qu'ils rappellent que de leur analogie d'ornementation végétale avec un damas rose, que M. l'abbé Bock attribue soit aux Egyptiens, soit aux Maures d'Espagne (1). On m'objectera, je le sais, que saint Louis, fils du roi de Naples, devait s'habiller avec des produits siciliens; mais je répondrai que l'évêque de Toulouse, beau-frère d'Yolande d'Aragon, pouvait avoir aussi facilement des marchandises espagnoles à sa disposition.

*Gants.* — Les gants sont en tricot de soie blanche, sans autre ornement qu'un quadrillé sur la manchette.

*Tunicelle.* — La tunicelle, sans plis, fendue sur le côté jusqu'au genou, est en taffetas violet, chaîne rouge et trame bleue, doublée de taffetas jaune plus léger; elle présente la figure d'une aube à manches larges et carrées. Sa hauteur est de 1,20, sa largeur de 0,50 à la taille et de 1,00 à l'extrémité inférieure: un galon quadrillé, or et soie, fait le tour du col et des manches, d'autres galons tombant des épaules, déterminent sur le trapèze de la jupe, un grand rectangle

(1) *Geschichte der liturgischen gewänder*, lief. I, s. 41, taf. 6.

coupé par deux échelons formant pectoral et parement. Les bords sont garnis d'une frange à large torsade en soie jaune, rouge et verte. L'aspect de cette tunicelle, que je crois unique en France, fait comprendre pourquoi les vêtements diaconaux du treizième siècle drapaient si bien; elle marque nettement une transition entre les ornements figurés à Chartres, à Reims, à Sens et à Meaux, et la dalmatique étriquée du quatorzième-quinzième siècle, dont l'église Saint-Pierre d'Avignon conserve un spécimen authentique.

*Orfroi.* — J'ai cru reconnaître l'orfroi d'une chasuble de saint Louis dans un morceau de galon, large d'environ 0,08, placé sous la vitrine d'une châsse; ce galon, tissu en or et soie bleue et rouge, à grands carrés frellés, participe à la fois du pectoral de Toulouse et de l'orfroi de Briçon : il doit appartenir comme eux à l'industrie sicilienne.

*Reliquaire.* — Une des dames qui remplissent à Brignolles les fonctions de sacristain, habitude très-fâcheuse pour les archéologues, a placé quelque minutes sous mes yeux, sans me laisser le temps de le dessiner, un charmant édicule de vermeil, à double fronton orné de quintefeuilles et de rinceaux, encadrant d'une part la figure de saint Louis d'Anjou et de l'autre une sainte inconnue (1), toutes deux en émail translucide. Ce fronton, soutenu par quatre colonnes et supporté par un pied cruciforme, décoré d'écussons en losange mi-partis de Naples et d'Aragon. L'édicule, qui abrite un cylindre de cristal contenant une clavicule de saint Louis, fut donné par la reine dona Sancha d'Aragon, belle-sœur de ce prince, lorsqu'il eût été canonisé en 1317 par le souverain pontife Jean XXII. L'inscription sui-



vante gravée en belle onciale du quatorzième siècle, sur une tablette quadrangulaire, fait partie du soubassement :

*Hic sunt reliquie beati Lodoici.*

(1) Ce n'est ni sainte Anne, ni sainte Marthe, ni sainte Magdeleine; j'ai bien rencontré dans le martyrologe romain, 4 juin, saint Sancius martyrisé à Cordoue, mais je n'ai pas vu de sainte Sancie.

SAINT-BERTRAND DE COMMINGES.

En quittant le département du Var, je m'acheminai directement vers Saint-Bertrand de Comminges; j'ignorais alors que l'église paroissiale de Cette possédât une ancienne chasuble, dont M. l'abbé Bock m'a révélé l'existence il y a peu de mois, et je ne m'arrêtai qu'un jour à Toulouse, pour examiner la collection de M. Soulage. Dans ce riche musée où le seizième siècle italien a seul été admis, j'ai vu, au milieu des meubles sculptés et des majoliques les plus rares, de beaux velours de Gênes à fleurages rouges ou bleus sur fond blanc, d'admirables broderies en soie, des brocatelles de Venise, et parmi ces dernières, un tissu vert à fleurs au naturel et larges rinceaux d'argent, qui m'a rappelé les splendides étoffes dont Paul Véronèse habille ses personnages. D'après ce que m'a dit M. Soulage lui-même, sa collection est vendue à l'Angleterre; c'est une véritable perte pour la France artistique.

ANCIENNE CATHÉDRALE. — Placée comme un nid d'aigle sur le versant septentrional des Pyrénées, l'antique capitale des *Convenæ*, réduite aujourd'hui à l'état de misérable bourgade, passerait inaperçue dans notre civilisation moderne, si la masse imposante d'une cathédrale gothique, n'attirait l'attention de quelques-uns des oisifs plus ou moins perchés, qui sillonnent tout l'été la route de Saint-Gaudens à Bagnères de Luchon. Je n'entreprendrai pas ici, Monsieur le Ministre, de tracer la monographie d'un édifice qui porte l'empreinte vigoureuse des douzième et quatorzième siècles; un homme de cœur et de science s'en est chargé, et je suis heureux de signaler à Votre Excellence, un livre (1) auquel il ne manque qu'une douzaine de planches, pour le rendre digne de figurer au sein des bibliothèques archéologiques les plus choisies: je laisserai donc, et le jubé clôturant les magnifiques boiseries du chœur, égales à celles d'Auch et plus curieuses peut-être, et le buffet d'orgues de la Renaissance, enveloppant une chaire dans les spirales de son élégant escalier, et le cloître, rival contemporain des cloîtres d'Aix et d'Arles, pour ne m'occuper que des anciens vêtements sacerdotaux conservés dans la sacristie. Ces vêtements sont au nombre de six: une mitre, des sandales, deux chapes, une parure d'aube et une paire de gants; je vais les décrire par ordre chronologique.

(1) *Vie et miracles de saint Bertrand*, par L. de Fiancette d'Agos. 1854.



*Mitre.* — La mitre haute de 0,24 (1) est en soie blanche, et l'orfroi en étoffe rouge ; les ailes, semées de petits losanges, sont ornées au centre d'un grand soleil évidé, accompagné de trois anneaux, lesquels anneaux, se trouvent répétés quatre fois sur le galon vertical et sept sur le rebras, émaillés tous deux de perles de verre bleues ou vertes, serties dans de fines rosettes d'or : cette décoration, qui n'a rien de merveilleux, est exécutée avec des fils d'or croisés ou chevrons selon la circonstance. Je n'ai pas encore rencontré jusqu'ici de spécimen d'un semblable travail ; il doit appartenir à l'un de ces ateliers de broderie mentionnés par les vieux écrivains, et dont le nom seul révélé à la science attend toujours son application usuelle. Je ne suis donc pas étonné, que l'on attribue à saint Bertrand de l'île Jourdain, neuvième évêque de Comminges (1083-1136), une coiffure marquée au plus haut degré du cachet de l'antiquité ; sa forme la classe à côté des mitres de saint Exupère de Toulouse et de saint Thomas de Cantorbéry ; la grossière toile de chanvre qui double l'intérieur des cornes est elle-même remarquable ; c'est un linge damassé à grands œils-de-perdrix.

*Sandales.* — La qualification de sandale, ne peut s'appliquer ici à de véritables bottines, *caligæ*, montant sur le cou-de-pied et se lacant du côté intérieur ; elles sont faites en tapisseries de soie au point carré, mais on les a si habilement et si fréquemment restaurées, que le neuf ne s'y distingue plus du vieux, l'attention la plus scrupuleuse ne peut y faire découvrir ce qu'on peut appeler les interpolations. J'ignore si les étoiles, les croix et les lions inscrits dans des quadrilatères, que l'aiguille a figurés sur ces chaussures, sont anciens ou modernes, et je n'ai pas pris la peine de les dessiner ; toutefois, la trépointe, en étoffe à larges raies vert et argent, pourrait bien avoir appartenu à saint Bertrand ; il en est de même pour un beau saphir cabochon monté à l'antique qui m'a été présenté comme son anneau épiscopal.

*Chapes de Clément V.* — Avant de parvenir à l'archevêché de Bordeaux et ensuite à la chaire de saint Pierre sous le nom de Clément V, Bertrand de Gouth avait occupé cinq ans (1295-1300), le siège épiscopal de Comminges ; devenu pape, il n'oublia ni sa première église ni son glorieux patron : le 15 janvier 1309, il fit une visite solennelle à Saint-Bertrand et y laissa de nombreuses marques

(1) Les mitres de saint Exupère de Toulouse (*Arch. des missions*, t. IV) et de saint Thomas de Cantorbéry, ont exactement la même hauteur.

de sa munificence. De cette époque datent, suivant une tradition parfaitement conforme à leurs caractères archéologiques, les chapes que j'ai dessinées en majeure partie; la première surtout est bien digne d'un pontife renommé par son luxe et son amour des beaux-arts, quoiqu'elles soient l'une et l'autre admirablement belles. Je les désignerai d'après les sujets qu'elles représentent sous les noms de *chape de la Passion* et de *chape de la sainte Vierge*.

*Chape de la Passion.* — Je croyais sincèrement que la chape de Saint-Maximin ne pouvait pas être surpassée en richesse, le splendide pluvial de Saint-Bertrand m'a agréablement détrompé; sur un champ brodé en or de Chypre, où figurent des dragons, des cerfs et des aigles, inscrits dans des quadrilatères curvilignes, une ingénieuse aiguille a jeté un réseau de feuilles de palmier bleues et roses à tiges vertes, formant des mailles ovales, circulaires et hexagones, dont les points de rencontre sont marqués par des animaux mammifères: une foule d'oiseaux omnicolores occupent les ovales, les cercles encadrent les prophètes désignés par leur nom écrit sur un phylactère, et dans les hexagones s'étale le drame émouvant et terrible de la Rédemption du genre humain; tout cela, brodé au crochet, *chain stitch*, avec une patience et une habileté sans égales. Si je compare la chape de la Passion à d'autres monuments analogues, je trouve qu'elle devait mesurer 4,57 de rayon et contenir 24 figures de prophètes, plus 19 tableaux, les uns à mi-corps, le très-grand nombre en pied. Il ne subsiste aujourd'hui que 18 prophètes et 17 tableaux; encore, non contente de rogner la grande courbe extérieure et de couper par moitié les caissons qui longent le diamètre, la couturière, en rhabillant à la mode ce qu'elle regardait comme une vieillerie, a été frappée d'une inspiration sublime d'économie: pour épargner quelque morceau de damas ou de brocard qu'il lui eût fallu acheter, elle a, sans égard pour le dessin, incisé sur le fond même, un patron de *tassellus* qu'elle a bordé ensuite avec une frange d'or. De loin, c'est à s'y méprendre, et de près, on se demande tristement à quoi bon avoir employé les ciseaux, lorsqu'une aiguille suffisait pour obtenir le même résultat. En dépit de cette inconcevable mutilation, il est facile de se rendre compte des sujets enlevés, et à l'aide de rapprochements, je pourrai les intercaler dans ma description.

*Tableaux.* — A Comminges comme à Saint-Maximin, il faut commencer par la droite, et suivre en zig-zag les divers épisodes qui rayonnent à l'entour d'une scène principale, la gloire du Christ et de sa sainte Mère au plus haut des cieux; mais ici, cette gloire domine l'axe vertical au lieu d'en occuper le centre.

N° 1. Entrée triomphale de Notre Seigneur à Jérusalem. Il n'en reste plus que la partie supérieure : un personnage monté sur le faite de sa maison, probablement Zachée, jette ses vêtements sous les pas du Sauveur qui lève les yeux vers lui.

N° 2. Il manque en totalité; d'après sa position relative, j'ai lieu de croire qu'il représentait la trahison de Judas, sujet figuré quelquefois sur les verrières du treizième siècle.

N° 3. La Cène. Saint Jean s'est endormi appuyé sur la table; le Christ, debout, le soutient de la main gauche, et de la droite donne à Judas agenouillé devant lui le pain consacré, qui se change en crapaud avant d'entrer dans la bouche du traître; ce dernier a néanmoins la tête ceinte d'un nimbe vert. Les dix autres apôtres sont groupés sur les côtés du tableau, saint Pierre tient un des couteaux qui viennent de servir au repas, saint André ou saint Jacques, je ne sais lequel, porte le calice.

N° 4. Le Lavement des pieds. Saint Pierre assis, la jambe ruisselante d'eau, se défend de l'honneur qui lui est accordé; un apôtre debout, placé derrière le Sauveur agenouillé, tient un linge étendu.

N° 5. Le Christ au jardin des Oliviers. Les têtes de Notre Seigneur et de cinq apôtres, ont seules échappé aux ciseaux.

N° 6. Le Baiser de Judas. Judas nimbé accomplit son crime; quatre soldats noirs l'accompagnent : saint Pierre coupe l'oreille de Malchus, petit négrillon armé d'un poignard.

N° 7. Le Christ devant Pilate. Le gouverneur, entouré de quatre nègres hideux, se lave les mains dans un bassin que lui présente un jeune esclave noir, la serviette sur le bras. Ce tableau est particulièrement remarquable par la pensée symbolique qui y est exprimée; les mains de Pilate sont noires, vainement il les nettoie : la tache ne disparaîtra jamais. A ma connaissance, cette allégorie est signalée pour la première fois.

N° 8. Le Christ, les yeux bandés, est souffleté par ses bourreaux.

N° 9. Flagellation du Christ attaché à la colonne.

N° 10. Le Christ portant sa croix. Deux bourreaux nègres l'escortent : l'un d'eux le tire par une corde nouée autour de son corps, l'autre le frappe à coups redoublés avec une massue.

N° 11. Le Crucifiement. Un petit bourreau, à cheval sur la traverse de la croix, achève de clouer les mains du Christ, à qui un nègre présente l'éponge imbibée de vinaigre; à droite et à gauche, la sainte Vierge et saint Jean; derrière eux, un soldat noir.

N° 12. La Descente aux enfers. Les âmes qui sortent de la gueule du monstre infernal sont nombreuses; le Christ marche sur le corps

d'un démon noir, et, par une de ces idées bouffonnes, communes chez les artistes du moyen âge, un petit diabolin fait la culbute sur le nez du dragon. La descente aux enfers est figurée d'une manière analogue sur la chape de saint Louis et sur les monuments du treizième siècle en général.

N° 13. La Descente de croix.

N° 14. Les saintes Femmes au sépulcre. Elles sont au nombre de trois; l'ange tenant un rameau d'olivier leur adresse la parole. Sujet coupé aux deux tiers.

N° 15. Il manque en entier : je ne crois pas me tromper, en assurant qu'on y voyait l'apparition du Christ à la Magdeleine.

N° 16. Incrédulité de saint Thomas. Ce sujet occupe ici la même place que sur la chape de saint Maximin : aussi en a-t-on supprimé les trois quarts.

N° 17. L'Ascension. La sainte Vierge, placée au milieu des apôtres, a, comme ces derniers, les yeux levés au ciel, où l'on n'aperçoit plus que les pieds du Sauveur au sein des nuages.

N° 18. La Descente du saint Esprit. Elle ne diffère nullement des *Pentecôte*, si peu rares dans les *Preces pie* et *Horæ diurnæ* des quinzième et seizième siècles.

N° 19. Le Rédempteur et la sainte Vierge, assis sur un trône et couronnés tous deux, apparaissent dans la gloire céleste; deux anges planent au-dessus de leurs têtes.

Les prophètes dont on lit encore les noms, sont : David jouant de la harpe, Salomon une branche de lis en main, Moïse (*Moyces P.*), Aaron (*Airon P.*), Isaïe, Jérémie (*Gerremie P.*), Ezéchiël (*Ezegielis P.*), Daniel (*Danielis P.*), Malachie, Siméon, Elisée (*Elicus P.*) et Zacharie (*Sakarie P.*); ils sont tous assis sur des sièges en feuillage de chêne, de lierre ou de vigne. Parmi les figures coupées en deux, il m'a semblé reconnaître Jonas sous le figuier, la tête couverte d'un voile; si je ne commets pas là une erreur, on peut en conclure que les six personnages anonymes et les six dont la trace est anéantie représentaient le reste des petits prophètes, en y ajoutant Élie pour compléter les vingt-quatre médaillons. D'après la disposition décorative, l'ancien chaperon ou *tassellus*, que je n'ai pu retrouver, mesurait environ 0,50 en hauteur et en largeur, et devait être orné d'un ange. Il est facile de reconnaître, que le pluvial de saint Bertrand développe sur son tissu l'ancienne et la nouvelle loi, tandis que celui de saint Maximin ne retrace que des scènes empruntées aux saints Évangiles; mais ils se confondent tous deux dans une pensée unique, à savoir qu'il faut souffrir ici-bas pour être glorifié dans les cieux.

Les procédés employés pour l'exécution des chapes de Commin- ges et de saint Louis, présentent entre eux de notables différences qu'il est important de noter ici ; la broderie au passé, *opus plumarium*, permet à l'ouvrier de nuancer ses teintes à volonté, mais elle nuit à la fermeté du trait ; au contraire, la broderie au crochet, *chain stitch*, qui laisse au dessin toute sa finesse, n'autorise que l'usage des tons plats, ce qui rend le coloris un peu uniforme : on ne peut nier, toutefois, que les cartonnistes du pape ne fussent beaucoup plus habiles que ceux de la Provence ou du Languedoc. Cependant, pour bien apprécier les deux genres de travail, il faudrait leur faire reproduire des compositions égales en beauté.

Je n'ai point parlé du fermail ou *monile* ; ce qui en tient lieu présentement est un rectangle d'étoffe orné de deux moitiés d'écussons armoriés en losange, cousues horizontalement bout à bout et pouvant se blasonner ainsi : 1° écartelé au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent au bâton de sable, au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules fretté d'or, le tout orlé d'azur semé de losanges d'or ; 2° d'azur à trois léopards contournés d'or, à l'orle de gueules semé de losanges d'or. Deux dragons, l'un rouge et noir, l'autre rose, vert et blanc, accompagnent la pointe de chaque écu. Malgré la similitude des broderies en or et soie qui décorent ce fermail avec le métier du reste de la chape, je le crois ajusté après coup ; les armoiries, peut-être fantastiques, ne conviennent nullement à Clément V, qui portait d'argent, *aliàs* d'or, à trois fascés de gueules, et de plus, je lis dans un inventaire du quinzième siècle (1) les lignes suivantes, qui montrent que, sur les anciennes chapes, le *monile* se remplaçait au besoin par un *tassel* d'étoffe. « Item une cappe de « soye a gaumes oysiaux retournés et y avoit ung *tassel de keuvre* a « yma de annunciation, au lieu duquel est ung *tassiel de soye brou-* « *dé de ung lion noir.* »

*Chape de la sainte Vierge.* — Cette chape, brodée en or et soie sur tissu rouge très-épais, a été mutilée avec un tel raffinement de barbarie, qu'on a décapité le Christ et coupé les pieds des autres personnages. Un entre'acs d'or, d'où s'échappent des feuilles de chêne, de vigne et de lierre vertes ou bleues, disposé sur le fond avec un art exquis, y détermine des octogones et des triangles encadrant seize figures placées dans l'ordre suivant : 1° sur le dos, le Christ debout, bénissant à la manière latine et tenant dans la main gauche une longue férule crucifère ; 2° sous les pieds mêmes du Sauveur, la

(1) Inventaire de la collégiale de Saint-Amé, de Douai. 1423. Ms

sainte Vierge reine, avec la couronne et le sceptre : elle porte l'enfant Jésus; à ses côtés, deux anges, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>, jouent, l'un de la harpe, l'autre de la viole. Autour de la mère de Dieu rayonnent les douze apôtres (1), savoir : à droite, 5<sup>o</sup> saint Jean-Baptiste ayant à la main un agneau de Dieu encadré dans un médaillon circulaire; 6<sup>o</sup> saint Jacques le Mineur, caractérisé par une massue; 7<sup>o</sup> saint Paul; 8<sup>o</sup> saint Pierre; 9<sup>o</sup> saint Jude avec une lance; 10<sup>o</sup> saint Barthélemy; à gauche, 11<sup>o</sup> saint Mathias tenant une palme; 12<sup>o</sup> saint Philippe portant une croix; 13<sup>o</sup> saint Thomas chargé de trois pierres; 14<sup>o</sup> saint André; 15<sup>o</sup> saint Matthieu; 16<sup>o</sup> saint Jacques le Majeur. Pour la régularité du sujet qui représente la Reine des apôtres, il faut admettre que saint Jean l'évangéliste a été remplacé par son homonyme saint Jean-Baptiste. Les vêtements sont exécutés en fils d'or juxtaposés, les nimbes, les carnations et les accessoires sont brodés au crochet. Je ne suis pas éloigné de voir, dans ce travail merveilleux par le dessin et la dimension des personnages (ils ont 0,43 de hauteur), une variété de l'*opus anglicum*; voici pourquoi: une dame anglaise fort instruite a publié dans un journal archéologique (2) des ornements copiés sur une chasuble du quinzième siècle, conservée à Steeple-Aston (Oxfordshire), lesquels ornements sont identiques, aux mascarons qui coupent l'entrelacs à droite et à gauche de la Vierge, et, de plus, brodés comme eux au crochet ou point de chaîne, *chain stitch* (3). Le séjour prolongé de Bertrand de Gouth au milieu des Anglais, maîtres de Bordeaux lorsqu'il en était archevêque, rend mon hypothèse fort admissible.

*Parure d'aube.* — Cet ornement, présente sur un champ de toile blanche une série de cinq arcades trilobées, renfermant les apôtres saint Philippe, saint Pierre, saint Jean, saint Matthieu et saint Jacques, caractérisés par leurs noms inscrits à côté d'eux en lettres verticales et alternatives; un bouquet de feuilles garnit les intervalles ménagés entre les pignons, et le tableau entier est encadré par une guirlande de rinceaux. La broderie, sauf les manteaux qui sont d'or bouclé, est exécutée au crochet, en soie de couleur. Je ne savais d'abord à quel usage attribuer un objet dont je ne reconnaissais

(1) Cette disposition rayonnante des apôtres se rencontre aussi sur le manteau royal de saint Étienne de Hongrie (1031). *Illustrirte zeitung*, 27 sept. 1856, p. 200.

(2) *Journal of the British archéol. association*. Sept. 1844.

(3) J'ai vu, il n'y a pas longtemps, des broderies modernes exécutées en Chine par des procédés semblables; les Anglais ont-ils communiqué leur industrie aux habitants du céleste empire, ou ceux-ci connaissaient-ils le *chain stitch* de longue date.

pas bien la nature ; mais M. A. Buckler m'ayant adressé la copie réduite d'un *apparel* conservé chez les dominicains de Woodchester (Angleterre), *apparel* d'un dessin identique au parement de Comminges (1), j'ai été fixé sur le compte de ce dernier. J'ignorais que le quatorzième siècle, renchérisant sur le luxe du treizième, eût osé mettre des personnages apostoliques à un endroit où l'âge précédent n'avait risqué que des fleurs et des animaux : j'en possède aujourd'hui une double preuve. L'ornement anglais, comme l'ornement français, étant exécuté au point de chaîne, *chain stitch*, je leur croyais une origine commune ; pourtant j'étais intrigué par l'or bouclé des manteaux, genre de travail que je n'avais encore rencontré que sur le velours génois de Villeneuve-les-Avignon : l'inscription s. *CIACOMO*, placée aux côtés de saint Jacques, m'a semblé résoudre la difficulté ; car cette manière d'écrire un nom propre dénote certainement une main-d'œuvre italienne, peut-être guidée par un carton et des procédés anglais. On pourrait supposer également que les deux chapes précitées viennent d'une source analogue, sans altérer le moins du monde le sentiment qui les attribue au pape Clément V.

*Gants épiscopaux.* — Ces gants, en tricot de soie rouge et or très-lisse et très-égal, sont longs de 0,285, leur conservation est admirable : le dos est orné d'un octogone évidé, portant en cœur le monogramme du Christ, et dont chaque angle saillant s'effile alternativement en croix tréflée ou en branche de lis. Des rinceaux sillonnent la manchette bordée d'une crête entée, crête qui se répète à trois reprises sur l'index, le médus et l'annulaire, deux fois sur le pouce et le petit doigt. Toute l'ornementation accuse la seconde moitié du quinzième siècle.

*Tombeau de Hugues de Castillon.* — Sur le mur à hauteur d'appui qui sert de clôture à la chapelle Notre-Dame, numérotée 4, à l'entrée du déambulatoire gauche, s'élève le cénotaphe de Hugues de Castillon, *Hugo de Castellione*, 42<sup>e</sup> évêque de Comminges (1333-1352). Ce monument, long de 2 mètres sur 1,55 de haut, est formé d'un soubassement supportant un dé que recouvre la table où gît la statue plus grande que nature du défunt : la table et le soubassement sont en marbre noir, le reste est en marbre blanc. Chacune des faces latérales du dé, divisée en trois par une élégante arcature,

(1) La seule différence qui existe entre eux, consiste dans l'emploi du velours cramoisi, *crimson velvet*, pour le fond de l'*apparel* de Woodchester et le changement de noms des personnages, dont l'aspect extérieur, non plus que le motif d'architecture qui les abrite, ne varie pas sur les deux monuments.

est ornée de bas-reliefs figurant le convoi funèbre d'un évêque. Des religieux ouvrent la marche, suivis d'autres moines précédés de la croix; derrière eux-ci, les chanoines, l'aumusse en tête et le bréviaire à la main, récitent les prières des morts; enfin, paraît l'évêque officiant escorté de céroféraires, de thuriféraires et de deux clercs portant un grémial très-ample; les deuillants, parmi lesquels on remarque un chevalier, ferment la procession. La statue, couverte de ses vêtements pontificaux, a la tête abritée sous un dais ogival artistement fouillé; cette tête, accostée de deux petits anges, repose sur un coussin brodé aux armes de la maison de Castillon (1); les pieds s'appuient contre un lion et un chien: le lion tenant sous sa griffe le chien occupé à ronger un os. La mitre, analogue à celle de Brignolles, est haute, bordée d'une crête, chargée de rosaces et de trèfles allongés; l'orfroi de la chasuble, insensiblement coupée en ellipse, reproduit les baies ouvertes à l'étage supérieur du chœur; le manipule, s'évasant en un *pédale* à peine senti, est garni d'une frange et d'un galon à croix tréflées inscrites dans un cercle; les gants sont ornés de plaques carrées encadrant un quatrefeuille; les sandales, d'une magnificence singulière, rappellent le dessin de la mitre; des perles et des escarboucles alternent sur la trépointe: la crosse, enfin, lourd massif de feuilles de vigne, porte autour de son nœud un cordon qui servait à y attacher le *sudarium*. Malgré la date 1547 inscrite à la pointe sur le coussin, je ne puis attribuer au seizième siècle un monument empreint des caractères du quinzième et qui trahit évidemment, dans certains détails, l'influence exercée sur l'artiste par des souvenirs antérieurs; la broderie des gants et de l'orfroi, est conçue dans un style mixte, remémorant à la fois l'époque où mourut Hugues de Castillon et l'honneur qu'il eut d'achever sa cathédrale (2).

(1) De sinople, au château d'argent sommé de trois tours, celle du milieu plus élevée. *Vie de saint Bertrand*, p. 150.

(2) On lit en face du tombeau, cette inscription gravée sur le mur septentrional de la chapelle :

ANNO. DNI. M CCC LII. DIE III. MENSIS.  
 OCTOB. OBIT. REVERENDS. PATER. DNS. HUGO.  
 DE CASTELLIONE. DEI. GRA. EPS. COVEN.  
 Q. HAC. CAPELLA. COSTRVIT. ET PSEN  
 TE. CATHEDRALEM. ECCVM. CONSVMAV.  
 IT. CVI<sup>5</sup>. AIA REQUESCAT. IN PACE. AM.  
 PAT. NR.



*Collection de M. Cazes.* — Un habitant de Comminges, M. G. Cazes, qui possède quelques antiquités recueillies dans le pays, m'a montré un très-joli couvercle de miroir en ivoire sculpté du quatorzième siècle. Ce meuble, de forme circulaire, cantonné de quatre monstres bipèdes à tête de chien et queue de serpent, retrace un épisode tiré du *Roman de la Rose*, la prise du château d'Amour. A la porte d'une citadelle crénelée et fortifiée, quatre cavaliers blasonnés de trois roses combattent à l'épée, tandis que deux femmes placées au premier étage les accablent sous une pluie des mêmes fleurs; en haut du tableau, à droite, une autre femme aide un chevalier à escalader le rempart en l'attirant à elle par la poignée de son glaive; à gauche, même sujet rendu avec de légères différences; au centre enfin, un troisième chevalier témoigne par des gestes expressifs qu'il a pris d'assaut le château d'Amour. Je connais encore d'autres ivoires représentant ce même sujet : 1<sup>o</sup> une plaque rectangulaire conservée au Musée de Boulogne-sur-Mer (1); 2<sup>o</sup> un coffret de toilette appartenant à M. Stevenson (2); 3<sup>o</sup> un couvercle de miroir cantonné de quatre lions (3), qui, par son usage, sa forme et ses détails, se rapproche infiniment de l'ivoire de M. Cazes. Il est assez curieux de rencontrer, soit en Angleterre, soit dans les contrées où les Anglais ont pu exercer de l'influence, quatre exemplaires d'une même allégorie, deux cassettes et deux miroirs; nos voisins d'Outre-Manche venaient-ils chercher sur le continent de petits meubles qu'ils semblent avoir affectionnés beaucoup, ou les fabriquaient-ils chez eux? La question mérite examen.

### VALCABRÈRE.

EGLISE PAROISSIALE. — Le village de Valcabrère, dont les humbles maisons s'éparpillent au centre de la fertile vallée que domine orgueilleusement la noble cathédrale de Comminges, se fait remarquer par une très-ancienne et très-curieuse église, que j'ai visitée pendant les trop courtes heures de repos dérobées à mon travail

(1) Ce couvercle de cassette a été dessiné sur bois et sera incessamment publié dans le *Bulletin du comité*.

(2) Il a été décrit et figuré par M. Thomas Wright, *Journal of the British arch. association*, octobre 1849.

(3) Admirablement gravé dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Londres. 1811.

de Saint-Bertrand. Cet édifice, placé sous le vocable de saint Just, date, je crois, du dixième siècle, et l'on y rencontre çà et là des débris antiques et des monuments chrétiens primitifs ; il a la forme d'une basilique à croisillons légèrement accusés et à trois nefs, dont la principale aboutit à un cul de four, éclairé par six baies superposées 3 et 3, étroites et en plein cintre. Les nefs à un seul étage se composent de quatre travées voûtées, et leurs arcs reposent sur six grands piliers carrés, dont les extrêmes, qui supportent en partie la tour élevée à l'entrée du sanctuaire, sont ornés de colonnes en marbre blanc, géminées, annelées, avec des chapiteaux écrasés, dont on distingue à peine la corbeille aplatie sous un énorme tailloir : de loin en loin, on retrouve les fragments d'une corniche échiquetée qui devait autrefois courir sur le pourtour entier du monument. Le soubassement du chœur est décoré d'une galerie aveugle dont les arcs retombent sur des chapiteaux à feuilles d'acanthé. Au fond de l'abside, derrière l'autel auquel il sert de retable, s'élève un élégant *ciborium* du quatorzième siècle, orné de statues et auquel on parvient au moyen d'un escalier à double rampe ; cet édicule abrite le tombeau de saint Just (1), sarcophage d'une grande simplicité, porté sur des lions frustes ; la table d'autel, très-ancienne, car elle est cannelée en gouttière, se trouve adaptée exactement à la hauteur des lions, ce qui justifie l'expression, *elevatio corporum*, si souvent employée par les hagiographes. Un portail ouvert à l'extrémité de la nef septentrionale n'est pas moins intéressant que le reste de l'église, quoiqu'il soit un peu moins ancien : il réunit un tympan, quatre colonnes et autant de statues. Le tympan représente le Christ dans sa gloire, environné des quatre évangélistes avec leurs symboles, et accosté de deux anges thuriféraires ; les colonnes sont coiffées de chapiteaux historiés que je n'ai pas étudiés assez longuement pour les expliquer (2) ; quant aux statues, elles sont disposées ainsi qu'il suit : côté droit, 1<sup>o</sup> un évêque revêtu d'une chasuble terminée en pointe et descendant à peine au milieu du

(1) D'après un document que vient de me communiquer l'obligeance de MM. d'Agos et Rumèbe, ce tombeau serait celui d'une comtesse de Comminges, bienfaitrice de l'église ; je ne puis sans preuves certaines adopter cette opinion complètement en désaccord avec la liturgie.

(2) Ces chapiteaux représentent le martyr de saint Just et de saint Pasteur, patrons de Valcabrère ; la lapidation de saint Etienne et le départ d'une dame riche que saint Bertrand délivra du démon qui la possédait. *Saint-Just de Valcabrère*, par L. de Fiancette d'Agos, p. 25.

corps, le pallium ou orfrois est également très-court ; ce personnage tient un livre à la main ; 2<sup>o</sup> un homme en manteau, caractérisé par un livre ouvert ; je crois que cette figure est un simple exorciste, non-seulement parce qu'elle n'a pas le costume d'un ordre majeur, mais encore à cause de sa place à l'entrée du Narthex (1) ; d'ailleurs, le sacramentaire d'Autun donne un livre fermé, pour attribut, au lecteur comme au diacre : côté gauche, 3<sup>o</sup> une femme couronnée, avec une croix sur la poitrine ; 4<sup>o</sup> un prêtre tenant un livre fermé ; l'étole et le manipule sont très-étroits, la première est passée dans la ceinture. Ces statues, plus grandes que nature, foulent aux pieds des lions ou des animaux fantastiques et conservent quelques traces de peinture rouge et jaune ; pour ce qui est des souvenirs qu'elles rappellent, je laisse à un historien du pays le soin de les mettre en lumière (2). Les vantaux de la porte sont renforcés de pentures en fer forgé du douzième siècle, et un très-joli anneau de bronze antique sert de heurtoir. Je ne parlerai pas ici des fragments de sculptures gallo-romaines incrustés dans le mur extérieur, ils n'offrent qu'un intérêt purement local (3) ; mais je ne remonterai pas à Comminges, sans avoir remercié de tout cœur M. l'abbé Rumèbe, curé de Valcabrère, qui veut devenir et qui deviendra, j'en suis sûr, un savant archéologue.

Pendant les derniers jours que je passai à Comminges, une douloureuse nouvelle me fut annoncée par le *Moniteur* ; S. Exc. M. H. Fortoul, Ministre de l'instruction publique, que j'avais vu trois mois auparavant plein de vie et de santé, venait de succomber aux atteintes d'un mal subit : des voix plus éloqu岸tes que la mienne ont redit les services rendus à l'Etat et aux lettres par M. H. Fortoul ; je ne veux pourtant pas finir un rapport qui lui était destiné, sans payer à sa mémoire un tribut de regrets et de reconnaissance. Ce fut donc sous le coup d'une cruelle émotion que je quittai Saint-Bertrand, et après avoir serré la main du bon abbé Déqué, unique pasteur de cette antique cathédrale, qui vit passer à l'ombre de ces arceaux un

(1) A cette place venaient se ranger les énergumènes et les possédés.

(2) M. d'Agos, à mon sens, a complètement raison dans l'appréciation qu'il donne de ces statues : il n'y voit autre chose que la représentation du miracle de saint Bertrand, dont j'ai parlé dans une note précédente. L'histoire et la liturgie se trouvent ici d'accord. *Saint-Just de Valcabrère*, p. 22.

(3) Un certain nombre de monuments antiques trouvés à Valcabrère appartiennent aujourd'hui au musée de Toulouse.

pape et soixante-huit évêques, je gagnai tristement la route du Quercy, où m'appelait une affection de famille.

## ROCAMADOUR.

Il est difficile de passer quelques jours à Saint-Céré, sans entreprendre un pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour; aucun membre du comité historique, n'a probablement jusqu'ici reçu l'hospitalité chez les aimables compatriotes du Maréchal Canrobert, car le nom de Rocamadour ne se rencontre pas une seule fois dans les onze volumes parus du *Bulletin*. Plus heureux, je ne dirai pas plus zélé que mes honorables collègues, j'ai fait une visite, hélas! trop courte à l'oratoire de saint Amator, et s'il se présente une circonstance favorable, je compte bien y retourner, accompagné d'un dessinateur moins novice et surtout moins myope que moi. Rocamadour est une petite ville littéralement accrochée aux flancs d'un immense rocher, qui surplombe l'étroite vallée où serpente le Lauzou. L'église est placée à mi-côte; en conséquence, si l'on vient de Gramat et qu'on aille directement au château qu'habitent aujourd'hui de pieux missionnaires, il faut descendre l'escalier le plus compliqué et le plus vertigineux qu'ait jamais inventé la fantasque imagination d'un romancier anglais; si au contraire on a pris gîte en ville, il faut gravir un autre escalier que beaucoup de pèlerins montent à genoux, travail auprès duquel l'ascension de la *Scala Santa* n'est qu'un jeu d'enfant. Au reste, que l'on soit guidé par une piété fervente, ou par la curiosité naturelle au voyageur, l'on est richement indemnisé de sa peine, car l'ancienne collégiale de Saint-Sauveur (1), l'église paroissiale construite dans le roc même, et le sanctuaire où la Mère de Dieu est vénérée depuis un temps immémorial (2), offrent des types très-remarquables d'architecture depuis le douzième jusqu'au quinzième siècle. Malgré le juste intérêt que m'inspirent ces monu-

(1) Rocamadour possédait autrefois un chapitre.

(2) Cette chapelle, écrasée par la chute du rocher, fut rebâtie en 1479 par Denis de Bar, évêque de Tulle, ainsi que le prouve l'inscription contemporaine gravée sur le mur oriental de l'édifice. *Hoc oratorium saxi ruinâ collapsum, Dominus Dionisius de Bar, quem Bituris peperit, antistes et Dominus Tutellensis, anno Domini M CCCC. LXXIX, erexit funditus et ampliavit.*

ments qui n'ont pas encore trouvé d'historien (1), je n'entreprendrai pas leur description et j'aborderai de suite la chapelle Saint-Michel, qui présente à l'archéologue certaines œuvres d'art assez peu communes aujourd'hui. La chapelle Saint-Michel, simple excavation du rocher, entièrement ouverte à l'orient, est fermée au nord par la chapelle Notre-Dame et au sud par un mur du douzième siècle que caractérisent suffisamment les petits arcs en plein cintre supportés par des modillons à tête saillante, qui bordent sa crête; trois peintures anciennes apparaissent encore sur la paroi intérieure de ce mur : le *Christ*, l'*Annonciation*, la *Visitation*. Le Christ, dont il ne reste par malheur qu'une moitié verticale, est de taille colossale (6 à 7 mètres); il est vêtu d'une tunique et d'un manteau semé de roues, *pallium cum rotis*, orlé d'une bande vivrée, rouge, bleu, blanc et noir. Je ne sais trop à quelle époque attribuer exactement cette puissante figure, bien mieux dessinée et plus fièrement exécutée que les fresques de Saint-Savin; elle ne peut être postérieure au treizième siècle, et lui est probablement antérieure de quelques années. L'Annonciation et la Visitation placées très-haut sont encadrées dans une arcature trilobée; sur le premier tableau la Vierge est assise, et l'ange debout en face d'elle tient en main un phylactère avec ces mots : AVE GRATIA PLENA DNS TECUM : le second n'offre aucune particularité. Les personnages de ces miniatures du douzième siècle, vues au microscope, sont de grandeur naturelle; j'ai reconnu sur leurs vêtements une étoffe pourpre semée de pois groupés en triangle, *pallium cum orbiculis*, que j'avais déjà eu occasion de voir sur la chasuble de saint Regnobert à Bayeux (2), et dans une très-ancienne vie de saint Omer, dont la bibliothèque du comté possède la copie (3). Le mur de la chapelle Notre-Dame, quinzième siècle, était aussi décoré de peintures aujourd'hui pres-

(1) *L'Histoire et miracles de N.-Dame de Rocamadour*, par le P. Odo de Gisse, S. J. (Toulouse, 1632, Pierre Bose; Tulle, 1666; Villefranche d'Aveyron, Védelhié, sans date) et la *Notice sur le pèlerinage de Rocamadour* (Cahors, 1856), quoique abordant la question historique, ne sont à proprement dire que des livres de piété. Il existe encore sur Rocamadour un ouvrage de M. Caillaud, missionnaire de France : je ne l'ai pas, mais, d'après les extraits que j'en ai lus, il ne diffère en rien des précédents.

(2) Rock, *Church of our fathers*, t. I, pl. 4.

(3) Ms. 698 de la bibliothèque de Saint-Omer; j'ai exécuté cette copie en 1840.

que entièrement disparues ; ces figures à demi-effacées représentent, à ce que je crois, la légende des *trois morts et des trois vifs*, mais on m'a assuré que je devais y reconnaître l'histoire de *Henry Court-mantel*. Une ancienne bannière brodée m'avait été signalée à l'avance comme devant attirer mon attention ; j'ai vu dans la sacristie ce petit ouvrage du dix-septième siècle, qui, s'il n'est pas le motif principal d'un gonfanon, *vexillum*, ne peut servir qu'à voiler le Saint-Sacrement pendant les prédications ; une aiguille industrielle y a tracé, *au passé*, la Sainte Vierge entre deux anges, ayant à ses pieds deux personnages, dont un en costume épiscopal. Un objet aussi splendide ne peut être qu'un *ex-voto* offert par quelque évêque de Tulle à Notre-Dame de Rocamadour ; son intérêt archéologique est toutefois de minime importance.

A Saint-Céré, Monsieur le Ministre, s'est terminé mon voyage scientifique en France pour 1856 ; depuis quatre mois j'étais en route, et j'avais besoin d'en séjourner encore un en Belgique et à Cologne : les documents que je viens de présenter à Votre Excellence, joints à plus de cent calques ou dessins forment le résultat de cette longue et parfois pénible excursion. Peut-être ma mission n'a-t-elle pas été fertile en découvertes véritables ; mais, avec l'aide des publications du R. P. A. Martin et de l'érudition de M. F. Michel, j'ai pu éclaircir certaines difficultés relatives à l'origine des broderies ou des étoffes, et chercher enfin à appliquer les noms aux choses elles-mêmes ; j'ai largement profité des travaux de mes doctes devanciers, puissent mes études devenir à leur tour utiles à ceux qui viendront après moi !

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

CH. DE LINAS,

*Membre non résidant du Comité de la langue,  
de l'histoire et des arts.*

---

*RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Delacoulonche, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie.*

I. — PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DE L'ARCADIE.

Du point le plus élevé du Lycée, le regard n'embrasse d'abord qu'un pays brisé, qu'une succession confuse de vallées profondément encaissées et de collines abruptes. Après un moment d'attention, les traits les plus saillants se dessinent, les sommités principales se détachent de tout ce qui les entoure, et l'on voit se former en quelque sorte, à l'horizon, un cercle irrégulier de hautes montagnes. C'est d'abord la grande barrière du nord, la masse imposante du Scollis, de l'Erymanthe, de l'Aroanius et du Cyllène. A l'est, ce sont les groupes de l'Artémisius, et le Parthénius avec son pic majestueux qui s'élève fièrement au delà du Mœnale. Une chaîne courant de l'est à l'ouest, et dont le Boréius et le Crésius sont les sommets principaux, se relie d'abord à l'extrémité septentrionale du Taygète, puis aux dépendances du Lycée et aux monts Nomiens. Ces derniers remontent à leur tour vers le nord, rejoignent le Pholoë, et complètent ainsi l'enceinte immense dont l'œil a suivi librement tous les contours. Le pays compris entre ces grandes frontières naturelles est l'Arcadie. Il est si manifestement séparé du reste du Péloponèse qu'on s'habitua, dès l'origine, à donner un seul et même nom à un certain nombre de peuples, qui pouvaient avoir des idées et des mœurs communes, mais qui n'avaient, à coup sûr, aucune unité politique. Les limites en sont si nettes et si distinctes que les auteurs anciens ne cherchent pas le plus souvent à les indiquer. Strabon, Pausanias, Pline (1) se bornent à nous dire que l'Arcadie est la région intérieure, le centre du Péloponèse. Ils ajoutent seulement qu'elle était séparée de la mer de tous les côtés. Les pauvres et obscurs Arcadiens pouvaient apercevoir la mer de quelques-unes de leurs montagnes. Mais seuls entre tous les peuples de la Grèce, ils ne la trouvaient pas au bout de leurs frontières pour lui demander ce qu'elle donna à tant de nations pauvres comme eux, la puissance, la civilisation et la richesse.

Le Lycée est le cœur même de l'Arcadie. Sur ses pentes couvertes de chênes et de châtaigniers s'élevèrent les premières villes. Son

(1) Strabon, VIII, 8. — Paus., VIII, 4. — Pl., IV, 5.

sommet principal, celui-là même du haut duquel on embrasse un horizon si vaste, portait l'autel le plus ancien que la piété des habitants eût consacré au Dieu protecteur du pays, à Jupiter Lycœus. Ce qui frappe en lui, c'est son double caractère à la fois pastoral et agricole. Ses plateaux supérieurs fournissent aux troupeaux une nourriture abondante. Ses versants, surtout ceux du côté de l'est, se prêtent admirablement à la culture. A ses pieds s'étend une vaste plaine, d'une beauté forte et pittoresque, accidentée et couverte d'arbres à ses extrémités, nue et aplanie vers le milieu, à l'endroit où l'Hélisson se jette dans l'Alphée. Sillonnée par de nombreux cours d'eau, par l'une des rivières les plus considérables du Péloponèse, elle n'est pas exposée comme les vallées voisines à ces inondations qui transforment en lacs stériles les parties les plus riches de l'Arcadie. A une époque trop reculée pour que l'histoire en ait gardé le souvenir, les voûtes du catavothron du nord-ouest se sont affaissées, et dès lors les eaux se sont librement dirigées vers la mer à travers un défilé étroit, le seul qui coupe la ceinture des montagnes. On chercherait vainement ailleurs des collines mieux boisées, des prairies plus fraîches, un sol plus fertile. Faut-il s'étonner que les traditions primitives placent dans cette partie privilégiée de l'Arcadie le berceau de ses différents peuples? C'est de là que revinrent les Arcadiens, lorsqu'ils sentirent le besoin de l'unité, lorsqu'ils voulurent élever la grande ville qui devait être le foyer commun de la nation, le centre du gouvernement nouveau.

La partie orientale de l'Arcadie présente partout le même aspect. De Stymphale à Tégée, ce n'est qu'une suite de bassins fermés, de plaines entourées de toutes parts par des collines escarpées qui ne laissent pas de place à l'écoulement des eaux. Ne pouvant se frayer un passage entre les montagnes, les eaux ont miné les roches calcaires autour desquelles elles s'amassaient, et se sont ouvert une route sous les montagnes mêmes. Nulle part ces canaux souterrains ne sont plus nombreux sur un plus petit espace : et cependant les catavothra de l'Arcadie ne suffisent pas toujours au grand nombre et à l'abondance des courants. De là ces lacs si nombreux qui grossissent et s'étendent à l'approche de l'hiver, qui se rétrécissent et se dessèchent en partie pendant les ardeurs de l'été. Il fallait que le travail de l'homme vint en aide à la nature. Avant de remuer le sol et de creuser son sillon, le laboureur devait faire la part de ces eaux qui fécondaient son champ, mais qui menaçaient aussi de l'envahir. Le danger était permanent. Il fallait creuser des canaux, élever des di-



gues, répartir plus également les eaux entre les différents catavothra, veiller surtout à ce qu'ils ne fussent pas encombrés pendant les mois de pluies et de neiges. Cette lutte incessante contre la nature excita de bonne heure l'activité des habitants de cette partie de l'Arcadie. Les ressources de leur sol les rendirent plus riches et en même temps plus industriels. La civilisation s'y développa plus vite. Ce fut au milieu de ces plaines ou sur les hauteurs qui les dominaient que se formèrent les cités les plus populeuses et les plus florissantes. Voisines de l'Argolide et de la Laconie, placées sur le passage de Sparte, sur la route de l'Isthme, elles ne pouvaient demeurer étrangères aux luttes qui agitérent le reste de la Grèce. Elles y prirent une part active : elles en souffrirent plus que les autres peuples, sans y engager autant d'espérances, sans en attendre autant d'avantages.

La région voisine de l'Elide demeura toujours plus indifférente aux querelles qui intéressaient le sort de la patrie commune. La destinée de ses peuples fut plus obscure : leur histoire est moins connue. La raison en est que là surtout se développèrent les mœurs et les habitudes de la vie pastorale. Là plus de plaines circulaires, comme dans le reste de l'Arcadie : des vallées étroites avec une verdure fraîche et vive, des ravins pleins d'ombre et d'humidité, même au milieu des plus grandes chaleurs : des torrents coulant sous les platanes ; d'innombrables ruisseaux qui descendent le long des montagnes, et partout « des troupeaux de brebis se succédant sans interruption « jusqu'au fougueux Taygète où les chèvres les remplacent. » Mais les bergers de l'Arcadie ne ressemblaient en rien aux nomades qui errent à travers des vastes solitudes. Dès le principe, ils eurent une patrie, un séjour fixe. Alors comme aujourd'hui, sans doute, ils se bornaient à se construire une habitation au pied de la montagne, une autre sur les pentes plus élevées. Ils montaient vers l'une aux approches de l'été ; ils redescendaient vers l'autre quand revenait l'hiver. Si quelques-uns d'entre eux conduisaient les troupeaux dans les plaines plus basses de la Messénie et de l'Elide, la plupart ne dépassaient jamais les rochers près desquels ils étaient nés. C'étaient là toutes leurs pérégrinations, tous leurs voyages.

II. — TEMPS PRIMITIFS ET LÉGENDAIRES. — PÉLASGES. — HELLÈNES.  
— INVASION DES DORIENS.

(2200—1104.)

L'Arcadie est avant tout une contrée pélasgique. Nulle part ces tribus, dont nous rencontrons sans cesse le nom au début de l'his-

toire grecque, n'ont laissé une trace plus durable, n'ont marqué plus fortement leur empreinte (1). Si Homère ne donne pas aux Arcadiens le nom de Pélasges, Hérodote l'applique à ceux des habitants de ce pays qui se joignirent aux émigrés ioniens. Les plus anciennes traditions nous attestent que la contrée s'appelait autrefois la Pélasgie. Les titres de l'Arcadie à cet égard étaient si bien établis qu'elle disputait à l'Argolide la gloire d'être la mère patrie de la nation tout entière. Quelques auteurs même (2) s'appuyaient sur l'autorité d'Hésiode pour décider la question en faveur de la première. Peu importe au fond de savoir si Pélasgus était autochtone ou s'il était venu de l'Argolide s'établir au pied du Lycée dans la Parrhasie (3). Ce qui résulte des traditions les plus contradictoires, c'est que les premiers habitants de l'Argolide et de l'Arcadie étaient membres de la même famille, étaient unis par les liens les plus étroits de race et de parenté (4). Ce que l'on remarque, c'est que tous les souvenirs placent les premiers développements de la nation arcadienne autour du Lycée, sur la montagne que l'on appela plus tard le Sommet sacré. Ce qui est constant, enfin, c'est que s'il n'y eut pas de Pélasgus, il y eut en Arcadie un peuple pélasgique.

Une généalogie fabuleuse qui aboutit, en remontant à sa source, à des héros nés du sol même ou fils des dieux ; une liste mythologique de noms qui résument et qui personnifient des peuples tout entiers, un tableau plus ou moins arbitraire des premières inventions, des premières découvertes de la société naissante, voilà ce que nous trouvons ici comme partout aux commencements de l'histoire.

Suivant les traditions locales, Pélasgus, l'ancêtre commun de la nation était une production spontanée du sol. « La terre noire, dit « Asius de Samos, l'a enfanté sur les montagnes (5) couvertes de

(1) Homère ne donne pas le nom de Pélasges aux Arcadiens, mais il ne le donne pas non plus aux Selli de Dodonè, qui le sont évidemment.

(2) Ephore, par exemple : τῷ δὲ Ἐφόρῳ τοῦ ἐξ Ἀρκαδίας εἶναι τὸ φύλον τοῦτο ἤρξεν Ἡσίοδος φησὶ γὰρ,

οἱεῖς ἐξεγένοντο Λυκάωνος ἀντιθέοιο  
 ὅν ποτε τίκατε Πελασγός.

(Strabon, V, 2, 184.)

(3) Etien. de Byz., 630. — Scol. Eurip. Or. 1646.

(4) Apollod., III, 8.

(5) Ἀντίθεον δὲ Πελασγὸν ἐν ὑψιπέδοισιν ἔρεσαι  
 Γαῖα μέλαινα' ἀνέδωκεν, ἵνα θνητῶν γένος εἴη.

(Asius, cité par Paus., VIII, 4.)

« forêts, pour que la race des hommes commençât d'exister. » Plus fort et plus prudent que les autres, il enseigna l'art de construire des cabanes pour se mettre à l'abri du froid, de la pluie et de la chaleur, de se faire des vêtements avec des peaux de sangliers. Il substitua aux feuilles vertes, aux herbes, aux racines dont les hommes s'étaient nourris d'abord, les glands du hêtre qu'on ne dédaigne pas aujourd'hui encore dans quelques parties de l'Arcadie, et qui mériteraient, comme autrefois, à ses habitants le nom de Βελανηζῆγοι.

Au patriarche succèdent le prêtre et le fondateur de la religion nouvelle (1). Lycaon, fils de Pélasgus et de la nymphe Cyllène, bâtit la première ville; Lycosure, consacre une enceinte à Jupiter sur le mont Lycée et établit des fêtes en son honneur. Son nom, celui de la cité où il s'établit, ses différentes légendes, le culte encore grossier et barbare qu'il institua, sa prétendue métamorphose après le sacrifice humain qu'il offrit à la divinité, tout en lui nous ramène au Jupiter Lycorus, au dieu de lumière dont le loup était le mystérieux symbole. C'est ainsi qu'en Phocide les noms de Lycorus et de l'antique Lycorée, dont il passait pour le fondateur, se rattachent par les liens les plus étroits au culte de l'Apollon Lycéen.

Hésiode ne donne à Lycaon que six fils. Apollodore en mentionne cinquante, et, dans les noms qu'il cite, on reconnaît ceux de quelques-uns des principaux peuples du Péloponèse. Évidemment, cette liste faite après coup avait pour but de prouver que l'Arcadie était le berceau des Pélasges et, par conséquent, de la nation grecque tout entière. Pausanias est moins ambitieux : il ne sort pas des limites de la contrée même (2). Autant de fils de Lycaon, autant de

(1) Δοκῶ δὲ ἐγὼ Κέκροπι ἡλιεῖαν τῷ βασιλεύοντι Ἀθηναίων καὶ Λυκάονι εἶναι τὴν αὐτὴν. (Apollod., III, 8.)

(2) Voici la liste donnée par Pausanias, VIII, 3 :

Pallas,	Menalus,
Orestéus,	Tégéatès,
Phigalus,	Mantinéus.
Trapézus,	Cromis,
Eléatas,	Charisius,
Macaréus,	Tricolonus,
Hélisson,	Peræthus,
Acacius,	Asæatus,
Thoenus,	Lycéus,
Orchoméus,	Sumatéus,
Hypsus,	Haliphirus,
Méleenus,	Héæeus,
Thyrætas,	Oënotrius,
Hæmon,	Peucétius.

villes fondées dans les diverses parties de l'Arcadie. Cette généalogie toute fabuleuse a pourtant son importance et sa signification. Elle prouve tout au moins que l'opinion générale rattachait à une origine commune des peuples que l'histoire nous montre isolés et divisés.

Le propre de la légende est de simplifier beaucoup, parce qu'elle voit peu de chose. Des noms d'individus substitués aux noms des tribus et des peuplades, un lien de parenté établi entre divers héros, font disparaître toute difficulté, et l'on peut dire qu'elle ne semble jamais plus claire que là où les faits sont plus embrouillés et plus obscurs. Nyctimos, l'aîné des fils de Lycaon, réunit entre ses mains (1) toute l'autorité après la mort de son père. Mais Lycaon avait aussi une fille, Callisto, qui donna le jour à Arcas. Ce fut ce dernier qui succéda à Nyctimos. Voilà ce que disent les traditions primitives (2). Elles s'accordent à rattacher directement Callisto et Arcas à la famille de Pélasgus : et cependant tout semble indiquer ici une période distincte et indépendante de la précédente. A Pausanias et à Eumélus on peut opposer des auteurs tout aussi dignes de foi. Asius dit que Callisto était fille de Nyctée; Phérécyde, de Cétéé; Duris de Samos, d'Orchoménius (3); le ScoliaSTE d'Euripide, de Cétéus et de Stilbé. Si l'on peut à la rigueur établir un lien de parenté entre tous ces héros et la famille des rois pélasges, il nous reste encore le témoignage d'Hésiode qui, suivant Apollodore, regardait Callisto comme une des nymphes; il nous reste ces légendes locales qui, comme l'a remarqué O. Muller, identifient complètement Callisto et Diane. Quant à Arcas, il a tous les caractères d'un chef de race, d'un de ces personnages symboliques qui représentent une nation tout entière. A ce titre, on entoure sa naissance et sa vie de traditions merveilleuses. Pélasgus était une production spontanée de la terre. Arcas est fils de Jupiter; il épouse une dryade: il est égal aux dieux. Pélasgus avait donné son nom à la contrée qu'il habitait. Après Arcas (4), le pays s'appelle l'Arcadie. Il n'est pas jusqu'aux découvertes qu'on lui prête qui ne nous confirment encore dans la pensée que son nom

(1) Νύκτιμος μὲν γὰρ πρεσβυτάτος τε ἦν καὶ εἶχε τὸ πᾶν κράτος. (Paus., VIII, 3.)

(2) Μετὰ δὲ Νυκτιμον ἀποθανόντα, Ἀρκὰς ἐξεδέξατο ὁ Καλλιστοῦς τὴν ἀρχήν. (Paus., VIII, 4.)

(3) Tous ces auteurs sont cités par Apollod., Voy. III, 8, 2.

(4) Ἀπὸ τούτου δὲ βασιλεύοντος Ἀρκαδία τε ἀντὶ Πελασγίας ἡ χώρα, καὶ ἀντὶ Πελασγῶν Ἀρκάδες ἐκλήθησαν οἱ ἄνθρωποι. (Paus., VIII, 4.)

marque le commencement d'une époque nouvelle. « Il introduisit, « dit-on, dans le pays l'art de cultiver le blé qu'il avait appris de « Triptolème; il enseigna à ses sujets à faire du pain, à filer et à tisser des étoffes pour en faire des vêtements; arts dont il devait la « connaissance à Aristée. » Comment croire qu'on ait ignoré si longtemps les choses les plus nécessaires à la vie? Comment croire qu'on n'ait pas su labourer, alors qu'on savait bâtir une ville, élever une enceinte fortifiée? En rapportant à Arcas ces inventions et ces arts nés plus tôt, ne semble-t-il pas qu'on ait fait en Arcadie comme en Attique, où l'on exagéra la barbarie grossière attribuée aux Pélasges, pour rendre le contraste plus frappant entre eux et les colons étrangers, leurs civilisateurs? Il est encore un fait digne de remarque : c'est que les auteurs anciens plaçaient sous le règne de Nyctimos le déluge de Deucalion (1), cause principale du déplacement des peuplades helléniques. Cette tradition s'accorde avec le nombre de générations que met Homère entre Sisyphe, arrière-petit-fils de Deucalion, et Glaucus qui se trouva au siège de Troie. Elle devient plus vraisemblable encore si l'on se rappelle que les légendes arcaïques placent aussi vers le même temps des catastrophes analogues, des inondations partielles qui amenèrent les premières émigrations : celles de Dardanus, de Peucétius, d'Œnotrius et peut-être aussi d'Évandre.

(2) D'un texte d'Aristote et d'un passage du Syncelle, M. Raoul Rochette a cru pouvoir conclure que Arcas était d'une origine étrangère à la famille de Lycaon et que son règne était le fruit d'une conquête. Si les remarques précédentes fortifient encore cette opinion, il faudrait voir dans le fils de Callisto le représentant d'une période nouvelle et rapporter à cette époque les premières invasions des peuplades helléniques. A quelle branche appartenaient plus spécialement les tribus qui vinrent s'établir dans le pays? Sur ce point les renseignements nous manquent. Nous pouvons tout au plus tirer quelques inductions des guerres des Arcadiens contre les Éoliens de la Triphylie et de l'Élide, de leurs alliances avec les Ioniens et les Achéens qui eurent d'abord dans le Péloponèse une fortune si brillante. Comment s'opéra cette transformation? Est-ce le cas de se souvenir ici

(1) Νυκτίμου δὲ τὴν βασιλείαν παραλαβόντος, ὁ ἐπὶ Δευκαλίωνος κατακλυσμός ἐγένετο. (Apollod., III, 8, 2.)

(2) R. Rochette. T. I, p. 331. — Aristote et Denis de Samos, cités par le scoliaste d'Apollon, de Rhodes, IV, 264. — Syncelle : Ἀρκὰς Πειλασγῶν κρατήσας, etc.

du texte où Aristote dit que les Arcadiens attaquèrent avant le lever de la lune et chassèrent du pays des barbares qui l'attaquaient ? Mais l'époque où le fait eut lieu n'est pas indiquée même d'une manière approximative, et on peut la placer à son gré avant ou après Arcas. Il y eut des guerres, sans doute, mais, selon toute probabilité, pas de lutte violente et longue. Nulle part, la fusion entre les deux peuples ne paraît avoir été plus spontanée. Il semble que les Pélasges d'Arcadie se soient laissé absorber par les tribus nouvelles avec d'autant plus de facilité qu'il y avait entre les deux peuples une affinité fondée sur la communauté d'origine et la ressemblance primitive des langues.

Arcas habita la ville de Mœnale. C'est de là du moins que plus tard les Mantinéens rapportèrent ses os. La civilisation hellénique grandit et se développa d'abord dans les lieux où les tribus des Pélasges avaient acquis dès l'origine le plus de force et de puissance. Avant sa mort, Arcas divisa ses États entre ses trois fils : le nom de l'une des tribus de Tégée (la tribu Claréotide) rappelait, au dire de Pausanias, cet antique partage : Azan eut l'Azanie, Aphidas le pays de Tégée, Élatas le Cyllène. Suivant Étienne de Bysance, l'Azanie comprenait les Azaniens proprement dits, les Parrhasiens et les Trapezontins. Elle contenait dix-sept villes et nous voyons, d'après un texte d'Hérodote, que le bourg de Pacos en faisait partie ; ce n'était donc rien moins que tout le côté occidental de l'Arcadie. Quant au Cyllène, il comprenait le pays de Stymphale, de Phénée et de Mantinée. Tégée et les pays adjacents formaient à eux seuls un État.

L'Azanie semble avoir eu dans les premiers temps une importance toute particulière. Berceau des plus anciens souvenirs, centre de la religion nationale, plus peuplée sans doute et contenant un plus grand nombre de villes, elle donnait à celui qui y dominait une sorte de suprématie et de prépondérance sur les autres chefs.

(1) Clitor, successeur d'Azan, établi à Lycosure, Épytus ; successeur de Clitor, étaient les rois les plus puissants de l'Arcadie. Déjà, cependant, les bourgs de la partie orientale commençaient à prendre de l'importance. Là, les conquêtes de la civilisation avaient bien des obstacles à vaincre ; mais aussi on y trouvait une terre fertile et des plaines sillonnées par de nombreux torrents. De grands travaux y

(1) Καὶ ἦν τῶν βασιλείων δυνατώτατος. (Paus., VIII, 4.) Clitor était fils d'Azan, Aléus d'Aphidas : les fils d'Élatas étaient Épytus, Péréus, Cyllène, qui donna son nom au Cyllène, Ischys, Stymphalus, qui fonda Stymphale.

furent accomplis dès l'origine, résultats des efforts combinés de tous. Mais la tradition, suivant son habitude, les rapportait à un seul homme, à Hercule, le plus populaire des héros de l'antiquité. A Stymphale, il détruit les oiseaux qui infectaient le lac ; à Phénée où les Arcadiens disaient qu'il s'était retiré chez la mère d'Amphitryon avant d'aller à Thèbes, il creuse des gouffres au pied du Sciathis et de l'Orexis ; il trace un canal au milieu de la plaine pour servir de lit au fleuve Olbius (1). Nous ne voyons pas ce qu'il fit dans la plaine de Tégée où la direction des différents cours d'eau avait tant d'importance ; mais ce dont nous ne pouvons douter, c'est de l'accroissement rapide que prirent les bourgs du voisinage. Aléus, fils d'Aphidas, y avait fondé le temple de Minerve Aléa (2). Après la mort d'Epytus, il réunit l'Azanie à ses autres possessions et continua de résider à Tégée.

Avec les fils et les petits-fils d'Arcas commencent, pour l'Arcadie, les guerres politiques et les expéditions aventureuses des héros.

Les Arcadiens, nous dit Diodore, furent les compagnons fidèles d'Hercule. Ils l'accompagnèrent dans la guerre qu'il fit contre Œchalie, dans ses expéditions contre Sparte, où périt Céphée, fils d'Aléus, contre l'Élide où le héros avait déjà avec lui une armée d'Argiens et de Thébains.

Les luttes entre les Arcadiens et les Eoliens de l'Élide furent longues et sanglantes. Il est un fait constant, c'est que, dès les temps les plus reculés, les Arcadiens eurent des possessions dans les pays voisins de leur frontière occidentale. Cyllène, port de l'Élide, avait été fondée par une colonie arcadienne (3). On prétendait que le temple d'Olympie avait été dédié primitivement à Cronos, la vieille divinité pélasgique. « La Triphylie, dit Strabon, fut ainsi nommée des trois peuples qui la composent, les Epécens,

(1) Il avait 50 stades de longueur et 30 pieds de profondeur. Paus., VIII, 114. On en trouvait avant 1821 quelques restes sur la rive gauche de l'Olbius, au milieu de la plaine : il ressemblait à une digue destinée à prévenir les inondations plutôt qu'à un canal (V. Leake). Peut-être du canal avait-on fait plus tard une digue.

(2) Paus., VIII, 4. Les traditions suivies par Apollodore aboutissent au même résultat. Il ne donne que deux enfants à Arcas : Elatus et Aphidas ; ces deux enfants se partagent d'abord le pays, puis l'autorité tout entière reste à Elatus. Malgré les enfants d'Elatus, Stymphale et Pénéc, dont il ne nous dit pas le sort, l'autorité reste à Aléus, fils d'Aphidas. (Apollod., III, 9.)

(3) Ἀπὸ ἀνδρῶν Ἀρκάδος τὸ ὄνομα εἴληφε (Paus., Elid., II, 26.)

« les Minyens et les Eléens. A la place des Myniens, quelques-uns  
 « nomment les Arcadiens, qui avaient prétendu plus d'une fois à la  
 « possession de ce pays. De là vient que la ville de Pylos a porté  
 « le double surnom de Triphylienne et d'arcadienne. » L'arrivée de  
 nouvelles tribus envahissantes, l'occupation de villes qui avaient  
 jadis appartenu aux Arcadiens, les déplacements occasionnés par la  
 conquête, comme celui des Cancones qui, chassés de la côte, se  
 réfugièrent dans les montagnes voisines et y défendirent leur indé-  
 pendance, la question des frontières toujours incertaines et dou-  
 teuses furent les causes de la guerre. Homère nous a conservé le  
 souvenir de ces expéditions. Dans un premier combat (1) Lycurgue,  
 successeur d'Aléus, jeune encore, attaque Aréthus au détour d'un  
 étroit sentier et s'en défait « non par la force, mais par la ruse. »  
 Devenu vieux, il donne l'armure de son ennemi à son compagnon  
 fidèle, Ereuthalion. Une seconde expédition rassemble les Arcadiens  
 et les habitants de Pylos autour des remparts de Phée, sur les rives  
 du Céladon : Nestor provoque Ereuthalion et le tue, grâce à la pro-  
 tection de Minerve. Dans sa joie, il dépasse les limites fixées pour  
 le combat singulier. Aussitôt les Arcadiens se jettent sur les Pyliens  
 et les mettent en déroute. Ils élèvent ensuite un monument à Ereuth-  
 thalion avec cette inscription (2) :

« Les rois de l'Arcadie, race illustre d'Hippomédon, ont élevé ce  
 « tombeau à Ereuthalion et à ses amis, alors qu'ils combattaient  
 « contre Nestor et les peuples de Pylos. »

Nous ignorons quels furent les résultats de ces guerres. Il est  
 probable que les Arcadiens perdirent la plus grande partie de leurs  
 possessions dans l'Elide. Ils conservèrent cependant Lépréon qui se  
 vantait plus tard d'être arcadienne et qui montrait le tombeau du  
 père d'Ancaeus.

Pendant d'autres fils d'Aléus et un fils de Lycurgue prenaient  
 part à des expéditions plus lointaines. Apollonius de Rhodes nomme

(1) Fils d'Aléus : suiv. Apollod. Suiv. Paus., VIII, 4 :

Céphée,	Lycurgue,
Lycurgue,	Amphidamas,
Augé,	Céphéus,
	Augé.

(2) Ἐνθάδ' Ἐρευθαλίῳι φίλοις τ' ἐπὶ τύμβῳ ἔθηκαν  
 Ἀρκάδιος βασιλεῖς, γένος ἕξοχον Ἴππομέδοντος,  
 αἷ ποτε Νέστορα καὶ λαοὺς Πυλῆμω δαμάσαντο.

(Fragm. hist. Gr. Ar. Teg. IV. 318.)



Amphidamas et Céphée, tous deux « habitant Thégée, héritage d'Amphidas, » comme les deux chefs arcadiens qui suivirent Jason à la recherche de la toison d'or. « Ancæus marchait avec eux envoyé par son père Lycurgue. » Nous retrouvons encore le même héros et avec lui Hippothoüs et la chasseresse Atalante, fille d'Iasus, parmi les compagnons de Méléagre. Ancée périt sous les coups du sanglier, et Tégée, sa patrie, l'honora comme un de ses héros. Elle montrait même les défenses du monstre dans son temple de Minerve Aléa.

Echémos, fils d'Aéropus, neveu de Lycurgue (1) et son successeur, est le personnage le plus brillant de toute cette période. C'est sous son règne que se place la première tentative d'Hyllus et des Héraclides pour rentrer dans leur patrie. Le danger était grand. Les peuples du Péloponèse sentirent pour la première fois le besoin de s'unir pour le conjurer. Les Doriens de l'OEgialée, les Argiens et parmi eux surtout les Tégéates, alliés des Achéens et plus particulièrement soumis à leur influence, marchèrent ensemble sous le commandement du Pélopidé Atrée. Du temps de Pausanias, on montrait encore sur la frontière de la Mégaride et de la Corinthie l'endroit où les deux armées s'étaient rencontrées. Hyllus, suivant les habitudes des temps héroïques, proposa un combat singulier (2), vainqueur, il devait, pour prix de son triomphe, remonter sur le trône d'Eurysthée. Vaincu, il jurait de s'abstenir pendant 50 ans de toute attaque contre le Péloponèse. Echémos fut jugé le plus digne de combattre Hyllus. Il s'avança contre lui et le tua. Tégée recueillit les fruits de cette victoire. Son influence sur les peuples voisins.

(1) Fils de Lycurgue Suiv. Paus. Suiv. Apollod.

Ancæus,	Ancæus,
Epochns,	Epochns,
	Amphidamas.
	Iasus.

(2) D'autres traditions rapportent ces faits, soit au règne d'Oreste (Paus., VIII. 5), soit au règne de Tisamène, fils d'Oreste (Apollod., II, 8, 2). Elles ajoutaient que la femme d'Echémos était fille de Tyndarée, et se nommait Tymandra. Agameuon et Ménélas avaient épousé aussi chacun une fille de Tyndarée (Ap. III, 10, 2). Clavier croit que le fait eut lieu pendant la guerre de Troie où Agapénor aurait conduit les Arcadiens. Mais alors que devient le témoignage de Pausanias, qui dit qu'Agapénor régna en Arcadie avant Echémos, et qu'il ne revint pas dans sa patrie? L'opinion commune est que cette guerre fut antérieure à la prise de Troie, et qu'elle se fit sous le règne d'Atrée qui conduisait les troupes.

sur les autres Etats de l'Arcadie, s'en agrandit. Sa place fut marquée désormais au premier rang dans les combats. « C'est à partir de la « mort d'Hyllus, dirent les chefs des Tégéates sur le champ de « bataille de Platée, que nous nous sommes acquis auprès des Pélo- « ponésiens de grands privilèges, entre autres celui de com- « mander toujours une des ailes dans toutes les expéditions com- « munes. » (Hérod., IX, 26.)

La convention faite avec les Héraclides rouvrait pour les Péloponésiens le champ des aventures et des courses lointaines. Dans ces temps où l'on trouve à un si haut degré ce besoin de guerres et de pillages propre à l'enfance de toutes les nations, les Arcadiens, pauvres et avides, se faisaient aventuriers aussi facilement que leurs descendants se firent mercenaires. Ils n'avaient pas de vaisseaux pour la guerre de Troie. Ce fut Agamemnon qui leur en prêta (1). Il leur en fallut plus qu'aux Athéniens, aux Béotiens, aux Messéniens de Machaon et de Podalire, autant qu'à Ménéclas et à ses soldats. « Le vaillant Agapénor, fils d'Ancée, commandait soixante « vaisseaux, chacun d'eux contenait un grand nombre de guerriers « habiles au combat. » (1184?)

Pausanias compte la guerre de Troie parmi les expéditions auxquelles prirent part en commun tous les peuples de l'Arcadie. Parmi les villes indiquées par Homère, il en est trois dont on ne connaît pas la situation exacte, mais qui pouvaient peut-être se trouver dans la partie occidentale du pays. Quelques auteurs pensaient, mais avec peu de vraisemblance, que Ripé, Stratié et Enispé étaient des îles du Ladon. Etienne de Byzance ne parle pas de la première de ces villes : il ne marque pas la position de Stratié, et se borne à dire qu'elle tenait son nom de la fille de Phénéus : quant à Enispé, il suppose que c'est un ancien nom de Clitor. Ces données sont bien

- (1) Οἱ δ' ἔχον Ἀρκαδίην, ὑπὸ Κυλλήνης ὄρος αἰπύ,  
 Αἰπύτιον παρὰ τύμβον, ἴν' ἀνερες ἀγχιμαχῆται,  
 Οἱ Φένεόν τ' ἐνέμοντο καὶ Ὀρχομένον πολύμηλον,  
 Ρίπην τε, Στρατίην τε, καὶ ἠνεμόεσσαν Ἐνίσπην,  
 Καὶ Τεγέην εἶχον καὶ Μαντινέην ἐρατεινὴν,  
 Στύμφηλόν τ' εἶχον καὶ Παρῤῥασίην ἐνέμοντο·  
 Τῶν ἤρχ' Ἀγκαῖσιο πάϊς, κρείων Ἀγαπήνωρ,  
 Ἐξήκοντα νεῶν πολέες δ' ἐν νηϊ ἐκάστη  
 Ἀρκάδες ἄνδρες ἔβαινον, ἐπιστάμενοι πολεμίζειν·  
 Αὐτὸς γὰρ σφιν δῶκεν ἀναξ ἀνδρῶν Ἀγαμέμνων  
 Νῆας εὐσσελμούς. (Hom., *Il.*, II, 614.)

vagues et ne confirment guère les paroles de Pausanias. D'autres traditions parlent bien de troupes arcadiennes venues des plateaux les plus élevés de l'intérieur et commandées par un certain Teuthys ; mais elles ajoutent qu'il les ramena en arrière, après une querelle avec Agamemnon à Aulis. Nous savons positivement que Psophis, située dans l'Erymanthe, sur les frontières de l'Arcadie, ne prit pas part à l'expédition des Atrides : « Ses rois étaient brouillés avec les chefs « des Argiens dont la plupart étaient parents d'Alcmæon, et avaient « fait avec lui les guerres de Thèbes. » Ne serait-on pas fondé à conclure de ces indications et des vers mêmes d'Homère que la région montagneuse et pastorale de l'Arcadie, les contrées les plus rapprochées de l'Elide, où prédominait l'élément pélasgique, ne s'engagèrent pas avec autant d'ardeur dans ces expéditions lointaines. C'était dans la vallée du Lycée, au contraire, et dans les plaines orientales que s'étaient surtout fixées les tribus victorieuses. Leurs goûts belliqueux, les exploits de leurs héros, leurs rapports avec les Achéens de la Laconie et de l'Argolide, l'influence prédominante des Pélopidés sur les pays voisins ; tout nous explique la part que Parthasie, Tégée, Mantinée, Stymphale, Phénée prirent à la guerre de Troie.

Agapénor (1) n'échappa pas au destin qui poursuivit les chefs des Grecs après leur victoire (2). Il fut jeté par une tempête dans l'île de Chypre, s'y établit avec Laodicée, sa fille, et y fonda la ville de Paphos.

Hippochoüs, fils de Cercyon et arrière-petit-fils (3) d'Elatus, hérita du pouvoir en l'absence d'Agapénor. L'événement le plus important de son règne est la conquête d'une partie de l'Arcadie par Oreste, fils d'Agamemnon. Après son parricide, Oreste, condamné

(1) Dans Quintus de Smyrne, Agapénor est mentionné parmi les Grecs enfermés dans le cheval de bois ; il est vainqueur dans les jeux célébrés après la mort d'Achille. (Posthom., XII, 325.)

(2) Paus., VIII, 5. On ajoutait que plus tard Laodicée avait envoyé une voile à Minerve Aléa, à Tégée, et que l'inscription qui était sur ce voile faisait connaître l'origine de Laodicée : elle était conçue en ces termes :

Λαοδίως ὕδρ' πέπλος· ἐξ δ' ἀνέθηκεν Ἀθηνᾶν  
Πατρὶδ' ἐς εὐρύχωρον Κύπρου ἀπὸ ζαθέας.

(3) Apollodore le met au nombre des guerriers qui accompagnaient Méléagre. Il figurait sur l'un des frontons du temple de Minerve Aléa, à côté des autres héros. (Paus., VIII, 45.)

à un exil d'un an, se réfugia en Arcadie. La route de Mégalopolis à Messène était célèbre par les traditions qui se rapportaient à ses fureurs. On y montrait un petit tertre de terre appelé canton du Dactyle, deux autres endroits appelés l'un canton d'Acé, parce qu'il y trouva la guérison de ses maux, l'autre Curium, parce qu'il s'y coupa les cheveux après avoir recouvré son bon sens. Ce fut alors qu'il alla se faire juger par l'Aréopage, sans doute parce que les Etats du Péloponèse, soumis à l'influence toute prépondérante des rois de Lacédémone et d'Argos, ne lui auraient pas donné de garanties suffisantes d'impartialité. Ce fut là la cause des expéditions qu'il entreprit plus tard contre Hippothoüs. Mais la tradition expliquait le fait, en disant que l'oracle lui avait ordonné de transporter le siège de son empire de Mycènes en Arcadie. Quoiqu'il en soit, Oreste, absous et redevenu maître de Mycènes, fit la guerre aux Arcadiens et « s'empara d'une grande partie de leur pays. » Hippothoüs, qui avait d'abord régné à Tégée, où l'une des tribus prit de lui le nom d'Hippothoïtide, fut forcé d'abandonner (1) cette ville et de se retirer à Trapezonte. Les conquêtes des Achéens s'étendirent tout au moins jusqu'à l'Orestide et à la ville qui porte le nom d'Orestium. Il paraît cependant que le vainqueur habita de préférence à Tégée. D'après la légende d'Hérodote, son tombeau se trouvait sur le chemin de cette ville à Thyrée. C'est là qu'un Spartiate le découvrit plus tard dans la cour d'un forgeron.

Mantinée ne semble pas avoir fait partie du royaume d'Oreste. Ce qui le fait croire, c'est ce qu'on racontait au sujet d'Æpytus, successeur d'Hippothoüs. Il devint aveugle d'abord, puis ne tarda pas à être puni de mort pour avoir pénétré dans le temple de Neptune, à Mantinée. Pourquoi Æpytus avait-il quitté Trapezonte pour venir dans cette ville? Sans doute parce qu'il y était mieux placé pour résister aux empiétements des nouveaux conquérants.

Cypsélus, son fils, lui avait succédé depuis quelque temps déjà, lorsque s'accomplit l'oracle qui promettait enfin un heureux succès aux Héraclides. Sa conduite à l'égard des Doriens s'explique tout naturellement par les faits qui précèdent. Aux trônes de Mycènes et de Tirynthe, les Pélopidés avaient joint celui de Sparte. Corinthe et Sicyone reconnaissaient leurs lois : sept villes des environs de Pylos leur étaient soumises : ce n'était pas assez encore ; Oreste, par la conquête de Tégée, venait de s'assurer une bonne partie de l'Ar-

(1) Pausanias dit simplement, sans en mentionner la cause, qu'il établit le siège de son empire, non à Tégée, mais à Trapezonte. (VIII, 5.)

cadie. Loin de voir des ennemis dans les nouveaux venus, Cypsélus devait les considérer comme des alliés contre une puissance trop forte et trop ambitieuse. Aussi lorsque Oxyllus conduisit les envahisseurs à travers l'Arcadie, il leur laissa le passage libre, se fonda sur un ancien oracle pour conclure une alliance avec eux, et remarquant que Cresphonte, l'un des fils d'Aristomachus, n'avait pas encore de femme, il lui donna sa fille Mérope. On ajoute qu'un corps nombreux d'Arcadiens s'unit aux troupes de Cresphonte, pour les aider à conquérir la Messénie. Cependant il faut se souvenir que l'Arcadie, à cette époque, était divisée en une foule de petits Etats, que Tégée de son côté était entre les mains du roi de Mycènes. Tandis que certains peuples manifestaient des sentiments si favorables aux envahisseurs, d'autres ont pu se montrer plus hostiles. Les Tégéates durent résister sous la pression de Térამène, et ce fut là peut-être la cause première de la longue rivalité qui exista plus tard entre eux et les Spartiates.

Un fait aussi considérable que celui de l'invasion des Doriens dans le Péloponèse ne pouvait s'accomplir sans que l'Arcadie n'en ressentit les contre-coups. Nul doute qu'il n'y ait en sur certains points des déplacements de populations. D'après la tradition, Térამène abandonna son territoire, et conduisit contre les Ioniens, sur la côte du golfe de Corinthe, tous les Argiens qui voulaient rester indépendants. On peut croire qu'un certain nombre de Tégéates le suivirent : mais ce qui n'est pas contestable, c'est que le passage des vaincus ait produit quelque trouble en Arcadie. Le témoignage d'Hérodote le prouve; lorsque les Ioniens, dont les Achéens venaient prendre la place, s'associèrent à des troupes de fugitifs et d'aventuriers de diverses races et se dirigèrent vers la côte d'Asie, il se trouva des Arcadiens, des Pélasges arcadiens, comme l'historien les appelle, pour accompagner l'émigration.

Hâtons-nous de le dire pourtant, ce ne furent là que des agitations partielles occasionnées par les mouvements des races vaincues. Quant aux vainqueurs, tous les historiens s'accordent à le reconnaître, ils (1) ne fondèrent aucun établissement dans le pays, ils ne le comprirent pas dans le partage au sort qu'ils firent du Péloponèse. A quoi donc l'Arcadie dut-elle ce singulier privilège?

(1) Ὅσοι μὴν ἦσαν τοῖς Δωριεῦσιν ἐπεπλέκοντο (καθάπερ συνέθη καὶ τοῖς Ἀρχαίοι καὶ τοῖς Ἡλιαίοις, τοῖς μὲν ὀρεινοῖς τελέως οὔσι καὶ οὐκ ἐμπεπτοκίσει εἰς τὸν κλῆρον, τοῖς δὲ..... κ. τ. λ.) οὗτοι Αἰολιστὶ διετέλθησαν. (Strab., VIII, 1, 2.)

À l'alliance de Cypsélus avec les Doriens, à ses montagnes si escarpées et si faciles à défendre, à sa position au centre de la presqu'île éloignée de tous côtés de la mer? Non : ce qui la protégea surtout, ce fut ce qui l'a défendue dans les temps anciens comme dans les temps modernes, sous les Doriens comme sous les Turcs. Thucydide l'a dit (1), ce fut sa pauvreté. Elle n'avait pas les belles plaines de la Messénie et de l'Argolide, les riantes vallées de la Laconie, la végétation si forte et si riche des bords de l'Alphée. Mais plus heureuse en un sens que toutes ces provinces, elle vit passer les nouvelles tribus conquérantes sans en subir le joug. Seule au milieu du bouleversement général, elle put (2) jouir encore d'une sorte de tranquillité relative. Elle conserva ses habitants, ses mœurs, ses coutumes, les idées religieuses qui lui étaient communes avec les Achéens d'Argos et de Mycènes, et dont elle resta quelque temps seule dépositaire. Elle devint par excellence le sanctuaire des plus anciennes traditions et des plus vieilles croyances, le berceau des dieux, la patrie des races autochtones, et nul peuple ne put revendiquer avec plus de raison ce titre d'honneur dont les Grecs étaient si jaloux et si fiers. « Les Arcadiens, dit Pausanias, ont occupé dès l'origine et occupent aujourd'hui encore le même pays. » C'est un fait important qu'il fallait avant tout établir avant de suivre, à l'aide des traditions postérieures, les traces des vieilles civilisations pélasgique et hellénique en Arcadie.

L'histoire légendaire dont nous avons marqué les traits principaux contient, en effet, une double période : période pélasgique, période hellénique. Mais où commence l'une, où finit l'autre? C'est ce qu'on ne saurait déterminer d'une manière précise. Car ni l'une ni l'autre n'ont un caractère uniforme et stationnaire. La population marcha de progrès en progrès dans l'Arcadie comme dans le reste de la Grèce. Quand de nouvelles tribus vinrent se mêler aux premiers habitants, elles héritèrent de leurs efforts, de leurs travaux, de la civilisation à laquelle ils étaient parvenus, en leur communiquant elles-mêmes leurs vertus propres et leurs qualités prédo-

(1) *Μάλιστα δὲ τῆς γῆς ἡ ἀρίστη αἰεὶ τὰς μεταβολὰς τῶν οἰκητόρων εἶχεν, ἥ τε νῦν Θεσσαλία καὶ Βοιωτία, Πελοποννήσου τε τὰ πολλὰ πλὴν Ἀρκადίας.* (Thuc., I, 2.)

(2) *Πελοπόννησος ἐταράχθη πᾶσα πλὴν Ἀρκάδων.* (Paus., II, 18.) — *Τὰ γὰρ πάντα σχεδὸν ἔθνη πλὴν Ἀρκάδων ἀνάστατα συνέβη γενέσθαι.* (Diod., fragm., VII, 9.) — *Μετὰ δὲ ἐξαχαστάσης πάσης Πελοποννήσου ὑπο Δωριέων ἐξαπόλετο ἡ τελέτη, οἱ δὲ ὑπολειφθέντες Πελοποννησίων καὶ οὐκ ἐξαχαστάντες Ἀρκάδες διέσωζον αὐτὴν μεῦνοι.* (Hérod., 171, 128.)

minantes. On saisit dans toutes les traditions, surtout dans celles qui ont rapport à Arcas, les preuves d'une alliance entre les populations primitives et les tribus plus récentes : on constate partout leur fusion : nulle part on ne voit de substitution violente d'une race à une autre. L'élément hellène domine sans le détruire l'élément pélasge.

On a conjecturé, avec quelque raison, que ce nom de Pélasges, dans son acception primitive, signifiait les habitants ou les cultivateurs de la plaine. Faut-il en conclure que les pays ouverts furent préférés dans l'origine aux pays de montagnes, et que l'Arcadie dut être peuplée de moins bonne heure que l'Argolide? Nous ne le croyons pas. Si la fertilité des grandes plaines attira tout d'abord quelques-unes des tribus pélasgiques, d'autres purent préférer la sécurité des vallées montagneuses, et le nom donné aux premières, plus riches d'ailleurs et plus industrieuses, put être appliqué ensuite aux peuplades voisines, quoique le pays qu'elles habitaient ne le leur eût pas mérité. Pirates et agriculteurs dans l'Argolide, les Pélasges furent agriculteurs et bergers dans l'Arcadie. Ils nous apparaissent tout d'abord concentrés autour du Lycée, et peut-être faut-il admettre que c'est de là que la tribu dominante partit pour se répandre dans le reste de la contrée. La civilisation se développa moins vite chez eux que chez les Pélasges argiens. Disséminés dans un grand nombre de bourgs et séparés par des vallées profondes et de hautes montagnes, ils vivaient plus isolés. Leur climat était plus rude, la nature qu'ils avaient à soumettre plus sauvage. La vie pastorale, d'ailleurs, est peu favorable aux développements du commerce et de l'industrie. Ajoutez à cela que les peuples voisins des côtes, habitués à la mer et étendant chaque jour plus loin leurs excursions, agrandissent sans cesse le cercle de leurs besoins et de leurs connaissances. D'un autre côté, les étrangers, que les vents favorables amènent sur leurs bords, y apportent avec eux leurs mœurs, leurs arts, leurs richesses. Cette action féconde des colonies venues du dehors, dont les anciens exagérèrent peut-être l'importance, les Arcadiens ne pouvaient y demeurer complètement étrangers. Je n'en veux d'autres preuves que leur extension du côté de l'Elide, leurs rapports avec les Argiens, le passage d'Hérodote où il dit que les mystères de Cérès, apportés par Danaüs en Argolide, passèrent de là en Arcadie. Mais il n'en reste pas moins vrai que la civilisation primitive de ce pays fut plus rude et plus grossière que dans les autres parties du Péloponèse. Il y a loin, toutefois, de là au tableau que nous tracent les légendes locales. Nous l'avons déjà

dit, il est impossible que les Pélasges soient restés longtemps dans un état semblable à celui des tribus sauvages, réduites à se nourrir de glands et de feuilles vertes. Tout se tient dans l'homme. Ses conquêtes matérielles marchent de front avec ses conquêtes morales. Un peuple qui sait honorer la divinité par des fêtes et des sacrifices, sait aussi labourer, faire le pain, planter et cultiver la vigne. On connaissait donc au temps de Lycaon le blé et les diverses productions de la terre, et, lorsque la sécheresse était trop grande, le prêtre de Jupiter invoquait déjà sur le Lycée le dieu qui fait tomber les pluies et qui féconde les moissons. Il est d'ailleurs une chose qui peut jeter quelque jour sur l'état de ces populations dans ces temps si reculés et si obscurs, c'est le nom de *προσεληνοί* que se donnaient les Arcadiens. Comment expliquer cette prétention, de leur (1) ; art, d'être plus vieux que la lune? Quelques auteurs disaient qu'Endymion avait été le premier à observer ses phases et ses diverses périodes. M. Creuzer adopte cette opinion ; il pense que les Arcadiens acquirent de toute antiquité une certaine connaissance des révolutions de la lune et de ses rapports avec celles du soleil. C'est sur elle que se fondait leur division de l'année en trois parties, suivant Macrobe ; en quatre, suivant Pline. Si imparfaite qu'elle pût être, elle supposait cependant un état de civilisation assez avancé.

En Arcadie, du reste, comme en Argolide, c'est au sol lui-même qu'il faut demander les renseignements les plus positifs sur ses premiers habitants. En s'engageant au milieu des montagnes, on aperçoit quelquefois des restes de constructions sur des collines abruptes, escarpées, entourées de tous côtés de ravins et de précipices. Après une ascension pénible, on se trouve en face d'une acropole étroite, irrégulière, pouvant tout au plus servir de refuge à cent ou deux cents personnes. Ce qu'on y remarque, c'est une construction polygonale très-grossière, ce sont d'immenses blocs de pierres mal dégrossies, quelquefois des masses de rochers qu'on a laissés à leurs places sans les tailler. Il y a loin sans doute des forteresses grossières de Melaneæ, de l'ancienne Gortys aux murs de Mycènes et de Tyrinthe. Cependant elles datent de la même époque et attestent une organisation sociale analogue.

En se mêlant aux Pélasges, les Hellènes apportèrent en Arcadie un nouvel esprit, un nouvel ordre de choses. Le pouvoir de Pélagus et de Lycaon est tout à la fois patriarcal et sacerdotal. Ils fondent le

(1) Ἀρκάδες εἰ καὶ προσεὶ Σεληνῆος ὑδίουται ζῶειν. (Apollon. Rhod., IV, 263.)



culte, consacrent les premiers autels. En rapport permanent avec la divinité, c'est par le respect ou plutôt par la terreur religieuse qu'ils adoucissent les mœurs farouches et grossières de leurs sujets. A côté des traditions sur la métamorphose de Lycaon en loup, nous en trouvons d'autres qui conviennent bien à ces temps reculés. Suivant elles, il voulait marcher sur les traces de Pélasgus (1), il cherchait à inspirer à ses sujets l'amour de la justice : il leur persuadait que Jupiter venait quelquefois dans sa maison sous la forme d'un voyageur, pour examiner la manière dont ils se conduisaient. Ce sont bien là les traits d'un chef de race, du fondateur d'une société. Avec les Hellènes, avec Arcas, le prêtre fait place au guerrier : les castes militaires se substituent aux castes sacerdotales. Le progrès que l'on remarque partout à cette époque se fait aussi sentir dans la plus pauvre des contrées du Péloponèse. L'homme n'est plus aussi fortement absorbé dans sa lutte avec la nature. Dès lors s'éveille en lui à un plus haut degré l'amour des conquêtes, des découvertes et des aventures.

Les nouveaux chefs prennent le nom de rois. Trois d'entre eux paraissent avoir une autorité plus étendue. Ce sont les descendants des fils d'Arcas, ceux qui représentent directement le héros fondateur de la race. Quelquefois même, grâce à l'extinction de plusieurs membres de la famille, l'Arcadie nous est présentée comme réunie sous les lois d'un seul, sous Aléus, par exemple, et sous Hippothoüs. Dans tous les cas, l'héritier d'Azan exerce une sorte de suprématie sur les autres rois : en temps de guerre, par exemple, et dans les expéditions communes où il a le commandement suprême. Lycargue conduit les forces réunies des Arcadiens contre Aréithus : mais ce sont les différents rois qui élèvent le monument en l'honneur d'Ereuthalion. En temps de paix, son autorité n'a d'action directe que dans la ville où il est établi : toutes les autres ont leur souverain et leur gouvernement particulier. C'est ainsi qu'Ulysse est roi d'Ithaque et qu'Homère donne aux prétendants le nom de rois des villes. C'est ainsi qu'Alcinoüs règne dans l'île des Phéaciens, et que les héros réunis dans son palais sont appelés rois porte-sceptres *σκηπτούχοι βασιλῆες*. Les fonctions de ces rois sont ce que nous les voyons partout à cette époque. Ils rendent la justice.

(1) Λυκάων ὁ Πηλασγοῦ υἱός, βασιλεὺς Ἀρκάδιον, ἐρύλαττε τὰ τοῦ πατρὸς εἰσπραγμάτα ἐν δικαιοσύνῃ. Ἀποστῆσαι δὲ βουλομένους καὶ αὐτὸς τῆς ἀδικίας τοὺς ἀρχαίμενους, ἔφη τὸν Δία ἐκάστου προτέρη παρ' αὐτὸν ἀνδρὶ ξένη ἐμεικμένον. (Nic. Damasc.)

offrent des sacrifices solennels dans les circonstances importantes, purifient les gens coupables de meurtre, comme ce Déiphobe auquel recourut Hercule, et commandent les troupes de leur cité. Devenus vieux, ils abandonnent l'autorité à leurs fils : Arcas partage ses domaines entre ses trois enfants. Lycurgue règne avant la mort d'Aléus, comme Ulysse avant celle de Laerte, Achille avant celle de Pélée. C'est que la plénitude des forces corporelles était nécessaire pour maintenir la dignité royale : en Arcadie surtout où l'on attachait toujours tant d'importance à ces sortes d'avantages, il fallait que les qualités de l'homme défendissent les prérogatives du chef, et que le roi fût le plus vaillant des guerriers, le premier des héros.

Le héros arcadien a une physionomie originale. Vigoureux, d'une haute taille, endurci aux fatigues, il est habile dans les combats (1) : il sait combattre de près, comme dit Homère, et l'on devine déjà en lui cette forte race d'hoplites, la meilleure du Péloponèse. Il a l'air farouche et hardi du montagnard. Ancée marche à côté de la chasseresse Atalante, armé de la hache à deux tranchants et couvert d'une peau (2) d'ours du mont Mœnale. Grâce à son agilité et à sa vigueur, il triomphe le plus souvent dans ces combats singuliers, si communs aux temps héroïques. Ce n'est pas lui qui, comme le roi athénien Timaethès, perdrait sa couronne pour avoir refusé de lutter contre un ennemi. Au reste, il sait employer la ruse aussi bien que la force. Il a tous les traits qui caractérisèrent plus tard ce peuple. Pauvres et sobres, passionnés pour la liberté, mais avides de gain, les Arcadiens ne manquèrent jamais, dans la suite, là où l'on gagnait de l'or. A l'époque dont nous nous occupons, le héros arcadien se retrouve partout où il y a de riches dépouilles à conquérir. Il accompagne Jason à Colchos, Méléagre en Etolie, Hercule dans tout le Péloponèse, Agamemnon au siège de Troie, les sept chefs devant Thèbes. S'il rencontrait un hôte sur le champ de bataille et s'il échangeait avec lui des présents, il se réjouirait comme Diomède de donner des armes d'airain qui ne valent que neuf taureaux contre des armes d'or du prix d'une hécatombe. (Hom., II, VI, 235.)

Les exploits des guerriers, le butin fait par eux sur l'ennemi enrichirent les villes qui les avaient vu naître. Leur gloire rejaillit sur

(1) ..... ἐπιστάμενοι πολέμῳ. (Hom., *loc. cit.*)

(2) Βῆ δ' ἔγε Μαιναλίας ἄρκτου δέρους ἀμφοτέρων τε  
διῆς τερῆ πάλλων πέλεκυν μέγαν.

(Apoll. Rhod., I, 165.) V. Eurip. fragm., 530. Ed. Didot.

elles et augmenta leur importance. Homère nous donne le nom de celles qui avaient acquis dès lors le plus haut degré de puissance et de richesse. Ce furent les mêmes villes qui plus tard jouèrent le principal rôle dans l'histoire de l'Arcadie. Elles ne formaient pas alors de cités véritables. Elles n'étaient guère que les premières entre les bourgs du voisinage. Pausanias nous le dit à propos de Tégée : « Tégéatès, fils de Lycaon donna son nom au pays seulement. Le peuple était dispersé dans plusieurs démos : c'étaient « les Garéates, les Phylaciens, les Caryates, les Corythéens, les « Potachydes, les Manthysiens et les Echévéthéens. Sous le règne « d'Aphidas, il s'y joignit un neuvième démos, celui des Aphidantes. « Ce fut Aléus qui fonda la ville actuelle. » Déjà cependant Tégée se distinguait comme le siège de l'Etat le plus puissant. Son territoire était fertile, son temple de Minerve Aléa était renommé dans toute l'Arcadie. Elle comptait parmi ses héros Ancée qui, tout blessé qu'il était, avait attendu le sanglier de Calydon, Atalante qui la première avait tiré une flèche au monstre, Echémios qui avait tué le fils d'Hercule. L'aimable Mantinée, située au milieu d'une riche plaine, avait son temple de Neptune. Comprise dans les domaines d'Elatus et séparée dès l'origine de la ville dont elle devait être la rivale, elle avait résisté à Oreste et n'avait pas subi comme elle le joug des Pélopidés. Orchomène, du haut de l'Acropole où elle était encore renfermée tout entière, dominait les deux plaines qui forment son territoire, et nourrissait sur les montagnes environnantes les riches troupeaux de brebis dont parle le poète. Stymphale et Phénée, préservées désormais des inondations de leurs lacs, se trouvaient appelées, par leur position même, à une certaine importance. L'histoire de l'Arcadie est avant tout et surtout l'histoire de ces villes. Elles ont depuis longtemps déjà relégué sur le second plan les vieilles cités pélasgiques, Lyncosure, Acacésium, Trapézonte, qui ne nous sont guère connues que par les traditions religieuses dont elles restent les dépositaires.

### III. — RELIGION DES ARCAIENS. — PRINCIPAUX DIEUX DE L'ARCADIE : LEUR CARACTÈRE SYMBOLIQUE.

L'Arcadie est la patrie des dieux. Elle les a vus naître : les nymphes de ses montagnes les ont élevés. Elle a conservé dans chacune de ses vallées, sur chacune de ses collines, des traces et des monuments de leur puissance. Ses légendes à leur sujet sont nombreuses : elles nous sont parvenues, parce qu'elles étaient chez les anciens

la principale cause de sa célébrité. Simples et grossières pour la plupart, elles ont un singulier mérite qu'elles doivent à la position exceptionnelle de l'Arcadie, celui d'avoir subi la métamorphose hellénique beaucoup moins que les traditions des autres parties de la Grèce, celui d'avoir gardé plus fidèlement l'empreinte du symbolisme primitif. La crédulité naïve des pâtres arcadiens les a moins altérées que n'ont fait ailleurs l'imagination des peuples nouveaux et les brillantes fictions de l'épopée. Les dieux qu'elles nous montrent sont encore des dieux pélasgiques. Malgré l'influence inévitable du polythéisme anthropomorphiste, ils personnifient et représentent encore d'une manière frappante l'action des forces morales et intellectuelles dans leurs lois les plus simples. Ils nous ramènent sans trop d'efforts vers cette époque dont nous parlent Platon et Aristote, où des peuples, habitués à la vie patriarcale, « professaient une religion fondée sur le culte des puissances invisibles qui se révèlent « dans les grands phénomènes de la nature, dans ceux du cours de « l'année, dans les vicissitudes de la vie végétale et animale. » (Guigniant. Symb. Creuz.)

1° Jupiter.

Jupiter est par excellence le dieu protecteur et sauveur de l'Arcadie. C'est à ce titre que les Messéniens exilés l'invoquent : « Grâce « te soient rendues, souverain Jupiter, sauve l'Arcadie. » (Pol., IV, 33.)

Fils du ciel ou de l'Ether, élevé sur le Lycée, c'est un Ζεὺς ἀκριος : il règne sur les hauteurs et les montagnes sous le nom de Lycæus. Cette épithète caractéristique nous a été expliquée par les anciens à propos de l'Apollon lycéen d'Argos et du mont Lycorée, divinité qui se rapproche tout naturellement du Jupiter arcadien. Macrobe remarque d'abord que le mot λύκαιος exprime les rapports existant entre le loup et la lumière (1) : « Ce qui le prouve, dit-il, c'est que les habitants de Lycopolis dans la Thébàïde confondent dans le même culte Apollon et le loup, comme représentant l'un et l'autre le soleil. » De nos jours aussi on a fait observer que cet animal était consacré à Horus et à Osiris, et que ce dernier se métamorphose en loup dans la guerre contre Tryphon pour protéger Horus.

(1) « Nec Varro propter aliud arbitratur in Arcadia tale nomen affictum « Pani Lycæo et Jovi Lycæo nisi propter hanc in lupos hominum mutationem, quod eam nisi vi divina fieri non putarent. Lupus enim Græcè « λύκος dicitur, unde λύκαίων nomen apparet inflexum. » August. de Civ. Dei. XVIII. 47

L'écrivain latin, cherchant l'étymologie de *λύκος*, le rapproche de *λευκός*, blanc, clair, brillant; de *λύκη*, qui, dans la langue des anciens Grecs, signifiait cette lumière qui précède les rayons du soleil. C'est pour cela qu'on donnait à Apollon le surnom de *λυκηγενής*, celui de *ἀμφιλύκη* à la nuit déjà éclaircie par les premières lueurs du jour. Pour faire comprendre ensuite comment on a choisi le loup comme un symbole approprié au feu, à la lumière éclatante du soleil, il ajoute que ses habitudes carnassières conviennent à un élément dévorant et qui consume tout, et que sa vue pénétrante triomphe des ténèbres comme le soleil les dissipe. Cette dernière observation conviendrait encore mieux au lynx qu'au loup, et confirme jusqu'à un certain point les rapports que M. de Stackelberg établit entre ces deux animaux comme exprimant la même idée religieuse. De tout ceci il résulte que le nom de *Lycæus* ne s'applique qu'à des dieux de lumière et que c'est là la notion fondamentale du culte rendu au Jupiter arcadien. Le loup a sa place dans toutes les légendes propres au Lycée. Les prêtres de Jupiter sont appelés *Luperci*. *Lycæon*, fondateur du culte, est changé en loup, pour avoir offert au dieu des sacrifices humains (1). Longtemps après lui, la tradition parlait encore de métamorphoses semblables, attribuées aux mêmes causes. Le superstitieux *Pausanias* les rapporte, et il ajoute que, selon la croyance générale, on ne voyait pas d'ombre sur le Lycée. Ce qui nous ramène encore à la même idée, ce qui semble signifier « que le dieu brillait sur le sommet de la montagne, au milieu des éclairs et de la foudre. » Quant aux emblèmes dont nous parle *Pausanias*, à ces aigles dorés, à ces colonnes placées de chaque côté de l'autel, et tournées du côté du levant, il est évident qu'ils se relient au culte du soleil. N'oublions pas, d'ailleurs, que les anciens semblent avoir eu le sentiment de cette analogie, en établissant sur le Lycée, non loin du sommet où naquit Jupiter, un temple d'Apollon.

Le Jupiter *Lycæus* n'est pas seulement la divinisation de l'astre du jour, de la lumière extérieure. C'est encore le dieu des demeures souterraines, le dieu infernal qui réclame impérieusement des victimes humaines. Il représente le feu central, qui agit des profondeurs de la terre, et comme tel il s'identifie (2) pleinement avec

(1) *Pausanias* cite un certain *Damarchus*, athlète de *Parrhasie*, en *Arcadie* (VI, 8). *Pline* nomme cet athlète *Demænetus* (*Hist. nat.*, VIII, 24, 4).

(2) Nous insisterons tout à l'heure sur cette identité de Jupiter et de *Pan Lycæus*.

Pan. Mais ce n'est qu'en prenant le nom de *Philius* qu'il se présente à nous dans toute la variété de ses aspects. Suivant Pausanias, il y avait à Mégalopolis un temple où Jupiter était adoré sous ce nom. La statue était l'ouvrage de Polyclète d'Argos : le dieu était représenté avec des cothurnes pour chaussures, tenant une coupe d'une main, un thyrses de l'autre; seulement il y avait un aigle sur le thyrses. Ces attributs le rapprochent singulièrement de Bacchus : ils nous rappellent le Jupiter de Dodone, qui se confondait avec Dionysius, et dans le culte duquel l'Achéloüs, le fleuve fécondant, jouait un si grand rôle. Quoique honoré spécialement comme le dieu du vin, Bacchus ne perd cependant pas son caractère de principe nourricier et générateur, de personnification du principe humide. C'est à ce titre qu'il communique ici ses attributs au Jupiter arcadien.

On voit maintenant toute la profondeur de la conception primitive qui se révèle dans les traditions du Lycée : le dieu qu'on y adore est le principe de vie par excellence, le dieu de la lumière, de la foudre et des éclairs, des hauteurs des cieux et des profondeurs de la terre, en qui réside la force universelle, duquel dépendent les animaux et les plantes, qui féconde le sein des campagnes : « Lorsque la sécheresse a duré trop longtemps, le prêtre de Jupiter Lycæus adresse des prières à la fontaine Hagno, et après lui avoir sacrifié selon les rites établis, touche avec une branche de chêne la surface des eaux, mais sans l'y enfoncer. L'onde ainsi agitée produit sur-le-champ un brouillard semblable à une vapeur, qui attire à elle tous les nuages et procure de l'eau à l'Arcadie. » (Paus., VIII.) Ce n'est pas tout, comme tous les dieux primitifs, comme Pan, qui porte le même surnom que lui, le Jupiter Lycæus est un dieu pasteur et protecteur des troupeaux (1). Plus tard, et à mesure qu'il descend dans les villes, il est le dieu amical, le dieu sauveur, le dieu qui accomplit toutes choses, qui distribue ses présents aux mortels, et, pour tout résumer, le dieu bon, ἀγαθὸς ἑσός. « A gauche du chemin qui conduit de l'Héllisson à Mœnaïe, on voit

(1) Principaux temples de Jupiter en Arcadie : Temple de Jupiter *Charmôn*, sur la frontière du pays des Mantinéens et des Tégéates (χαρμῶν, joie, sujet de joie); — de Jupiter *Clarius*, à Tégée (κλιᾶριος, partage [au sort entre les enfants d'Arcas]); — de Jupiter *Epidotès*, à Mantinée; — de Jupiter *Léchéates*, à Aliphéra (λέχητος, lit; à l'endroit où le dieu mit au jour Minerve); — de Jupiter *Philius*, à Mégalopolis; — autel et statue de Jupiter *Téléïus* sur la place publique de Tégée. — Nous ne parlons pas des enceintes de Jupiter Lycæus mentionnées ailleurs. (Paus., VIII. *passim*.)

« un temple dédié au dieu bon. Si c'est aux dieux que les hommes  
« doivent tous les biens dont ils jouissent, et si Jupiter est le sou-  
« verain des dieux, il paraît naturel de conjecturer que c'est à lui  
« qu'on a donné ce surnom. » (Paus., VIII, 36.)

Le culte de Jupiter Lycaeus a un caractère tout pélasgique. Il nous reporte vers cette époque où les hommes avaient une religion aussi simple que l'étaient leur intelligence et l'état de leur société. Un autel en terre, un terrain consacré, une enceinte en pierres grossières, voilà tout ce que nous trouvons sur le Lycée. Seulement, les antiques Arcadiens avaient obéi à cet instinct primitif qui porte l'homme à choisir les lieux les plus élevés pour adresser leurs hommages à la divinité. C'est sur les hauteurs, la Bible nous l'apprend, que les peuples voisins des Juifs livrés à la superstition avaient établi leurs temples et leurs sacrifices. C'est au point culminant du Lycée, à un endroit « d'où l'on aperçoit la plus grande partie du Péloponèse, » qu'était placé l'autel dédié à Jupiter. Suivant M. de Stackelberg, ce n'était autre chose qu'un cône formé de la cendre des victimes. Là on lui sacrifia dès le principe en plein air, les yeux tournés vers le soleil levant : et comme rien n'est plus durable que les usages religieux, la superstition conserva partout le même caractère à son culte. Ce fut essentiellement un culte en plein air. A Mégalopolis, on ne bâtit pas un temple à Jupiter Lycaeus, on lui consacra des autels et une enceinte. A Tégée, sur la route de Laconie, on ne voyait que deux autels dédiés l'un à Pan, l'autre à Jupiter Lycaeus, et non loin de là les fondations de l'Hiéron. Euripide se sert d'un mot très-juste, lorsqu'il dit *λυκαίου πλησίον σηκώματος*. Car *σήκωμα*, *σηκός* ne signifient rien autre chose que lieu fermé. Il paraît cependant que plus tard on construisit sur le Lycée même des bâtiments attenants aux terrains consacrés. C'est Thucydide qui mentionne le fait et qui nous apprend que le roi de Sparte Plistonax y resta dix-neuf ans après son exil. Mais les expressions dont il se sert, *ἡ οἰκία τοῦ ἱεροῦ*, montrent bien qu'il ne s'agit pas ici d'un temple, mais d'édifices réservés aux prêtres ou destinés à contenir les offrandes.

La moitié de ces édifices servait de refuge : l'autre était inaccessible. Il en était de même de l'enceinte consacrée au dieu. « L'entrée  
« en était interdite aux hommes. Celui qui y pénétrait au mépris de  
« cette défense mourait infailliblement dans l'année, » à moins toutefois que les habitants indignés ne lapidassent sur-le-champ le profanateur. Aussi le malheureux qu'un accident imprévu poussait à mettre le pied sur le sol sacré ne songeait-il qu'à s'enfuir le plus

vite possible. C'est ainsi du moins qu'O. Muller explique le surnom de cerf qu'on lui donnait, suivant Plutarque (1).

Les Pélasges offraient à leur dieu des victimes humaines. Cette coutume, nous la retrouvons dans toutes les colonies sorties de l'Argolide avant Danaüs. Il est certain qu'elle exista aussi sur le Lycée. Lycaon, le fondateur du culte, passait pour avoir le premier immolé un enfant, et pour en avoir répandu le sang autour de l'autel. Des traditions postérieures, mentionnées par Pline, parlent de sacrifices semblables attribués à l'athlète Damarchus. Malgré le texte (2) de Théophraste, cité par Porphyre, malgré l'extrême réserve avec laquelle Pausanias parle des cérémonies mystérieuses du Lycée, et bien qu'on (3) ait voulu en conclure que l'on continua même après les temps barbares à offrir des victimes humaines, nous nous fondons sur l'autorité de Platon pour croire que ce n'était là un fait ni récent ni habituel. Il y avait certes une grande différence entre le pâtre de l'Arcadie et l'élégant citoyen d'Athènes, mais tous deux durent se ressembler du moins par la même horreur pour des coutumes contraires à la nature. S'ils repoussaient tous deux les mutilations, la polygamie, la vente des enfants par le père, pouvaient-ils ne pas détester tous deux les sacrifices humains? Pouvait-il ne pas y avoir entre eux sur ce point comme sur tant d'autres une sorte de communauté morale? Il est d'ailleurs un fait constant, c'est que dès les temps les plus reculés même on rendit à la grande divinité pélasgique un culte plus pur. Pausanias rapporte qu'à Pallantium il y avait un temple des dieux Purs : « Les habitants n'en connaissaient « pas le véritable nom, ou du moins ils ne voulaient pas le divul-  
« guer. Il est possible qu'on les ait appelés ainsi parce que Pallas ne  
« leur sacrifia pas de la même manière que Lycaon, son père, avait  
« sacrifié à Jupiter. » Ces divinités qu'on honore sur des lieux élevés, que l'on rapproche de Lycaon, ne sont évidemment que Pan et Jupiter Lycaeus, si souvent identifiés, si souvent confondus dans les mêmes honneurs. Ailleurs, il semble qu'il y ait eu des initiations, des mystères à côté du culte grossier des tribus pastorales. C'est du moins ce que M. Creuzer conjecture d'après le bas-relief de Mégalo-

(1) Ἐλαφος ὁ ἐμὸς καλεῖται. (Plut., *Quest. Gr.*, 370.)

(2) Μέχρι τοῦ νῦν οὐκ ἐν Ἀρκαδίᾳ μόνον τοῖς Λυκαίοις, κοινῇ πάντες ἀνθρωποθυσίου. (Porph. de Abst. ab esu Animal., II, 27.)

(3) Ἐπὶ τούτου τοῦ βρομοῦ τῶ Λυκαίου Διὸς θύσαν ἐν ἀπερρώτατοῦ πείλοπρημονήσῃ· δεσὺ μὲν τα εἰς τὴν θυσίαν ἔδω ἄν· ἔχεται δὲ ὡς ἔχει, καὶ ὡς ἔσμεν ἐξ ἀρχαῖς. (Paus., VIII, 38.)



pôlis, placé dans le temple même de Cérès, et qui représentait les nymphes du Lycée : Néda portant Jupiter enfant, Anthracia tenant un flambeau, Hagno ayant une coupe dans une main, une urne dans l'autre, Archirroé et Myrtoesse tenant chacune aussi une urne d'où sortent les eaux purifiantes. A défaut de toute autre preuve, ces indications suffisent pour faire croire que l'on sentit de bonne heure la barbarie des anciennes coutumes et que l'on ne versa pas habituellement le sang aux fêtes de Jupiter Lycæus.

Les Lycæennes, dont on fait remonter l'institution jusqu'au fils de Pélasgus, passaient dans l'antiquité pour avoir une grande analogie avec les Lupercales. Celles-ci se célébraient vers le 15 février. Ce jour-là, des jeunes gens couraient dans les rues de Rome, armés de bandes de cuir, frappant par manière de jeu les personnes qu'ils rencontraient. Les femmes tendaient la main aux coups, persuadées que c'était un moyen pour celles qui étaient grosses d'accoucher heureusement, pour les stériles d'avoir des enfants. Les Lycæennes durent avoir lieu aussi à la même époque. C'étaient dans l'origine comme les Lupercales une fête de pasteurs, une fête de purification et de fécondation. On y invoquait ce Jupiter que nous représentent quelques statues antiques, portant sur sa tête une couronne de fleurs du printemps. Telles étaient d'ailleurs leur antiquité et leur importance qu'on ne les oubliait pas même à l'étranger, même loin de la patrie. L'Arcadien Xénias, qui commandait 4,000 hommes pesamment armés dans l'expédition de Cyrus, célèbre au milieu du camp les Lycæennes, fait des sacrifices et institue des jeux dont les prix étaient de larges épées d'or. Les jeux lycæens attiraient un grand concours de spectateurs de toutes les parties de l'Arcadie et peut-être des contrées voisines. Ils consistaient en courses de chevaux, courses, combats corps à corps. C'est là, dit-on, qu'on vit pour la première fois le combat du ceste (1). Suivant Plutarque, le vainqueur recevait une armure d'airain ; suivant Polémon, un trépied comme à Thèbes dans les jeux en l'honneur d'Hercule. Le lieu où on les célébrait est facile à reconnaître aujourd'hui encore, grâce aux indications de Pausanias. Au pied du sommet rougeâtre, que l'on nomme le pic Saint-Hélie, on trouve une petite vallée sillonnée par deux ruisseaux qui se dessèchent pendant l'été. Le terrain est régulier, aplani, et forme une sorte d'ovale allongé. A l'Est, un mur de construction polygonale semble avoir été destiné à soutenir les terres. Était-ce là

(1) Ludos gymnicos in Arcadia instituit Lyacon. (Plin., *Hist. nat.*, VII, 57, 14.)

l'hippodrome dont parle Pausanias? Ce qui ne laisse pas de doute à cet égard, c'est qu'au bout, au Nord, se trouve un édifice de vingt-quatre mètres de long sur cinq de large, contenant plusieurs stalles destinées aux chevaux, deux auges de pierre, et, derrière, un réservoir pratiqué dans l'épaisseur du rocher. Le stade était vraisemblablement à droite, où l'on voit un autre espace régulier et aplani, avec les traces des terrasses qui l'entouraient. Les inscriptions et les piédestaux ont disparu ; je ne parle pas des statues qui n'existaient plus même du temps de Pausanias. Mais au Sud, des deux côtés de l'hippodrome, il existe de nombreux restes de constructions, entre autres un mur de soutènement, sur la petite éminence qui se rattache au pic Saint-Hélie. Près de là gisent engagés dans le sol des fûts de colonnes en marbre, des fûts de colonnes doriques en pierre de 65 centimètres. Elles appartenaient peut-être à cet hiéron de Pan, entouré d'un bois de chênes, que nous savons avoir été près de l'hippodrome.

2° Pan.

Si Jupiter est le dieu protecteur de l'Arcadie, Pan est par excellence le dieu indigène, le *θεὸς ἐπιχώριος* de la contrée des pasteurs. Ce caractère est si frappant en lui que de nos jours on a voulu en faire une divinité exclusivement arcadienne, dont les autres Grecs n'auraient eu connaissance qu'après Hésiode. Partout on retrouve ses traces. Toutes les montagnes du pays se rattachent à son culte, toutes les grottes lui servent de demeures. Il naît sur le Cyllène et y est élevé par la nymphe Sinoïs : il s'y unit plus tard à une autre nymphe, et l'endroit désigné par la tradition devient une enceinte consacrée. Il partage le Lycée avec Jupiter. Les monts Nomius sont ainsi appelés à cause des pâturages du dieu, et du temple de Pan Nomius. Le Mœnale lui est spécialement consacré, et bien des pâtres prétendaient l'y avoir entendu jouer du chalumeau. Il chasse sur le mont Elæus. Sur le Parthénus, il apparaît au coureur Phidippide pour lui annoncer la victoire. Pas de culte en Arcadie qui soit plus national, plus populaire que le sien.

Le reste de la Grèce le connut relativement assez tard. La tradition qui le fait naître, postérieurement à la guerre de Troie, d'Hermès et de Pénélope, en est un témoignage incontestable. Hérodote nous dit de plus qu'il est le dernier des dieux que les (1) Egyptiens trans-

(1) Sans croire, sur la foi d'Hérodote, qu'aucun dieu grec et surtout pélasgique soit venu d'Égypte, nous citons ce passage comme ayant son importance dans la question qui nous occupe.

mirent aux Hellènes, et nous voyons que les Athéniens ne lui rendirent de culte qu'après la bataille de Marathon. En Arcadie, au contraire, il nous apparaît comme la plus ancienne des divinités. Si reculée que soit l'époque où le culte de Jupiter y fut établi, on peut cependant reconnaître la trace d'une religion locale antérieure, d'une première puissance dominatrice, celle de Pan. En pénétrant dans le centre du Péloponèse, le grand dieu pélasgique y usurpa la place suprême, et par un des procédés familiers à la mythologie, ce fut le dieu le plus ancien qui devint fils de la divinité nouvelle. Mais aux généalogies qui lui donnent pour père Jupiter et pour mère tantôt la nymphe Thymbris, tantôt OEnéis ou même Callisto, la fille d'Arcas, on peut en opposer une autre antérieure à coup sûr et plus essentiellement arcadienne. Aréthus de Tégée, qui devait suivre en cela les plus vieilles traditions locales, lui donne la même origine qu'à Jupiter : suivant lui, Pan était fils de l'Œther et de la nymphe Œnoé.

Rien ne rappelle ici le Pan de beaucoup postérieur, soldat de Bacchus, attaché à sa suite, membre essentiel de ses orgies et de ses mystères. Honoré par un peuple pasteur, il reçoit de lui les habitudes et les traits qui lui sont propres. Il est le gardien des troupeaux, le protecteur patriarcal de la famille. Dieu chasseur comme les Arcadiens, il préside (1) à la chasse aussi bien qu'à la pêche. Dieu berger, il invente les pipeaux, car la musique était l'un des passe-temps des bergers. Suivant l'issue de leurs entreprises, ses grossiers adorateurs l'honorent ou le maltraitent. Il paraît que dans ses fêtes on fouettait sa statue avec des oignons marins : l'usage était d'y offrir un maigre sacrifice dont les reliefs ne pouvaient suffire même au repas des assistants. Malgré la rusticité d'un pareil culte, jamais le Pan des antiques croyances ne s'abaisse aux proportions d'un demi-dieu. Hérodote rapporte (2) qu'en Egypte, il était au nombre des huit divinités de premier ordre. En Arcadie aussi, il figure parmi les puissances suprêmes qui, suivant les termes mêmes de Pausanias, « Punissent les méchants et exaucent les vœux des mortels. » A Acacésium, il rendait autrefois des oracles. Un bas-relief de Mégalopolis le représentait jouant du chalumeau à côté d'Apollon, et l'inscription témoignait qu'il était placé parmi les principaux dieux.

(1) Κυνὶ Πᾶν λασίῳ ποδῶς ἔχοντα φαίνει. (Brunckii Analecta, t. III, p. 184.)

(2) Nous ne songeons pas ici à indiquer des rapports d'origine : nous constatons seulement quelques analogies.

Il faut remonter jusqu'à la notion primitive de ce culte pour en comprendre l'importance exceptionnelle et particulière en Grèce au pays qui nous occupe. Pan est un dieu Nomius, et ce titre seul nous ramène à l'idée d'une force génératrice toute-puissante. De quelle façon s'exerçait cette force (1) ? Suivant Macrobe, les Arcadiens appelaient Pan le maître de la matière τὸν τῆς ὕλης κύριον : ce qui voulait dire, ajoute-t-il, non pas le dieu des bois et des campagnes, mais le dominateur souverain de tous les principes matériels qui forment l'essence des corps célestes ou terrestres. Les rapports du dieu avec Jupiter, Apollon et Cérés, expliquent cette définition. Pan siège sur le Lycée avec Jupiter : il est confondu presque toujours avec lui dans le même culte et dans les mêmes honneurs. A Tégée, à Mégalopolis, à Pallantium, une même enceinte réunit leurs statues ou leurs autels. Comme lui, il porte le nom de Lycæus. C'est donc aussi et avant tout une divinisation de la lumière. Il y a plus, et c'est Macrobe encore (2) qui nous le dit, il s'identifie pleinement avec le soleil. C'est à ce titre qu'à Mégalopolis on le rapprochait d'Apollon. C'est à ce titre qu'on le (3) représente sur les monnaies arcadiennes avec un visage imberbe et brillant de jeunesse. Ce dieu du feu, ce dieu solaire, ce principe générateur entre en relation avec la Cérés assimilée à Proserpine, qui règne au ciel sous le nom d'Hécate, à

(1) Hunc deum Arcades colunt τὸν τῆς ὕλης κύριον, non sylvarum dominum, sed universæ substantiæ materialis dominatorem significari volentes, cujus materiæ vis universorum corporum, seu illa divina, seu terrena sint, componit essentiam.

(2) Pan ipse, quem vocant Inuum, sub hoc habitu quo cernitur solem se esse prudentioribus permittit intelligi. Macr. Saturn. I, 22.

(3) On peut, à ce sujet, consulter deux médailles arcadiennes : l'une nous offre la tête de Jupiter et au revers la tête de Pan, sans pieds de chèvre, sous des traits presque complètement humains : il a seulement deux petites cornes sur le front, pas de bouc qui l'accompagne : près de lui le pedum et la flûte à sept tuyaux. L'autre nous présente Pan, imberbe et nu, sous les traits d'un jeune pasteur : cheveux hérissés : forme complètement humaine : il est assis sur un rocher qui représente l'Olympe d'Arcadie : dans sa main droite il tient le pedum : à ses pieds est la flûte. (Ch. Lenormant. *Trésor de numism.*) C'est encore avec les mêmes traits que nous le représente une peinture de Pompéi, qui a pour sujet Hercule et Télèphe. Pan se tient derrière la déesse Tellus : ses oreilles sont légèrement pointues : son visage est jeune et riant : son front est couronné de fleurs. (V. Hercul. et Pomp., par M. Roux aîné : peintures, dernière série.)

Diane, dont les Arcadiens la regardent aussi comme la mère. Deux traditions surtout sont caractéristiques. Suivant l'une, Pan se métamorphose en bélier blanc, attire par ce moyen la lune au fond des bois et jouit de ses faveurs, Suivant l'autre, qui nous vient de Phigalie, Cérès, irritée contre Neptune, s'était retirée dans un antre du mont Elœum. La famine détruisait la plus grande partie du genre humain, sans qu'aucun des dieux sût où s'était cachée la déesse. Mais Pan, qui parcourait l'Arcadie, chassant tantôt sur une montagne, tantôt sur l'autre, vint un jour sur l'Elœum, reconnut Cérès sous la forme et sous les vêtements qu'elle avait prise, et en avertit Jupiter. Le maître des dieux envoya vers elle les Parques, qui parvinrent à fléchir sa colère et à calmer sa douleur. On montrait près de Phigalie l'antre du mont Elœum : d'un autre côté, nous savons que les Arcadiens avaient une grotte consacrée à la lune et à Pan. Si différentes qu'elles soient pour la forme, ces deux légendes ont évidemment le même sens. Les Arcadiens avaient acquis de bonne heure la connaissance des différentes phases de la lune et de leurs rapports avec les phénomènes de la végétation, ceux de la terre et de la mer. Ils croyaient l'alliance des deux grands principes, solaire et lunaire, nécessaire à l'œuvre de la fécondation universelle, et cette alliance leur semblait interrompue pendant les ténèbres de l'hiver. La grotte où Pan découvre Cérès, celle où il attire la lune pour avoir commerce avec elle, ne représentent qu'un seul et même fait : le rétablissement de cette union entre les deux forces génératrices qui font croître les productions de la terre. Seulement, dans le premier cas, le dieu ne figure que comme médiateur, comme révélateur ; dans le second, au contraire, il est agent direct, identifié avec Hermès, auquel le bélier est consacré. Or, Pan, métamorphosé en bélier blanc, qu'est-ce autre chose que le soleil au signe du bélier, animant la lune de sa vertu fécondante, commençant le printemps et la nouvelle année ? Qu'est-ce autre chose que cette force souveraine (1) dont parle Macrobe, ce feu central qui agit des profondeurs du ciel et de la terre pour répandre partout la vie ? Voilà pourquoi l'antique (2) Acacésium avait élevé un temple à Pan, près de celui de Cérès-Despœna. Devant sa statue comme devant celle de Déméter, on entretenait une flamme éternelle.

(1) Il faut se défier, en général, du point de vue et des interprétations de Macrobe, mais ici il nous semble dans le vrai.

(2) Pan était appelé chez les Grecs le « suivant de la grand'mère : *Ματρός μαργλάς ἑπαδός.* » (Arist. Rhét., II, 24.)

3<sup>e</sup> Hermès.

L'Hermès d'Arcadie est le dieu du Cyllène. On montre sur cette montagne les fontaines Tricrènes où les nymphes le baignèrent lorsqu'il vint au monde. C'est là qu'il invente la lyre, et le nom de Chélidoréa, donné à une partie des ramifications du Cyllène, en est un témoignage. Sur le sommet le plus élevé se voyait le premier temple qu'on eût dédié au dieu : il contenait sa statue en bois de citronnier. Mais Phénée, située en face de la montagne, devint plus tard le siège principal de son culte. Hermès y avait un temple et une statue : les habitants avaient institué des jeux en son honneur. C'était celle de toutes les divinités, au dire de Pausanias, qu'ils honoraient le plus.

Quelles étaient les particularités de ce culte rendu à Hermès ? Sur ce point, les détails nous manquent. Nous savons seulement que les Phénéates érigèrent à Olympie une statue de Mercure, revêtu d'une tunique et d'un manteau, avec un casque sur la tête et un bélier sous le bras. Peut-être est-il permis de tirer d'un autre fait mentionné par Pausanias une conclusion plus importante. Les habitants de Cyllène en Elide avaient une statue de Mercure qui n'était rien autre chose qu'un phallus debout sur un piédestal. Nous savons que cette ville avait été fondée par des Arcadiens. Le nom qu'elle porte, la vénération qu'elle avait pour Hermès, et qu'elle tenait sans doute de ses fondateurs, nous permettent de croire que ce fut une colonie de Phénéates. Il en résulterait que, chez ceux-ci comme chez les Cylléniens, on aurait, dès la plus haute antiquité, honoré Mercure sous l'emblème ithyphallique pur et simple. C'est là une preuve certaine de son origine pélasgique : car Hérodote nous le dit positivement, ce ne furent pas les Egyptiens, mais les Pélasges qui introduisirent l'usage de représenter ainsi Mercure.

Fils de Jupiter et de Maïa, père de Pan, suivant une tradition connue, après sa métamorphose et son union violente avec Pénélope, l'Hermès arcadien est un dieu bouc et bélier comme Pan. Comme Pan encore, c'est un dieu essentiellement pastoral, et Homère lui conserve plus qu'aux autres divinités même ce caractère emprunté à l'Arcadie. L'emblème ithyphallique, qui le caractérise dès les temps les plus éloignés, l'assimile au Cadmilos des mystères de Samothrace, à l'Hermès, fils de Cœlus et de Dia, c'est-à-dire du ciel et de la terre, uni à Proserpine, agent de la fécondation universelle, en rapport avec toutes les forces productrices, avec le soleil et la lune, la lumière et les ténèbres.

A côté de ce Mercure si profondément arcadien. Cicéron en dis-

tingue un autre qui appartiendrait aussi aux traditions phénéates. C'est l'Hermès, meurtrier d'Argus, du vigilant gardien de la vache Io, par conséquent en rapport avec la lune et le ciel étoilé. C'est l'Hermès qui, après son crime, se réfugie en Egypte, où il apprend aux habitants les lettres et les lois. Evidemment, nous ne devons voir là qu'une de ces traditions fort contestables sur l'identité de l'Hermès arcadien avec le Toth de l'Egypte, inventeur du langage, de l'écriture, de toutes les sciences et de tous les arts. Remarquons seulement que cette fois ce n'est pas le dieu égyptien que la tradition naturalise en Grèce, c'est le dieu pélasge qui va en Egypte prendre le nom de Toth et faire accepter son culte aux habitants.

Quoi qu'il en soit, ces deux Mercure se complètent, parce qu'ils ne représentent qu'une seule et même idée sous un aspect différent, parce qu'ils nous montrent l'Hermès pélasgique dans sa double action sur le monde physique et le monde moral, organe de la création, principe de vie supérieur dans l'ordre matériel comme dans l'ordre intellectuel. Il est curieux de voir ce que cette notion devient dans l'imagination naïve des pâtres et des bergers. Le dieu de l'intelligence et de la parole médiatrice se transforme en un dieu plein de ruse, d'espièglerie et d'adresse. Nul doute que la plupart des contes populaires où Mercure est mis en rapport avec Apollon ne viennent de l'Arcadie. Le dieu pélasge semble entrer en lutte avec le dieu hellène, et marquer la résistance de l'ancienne religion vis-à-vis de la nouvelle. Très-rapproché, d'ailleurs, par certains attributs d'Apollon, Mercure l'emporte sur lui par son habileté peu scrupuleuse. Il lui vole ses bœufs et ne les lui rend qu'en échange de la lyre. Inventeur du chalumeau, il excite les désirs de son rival et ne le lui donne qu'en échange de l'art de la divination. La lutte finit par une alliance fraternelle : cependant, Hermès conserve toujours, en Arcadie du moins, la supériorité sur Apollon.

#### 4<sup>o</sup> Neptune.

« Dès la plus haute antiquité, le Péloponèse semble avoir été la  
« demeure de Neptune. Cette contrée passa toujours pour lui être  
« particulièrement consacrée. De tous les dieux, c'est celui que les  
« villes du Péloponèse, en général, honorent le plus. Au centre du  
« pays, on dit qu'il y a de grands gouffres, des lacs souterrains, où  
« se rassemblent de tous côtés les eaux courantes. Ce qui est visible  
« pour tous, c'est que deux de ses fleuves coulent sous la terre : je  
« veux parler du Ladon et du Stymphale. »

Ainsi, le pouvoir de Neptune ne se faisait pas moins sentir en Arcadie que partout ailleurs. Seulement, il semblait plus occulte. Ce

n'était pas à la surface, c'était dans les profondeurs du sol que s'exerçait la force destructrice des eaux, que se livrait la lutte entre les deux éléments ennemis. Les plus anciennes traditions parlaient de tremblements de terre qui avaient ébranlé les voûtes des catavothra, d'inondations qui avaient forcé les habitants à s'exiler, qui avaient transformé en vastes lacs des plaines riches et fertiles. Le dieu tout-puissant de la mer, qui agite et qui renverse, se manifestait aux Arcadiens par ces terribles catastrophes; et ce qui prouve qu'ils voyaient là des effets de sa puissance, c'est la vieille tradition qui faisait apparaître un flot de la mer à Mantinée. Ce qui le prouve encore, c'est que presque tous les temples de Neptune mentionnés par Pausanias se trouvent dans la partie orientale de l'Arcadie, plus exposée par la configuration même du sol à ces sortes d'accidents. Phénée avait une statue en bronze de Neptune, consacrée, disait-on, par Ulysse. Caphyes et Orchomène avaient des temples. Stymphale avait élevé le sien sur le prolongement des montagnes qui dominent le lac et où l'on voit sur le rocher la trace laissée par les eaux. Mais le plus ancien et le plus célèbre de tous se trouvait dans la plaine de Mantinée, où le cours des eaux avait tant d'importance et pouvait causer tant de dommages. On le faisait remonter jusqu'au temps d'Agamède et de Trophonius : il avait été construit par eux, disait-on, avec des pièces de chêne façonnées et jointes les unes aux autres. « Ils ne mirent aucune barrière devant la porte pour empêcher les hommes d'y entrer; ils y tendirent seulement un cordon de laine, parce que le respect qu'on avait alors pour les dieux leur semblait suffisant pour arrêter les indiscrets. » Neptune était le dieu principal des Mantinéens; plus d'une fois on l'avait vu dans les combats venir à leur secours. Au-dessus même de son temple, on montrait sur l'Alésius le lieu où s'était arrêtée Rhéa errante, la fontaine Arné, près de laquelle son fils avait été élevé au milieu des troupeaux et des bergers.

Mais le dieu de la mer, le dieu des tremblements de terre et des inondations, comme l'appelaient les Achéens, est en même temps le dieu des sources et des fleuves, des eaux qui vivifient et qui fertilisent. Ce second aspect était plus frappant encore en Arcadie que le premier. Il le domina sans l'effacer et sans le détruire. Malgré les désastres dont parle Diodore, ce qu'on envisagea surtout en lui, ce fut le Neptune Hippius, père du cheval (1), s'unissant vio-

(1) Les Arcadiens prétendaient avoir donné les premiers le surnom d'Hippius à Neptune. (Paus., VIII, 25.)— Pausanias ne mentionne qu'un temple où il soit honoré sous un autre nom, celui d'Ἰππιεύς; il était sur les bords de l'Iléissos, tout près de Mégalopolis (VIII, 30).



lemment avec Cérès pour féconder la terre. Le culte qu'on lui rendit se fonda principalement sur ses rapports avec Déméter, sur la légende de la naissance du ténébreux Arion et de la déesse Despæna.

Les habitants de Thelpusa racontaient que Cérès, après la perte de sa fille, errait de tous côtés, poursuivie par Neptune qui désirait obtenir ses faveurs. Arrivée sur les bords du Ladon, elle se changea en jument et se mêla à celles qui paissaient près d'Oncium. Le dieu s'étant aperçu de la ruse se métamorphosa lui-même en cheval, et eut commerce avec elle sous cette forme. Dans le premier moment, la déesse en fut irritée. Elle s'apaisa cependant dans la suite, et alla de sa propre volonté se laver dans les eaux du fleuve.

Le sens de cette tradition est évident. Elle symbolise l'union de la terre mère et de cette vertu fécondante que possèdent les eaux. Lorsque Neptune et ses deux frères s'emparèrent du trône de Saturne, Hestia, Héra et Déméter occupèrent la place de Rhéa. Hestia demeura vierge. Héra épousa Jupiter. Déméter ne devint la femme d'aucun dieu. Déesse des productions de la terre, elle ne pouvait cependant rien concevoir par elle-même et de sa propre vertu. Il fallait qu'elle s'alliât au principe igné et au principe humide. De là les traditions sur son union avec Jupiter, dont elle eut Coré ou Proserpine; sur ses rapports avec Neptune, dont elle enfanta Arion et Despæna. Le caractère de violence que l'on prête aux désirs du dieu, la colère de Cérès qui s'apaise après qu'elle a lavé son corps dans les eaux du Ladon, se rapportent sans doute à quelque inondation du fleuve, qui parut d'abord ravager et contrister ses rives, mais qui, en réalité, les rendit plus fertiles et plus riantes. Quant au cheval qui figure ici comme le produit mystérieux de cette union, pourquoi la légende l'a-t-elle choisi parmi tous les autres animaux? Dans les fables populaires de l'Arcadie, il n'est question de Neptune ni comme créateur du coursier, ni comme inventeur de l'art de le dompter. Est-ce donc parce que, depuis l'origine de son culte, le cheval était avec le dauphin son principal attribut? Est-ce parce qu'il se plaît au bord des fleuves et des fontaines, où il trouve sa nourriture, et donna-t-on à Neptune le nom d'Hippius, comme on donna à Minerve et à Diane, déesses de l'humidité fécondante, ceux d'Hippia et d'Heurippa. A Phigalie, où Pausanias retrouva les mêmes traditions qu'à Thelpusa, il y avait, dans les temps les plus reculés, une statue de Déméter avec une tête de cheval, de laquelle semblaient sortir des serpents et toute sorte d'autres animaux. Cette antique représentation de Cérès peut éclaircir jusqu'à un certain point

le sens symbolique de la légende arcadienne. Ce n'est pas seulement le cheval que la déesse mère enfante, mais encore tout ce qui vit dans le voisinage des rivières et des sources. Arion n'est donc ici que le symbole de l'eau, du principe humide et vivifiant. Il figure tous les animaux avec lesquels Neptune, par la nature même de ses attributs, se trouve, comme Minerve et comme Diane, le plus naturellement en relation.

5° — Cérès et Despœna. — Cérès Eleusinienne.

Nous avons vu plus haut Cérès en rapport avec Pau, qui révèle au reste des dieux sa retraite sur le mont Elœum. Nous venons de la voir poursuivie par Neptune, qui la rend mère pour la seconde fois. Ces deux traditions répondent à la double nature de la déesse, à la fois sidérique et tellurique. Cérès, en effet, habite les régions célestes aussi bien que les profondeurs de la terre. Du haut des cieux, elle exerce sur les phénomènes de la végétation une influence salutaire. Sur la terre, elle fait croître les moissons et les germes de toutes les plantes. Là, c'est la déesse lune, identique avec Diane, mère de Proserpine Leucippos, dont elle a aussi les cheveux étincelants de lumière, se liant par ses attributs à la connaissance que les Arcadiens avaient acquise des diverses périodes de l'année. Ici, c'est la mère du ténébreux Arion et de la mystérieuse Despœna, dont « on tremble de révéler le nom aux profanes ; » c'est la Cérès *noire*, qui revêt des habits de deuil après la perte de sa fille Proserpine et l'outrage qu'elle reçoit de Neptune, qui s'irrite et qui s'apaise, prenant à la fois le surnom d'*Erinnys* à cause de son ressentiment, celui de *Lusia* à cause des eaux du Ladon, dans lesquelles elle se baigne : déesse domptée elle-même et qui dompte les hommes par l'agriculture et par la civilisation, qui fonde les demeures fixes, les mœurs et les lois (*θεσμοί, θεσμία*).

Cette dernière Cérès, inséparable de sa fille Despœna, appartient plus spécialement à l'Arcadie. Pausanias ne mentionne, dans tout le reste du Péloponèse, qu'un seul temple de Despœna : il se trouvait en Elide, dans l'Altis d'Olympie. Tout atteste d'ailleurs que leur culte, « entouré de tant de vénération et de respect, » remontait à la plus haute antiquité. Les Phénéates reconnaissaient bien qu'ils avaient reçu de l'Attique les mystères de la Cérès Eleusinienne. Mais ils disaient aussi qu'avant cette époque, Déméter était venue chez eux dans le cours de ses voyages, et qu'elle avait donné à ceux qui l'avaient reçue dans leurs maisons toutes les espèces de légumes, excepté la fève. Aussi lui avaient-ils bâti un temple au pied du Cyllène, et avaient-ils institué en grande pompe le culte de Cérès

Thesmia. Le témoignage d'Hérodote s'accorde avec ces traditions. Suivant lui, les mystères de Cérès passèrent en Arcadie dès les siècles les plus reculés, et lors de l'invasion des Doriens, ce fut dans cette contrée seule qu'ils se conservèrent. C'est donc aux antiques coutumes des villes arcadiennes qu'il faut redemander les premières thesmophories, plus simples, plus grossières, plus pastorales peut-être qu'en Attique, mais dont le sens et la portée mystiques étaient les mêmes.

Phigalie et Acacésium, Lycosure et Thelpusa (1), ces vieilles cités pélasgiques où les rites de la religion primitive se conservèrent dans toute leur pureté, étaient les sièges principaux du culte de la Cérès Erinny et de sa fille Despœna. C'est à Phigalie, dans un antre du mont Elœum, que se trouvait cette idole de bois si bizarrement composée, et qui était devenue si célèbre. Cérès était représentée assise sur une pierre. Femme pour tout le reste du corps, elle avait la tête et la crinière d'un cheval. Des serpents et des bêtes fauves étaient attachés à sa tête et semblaient en sortir. Elle avait un dauphin sur la main droite, une colombe sur la gauche. Une tunique noire, qui la couvrait jusqu'aux pieds, rappelait la déesse affligée et terrible que la douleur avait changée en furie. Le feu, ayant détruit cette statue, les Phigaliens ne la remplacèrent pas et négligèrent les fêtes en l'honneur de la déesse. Aussitôt leur territoire fut frappé de stérilité. Sur l'ordre de l'oracle de Delphes, ils rétablirent avec plus de solennité que jamais le culte longtemps abandonné. Onatas, fils de Micon d'Egine (2), chargé d'exécuter une statue en bronze de Déméter, la fit d'après une copie peinte ou sculptée de l'ancienne

(1) Thelpusa, sur les bords du Ladon, avait un temple célèbre de Diane Erinny — Lycosure avait un temple de Cérès et de Despœna très-vénéralé; les Lycosurécens s'y réfugièrent au moment de la fondation de Mégalopolis, et l'on n'osa pas les en arracher. (V. Paus., VIII, *passim*.)

(2) « La statue faite par Onatas ne subsistait plus de mon temps, et les Phigaliens ignoraient pour la plupart qu'elle eût jamais existé. Mais le plus âgé de ceux que j'y trouvai me dit que, trois générations avant lui, des pierres, qui s'étaient détachées de la voûte, étaient tombées sur la statue et l'avaient brisée. » (Paus., VIII, 42.)—Aujourd'hui encore, les habitants de Paulitza (sur l'emplacement de l'ancienne Phigalie) vous proposent de vous conduire à une grotte célèbre dans le pays, et qu'ils nomment ἄσπερο-νέτρο, parce qu'une source abondante et limpide en jaillit. De grosses pierres gisent à l'entrée, comme si elles s'étaient détachées du sommet. Peut-être est-ce l'ancienne grotte de Cérès Melœna; elle est à une heure et demie du village.

idole, mais surtout « d'après l'inspiration qu'il reçut en songe. » (Paus., VIII, 42.)

L'antique Acacésium réunissait dans un même lieu le culte de Cérès Despœna et celui de toutes les divinités qui se rattachent à elle par leur action sur la terre nourricière et productrice. Elle avait un autel de Neptune Hippius, un temple de Pan, dont nous avons parlé plus haut, un sanctuaire de Diane Hégémoné, qui tous trois étaient rapprochés de l'enceinte consacrée aux grandes déesses. Le temple de Cérès et de sa fille était l'édifice le plus important et le plus considérable. Rebâti ou embelli, suivant toute vraisemblance, à diverses époques, il était précédé d'un portique avec des bas-reliefs de marbre blanc, dont le premier représentait Jupiter Mœragetès et les Parques, ses intermédiaires auprès de la déesse irritée; le second, Hercule emportant le trépied d'Apollon; le dernier, Pan entouré d'un cortège de Nymphes. Devant l'entrée du sanctuaire, on voyait trois autels dédiés, l'un à Cérès, l'autre à Despœna, le troisième à la mère des dieux. L'intérieur de la Cella était occupé par le groupe colossal des deux déesses assises sur un trône. Un flambeau était placé dans la main droite de Déméter Erinny's. Quant à sa fille, elle avait sur ses genoux un ciste, et de la main gauche, elle tenait un sceptre, symbole de sa puissance. D'un côté du tronc, près de Cérès, se tenait Diane, ceinte d'une peau de cerf, le carquois sur les épaules, une torche dans une main, et deux serpents dans l'autre. De l'autre côté se tenait également debout le titan Anytus, qui avait élevé Despœna. En sortant du temple, et en remontant à droite, on trouvait d'abord le Mégaron, où se célébraient les mystères, puis un peu au-dessus, un bois consacré à Despœna et entouré d'un mur de pierre à hauteur d'appui. (Paus., VIII, 37.)

La première chose qui frappe dans les détails que Pausanias ajoute sur le culte de Déméter et de sa fille, c'est l'esprit de mystère et de sainte terreur qui préside à ces fêtes. Il y a des cérémonies pour la foule, des cérémonies pour les initiés qui savent seuls le véritable nom de Despœna. Les déesses sont exigeantes et sévères; elles ne souffrent pas qu'on néglige de leur rendre honneur, comme l'avaient éprouvé les Phigaliens. Leur colère est redoutable; leur action sur les hommes est incessante. Ce sont elles qui inspirent en songe à Onatas d'Egine la forme sous laquelle il doit les représenter; ce sont elles qui indiquent de la même manière la place où se trouvait le bloc de marbre dans lequel Damophon tailla leur trône.

Les Thermophories arcadiennes avaient de grands rapports avec celles d'Athènes. Elles étaient annuelles et se célébraient à l'automne;

la nature même des offrandes le prouve. Les femmes y jouaient le principal rôle. A Phigalie, c'est une prêtresse qui fait les cérémonies d'usage ; seulement, elle était aidée dans ses fonctions par le plus jeune des Hiérothytes. La chasteté, pendant la célébration des mystères, en était une des conditions essentielles ; car, à Acacésium, il était défendu d'offrir des grenades à Despœna. Les déesses repoussaient ce symbole d'amour et de fécondité, dont on faisait un des attributs de Junon, et l'on sait qu'à Athènes, il était défendu aux femmes de manger du fruit de la grenade pendant neuf jours et neuf nuits. Les symboles étaient les mêmes dans les deux pays. En Arcadie aussi, tout ce qui avait rapport aux mystères était écrit sur des tables de marbre. Sur une peinture de vase athénien, relative à la célébration des Thesmophories, on voyait aux pieds de Cérès un trépied, un bassin, un miroir. En sortant du temple d'Acacésium, les regards s'arrêtaient sur un miroir encadré dans le mur. On ne s'y voyait d'abord que d'une manière fort obscure, ou même on ne s'y voyait pas du tout. Mais on distinguait parfaitement les statues des déesses assises sur le trône. Ajoutons encore que le but et le caractère des Thesmophories se révélaient dans la nature des dons offerts à Déméter et à Despœna. Il semblait qu'on ne voulût pas souiller de sang l'autel des déesses pures. A Phigalie, on ne lui immolait aucune victime. A Acacésium, on portait dans le temple même des fruits de tous les arbres cultivés ; ce n'était que dans le Mégaron qu'on sacrifiait des animaux de toute espèce. Mais partout on lui offrait les productions de l'année, des épis, des raisins, des rayons de miel, des teisons de brebis avec leur suint, sur lesquelles on répandait de l'huile. C'était donc en Arcadie, comme dans l'Attique, la grande fête des moissons et des semailles, de l'agriculture et de la civilisation ; car l'établissement des lois et la découverte de l'art d'enseigner, de labourer la terre, étaient deux faits connexes qui se confondaient dans la même pensée et dans les mêmes souvenirs.

Bien qu'on lui assignât une origine étrangère, et qu'il ne fût pas fondé sur des traditions locales, le culte de la Cérès Eleusinienne n'était pas moins répandu en Arcadie que celui de Cérès Despœna. On le retrouve à Thelpusa, à Tégée, sur les frontières du pays des Mégalopolitains et des Pallantins. A Mégalopolis même, il y avait deux grands temples où l'on célébrait les mystères, à l'imitation de ceux d'Eleusis. Dans l'un, on voyait une statue en marbre de Coré Sotira, de huit pieds de haut, et dont le piédestal était entièrement couvert de bandelettes. Dans l'autre, on remarquait un groupe colossal de Cérès et de sa fille, et à côté d'elles, Minerve et Diane

cueillant des fleurs avec Proserpine. Les temples les plus anciens étaient celui de Basilis, fondé par Cypsélus, et celui de Phénée, qu'on attribuait à Naüs, venu de l'Attique en Arcadie sur l'ordre de l'oracle de Delphes. Dans les Eleusiniennes de Basilis, les femmes se disputaient le prix de la beauté. A Phénée, on célébrait les grands et les petits mystères. Pausanias signale tout particulièrement le Pétroma ; c'étaient deux grandes pierres ajustées l'une contre l'autre ; lorsqu'on célébrait les grands mystères, on séparait ces pierres, on en tirait des écrits réservés aux initiés, et dont on faisait lecture, et la même nuit, on les renfermait de nouveau. Une autre coutume, dont on ne retrouve pas de trace à Athènes, et qui paraît tenir aux plus vieilles traditions du culte, c'était ce qui se passait à propos du masque de Cérès Cidaria. Ce masque se trouvait sur le Pétroma, dans une espèce de couvercle rond. Le prêtre le prenait, se le mettait sur le visage, et frappait de verges, dit Pausanias, ceux (1) qui vivent sur la terre *τοὺς ἐπιχθονίους*. Creuzer restitue avec raison cette leçon dans le texte de Pausanias, et cette scène symbolique lui paraît destinée à figurer la querelle de Cérès avec les enfants des hommes. On voit aussi ce que signifierait le mot *ἐποχθονίους* adopté par Clavier. Cérès, irritée contre ceux qui lui ont ravi sa fille, serait représentée frappant les dieux infernaux. (Paus., VIII, *passim*. — Athen., XIII, 610.)

6° — Minerve.

La Minerve hellénique se présente sous trois faces principales. La première, la Minerve Tritonis ou Tritogénie (née des eaux) n'est qu'une personnification de l'élément humide, agissant sur les semences et les plantes, et devient ainsi une déesse de l'agriculture dans une affinité évidente avec Cérès et Proserpine. D'antiques traditions la font fille de Neptune et de la nymphe du lac Tritonis, et nous savons d'ailleurs qu'on l'honorait d'une manière toute spéciale, près du lac Copaïs et à la source du fleuve Triton, où l'on disait même qu'elle avait été élevée.

La seconde a l'aspect d'une divinité guerrière et protectrice. On lui donne les noms de Pylaitis, Poliatis, Polias, Ageleia, Pallas la bondissante.

(2) La troisième, qui n'est autre chose que la première et la se-

(1) Les épithètes qu'Homère donne à la déesse marquent ce triple caractère : *Τριτογένεια, γλαυκῶπις, ἀλαλαμηνίς, ἀγελεία, πολύβουλος, λαίσιμος, ἐρυσίπτουλις, φθισίμβροτος, Παλλὰς*.

(2) *Hesychius* : *Μέροστρον, ἐκ φλοιοῦ πλεγματι, ὃ ἔτυπτον ἀλλήλους τοῖς Ἀθηναίοις*. Cette coutume des Athéniens n'était pas sans analogie avec celle que mentionne ici Pausanias.

conde combinées, a pour caractère distinctif la chasteté et la virginité. Ce n'est plus la fille de Neptune, la déesse née des eaux ; c'est la déesse s'élançant de la tête de Jupiter, personnifiant en elle la sagesse, l'esprit d'invention, la prudence, la raison unie à un caractère mâle et sévère.

La Minerve d'Arcadie réunit en elle ces trois aspects. A Mégalopolis, sur la route d'Hélos, on lui sacrifie comme à la déesse des travaux et des inventions humaines *Μαχανίτις*. A Tégée, on lui donne le nom de Poliatis, comme à Athènes celui de Polias ; on la regarde comme la protectrice de la ville ; son temple est appelé le temple du Rempart, à cause d'une ancienne tradition, qui déclarait Tégée imprenable. (Paus., VIII, 36, 47.)

Cependant, malgré la confusion des mythes qui se rattachent à cette déesse, malgré les diverses modifications que la conception première subit en se développant, ce que l'on retrouve surtout dans les antiques cités de l'Arcadie, c'est la Minerve primitive, la Minerve pélasgique, la Tritonide, fille de Neptune, ou, suivant Cicéron, de l'une des nymphes de l'Océan, déesse des eaux et des champs, dont le culte dut passer, dès la plus haute antiquité, de la Thessalie, de la Béotie et de l'Attique, dans la région centrale du Péloponèse. Alors même que l'on y accepte des traditions postérieures, il reste toujours quelque chose qui rappelle le caractère primitif du culte. A Aliphéra, par exemple, où l'on avait pour Minerve une vénération toute particulière, et où on lui avait élevé une statue colossale en bronze, on admettait, sur la foi de la légende hellénique, qu'elle était sortie du cerveau de Jupiter, et l'on avait consacré un autel à Jupiter Léchéatès. Mais en même temps, et comme pour marquer la persistance de la vieille religion des Pélasges, on appelait Tritonide une fontaine à laquelle les habitants attribuaient tout ce qu'on (1) raconte sur le fleuve Triton. (Paus., VIII, 26. — Cic., *de Nat. deor.*)

Au surnom de Tritogénie, le plus ancien peut-être et à coup sûr le plus caractéristique, la Minerve arcadienne en joint habituellement trois autres, qui ramènent également à la notion de l'humidité fécondante, de la civilisation et du travail.

(1) On avait fait de même en Béotie : les Béotiens, comme les habitants d'Aliphéra, prétendaient que Minerve était née dans leur pays, et ils donnaient le nom de Triton à un torrent peu considérable, à cause de la tradition qui voulait que Minerve eût été élevée près du fleuve Triton (Paus., *Bœot.*, 33.)

Comme déesse *née des eaux*, on l'honore sur le bord des fontaines, des marais, des lacs, à Phénée par exemple, où Pausanias ne vit plus que les ruines de son temple, et dans tous les lieux où l'humidité agit le plus sur les semences. (Paus., VIII, 44.)

Le nom d'Hippia, sous lequel on la connaissait à Manthyrion, marque ses rapports avec Neptune Hippius, avec le cheval Arion, symbole de l'eau, principe vivifiant. Les Arcadiens ajoutaient pour le justifier que la déesse avait inventé les quadriges. Celui de Coria (1), qui semble lui avoir été donné spécialement dans le pays, marque en elle le caractère virginal, attribut d'un grand nombre de divinités pélasgiques. Les Clitoriens avaient érigé un temple à Minerve Coria sur le sommet d'une montagne à 30 stades de leur ville : ils célébraient en son honneur des jeux renommés dans toute l'Arcadie. (Paus., VIII, 21, 47. — Cic., *de Nat. deor.*, III, 24.)

Sous le nom d'Aléa (déesse nourricière : ἄλω, je nourris), on l'honorait dans les plaines fertiles où devait surtout fleurir le culte des déesses de l'agriculture et du travail. A Mantinée, elle avait un temple et une statue de bronze. A l'autre bout de la plaine, à Tégée, on la considérait comme la divinité nationale et protectrice de la cité. On avait institué en son honneur des jeux connus du Péloponèse entier, les jeux Aléens, en mémoire des bienfaits de la déesse nourricière, les jeux Halotiens à cause des succès remportés à la guerre, et que l'on attribuait à la protection de Minerve. Deux fois rebâti, son temple, qui réunissait les trois ordres d'architecture, passait pour le plus beau du Péloponèse. On y voyait les trophées les plus glorieux de l'histoire des Tégéates, les défenses du sanglier de Calydon, l'armure de Marpesse, surnommée la veuve, l'ange d'airain des chevaux de Mardonius. Le droit d'asile y était inviolable : Léoty-chidès, Pausanias, la prêtresse Chrysès d'Argos s'y réfugièrent. Déesse vierge comme à Clitor, Minerve Aléa avait pour prêtresse une jeune fille qui cessait ses fonctions avant l'âge de puberté. Autour de son autel on avait représenté les nymphes des fontaines qui nourrirent Jupiter, Glaucé, Néda, Theïsoa, Hagno, Anthracia, comme pour rappeler encore son caractère de Tritonide. (Paus., VIII, 9, 47.)

7<sup>o</sup> — Diane.

Diane est en Arcadie une déesse essentiellement nationale. Ce caractère si frappant en elle s'explique peut-être par ses rapports avec

(1) Κορία; ὀνομαζέται ὡς δὲ κορίαν ἀφ' ἧς πεπαιγμένη. Lycophr.



la nymphe Callisto, mère d'Arcas et par conséquent du peuple arcadien tout entier. Callisto est fille de Lycaon, ou plutôt de Jupiter Lycaeus : elle est changée en ours, symbole de la Diane arcadienne. Son tombeau se trouve sur la même éminence qu'un temple consacré à la déesse, et il semble que son nom ne soit qu'une des formes de celui d'Artémis : car nous trouvons non loin de Tricolonoï une statue d'Artémis Calliste (1). On peut donc croire qu'il y eut dans l'origine identité complète entre Callisto et Diane, et que ce fut la déesse elle-même qu'on introduisit sous un autre nom dans les antiques généalogies arcadiennes. Plus tard, il est vrai, la légende s'altéra d'une manière sensible : elle établit d'autres rapports entre Jupiter et Callisto : elle sépara complètement la nymphe de la divinité. Ce fut celle-ci qui fit périr Callisto à l'instigation de Junon, ou par dépit de voir qu'elle n'avait pas conservé sa virginité. L'enfant fut sauvé par Mercure, et Jupiter plaça la mère parmi les astres, où elle est la grande ourse. Mais, tout en transformant les idées primitives, ces fables conservèrent du moins d'étroites relations entre Callisto et Diane. « Elles chassaient sur les mêmes montagnes et portaient les mêmes vêtements : elles avaient juré de rester vierges, et Jupiter, « pour s'unir avec Callisto prit la figure d'Artémis. » (Apollod., III, 2.)

Quoi qu'il en soit, nulle divinité en Arcadie n'avait plus de temples que Diane. Nulle n'y jouissait d'un culte plus ancien et plus solennel. La vengeance qu'elle exerce contre les cités qui la négligent, le supplice infligé à ceux qui l'insultent et rappelé par le surnom d'Apanchoménee (l'étranglée), les sacrifices humains qu'on lui offrit pendant longtemps près de l'Hélisson, comme à Patras sur les bords du fleuve Amilichus, les prescriptions sévères concernant les prêtres et les prêtresses de ses temples : tout nous montre qu'on se faisait une grande idée de sa puissance, et qu'on avait pour elle, comme pour Cérés et pour Despœna, une vénération mêlée de terreur. D'un autre côté, le grand nombre de ses surnoms empruntés aux montagnes, aux fontaines, aux fleuves et aux cités de l'Arcadie, doivent faire croire que son culte était intimement lié à la contrée même et à ses plus anciennes croyances. Les Tégéates envoyaient des processions sacrées à son temple de Phénée. C'était chez les Argiens une antique coutume que de prendre du feu pour les fêtes Lernéennes dans son sanctuaire du mont Crathis. Sur le mont Cnacalus, près de Caphyes,

(1) « Je pense que Pamphus, qui a donné le premier dans ses vers ce surnom à Diane, l'avait appris des Arcadiens. » (Paus., VIII, 35.)

de cette ville où l'on avait fait périr des enfants coupables de l'avoir insultée dans leurs jeux, on célébrait tous les ans une fête en son honneur. Phygalie, cette antique cité des mythes et des symboles pélasgiques, avait un temple de Diane Eurynome, très-vénéralé dans tout le pays. Bâti dans un endroit escarpé, d'un accès difficile, entouré de cyprès nombreux et très-serrés, il n'était ouvert qu'une fois l'an, le jour où l'on faisait des sacrifices au nom des particuliers et au nom de la ville. Mais le plus célèbre de ces temples était celui qui se trouvait aux pieds de l'Anchisia, près du catavothron où se déchargent les eaux des montagnes, entre les belles et riches plaines de Mantinée et d'Orchomène. Il appartenait également aux deux peuples. Dans l'origine il était desservi, comme à Patras, par une jeune fille vierge. On lui substitua bientôt une femme « qui avait connu le « commerce des hommes ; » enfin on lui donna un prêtre et une prêtresse. Les prescriptions les plus sévères rendaient leur vie en tout différente de celle des autres citoyens. L'usage des bains leur était interdit. Assujettis à une chasteté rigoureuse, ils ne pouvaient même pas entrer dans la maison des particuliers. Les fêtes de Diane Hymnia, établies dès les siècles les plus reculés, comptaient parmi les plus populaires de l'Arcadie. On y venait une fois l'an de tous les points de la contrée chanter des hymnes en l'honneur de la déesse et célébrer les jeux Hymniens. Il y avait sans doute en Arcadie comme à Patras une procession solennelle, et l'on devait offrir à Diane les mêmes sacrifices, des oiseaux pris dans toutes les espèces qu'on mange, des sangliers, des cerfs, des chevreuils et même des loups et des ours. (Paus., VIII, 43, 41. — Polyen, *Chelonis*. — Taitien, *adv. Gr.*, I, 165.)

La Diane (1) arcadienne, comme la Diane d'Ephèse, l'Artémis Orthia, la Diane Tauropolos, a ceci de remarquable, qu'elle n'est jamais en rapport avec Apollon, et qu'elle n'a évidemment ni la même origine ni la même nature. Ce n'est pas la fille de Latone, c'est la fille de Cérès, la sœur de Proserpine, suivant la tradition locale répétée par Eschyle, Hérodote et Callimaque. Nous l'avons

(1) La Diane hellénique, sœur d'Apollon, regardée avec lui comme la divinité ennemie ou protectrice par excellence, eut son culte en Arcadie à côté de l'Artémis Pélasgique. C'est elle que l'on retrouve sous les noms d'Hémérésia à Clitor, de Sotira à Phigalie. Pour cette dernière ville, en effet, remarquons que ce n'est qu'après avoir consulté l'oracle de Delphes que les Phigaliens, adorateurs de Diane Eurynome, consacrent un culte à Diane Sotiras.

déjà vue à Acacésium en rapport avec Déméter et la sévère Despœna. Remarquons encore que les fêtes Lernéennes, pour lesquelles les Argiens allaient prendre du feu dans le temple de Diane, étaient des fêtes consacrées à Cérès. Cette identification d'Artémis avec la divinité mère et nourricière, son caractère de déesse chasseresse qui la rapproche de Pan et d'Hermès, de puissance infernale, avide de victimes humaines comme le Jupiter Lycœus, nous ramènent encore une fois à la conception d'un principe générateur et d'une force élémentaire. On ne peut guère douter qu'elle n'ait emprunté quelques-uns de ses traits à la personnification de la lune, car son surnom de Pyronia remontait aux origines mêmes de la religion pélasgique. Mais son pouvoir paraît avoir été surtout de la même nature, quoique beaucoup plus général et plus efficace que celui des nymphes. Il résidait surtout dans le principe humide, dans l'action des eaux fécondantes : de là ses surnoms de Limnatis et d'Hélia (1) : de là le culte qu'on lui rend sur le bord des lacs, comme à Stymphale ; auprès des fontaines, comme à Clitor ; auprès des fleuves, de l'Alphée, par exemple, où Strabon nous dit qu'on lui avait élevé de nombreux temples dans des « bosquets fleuris à cause de l'abondance des eaux. » De là encore ses rapports avec certains animaux qui se plaisent dans les lieux où elle habite, et sur lesquels elle exerce une action destructive ou bienfaisante. Les bas-reliefs du temple de Bassæ nous la montrent entourée de chèvres ; les Phénéates l'honorent sous le nom d'Heurippa à l'endroit où Ulysse avait retrouvé ses chevaux. Une chose plus caractéristique encore, c'est ce que Pausanias nous dit du culte d'Eurynome à Phigalie. La vieille idole à laquelle on donnait ce nom depuis des siècles n'était ni moins bizarre, ni moins significative que celle de la Cérès Mélœna. Elle était en bois, liée avec des chaînes d'or, poisson jusqu'aux cuisses, femme pour tout le reste du corps. Qu'était-ce que cette Eurynome ? D'antiques traditions l'identifiaient avec Diane. Pausanias, pour sa part, pense que c'était une fille de l'Océan. Il ne voit pas, ajoute-t-il, comment on aurait pu attribuer une pareille forme à Artémis. Mais ici la mémoire du périégète n'est-elle pas en défaut ? Cette statue si étrange ne rappelle-t-elle pas la déesse dont le serpent d'eau était l'attribut, la Diane Potamia ou Alpheioa, identique avec Aréthuse, que les monnaies syracusaines nous représentent entourée de poissons, et la chevelure entrelacée de roseaux ? Diane Eurynome n'est-elle pas une des formes de la Minerve Tritogénie,

(1) Ἑλιον-ἑλος, marais.

fille de Neptune, divinité des sources et des fleuves? Et ce monument de l'antiquité le moins contestable ne confirme-t-il pas le caractère fondamental que nous avons reconnu à l'Artémis arcadienne? (Strab., VIII, 343. — Paus., VIII, 41.)

8° Junon.

Nous ne voyons en Arcadie rien de particulier sur le culte de Junon. Cependant c'était une déesse toute pélasgique. A Dodone elle s'appelait Dioné, et il semble que dès l'origine on ait voulu symboliser sous ce nom l'action de la nature dans ses rapports avec la lune et la terre. A Argos, siège principal de son culte, on retrouve dans les traditions locales une Héra, déesse de la terre et de la lune. C'est aussi avec ce caractère qu'une ancienne légende de l'Arcadie nous la présente. A Stymphale, où elle était (1) spécialement honorée, Téménus, fils de Pélasgus, lui avait bâti trois temples, en lui donnant trois surnoms : celui de *παῖς*, lorsqu'elle était encore vierge, celui de *τελειά*, accomplie, après son mariage, celui de *χήρα*, veuve après ses différends avec Jupiter. Malgré l'explication populaire qu'on en donnait, ces trois noms durent dans l'origine se rapporter aux différentes phases de la Lune. (Paus., VIII, 22.)

A Mégalopolis, il y avait aussi un temple de Junon Téléia, et l'on y avait transporté de Trapezonte une vieille statue en bois de la déesse.

9° Des plus vieilles divinités pélasgiques.

Les divinités antérieures à Junon ont laissé pour nous peu de traces dans ce pays qui fut un de leurs berceaux. Pausanias ne signale pas un autel de Cronos en Arcadie. Il parle seulement d'un endroit où l'on sacrifiait aux compagnons de Saturne, aux Titans ces personnifications terribles « des éclairs, des orages et des tonnerres, » et de toutes les forces désordonnées qui s'agitaient au sein du chaos. C'était à gauche de Trapezonte, en descendant vers l'Alphée, à un endroit où il sortait du feu de la terre, et où l'on gardait sans doute le souvenir des convulsions dont le monde eut à souffrir avant d'arriver à un état régulier. (Paus., VIII, *passim*.)

Tégée avait un autel dédié à la Terre.

Rhécia, l'antique épouse de Cronos, la mère de Jupiter, avait un autel

(1) Une médaille de Stymphale représente, d'un côté, Hercule combattant les Stymphalides, de l'autre une femme aux cheveux relevés et rattachés derrière la tête, à la tête couronnée de laurier, ornée de riches pendants d'oreilles et d'un collier de perles. C'était sans doute la Junon de Téménus.

sur le mont Thaumasiuu. Il n'était permis à personne d'y entrer, excepté aux femmes attachées comme prêtresses au service de la déesse.

Deux monuments célèbres rappelaient en Arcadie le culte de Vesta, la déesse vierge, la personnification du feu, de la famille et de la cité considérée comme la grande famille : ce sont les foyers communs, les prytanées de Tégée et de Mantinée ; l'un où l'on voyait une statue d'Hercule, l'autre de forme ronde, où était enterrée Antinoé, fille de Céphée, fondatrice de la ville nouvelle.

Mantinée et Clitor possédaient toutes deux un temple des Dioscures. On leur rendait un culte très-solennel, et leur nom de *μεγάλοι θεοί* rappelait celui qu'on donnait à Cérès et à Despœna. Ces Dioscures n'étaient autre chose que les antiques divinités pélasgiques, les Cabires de Samothrace, honorés en Grèce tantôt sous le nom de *μελάγροί θεοί*, comme en Arcadie et en Attique, tantôt sous celui de *ἀνακτες* et de *τριτοπάτορες*, tantôt enfin sous celui d'*ἀνακτες πᾶδες*, comme à Amphissa, « On n'est pas trop d'accord, dit Pausanias, sur ce que c'est « que ces *ἀνακτες πᾶδες*. Les uns prétendent que ce sont les Dioscures; d'autres, les Curètes : ceux qui se croient le mieux instruits « soutiennent que ce sont les Cabires. » (Paus., *Phoc.*, 38.)

10° Divinités helléniques. — Apollon.

L'Arcadie résista à l'invasion des nouvelles idées religieuses comme elle échappa à l'invasion des tribus conquérantes. Les divinités helléniques et doriennes n'y devinrent jamais aussi populaires que dans le reste du Péloponèse. C'est à peine si quelques traditions contestables les rattachent au pays. Le culte dont elles sont l'objet trahit leur origine étrangère, et les laisse dans un état d'infériorité vis-à-vis des anciens dieux.

Apollon en est une preuve frappante. Malgré la prédominance politique des Doriens, malgré l'influence de plus en plus grande de l'oracle de Delphes et son intervention dans les moindres affaires des cités, malgré le passage des offrandes sacrées qui, au commencement de chaque printemps, se dirigeaient vers la Phocide, malgré la part que les Arcadiens prenaient aux jeux pythiques et le nombre des vainqueurs dont chaque ville se glorifiait de citer les noms, on n'éleva qu'un petit nombre de temples à la divinité dorienne. Mégalo polis, qui le comptait au nombre des principaux dieux, a plusieurs statues d'Apollon; mais elle ne lui consacre qu'un temple peu remarquable du reste, et dédié en même temps à Mercure et aux Muses. Les Phigiens, il est vrai, rendaient de grands honneurs à Diane Soteira et à Apollon Epicourios; le temple de Bassæ était célèbre.

Mais c'est sans doute au voisinage de la Messénie qu'ils durent de connaître de bonne heure le Dieu qui sauve, qui éloigne les maux, qui rend la santé. Cette influence étrangère est plus évidente encore à Tégée. Asservie à la politique de Lacédémone, Tégée adopta le dieu national des Spartiates. Elle l'honorait sous le plus ancien des surnoms qu'on lui connaît à Delphes, celui d'Aggeus : sur la place publique on voyait quatre statues dédiées par chacune des tribus. L'une de ces tribus même avait pris le nom d'Apollonéatide. Mais ce culte si solennel essayait en vain de fonder son ancienneté sur des traditions peu authentiques et que les Crétois contestaient aux Tégéates. Pausanias nous montre qu'elles venaient certainement du dehors. (Paus., VIII, 40, 47.)

Il y a cependant, au dire de Cicéron et de saint Clément d'Alexandrie, un Apollon arcadien, celui qu'on honorait sur le Lycée à côté de Pan et de Jupiter, et qui reçut tour à tour les noms de Nomios, de Parrhasios et de Pythios. Selon toute apparence, cet Apollon n'était dans l'origine que l'Apollon Lyceus du Lycorée, dont les attributs avaient une affinité évidente avec ceux des deux divinités arcadiennes. Se transforma-t-il en s'établissant sur le Lycée? Se distingua-t-il réellement des trois autres Apollon mentionnés dans le *de Natura deorum*? C'est l'opinion d'O. Muller. Et d'abord il remarque que les Arcadiens donnaient au dieu le titre de νόμιος, en latin Nomeo. Cicéron entend le mot dans le sens de législateur. Mais l'illustre archéologue ne croit pas cette interprétation puisée aux meilleures sources de l'histoire religieuse. Il l'entend, lui, dans le sens de dieu pasteur, protecteur des troupeaux et des chasseurs; et pour cela il s'appuie sur un texte de Pindare, qui donne à Apollon aussi bien qu'à Jupiter et à Aristée les noms de νομίος et d'ἀργεός. Cet Aristée n'est autre qu'une ancienne divinité pélasgique, honorée dès les temps les plus reculés ainsi que son fils Actæon. La Parrhasie était l'un de ses séjours favoris : c'est là qu'il avait appris à Arcas, fils de Callisto, à faire du pain, à filer et à tisser des étoffes. C'est là que, suivant le témoignage de Servius, les Arcadiens le confondaient avec Jupiter. Le texte de Pindare prouve qu'on l'identifiait aussi avec Apollon. C'est en se fondant sur toutes ces raisons qu'O. Muller pense que l'Apollon Nomios du Lycée n'était qu'une transformation d'une ancienne divinité élémentaire, agent déifié de la nature physique, regardé comme fils de l'ancien Silène, parce que ses attributs étaient semblables à ceux des suivants de Bacchus. En se substituant à Aristée, Apollon eut à son tour Silène pour père : il se produisit en même temps un fait semblable à celui que nous avons remarqué

à propos de Jupiter et de Pan Lyceus. Le dieu le plus ancien devint fils du dieu nouveau : Aristée passa pour devoir le jour à Apollon et à Cyrène. Quoi qu'il en soit, l'Apollon du mont Lycée était l'objet d'un culte particulier. On célébrait une fête annuelle en son honneur. La victime qu'on lui offrait était un sanglier, ce qui confirme encore son caractère de dieu chasseur, identique avec Aristée. Après une procession solennelle au son des flûtes, on portait l'animal dans le temple : les prêtres brûlaient les cuisses, et l'on se partageait le reste des chairs. (Cic., *N. D.*, III, 23. — Clem. Al., *Protr.*, 8. — Pind., *Pyth.*, IX, 65. — Serv., *ad. V. G.*, 1.)

11° Mars, Vénus, Bacchus, Esculape.

Arès, la divinité la plus ancienne de l'Elide, n'occupait qu'un rang secondaire en Arcadie. Il y avait peu de place pour le culte de Vénus dans les cités grossières d'un peuple pasteur. Cependant Pausanias signale à Psophis le temple de Vénus Erycine. A Mégalopolis, il y eut plus tard deux temples consacrés à la déesse. Dans le dernier on voyait trois statues représentant l'une la Vénus Uranie, l'autre la Vénus Pandémios, la dernière la Vénus Apostrophia (qui détourne des passions criminelles). (Paus., VIII, 24, 32.)

Le culte de Bacchus présente plus d'intérêt. Il a un caractère tout à la fois grossier et original. Herœa, célèbre par ses vins qui rendaient les hommes « furieux et les femmes fécondes, » avait des mystères de Bacchus et honorait le dieu sous les deux noms de Polytès et d'Auxitès. Les Phigiens, auxquels Athénée ne prête pas des goûts très-sobres, sacrifiaient à Bacchus Acrotrophore. Le bas de la statue du dieu était caché par des feuilles de laurier et de lierre : la partie visible était enluminée de vermillon. A Cynœtha, on célébrait des Dyonysiaques pendant l'hiver. Des gens frottés de graisse enlevaient dans un troupeau de bœufs le taureau que le dieu leur inspirait de prendre, et le portaient dans son temple. Mais le plus singulier était ce qui se passait à Aléa. Les fêtes de Bacchus y étaient appelées Sciéria (Σκιέρια), parce qu'on y exposait sa statue sous un ombrage ὑπὸ τῆς σκιᾶς. Pour obéir aux prescriptions de l'oracle de Delphes, « on fouettait les femmes pendant la solennité, comme on fouettait à Sparte les adolescents dans le temple de Diane Orthia. » Pausanias qui établit ce rapprochement nous dit ailleurs que l'on fit d'abord des sacrifices humains à cette Artémis, que Lycurgue abolit cette coutume et la remplaça par celle de fouetter les enfants : « de cette manière, le sang humain arrosait également l'autel. » Est-ce une raison analogue qui fit établir cet usage à Aléa? Le culte de Bacchus à Athènes fut longtemps, nous le savons, souillé par des sacrifices humains. Doit-

on croire qu'il en fût de même en Arcadie, et que l'habitude de battre les femmes était un dernier souvenir de ces usages barbares? Tégée avait deux temples de Bacchus : non loin de cette ville on offrait des sacrifices communs à Dionysus et à Pan. A Mégalopolis, nous l'avons vu plus haut, on identifiait Bacchus et Jupiter. Ainsi la notion fondamentale de son culte n'avait pas péri en Arcadie, et le dieu-taureau y apparaissait encore comme une personnification du principe humide et générateur. (Paus., VIII, 19, 40. — Paus., *Lacon.*, 16; *Corint.*, 24. — Poll., *Onom.*, VIII, 174.)

Venu de l'Asie, comme Bacchus, Esculape se rattachait cependant à l'Arcadie par des traditions plus directes. Parmi les deux Esculape que cite Cicéron, l'un, le fils d'Apollon, était spécialement honoré dans le pays; l'autre, fils d'Arsippe et d'Arsinoé, passait pour avoir été enterré non loin de Gortys. On montrait son tombeau et son bois sacré sur les bord du Lusius, et les habitants lui avaient élevé un temple en cet endroit. (Cic., *N. D.*, III, 23. — Paus., VIII.)

#### 12<sup>o</sup> Nymphes de l'Arcadie.

Les silènes, les faunes, les satyres, les sylvains sont des dieux d'origine pélasgique. Ils appartiennent à ces contrées pastorales où on les supposait répandus dans les bois, à l'entour des pâturages, où on les invoquait comme les protecteurs des troupeaux. A ces divinités champêtres se rattachaient toutes ces personnifications des arbres et des sources connues sous les noms de dryades, de naïades, d'hamadryades. L'Arcadie, pays de grottes et de fontaines, de ruisseaux et de montagnes, était la patrie des nymphes. Leur culte se liait à celui des divinités principales qu'elles avaient nourries et élevées. Le Cyllène rendait un culte aux nymphes qui avaient reçu Mercure à sa naissance et qui l'avaient baigné dans les fontaines tricrènes. Sinoé, nourrice de Pan, avait donné son nom au dieu, et les Mégalopolitains sacrifiaient à Pan Sinois. Nous connaissons déjà les nymphes qui soignèrent l'enfance de Jupiter sur le Lycée. L'une d'elles, Hagno la pure, avait une fontaine située tout près de l'autel du dieu et dont les eaux étaient aussi abondantes en été qu'en hiver. Theïsoa avait donné son nom à une ville du centre de l'Arcadie, et elle y était en grand honneur. Néda enfin, la nourrice de Jupiter, et qu'on représentait toujours tenant le dieu enfant dans ses bras, avait donné son nom au fleuve qui coulait près de Phigalie, et les enfants du pays allaient se couper les cheveux sur ses rives. La plus célèbre de toutes les nymphes était cette Callisto dont nous avons déjà parlé, amante de Jupiter, mère d'Arcas, et à ce titre objet du même culte que les héros nationaux de l'Arcadie. (Paus., VIII, 41.)



13° Héros et demi-dieux.

Hercule, le héros et le demi-dieu, n'est pas moins populaire en Arcadie que dans le reste du Péloponèse. Pour le rattacher directement au pays, la tradition disait que la mère d'Amphytrion était une Phénéate, et qu'Hercule s'était arrêté chez elle avant d'aller à Thèbes. On sait déjà que les Arcadiens furent les compagnons du héros dans tous les combats où il nous est présenté comme le défenseur du droit, le protecteur du faible contre le fort, de l'oppresseur contre l'opprimé. Mais dans un pays couvert de forêts, rempli de bêtes féroces, enveloppé et sillonné de montagnes, exposé à des inondations perpétuelles, ce qu'on doit retrouver surtout, c'est le héros en lutte contre la nature et contre les monstres, détournant les cours des rivières, ouvrant les canaux souterrains des lacs, personnifiant en lui les efforts de la société naissante. Phénée, Stympale, le mont Erymanthe gardaient le souvenir de ses bienfaits (1). Était-ce en mémoire de quelque service semblable que les Tégéates lui avaient élevé une statue dans leur foyer commun, les Mantinéens un temple près des limites de leur territoire ? (Paus., VIII, 14. — Thuc., V.)

Après Hercule, et au-dessous de lui, venaient ces héros nationaux que l'on retrouve à l'origine de tous les peuples, et auxquels les anciens rapportaient en grande partie les succès et la grandeur de leur race. Nous connaissons déjà ceux de l'Arcadie : leurs noms remplissent l'histoire légendaire que nous venons de parcourir. Mantinée rendait un culte tout spécial à Arcas. Son tombeau était d'abord à Moenale. Mais à la suite d'un événement malheureux, ou dans l'attente (2) d'un succès important, les Mantinéens consultèrent l'oracle de Delphes, qui leur ordonna de s'assurer la possession de ses cendres. Ils les transportèrent donc dans leur ville, consacrèrent une enceinte au fils de Callisto et lui offrirent des sacrifices. Parmi les présents que Tégée envoya à Olympie, après ses victoires sur les Lacédémoniens, on distinguait les statues de Callisto, d'Arcas et de ses fils, Elatus, Aphidas, Azan, Triphylus. Elles étaient placées à côté

(1) Dans mon voyage en Arcadie, j'ai vu à Mégalopolis (Sinano), dans la cour d'une chaumière, un petit bas-relief d'un pied et demi, représentant une offrande à Hercule. Le dieu, complètement nu, s'appuie contre la colonne d'un temple : le prêtre est devant lui et se prépare à sacrifier un bœuf et un mouton. Ce joli bas-relief est aujourd'hui entre les mains du conservateur des antiquités.

(2) C'est ainsi que l'oracle de Delphes ordonna aux Spartiates, en guerre avec Tégée, de rapporter à Lacédémone les ossements d'Oreste, s'ils voulaient obtenir la victoire.

des statues d'Apollon et de la Victoire. A Tégée même, on montrait le tombeau d'Echemos, auprès de la maison d'Aléus, et le cippe où était représenté son fameux combat singulier contre Hyllus. Téléphe et Ancœus figuraient sur les bas-reliefs du temple de Minerve Aléa. On célébrait une fête en l'honneur de Lycurge et de la ruse qu'il avait employée pour vaincre Arcithus. Cette fête s'appelait *μολεία*, et le combat lui-même *μῶλος*. Peuple d'athlètes et de lutteurs, les Arcadiens n'oublièrent pas le héros auquel ils attribuaient la première victoire dans les jeux olympiques. Un des cippes de la place publique de Tégée représentait Iasius auprès de son cheval et tenant dans la main droite une branche de palmier. (Sc. Apoll. Rh., I, 164.)

#### 14<sup>e</sup> Fêtes et oracles.

Nous avons indiqué déjà, à propos des différentes divinités, la plupart des fêtes de l'Arcadie. Les lycœennes, les fêtes de Diane Hymnia, de Minerve Coria, les jeux aléens et halotiens en étaient sans contredit les plus remarquables. Un point plus obscur et sur lequel on regrette de n'avoir pas de renseignements plus complets, est celui qui concerne les devins et les oracles. L'oracle de Delphes eut en Arcadie la même influence et la même popularité que dans tout le reste de la Grèce. Mais, outre les grands oracles communs à tous les peuples, il y avait, nous le savons, une foule d'oracles locaux. Dans le Péloponèse, en particulier, nous en trouvons à Phare, à Bura, à Patras en Achaïe, à Trezène, à Epidaure, à Mycène, dans la contrée d'Elis et à Pise, à Thalamia en Laconie, et sur le chemin même de Thalamia à Oëbylus. Nul doute qu'il n'en ait existé un certain nombre dans la plus vieille des contrées pélasgiques. Pan et Hermès, qu'on y honorait comme des dieux indigènes, avaient par excellence le don de prophétie. Suivant la tradition, Hermès s'était fait enseigner l'art de la divination par Apollon, et ce dernier le tenait lui-même de Pan, fils de Jupiter et de Tymbris. Cependant nous ne trouvons qu'un oracle expressément mentionné par les auteurs anciens : celui d'Acacésium. Dans les temps les plus reculés, disait-on, Pan y avait rendu des oracles, et il avait eu pour prêtresse la nymphe Erato, mariée à Arcas. (Paus., VIII. — Apollod., I, 4, 1.)

Dans les détails que nous avons donnés sur le culte de Cérès et de Despœna, nous avons déjà remarqué que les songes y jouaient un rôle assez important. Damophon de Messène et Onatas d'Egine s'endorment, et c'est pendant leur sommeil qu'ils reçoivent des deux déesses des inspirations pour leurs travaux. Faut-il induire de là qu'il y avait, soit à Acacésium, soit à Phigalie, un oracle analogue à celui d'Amphiaräus, où les réponses se délivraient pendant le som-

meil? Nous posons la question, sans la résoudre. Il est un passage de Pausanias dont on peut tirer des conclusions plus positives. « Après  
« le meurtre de Cléonice, nous dit-il, le roi de Sparte Pausanias eut  
« en vain recours à toutes sortes d'expiations. En vain il se rangea  
« parmi les suppliants de Jupiter Phryxius : en vain il alla à Phiga-  
« lie vers ceux qui évoquent les âmes. » (Paus., *Lacon.*, 18.)

Les devins de Phigalie semblent avoir été célèbres dans tout le Péloponèse : Hérodote en mentionne un du nom de Cléander, dans les troubles d'Argos, au temps de Cléomène. Mais ici, il s'agit d'une espèce de devins toute particulière. Ces évocateurs d'âmes, ces ψυχαγωγοί, nous reportent évidemment vers cette sorte de divination, dans laquelle les réponses se donnaient au moyen des morts. Elle remontait à l'époque la plus reculée, et se pratiquait tantôt, comme en Thessalie, par l'emploi magique d'un os ou d'une veine de la personne morte, tantôt au moyen du sang réchauffé dans l'intérieur d'un cadavre, tantôt encore à l'aide de diverses cérémonies ou prières. On pouvait l'opérer dans tous les lieux indistinctement. Pourtant il y avait des endroits qui lui étaient destinés d'une manière spéciale. Tel était, au témoignage d'Hérodote, l'oracle de Thesprotie, consulté par Périandre, fils de Cypsélus, et qui évoqua l'ombre de sa femme Mélisse. Tel était, suivant toute apparence, l'oracle de Phigalie, qui interrogea l'ombre de Cléonice : « Elle apparut à Pausanias  
« qui l'avait appelée et qui l'avait conjurée d'apaiser sa colère. Elle  
« lui dit qu'à son retour dans Sparte, il verrait la fin de ses maux,  
« désignant par ces mots énigmatiques la mort qui attendait Pausanias. » C'est bien là le νεκρομαχάντειον des anciens. Ajoutons que les détails donnés par Plutarque et par le périégète prouvent que cet oracle, connu des nations voisines, devait avoir une certaine importance. (Plut., *Cim.* — Paus., VIII. — Hérod., VI, 83.)

#### 15° Serments.

Les serments se lient intimement à la religion d'un peuple. Outre les serments usités dans toutes les parties de la Grèce « par Jupiter, dieu qui préside aux engagements, par Neptune, par Mercure, par la terre que je foule, » chaque contrée avait ses serments particuliers, comme elle avait ses traditions et ses divinités spéciales. Le plus ancien, le plus solennel de tous, en Arcadie, était celui qu'on prêtait à la source même du Styx. Ce furent les antiques légendes arcadiennes qui donnèrent aux poètes l'idée des fictions par lesquelles ils transformèrent ce torrent en fleuve des enfers. On disait que Cérès Erimys avait rendu ses eaux noires. Quoique limpides et sans odeur, ces eaux étaient mortelles pour les

hommes comme pour les animaux. Elles avaient la propriété de dissoudre tous les métaux, de briser tous les vases, excepté ceux que l'on faisait avec la corne du cheval ou de l'âne. Nul doute que l'aspect morne et désolé de la vallée du Styx n'ait contribué à propager ces terreurs superstitieuses et à donner aux serments qu'on prêtait du haut de ses rochers un caractère de sainteté redoutable aux hommes et plus tard aux dieux mêmes. (Ptol., *N. II.*, III, 186. — Paus., VIII, 18.)

Quoi qu'il en soit, dans toutes les grandes circonstances, lorsqu'il s'agissait de faire la paix ou la guerre, d'unir toutes ses forces dans une expédition commune, de faire alliance avec un roi ou un peuple, on se réunissait à Nonacris, et l'on prêtait serment sur le Styx. C'est ce qui résulte clairement de ce passage d'Hérodote : « Cléomène vint  
« dans l'Arcadie, qu'il chercha à soulever contre Sparte, et entre  
« autres serments qu'il fit prêter aux Arcadiens, il obtint celui de le  
« suivre partout. Il voulait en outre conduire les plus riches citoyens  
« à Nonacris, pour qu'ils jurassent sur les eaux du Styx. » (Hérod., VI, 74.)

Pausanias signale deux autres formules de serments propres aux Pallantins et aux Phénéates. A Pallantium, on jurait par les dieux purs dans les circonstances les plus graves. A Phénée, on jurait sur le Pétroma, qui contenait les écrits relatifs aux mystères de Cérès. C'était un usage général dans cette ville, et peut-être n'est-il pas sans analogie avec ce qui se passait à Syracuse. Là, celui qui devait prêter serment se rendait dans le sanctuaire de Cérès Thermophore, et prononçait les paroles consacrées en présence de la déesse, un flambeau à la main et le corps enveloppé du voile de pourpre du temple. (Paus., VIII, 15, 44.)

#### IV. — LUTTE DE L'ARCADIE CONTRE SPARTE. — GUERRES DE MESSÉNIE.

— TÉGÉE. — SUBSTITUTION DU GOUVERNEMENT ARISTOCRATIQUE A LA ROYAUTÉ.

Cypsélus avait fondé, dans la Parrhasie, sur les bords de l'Alphée (1104), la ville de Basilis, dont le nom seul indique qu'elle était le siège de son empire (1). Pour la peupler, il y avait appelé une partie des habitants de la plaine. L'invasion dorienne, l'alliance

(1) Le fort de Cypsélus, dans la Parrhasie, que les Mantinécens entourèrent plus tard d'un mur, appartenait peut-être à la ville de Basilis.

qu'il contracta avec les nouveaux conquérants, lui permirent-elles de reconquérir Tégée? Les faits qui suivent tendraient à prouver le contraire.

Laïas et Bucolion paraissent être restés à Basilis. Phialus, fils de Bucolion, se transporta, peut-être à la suite de quelque guerre, dans la ville de Phigalie, que sa position rendait si facile à défendre. C'est sous le règne de Simus, son successeur, que l'ancienne statue de Cérés Méla-na fut consumée par le feu, « ce qui lui présageait une mort prochaine. » (Paus., VIII, 5.)

Une tradition importante se rattache au règne de Pompus. On disait qu'à cette époque des marchands Eginètes avaient pénétré pour la première fois en Arcadie, que Pompus les avait comblés d'honneurs, et que, pour leur montrer toute sa satisfaction, il avait donné à son fils le nom d'Eginètes. Ces marchands étaient venus par mer apporter leurs cargaisons à Cyllène : là ils avaient chargé des bêtes de somme pour les conduire dans le centre du Péloponèse. Ces détails ne manquent pas de vraisemblance. Cyllène, peuplée, nous le savons, par une colonie arcadienne, fut dès le principe le port le plus considérable de l'Elide, et le plus commode en même temps pour les vaisseaux. Nul doute qu'en raison de son origine même, Cyllène n'ait conservé des rapports avec certaines parties de l'Arcadie. Nul doute qu'il ne se soit établi des relations commerciales entre ce port et les contrées les plus éloignées de la mer. C'est là que les Messéniens exilés, accueillis d'abord par les Arcadiens, s'embarquèrent pour chercher une nouvelle patrie : c'est de là peut-être qu'étaient parties bien auparavant quelques-unes de ces colonies arcadiennes, que les légendes nous montrent établies sur tous les rivages voisins de la Grèce. (Paus., VIII, 5.)

Sauf Cypsélus et Laïas, qui s'allia aux fils d'Aristodème, Proclès et Eurysthénès, pour rétablir en Messénie son neveu Epytus, ces souverains, quoi qu'en dise Clavier, ne semblent pas avoir vécu en bonne intelligence avec Sparte. Malgré leur ambition et leur humeur belliqueuse, les Lacédémoniens étaient encore trop occupés de leurs affaires intérieures pour s'engager dans des luttes qui eussent exigé un trop long emploi de forces. Cependant la jalousie divise déjà Argos et Sparte, et l'on remarque chez les peuples de l'Arcadie, rapprochés de ces deux villes, une tendance à s'unir avec la première contre des voisins trop remuants. L'expédition de Soüs contre Clitor, dont parle Plutarque, paraît assez difficile à concevoir, à cause de la position même de cette ville. Toutefois, ce ne serait pas là, comme on l'a dit, un fait isolé, mais le premier acte d'une série d'agressions

qui devait amener la suprématie de Lacédémone sur les Etats de l'Arcadie. La guerre contre les Cynuriens, sous Echestratus et Euripon, nous marque la politique réciproque des deux nations voisines. Les Arcadiens favorisèrent ouvertement les Cynuriens : ils leur offrirent un asile sur leur territoire, dans cette partie du pays qui porta leur nom, et dont les principales villes furent Lycoa, Theisoa, Aliphéra et Gortys. Suivant Polyen, ils prirent une part active à la lutte. Il dit, en effet, qu'Euripon fit la guerre aux Arcadiens, qui avaient pris l'île d'Égine, et qu'il s'empara même de Mantinée. Mais évidemment l'écrivain se trompe : cette guerre dont il parle est celle des Cynuriens : ces derniers s'étant établis en Arcadie après leur défaite, il leur a donné par anticipation le nom d'Arcadiens. Habitant les bords de la mer, ils avaient pu s'avancer jusqu'à l'île d'Égine, et l'on conçoit que les Spartiates leur fissent un reproche de l'avoir ravagée. Quoi qu'il (1) en soit, et malgré une erreur facile à reconnaître, il est probable que les États de l'Arcadie, les plus rapprochés des Cynuriens, prirent parti pour eux, et que ce fut là ce qui amena la prise de Mantinée. (Paus., *Mess.*, 8. — Apollod., II, 8, 5. — Plut., *Lyc.*, II, 3. — Pol., II, 13.)

Un fragment de Diodore, récemment publié, confirme le témoignage de Polyen. Grote pense qu'il appartient à la première période historique. Otfried Muller le rapporte à l'époque du roi argien Meltas, fils de Lacidès (4<sup>e</sup> génération après Téménus). Il en résulte qu'après la prise de Mantinée, mentionnée plus haut, un grand nombre d'habitants se réfugièrent à Argos, et que, lors des premiers démêlés entre cette ville et Sparte, Meltas reconquit le territoire arcadien, dont les ennemis s'étaient emparés, et le rendit aux exilés. Ainsi s'expliqueraient dès l'origine les liens intimes qui unirent Argos et Mantinée jusqu'à la conquête romaine, et l'influence si grande que la première de ces deux cités exerça sur la politique et sur les destinées de l'autre. Il paraît aussi que les Tégéates, voisins des Manti-

(1) Eurypon, voyant que la guerre contre les Arcadiens traînait en longueur, fit proclamer que les Lacédémoniens cesseraient de combattre si l'on chassait de la ville les criminels ἐνόχους. Aussitôt les gens qui étaient sous une accusation de meurtre s'armèrent de couteaux et tuèrent tout ce qu'ils trouvent, car ils pensaient bien que le peuple, désireux de la paix, voudrait les chasser de la ville. Ils attirèrent à eux beaucoup d'esclaves en leur promettant la liberté. Deux partis s'organisent et se combattent réciproquement. Le parti populaire a le dessus et ouvre les portes aux Lacédémoniens. (Pol. II, 13.)

néens, se mêlèrent à la lutte, et qu'ils profitèrent comme eux des succès de Meltas. Car, lorsque ce dernier fut exilé par ses concitoyens, c'est à Tégée qu'il se retira : « Il y vécut, ajoute Diodore, « honoré par ceux dont il avait été le bienfaiteur. » (Diod. Sic., Fr. Ed. Didot, V, 8.)

Pendant les réformes de Lycurgue et les heureux résultats qu'elles produisirent amenèrent, de la part des Spartiates, des entreprises plus importantes et poursuivies avec plus de vigueur (884-815). Ægys, ville indépendante de la frontière, soupçonnée de favoriser les Arcadiens, fut prise et détruite. La Cynurie devint le théâtre d'une nouvelle guerre. L'Argolide elle-même fut dévastée par les deux rois Archélaüs et Charilaüs.

Enhardis par ces succès, ils se tournèrent du côté de Tégée. Polymestor, fils d'Eginètès, régnait alors. Mais où était le siège de son empire? sur quels peuples avait-il une autorité plus ou moins directe? Strabon appelle l'un de ses successeurs, Aristocratès II, roi d'Orchomène, et Pausanias dit qu'il était né à Trapezonte. D'un autre côté, la tradition relative à la mort du premier Aristocratès, son tombeau qu'on montrait sur la route d'Orchomène au pied du Trachys, donnent lieu de croire qu'il était établi lui-même dans cette dernière ville. Quelques auteurs les appellent d'une manière générale rois des Arcadiens, et il est constant que dans certaines circonstances, en temps de guerre, par exemple, on leur reconnaissait encore le droit de commander les forces réunies des divers Etats. Ce qui semble le plus vraisemblable, c'est que leur pouvoir n'avait d'action que depuis Basilis et Trapezonte dans la Parrhasie jusqu'à Phigalie à l'Ouest, jusqu'à Orchomène à l'Est. Mantinée et Tégée surtout ne paraissent pas leur avoir été soumises (880). (Strab., VIII, 4, 49.—Paus., *Arc.*, 13, 48; *Mess.*, 17. — Hérod., 1, 66.

Quoi qu'il en soit, ce fut au temps de Polymestor que les Lacédémoniens entrèrent pour la première fois avec une armée sur le territoire des Tégéates. Le prétexte était probablement les secours donnés aux Égyptiens : le véritable motif, l'ambition des Spartiates qui voulaient s'emparer de la Tégéatide. Pausanias (1) rapporte évi-

(1) O. Muller et Grote croient que le récit de Pausanias et celui d'Hérodote se rapportent à des époques différentes. Tout en admettant, sur la foi de Pausanias, que Charillus fut fait prisonnier, ils croient que les faits racontés par Hérodote se passèrent sous les règnes de Léon et d'Hégésiclès vers 600. Larcher, au contraire, les rapporte au même temps. Nous croyons devoir faire comme lui. Le texte d'Hérodote ne semble guère lais-

demment à cette époque les détails donnés par Hérodote, et il semble se borner à les résumer. Il mentionne l'oracle trompeur qui donnait toute confiance aux Spartiates : il dit que les Lacédémoniens voulaient détacher Tégée de l'Arcadie. De son côté, Hérodote, rapporte qu'ils avaient consulté Apollon au sujet de l'Arcadie tout entière, et que le dieu leur avait répondu : « Vous me demandez l'Arcadie, « je ne vous l'accorderai pas. Je vous donnerai le territoire de « Tégée : vous pourrez le fouler aux pieds en dansant, et mesurer « au cordeau ses belles campagnes (1). » Satisfaits de cette réponse, les Spartiates emportent avec eux des liens pour les esclaves qu'ils comptaient ramener. Les Tégéates, avertis de leurs projets, les laissent s'avancer sans obstacle. Les deux armées en viennent bientôt aux mains. Le succès était indécis, lorsque les femmes, qui avaient pris les armes et qui s'étaient embusquées sur la colline Phylactride, paraissent sous le commandement de Marpesse, surnommée la veuve, et mettent en déroute les ennemis. Charillus lui-même tomba au pouvoir des Tégéates : ils le renvoyèrent sans rançon en lui faisant jurer que les Lacédémoniens n'attaqueraient jamais Tégée. Quant aux autres prisonniers, on les chargea des chaînes qu'ils avaient apportées, et, suivant les paroles de l'oracle, on leur mesura au cordeau le territoire qu'ils furent obligés de cultiver pour les vainqueurs. En actions de grâce de leur triomphe, les femmes offrirent à Mars un sacrifice particulier, après lequel elles ne firent point part aux hommes de la chair des victimes. Pausanias vit encore sur la place publique un cippe représentant Mars Gynæcothæné. (Paus., VIII, 47. — Hérod., id.)

Charillus ne tint pas son serment. Les guerres continuèrent entre les deux peuples, mais sans succès marqué de la part des Spartiates. L'alliance de Phidon d'Argos dont on place le règne vers 750 accrut encore les forces des Arcadiens. Ils entretinrent avec ce prince, maître d'Égine, les relations commerciales qu'ils avaient depuis long-

ser de doute : « C'est ainsi, dit-il, que les Lacédémoniens acquirent de « meilleures lois. Après la mort de Lycurgue, ils lui élevèrent un temple. « Bientôt ils ne se contentèrent plus du repos dont ils jouissaient. »

(1) Ἄρκαδίν μ' αἰτεῖς, μέγα μ' αἰτεῖς οὐ τοι δώσω.  
Πολλοὶ ἐν Ἀρκαδίῃ βαλάντηράγχι ἄνδρες ἔασιν  
οἳ σ' ἀποκαλύσωσιν. Ἐγὼ δὲ τοι οὔτι μεγαῖρον.  
Δώσω τοι Τεγέην πεισικροτον ἐργήσασθαι  
καὶ καλὸν πεδίον σχοίνῳ διαμετρήσασθαι.

(Hérod., I, 66.)



temps avec les habitants de cette ville, et acceptèrent son nouveau système de poids et mesures. Dans la huitième olympiade, Phidon traversa leur pays pour soutenir les habitants de Pise contre les Eléens. Les Arcadiens durent prendre part à cette expédition, d'autant plus facilement que Sparte était alors occupée de ses premiers démêlés avec la Messénie. Nous savons en outre qu'ils étaient ennemis des Eléens et qu'ils réclamaient la présidence des jeux pour les Pisates. Aussi est-ce peut-être vers cette époque, alors que les Eléens se furent relevés, grâce à l'alliance de Lacédémone, qu'il faut placer le combat mentionné par Pausanias, et dans lequel les Arcadiens, effrayés par un prodige, prirent la fuite. (Paus., V, 4 ; VI, 20.)

Pendant les guerres de Messénie avaient commencé dès 743. Les dispositions des Arcadiens n'étaient pas douteuses. Leurs longues relations d'amitié avec les Messéniens, les liens d'hospitalité qui les unissaient à eux, leurs luttes récentes avec Sparte, l'ombrage que leur donnait son ambition active et remuante, devaient les porter à soutenir vigoureusement le roi Euphaës. Ce n'est pourtant que 13 ans après le commencement de la guerre, lorsque les Messéniens s'étaient déjà retranchés sur l'Ithome, qu'on les voit prendre une part directe aux événements (730). Tandis que les Argiens envoient des secours particuliers et sans délibération publique, ils rassemblent ouvertement une armée. Après la mort d'Euphaës, Aristodème entretint avec soin ces dispositions favorables. Il envoya des présents aux citoyens les plus puissants de chaque Etat pour les exciter à lever des troupes, et comme on se bornait alors de part et d'autre à une guerre de brigandage, quelques peuples de l'Arcadie se réunirent aux Messéniens pour faire des courses dans la Laconie. (Paus., *Mess.*, 10.)

Dans la cinquième année du règne d'Aristodème, on en vint enfin à une grande bataille. Argos, et Sicyone ne fournirent que quelques troupes d'élite : les Arcadiens réunirent toutes leurs forces pour combattre du côté des Messéniens. Au centre de l'armée et sur les ailes, comme hoplites et comme troupes légères, ils exercèrent l'influence la plus décisive sur l'issue du combat. Ici les soldats de Tégée, de Mantinée et d'Orchomène, mal armés pour la plupart, mais joignant l'audace à une grande force corporelle, et capables de supporter le choc des ennemis sans que leur rangs eussent beaucoup de profondeur : là les montagnards du Lycée et du Mœnale couverts de peaux de bêtes féroces, de loup ou d'ours, armés de traits et de lances, intrépides et agiles, aussi prompts à s'élaner sur les rangs opposés qu'à exécuter leur retraite. Tel fut l'effet de ce combat, et la part

que les Arcadiens y prirent, que les vaincus découragés cherchèrent aussitôt à les détacher du parti des Messéniens. On ne répondit à ces avances qu'en continuant à faire des excursions sur le territoire de Lacédémone. (Paus., *Mess.*, 11, 12.)

Un oracle releva le courage des Spartiates. Ni l'héroïsme des Messéniens, ni le courage de leurs alliés ne purent les empêcher d'être assiégés dans Ithome. Il fallut se rendre après la mort d'Aristodème. Pendant que le bas-peuple se dispersait dans les villes pour lutter encore, l'Arcadie donna asile aux familles les plus riches (723.)

Tout ce que nous savons du règne d'Œchmis, c'est que sous lui commença la première guerre de Messénie. Son fils, Aristocratès 1<sup>er</sup>, se rendit odieux par ses excès et par ses violences. Aux fêtes de Diane Hymnia, il osa violer la prêtresse dans le sanctuaire même. Les Arcadiens indignés le lapidèrent. Il semble d'ailleurs qu'en Arcadie, comme en Argolide, comme bientôt à Sparte, la royauté eût perdu le crédit et l'influence que les qualités personnelles des souverains lui avaient acquis aux temps héroïques. De ces derniers rois on n'a retenu que les crimes qui hâtèrent leur chute. On ne les cite pas dans la première guerre de Messénie. Dans la seconde, Aristocratès II n'apparaît que comme l'auteur de la ruine de ses alliés. L'autorité passe de plus en plus entre les mains des familles riches et des aristocraties influentes. Nous venons de le voir, lorsqu'Aristodème voulut se concilier les Arcadiens, c'est aux nobles, aux citoyens les plus puissants de chaque Etat qu'il envoya des présents. (Paus., VIII, 5, 6.)

685-668. — La haine (1) des Arcadiens contre Sparte augmentait en raison de sa puissance, de ses premières conquêtes en Messénie des succès qu'elle avait remportés sur les successeurs de Phidon. Il s'agissait de savoir si elle serait la puissance prépondérante dans le Péloponèse : il fallait l'abattre ou subir sa suprématie dans un avenir prochain. Aussi lorsqu'Aristomène et ses compagnons, représentants d'une génération nouvelle, pleine d'ardeur pour la guerre, d'amour pour la liberté, sondèrent secrètement les dispositions des

(1) Voir Paus. pour la chronologie de ces guerres. — Il dit d'une part qu'il s'écoula trente-neuf ans entre la première et la deuxième guerre; de l'autre que la deuxième guerre finit dans la première année de la vingt-huitième olympiade. — La première année de la vingt-huitième olympiade nous reporte à l'an 668 : il s'écoula trente-neuf ans entre la première et la deuxième guerre; elle commença donc en 685, puisque la première finit en 723. Seulement Pausanias se trompe lorsqu'il dit que la seconde guerre dura quatorze ans : elle dura dix-sept années.

anciens alliés de leur patrie, les Arcadiens se trouvèrent-ils tous prêts à de nouveaux sacrifices pour la cause commune. En 683 ils prirent part au combat qui se livra près du monument du Sanglier : dans la troisième année de la guerre ils firent un effort plus vigoureux encore. Toutes leurs villes sans exception fournirent des troupes. En l'absence des Eléens, des Argiens, des Sicyoniens, jusqu'alors les alliés de la Messénie, ils formèrent à eux seuls le centre et l'aile gauche de l'armée d'Aristomène. Mais les Spartiates avaient pris leurs précautions. Aristocratès était vendu à leur cause. Héritier d'Aléus et d'Échémus, il avait comme eux le commandement général des forces des divers États. Les deux armées se rencontrèrent près du lieu appelé la Grande-Fosse. A peine les premiers rangs étaient-ils engagés que le roi des Arcadiens donna à ses soldats le signal de la fuite. Les Messéniens se trouvèrent ainsi en pleine déroute dès le commencement du combat. Aristomène se retira sur le mont Ira : il s'y maintint pendant 11 années, et pendant 11 années Aristocratès paralysa toutes les bonnes intentions de ses concitoyens à l'égard de leurs alliés. En apprenant la prise d'Ira (668), les Arcadiens le pressèrent de les conduire au secours des Messéniens, mais il les retint sous prétexte qu'il ne restait plus de Messéniens à défendre. Bientôt pourtant on apprit qu'Aristomène et ses compagnons n'avaient pas tous péri, et qu'ils approchaient des frontières avec leurs femmes et leurs enfants. Aussitôt on se rassemble sur le Lycée pour les recevoir : les principaux citoyens se portent en avant avec des habits et des vivres. On console, on guide les fugitifs : on leur donne l'hospitalité dans les différentes villes du voisinage. (Paus., *Mess.*, 15, 17, 22.)

Quelques jours après, Aristomène, infatigable dans sa haine contre Sparte, s'était déjà adjoint 500 Messéniens et 300 Arcadiens pour tenter un coup de main sur le territoire ennemi. Aussitôt Aristocratès envoya un esclave vers le roi de Lacédémone, Anaxandre. Mais quelques Arcadiens, ennemis du roi, avait conçu des soupçons contre lui : ils guettèrent le retour de l'esclave, s'emparèrent de lui et produisirent devant l'assemblée la réponse qu'il apportait de Sparte. Rien de plus saisissant et de plus beau que la scène qui suivit la découverte de cette longue trahison : « Les Arcadiens accablent  
« Aristocratès de pierres, et pressent les Messéniens d'en faire autant.  
« Ceux-ci regardent Aristomène qui baisse les yeux et se prend à  
« pleurer. Cependant on lapide le traître, on jette son corps hors  
« des limites du territoire, et on le laisse sans sépulture. Puis on  
« érige dans l'enceinte de Jupiter Lycéen un cippe portant l'inscrip-

« tion suivante : Le temps a fait enfin justice d'un roi coupable : il  
 « a dévoilé, grâce à Jupiter la perfidie d'un traître envers la Mes-  
 « sénie. Le parjure peut difficilement cacher son crime aux dieux.  
 « Grâce te soient rendues, souverain Jupiter, et sauve l'Arcadie (1).»

Noble et touchante prière, et qui honore le peuple arcadien mieux que bien des succès et bien des triomphes ! L'Iliade d'Homère, les traditions sur les héros des temps primitifs nous ont laissé voir quelque chose des qualités guerrières de cette nation. L'œuvre de Rhianus de Bène, qui était aussi le poème épique de l'Arcadie, nous permet surtout d'apprécier son caractère et ses qualités morales. Aux derniers jours de la Grèce, un historien judicieux, un homme de bien rendait à ses compatriotes le témoignage qu'ils s'étaient fait estimer par leur bienfaisance, leur respect pour les liens de l'hospitalité, leur probité, leur piété envers les dieux. En remontant au commencement de l'histoire, nous retrouvons les Arcadiens tels que nous les dépeint Polybe. C'est un grand spectacle à coup sûr que celui de ce peuple exilé, de ces femmes, de ces enfants accueillis par des alliés compatissants et généreux sur les montagnes qui sont le rempart de leur indépendance et de leur liberté. D'un côté l'héroïsme, d'une nation qui perd sa patrie après avoir tout fait pour elle : de l'autre, la pitié, le respect du malheur, la fidélité inébranlable aux serments, aux alliances jurées rendues plus éclatantes encore par la punition du traître, par l'inscription qui perpétue le souvenir de son crime. La poésie n'a pas embelli cette scène. Car ici l'histoire est la plus touchante et la plus admirable des poésies. (Paus., *Mess.*, 22. — Pol. IV, 33, 6.)

La mort d'Aristocrates II semble au premier abord entraîner l'abolition de la royauté en Arcadie. Des témoignages de Polybe et de Pausanias il résulterait que la race de Cypsélus cessa de régner en 668, ou même que l'on fit périr tous ses descendants, afin d'empêcher toute usurpation à venir. Des autorités contraires s'élèvent contre cette conclusion. Plutarque, dans un récit d'une fiction toute palpable, il est vrai, mais qui peut pourtant contenir un fait historique réel, nous dit que jusqu'à la guerre du Péloponèse il y eut des rois à Orchomène. Suivant Diogène de Laërce, le fils d'Aristocrates même

(1) Πάντως ὁ χρόνος εὔρει δίκην ἀδίκῳ βασιλεῖ:  
 εὔρει δὲ Μεσσηνίας σὺν Διὶ τὸν προδότην  
 ἔκιδίως· χαλεπὸν δὲ λαθεῖν θεῶν ἀνδρ᾽ ἐπίσκοπον.  
 χαίρει, Ζεῦ βασιλεῦ, καὶ σέου Ἀρκαδίαν.

(Callisth. ap. Paus.)

aurait régné sur cette ville et sur une partie de l'Arcadie. Il paraîtrait de plus que ce fils se nommait Aristodème, qu'il entretenait des relations avec Proclès, tyran d'Epidaure, et qu'il lui donna la main de sa sœur Eristhénia : c'est de Proclès et d'Eristhénia que naquit Mélissa, femme de Périandre et mère du Cypsélus de Corinthe. Peut-être y a-t-il moyen d'accorder ces témoignages contradictoires? Peut-être faut-il croire que l'on ôta en effet toute autorité à la race de Cypsélus, mais que plus tard le fils d'Aristocratès put, grâce aux partisans qu'il avait conservés dans Orchomène, y usurper le trône et y maintenir son pouvoir. Quoi qu'il en soit, ce ne fut là qu'une tyrannie toute locale, sans influence sur les autres Etats de l'Arcadie, sans action prépondérante dans les entreprises les plus importantes, dans les guerres contre Sparte, par exemple. La mort d'Aristocratès marque le triomphe d'un fait depuis longtemps existant : la prédominance des nobles, la substitution des gouvernements aristocratiques à la royauté. Ces Arcadiens dont nous parle Pausanias et qui avaient eu des différends avec Aristocratès appartenaient sans doute aux familles les plus riches et les plus puissantes, celles, par exemple, qui entretenaient des relations avec les principaux citoyens de la Messénie, et auxquelles le roi Aristomène envoya des présents. Ce sont eux qui suspectent les premiers la trahison, qui la font connaître à l'assemblée générale des Arcadiens. La chute de la vieille royauté héroïque établit plus fortement leur pouvoir. Tégée, Mantinée étaient dès cette époque entre les mains d'une aristocratie. Il en était de même de Lépréon, de Phigalie, d'Hérœa : les citoyens de ces trois villes, qui épousèrent chacun une fille d'Aristomène, Damathoidas, Tharyx et Théopompe étaient dans leur patrie les représentants du gouvernement oligarchique. (Paus., VIII, 6. — Pol., IV, 33. — Plut., *Paral.*, 32. — Diog. Laer., I, 7, 94. — Paus., *Mess.*, 24.)

Cependant Sparte avait triomphé de la Messénie : pour acquérir la suprématie dans le Péloponèse, il lui restait à terminer ses vieilles luttes contre l'Arcadie et l'Argolide.

Pendant la longue résistance des Messéniens dans Ira, les Phigaliens leur avaient fait passer des secours et des vivres : ils s'étaient même unis à eux pour faire des incursions sur le territoire conquis par les ennemis. Leur position les rendait admirablement propres à la guerre de brigandage. En quelques heures ils descendaient des hauteurs de l'Elœum dans la plaine de Stényclaros : quelques heures leur suffisaient pour se retrancher ensuite derrière leurs montagnes dans une situation presque inaccessible. Phigalie était une des villes les plus fortes du Péloponèse. Placée dans un endroit très-élevé et

très-escarpé, bâtie en grande partie sur des rochers, elle était défendue à l'Est par des remparts naturels, à l'Ouest et au Nord par des torrents profondément encaissés, au Sud par la Néda, avec ses cascades, ses escarpements gigantesques, presque à pic, d'une largeur de 10 à 12 mètres, entre lesquels bouillonnent les eaux. Les Etoliens ne se trompèrent pas plus tard lorsqu'ils en firent un repaire de pirates, et il semble que dans tous les temps ses habitants aient vécu volontiers de rapines et de butin. La facilité de la défense y était extrême : de nos jours on montre l'endroit où quelques habitants du hameau de Smarlina tinrent en échec les troupes d'Ibrahim. Disons encore que Phigalie commande tous les passages qui conduisent de la Messénie au cœur de l'Arcadie, dans la vallée de l'Alphée, et qu'à ce titre sa possession était importante pour tout pouvoir aspirant à dominer dans le Péloponèse. (Paus., VIII, 39.)

Dès que les Spartiates « songèrent à attaquer l'Arcadie, » ils conduisirent une armée contre les Phigaliens (659). Vainqueurs dans un premier combat, ils entourèrent la ville et en firent le siège. Les habitants, pris par la famine, furent obligés de capituler et de quitter le pays. Ils consultèrent l'oracle de Delphes qui leur promit la victoire à la condition qu'ils s'adjoindraient 100 hommes d'élite d'Oresthasium. Telle était la popularité de ces guerres contre Sparte que les Oresthasiens se disputèrent à l'envi l'honneur de combattre dans les rangs des Phigaliens. Ils succombèrent tous ; mais la prédiction du dieu s'accomplit. Les Spartiates furent chassés et la population exilée recouvra sa patrie. Pausanias vit sur la place publique de Phigalie le tombeau commun des Oresthasiens : on leur sacrifiait tous les ans comme à des héros (655). (Paus., VIII, 39.)

A l'autre bout de ses frontières, Sparte voyait avec plus de haine et de jalousie encore une ville dont la puissance n'avait cessé de s'accroître, et avec laquelle elle était depuis longtemps en lutte. Tégée n'était plus le premier des neufs bourgs de la Tégéatide : elle se les était incorporés, après les avoir dominés. Elle était devenue une grande cité. Cette fusion des bourgs était une chose accomplie dès la seconde guerre de Messénie. Ce qui le prouve, c'est que les habitants de Caryes sont comptés parmi ceux qui furent réunis à la population de la primitive Tégée ; d'où il résulte qu'au moment où l'incorporation eut lieu, les Tégéates possédaient encore ce bourg. Or, nous savons que, dès le temps d'Aristomène, il était tombé au pouvoir des Spartiates. Rien d'ailleurs qui s'explique mieux que le fait en lui-même. La position particulière de Tégée, ses guerres avec Sparte lui firent sentir de bonne heure le besoin de concentrer ses

forces, pour les rendre plus actives et plus efficaces. Voilà pourquoi elle accomplit plus tôt que les autres villes de l'Arcadie cette révolution si importante pour elle. Une nouvelle législation consacra le nouvel état de choses. C'est sans doute à cette époque qu'il faut placer ses quatre législateurs, Antiphanes, Crœsus, Tyronidas et Pyrrhias. Mieux gouvernée et mieux peuplée, Tégée devint plus prospère. Ses habitants, illustrés dans les anciennes guerres, étaient aussi habiles à défendre les défilés des montagnes qu'à combattre en plaine. Dès les premiers temps, ils avaient élevé entre Symbola et Phylaké un mur destiné à les protéger contre les invasions des Spartiates. Placés près de l'un des principaux passages de l'Arcadie dans la vallée de l'Eurotas, ils donnaient à leur cité le nom d'imprenable, et se glorifiaient de la défaite qu'ils avaient infligée à Charyllus. (Strab., VIII, 3, 2. — Paus., VIII.)

Les guerres entre les deux peuples avaient continué pendant plusieurs générations sans que les Tégéates perdissent leurs premiers avantages. Polyen parle même de la captivité d'un certain Théopompe, et il ne semble pas impossible qu'il soit ici question du roi lacédémonien successeur de Nicander. Mais les affaires de Messénie forcèrent Sparte à interrompre la lutte : elle la reprit avec plus de force, grâce à ses succès, et la prolongea cette fois pendant soixante à soixante-dix ans (630). (Polyen, *Chélonis*.)

Vainqueurs des Lacédémoniens sous Anaxandre, les Tégéates en triomphèrent encore sous les règnes d'Eurycrates et de Léon, ses fils. Hérodote, Pausanias, Dion Chrysostome, Polyen, quoiqu'ils ne nous donnent pas de détails, ne nous laissent aucun doute sur le résultat de ces expéditions. C'est à leurs succès pendant toute cette période que les Tégéates font allusion, dans leurs discours avant la bataille de Platée : « N'avons-nous pas plusieurs fois combattu avec avantage « contre vous-mêmes, citoyens de Sparte? » (Paus., III. — Hérod., IX, 26. — Dion., *Ch. Or*, 17. — Pol., I, 41.)

Vers 560, sous le règne d'Anaxandride, la fortune changea. Ici se place une de ces histoires qu'Hérodote raconte si bien. L'oracle avait ordonné aux Spartiates, s'ils voulaient vaincre leurs ennemis, de rapporter dans leur pays les ossements d'Oreste. Lichas l'Agathoerge se rend à Tégée dans un moment de trêve entre les deux peuples, et découvre le tombeau du héros dans la cour d'un forgeron. Privée de ces cendres protectrices, Tégée n'éprouva plus que des revers. Les détails nous manquent sur les derniers événements de cette longue lutte. Nous ne pouvons en apprécier que les résultats. Tégée perdit définitivement les districts limitrophes de Caryæ, Carystos et Skyros.

Trop redoutable et trop forte encore, quoique vaincue, pour être traitée comme les villes de la Messénie, elle conserva son territoire et ses lois, mais elle devint l'alliée dépendant de Sparte. Elle lui livra l'une des principales routes de la Laconie dans le centre du Péloponèse : elle couvrit contre toute attaque du dehors une partie des défilés qui conduisaient dans la vallée de l'Eurotas. Sans Tégée les femmes spartiates n'auraient pas pu se vanter de n'avoir jamais vu le feu de l'ennemi. En récompense de ce service, elle n'eut que le stérile honneur d'occuper dans les expéditions communes une des ailes de l'armée lacédémonienne. Dès ce moment, et malgré tous les différends qui purent survenir, elle resta dans l'esprit du gouvernement spartiate. Les mœurs, les coutumes, les institutions religieuses des vainqueurs occupèrent une grande place dans la cité vaincue. C'est à Tégée que se réfugièrent tous les rois exilés. C'est là que les principaux citoyens déposèrent les (1) richesses que la constitution de Lycurgue leur défendait d'introduire dans leur patrie. C'est de là que partirent toutes les armées lacédémoniennes dans les guerres qui suivirent. La soumission de l'Etat le plus puissant de l'Arcadie assura à Sparte sur tout le reste de la contrée une prépondérance réelle : aussi Hérodote termine-t-il son récit de la longue rivalité des deux Etats par ces mots : « Déjà la plus grande partie du Péloponèse était soumise. » (Hérod., I, 67, 68, IX, 26.—Paus., VIII, 3.)

Quelle part les autres peuples de l'Arcadie prirent-ils à ces débats ? Il est bien difficile de le dire. Les Etats de la frontière méridionale durent venir au secours de Tégée, car eux aussi perdirent quelques-unes des bourgades voisines de la Laconie, Belemina, par exemple. Quant aux autres, ils étaient occupés eux-mêmes par des luttes intérieures ou des querelles avec leurs voisins. Les guerres de Messénie réunirent pour un moment toutes les cités arcadiennes dans un effort commun. Cette union cesse après la victoire définitive de Sparte. La mort d'Aristocrates entraîne la déchéance des royautés locales. Les gouvernements aristocratiques se constituent, les divers Etats se forment, les villes établissent leur prédominance sur les bourgs. Ces changements ne pouvaient avoir lieu sans bien des rivalités et des

(1) Athénée (VIII, 610) rapporte le fait d'après Posidonius. Il ajoute que la guerre éclatant entre les Tégéates et les Spartiates, ceux-ci perdirent plus d'une fois leur argent. Une inscription trouvée à Tégée (Palæo-Episcopi) semble contenir le recensement des sommes dépensées dans la ville par les Lacédémoniens. La loi de Lycurgue fut abolie sous l'influence de Lysandre et de ses amis. (Plat., Lys., 47.)



dissensions. Mais c'est à peine si l'on saisit çà et là quelque indication vague sur l'état de l'Arcadie à cette époque. Pausanias vit à Olympie une statue de Jupiter offerte par les Psophidiens. Cette statue était placée entre un présent des Thessaliens antérieur aux guerres médiques et une offrande des Spartiates qui datait de la seconde guerre de Messénie. Peut-on conjecturer de ce rapprochement que Psophis fit ériger son Jupiter dans l'intervalle qui s'écoule entre ces deux époques? Et dans ce cas était-ce à la suite d'une guerre heureuse? Pausanias nous apprend (1) encore que les Clitoriens érigèrent à Olympie une statue en bronze de 18 pieds : il nous donne le nom des deux artistes qui y travaillèrent, Ariston et Téléstas, et par ce moyen nous pouvons à peu près fixer la date de cette offrande. Dans son travail sur les arts à Sparte, M. Beulé place les deux statuaires en question entre Cléarchus et Gitiadas : ce qui nous reporte aussi à la période qui sépare la conquête de la Messénie des guerres médiques. Quelles purent être alors les guerres soutenues par les Clitoriens? Quelles sont ces villes nombreuses dont ils avaient triomphé, comme l'inscription en fait foi? L'histoire en aurait sans doute gardé quelque souvenir, si ces luttes avaient eu une portée générale. Ne s'agit-il donc ici que des combats qui assurèrent à Clitor la prééminence sur les bourgs du voisinage comme Paos et Lusoi, et qui reculèrent les frontières de ses Etats jusqu'au pays des Cynœthéens? Un dernier fait nous est attesté par Thucydide, c'est que, vers la même époque, les Lépréates eurent de longs démêlés avec quelques peuples de l'Arcadie : ils furent vaincus et contraints d'appeler les Eléens à leur secours. Depuis lors ils leur demeurèrent soumis et leur payèrent un tribut. Ce qui envenima encore les motifs de querelle sans cesse renaissants entre l'Elide et l'Arcadie. (Paus., V, 24. — Thuc., V, 31. — Beulé, *Arts à Sparte.*)

V.

L'ARCADIE SOUS L'INFLUENCE PRÉPONDÉRANTE DE SPARTE. — GUERRES MÉDIQUES. — CONFÉDÉRATION DES PEUPLES DU PÉLOPONÈSE.

Les guerres d'Argos, l'intervention des Spartiates dans les affaires d'Épidaure, de Mégare et d'Athènes consacrèrent leur suprématie sur

(1) Κλειτόριοι τὸδ' ἄγαλμα θεῶ δεκάτην ἀνέθηκαν  
 Πολλῶν ἐκ πόλεων χερσὶ βιασάμενοι·  
 Καὶ μέτρα (?) πεισίστην Ἀρίστων ἠδὲ Τελέστου·  
 Αὐτοκασίγητοι καὶ Λακεδαιμόνιοι.  
 (Paus. V. 23.)

le reste de la Grèce. En Arcadie, les peuples de la frontière méridionale comme les Mœnaliens et les Parrhasiens, plus rapprochés de Lacédémone et par conséquent plus directement rattachés à ses intérêts, durent subir dès lors sa protection intéressée. Ils étaient faibles, isolés : Sparte se porta garante de leur liberté et de leur indépendance, afin de les maintenir toujours dans leur isolement et dans leur faiblesse. Son influence paraît s'être étendue jusqu'à Hérœa, dont elle devait plus tard faire une grande ville en lui incorporant ses bourgs. Les Etats de l'Ouest et du Nord, des Thelpusiens, des Psophidiens, des Cynœthéens, moins mêlés aux affaires générales, échappaient aussi à l'action de la puissance dominante. Dans les villes de l'Est, les haines contre Lacédémone étaient faciles à réveiller, et ce n'était qu'avec peine qu'on se résignait à lui obéir. Un fait est significatif. Lorsque Cléomène, fils d'Anaxandride, eut été exilé de sa patrie (489), il passa en Arcadie où il chercha à exciter un soulèvement contre Sparte. Il y réussit : les citoyens les plus riches et les plus puissants s'associèrent à ses projets. Telle fut la crainte que ses menées inspirèrent aux Lacédémoniens qu'ils se hâtèrent de le rappeler. Tégée elle-même, soumise par les armes dans la guerre précédente, n'était pas (1) toujours en bonne intelligence avec son alliée, si l'on en croit Hérodote. Et pourtant les Lacédémoniens avaient deux grands moyens d'action sur elle, sa haine contre Mantinée, son gouvernement aristocratique qui leur était tout dévoué et qu'elle maintenait contre le parti populaire. (Hérod., *loc. cit.*)

Mais déjà les guerres médiques étaient commencées. Le péril commun fit cesser les rivalités, et Sparte, en organisant la confédération des peuples du Péloponèse, ne fit que régulariser une suprématie qui n'était plus contestée.

L'Arcadie, en raison de son étendue et des troupes qu'elle pouvait fournir, en raison même de l'importance de quelques-unes de ses cités, occupa dans la confédération une place considérable. Dans la liste des peuples inscrits sur le piédestal de la statue de Jupiter à Olympie, elle ne paraît avoir figuré qu'au cinquième rang parmi les Etats du Péloponèse. Mais Hérodote, énumérant les peuples qui prirent part à la défense de l'Isthme, les place au second rang, et comme sa liste s'accorde sur bien des points avec celle de Pausa-

(1) Ilégésistrate d'Elis, qui servait de devin à Mardonius, avait été d'abord fait prisonnier par les Spartiates. Il était parvenu à s'échapper, et s'était réfugié à Tégée, qui n'était pas alors d'accord avec Sparte. (Hérod., IX, 37.)

nias, on est fondé à croire qu'il suivait aussi un certain ordre de préséance. (Hérod., VIII, 72.)

Il y avait sans aucun doute des Arcadiens parmi ces 10,000 hommes qui marchèrent vers la vallée de Tempé sous les ordres d'Evenète de Sparte et de Thémistocle. Aux Thermopyles (480) ils étaient les plus nombreux d'entre les peuples du Péloponèse. On y comptait 500 Mantinéens, 500 Tégéates, 120 hommes d'Orchomène et 1,000 du reste de la contrée. Après la mort de Léonidas et des Spartiates, lorsque l'armée de Xerxès se mit en marche vers le Péloponèse, toutes les villes de l'Arcadie envoyèrent des troupes pour fortifier l'isthme. Quelques-unes d'entre elles ne se bornèrent pas à ces sacrifices. Elles pratiquèrent et firent prévaloir par tous les moyens possibles la politique d'union, d'oubli des griefs passés. C'est la gloire d'un des principaux citoyens de l'Arcadie, de Chiléos de Tégée, d'avoir mérité d'être rapproché de Thémistocle : « Le plus grand bienfait de Thémistocle, dit Plutarque, ce fut d'avoir éteint les guerres intestines dans la Grèce, d'avoir réconcilié les villes entre elles, de leur avoir persuadé d'abjurer leurs inimitiés particulières en présence de l'ennemi commun. Chiléos l'Arcadien l'aïda de tous ses efforts dans cette entreprise. » On regrette de n'avoir pas plus de détails sur ce personnage dont le caractère semble si honorable. Il figura sans doute dès le début des guerres médiques parmi les députés envoyés en Crète, à Corcyre, en Sicile. Après la bataille de Salamine, nous le retrouvons parmi les membres du congrès réuni tantôt à l'isthme, tantôt à Sparte. Il jouissait d'un certain crédit dans cette ville : représentant de l'aristocratie à Tégée, il était depuis longtemps admis aux droits de l'hospitalité parmi les Lacédémoniens. Ce fut lui qui les excita le plus vivement à sortir de leur inertie, à marcher au secours de l'Attique, une seconde fois envahie par Mardonius : « Quoi ! vous en êtes encore là, leur dit-il ! En vérité si les Athéniens ne vous eussent point été fidèles, s'ils eussent fait leur accommodement particuliers avec les barbares, malgré le mur imposant que vous avez élevé à travers l'isthme, les Perses auraient bien su s'ouvrir des portes assez grandes pour entrer dans le Péloponèse. Rendez-vous donc sans hésiter à la demande des Athéniens, avant qu'ils ne changent d'avis, et détournez le fléau qui menace la Grèce. » Tégée fut digne du citoyen qui avait prononcé ces nobles paroles. Elle leva 1,500 hoplites, 1,500 hommes de troupes légères, qui s'unirent aux 600 Arcadiens d'Orchomène et aux troupes lacédémoniennes. Sur le champ de bataille de Platée, les Tégéates réclamèrent le privilège d'occuper l'une des deux ailes. ils ne l'obtinrent pas,

mais du moins on les plaça immédiatement après les Spartiates. Au moment du combat, ils se levèrent les premiers pour marcher aux barbares, pendant que Pausanias attendait encore des présages favorables. Les premiers aussi ils forcèrent le camp des Perses, franchirent le mur d'enceinte, et pillèrent les tentes des ennemis. Après la victoire ils eurent un tumulus à part pour ceux des leurs qui avaient péri ; et lorsqu'ils retournèrent dans leur patrie, ils emportèrent comme un monument de leur courage les auges des chevaux de Mardonius. Trois peuples, suivant Hérodote, eurent également l'honneur de vaincre les ennemis qu'ils avaient en tête. Ce furent les Spartiates, les Tégéates, les Athéniens. Les Spartiates surpassèrent tous les autres parce qu'ils étaient opposés aux meilleures troupes. Quant aux Athéniens et aux Tégéates, ils méritèrent d'être placés sur le second rang. (479.) (Hérod., VII, 102, 104 ; IX, 9, 62, 77. — Plut., *Them.*, 6.)

La belliqueuse Mantinée fut moins heureuse. Elle avait oublié ses querelles héréditaires avec les Tégéates pour combattre à leurs côtés aux Thermopyles. Ses troupes arrivèrent trop tard à Platée. Elles devaient être nombreuses, puisqu'elles purent se lancer, seules avec celles des Eléens, à la poursuite d'Artabaze et s'avancer jusqu'en Thessalie. Mantinée déplora avec amertume un retard qui l'excluait de la gloire commune, et bannit le général qui, suivant elle, en avait été l'unique cause. (Hérod., IX, 77.)

L'Arcadie, on le voit, ne manqua pas à la cause hellénique. Si quelques-unes de ses cités se distinguèrent d'une manière plus particulière, Pausanias n'en a pas moins raison de rapporter à la nation tout entière une part de la gloire acquise par les Grecs. Moins menacée peut-être que les autres, elle fit d'aussi grands efforts. Trop obscure pour être envieuse, elle donna une leçon de patriotisme aux Lacédémoniens, jaloux de la réputation naissante d'Athènes. Exclue de la mer par sa position même, elle tint son rang dans les combats sur terre. L'audace impatiente de ses soldats se déploya à côté du courage théâtral des Spartiates, de la valeur habile et sûre des Athéniens. Ils avaient les mêmes dieux, la même patrie, la même langue que leurs alliés : ils montrèrent aussi qu'ils avaient le même amour de la liberté, la même horreur pour la servile abjection de l'Asie. Lorsqu'Hérodote lut son ouvrage à Olympie devant les Grecs assemblés, les Arcadiens eux aussi eurent le droit d'applaudir, car ils avaient combattu. (Paus., VIII, 45.)

V. (Suite.)

L'ARCADIE SOUS L'INFLUENCE PRÉPONDERANTE DE SPARTE. — NOUVELLE  
GUERRE DE TÉGÉE CONTRE SPARTE. — TROISIÈME GUERRE DE MESSÉNIE.  
— MANTINÉE ET ARGOS.

Les guerres médiques finissaient à peine que la bonne intelligence cessait de régner entre Tégée et Sparte. Les dissentiments s'envenimèrent et engendrèrent enfin une lutte ouverte qui précéda la troisième guerre de Messénie, et qui se prolongea même après la soumission des hilotes. (479-465, sq.)

Quels en furent les motifs ? Il est probable que les deux peuples avaient des griefs réciproques. Les derniers événements avaient augmenté la gloire de Tégée. Son influence sur les divers États de l'Arcadie s'en était accrue. Peut-être aspirait-elle à dominer dans la Mœnalie, la Parrhasie et les autres États du voisinage ? Ce qui permet de le supposer, c'est la conduite de Mantinée, cette rivale constante de Tégée, qui seule resta en dehors des efforts communs ; c'est son alliance avec les Lacédémoniens, dont nous trouvons une preuve dans la troisième guerre de Messénie. La politique de Sparte lui commandait de combattre les Tégéates : pour dominer en Arcadie, il fallait y maintenir la division, il fallait protéger l'autonomie des petites cités et empêcher la formation d'un grand État. D'un autre côté, Tégée supportait le joug avec peine. Son alliance avec les Argiens, ennemis acharnés de Sparte, dont les griefs s'augmentaient encore de la protection accordée par elle à Mycènes et à Triynthe, indique qu'il s'agissait de combattre un pouvoir trop impérieux. L'une des conditions de la paix conclue plus tard fut que personne à Tégée ne pourrait être mis à mort pour avoir favorisé le parti des Spartiates. Il en résulterait qu'au début de la guerre, l'une des causes ou l'une des conséquences des hostilités avait été le massacre des partisans de Lacédémone et le triomphe du parti populaire. Ce parti existait depuis longtemps : ici comme partout il était né le jour même de l'incorporation des bourgs : il avait puisé de nouvelles forces dans la protection que les Spartiates avaient accordée au gouvernement aristocratique. Toujours en lutte avec lui, il devait survivre à ses propres défaites et reparaitre à l'époque de la fondation de Mégalopolis.

Tout d'abord une grande bataille se livra près de Tégée. Le devin Tisamène avait donné aux Spartiates les augures les plus favorables : ils se croyaient sûrs de vaincre, ils vainquirent. Cléandridas s'avisa alors d'un stratagème qui confirme ce que nous disions tout à l'heure.

Les principaux citoyens de la ville étaient suspects d'attachement aux Spartiates; pour les rendre plus suspects encore, il épargna leurs champs, tandis qu'il ravageait ceux des autres habitants. Les Tégéates furieux les accusaient hautement de trahison. Ceux-ci prévinrent leur condamnation en livrant leur cité à Cléandridas. (Polyen, *Cléand.*)

Il ne paraît pas toutefois qu'elle soit restée longtemps entre les mains des ennemis. Tégée *l'imprenable* fut reconquise par la valeur de ses enfants, et sa reconnaissance éleva un tombeau à ceux qui périrent pour elle dans cette occasion (1). En même temps elle redoubla d'efforts, elle appela à elle tous ses alliés : l'Arcadie entière, excepté les Mantinéens, entra dans sa cause. Les troupes réunies des divers Etats rencontrèrent les Spartiates à Dipœa, petite ville de la Mœnalie. Ces derniers, commandés par Archidamus, furent encore vainqueurs. Le témoignage d'Hérodote et de Pausanias ne nous laisse pas de doute à ce sujet. Isocrate cite ce combat parmi les plus beaux titres de gloire de Sparte, et le met à côté du combat des Thermopyles, et de celui des trois cents Lacédémoniens à Thyréa (2). Suivant lui, Archidamus ne donna qu'un rang d'épaisseur à la phalange, étendant son front de bataille, afin de ne pas être enveloppé. La solidité des hoplites compensa ce désavantage, et lui assura la victoire malgré l'infériorité du nombre. Jamais d'ailleurs Sparte n'avait eu plus besoin de vaincre. Les Arcadiens s'étaient unis dans un effort commun pour secouer sa prépondérance. C'était une lutte sérieuse qui, coïncidant avec le tremblement de terre de 464 et la révolte des hilotes, l'aurait mise à deux doigts de sa perte, si elle avait été défavorable. (Hérod., VIII, 8, 35. — Isocr., *Arch.*, 136.)

La défaite de Dipœa affaiblit les Tégéates. Mais la troisième guerre

- (1) Εὐθυσίχων ἀνδρῶν μνησόμεθα, τῶν ἔδε τύμβος,  
εἰ θάνατον εὐκλεῖον βυζόμενοι Τεγέαν,  
αἰχμηταὶ πρὸ πόλεως, ἵνα σφισὶ μὴ καθέλῃται  
Ἑλλάς ἀποσθιμένου κρατὸς ἑλευθερίαν.

(Simon., *Anthol.*, VII, 442.)

(2) Pausanias parle d'une bataille de Dipée, dans laquelle les Tégéates furent défaits (III, 41); puis, dans un autre livre (VIII, 45), parlant de la gloire acquise en commun par les peuples de l'Arcadie, et dont les Tégéates peuvent revendiquer une bonne part, il cite encore un combat de Dipée livré contre les Spartiates. Est-ce celui auquel Polyen fait allusion, sans nommer le lieu où il fut livré, et qui se place après la révolte des hilotes? Y eût-il donc alors deux combats de Dipée !

de Messénie empêcha Sparte de poursuivre sa victoire et leur rendit confiance (464). Nous ne voyons pas qu'ils y aient pris une part directe et active. Ils durent toutefois encourager les efforts des hilotes et des Messéniens, pendant qu'eux-mêmes sur un autre point attaquaient l'ennemi commun dans ses sympathies et dans ses alliances. Je veux parler de la destruction de Mycènes, l'alliée de Sparte, l'ennemie d'Argos, qui, au rapport de Strabon, fut ruinée par les Argiens réunis aux Tégéates et aux Cléonœens (464). (Diod. S., VI, 65. — Strab., VIII, 6.)

Cependant Lacédémone luttait contre l'un des plus grands dangers qui pût jamais la menacer. Les Mantinéens qui, en haine de Tégée sans doute, avaient seuls refusé de s'unir au reste de l'Arcadie, furent les premiers à accourir à son secours : service signalé dont Agésilas devait se souvenir plus tard lorsqu'on voulut le charger du siège de Mantinée. (Xén., *Hist. Gr.*, V., 2, 3.)

Les hilotes comprimés, la lutte contre Tégée recommença. Vaincu dans un combat, Archidamus n'échappa à une ruine complète qu'en redemandant ses morts. L'avantage finit cependant par rester aux Spartiates, comme le prouve la paix qui suivit. Plutarque nous parle, sans indiquer l'époque, d'un traité conclu entre les Lacédémoniens et les Tégéates, et d'une colonne élevée en mémoire de cet événement sur les bords de l'Alphée. Il cite même quelques-unes des conditions : l'une portait, comme nous l'avons dit tout à l'heure, que personne à Tégée ne pourrait être puni de mort pour avoir favorisé le parti des Lacédémoniens ; l'autre, que les Spartiates pourraient chasser les Messéniens de leur patrie, mais qu'ils ne feraient périr personne. Evidemment ce traité se rattache à l'époque où nous sommes parvenus. Nous savons en effet que les Messéniens, après le siège d'Ithome, purent quitter librement le Péloponèse avec leurs femmes et leurs enfants. D'un autre côté, il est tout simple que les Tégéates soient intervenus en leur faveur. Un autre témoignage que celui de Plutarque concourt également à le faire penser. (Zénob., *Prov.*, I, 59. — Plut., *Q. G.*, 5. — Pol., *Archid.*, II, 4.)

La paix entre Lacédémone, Tégée et le reste de l'Arcadie se rétablit donc vers l'an 455. Elle releva le parti aristocratique et l'influence spartiate à Tégée : elle rendit aux Lacédémoniens toute leur liberté d'action. Telle avait été la gravité de cette guerre que, pendant tout ce temps, ils n'avaient pu s'opposer aux succès d'Athènes. « Sparte, « nous dit Thucydide, était alors réduite à l'impuissance au dehors. » (Thuc., I, 118.)

Ce n'était plus du côté de Tégée, enchaînée pour longtemps aux

destinées de ses vainqueurs, que devaient se tourner les ennemis de l'influence lacédémonienne. Le secours qui lui manquait de ce côté, la démocratique Argos allait le trouver ailleurs dans une ville dont elle favorisa les développements, où elle fit prévaloir le gouvernement populaire.

Mantinée, la plus vieille des cités de l'Arcadie, au dire de Polybe, était située en face de Tégée, à trois heures de distance, dans la partie la plus basse et la plus resserrée de la plaine. Ses habitants étaient belliqueux, adroits, rompus à tous les exercices du corps. Son territoire était fertile, riche en grains et en blés. On y voyait près du temple de Jupiter Charmon une forêt de chênes dont il n'existe plus de traces aujourd'hui. Sa position seule lui donnait une importance capitale. C'est le point de jonction de toutes les routes de l'Arcadie : c'est là que devaient se rencontrer comme dans un champ clos les armées confédérées de la Grèce. Il y eut cinq grandes batailles de Mantinée. Entourée de tous côtés par de hautes montagnes, la vallée dont elle occupe une partie se relie aux plaines de Orchomène, de Caphyes, de Phénée et de Stymphale, et défend l'Arcadie du côté de l'isthme en n'ouvrant de ce côté que d'étroits passages. Elle confine à l'Argolide à l'Est, et y conduit par trois routes, du côté de Tégée par Hysiæ et le mont Parthénus, du côté de Mantinée par la route de l'Echelle (Climax) et par celle de Prinus qui traversent l'Artémisius au Sud et au Nord. Du côté de la Laconie, enfin elle débouche sur la vallée de l'Eurotas par les défilés de Symbola et de Phylaké.

Dans cet espace de quelques lieues, il y avait place pour deux cités rivales et ennemies.

Outre les nombreux torrents qui descendent des montagnes au printemps et pendant l'hiver, deux cours d'eau principaux arrosent la plaine de Tégée et de Mantinée : le Garéatès (Saranda Potamo) qui coule d'abord du Sud au Nord, puis du Nord à l'Est dans la vallée des Corythéens : l'Ophis qui se dirige aussi du Sud au Nord, traverse le territoire de Mantinée et tourne à l'Ouest, à gauche de la ville. Le pays des Tégéates n'a que deux catavothra : celui du mont Crésius au Sud-Ouest près de Pallantium et du Choma, celui de la vallée des Corythéens qui reçoit les eaux du Garéatès. Les gouffres souterrains sont plus nombreux du côté de Mantinée, parce qu'elle est située dans la partie la plus basse de la plaine, et que l'écoulement des eaux, se fait surtout dans cette direction. Il y en a un dans l'Argos Campus pour les torrents de l'Arméniadès, un autre plus bas au-dessous du champ Mœras. A l'Ouest dans les ramifications de l'Ostracina, il y en a trois dont le plus remarquable reçoit les eaux de l'Ophis.



Mais le niveau de la plaine est presque uniforme : la pente n'est pas assez forte pour empêcher les inondations. De là la nécessité de creuser des canaux pour diriger vers les catavothra le cours capricieux des eaux torrentielles. Ces catavothra eux-mêmes ne suffisaient pas ; celui de l'Ophis était trop petit pour une rivière assez considérable ; celui de l'Argos Campus ne l'empêchait pas d'être transformé en lac pendant une partie de l'année et d'être enlevé ainsi à toute culture. Aussi les Mantinéens, pour se préserver des inondations, avaient-ils dès l'origine creusé des canaux du côté de la Tégéatide, là où la pente était plus forte et les gouffres souterrains plus larges. Ces travaux se firent d'une manière régulière pendant que les deux cités étaient en paix. Ils devinrent dans la suite un sujet de guerre perpétuel. Car les eaux « causaient souvent de grands dommages, « de quelque côté quelles se portassent. » Les Tégéates les rejetèrent bien des fois sur le territoire de Mantinée : de là des contestations et des débats. Ce détournement des eaux fut toujours ou une cause de lutte, ou, lorsqu'il y en avait d'autres, un des premiers actes d'hostilité. (Paus., VIII, 7. — Thuc., V, 75.)

On le conçoit, en effet, le voisinage même des deux cités, leur puissance à peu près égale, à en juger par le nombre d'hoplites qu'elles avaient fourni pendant les guerres médiques, leur ambition, leur tendance à dominer les peuples d'alentour suffisaient pour engendrer entre elles une inimitié irréconciliable. C'est en haine de Tégée que Mantinée s'allie à Sparte dans la guerre de Dipœa : le jour où les Tégéates vaincus retombèrent sous le joug de Lacédémone, elle redevint son ennemie, et se rapprocha d'Argos, avec laquelle elle était liée depuis longtemps.

Toute l'histoire des deux villes arcadiennes s'explique par cette double alliance. Tégée, sous la pression de Sparte, garda son gouvernement aristocratique ; Mantinée devint démocratique sous l'influence d'Argos. Comme Elis et comme la plupart des villes du Péloponèse, Mantinée n'était d'abord qu'une agrégation de bourgs. Strabon en mentionne cinq, Xénophon quatre ; mais il est évident que ce dernier oublie Mantinée elle-même qui, dans l'origine, n'était qu'une simple bourgade. Quant aux quatre autres, Pausanias nomme Nestané sur l'Alésius, Mélangie d'où venait l'eau qu'on buvait à Mantinée, Mocra au Nord de la plaine, près de la fontaine Alalcoménia : le dernier bourg était peut-être celui des Elisphasioi. Dès l'origine, Mantinée dut étendre sa suprématie sur tout ce qui était dans son voisinage. Il lui restait, pour acquérir plus de forces encore, à faire comme Tégée, à attirer dans son sein les bourgs qu'elle avait soumis

à son autorité. Strabon nous dit que c'était la tendance générale en Grèce après les guerres médiques. Elis venait de réunir ses bourgades en une seule cité. Argos avait détruit les petites villes de son voisinage, et avait obligé les habitants à venir habiter dans ses murs. Après avoir tiré profit pour elle-même de ce nouvel ordre de choses, ce fut elle, à ce qu'il paraît, qui l'établit chez ses alliés d'Arcadie. Le témoignage de Strabon est positif. Mantinée s'incorpora ses quatre bourgs, à l'aide des Argiens qui combattirent toutes les résistances locales et en triomphèrent. Cette révolution eut pour résultat immédiat un changement dans la constitution politique de la cité, et l'on peut croire qu'il fut encore favorisé par la même influence. Le gouvernement aristocratique avait prévalu à Mantinée jusqu'à l'incorporation des bourgs, comme il devait prévaloir dans la suite toutes les fois qu'on rétablit l'ancien état de choses. C'est qu'en effet, tant que les habitants d'un même pays étaient dispersés dans les villages, ils ne s'intéressaient qu'à leurs affaires personnelles, et laissaient les intérêts de la communauté tout entière entre les mains des citoyens de la ville principale. Mais du moment qu'ils habitaient tous ensemble, chacun se considérait comme ayant droit de prendre part aux délibérations qui intéressaient le sort de tous. Voilà pourquoi l'établissement de la démocratie fut à Mantinée, comme dans la plupart des villes grecques, la conséquence nécessaire de la fusion des bourgades au sein de la cité. (Strab., VIII, 3, 2. — Xén., *H. G.*, V, 2, 7. — Paus., VIII, 6. — Arist., *Pol.*)

C'était là un fait d'une grande importance, à la veille de la guerre du Péloponèse. Le premier soin de Sparte avait été d'établir partout les gouvernements qui devaient lui être les plus favorables. Les modifier, c'était se déclarer son ennemi. Tandis que les Tégéates restaient confondus parmi les peuples que Sparte traînait après elle, Mantinée se mit à son tour au premier rang des villes arcadiennes. Elle prit un rôle qui devait lui attirer bien des malheurs en lui donnant quelque gloire. C'est par elle qu'Athènes agit dans le centre du Péloponèse, et qu'elle put menacer sa rivale jusque sur ses frontières, jusqu'en face des hilotes. La ville de Thémistocle et de Périclès commençait déjà à se porter vis-à-vis de Sparte comme la protectrice de la démocratie. Elle s'était alliée à Argos dès 460, et voyait avec plaisir la grandeur d'un Etat capable de tenir son ennemie en échec. Elle dut avoir de bonne heure des relations avec la démocratie Mantinée. Elle dut chercher de bonne heure à rattacher à sa politique une ville que la grandeur de ses succès passés, l'éclat de ses arts et de sa civilisation, l'hospitalité généreuse qu'elle donnait aux étrangers lui avaient, peut-être déjà conciliée.

Cette influence pacifique se faisait sentir en effet jusque dans la plus pauvre des contrées du Péloponèse. Les citoyens d'Athènes étaient unis par des liens d'amitié avec les obscurs habitants de l'Arcadie. Les fils de Cimon étaient nés, disait-on, d'une femme de Clitor. Dans son exil, Alcibiade avait auprès de lui un Arcadien, son familier et son ancien hôte. Ces Phigaliens enfin, qui firent venir Ictinus pour bâtir leur temple d'Apollon Epicourios, avaient sans doute admiré le nouveau temple de Minerve dans ces fêtes panathénaïques, où Athènes se glorifiait d'attirer tous les Grecs. (Plut., *Cim.*)

C'est après 437, c'est vers le temps de la guerre du Péloponèse que fut élevé au milieu des montagnes abruptes de Phigalie ce temple, chef-d'œuvre d'harmonie et de grâce, qui passait pour l'un des plus beaux du Péloponèse. Depuis leurs guerres avec les Spartiates, les Phigaliens avaient acquis tout à la fois puissance et richesse. Ce qui l'atteste, ce sont ces fortifications si étendues, dont on voit aujourd'hui encore des restes considérables, c'est ce colosse en fonte de 12 pieds qu'ils avaient transporté sur des hauteurs escarpées et d'un difficile accès, c'est la beauté des matériaux qu'ils avaient fait venir d'Athènes avec le célèbre architecte du Parthénon. Quelles étaient les sources de cette richesse, de cette puissance? Les rives de la Néda, le pays autour de la ville ne sont rien moins que fertiles. Les traditions rapportées par l'ausanias montrent qu'il y avait pour les habitants des années de stérilité où ils étaient presque réduits à la famine. Quelques vignes, quelques champs de maïs au bord du torrent, quelques coins de blé ou d'orge sur la pente des montagnes, voilà l'aspect actuel des lieux. Aujourd'hui comme dans l'antiquité, il ne produit guère que de la nourriture pour les troupeaux : il n'offre aucune facilité pour le commerce ni par terre ni par mer. Où donc les habitants de Phigalie trouvèrent-ils les moyens de faire exécuter de semblables ouvrages? Car je ne parle pas de ce goût du beau qu'il faut bien leur reconnaître, quoiqu'il n'étonne pas moins en eux. Faut-il supposer qu'ils s'étaient enrichis par des guerres heureuses, et n'est-ce qu'une partie du butin conquis sur l'ennemi qu'ils consacrèrent à l'érection du temple d'Apollon? Un fait seul est constant, c'est que Phigalie n'était plus alors un bourg, mais une cité relativement considérable. De tels travaux prouvent évidemment qu'elle s'était, comme Tégée et comme Mantinée, incorporé les villages voisins. Aliphéra, qui n'était et ne fut jamais qu'une petite ville, put bien commander à des statuaires distingués une statue colossale de Minerve qui faisait l'admiration de Polybe, mais elle n'aurait pas pu faire bâtir un temple comme celui des Phigaliens. Quant au gouver-

nement qui prédominait alors parmi ces derniers, c'était sans doute le gouvernement populaire. Nous verrons plus tard que cette ville, comme toutes les autres cités de la Grèce, était partagée entre deux partis, le parti démocratique et le parti oligarchique, dont les querelles ensanglantèrent plus d'une fois le sol de la patrie. (Paus., VIII, 42.)

VI.

L'ARCADIE SOUS L'INFLUENCE DE SPARTE. — MANTINÉE. — GUERRES  
DU PÉLOPONÈSE (432-404).

« Ce fut plutôt par nécessité que par amitié que les Arcadiens « marchèrent avec les Lacédémoniens contre les Athéniens. » Ces paroles de Pausanias résument bien la position particulière de l'Arcadie au début de la guerre du Péloponèse. Les ennemis d'Athènes, c'étaient les Spartiates jaloux de sa grandeur, c'étaient Egine, Mégare et Corinthe dont elle ruinait le commerce par la concurrence. Les peuples de l'intérieur n'ayant pas les mêmes intérêts ne pouvaient avoir les mêmes passions. On les avertissait que s'ils ne défendaient pas les habitants des côtes, ils auraient plus de difficultés pour le transport des récoltes et pour l'échange des produits étrangers. On leur parlait de l'ambition d'Athènes, de la servitude qui les attendait eux-mêmes dans un avenir peu éloigné ; mais en réalité ils ne se sentaient atteints par une puissance toute maritime ni dans leur indépendance ni dans leurs intérêts. Ils avaient peu de chose à gagner, tout à perdre à cette guerre. « Les Péloponésiens, dit Périclès, « dans son discours aux Athéniens, sont des manouvriers. Ils n'ont « pas l'expérience des guerres longues. Les guerres qu'ils font ne « durent pas longtemps à cause de leur pauvreté. De tels hommes ne « peuvent expédier souvent des armées de terre, parce qu'ils sont « absents de chez eux, et qu'en même temps ils dépensent leurs « propres biens. Des gens qui travaillent de leurs mains sont disposés « à faire la guerre plutôt en sacrifiant leurs corps que leur argent : « leurs corps, parce qu'ils ont la confiance d'échapper du moins aux « dangers ; mais pour l'argent, ils craignent de le consumer d'avance, « surtout si, contre leur attente, la guerre traîne en longueur. » Rien de plus juste que ces remarques appliquées aux Arcadiens. Peuple agricole, ils allaient être obligés de s'absenter de chez eux, et de négliger leurs récoltes, sans trouver dans un pays peu fertile d'ailleurs des compensations suffisantes. Aussi, dès le commencement

des hostilités, « se rassemblèrent-ils lentement, occupés de leurs moissons et dégoûtés de faire la guerre. » Peuple pauvre, ils étaient toujours prêts à se vendre comme mercenaires. Mais ici ils allaient être obligés de pourvoir eux-mêmes aux frais d'expéditions lointaines et sans cesse renouvelées, de fournir pendant de longues années non-seulement des hommes, mais de l'argent, ce qui était plus rare en Arcadie. Quoique éloignés de la mer, on devait même les taxer pour l'entretien de la flotte. A ces motifs pouvaient s'en joindre d'autres encore. Les Arcadiens n'étaient pas Doriens : ils étaient indifférents à toutes ces questions d'origine sur lesquelles insistent tant les orateurs dans Thucydide. Enfin, au milieu de la fermentation générale, des prédictions et des oracles qu'on faisait circuler partout, des présages sinistres que les dieux semblaient donner eux-mêmes, l'amour de la patrie commune, l'horreur d'une guerre civile destinée, quelle qu'en fût l'issue, à commencer la décadence de la Grèce, pouvaient encore trouver place dans quelques âmes. (Thuc., I, 140-144; III, 15; VIII, 4.)

Toutes ces idées durent être exprimées par les députés arcadiens, dans l'assemblée générale des alliés qui eut lieu à Lacédémone en 432. On le voit au soin avec lequel les Corinthiens s'attachent à les prévenir et à les combattre. Quelques Etats votèrent contre la guerre. Mais les Spartiates étaient tout-puissants dans le Péloponèse. Quoique les expéditions communes dussent être décidées dans une diète générale, ils commençaient par délibérer et imposaient ensuite leur volonté aux alliés. Aussi Thucydide compte-t-il les Arcadiens parmi les peuples qui marchèrent avec Sparte dans la première période de la guerre. Mantinée elle-même, opposée par l'esprit de son gouvernement à la politique lacédémonienne, et qui songeait déjà à s'agrandir en dépit d'elle, fut obligée d'abord, faute d'un point d'appui dans le Péloponèse, de s'unir à ses futurs ennemis. (Thuc., I, 72, 124, 138.)

Nous ne voyons pas toutefois que de 432 à 421, date de la paix de Nicias, les Arcadiens aient pris une part active à la guerre du Péloponèse. Leurs mercenaires sont partout, à Potidée, à Notion, à Mytilène. Mais, excepté celles des Tégéates, les troupes des différents Etats n'apparaissent pas dans les armées de Lacédémone. Dans le combat d'Olpæ en Arcanie, livré par Démosthènes à Euryloque et aux Péloponésiens, il est bien question d'un corps de Mantiniens qui seul, au milieu de la déroute générale, opéra sa retraite en bon ordre; mais étaient-ce des troupes fournies par la cité ou des auxiliaires à la solde de Sparte? Ce qui porterait à s'arrêter à cette dernière idée, c'est qu'à cette époque même, Mantinée faisait dans

une partie de l'Arcadie des conquêtes qui demandaient le concours de toutes ses forces. (Poppo., Thuc., IV, 182.)

L'ambition était venue à Mantinée avec la puissance. Elle trouvait des ressources considérables dans la fertilité de son territoire, dans ses mœurs guerrières, dans l'accroissement de sa population, dans l'établissement d'un nouveau gouvernement, plus actif et plus entreprenant que l'oligarchie. Unir sous la direction d'une seule ville des peuples isolés et affaiblis par leur isolement, fonder au centre du Péloponèse, en face de Sparte, une puissance capable de lui résister, donner par là à l'Arcadie une influence sur les affaires de la Grèce que ses divisions l'empêchèrent toujours d'avoir : telle avait été peut-être la pensée de Tégée dans sa dernière guerre contre Sparte. Mantinée conçut, elle aussi, le même dessein en haine de sa rivale, par crainte de Lacédémone, par désir de s'agrandir.

« Un peuple, dit Aristote, est au-dessous d'une ville, lorsque les « individus qui le composent vivent isolés comme les Arcadiens. » Cette remarque était surtout vraie des peuples de la plaine du Lycée et de la vallée de l'Alphée. Le pays y présentait encore le même aspect qu'aux temps primitifs. Un grand nombre de peuplades, également libres, y vivaient les unes à côté des autres, indépendantes de tout ce qui les entourait, unies entre elles seulement par une origine, une langue et une religion communes. C'étaient les Hérœens, les Cynuréens, les Eutrésiens, les Mœnaliens et les Parrhasiens. Là, point d'industrie, peu de commerce intérieur : quelques villes fortifiées comme Lycosure, Basilis, Aléa, peu importantes d'ailleurs, quoiqu'elles fussent le séjour des familles aristocratiques. Partout des bourgs, et une population disséminée dans les montagnes : pas de cité véritable, suivant la définition d'Aristote : « Supposons que des hommes vivent « isolés, mais à des distances assez rapprochées pour communiquer « aisément entre eux ; qu'ils aient des lois pour la sûreté des échanges ; « que l'un soit charpentier, l'autre laboureur, celui-là cordonnier ; mais « qu'il n'existe entre eux d'autre convention que pour le commerce « et pour la défense générale, je dis que cette agrégation ne formera « pas une cité, là où chacun ne traite en commun que comme individu isolé. » (Arist., *Pol.*, II, 1; III, 6.)

Cet état de choses, favorable au maintien de l'aristocratie, rendait ces peuples incapables de se défendre eux-mêmes. Les conquêtes de ce côté devaient être faciles, et la tentation d'autant plus forte que la position de quelques-uns de ces Etats sur les frontières mêmes de la Laconie leur donnait une véritable importance. C'est aussi vers eux que se tourna Mantinée.

Thucydide mentionne ses progrès rapides. La guerre contre les Athéniens durait encore que les Mantinéens avaient déjà occupé une partie de l'Arcadie. Cette partie de l'Arcadie n'était autre que l'Orestide, la Mœnalie et surtout la Parrhasie. Ils avaient soumis complètement les habitants de ce pays, établi à Basilis le siège de leurs opérations, fortifié la citadelle de Cypséla, près de Sciritis en Laconie. (Thuc., V, 29.)

Un autre témoignage de leurs conquêtes et des succès qui les assurèrent, c'est la statue de la Victoire que les Mantinéens dédièrent à Olympie. Cette Victoire n'avait pas d'ailes, et elle avait été faite à l'imitation de la statue en bois de la Victoire aptère d'Athènes. L'inscription ne disait pas à l'occasion de quelle guerre on avait fait cette offrande ; mais le nom du statuaire, Calamis, et les dates de sa vie (1) donnent lieu de croire que ce fut bien à l'occasion des succès des Mantinéens dans la Parrhasie et la Mœnalie.

Tégée, qui semble avoir eu jusque-là une sorte de suprématie sur tous ces peuples, put-elle s'opposer à ces conquêtes ? La guerre du Péloponèse, les expéditions de Sparte au dehors l'empêchèrent sans doute d'envoyer des forces suffisantes. Ce n'est qu'au moment où les deux partis traitèrent de la paix (421) qu'elle recouvra contre sa rivale toute sa liberté d'action.

« Dans l'hiver qui suivit la neuvième année de la guerre, les « Athéniens et les Lacédémoniens se tinrent en repos par suite de « l'armistice ; mais les Tégéates et les Mantinéens combattirent avec « leurs alliés respectifs. » Ces paroles de Thucydide sont remarquables. Seule jusque-là, Tégée avait été assez forte pour rattacher à sa politique les Etats divisés de l'Arcadie. Désormais il y eut deux fédérations de villes : les villes démocratiques qui recherchèrent l'alliance de Mantinée, les villes aristocratiques qui restèrent dans celle de Tégée. (Thuc., IV, 134. — Poppo., Thuc., IV, 12.)

Un combat se livra à Laodicium, dans l'Orestide (2). La victoire fut

(1) Dans son manuel de l'histoire de l'art, M. de Clarac fait naître Calamis en 490. En 467 il travaille avec Onatas au char d'Hiéron. Il vivait encore en 429. On ne sait pas au juste la date de sa mort.

(2) Qu'était-ce que ce Laodicium ? Pausanias parle d'une *Λαδογίαια* ou *Λαδοίαια* qui ne semble avoir été qu'un faubourg de Mégalopolis, VIII, 44. — Polybe, d'un lieu qu'il appelle *τὰ Λαοδίαια*. Était-ce une ville ? était-ce un pays ? *Καὶ μετὰ ταῦτα τῆ περι Λαοδίαια μέχρι*, etc. Casaubon traduit par *Laodicios campos*. — Quant à Bucolion, il était évidemment entre Laodicium et Mantinée, puisque les Mantinéens se retirèrent de ce côté.

indécise : chacun des deux peuples enfonça l'aile qui lui était opposée : les Mantinéens, les auxiliaires des Tégéates ; les Tégéates, les auxiliaires des Mantinéens. Il y eut beaucoup de monde tué de part et d'autre, et la nuit seule mit fin au combat. Les Tégéates campèrent sur le champ de bataille et y dressèrent un trophée. Les Mantinéens, retirés à Bucolion, en élevèrent un aussi. Des deux côtés on envoya également des dépouilles à Delphes.

Mais déjà derrière Tégée les Mantinéens voyaient un adversaire plus redoutable, Sparte jalouse de la cité nouvelle et de l'incorporation de ses bourgs, ennemie de son gouvernement démocratique dont elle prévoyait la défection prochaine, irritée de ses agrandissements, qui violaient une des lois fondamentales de la ligue péloponésienne. Il n'y avait pas d'illusion à se faire. Les Lacédémoniens, devenus plus libres, ne toléreraient pas de pareilles conquêtes. Mantinée se chercha des alliés. Elle en trouva dans Argos, qui n'attendait pour agir que la fin de la trêve de 30 ans ; dans Athènes, qui, retenue encore par la paix de Nicias, n'était pas fâchée pourtant de susciter à Sparte de nouveaux ennemis. Dès lors la guerre du Péloponèse prit pour l'Arcadie un nouvel aspect. A la question générale se mêlèrent des intérêts tout personnels. Elle n'y avait été engagée d'abord qu'accidentellement, elle en devint pour quelque temps l'occasion et le théâtre. (Thuc., V, 14, 29.)

L'idée de faire d'Argos le centre d'une confédération anti-lacédémonienne appartient avant tout à Alcibiade. Mais les Mantinéens furent les premiers à l'embrasser avec ardeur. Leur défection et celle de leurs alliés ébranlèrent les Corinthiens et les Eléens. Il ne restait plus qu'à décider les Tégéates. L'exemple d'un Etat aussi puissant aurait entraîné l'accession de toutes les autres villes. Ils restèrent fidèles aux Lacédémoniens, et l'Arcadie, comme le reste du Péloponèse, demeura divisée en deux camps. (Thuc., V, 29, 32.)

Le péril devenait grand pour Sparte. Il fallait agir sans retard. Elle le fit avec décision et vigueur. Les partisans de l'aristocratie l'appelaient dans la Parrhasie. C'était de ce côté qu'elle était le plus menacée : c'était là qu'elle trouvait sur ses frontières mêmes des garnisons mantinéennes placées dans des forteresses nouvellement construites. Elle y porta toutes ses forces. Les Argiens n'osèrent pas encore faire acte d'hostilité directe. Ils se contentèrent de mettre une garnison dans Mantinée, pendant que les citoyens de cette ville gardaient le pays menacé. Plistoanax, qui commandait les Lacédémoniens, s'empara successivement de Cypséla et des autres villes de la Parrhasie, et força les Mantinéens à se retirer. Il rendit la liberté aux Parrha-



siens, démolit la forteresse et ramena ses troupes en Laconie. (420.)

Mantinée vaincue, Argos et Athènes ne pouvaient plus rester en arrière. Alcibiade, qui entretenait depuis longtemps des relations avec les Mantinéens, leur envoya aussitôt des émissaires pour leur dire de venir avec les Argiens et les Eléens demander l'alliance d'Athènes. Le traité fut conclu malgré la présence des ambassadeurs spartiates. Il donnait à Mantinée une position tout autre que celle qu'avait faite aux villes de l'Arcadie la confédération péloponésienne, il y avait égalité complète entre les parties contractantes. L'hégémonie n'était le privilège d'aucune cité. Elle appartenait tour à tour au peuple qui avait demandé des secours et sur le territoire duquel se faisait la guerre. Si les alliés jugeaient à propos de porter quelque part leurs forces réunies, ils devaient avoir chacun une part égale au commandement. De pareilles conditions étaient pour Mantinée la consécration de l'importance toute nouvelle qu'elle avait prise dans le Péloponèse. La politique d'Athènes dirigeait tout ; mais l'action allait surtout lui appartenir, à elle et à Argos. C'est dans Mantinée que les députés des villes essayèrent une dernière fois, mais en vain, de s'entendre. C'est sous ses murs que Sparte, suivant l'expression d'Alcibiade, allait lutter pour son existence même. (Thuc., V, 33, 43, 47 ; VI, 16.)

Arrêtés deux fois, l'une à Leuctra, l'autre à Caryæ par ces craintes superstitieuses que les (1) Arcadiens ne connaissaient pas, les Lacédémoniens entrèrent enfin sur le territoire de Tégée avec toutes leurs forces et un grand nombre d'hilotes. Ils s'y réunirent aux Tégéates et à leurs alliés d'Arcadie, et marchèrent vers Phlionte où ils comptaient se réunir aux Béotiens. Arrivés à Methydrium, petite ville des plateaux les plus élevés de l'Orchoménie, ils rencontrèrent les Argiens et les Mantinéens. Ces derniers se préparaient à livrer bataille. Mais Agis leva son camp pendant la nuit. Il les trompa par une série de manœuvres habiles, et parvint enfin à les amener dans la plaine d'Argos, dans une position telle qu'ils étaient coupés de la ville par les Lacédémoniens et menacés sur leurs derrières par les troupes réunies de la Béotie, de Sicyone et de Mégare. Les Argiens proposèrent une trêve de quatre mois qui fut acceptée par Agis. (419.)

Ce n'était le compte ni des Eléens, ni des Mantinéens. Leurs instances, réunies à celles des Athéniens, dont les troupes étaient arrivées trop tard, décidèrent les Argiens à reprendre les hostilités. La

(1) « Ils méprisaient l'astrologie, et n'imitaient pas les Spartiates, qui attendaient la pleine lune avant de se mettre en campagne. » (Lucien, XXX, 7, 26.)

trève n'avait pu être faite légalement sans la participation des autres villes. Ils hésitèrent un moment, et rejoignirent enfin leurs alliés. (Thuc., V, 57-58, 61.)

On s'était décidé, sur la proposition des Mantinéens, à marcher d'abord contre Orchomène. Le plan de ces derniers était de s'emparer d'abord de cette ville, de se diriger ensuite sur Tégée, puis, en cas de succès, d'envahir la Laconie et de menacer Sparte elle-même.

Orchomène était une cité riche et puissante. Des deux plaines qui composaient son territoire, celle du nord était convertie en lac pendant une partie de l'année ; celle du sud, si majestueusement encadrée par l'Ostracina et par l'Arméniadès, était alors ce qu'elle est encore aujourd'hui, une des plaines les plus fertiles, les mieux cultivées et les mieux arrosées de la Grèce. On voit encore la trace des canaux creusés autrefois pour la direction et la décharge des eaux : c'est la même terre forte et grasse, le même pays riche en blé, riche en troupeaux. Les relations de cette ville avec Épidaure et Corinthe dataient de loin ; son commerce avec ces deux ports devait être relativement considérable ; c'est par eux qu'elle échangeait ses récoltes contre les produits étrangers. Orchomène avait été longtemps gouvernée par des tyrans. Ils dominaient, disait-on, sur une partie de l'Arcadie. Nous voyons, en effet, que l'Orchoménié s'étendit jusqu'au pays des Méthydriens et des Theisoens, jusqu'aux trois villes de Calliæ, Nonacris et Dipœna. Pausanias parle d'un Aristomélidas, tyran d'Orchomène, assassiné par Chronius pour avoir enlevé une jeune fille de Tégée. A l'époque où nous sommes parvenus (421), l'oligarchie avait succédé à la tyrannie. Orchomène était l'alliée fidèle de Sparte. C'est à cause d'elle que les Argiens avaient occupé Mantinée, pendant que les troupes de cette ville combattaient dans la Parrhasie. C'est dans ses murs que le roi spartiate avait déposé les otages exigés après la victoire. C'est à travers son territoire qu'Agis avait fait passer tout récemment son armée pour aller à Phlionte. Il importait aux Mantinéens et à leurs alliés de ne pas laisser derrière eux un ennemi si redoutable. Les Orchoméniens pouvaient envahir tout d'un coup le pays voisin, s'emparer de la ville et tomber ensuite sur les derrières des armées confédérées. De plus, Orchomène, une fois conquise, couvrait au nord les opérations des alliés et les protégeait contre une attaque des peuples venant de l'isthme. On s'en aperçut plus tard lorsque les Lacédémoniens, voyant Tégée menacée, appelèrent les Béotiens, les Phocidiens et les Locriens. (Paus., VIII. — Plut., *Par.*, 32.)

Ce plan servait en même temps les haines particulières de Manti-

née. Les habitants d'Orchomène passaient pour n'être pas de race pélasgique : on disait qu'une colonie troyenne était venue autrefois s'y établir. C'est en s'appuyant sur cette différence d'origine que les Romains la séparèrent plus tard de la ligue achéenne et arcadienne. Ce fut là, dès le principe, une cause de mésintelligence entre les deux États ; le voisinage, la possession en commun du temple de Diane Hymnia accrurent encore les rivalités. Mantinée saisissait cette occasion d'assurer sa suprématie sur Orchomène. (Thuc., V, 61.)

Pendant que Sparte se fiait à la trêve conclue avec Argos, les alliés se trouvèrent en deux jours devant Orchomène. Ils étaient trop nombreux et l'enceinte des murs était trop faible pour que la résistance pût être longue. Après plusieurs assauts donnés à la place, les assiégés, craignant de périr avant d'être secourus, convinrent avec les assiégeants d'entrer dans leur alliance, « de leur donner des otages pris parmi eux-mêmes et de remettre aux Mantinéens ceux « que les Spartiates leur avait confiés. » (Thuc., id.)

C'était là un coup de main heureux. Les Mantinéens proposèrent aussitôt dans le conseil des alliés de marcher sur Tégée. Les Éléens voulaient qu'on attaquât Lépréon; mais les alliés se rangèrent à l'avis des premiers. Tégée en effet était le boulevard de Sparte. L'occasion n'avait jamais été plus belle. Les Tégéates comme les Orchoméniens étaient réduits à leurs seules ressources, et l'on avait d'ailleurs des intelligences avec le parti démocratique. Peu s'en fallut qu'en l'absence des Spartiates la ville ne se détachât d'eux pour s'unir aux Argiens. Les partisans de Lacédémone purent encore l'avertir à temps. Il fallait se hâter. Le parti populaire parlait déjà d'ouvrir les portes aux ennemis. (Thuc., V, 62.)

Sparte comprit la gravité de la situation. Elle oublia pour un moment sa lenteur habituelle. Elle montra, nous dit Thucydide, une ardeur jusque-là sans exemple. Lacédémoniens et hilotes accoururent en masse dans la Mœnalie, à Orestium. Les vieillards, les adolescents encore peu aguerris faisaient partie de l'expédition. On les renvoya lorsqu'on fut en Arcadie. En même temps, on fit appel à ceux des États arcadiens qui était restés dans l'alliance de Sparte, et l'on prévint les peuples d'au delà de l'isthme de se porter en toute hâte sur Mantinée. Mais le passage ne leur était pas facile. Stymphale s'était prononcée pour Argos. Orchomène venait d'être prise. Les alliés n'avaient plus à craindre d'être entourés comme lors de l'expédition d'Agis dans l'Argolide. (Thuc., V, 64.)

Tégée garantie et les alliés de l'Arcadie arrivés, Agis se jette avec ses troupes sur le territoire des Mantinéens, campe près du temple

d'Hercule et de là ravage tout le pays. Ce temple d'Hercule n'est mentionné par aucun autre écrivain que Thucydide : selon toute apparence, il n'était pas loin de la ville. Pendant ce temps, les alliés « s'étaient emparés d'une position forte et difficile à gravir, et ils s'y « étaient rangés en bataille. » Ces paroles de l'historien désignent certainement l'Alésius situé à l'est de la ville et dominant toute la plaine. Cette colline était destinée à jouer un grand rôle dans tous les combats qui se livrèrent près de Mantinée. D'après Pausanias, Philippe lui-même s'y établit plus tard. C'était, en effet, le premier point à occuper pour une armée alliée ou ennemie. (Paus., VIII, 7. — Thuc., V, 69, sq.)

Malgré l'avantage que cette position donnait aux alliés, Agis était sur le point de livrer bataille. Mais tout à coup il ramène ses troupes en arrière, dépasse le Pélagus et le temple de Jupiter Charmon et rentre dans la Tégéatide, où les ramifications du Parthénus le dérobent à la vue des ennemis.

Il s'agissait pour lui de les attirer dans la plaine, afin de combattre dans des conditions moins défavorables. Des Tégéates lui en suggérèrent le moyen. C'était, comme ils l'avaient fait bien souvent eux-mêmes, de détourner les eaux que les Mantinéens dirigeaient de leur territoire vers le catavothron des Corythéens. Les soldats s'employèrent aussitôt à ce travail et Agis resta toute une journée au même endroit, c'est-à-dire à quelques stades du Pélagus, la droite rapprochée des montagnes. Le même jour, les Mantinéens et leurs alliés descendaient de l'Alésius. Étonnés de ne plus voir les Spartiates, ils avaient d'abord attendu dans leur position, mais les plaintes des soldats avaient bientôt décidé les généraux à l'abandonner. Ils se portèrent donc en avant, et, la nuit venue, campèrent dans la plaine. Le lendemain, ils se rangèrent en bataille, parce qu'ils devaient combattre s'ils rencontraient l'ennemi.

Cependant les Lacédémoniens s'étaient mis en marche pour rentrer dans leur camp, près du temple d'Hercule. Ils s'avançaient en désordre, lorsque tout à coup, en tournant les ramifications les plus avancées du Parthénus, ils aperçurent les Mantinéens rangés en avant de l'Alésius, à travers la plaine et parallèlement à la ville. Pendant un moment la terreur fut à son comble. Agis donne ses ordres à la hâte. Les Spartiates et les Scirites se placent à l'aile gauche; les Lacédémoniens, les Arcadiens-Hérœens et les Mœnaliens au centre, les Tégéates à l'aile droite. Leur front de bataille s'étendait ainsi en face de celui des ennemis, entre Scopé et les derniers versants de la montagne, non loin des frontières des deux États. Du

côté des alliés, les Athéniens occupaient l'aile gauche, les Argiens étaient au centre : les Mantinéens à l'aile droite avec leurs alliés arcadiens, c'est-à-dire les Stymphaliens, les Orchoméniens et peut-être une partie des Mœnaliens. Les Mantinéens avaient la place d'honneur, parce que le combat se livrait sur leur territoire. C'étaient eux d'ailleurs qui engageaient dans cette lutte les intérêts les plus pressants. « Il s'agissait pour eux de la patrie, de la domination « et de l'esclavage ; de n'être pas privés de l'une après l'avoir con-  
« nue, et de ne pas retomber dans l'autre. » Ils le sentaient sans doute ; aussi se montrèrent-ils dignes de leur vieille réputation, tels qu'ils avaient été à Olpæ, alors qu'ils étaient les alliés des Spartiates. (Voir la carte de la plaine de Mantinée et de Tégée dans Leake. *Voy. en Mor.*, III.)

Dès le commencement de l'action, l'aile des Mantinéens déborda les Scirites ; l'aile des Tégéates et des Lacédémoniens déborda les Athéniens. Comme à Laodicium, elles triomphèrent chacune des corps qui leur étaient opposés. La fuite des Athéniens fit pencher la victoire du côté des ennemis. Les deux ailes de l'armée d'Agis se réunirent pour envelopper les Mantinéens. La plupart périrent. On compta parmi les morts 200 Mantinéens, 700 Argiens, Ornéates et Cléonéens, 200 Athéniens et Éginètes. Telles étaient pour Sparte l'importance de cette bataille et sa crainte d'une défaite, que les éphores avaient renvoyé les vieillards et la jeunesse au secours des troupes déjà en campagne. Plistoanax apprit à Tégée le succès d'Agis et s'en retourna (418). (Thuc., V, 75.)

Argos traita aussitôt de la paix (417). Les Lacédémoniens redemandaient d'abord les prisonniers mœnaliens, les otages livrés par les habitants d'Orchomène, les otages de la Parrhasie que Plistoanax avait laissés dans cette ville et que les alliés avaient repris. Ils stipulaient, en outre, et c'était là le point important pour eux, c'était là ce qui ruinait toutes les tentatives de Mantinée, que tous les États grands ou petits seraient libres, indépendants et conserveraient leurs lois nationales. Les Mantinéens voulurent résister d'abord ; mais ils étaient trop faibles sans les Argiens. Ils durent faire aussi leur accommodement, renoncer à l'empire des villes et subir le joug du plus fort. Le jour n'était pas loin où Sparte, débarrassée d'Athènes, se montrerait plus exigeante à leur égard et ne se contenterait pas de leur enlever leur influence au dehors (1).

(1) D'après Xénophon, le traité qu'ils conclurent alors était pour 30 ans.

Ils n'étaient pas du reste abattus par ce revers. Quoique redescendus au rang d'allié de Sparte, ils n'abdiquaient ni leurs sympathies, ni leurs haines. Lorsqu'une révolution démocratique renversa l'oligarchie à Argos, ils la favorisèrent et aidèrent à la construction des nouvelles murailles. Lorsque la guerre de Sicile fut décidée par les Athéniens, ils fournirent à Alcibiade 500 hommes, suivant Plutarque, 250 suivant Thucydide. « Ce fut par amitié pour les Athéniens, dit « Pausanias, qu'ils s'associèrent à cette expédition. » (Paus., VIII, 8. — Thuc., V, 82.)

Quoi qu'il en soit, le rôle de l'Arcadie était fini dans la guerre du Péloponèse. De l'effort qu'elle venait de faire, il ne restait que des rancunes plus vives, que des inimitiés plus profondes entre les divers États qui s'étaient prononcés, les uns pour Tégée, les autres pour Mantinée. Sparte avait repris tout son empire sur les peuples de la presqu'île. Athènes rentrait directement et avec toutes ses forces dans la lutte où elle devait succomber. La Sicile, les îles de la mer Égée, l'Hellespont, la Propontide, l'Attique devaient voir tour à tour ses succès et ses revers. Que pouvait faire l'Arcadie? Elle donna hommes et argent sur les ordres de Lacédémone. Elle fournit des mercenaires aux deux partis. Ces soldats, attirés par l'appât du gain et habitués à combattre tous ceux contre lesquels on les conduisait, portaient cependant sur un sol étranger les haines qui les divisaient dans leur patrie : « Les Mantinéens et d'autres Arcadiens stipendiés, nous dit Thucydide, marchaient avec plaisir, « parce qu'ils regardaient comme des ennemis les Arcadiens venus « avec les Corinthiens. » (Thuc., VII, 57.)

Dans la dernière période de la guerre, où les Spartiates firent un effort plus vigoureux que jamais, les Arcadiens furent obligés de contribuer avec les Pelléniens et les Sicyoniens pour dix vaisseaux. Ils formèrent jusqu'à la fin une partie considérable des armées de Lacédémone. Nous en trouvons une preuve dans les paroles du Mantinéen Lycomède à ses concitoyens, après la fondation de Megalopolis : « Les Lacédémoniens ont-ils jamais fait sans nous une incursion « dans l'Attique? Sans nous auraient-ils jamais pris Athènes? » (404.)

## VII.

L'ARCADIE SOUS LA DOMINATION DE SPARTE, DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE DU PÉLOPONÈSE JUSQU'À LA BATAILLE DE LENCTUS (404-371). — MANTINÉE.

L'Arcadie, en effet, était depuis longtemps pour Sparte une pépi-

nière d'hoplites vigoureux, de soldats robustes et endurcis. Plus la cité de Lycurgue voyait diminuer le nombre de ses citoyens, plus elle sentait combien il lui était utile de tenir sous sa domination un pays pauvre, mais belliqueux et bien peuplé, où elle trouvait toujours de quoi recruter ses armées. Désormais, c'est à Tégée que toutes les expéditions s'organisent. C'est là que s'arrêtent successivement les rois Pausanias, Agésilas, Agésipolis : c'est de là qu'ils envoient dans les différentes parties de l'Arcadie les chefs (ξένοι) chargés de lever les troupes étrangères. Sparte connaissait bien d'ailleurs le peuple dont elle se servait : elle lui laissait son territoire et lui permettait de ravager celui des autres. Elle attirait à elle une foule de volontaires par l'espoir seul du butin. Dans l'expédition d'Agis en Elide (402), un grand nombre d'Arcadiens vinrent de leur plein gré se ranger sous ses ordres, afin de prendre part au pillage de cette riche contrée. Ce n'était pas acheter trop cher le concours des soldats les plus forts, les mieux faits pour supporter les fatigues après les Spartiates eux-mêmes. (Xén., *II. G.*, V, 2, 19.)

Ces qualités se déployèrent d'une manière admirable dans la retraite des 10,000 (401-400). Mantinée, Orchomène, Stymphale, Methydrum, Lusoi, les villes de la Parrhasie avaient fourni des mercenaires à Cyrus. Les Arcadiens réunis aux Achéens formaient un corps de plus de 5,400 hoplites. C'était la moitié de l'armée grecque. Si le salut commun fut surtout l'œuvre de Xénophon, le courage inébranlable, quoique défiant et grondeur des chefs arcadiens, ne le seconda pas peu dans sa tâche. Après la bataille du Cunaxa, Cléanor d'Orchomène répondait qu'ils mourraient tous plutôt que d'abandonner leurs armes. Dans le pays des Toaques, Aristonyme de Methydrum, Agasias de Stymphale, Callimaque, de Parrhasie, se disputaient l'honneur de frayer les premiers, au risque de leur vie, un passage à l'armée, et cette noble émulation ranimait les Grecs après tant de souffrances et de fatigues. Dans l'assaut donné à la ville des Driles, le même Agasias déposait ses armes et escaladait les murs revêtu d'une simple tunique. (Xén., *Anab.*, *pass.*)

Éloignés depuis longtemps de leur patrie et vendant partout leur insouciant courage, les mercenaires arcadiens conservaient une grande indépendance de sentiments. L'un d'eux raillait ouvertement la prétention des Spartiates à commander partout où ils se trouvaient : « C'est une chose ridicule que Xénophon ne puisse être  
« nommé généralissime. Les Lacédémoniens se fâcheront bientôt, si  
« l'on ne choisit pas un des leurs pour roi du festin. A ce compte, il  
« ne nous sera même pas possible, à nous qui sommes Arcadiens,

« d'être commandants de cohorte. » On n'osait pas parler aussi librement sur le sol de la patrie. Les peuples qui étaient restés fidèles à Sparte ne sentaient pas au même degré que les autres tout ce que sa domination avait de tyrannique. Les Parrhasiens et les Mœnaliens, rentrés dans leurs bourgs, y avaient retrouvé le gouvernement auquel ils étaient habitués. Tégée, que sa haine contre Mantinée avait rendu inébranlable dans son attachement à ses vainqueurs, était alors une des villes les plus riches et les plus florissantes du Péloponèse. C'est en 395, la dernière année de la quatre-vingt-seizième olympiade, que l'ancien temple de Minerve Aléa fut détruit par les flammes, et que Scopas de Paros en reconstruisit un autre qui réunissait les trois ordres d'architecture et qui passait pour le plus beau et le plus grand de tous les temples de la presqu'île. Les Héréens, qui avaient combattu à Mantinée sous les ordres d'Agis, avaient profité de son expédition en Élide pour renouveler leur prétentions au sujet des pays voisins. Les frontières entre les deux États n'étaient pas nettement tracées. Les Éléens prétendaient que leur territoire allait jusqu'au tombeau de Chorœbus, les Héréens que l'Arcadie s'étendait jusqu'à l'Erymanthe, et par conséquent que les villes de Lasion et d'Acrorium en faisaient partie. C'était là un sujet de querelles incessantes. « La Triphylie appartenait tour à tour, nous dit Diodore, au parti le plus fort. » Les Lacédémoniens firent droit à une partie des réclamations de leurs alliés. Il est certain qu'à partir de ce moment les Héréens eurent Lasion en leur possession. Ce que nous voyons encore, ce sont leurs relations constantes avec les Spartiates. Agis s'arrêta dans la ville en revenant de l'Élide : il y mourut, et les Héréens vinrent dans sa patrie témoigner de ses dernières paroles au sujet de son fils Léotychildès. (Paus., VIII, 26, 45 ; III. — Diod. S., XV, 77, 2. — Xén., *H. G.*, III, 2, 32.)

Tous ces peuples profitaient jusqu'à un certain point du triomphe de Sparte. Cependant l'orgueil de cette cité, sa domination impérieuse et défiante qu'elle ne cherchait plus à déguiser sous le nom d'hégémonie, le tribut annuel de mille talents qu'elle demandait aux alliés, les persécutions organisées partout contre le parti populaire, la pression exercée sur les affaires intérieures des cités par les harmostes lacédémoniens ou par les magistrats nommés sous leur influence, tout cela devait aigrir profondément les esprits. Dans l'expédition d'Agésilas (396), il y avait 200 néodamodes et 6,000 alliés. L'Arcadie, suivant son habitude, avait largement fourni son contingent ; mais « ce fut par nécessité plutôt que par bienveillance. » « Que penser des Achéens et des Arcadiens ? disaient les députés



« de Thèbes au peuple d'Athènes. Dans la guerre qui a été faite  
« contre vous, sur les prières instantes des Lacédémoniens, ils ont  
« consenti à prendre leur part des peines, des fatigues, des dépenses.  
« Mais, une fois le but atteint, quels sont, je vous le demande, les  
« honneurs et le pouvoir que l'on ait partagés avec eux? » (Xén.,  
*H. G.*, III, 5, 12, — Paus., VIII, 6.)

Mais c'était surtout sur l'alliée d'Athènes et d'Argos, c'était sur  
Mantinée et sur les peuples fidèles à sa cause, que Sparte, victorieuse  
de tous ses ennemis, avait appesanti son joug. Affaiblis par leurs  
défaites, liés par une trêve de trente ans, gouvernés par des magis-  
trats qui n'étaient que les instruments d'un pouvoir étranger, forcés  
de livrer sans cesse un passage sur leur territoire aux soldats lacé-  
démoniens, ils subissaient la loi de la nécessité, tout en s'en irritant.  
Ils servaient Sparte par peur, parce que, suivant leurs propres ex-  
pressions, « elle était placée sur leurs flancs comme une citadelle,  
« tenant le Péloponèse entier sous sa garde. » Et en cela ils ne dif-  
féraient pas du reste de la Grèce : « Dès qu'un Lacédémonien parlait,  
« toutes les villes obéissaient. » (Xén., *H. G.*, id.)

Dans la guerre de Corinthe, où Argos et Athènes reprirent les  
armes contre Sparte, Mantinée dut fournir son contingent de troupes  
aux Lacédémoniens et les réunir à celles des Tégéates (394). L'Arca-  
die tout entière en fit autant. Malgré le courage dont ils avaient  
donné de nouvelles preuves au combat de Némée (394), les lourds  
hoplites arcadiens étaient déconcertés par l'agilité des peltastes d'I-  
phicrate. Ils éprouvèrent des échecs partiels, et ne purent empêcher  
les ennemis de faire maintes et maintes excursions dans leur pays.  
Iphicrate s'avança même sous les murs de Stymphale, et en fit le  
siège. Voyant qu'il ne pouvait réussir à la prendre, il résolut de  
boucher les gouffres de l'Erasinus avec une grande quantité d'épon-  
ges qu'il s'était procurées ; mais des signes du ciel le détournèrent  
de son entreprise (1). (Xén., *H. G.*, IV, 4, 14, 16.)

(1) « Stymphale était d'abord tout près du lac, » auquel elle a donné  
son nom, parce que les catavothra n'étaient pas assez larges pour l'écou-  
lement des eaux. A la suite des travaux considérables que l'on entreprit à  
ce sujet, le lac se rétrécit et « la ville s'en trouva à 50 stades. » (Strab.,  
VIII, 388.) Ces travaux nous expliquent le passage où Pausanias dit que  
« la ville était anciennement dans un autre endroit du pays. » Dans l'ori-  
gine, en effet, Stymphale devait être sur les points les plus élevés du cap  
avancé que projette le Cylène, et qui sépare la vallée actuelle de Chionia  
de la plaine proprement dite. Plus tard elle abandonna ces hauteurs, où

La haine entre les Arcadiens et les Spartiates s'augmentait encore des succès des peltastes. Dans un engagement près de Léchœum, les Mantinéens eurent un moment de panique, et s'enfuirent en laissant quelques-uns des leurs sur le terrain. Les Lacédémoniens les railaient et disaient que leurs alliés avaient peur des troupes d'Iphicrate comme les enfants des spectres. (Xén., *H. G.*, IV, 4, 17.)

A leur tour les soldats d'Agésilas furent surpris et taillés en pièces. On les ramena en arrière ; mais on eut soin de les faire passer la nuit à Mantinée pour qu'ils ne vissent pas la joie que leur défaite devait causer aux habitants. Un tel état de choses ne pouvait durer.

La paix d'Antalcidas donna à Mantinée un moment de répit et d'espérance. Elle recouvrait avec toutes les villes de la Grèce son autonomie et sa liberté (387). Elle en profita pour se donner des magistrats véritablement populaires et pour demander des comptes rigoureux à ceux qui avaient administré sous l'influence lacédémonienne. Là, comme partout ailleurs, il y eut des exils, des vengeances, et partant des plaintes nombreuses. C'était ce que voulait Sparte. Après les humiliations qu'elle avait infligées à Corinthe et à Argos, une seule ville l'inquiétait encore. Elle voulait faire subir à Mantinée le même sort qu'à Élis : détruire les murs de la ville, en disperser les habitants, remplacer une cité forte et unie par des bourgs faibles et isolés. Ce dessein, elle l'accomplit au lendemain même de cette paix qui n'était pour elle qu'un lourd fardeau, parce qu'elle gênait ses idées de domination sur la Grèce. (Xén., *H. G.*, IV, 5, 18.)

Les prétextes ne lui manquaient pas : Mantinée avait conspiré avec ses ennemis. Elle s'était réjouie de tous ses malheurs et affligée de tous ses succès. Elle avait allégué la trêve pour se dispenser d'envoyer des secours et, lorsqu'elle l'avait fait, ç'avait été avec

il ne resta plus que des temples, pour descendre dans la vallée de Chionia et même dans la plaine que les eaux ne recouvraient plus. On comprend dès lors le projet d'Iphicrate. Essayer de boucher les gouffres souterrains, c'était menacer la ville du plus grand de tous les dangers. Aujourd'hui les catavothra se sont de nouveau encombrés : les eaux ont reconquis tout le terrain qu'on leur avait arraché, et arrivent dans la saison des pluies jusqu'aux ramifications du Cyllène. Pour bien connaître l'ancienne Stymphale, il faut, comme je l'ai fait, en visiter les ruines au mois d'octobre. Les eaux sont alors très-basses et vous laissent voir un mur de 10 pieds d'épaisseur avec des tours rondes, et de nombreuses traces de fondations qu'elles recouvrent pendant l'hiver et le printemps.

peu d'empressement. Enfin, dans la dernière guerre contre Argos, elle avait fait passer du blé aux assiégés. (Xén., *H. G.*, V, 2, 1, 3.)

En réalité, Mantinée était coupable d'avoir une constitution démocratique. Ses sentiments n'étaient pas ceux d'une alliée humiliée et asservie. Les ressources ne lui manquaient pas : le blé abondait dans ses murs. Elle avait profité de la trêve de trente ans pour réparer ses pertes, accroître sa population dont les Lacédémoniens pouvaient se moquer, mais qui n'en passait pas moins pour la plus brave de l'Arcadie. C'était aux yeux de Sparte autant de motifs pour frapper un coup décisif. (Diod. S., XV, 5, 3, 4.)

Des députés vinrent donc sommer les Mantinéens de détruire leurs murailles. Ce gage de la sincérité de leur alliance pouvait seul dissiper tous les soupçons. Les habitants refusèrent et, comme la paix de trente ans venait de finir, la guerre fut déclarée. Mantinée n'avait rien à espérer d'Argos, alors entre les mains de la faction oligarchique. Elle demanda du secours à Athènes. Sur son refus, elle n'en prépara pas moins une vigoureuse résistance.

Agésipolis arriva pendant l'été, alors que les eaux étaient basses (386). Il commença, suivant l'habitude, par ravager le territoire, puis donna à la ville plusieurs assauts qui échouèrent tous devant le courage des habitants. Il recourut alors à un autre moyen. Il fit creuser par la moitié de ses soldats un fossé tout autour des remparts, tandis que l'autre moitié veillait à la sûreté des travailleurs. Le fossé creusé, il fit élever un mur et essaya de réduire la place par la famine. Mais les assiégés avaient du blé en abondance. De plus, ils entretenaient des intelligences avec les alliés mêmes d'Agésipolis. Ceux-ci, obligés de le suivre à la guerre, n'en étaient pas moins bien disposés pour les Mantinéens : ils leur faisaient parvenir pendant la nuit tout ce dont ils avaient besoin. Les Spartiates s'en aperçurent et lâchèrent un grand nombre de chiens dans le camp et dans la partie la plus rapprochée de la ville. (Diod. S., XV, 12. — Xén., *H. G.*, V, 2, 7.)

Pendant ce temps la mauvaise saison était arrivée. Les eaux devenaient très-abondantes et commençaient à inonder les terres les plus basses. Les Mantinéens, afin sans doute de ne plus être forcés de recourir aux sources de Mélangie (v. Paus.), avaient détourné un des bras de l'Ophis et l'avaient fait passer au milieu de leur ville. Agésipolis en conçut l'idée de renouveler un stratagème célèbre chez les Grecs et que Cimon, fils de Miltiade, avait employé le premier au siège d'Éione. Il éleva une digue et fit refluer les eaux impétueuses du torrent contre la ville. Par malheur pour les assiégés,

Mantinée n'était défendue que par des tours et des murs en briques. Ils résistaient mieux aux machines de guerre que les murs en pierres qui se brisent et dont les assises se désunissent ; mais les briques devaient se dissoudre dans l'eau. Déjà celle-ci s'élevait au-dessus des fondements des édifices et des remparts. L'héroïque constance des Mantinéens ne les abandonna pas dans cette extrémité ; ils firent un dernier effort ; ils tentèrent de soutenir les murs des tours avec des poutres. L'eau fut la plus forte. Après la chute du mur sur tous les points , il ne leur restait d'autre alternative que celle de tomber comme prisonniers de guerre entre les mains des ennemis. Ils se rendirent (385). (Paus., VIII, 8.)

Les chefs du parti populaire, au nombre de soixante, s'attendaient à être massacrés. Mais Pausanias, père d'Agésipolis, qui s'était retiré à Tégée dès l'an 395, intervint en leur faveur. Il obtint pour eux qu'ils auraient la vie sauve, à la condition qu'ils sortiraient de leur patrie. Il fallut protéger leur départ et les défendre contre les fureurs du parti aristocratique. « Des deux côtés de la route, à partir « des portes, se tenaient les soldats lacédémoniens armés de leurs « lances et regardant ceux qui sortaient. Malgré leur haine, ils les « respectaient beaucoup mieux que n'eussent fait les partisans de « l'oligarchie. »

Les murs de Mantinée furent détruits et avec eux une partie de la ville. Les citoyens se virent forcés de raser eux-mêmes leurs maisons. On laissa quelques habitants dans la partie épargnée, et la plus grande des cités arcadiennes redevint ce qu'elle était autrefois, un simple bourg. Les quatre autres bourgs de la plaine furent repeuplés et placés sous la direction des grands que Sparte avait ramenés. On affecta dès lors de les traiter comme autant d'États distincts ; dans les guerres qui suivirent, on leur envoya à chacun en particulier un chef chargé de lever des troupes.

Lacédémone avait atteint son but ; mais cela ne suffit pas à Xénon. Il cherche à prouver que les Mantinéens gagnèrent au nouvel état de choses. Ils devinrent plus riches ; ils eurent plus de sécurité ; ils ne tardèrent pas à se réjouir d'être débarrassés d'une démagogie tyrannique. Le partial ami de Lacédémone se trompe. Dès que Mantinée put le faire, elle revint à ce gouvernement qui avait été la principale cause de sa grandeur, et ce fut en le recouvrant qu'elle conçut une pensée généreuse, celle de fonder une confédération arcadienne et de combattre avec les forces réunies d'une nation trop longtemps divisée une domination égoïste et peu jalouse de se légitimer par des bienfaits.

Mantinée soumise retombait dans le calme apparent de la servitude. Partout ailleurs ce n'était qu'agitation et discorde. Réactions démocratiques, exil des oligarques, luttes entre les deux factions entretenues par leurs forces à peu près égales et surtout par la politique de Sparte, guerres d'États à États : voilà ce que nous trouvons dans l'Arcadie, comme dans beaucoup d'autres parties de la Grèce, après le traité d'Antalcidas. (Diod. S., XV, 5, 2, 3.)

De bonne heure démocratique, puis soumise à l'aristocratie sous l'influence lacédémonienne, Phigalie à la paix nouvelle avait chassé les oligarques. Les exilés engagèrent la lutte avec le parti vainqueur. Ils se réfugièrent sur le territoire voisin et occupèrent la place fortifiée d'Héræa. De là ils marchent un jour sur Phigalie, surprennent la ville au milieu des fêtes de Bacchus, tombent à l'improviste sur les citoyens rassemblés au théâtre, en égorgent un grand nombre et se retirent à Sparte après ce sanglant coup de main. (Diod. S., XV, 40, 2.)

C'est à ces faits, suivant toute probabilité, qu'il faut rattacher la fondation de la nouvelle Héræa (1) et l'incorporation des neufs

(1) « Cléombrote ou Cléonyme présida à l'incorporation des bourgs « d'Héræa. » (Strab., VIII, 3, 1.) — Malgré le texte de Strabon, nous ne pouvons nous arrêter à Cléonyme. Les passages de la politique où il est question de la démocratie héréenne prouvent que l'incorporation des bourgs avait eu lieu avant le temps où Aristote composa son livre. Or, Cléonyme est postérieur à Aristote : même observation pour Cléombrote II, qui vivait en 256. Toute la question est donc entre Cléombrote, fils d'Anaxandride et tuteur de Plistarque, et Cléombrote, roi de Sparte, de 380 à 371. Cléombrote, fils d'Anaxandride, meurt quelque temps après la bataille de Salamine : il ne resta donc qu'une année tuteur de Plistarque. On ne voit pas dans quel but ni à quelle occasion il aurait opéré cette incorporation. Tout s'explique, au contraire, en rapportant à Cléombrote I<sup>er</sup> la fondation d'Héræa.

Héræa était située sur les bords de l'Alphée, non loin de l'endroit où il reçoit les eaux du Ladon et de l'Erymanthe. L'emplacement était très-favorable pour une grande ville. Une pente douce conduisait insensiblement des hauteurs où se trouvait l'aeropole jusqu'à la rive du fleuve. On vantait ses vins, qui rendaient les hommes furieux et les femmes fécondes ; ses campagnes fertiles, ses promenades de myrtes et d'autres arbres cultivés. Ses temples principaux étaient le temple de Pan et les deux temples de Bacchus, dont nous avons parlé. (Paus. VIII, 26.) Aujourd'hui, on trouve à peine quelques pierres helléniques sur l'emplacement de la ville : il n'est pas jusqu'aux myrtes qui ont aussi disparu.

bourgs dont parle Strabon. Cléombrote, roi de Sparte, successeur d'Agésipolis, son frère, y présida. En cela les Lacédémoniens ne démentirent pas la politique qui leur avait fait détruire Mantinée. Ils fondaient Héræa, comme ils relevaient Platée; ils détruisaient toute grande cité qui leur était hostile; ils en créaient au contraire en face des peuples ennemis pour les affaiblir. Les Héréens avaient donné depuis longtemps des gages de fidélité à Sparte. En concentrant leurs forces, elle opposait aux Éléens des ennemis capables de contenir leurs intentions hostiles, aux Phigaliens un Etat plus propre à les tenir en échec et à y combattre le parti populaire. (Strab., VIII, 3, 2.)

Ce n'étaient pas seulement Héræa et Phigalie qui se faisaient la guerre. Un témoignage indirect de Xénophon nous prouve qu'à la même époque il y eut de longues querelles entre les habitants d'Orchomène et de Clitor. Ces derniers entretenaient des mercenaires. Sparte les laissa d'abord se combattre et s'affaiblir l'un l'autre. Mais en 378 elle eut besoin de réunir le plus de forces possibles contre l'alliance athénienne et thébaine. Elle intervint entre les deux États. Agésilas convint avec les Clitoriens qu'ils lui céderaient leurs troupes auxiliaires, s'entendit avec le chef des mercenaires pour une solde mensuelle et lui ordonna d'aller occuper les défilés du Cithéron. En même temps il prévint les Orchoméniens qu'ils eussent à cesser la guerre pendant tout le temps de son expédition. Si quelque Etat attaquait Clitor pendant que ses forces étaient hors du Péloponèse, il menaçait de marcher aussitôt contre lui, suivant les lois de la confédération. (Xén. *H. G.*, V, 14, 37.)

Ainsi Sparte faisait à son gré la paix ou la guerre en Arcadie. Jamais elle n'y avait été plus puissante; jamais le pays n'avait été plus malheureux. Aussi le mécontentement était-il à son comble et la défection imminente au premier échec qu'elle éprouverait. Aux maux déjà si grands causés par la guerre, l'anarchie, les luttes entre les factions contraires, venaient se joindre des désastres d'un autre genre. L'année 373, si fatale aux Achiéens, ne le fut pas moins sans doute pour l'Arcadie. Elle dut éprouver quelques-uns de ces accidents terribles dont parlent Strabon, Ératosthène, Pausanias et Plutarque. (Strab., VIII, *Arc.*, 2. — Plut., *Sera. Num. Vind.*, XII. — *Biod.*, XV, 48, 1.)

Cependant la délivrance de Thèbes, l'attitude nouvelle que cette cité avait prise, le rétablissement de la confédération athénienne avaient fait sentir à Sparte la nécessité de traiter moins durement ses alliés. Elle organisa plus équitablement les contributions et divi-

sa la ligue en dix sections pour rendre les levées plus régulières. Seul entre tous les peuples alliés, les Arcadiens comptaient pour deux sections, ce qui montre bien l'importance des contingents qu'ils fournissaient à Lacédémone et l'intérêt qu'elle avait à les ménager dans les circonstances critiques. Cette douceur forcée arriva trop tard. La bataille de Leuctres le prouva. Comme tous les autres alliés, les Arcadiens montrèrent dans cette occasion la haine qu'ils portaient aux maîtres du Péloponèse. Ils cédèrent partout où ils furent attaqués (371). (Paus., IX, 43.)

### VIII.

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DE L'ARCADIE. — INSTITUTIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES. — INDUSTRIE ET COMMERCE. — MŒURS ET COUTUMES.

L'effet de la victoire des Thébains fut immense. C'était le succès le plus éclatant que des Grecs eussent jamais obtenu sur d'autres Grecs. C'était la première fois que les Spartiates s'avaient vaincus sur terre. Leur puissance en fut ébranlée jusque dans ses fondements. Pas une ville, pas un bourg dans le Péloponèse qui n'en ressentit le contre-coup. Pour l'Arcadie surtout, ce fut là un événement d'une portée considérable. Il changea sa situation politique. Il donna un corps à des projets jusqu'alors vagues et impraticables, qui produisirent une révolution d'une importance réelle. Pendant que Thèbes essayait de succéder à Sparte, l'Arcadie, rendue au gouvernement démocratique, conçut l'ambition d'unir toutes ses forces et de devenir ainsi la puissance prépondérante dans le Péloponèse.

C'est le plus beau moment de son histoire. Cette nation si obscure, si divisée, si pleine d'agitations sans intérêt et sans grandeur, eut un jour au moins des pensées de patriotisme et d'union. Pourquoi fut-elle au bout de quelques années convaincue d'une complète impuissance? Nous le saurons en étudiant, à ce moment décisif pour elle, l'état social et politique de ses habitants, leurs institutions, leurs mœurs et leurs coutumes.

1<sup>o</sup> Etat social et politique des peuples de l'Arcadie.

« La Messénie, la Laconie, l'Argolide, Corinthe, Sycione, l'Achaïe, « l'Elide nous montrent [toutes dès le principe] les populations « partagées en castes dominantes et en castes asservies, l'art de la « guerre s'organisant à part et fondant ses loisirs sur le travail des « classes désarmées qu'il méprise. » (Wallon, *Hist. de l'Esc.*, 1, 3.)

En fut-il de même des peuples de l'antique Arcadie? Tout d'abord nous saisissons entre eux et les autres nations du Péloponèse cette différence essentielle, qu'ils ne conquièrent pas leur territoire et qu'ils ne farent pas eux-mêmes conquis. Il y eut fusion entre les Pélasges et les Hellènes, et non pas substitution violente d'une race à l'autre. En supposant même que les nouvelles tribus guerrières aient exercé une sorte de domination sur les premiers habitants, cette domination n'établit pas une distinction radicale entre les deux classes de la population. Quant à l'invasion dorienne qui enfanta partout où elle s'établit un état de choses comparable au servage des nations germaniques, c'est un fait constant que l'Arcadie seule n'en commut pas les maux. Il y aurait donc lieu de s'étonner, si l'on y trouvait une caste asservie, si l'état social de ses peuples ne différait pas de celui de leurs voisins. Sur ce point Aristote est positif : « Les hilotes, « dit-il, ont souvent causé des troubles à Lacédémone. Il n'en est « pas ainsi en Crète. Peut-être les Crétois doivent-ils cet avantage « à des circonstances locales. Lorsque les petits Etats de cette ile « se font la guerre, ils ne favorisent jamais la révolte des esclaves, « attendu qu'ils en ont aussi dont la condition est la même. Mais les « Lacédémoniens ont pour voisins et souvent pour ennemis les « peuples de l'Argolide et de l'Arcadie, qui n'ont point d'hilotes. » (Arist., *Pol.*, II, 7.)

Si l'on peut contester l'exactitude de cette dernière assertion au sujet d'Argos, elle reste avec toute sa valeur pour ce qui concerne les Arcadiens. La grande distinction qui est la base de tous les gouvernements doriens, l'oisiveté privilégiée des citoyens, le travail laissé entre les mains des classes inférieures, n'existe pas chez eux. « Du temps de l'Arcadien Actæon, dit la fable, tous les hommes « travaillaient de leurs mains; ils n'avaient pas de serviteurs : ils « labouraient eux-mêmes, et celui-là était le plus riche qui montrait « le plus d'activité. » Même après que l'on eut des esclaves, il en fut toujours ainsi dans cette contrée, et c'est sans doute à cette communauté d'occupation et de travaux, qu'il faut attribuer les rapports de familiarité qui existaient entre les maîtres et les serviteurs. « En Arcadie, on les admettait tous également dans les « festins solennels : tous mangeaient à la même table, avaient les « mêmes mets, et buvaient dans la même coupe. » A l'Phigalie particulièrement « dans les sacrifices en l'honneur des héros, où l'on « immolait un grand nombre de bœufs, les citoyens dinaient avec « leurs esclaves. » Nul doute que l'esclavage n'ait pris dans cette contrée comme ailleurs des proportions considérables. La guerre,



la piraterie qui amenait ses prises jusque dans l'intérieur de la presqu'île, le mariage des esclaves entre eux en étaient les sources ordinaires. Les Tégéates chargent de chaînes les Lacédémoniens de Charyllus, et les forcent à labourer la terre. Les Héréens ramènent de leur expédition dans l'Elide un grand nombre de bêtes de sommes et de prisonniers. Mais quelque nombreux qu'aient pu être les esclaves, Polybe et Thucydide nous le disent, les Arcadiens n'en restèrent pas moins des manouvriers, des gens habitués à une vie dure et pénible. Lorsque Epaminondas envahit le territoire de Mantinée en 362, les hommes faits et les jeunes gens avaient pris les armes; les esclaves et les vieillards étaient occupés aux travaux des champs en dehors de la ville. Philopremen possédait un beau domaine à 20 stades de la ville. Il y allait tous les jours après dîner ou après souper, et se jetait pour se reposer sur le premier grabat venu comme le moindre de ses ouvriers. Le matin, il se levait, mettait la main à l'œuvre avec ses vigneron et ses laboureurs, puis il retournait à la ville et vaquait aux affaires publiques avec ses amis. Partout nous retrouvons l'existence d'une classe moyenne libre, adonnée au travail. Lycurgue proscrivait les occupations laborieuses; Solon en faisait une loi, et voulait que chaque citoyen eût un métier. En Arcadie, c'était la pauvreté même du sol et le peu de ressources qu'il présentait qui imposaient aux habitants la nécessité de travailler. Grâce à cette nécessité impérieuse, grâce à ces habitudes fortes et dures, le pays put suffire à toutes ses guerres sans jamais s'épuiser. Il vit sa population s'accroître sans cesse et put laisser impunément pour lui ses enfants aller vendre partout leur force et leur courage. (Thuc., I, 141. — Plut., *Phil.*)

S'il n'y eut pas de caste asservie chez les Arcadiens, il y eut du moins une aristocratie assez persistante et assez vivace. Le fait s'explique tout naturellement par l'ancienne prédominance des Hellènes sur les Pélasges, par l'influence des familles princières, sacerdotales ou militaires, établies dès la plus haute antiquité dans des places fortifiées, par la prépondérance des cités sur les bourgs voisins et sur les populations dispersées, enfin par les richesses de certains citoyens et par leurs relations avec les personnages les plus influents des peuples voisins. Mais cette aristocratie n'eut jamais de bien grands privilèges. Cette race sobre et patiente de pasteurs et de laboureurs, si jalouse de sa liberté extérieure, dut conserver toujours une sorte d'égalité sociale. Aussi la démocratie n'eut-elle pas de peine à y prévaloir. Aristote semble constater le fait, et indiquer la prédominance des constitutions démocratiques en Arcadie, lorsqu'il parle des gou-

vernements qui réussissent le mieux aux populations agricoles et pastorales. C'est l'État de l'Arcadie qu'il nous trace : Il suffirait de préciser les traits. « Le meilleur de tous les peuples est le peuple « agriculteur, et après lui tous ceux qui vivent de l'éducation des « troupeaux. Les ouvriers et les boutiquiers exercent des professions « qui ne portent pas à la vertu. D'ailleurs les coureurs de ville et « de marchés s'organisent trop aisément en assemblée. Mais on peut « établir la démocratie sans inconvénient, lorsque la multitude « s'occupe de l'agriculture et du bétail. Sa mince fortune ne permet « pas au laboureur de demeurer oisif, et ne lui laisse guère le temps « de fréquenter les assemblées. Forcé de se procurer le nécessaire, « il est tout à ses travaux et ne désire pas de distractions. Laissez à « un tel peuple le droit de juger la responsabilité de ses magistrats, « et il sera content. C'est ce qu'on a vu anciennement à Mantinée. » (Arist., *Pol.*)

Mantinée était l'État démocratique le plus célèbre de l'Arcadie. Polybe rapproche son gouvernement de ceux de Lacédémone et de la Crète : il le met au-dessus de ceux d'Athènes et de Thèbes, et ajoute que tous les écrivains en ont fait ressortir les mérites. Cet ensemble de témoignages, si précieux pour nous, n'existe plus. Quelques passages d'Aristote, un texte de Thucydide suffisent à peine pour nous en donner une idée imparfaite. « C'était une véritable démocratie, » mais une démocratie tempérée. L'assemblée générale du peuple jugeait des affaires les plus importantes, de la paix et de la guerre, des alliances à contracter ou à rompre. Elle contrôlait l'administration des magistrats, avait la prépondérance dans les délibérations, et ses décisions étaient sans appel. Lorsque Agésilas voulut empêcher qu'on ne commençât sur-le-champ à reconstruire les murs de Mantinée, on lui répondit que ses efforts étaient inutiles parce qu'il y avait un vote du peuple tout entier. A Athènes, on donna une indemnité à tout citoyen qui assistait aux assemblées : d'une obole elle fut portée à trois et même à cinq. C'était un moyen de faciliter aux plus pauvres l'exercice de leurs droits et de multiplier au gré des démagogues ces assemblées populaires si passionnées, si faciles à séduire. Rien de pareil à Mantinée : le peuple qui se faisait rendre des comptes sévères par ses magistrats ne les élisait pas directement : il déléguait ses pouvoirs à quelques électeurs envoyés au nom de tous. Il n'y avait pas et l'on ne cherchait pas de réunions fréquentes. De là peut-être moins d'agitation et de turbulence, moins de brigues et de corruption, et surtout plus de fixité dans la loi : « Les peuples de bergers et de laboureurs ne se réu-

« nissent en assemblées que dans les circonstances indispensables.  
 « Ils préfèrent leurs travaux au plaisir de commander, et le gouver-  
 « nement marche sous la souveraineté de la loi. » (Arist., *Pol.*, VI,  
 6.) (Arist., *Pol.*, VI, 4. — Thuc., V, 47.)

Thucydide nous a conservé les noms des principales magistratures à Mantinée. L'autorité semble avoir résidé surtout entre les mains des *δημιουργοὶ* ou tribuns du peuple. Ils apposaient les premiers leurs noms aux actes publics : après eux venaient le sénat et les autres magistrats. Les démiurges et le sénat prêtaient serment dans les alliances conclues avec les autres peuples. Les polémarches et les théores le faisaient prêter, et les conditions étaient inscrites sur une colonne, près du temple de Jupiter, sur la place publique. Les théores semblent avoir formé un collège permanent. Peut-être même étaient-ils revêtus de fonctions assez étendues en rapport avec les cérémonies religieuses. Il en était de même à Egine, à Trézène, à Thasos. A Athènes, au contraire, ils étaient nommés pour certaines circonstances particulières, et leurs fonctions cessaient avec la mission qu'ils avaient remplie. (Thuc., V, 47.)

Quelle différence pouvait-il y avoir entre ce gouvernement et celui de l'aristocratique Tégée? La comparaison serait curieuse, mais les renseignements manquent. Pausanias parle des anciens législateurs des Tégéates et du cippe sur lequel ils étaient représentés : il ne dit rien de leurs lois. Tous ce que nous savons, c'est que les habitants étaient divisés en quatre tribus. C'étaient, d'après Pausanias, les tribus Claréotide, Hippothoitide, Apollonéatide, Athanéatide. Une inscription trouvée par M. Leake et mentionnée dans l'ouvrage de Bœckh nous donne les mêmes noms, mais dans un ordre différent et qui semble le véritable : Hippothoitide, Athanéatide, Claréotide, Apollonéatide. La première tribu avait pris son nom d'Hippothous, fils de Cercyon : on voit d'où venaient ceux de la seconde et de la dernière. Quant à la tribu Claréotide, on disait qu'elle s'appelait ainsi à cause du partage par la voie du sort entre les fils d'Arcas. Peut-être comprenait-elle les habitants de l'ancien bourg de Tégée : peut-être était-elle établie dans la partie la plus vieille de la cité, sur ce lieu élevé consacré à Jupiter Clarius, et où se trouvaient un grand nombre d'autels. On a expliqué ce nom d'une autre manière : on a voulu voir dans la tribu Claréotide les citoyens d'une condition inférieure, qui ne cultivaient certains domaines (*κληροί*) qu'à des conditions fixées d'avance, comme les *κληρωταί* en Crète, et ce qui rend jusqu'à un certain point ce rapprochement vraisemblable, c'est que les principales villes de Crète, Cydonia, Gortys, passaient

pour avoir été fondées par le fils de Tégéatès. Quoi qu'il en soit, la même inscription nous donne des renseignements précieux sur l'organisation intérieure de la cité. Ce n'était pas l'archonte ou le magistrat remplissant des fonctions analogues, qui donnait son nom à l'année, c'était le prêtre ἱερεὺς, probablement celui de Minerve Aléa. Les métèques, fort nombreux à Tégée en raison de l'importance de la ville, concouraient avec les citoyens dans les jeux publics. Ils étaient répartis entre les tribus différentes : il y avait les métèques de la tribu Apollonéatide, de la tribu Hippothoïtide, etc. Leurs noms, dans les inscriptions commémoratives des jeux, étaient cités après ceux des citoyens de la tribu à laquelle ils se rattachaient. (V. *Corp. Inscrip. Arcad. et Elis.* 1513.)

Cette absence de classe asservie et de classe dominante, cette égalité sociale qui devait empêcher l'aristocratie d'être oppressive, et faciliter partout l'établissement de la démocratie, eussent été pour l'Arcadie de précieux éléments de force. Mais ce pays, brisé, hérissé de montagnes, sillonné par des vallées étroites, sans vastes plaines, sans larges bassins de fleuves, était condamné à souffrir plus que tout autre du mal commun à la Grèce, le manque d'unité. Son histoire obscure et confuse ne pouvait être qu'une image de son sol même. Les habitudes de la vie pastorale devaient encore augmenter cette tendance à l'isolement. Ce qui frappe partout ailleurs, c'est une double propension à s'étendre au dehors, à se diviser au dedans. L'Arcadie, renfermée entre ses frontières naturelles, ne pouvait aspirer à aucune conquête. Elle se consuma plus que toute autre contrée en divisions, en querelles stériles, en guerres sans résultats et sans profit. La prédominance des villes sur les bourgs diminua le nombre des municipalités indépendantes, sans créer des Etats unis et puissants. L'effort de certaines cités pour soumettre leurs voisins échoua contre les éléments de discorde qu'elles trouvaient en elles-mêmes. Il y avait des peuples arcadiens : y eut-il une nation arcadienne ? Oui, dans le même sens qu'il eut un corps hellénique. Les habitants de ces divers Etats portaient tous le même nom. Ils avaient une même origine, des mœurs et une civilisation pareilles, des traditions et des fêtes communes. On accourait de tous les points de l'Arcadie aux fêtes de Jupiter et de Pan Lycéens, à celles de Minerve Coria, de Minerve Aléa, de Diane Hymnienne. Les villes, si jalouses de leur indépendance, étaient unies par des liens d'hospitalité et d'amitié réciproques. Dès les temps héroïques, il y avait eu une assemblée générale des Arcadiens : plus tard elles avaient formé des confédérations passagères autour de Mantinée et de Tégée.

L'existence de nombreuses amphictyonies, sur lesquelles l'histoire ne nous a donné aucun détail, est un fait généralement admis de nos jours. En Triphylie, par exemple, nous savons que plusieurs villes avaient formé une association à la fois politique et religieuse. Le lieu où elles se réunissaient était le temple de Neptune Samien sur le cap Samikon. Les Macistiens desservaient le temple et étaient chargés de l'intendance des fêtes, de la notification des jours où elles seraient célébrées, de la proclamation de la trêve samienne. Rien de plus naturel que l'existence de pareilles amphictyonies dans une contrée qui avait d'ailleurs avec la Triphylie tant de rapports intimes. Rien de plus naturel que de considérer l'un des principaux temples, celui de Tégée, par exemple, ou celui d'Acacésium, comme ayant pu servir de point central à des réunions amphictyoniques ; et peut-être est-ce à quelque souvenir de cette sorte que les habitants de l'antique Lycosure durent d'être laissés dans leur patrie, lors de la fondation de Mégalopolis. En Arcadie, comme partout ailleurs, ces associations furent la conséquence d'un état de guerre incessante, de désordre et d'anarchie qui mettait aux prises les tribus voisines l'une de l'autre. Elles se distinguèrent des rapports d'amitié entre des peuples de même race, en ce qu'elles eurent un motif religieux qui se mêla, dès le principe, au motif politique, en ce qu'elles réglèrent les relations d'États indépendants, en dehors de toute vue d'agrandissement ou de résistance à un ennemi commun.

Les Arcadiens ne firent jamais partie de la grande amphictyonie de Delphes. Restèrent-ils de même étrangers à celles du Péloponnèse? Il en est une qui dut exercer une grande influence sur les peuples voisins, en raison de l'importance même de la cité qui en était le centre. Je veux parler de l'amphictyonie d'Argos. Ne put-elle pas s'étendre jusqu'à l'Arcadie? Ne put-elle pas s'associer quelques-uns de ses États, surtout ceux de la frontière orientale? M. Lebas l'établit en se fondant sur une inscription extrêmement remarquable trouvée à Argos, sur le toit d'une église. Cette inscription contient une liste d'amendes infligées par Argos à un certain nombre de villes. Les mots les plus importants sont intacts. On y lit clairement les noms d'Aléa et de Stymphale. On y voit répétées trois fois ces lettres : TOKOINONTONAPKAZON. A quel titre la ville d'Argos pouvait-elle, de 271 à 446 (car c'est entre ces deux dates que M. Lebas place cette inscription), infliger des amendes considérables? Comment avait-elle le droit de juger et de condamner non-seulement des villes comme Stymphale et Aléa, mais encore la république des Arcadiens tout entière? Faut-

il supposer qu'Argos était le tribunal suprême des Macédoniens dans le Péloponèse? Mais les historiens ne nous en disent rien. Les conseils amphictyoniques seuls avaient qualité pour porter contre des cités éloignées de semblables peines, et nous voyons précisément qu'Argos condamna Sicyone et Egine à une amende de 1000 talents, pour avoir fait, de concert avec Sparte, une incursion sur son territoire. Il faut donc admettre qu'il s'agit ici de l'amphictyonie argienne. Les rapports de cette ville avec Stymphale et Aléa nous sont attestés par Pausanias : ils furent tels qu'à une époque postérieure, suivant nous, à la réduction de la Grèce en province romaine, ces deux villes firent définitivement partie de l'Argolide. Quant à la république des Arcadiens τὸ κοινὸν τῶν Ἀρκάδων, il est facile de comprendre qu'après la bataille de Leuctres, elle ait pu, à l'instigation de Mantinée, entrer dans une association, à laquelle la chute de Sparte rendait toute sa vigueur. Plutarque et Pausanias ne nous laissent pas de doute sur l'antiquité de l'amphictyonie d'Argos. Les Messéniens et les Spartiates en faisaient peut-être partie dans les premiers temps. Suivant Sainte-Croix, Mycènes, Cléone, Sicyone et Corinthe doivent être comptées parmi les membres de la confédération. Pour nous, nous croyons, d'après les conclusions de M. Lebas, que les peuples de l'Arcadie orientale, sinon l'Arcadie tout entière durent s'y rattacher dès le principe. Ce furent Tégée, Mantinée, Aléa, Stymphale, et peut-être Phénée chez laquelle les Argiens allaient prendre le feu sacré pour les fêtes de Cérès à Lerne. Tégée, soumise aux Spartiates, s'en sépara lorsque l'influence d'Argos eut fait exclure Lacédémone de l'amphictyonie. Mantinée y resta, et l'alliance entre les deux villes se fonda sur une longue réciprocité de services et de bienfaits.

## 2° Industrie et Commerce.

L'Arcadie était un pays pauvre. Mais la pauvreté n'est pas lourde à porter pour un peuple de bergers et de laboureurs. Elle borne leurs désirs, mais elle pourvoit toujours à leurs principaux besoins. Elle n'a pas pour eux ce stimulant énergique qui fit de tant de rivages incultes, de tant d'îlots nus et stériles le centre d'un commerce et d'une industrie considérables. Les Arcadiens ne furent pas un peuple industriel. Sauf ce bonnet en peau dont il est parlé si souvent dans les auteurs et que l'on ornait de différentes manières, nous ne voyons pas qu'ils aient fabriqué eux-mêmes aucun objet connu dans le reste de la Grèce. Leur commerce fut exclusivement un commerce de matières premières et de productions du sol. Ils

échangeaient leurs blés contre les produits des pays étrangers : ils livraient aux peuples plus industriels les richesses brutes que renfermait leur contrée et les recevaient travaillées, fabriquées, par le moyen des colporteurs qui venaient dans leurs montagnes.

Les premières relations commerciales des Arcadiens durent s'établir tout naturellement avec les villes maritimes de l'Argolide, qui arrivèrent, dès les temps héroïques, à un certain degré de prospérité et de civilisation. C'est par là que se firent en partie les émigrations arcadiennes. Agamemnon prêta des vaisseaux aux Arcadiens pour aller à la guerre de Troie. Le même fait dut avoir lieu bien des fois pour d'autres causes. Plus tard, l'Arcadie adopta le système des poids et mesures de Phidon d'Argos. Rien ne montre mieux la nature des rapports qu'elle entretenait avec les villes de la côte orientale. Appelées, par leur position même, à échanger les produits des peuples agricoles contre les commodités de la civilisation extérieure, ces villes acquirent encore plus d'importance par le voisinage d'Egine, dont le commerce prit bientôt de si grands développements.

A l'autre bout de la presqu'île, l'arcadienne Cyllène ouvrait un débouché facile et commode aux peuples de la vallée de l'Alphée et du Ladon inférieur. La tradition relative aux Eginètes, le départ des exilés messéniens qui quittèrent le Lycée pour aller s'embarquer dans ce port, attestent ses rapports avec l'Arcadie. (Paus., *Mess.*)

Le commerce d'Egine embrassa toutes les côtes de la presqu'île ; il pénétra dans l'Arcadie par Cyllène et par l'Argolide, et bientôt ses marchands firent de la région centrale du Péloponèse la base de tout leur commerce extérieur. Egine ne fournissait pas de bois de construction ; elle était toute nue,  $\psi\lambda\eta\ \pi\alpha\sigma\alpha$ , suivant les expressions de Strabon. Elle produisait à peine du blé ; elle ne renfermait ni mines, ni forêts, ni pâturages. L'Arcadie, au contraire, était un pays riche en bois, en grains, en minéraux, en troupeaux ; elle pouvait donner en partie à Egine le bétail et le blé dont celle-ci manquait pour nourrir sa population toujours croissante ; elle pouvait lui fournir plusieurs des matières premières nécessaires à son industrie et à sa marine. D'un autre côté, Egine fabriquait les marchandises, les ustensiles de ménage, les vases, les articles de mercerie et de quincaillerie, les objets d'un usage journalier, d'un prix modique, qui manquent surtout dans les pays de montagne et dans les pays agricoles. Ses bateaux en portaient des cargaisons entières dans les différents ports : là on chargeait des bêtes de somme, et des colporteurs se répandaient dans toutes les parties de l'Arcadie

pour y faire un commerce de détail étendu. Nulle part on ne trouve, aujourd'hui encore, plus de médailles d'Egine. A Mantinée, à Phigalie, à Orchomène, sur vingt pièces que les habitants vous présentent, trois ou quatre au moins ont la tortue. On sait, en effet, que cette monnaie circula en Arcadie à l'exclusion des autres. Ce ne fut qu'après la fondation de Mégalopolis que les monnaies athéniennes y prévalurent.

Lorsqu'Egine eut perdu l'empire de la mer et que la concurrence d'Athènes eut détruit sa prospérité, le commerce de l'Arcadie se porta surtout du côté de Sicyone et de Corinthe. C'est à elle principalement que les Corinthiens faisaient allusion lorsque, avant la guerre du Péloponèse, ils disaient, en s'adressant aux alliés : « que les peuples de l'intérieur comprennent bien que s'ils ne défendent pas les habitants des côtes, ils auront plus de difficulté pour le transport de leurs récoltes et l'échange de ce que la mer donne au continent. » (Thuc., *loc. cit.*)

L'Arcadie produisait presque tous les arbres connus. Les habitants en faisaient, disait-on, une étude particulière et leur donnaient des noms spéciaux. On y trouvait le thuya, l'andrachné, le smylax, le peuplier, le cyprès, le pin. Les Macédoniens distinguaient trois espèces de pins ; les Arcadiens ne connaissaient ni le pin stérile ni celui qui porte des fruits, mais seulement le pin sauvage. Les plateaux les plus élevés de la contrée, les montagnes depuis Cynætha jusqu'à Phénée, depuis Teuthis et Theisoa jusqu'à Méthydrum, étaient couverts de sapins. Moins renommés au temps de Pline que ceux de l'Apennin et des Alpes, préférés pourtant à ceux du Parnasse et de l'Eubée, les sapins de l'Arcadie n'étaient pas moins bons que ses aunes et ses peupliers pour la construction des vaisseaux. Le faux sapin y était rare ; les chênes, au contraire, se retrouvaient partout, ils couvraient les pentes des montagnes qui entourent la plaine de Mégalopolis, les passages qui conduisent de l'Arcadie dans la vallée de l'Eurotas, se mêlant ici aux poiriers sauvages, à aux châtaigniers et aux platanes. On en distinguait trois espèces : le chêne à larges feuilles, le phagus *φάγος*, et une troisième espèce dont l'écorce était si poreuse et si légère qu'elle surnageait sur l'eau, et qu'elle servait aux pêcheurs pour soutenir leurs filets, aux pilotes pour indiquer l'endroit où ils avaient jeté leurs ancres. (Théoph., Pline, Paus., VIII.)

Les détails que Théophraste, Pausanias et Pline donnent sur toutes ces productions de l'Arcadie prouvent qu'elles furent à toutes les époques un de ses principaux objets d'exportation. Le commerce des



plantes médicinales ne dut pas y être moindre, car le pays était aussi célèbre, à ce titre, que le Pélion, le Parnasse et la Laconie. Le moly, cette plante tant vantée par Homère, croissait sur le Cyllène, non loin de Phénée. La panacée, dont le nom indique l'usage universel, se recueillait, suivant Plinie, à Psophis et autour des fontaines de l'Erymanthe. Les Arcadiens, sobres et vigoureux, vendaient d'autant plus volontiers toutes les plantes médicinales de leur pays qu'ils ne s'en servaient pas pour leur usage particulier ; leur seul remède, alors comme aujourd'hui encore, était, au printemps, le lait de leurs troupeaux. Les principales plantes citées par Théophraste sont, outre les deux que nous avons nommées, la centaurée, le dictame, l'astragale et la nymphæa.

La partie orientale de l'Arcadie était plus spécialement agricole. Les plaines de Phénée, de Caphyes, d'Orchomène, de Mantinée, de Tégée produisaient du blé, de l'orge et toutes les espèces de céréales. Lors du siège qu'en fit Agésipolis, Mantinée avait dans ses murs des provisions de blé considérables. Auparavant, elle en avait envoyé aux Argiens, alors en guerre avec les Spartiates.

La partie occidentale, arrosée par des sources nombreuses, πολυ-πίδαξ, « abondait en excellents pâturages, propres surtout aux ânes « et aux chevaux qu'on emploie comme étalons. La race des chevaux arcadiens était aussi bonne que celle des chevaux d'Argos et « d'Epidaure. » Quant aux ânes, Varron en fait l'éloge dans son *De re rustica*, et l'on sait par Plaute que les marchands de Pella, les plus fameux de la Grèce, au dire de Lucien, les recherchaient avec un soin tout particulier. (Strab., VIII, 8, 388.)

Mais le grand commerce de l'Arcadie, celui qui résultait de la nature même du sol et de la configuration du pays, celui qui donne aux mœurs et à la vie des habitants un caractère si original, c'était le commerce des troupeaux. Homère ne donne à l'Arcadie que deux épithètes, celles de πολύμηλος et de μήτερον μέλων. C'est qu'en effet cette contrée était, dans les temps anciens, ce qu'elle est encore de nos jours, le pâturage du Péloponèse tout entier. Les deux époques principales de la vente étaient le printemps et l'automne ; le printemps, parce qu'alors les jeunes agneaux étaient nés, et que les bergers se préparaient à monter sur les hauteurs ; l'automne, parce qu'alors ils redescendaient des montagnes pour chercher des pâturages moins exposés aux froids et aux neiges. Pendant l'été, les brebis et les chèvres couvraient les plateaux les plus élevés du Cyllène, du Lycée, du Mœnale et du centre de l'Arcadie. A l'approche de la mauvaise saison, on les conduisait d'abord dans les vallées voisines.

Ils pouvaient passer tout l'hiver sur les bords du Ladon, du côté d'Héraëa, où la température n'est jamais trop rigoureuse. Mais les plaines de Mégalopolis, de Tégée, de Mantinée, d'Orchomène étaient trop froides pour qu'ils s'y arrêtassent longtemps. Force était alors, comme aujourd'hui, de redescendre plus bas dans les vallées plus tempérées de l'Achaïe, de la Messénie, de la Laconie et de l'Argolide. J'ai vécu parmi les bergers arcadiens, dans les villages les plus élevés de leurs montagnes. Rien de moins sujet à changer, rien qui se ressemble plus à toutes les époques que la vie d'un peuple pasteur. Chaque chaumière a son troupeau ; l'enfant le garde pendant le jour, le père pendant la nuit, de crainte des voleurs. A la fin du mois d'octobre, on réunit ensemble toutes les têtes de bétail, on les met sous la garde d'hommes sûrs et fidèles, et les migrations annuelles commencent. J'ai vu descendre des hauteurs de Zatouna et de Dimitzana de longues caravanes gardées par des chiens féroces et par des bergers armés jusqu'aux dents. En avant, les chèvres ; au centre, les moutons et les brebis ; à l'arrière-garde, les chevaux et les ânes ; et je pensais qu'en Arcadie, plus que partout ailleurs, on est encore en pleine antiquité.

3° *Traits principaux du caractère arcadien ; mœurs et coutumes.*

Les Arcadiens étaient un peuple sobre ; leur pauvreté et le nom de mangeurs de glands qu'ils méritèrent si longtemps le prouvent assez. Cependant, pour eux comme pour tous les peuples qui vivent de peu, c'était un grand plaisir que de rompre avec leurs habitudes journalières. Sauf les Phigaliens, auxquels le voisinage de la Messénie donna, dit-on, l'habitude de s'enivrer, ils paraissent avoir été en général de l'avis de cet Arystas qui, admis à la table du roi Seutès et tout occupé d'un énorme plat de viande, disait à l'esclave chargé de verser le vin : « Donnez à Xénophon, il a le temps de boire ; moi, je ne l'ai pas. » Dans les festins offerts par les villes, et qui se composaient principalement de galette et de chair de porc, dans les sacrifices solennels en l'honneur des héros, où l'on immolait un grand nombre de bœufs, on buvait raisonnablement, on mangeait beaucoup. Après le repas, on faisait des libations, sans se laver les mains, on se les essuyait seulement avec de la mie de pain ; le pain qui avait servi à cet usage on l'emportait avec soi, et cela pour se préserver des terreurs nocturnes à l'approche des carrefours. Après les libations, on chantait un hymne. Les Arcadiens ne connaissaient d'ailleurs ni les joueuses de flûte ioniennes, ni les danseuses thessaliennes, ni les jongleurs, ni tous les gens de cette sorte

que le luxe entretenait à grands frais à Athènes, à Corinthe et dans d'autres pays. Aussi faisaient-ils singulière mine lorsqu'ils se trouvaient à la table d'un riche citoyen de l'Attique ou d'un roi de l'Asie. Athénée raconte à ce sujet ce qui arriva à des députés arcadiens reçus par Antigone. D'abord, ils mangeaient avec un air triste et refrogné qu'ils prenaient pour de la bienséance ; ils ne regardaient aucun des convives et ne se regardaient même pas entre eux. Puis, lorsque le vin eut circulé, et que les danseuses et les joueurs d'instruments parurent, ils ne purent plus se contenir ; ils sautaient à bas de leurs lits ; ils criaient comme s'ils eussent assisté à un spectacle merveilleux. (Athen., IV, 31. — Xen., *Anab.*, VII, 4, 21-24. — Pers. ap. Athen., XIII, 607.)

« La voracité était chez les Arcadiens un sujet d'admiration et de « louanges. » La raison en était (1) qu'on regardait un grand appétit comme le signe d'une organisation saine et vigoureuse. Nulle qualité n'était plus estimée chez eux que la force du corps : nulle gloire n'était plus enviée que celle du vainqueur au pancrace. Les amis et les tuteurs de Philopœmen l'engageaient à s'appliquer aux exercices des athlètes. Il refusa, parce que cette vie n'était pas compatible avec le métier des armes. Ce n'était pas là le sentiment du plus grand nombre dans la patrie d'Androsthène, d'Arrachion, de Protolaüs et de Marcydas. (Plut., *Phil.* — Athen., IV, 31.)

Le climat froid et rigoureux de l'Arcadie donnait au corps de la vigueur : il n'exerçait pas sur les esprits une aussi heureuse influence. Il lui ôtait de sa pénétration et de sa finesse. Il lui communiquait quelque chose d'âpre et de sauvage. Les habitants de ce pays avaient du sérieux, du sens, une certaine puissance, et même une certaine fécondité d'invention, qui devait leur faire trouver sur le champ de bataille des stratagèmes habiles. Trop souvent, aussi, ils s'engourdisaient dans l'isolement et dans la monotonie de la vie pastorale. Leurs qualités et leurs défauts étaient ceux des peuples primitifs : ils étaient défiants, soupçonneux, et pourtant hospitaliers ; ils avaient, c'est l'Arcadien Polybe qui nous le dit, une certaine réputation de vertu, à cause de leurs mœurs, de leurs coutumes humaines, de leur piété envers les Dieux. Ajoutons-y la probité et cet amour de la patrie et de la liberté, qu'on retrouve chez tous les peuples montagnards. (Pol., IV, 20.)

(1) « L'usage était que les jeunes gens doués d'un plus grand appétit que les autres eussent plus de viandes, de gâteau et de pain. On les regardait comme plus forts, comme plus véritablement hommes. » (Athen., IV, 31.)

On a souvent comparé les Arcadiens aux Suisses des temps modernes. Les points de rapprochement en effet ne manquent pas. Comme eux ils étaient attachés à leurs vallées et à leurs montagnes, et cependant ils se résignaient facilement à passer la plus grande partie de leur vie loin du sol natal. Comme eux ils tenaient passionnément à leur liberté, et cependant ils furent les premiers à aller chercher fortune dans le service étranger. C'est que l'attrait de l'or, l'espoir du gain, du butin et du pillage, ont une puissance irrésistible sur les habitants d'un pays pauvre. Ils les conduisent quelquefois jusqu'à la trahison, jusqu'au crime, comme ces transfuges arcadiens que le luxe du grand roi séduisit, et qui passèrent du côté des Perses aux Thermopyles. Le plus souvent ils en font des mercenaires au service de toutes les causes et de tous les partis. (Hérod., VIII, 26.)

« Les esclaves, faites-les venir de Phrygie; les troupes auxiliaires, « d'Arcadie. » C'était là un fait généralement reconnu dans l'antiquité, et nous ne voyons pas que la réputation du peuple tout entier en ait été plus mauvaise. Suivant Strabon et Héésychius, les Cariens vendirent de bonne heure leurs services à prix d'argent. Leur nom en devint infâme, et les épithètes de *καριζοί*, *καρίμοιροι* devinrent proverbiales pour désigner un lâche. Il n'en fut pas de même pour les Arcadiens; et cela tint aux qualités personnelles qu'ils apportaient sur le champ de bataille, à la constance dans les périls, à la patience au milieu des fatigues, à l'audace et à l'intrépidité dont ils donnèrent partout des preuves. (Herm. ap. Athen., I, 27.)

C'étaient là, du reste, des qualités ordinaires dans leur patrie. Les Arcadiens aimaient la guerre. Ils y étaient propres, car cette race d'hommes « endurcis aux fatigues, fortement constitués, pouvait « supporter les intempéries des saisons. » Ils passaient pour avoir inventé les combats corps à corps, l'armure et l'habit militaire que l'on désignait sous le nom de *Μαυτινική*, l'escrime et le combat avec des armes pesantes (*ἐπλομαχία*). Ils avaient peu de cavaliers, ce fut toujours leur côté faible, mais un grand nombre d'hoplites, et plus tard des troupes légères, armées de petits boucliers de cuir, à l'instar des peltastes. Leurs chefs étaient d'habiles tacticiens, ce fût là l'un des principaux mérites de Philopœmen. Polyen nous parle longuement des ruses et des stratagèmes de l'Arcadien Pompiscos.

4<sup>o</sup> (*Institutions générales et particulières.*) — *De la musique en Arcadie.*

La musique tenait une grande place dans la vie de ce peuple. Elle y apparaissait sous les trois formes qui la constituaient dans

l'antiquité : la danse, le chant, l'art de jouer des instruments. Les danses arcadiennes étaient citées parmi les plus renommées. Athénée parle de celles de Mantinée, remarquables surtout par l'harmonie et la grâce des gestes. Suivant Xénophon, elles firent l'admiration des Paphlagoniens pendant l'expédition de Cyrus, et soulevèrent parmi les spectateurs des applaudissements unanimes. En dansant, les Arcadiens mêlaient leurs voix aux sons des instruments; « dans  
« les banquets où ils se réunissaient, ils s'invitaient à chanter chacun  
« à son tour. » Leurs citharèdes et leurs joueurs de flûtes étaient célèbres. On venait de Sicile même leur demander des leçons, et c'est là ce qui attira à Mantinée Aristonicus de Tarente. On les appelait dans les différentes villes de la Grèce, jusque dans la Béotie, où le même art était cultivé avec tant de succès. Leurs noms retentissaient parmi ceux des vainqueurs dans les jeux pythiques et dans les jeux néméens. Cléonax de Tégée passait pour avoir inventé les nomos de la flûte; Thalétas de Gortys, pour avoir introduit en Arcadie les chants nommés ἀποδείξεις. Echembrotus et Agélaüs avaient été vainqueurs aux jeux pythiques, pour le chant et pour la flûte; le premier avait même dédié à Thèbes un trépied à Hercule, et l'on en voyait encore l'inscription au temps de Pausanias. Pyladès de Mégalopolis fut couronné aux jeux pythiques et aux jeux néméens; on parlait de sa voix sonore et parfaitement appropriée à la belle poésie, il chantait habituellement les nomos de Timothée le Milésien. D'autres, au contraire, restaient fidèles à l'ancienne musique, comme Tyrtée de Mantinée, ou même préféraient au genre sérieux les parodies bouffonnes, comme Diocles de Cynœtha. (Athen., I, 40. — Xén., *Anab.*, VI, 1. — Pol., IV, 20.)

Comment ce goût de la musique devint-il en Arcadie, si général et si populaire? Comment s'empara-t-il si puissamment de ces âmes rudes et grossières? Il est une chose qu'il faut bien comprendre, c'est que dans ce pays, la musique ne fut pas seulement un délassement, un plaisir, mais avant tout et plus que partout ailleurs une loi de l'Etat, une institution sociale. En Crète et en Laconie, tous les exercices se faisaient au son des instruments, la flûte réglait la marche des guerriers au moment du combat. Tous les enfants à Sparte apprenaient la musique sur le mode dorien, qui était grave et sévère. Les seuls jeux publics où la carrière fut ouverte à tous les concurrents étaient des jeux de musique, appelés Carnéens. C'est de ces deux exemples si célèbres, que paraissent s'être inspirés les antiques législateurs arcadiens, dont parle Polybe. Ils prescrivirent, et c'était presque le seul pays où le fait eut lieu, suivant l'his-

torien, ils prescrivirent d'accoutumer les enfants, dès l'âge le plus tendre, à chanter les hymnes solennels, par lesquels chaque peuple célèbre ses héros et ses dieux. Ils imposèrent la musique comme une étude nécessaire, non-seulement aux enfants, mais aux adolescents, aux hommes jusqu'à l'âge de 30 ans. Avouer qu'on ignorait toute autre science, ce n'était pas chez les Arcadiens un sujet de honte, mais ils ne pouvaient pas dire qu'ils ne savaient pas chanter, puisqu'ils étaient obligés de l'apprendre, et, s'ils en convenaient, ils n'avaient aucune excuse à alléguer pour s'en dispenser. Les danses, les évolutions militaires au son de la flûte et en ordre de bataille, les concours périodiques sur les théâtres, dans les fêtes données aux frais de tous, où les enfants et les jeunes gens luttèrent entre eux, faisaient une partie essentielle et indispensable de l'éducation. Dans les combats, ils marchaient tantôt au son du pipeau, dont les accents étaient graves et mélodieux (*βαρυβρόμοι*), tantôt au son de la flûte, dont les notes aiguës et perçantes paraissaient surtout propres à exciter la colère (*λεπτάλαι*). La loi, du reste, ne prescrivit pas la nouvelle musique. A Mégalopolis, on apprit les nomes de Philoxène et de Timothée. A Mantinée seulement, on paraît avoir été plus sévère; on se borna à l'ancienne musique, plus propre à former les mœurs. (Polybe, IV, 20.)

« Ces institutions des anciens, dit Polybe, ne me semblent pas  
« devoir être attribuées à l'amour d'un luxe superflu. Ils voyaient  
« les travaux journaliers des citoyens, leur vie laborieuse et dure,  
« l'âpreté de leurs mœurs causée par le climat généralement froid  
« et rigoureux sous lequel ils vivent. Voulant donc adoucir ce qu'il  
« y avait dans leur nature de trop rude et de trop sauvage, ils  
« multiplièrent les réunions communes, les fêtes religieuses pour  
« les hommes et pour les femmes, avec les chœurs de danse, qui  
« réunissaient les jeunes gens et les jeunes filles. Mais surtout ils  
« introduisirent les coutumes dont j'ai parlé; et si les Cynathéens  
« ont surpassé tous les Grecs par leur férocité et leurs crimes, la  
« raison en est, suivant moi, qu'ils ont seuls abandonné ces institu-  
« tions, si heureusement imaginées par les anciens, si bien appro-  
« priées à la nature de tous les habitants de ce pays. » (Pol., IV, 20.)

Ce passage de Polybe a préoccupé vivement les écrivains modernes. Montesquieu le rapproche des doctrines d'Aristote et de Platon, sur le même sujet. Mais dans les écrits des deux philosophes la musique n'est qu'un des moyens les plus efficaces de régler les mœurs. Ici c'est quelque chose de plus, c'est un système complet d'éducation morale; Polybe nous le dit, la musique suppléait à tout

le reste en Arcadie. « Utile à tous les autres peuples, elle était « nécessaire aux habitants de cette contrée. » Le judicieux historien a peu de paroles plus profondes que celles-là. Chez les peuples que leur génie ingénieux et actif appelle à connaître de bonne heure tous les progrès de la civilisation, les lettres et les arts se développent et grandissent vite. La poésie se dégage de la musique, dont elle n'était, en quelque sorte, qu'un des éléments essentiels. Elle concourt avec l'histoire, avec la philosophie, avec les sciences morales, à régler les mœurs et à épurer les passions. Ce n'est plus le temps de ces législateurs des premiers âges, qui n'eurent d'action sur les générations encore rudes et incultes que parce qu'ils furent par nécessité, et tout naturellement, de grands musiciens. L'harmonie n'a plus de services aussi grands à rendre, elle n'opère plus ces prodiges que lui attribuent toutes les traditions des sociétés naissantes. Elle peut être utile encore, comme le dit Polybe, le plus souvent elle tombe au niveau d'un simple art d'agrément. Il n'en est pas ainsi chez ces peuples pasteurs qui, grâce à leurs habitudes d'isolement, grâce au caractère du pays qu'ils habitent, du climat sous lequel ils vivent, conservent toujours quelque chose de la rusticité des premiers siècles. Quelque bruit qui se fasse autour d'eux, ils ne sont pas encore si loin de cette époque où les hommes étaient à demi-sauvages, où les connaissances étaient nulles, où des nations entières ignoraient jusqu'aux premières notions de l'écriture, où le dépôt de la science était entre les mains d'un petit nombre de sages. Alors, il fallait inspirer aux hommes le respect pour les dieux, leur apprendre les lois, leur donner des préceptes de conduite et de morale. Comment réussit-on à le faire ? Platon, Aristote, Plutarque nous le disent, des chants faciles et expressifs fixèrent dans la mémoire les lois et les préceptes. La jeunesse, accoutumée à les répéter, y puisait jusqu'à un certain point la notion du beau, le sentiment du devoir, du juste et de l'injuste. La philosophie n'existait pas encore, mais la musique était comme une sorte de philosophie sensible, qui réglait les mœurs, qui tempérait les passions par ses mélodies simples et austères. Telle nous apparaît évidemment, et Polybe ne nous permet pas de nous y méprendre, l'influence de la musique en Arcadie. Elle était nécessaire à ces peuples, parce qu'elle leur permettait, dans une certaine mesure, de se passer de ces sciences morales, qui donnent à l'homme des principes et une règle de conduite. Ne pouvant avoir ni grands poètes, ni grands philosophes, ce pays de pasteurs et de chasseurs, d'athlètes et de soldats, devait avoir des musiciens. L'harmonie des

voix et des instruments adoucit l'âpreté des mœurs, maîtrisa la fougue des passions. Élément principal de ces réunions, que les sages s'attachèrent à rendre aussi fréquentes que possible, la musique était avec la religion toute une éducation morale. Dans les festins, dans les fêtes, dans les cérémonies en l'honneur des héros et des dieux, sur le théâtre, au milieu des places publiques, elles firent sentir dans toute leur force la crainte de la divinité, les charmes de la société, les obligations sur lesquelles elle se fonde. C'est pour les Arcadiens de Polybe, que Montesquieu a dit, dans son *Esprit des lois* : « Je suppose qu'il y ait parmi nous une société de gens si passionnés pour la chasse, qu'ils s'en occupent exclusivement. Il est sûr qu'ils en contracteraient une certaine rudesse. Si ces mêmes gens venaient à prendre du goût pour la musique, on trouverait bientôt de la différence dans leurs manières et dans leurs mœurs. Leurs exercices, enfin, ne pourraient exciter en eux qu'un genre de passions, la rudesse, la colère, la cruauté ; la musique, au contraire, peut faire sentir à l'âme la pitié, la douceur, la tendresse et le doux plaisir. » (Mont., *Esp. des lois*, IV, 8.)

##### 5° De la poésie pastorale en Arcadie.

Les prescriptions des anciens législateurs popularisèrent, en Arcadie, l'amour de la musique. Elles ne le firent pas naître, car on le retrouve également dans tous les pays de pasteurs. Ici comme en Sicile, il fut singulièrement favorisé par les loisirs de la vie errante, par le besoin de trouver une distraction au milieu de la solitude, par l'impression que produisaient sur des esprits naïfs les spectacles de la nature. Diodore décrit avec complaisance les gorges riantes et fertiles des monts Héréens où naquit Daphnis. Il n'est aucun des traits de son paysage qui ne convienne admirablement à certains sites du Lycée ou des bords du Ladon. Là aussi on trouverait de fraîches vallées sillonnées par des ruisseaux limpides, ombragés par des chênes énormes, auxquelles s'entrelacent des vignes chargées de fruits, et Lucrèce pourrait y placer les premiers essais de la Muse bucolique. (Diod. Sic., IV, 84.)

Il se présente une autre question, celle de la poésie qui dut être un des éléments essentiels de ces chants populaires. Toute musique pastorale suppose nécessairement une poésie pastorale qui naît avec elle, qui partage ses destinées, qui lui survit même quelquefois pour en perpétuer le souvenir. Nul doute qu'il n'en ait été ainsi en Arcadie. Sans remonter jusqu'à l'âge d'or, comme le faisaient les anciens, nul doute qu'elle n'ait eu de tout temps ses Daphnis, ses pâ-



tres favoris de Pan ou de Mercure qui faisaient retentir les montagnes de leurs compositions rustiques. Elle n'eut pas de Théocrite; elle ne connut pas cette seconde phase où l'homme des cités découvre tout le charme de ces chants agrestes et trouve le moyen de leur conserver leur naïveté dans des vers travaillés avec art, à moins toutefois qu'on ne veuille voir quelque chose d'analogue dans les méliambes de Circidas dont il nous reste deux ou trois fragments; mais ce n'est là qu'une conjecture bien vague. Le plus vraisemblable, c'est qu'en Arcadie la poésie bucolique conserva toujours sa physionomie primitive; elle resta jusqu'à la fin le délassement favori des bergers et des chasseurs, l'expression naïve et grossière de leurs mœurs, de leurs habitudes de vie, de leurs occupations de chaque jour. Si nous n'avons aujourd'hui aucune de ces chansons populaires confiées pendant tant de siècles à la mémoire de ceux qui les répétaient et qui n'auraient pas su les écrire, nous pouvons du moins nous en faire une idée par ces *βουκολίσμοι* de la Sicile dont nous parlent les anciens, par ces *τραγούδια* des montagnards de la Grèce revenus à peu près au même degré de civilisation que les pasteurs de l'antique Arcadie. Ce dut être comme dans les premiers un mélange de simplicité, de naturel et de bouffonnerie emprunté à la vie réelle; ce dut être la même facilité d'improvisation que chez les autres, la même hardiesse d'images quelquefois triviales et basses, quelquefois admirables. Dans les fêtes qui réunissaient les populations dispersées, les Arcadiens s'excitaient à chanter, à se surpasser les uns les autres. Pouvaient-ils ne pas transporter aussi sur leurs montagnes ces luttes poétiques improvisées dont nous parlent Théocrite et Virgile? Sur le Taygète qui vit naître aussi une poésie pastorale, les hilotes, gardiens des troupeaux, célébraient les dieux dans leurs chants, et, lorsque après l'invasion de Xerxès, les femmes ne purent rendre les honneurs accoutumés à Diane Caryatis, ce furent eux qui vinrent chanter des hymnes devant la statue de la déesse. Les bergers arcadiens avaient aussi leurs hymnes sacrés: les fêtes des dieux pasteurs, de Pan Lycæus, de Diane Hymnia, de Mercure Cyllénien furent pour eux une source d'inspiration féconde; et ici, comme en Sicile, c'est peut-être au culte des dieux qu'il faut rapporter les développements de la poésie bucolique. Dans le scoliaste d'Homère, dans Philostrate, dans Pausanias, dans Servius, on retrouve, grâce aux légendes qu'ils nous ont conservées, comme un écho lointain des chants qui retentissaient sur les bords du Ladon, lorsque les jeunes filles venaient danser autour du laurier de Daphné et y suspendre des guirlandes de fleurs. C'est là tout ce qui

nous reste des essais de la muse arcadienne. La poésie, du reste, fut toujours l'accessoire : la musique demeura l'élément principal. Ce peuple fut avant tout un peuple de musiciens et de chanteurs. La douceur de leur mélodie, l'habileté avec laquelle ils s'accompagnaient sur tous les instruments, voilà ce dont la postérité se souvenait, voilà le mérite particulier que leur reconnaissait Virgile. Les auteurs anciens ne nous citent aucun improvisateur semblable au Diomus de Sicile ; ils nous ont conservé les noms du citharède Dioclès et du joueur de flûte Anacus. Ce fut le caractère particulier de ces populations rustiques d'être moins sensibles à la poésie des mots et des idées qui s'adresse à l'intelligence qu'à celle des sons qui saisit l'âme en parlant immédiatement aux sens. A Athènes, la loi ordonnait de lire au peuple, pendant les Panathénées, les poèmes d'Homère et la Perséide de Chœrilos. En Arcadie, elle ordonnait à tous d'apprendre la danse et le chant. Cela seul marque la différence des deux civilisations. (Scol. Hom., *in Iliad.*, 1, 14. — Paus., VIII, 20. — Phil., *Vit. Apoll.*, 1, 16. — Serv., *in Virg. Eglog.*, III, 63.)

#### 6° *Des arts en Arcadie.*

Ce n'est pas que ce peuple fût incapable de sentir le beau sous toutes les formes qu'il peut revêtir. Élien nous a conservé un mot de Cercidas de Mégalopolis : « Je me réjouis de mourir dans l'espoir « d'aller rejoindre Pythagore, Hécatée l'historien, Homère et Olym- « pos. » Un Athénien n'eût pas mieux dit.

Le goût des Arcadiens pour la musique prouverait seul qu'ils devaient aimer les arts. Nous en avons d'autres témoignages, ce sont les monuments, les statues, les objets précieux que renfermaient leurs principales villes. Les deux plus beaux temples du Péloponèse se trouvaient en Arcadie ; il ne reste de l'un que des débris méconnaissables ; mais l'autre, si miraculeusement conservé, est aujourd'hui encore la plus belle et la plus originale des ruines de la Grèce après les chefs-d'œuvre d'Athènes. Ce temple de Phigalie si élégant et dont le dorique élancé a presque toute la grâce de l'ionique, contenait une statue d'Apollon en bronze, de douze pieds de haut. Nous ne savons pas quel en fut l'auteur. Mais il fallait qu'elle ne manquât pas de mérite, puisqu'on la jugea digne de figurer sur une des places de Mégalopolis. Aliphéra n'était qu'un bourg, et cependant il possédait une statue colossale de Minerve, ouvrage de deux artistes connus, Hypathodore et Sostrate de Chio. Suivant Polybe, on en admirait la beauté et la grandeur ; c'était un des travaux

les plus renommés et les plus parfaits de ces statuaires. Mantinée avait une statue d'Esculape par Alcamène, une autre de Latone et de ses enfants par Praxitèle, un groupe de Junon, de Minerve et d'Hébé par le même artiste : elle montra plus tard la copie du tableau du Céramique où l'on avait peint le combat des Athéniens à Mantinée. Tégée passait aussi pour posséder un grand nombre de productions des arts. Le plus remarquable, après son temple même, était cette statue de Minerve Aléa en ivoire, faite par Endœus, qu'Auguste emporta plus tard pour décorer une des places publiques de Rome. A côté de la déesse, on voyait un Esculape et une Hygie en marbre pentélique, tous deux ouvrages de Scopas de Paros. Mégalopolis, enfin, qui prenait à Phigalie sa statue d'Apollon, fit exécuter un Jupiter Philius par Polyclète le jeune, un Jupiter Soter, ayant à ses côtés Diane Sotira par Céphissodotus et Xénophon d'Athènes. Damophon de Messène, l'un des artistes les plus célèbres de l'époque d'Alexandre, fit pour elle les statues de Cérès et de Proserpine assises sur un trône, et pour le temple d'Acacésium, celles de Déméter et Despœna, également assises, dont M. Quatremère de Quincy a donné une restauration. (Paus., VIII, *passim*.)

L'Arcadie qui avait recours à ces artistes étrangers ne manquait cependant pas de sculpteurs. La statue d'Androsthène à Olympie était de Nicodamos de Mœnale. Samolas de Tégée est nommé comme l'auteur des statues d'Azan et de Triphilus que ses concitoyens offrirent à Delphes. Les noms les plus célèbres sont ceux de Daméas et d'Athénodore, tous deux de Clitor, tous deux élèves de Polyclète d'Argos. Ils travaillèrent aux ouvrages commandés par les Spartiates après la bataille d'Égos-Potamos. On citait de Daméas une Minerve et un Neptune, d'Athénodore un Apollon, un Jupiter et de belles statues de femmes. (Paus., VIII.)

### 7° *Des lettres en Arcadie.*

L'incomparable éclat de la civilisation athénienne fut un bienfait même pour l'inculte et grossière Arcadie. On a remarqué que l'émigration des Athéniens chassés par les Trente, les leçons des disciples de Socrate qui vinrent enseigner à Thèbes ne contribuèrent pas peu à tirer un moment les esprits béotiens de leur apathie et de leur somnolence. Les mêmes influences se firent sentir dans le pays qui nous occupe, bien que les circonstances politiques ne fussent pas les mêmes. Grâce à Athènes, l'Arcadie, dans la dernière période de son indépendance, eut ses orateurs comme Hiéronymos, disciple d'Isocrate, qui répondit à Eschine devant le conseil des Dix Mille; elle

eut ses philosophes sensés, pratiques, ennemis des spéculations, comme il convenait à des Arcadiens, mais propres à élever des hommes, et appliquant leurs études à la politique et au maniement des affaires ; ce furent, par exemple, Enésias le disciple de Théophraste, Ecdémus et Mégalophanès, d'abord disciples d'Arcésilas, plus tard maîtres de Philopœmen et législateurs des Cyrénéens. Malgré l'exemple de la Mantinéenne Lasthénia, Philopœmen ne lisait peut-être pas Platon, mais ce fut un bon citoyen. Les Cyrénéens n'avaient appelé chez eux que des Arcadiens de Mégalopolis, mais ils eurent de bonnes lois et une constitution excellente.

Grâce à Athènes encore, l'Arcadie eut d'autres poètes que ses bergers : Philostéphanos de Mantinée, Cercidas dont quelques vers cités par les anciens nous rappellent qu'il était en même temps législateur et disciple de Diogène. C'est tantôt un simple mot : « λειψήτογάρων, « fléau des marmites ; » tantôt un proverbe : « L'âne a entendu la lyre « et le porc la trompette ; » tantôt une allusion à une fable d'Ésope : « Rappelez-vous la tortue ridée : la maison est le meilleur et le plus « sûr des amis ; » tantôt encore un précepte de morale : « Comment « verraient-ils près d'eux la sagesse, ces hommes dont le cœur est « agité par le jeu et par le vin si difficiles à effacer ? » Ailleurs, enfin, ce sont des vers en l'honneur de son maître : « Il ne le voulut pas, « cet antique citoyen de Sinope qui portait le bâton et le manteau « double, qui mangeait en plein vent ; mais il mourut en serrant ses « dents et en retenant sa respiration. Car Diogène était véritablement « fils de Jupiter : c'était un chien céleste. » Ces fragments, si courts qu'ils soient, ne démentent pas l'idée qu'on se fait d'un poète arcadien : nous sommes bien dans la patrie de ces gens qui lisaient Homère pour exciter leur courage plutôt que pour aiguïser leur imagination. (Anthol., IV, 43. — Stob., 58, 10, 11, 4, 43. — Diog. Laer., VI, 76.)

Aussi préférait-on aux œuvres des poètes le traité d'Évangélus sur la tactique et le récit des exploits d'Alexandre. L'histoire qui attachait si fortement les esprits en Arcadie était celui de tous les genres dans lequel ses écrivains pouvaient le mieux réussir. Les anciens nomment Sophœnetus de Symphale, chef de mercenaires et compagnon d'armes de Xénophon, qui composa ses mémoires ; Aréthus de Tégée, Ptolémée de Mégalopolis, qui fit une histoire de Ptolémée Philopator ; Acestodore également de Mégalopolis, écrivit plusieurs livres sur les villes. Il est à croire que dans tous ces historiens on devait retrouver quelque trace, si faible qu'elle fût, de cette honnêteté, de cet esprit pratique, de ce sens si juste et quelquefois si élevé qui caractérisent Polybe.

8° *Conclusion.*

Tous ces hommes, dont nous ne savons guère que les noms, sont postérieurs à l'époque à laquelle nous sommes arrivés ; mais ils ne firent qu'obéir à l'impulsion que leur avait donnée la génération précédente. Il est incontestable qu'au moment de la fondation de Mégalopolis (371), il y avait dans les principales villes de l'Arcadie, à Mantinée surtout, une classe d'hommes, de citoyens riches, éclairés, mûris par l'expérience et le malheur, et qui avaient profité des années d'exil pour aller puiser de généreuses inspirations dans l'entretien des principaux philosophes de la Grèce. Ils gémissaient des maux de leur patrie ; ils furent ambitieux pour eux et surtout pour elle. Ils voulurent qu'elle fût unie afin de devenir forte. Mais il est une pensée d'Aristote qui semble écrite pour les Arcadiens : « Les « habitants des régions froides sont pleins de courage, mais ils man- « quent de vivacité et de finesse. Ils sont faits pour la liberté qu'ils « savent conserver, mais ils ne sont pas habiles pour arriver à do- « miner sur leurs voisins et pour organiser un bon gouvernement. » Ce fut là le sort des Arcadiens. Ils avaient des qualités précieuses, mais secondaires. Ils n'étaient pas dépourvus de courage, et cependant ils avaient besoin d'être soutenus sur le champ de bataille. Ils étaient jaloux de leur liberté, mais ils ne savaient pas toujours employer les meilleurs moyens pour la défendre. Ils avaient plus d'égalité sociale que dans le reste du Péloponèse : ils ne redoutaient pas comme Sparte de révoltes d'hilotes. Mais cet avantage si grand ne leur servit à rien, grâce à leurs divisions intérieures et à leurs haines mutuelles. Ils furent convaincus d'impuissance toutes les fois qu'ils agirent par eux-mêmes. Vainqueurs avec les Spartiates, avec les Athéniens, avec les Thébains, ils furent battus lorsqu'ils voulurent se borner à leurs seules forces. Ils échouèrent dans leur projet de confédération arcadienne et, une fois entrés dans la ligue achéenne, ils en devinrent les plus fermes soutiens. (Arist., *Pol.*, VIII, 7.)

IX.

RÉSULTATS DE LA BATAILLE DE LEUCTRES POUR L'ARCADIE. — RECONSTRUCTION DE MANTINÉE. — FONDATION DE MÉGALOPOLIS. — CONFÉDÉRATION ARCADIENNE (371).

Le coup qui frappait Sparte à Leuctres ébranlait en même temps tous les gouvernements aristocratiques de l'Arcadie. Aussi, lorsqu'à

la première nouvelle du désastre, les éphores eurent ordonné une levée générale, se hâtèrent-ils d'envoyer leur contingent. Ce n'était là qu'un court moment de répit que leur laissait la surprise universelle. Les partisans de la démocratie furent bientôt revenus à Mantinée. Une assemblée générale, réunie sur-le-champ, décréta que l'on rétablirait l'ancienne Mantinée et que l'on élèverait de nouveaux remparts. En vain Sparte essaya-t-elle de retarder ce projet; en vain promit-elle que, si l'on voulait s'abstenir pour le moment de fortifier la ville, elle donnerait plus tard son agrément pour le faire sans tant de dépenses. Encouragés par Epaminondas, secourus par quelques-uns des peuples du Péloponèse, par les Éléens entre autres, qui donnèrent trois talents d'argent, les Mantinécens se mirent à l'œuvre. On savait maintenant le danger qu'il y avait à faire passer un fleuve au milieu d'une ville : l'Ophis fut rendu à son cours naturel. Seulement on creusa un fossé autour de l'enceinte, ou peut-être se borna-t-on simplement à utiliser celui qu'avait creusé Agésipolis, en y faisant passer les eaux du fleuve. Pas de citadelle intérieure : les citadelles servaient surtout aux tyrans; la démocratie s'en passait volontiers. Mais sur tous les points de l'enceinte, un mur en pierres, non plus en briques, épais et élevé, flanqué de cent dix-huit tours, percé de dix portes qui donnaient sur les routes de Tégéc, de Pallantium, de Methydrium, d'Argos et d'Orchomène. Aujourd'hui encore il n'est pas difficile de se figurer Mantinée telle qu'on la rebâtit en 371. Les fondations des maisons anciennes, le tracé des rues principales sont encore apparents dans quelques endroits. On voit encore vers le milieu de l'emplacement occupé par la ville le mur de fondation d'un théâtre de 240 pieds de diamètre; trois assises de pierre d'une construction polygonale, très-soignée et qui rappelle celle de Messène, marquent partout l'enceinte des murs et la position des tours. Chaque entrée était soigneusement défendue par deux tours rondes : il y avait une double porte à franchir, comme l'indiquent les saillies du mur. Partout ailleurs les tours sont carrées. On en compte encore le nombre, on en mesure encore l'épaisseur, elles ont 20 pieds sur la façade, 13 sur les côtés; les remparts ont 10 pieds de largeur, la face extérieure en a 4, la face intérieure 2; l'intervalle rempli par des pierres brisées et du mortier est de 4 pieds. (Paus., VIII. — Xén., VI, 5, 5. — VI, 4, 18.)

Ce n'était pas assez de rebâtir une ville. Les malheurs récents, la tyrannie impérieuse de Lacédémone faisaient sentir à tous les besoins de l'unité. Les petits États si divisés, si jaloux de l'autonomie qui faisait leur faiblesse, avaient souffert plus que les autres, parce qu'ils

avaient moins de ressources. Plus que les autres, ils avaient dû subir les nécessités de la guerre, fournir hommes et argent, subvenir aux approvisionnements des armées lacédémoniennes qui traversaient leur territoire. L'exemple d'Argos, qui avait fondé sa puissance sur la destruction de plusieurs petites villes, ne devait plus les effrayer autant que par le passé. Le moment était bien venu pour faire entendre des pensées de concorde et de patriotisme. Les démocrates de Mantinée, et à leur tête le riche et ambitieux Lycomède (1), formèrent le projet de réunir les Arcadiens dans un seul corps d'État, et de fonder une nouvelle cité centrale qui serait le siège d'un gouvernement fédéral. Mais, pour cela, il fallait avant tout s'entendre avec Tégée.

Le parti populaire, ennemi de Sparte, n'avait jamais été anéanti dans cette ville. Nous l'avons vu reparaitre dans toutes les circonstances favorables à sa cause, nouer des intelligences avec les Mantinéens, et essayer d'opérer des révolutions dans le gouvernement. La victoire de Leuctres avait ranimé ses espérances. Les deux factions étaient en présence : la faction populaire, représentée par Callibius, Proxénus et Timon ; la faction aristocratique, par Stasippus. Suivant Xénophon et Diodore, ce fut la question de la fondation de Mégalopolis, qui leur mit les armes à la main.

« Le parti oligarchique voulait le maintien de la république Tégéate et des anciennes lois. Après une tentative infructueuse auprès des magistrats, les partisans de Callibius et de Proxénus, persuadés que s'ils réunissaient le peuple, ils auraient le pouvoir, prennent les armes. Aussitôt la faction de Stasippus, qui n'était pas inférieure en nombre, s'arme de son côté. Un combat s'engage, dans lequel périt Proxénus avec une partie des siens. Les autres s'enfuient sans être poursuivis. Les amis de Callibius, retirés dans la partie des murs et près des portes qui regardaient Mantinée, restent tranquilles en face de leurs adversaires qui ne tentent rien contre eux. Depuis longtemps ils avaient envoyé demander des secours aux Mantinéens : cependant ils parlaient de paix et de réconciliation aux partisans de Stasippus. Mais, aussitôt qu'ils virent dans la plaine les Mantinéens envoyés pour les soutenir, les uns montent en toute hâte sur les murs, leur criant de se hâter ; les autres se pressent de venir ouvrir les portes. A cette vue, les

(1) Diodore le fait naître à Tégée, Pausanias et Xénophon à Mantinée. Un peu plus bas Diodore parle d'un Lycomède de Mantinée. Il a donc évidemment commis une erreur.

« partisans de Stasippus se précipitent vers les portes qui donnaient  
« du côté de Pallantium, arrivent au temple de Diane malgré ceux  
« de leurs ennemis qui les poursuivent, s'y enferment et attendent.  
« Aussitôt leurs adversaires montent sur le haut du temple, arra-  
« chent le toit et les frappent à coups de briques. Dans cette extré-  
« mité, les autres les supplient de s'arrêter, et leur promettent de  
« sortir. Une fois entre les mains de leurs ennemis, on les lie, on les  
« entasse sur un chariot, on les ramène à Tégée. Là, après un juge-  
« ment auquel prirent part les Mantinéens, on les mit à mort. Le  
« reste des partisans de Stasippus avait pu se réfugier à Sparte, au  
« nombre de huit cents environ. » (Xén., VI, 5.)

C'est alors seulement, et avec le concours actif des deux premières cités de l'Arcadie, que le projet de Lycomède put s'exécuter. Les Arcadiens s'étaient d'ailleurs assuré l'alliance de Thèbes et la protection d'Épaminondas. Ce dernier encourageait leur idée, et l'appuyait de tous ses efforts ; mais il ne l'avait pas conçu le premier, comme l'ont prétendu quelques écrivains.

Un texte précis de Pausanias nous donne la date de la fondation de Mégalopolis : « Mégalopolis fut fondée dans la même année et peu  
« de mois après la défaite des Lacédémoniens à Leuctres. » Il y eut d'abord, comme on peut le conclure de deux passages du même auteur, une assemblée générale où l'on déterminait quelles seraient les villes dont les habitants iraient peupler la cité nouvelle. Ce furent : 1° dans les pays de Mœnale, Aléa, Pallantium, Eutœa, Sumatium, Aséa, Apéréthée, Héliston, Oresthasium, Dipœa, Alycœa ; 2° dans le pays des Parrhasiens, Lycosure, Thocnie, Trapezonte, Prosée, Aacésium, Acontium, Macaria, Dasées ; 3° dans celui des Agytides, Scirtonium, Malœa, Cromes, Belimina, Leuctres ; 4° dans celui des Eutrésiens, Tricolonoi, Zætium, Charisia, Ptoléderna, Cnauson, Parroria ; 5° dans les pays des Cynuréens, Gortys, Thisa, Lycoa, Aliphéra ; 6° dans celui des Orchoméniens, Theisoa, Méthydrum, Teuthys, avec la Tripolis ou les trois bourgs de Callia, Dipœna, Nonacris. En tout quarante villes, suivant Pausanias, qui n'en nomme pourtant que trente-neuf. Les 1,000 Thébains, envoyés par Epaminondas, formèrent peut-être la quarantième division de Mégalopolis. En même temps, on nomma des citoyens des villes les plus puissantes pour présider à la fondation nouvelle et pour la protéger. Il y en avait deux de Mantinée, Lycomède et Opoléas ; deux de Tégée, Timon et Proxénus ; deux de Clitor, Cléolaüs et Acriphus ; deux de Mœnale, Eucampidas et Hiéronymos, que nous retrouverons plus tard opposés à Démosthènes ; enfin, deux de Parrhasie, Pasicratès et



Théoxénus. Quoique Phigalie ne soit pas nommée, on ne peut douter qu'elle ne soit entrée dans les projets des Arcadiens : ce qui le prouve, c'est qu'elle abandonna plus tard sa plus belle statue d'Apolon pour en décorer la cité naissante. Il en fut de même de Phénée et de Stympale. Ce fut un habitant de cette dernière ville qui devint stratège des Arcadiens après Lycomède en 366. Pausanias ne cite que deux cités qui soient restées complètement en dehors de la confédération, Orchomène, rivale implacable de Mantinée, aigrie encore par les derniers événements et à laquelle on ôtait quelques-uns des bourgs de son territoire; Héræa, attachée depuis longtemps à la cause de Sparte, agrandie récemment par elle, et qui était encore sous le régime aristocratique, unie d'ailleurs aux Lépréates et à ce titre ennemie des Éléens, qui venaient de faire alliance avec l'Arcadie, et de se ménager l'appui de Mantinée par un don volontaire de trois talents. (Paus., VIII, 27. — Xén., VI, 5, 22. — Lebas, *Exp. de Mor.*, I, 69.)

L'enthousiasme était grand dans le premier moment. On formait de toutes parts les plus belles espérances. Les moins ardents n'étaient pas ceux que le décret obligeait de s'expatrier. « Deux sentiments remplissaient leur âme : le zèle du bien public et la haine de « Sparte. » Divisés jusque-là, ils n'avaient pu songer à lui résister : unis et rassemblés dans les mêmes murs, ils allaient pouvoir la tenir en échec.

Quatre cantons pourtant, et ce n'était là qu'un prélude de ce qui devait arriver plus tard, quatre cantons changèrent d'avis. C'étaient les plus anciens de l'Arcadie. Deux d'entre eux, les Lycæates et les Tricoloniens furent forcés malgré eux de s'établir à Mégalopolis; quant aux Trapezontins, les uns furent massacrés dans un premier moment de fureur, les autres s'exilèrent. Les Lycosuréens seuls, réfugiés dans le temple de Cérès et de Despœna, les deux déesses « que les Arcadiens vénéraient le plus, » furent épargnés et continuèrent d'habiter leur ville qui se vantait d'être la plus ancienne sous le soleil. Le reste des cités comprises dans le décret eut un sort différent, suivant leur position et le nombre de leurs habitants. Les unes furent absolument désertées : c'étaient celles qui se trouvaient les plus voisines de Mégalopolis. Les autres, telles que Gortys, Dipæna, Theisoa, Methydrum, Teuthis, Callia et Héllisson, devinrent des bourgs de la ville nouvelle. Quelques-unes conservèrent assez d'habitants pour garder le nom de villes, et soutenir plus tard de longs sièges, Aliphera, par exemple, et Pallantium, qui devait tant s'agrandir sous les empereurs romains. (Paus., VIII, 7.)

Nous avons déjà parlé de la plaine du Lycée et du vaste plateau qui en occupe le milieu. Nulle position ne pouvait mieux convenir à une ville centrale, à une ville destinée à tenir Sparte en échec. De là on touchait à la fois aux grandes plaines de l'Est et aux vallées montagneuses de l'Ouest ; on commandait les défilés de la Messénie, on dominait l'un des principaux chemins de la Laconie dans l'intérieur du Péloponèse. De là pouvaient partir différentes routes qui reliaient la cité nouvelle aux points les plus importants de l'Arcadie et des pays voisins, à Héræa, à Messène, à Carnausium, à Sparte, à Methydrum, à Mœnale, à Phigalie, à Pallantium. C'est dans ce lieu marqué d'avance, en quelque sorte, en face du sommet sacré des Arcadiens, que l'on jeta les fondements de Mégalopolis.

La ville occupa les deux rives de l'Hélisson, et se trouva divisée naturellement en deux parties : l'une sur les frontières des Parrhasiens, qui fut appelée proprement Mégalopolis ; l'autre, sur les frontières des Orestins, qui prit le nom d'Orestie. Selon toute apparence, il n'y eut, comme à Mantinée, ni citadelle, ni acropole ; le système de fortifications fut le même : une enceinte de murs avec des tours plus ou moins rapprochées. Cette enceinte était proportionnée aux espérances que l'on fondait sur la ville naissante. Lorsqu'on la reconstruisit un siècle et demi après, on la diminua, et elle avait encore 50 stades, 4 de plus que Sparte. L'agora était sur la rive droite du fleuve, entourée de temples et plus tard de portiques. En face, sur la rive opposée, se trouvait le théâtre, le plus vaste et le plus considérable que l'on eût construit jusque-là. Il touchait presque au Thersilium, édifice où se rassemblèrent les 10,000 députés arcadiens. Nous ne savons pas quels sont ceux des temples qui furent construits dans la première et dans la seconde période, et il ne faut pas oublier que la description de Pausanias ne s'applique qu'à la seconde Mégalopolis, bâti vers 223. Toutefois, il est vraisemblable que l'idée primitive, qu'on ne fit que développer plus tard, fut de réunir dans la ville centrale tous les cultes locaux de l'Arcadie. Aussi y voit-on comme sur le Lycée une enceinte consacrée à Pan et à Jupiter lycéens : Phigalie donna son Apollon Epicourios : Trapezonte ses statues de Junon, d'Apollon et des Muses qu'elle possédait depuis des siècles, et pour lesquelles elle avait tant de vénération. On éleva des autels ou des temples à l'Apollon Agéus de Tégée, à Mercure Acacésius, à la Junon Téléia de Stymphale, à la Diane Agrotera, d'Orchomène et de Mantinée. Le culte de Cérès et celui de ses filles mystérieuses, Despœna et Coré, ne fut pas oublié. Leur temple était le plus considérable de tous, et l'on honorait la mémoire de ceux

qui avaient introduit les premiers leurs mystères. (Steph., *Byz. Megal.* — Pol., IX, 21, 2. — Paus., II, 27. — VIII, *passim.*)

Dans la pensée de ses fondateurs, Mégalopolis devait être tout à la fois le siège d'un gouvernement fédéral et une cité assez forte pour menacer Lacédémone. C'est à ce double point de vue que nous devons l'examiner.

Il est un fait constant, c'est que la nouvelle organisation fut l'idée et la conquête de la démocratie. Orchomène et Héraea qui gardent leurs gouvernements aristocratiques, restent en dehors de la ligue. Tégée n'y entre qu'après le triomphe complet de la faction populaire. C'est donc aussi les principes de la démocratie que nous devons retrouver dans la confédération arcadienne.

Le premier pouvoir établi par l'assemblée générale des villes est le conseil des Dix-Mille. Qu'était-ce que ce pouvoir? Dans l'assemblée générale des Achéens tout citoyen, âgé de 20 ans, pouvait venir voter. Mais Polybe nous le dit, jamais avant elle on n'était allé si loin dans le sens démocratique. Nous savons de plus que l'influence de Mantinée fut prédominante dans cette première période. Or, à Mantinée le vote par délégation était une chose établie depuis longtemps. Le même système dut prévaloir pour l'établissement du conseil fédéral. Le conseil des Dix-Mille fut une assemblée de citoyens élus, de délégués. En fixant ce chiffre, on voulut sans doute ne donner le droit de voter qu'à ceux auxquels de nombreux déplacements seraient possibles, et trouver en même temps dans le nombre des votants une garantie contre une réaction aristocratique. Toutefois, il est vraisemblable que ce mot d'assemblée des Dix-Mille marque plutôt le chiffre auquel elle devait monter régulièrement que celui qu'elle atteignit dans toutes les circonstances.

Les décisions du conseil étaient obligatoires pour toutes les cités. C'est le premier principe et le plus important dans un pays jusqu'alors si divisé, où chaque ville était si jalouse de ses lois nationales. Il délibérait sur la paix et la guerre, contractait les alliances qui intéressaient le salut général, décidait du moment où l'on appellerait les contingents des alliés du dehors, fixait le nombre des troupes que chaque État devait fournir, la part des impôts que chaque cité devait payer pour l'entretien des éparites. Il avait encore le pouvoir de citer devant son tribunal les citoyens accusés de trahir la cause commune; mais c'était un principe de droit que personne ne serait emprisonné ou mis à mort sans un jugement. (Xén., VII, 4.)

Ce n'était pas un sénat, comme on l'a dit improprement, car il n'était pas permanent, et nous le voyons, à partir d'une certaine

époque, convoqué tour à tour dans les différentes villes. Ce n'était pas non plus un corps d'hoplites formant l'armée du nouvel État et en même temps son pouvoir législatif. Ce qui le prouve, c'est la création même des éparites dont nous parlerons tout à l'heure. Ses attributions ne s'étendaient pas au delà de celles d'une assemblée délibérante : comme le grand conseil des Achéens, il se rassemblait à des époques déterminées d'avance et toutes les fois que les intérêts publics le demandaient.

Toute confédération suppose, à côté d'un pouvoir législatif qui ne siège pas d'une manière continue, un pouvoir exécutif permanent. Dans la ligue péloponésienne, c'était Sparte, c'était la ville qui avait l'hégémonie, qui remplissait ce rôle. Dans les deux fédérations qui partagèrent l'Arcadie pendant la guerre du Péloponèse, et qui se rattachaient l'une à Mantinée, l'autre à Tégée, c'étaient ces deux cités qui étaient chargées de faire exécuter les conditions de l'alliance. Mais ici il n'y avait pas de ville dominante ou reconnue comme telle, et voilà pourquoi on n'avait placé le siège du gouvernement nouveau ni à Tégée ni à Mantinée. Mégalopolis, composée d'un grand nombre de bourgs sans influence et sans gloire, avait cet avantage qu'elle conciliait toutes les défiances, qu'elle ne pouvait éveiller aucun soupçon. Elle devint le centre, mais non la tête de la confédération. Le pouvoir permanent, c'était le conseil des archontes (ἀρχοντες), suivant le nom que leur donne Xénophon. Quel était leur nombre? Les premiers archontes paraissent avoir été les citoyens chargés de présider à la fondation de la ville, et ils étaient dix. Ce nombre fut aussi celui des démiurges achéens. En Arcadie, on le subordonna sans doute au nombre des villes qui faisaient partie de la ligue, et l'on dut s'attacher dès le principe à ménager toutes les susceptibilités. Les fonctions des archontes semblent avoir eu quelque analogie avec celles des démiurges de l'Achaïe. Mais sur ce point les détails manquent. On sait seulement, d'après Xénophon, qu'ils entretenaient le corps des éparites, qu'ils concentraient entre leurs mains et qu'ils administraient les fonds communs, les impôts fournis par chaque État. Le magistrat suprême était le stratège : il commandait les forces militaires, son titre l'indique : il présidait le conseil des Dix-Mille, et notifiait sans doute le jour de la convocation. (Xén., VII, *passim*.)

Lycomède, dont l'autorité était alors si grande, inspira encore à ses concitoyens l'idée d'avoir un corps de troupes permanent. Les textes des anciens sur ce sujet sont fort obscurs.

Dans Etienne de Byzance, on lit à l'article ἐπαρίται : « ἐπαρίται, « peuple de l'Arcadie : on ne sait plus où se trouvait leur ville. Voir

« dans Xénophon, Androtion et Ephore. » Xénophon, dont le texte est beaucoup plus pur d'ailleurs, ne donne pas *ἐπαρίται*, mais *ἐπαρίτους*, *ἐπαρίτων*. Dans Hésychius enfin on ne trouve ni l'un ni l'autre, mais seulement *ἐπαρόητοι*. « C'était, dit-il, une troupe arcadienne très-belligéreuse, des gardes entretenus chez les Arcadiens aux frais de l'État. » (Hés., *ad verb.*)

Ces légères différences dans les mots ne sauraient être ici un obstacle : il est évident qu'il s'agit d'une seule et même chose. Quel était ce peuple de l'Arcadie dont on ne retrouve aucune trace dans les auteurs? Quelle était cette ville inconnue aux géographes anciens, et dont le nom était probablement Eparis (1)? Pourquoi prit-on ces Eparites pour en former l'armée permanente de la ligue? Étaient-ils originairement Arcadiens? Il semble à examiner de près les récits de Xénophon que ce furent des étrangers stipendiés. Dans ce cas faudrait-il croire que c'était quelque peuple réfugié en Arcadie, et qui avait conservé sa nationalité avec cette puissance propre au génie grec? M. Malte-Brun conjecture que ce pouvait être des Messéniens. Nous savons en effet qu'après la seconde guerre de Messénie, les plus pauvres de la nation exilée restèrent en Arcadie et s'y établirent. Quoi qu'il en soit, le texte d'Hésychius montre quelles étaient les doubles fonctions de ce corps. C'était une troupe d'élite dans les combats : c'était en même temps la garde du conseil fédéral et du conseil des archontes, s'il faut entendre dans ce sens les mots *δημόσιοι φύλακες*. Les détails que nous donnent l'histoire viennent à l'appui de cette interprétation. Lorsque les archontes citent les Mantinéens devant le conseil des Dix-Mille, ce sont des éparites qu'ils envoient pour se saisir des coupables. Ils avaient tous les caractères d'une force permanente au service de la confédération : ils étaient stipendiés par elle. Chaque ville contribuait pour sa part. Une partie des trésors d'Olympie, nous le verrons plus tard, fut même employée par les archontes à cet usage.

On ne sait pas d'une manière positive quel était le nombre des éparites. Diodore parle pourtant d'un corps d'élite avec lequel Lycomède fit une expédition en Laconie. Ses expressions *τοὺς ἐπιλέκτους* s'accordent avec le *τάγμα μαχημώτατον* d'Hésychius. Dans ce cas les éparites se seraient montés à 5000 : c'est là en effet le chiffre

(1) Les Scirites, corps de troupes, qui avaient une place et une organisation particulières dans les armées lacédémoniennes, avaient pris de même leur nom du canton d'où ils étaient sortis : Sciritide, petit pays sur les confins de l'Arcadie et de la Laconie.

donné en deux endroits différents par Diodore de Sicile. (Diod., XV, 67.)

Nous l'avons déjà dit, Mégalopolis, siège du gouvernement nouveau, était destinée en même temps à devenir une cité puissante, capable de résister à Sparte, en concentrant en elle les forces des peuples autrefois disséminés dans les bourgs. Quelle était à ce point de vue sa constitution propre? Sur quels principes reposait son gouvernement intérieur? Les bourgades qui peuplèrent la grande ville donnèrent, suivant toute apparence, leur nom aux différents quartiers. Plus tard, nous le voyons d'après une inscription trouvée sur les lieux mêmes, cette dénomination de κώμαι fit place à celle de φυλαί, tribus : c'est ce qui était arrivé déjà à Sparte. Combien y avait-il de tribus à Mégalopolis? Chaque bourgade formait-elle une tribu? En réunit-on plusieurs dans une seule, suivant les affinités, les liens qui devaient exister entre les divers peuples? C'est ce que nous ne pouvons déterminer. Rien de certain non plus sur la constitution de l'État, sur le gouvernement lui-même. Une tradition rapporte que, dans leur enthousiasme pour leur création nouvelle, dans l'ardeur avec laquelle ils travaillaient à l'organisation de la grande ville, les Arcadiens et les Thébains s'adressèrent au plus illustre philosophe de la Grèce, à Platon, et lui demandèrent des lois. Le philosophe refusa lorsqu'il eut appris qu'ils ne voulaient pas l'égalité. S'il y a quelque chose de vrai dans ces détails donnés par Diogène de Laerce, comment les expliquer? On ne comprendrait pas d'une part que la constitution de Mégalopolis ne fût pas démocratique. La démocratie dominait alors à Thèbes, à Tégée, à Mantinée, dans toutes les villes qui présidèrent à ses commencements. S'agissait-il d'une égalité absolue, telle que la définit Platon dans sa République : « ἡ ἰσογονία ἡμᾶς ἢ κατὰ φύσιν ἰσονομίαν ἀναγκάζει ζητεῖν κατὰ νομον? » Et dans ce cas, le gouvernement des Mégalopolitains fut-il une sorte de démocratie tempérée comme à Mantinée? Polybe nous parle plus tard des discussions entre les riches et les pauvres, lorsqu'il fut question de rebâtir Mégalopolis. Ce qui semble le plus probable, c'est que ce gouvernement était un gouvernement démocratique en ce sens qu'il y avait une assemblée ouverte à tous les citoyens. Mais les Grecs ne reconnaissaient de démocratie parfaite que celle où tous les hommes, libres sans exception, sans distinction de rang et de fortune, étaient admis au partage de tous les attributs de la souveraineté. Peut-être n'en était-il pas ainsi dans la grande cité? L'état des bourgs de la Parrhasie, de la Mœnalie et des pays voisins, longtemps soumis à une aristocratie qui ne fut jamais tyrannique, expliquerait les privi-

lèges que les classes riches auraient conservés. (Paus., VIII, 27. — *Exp. de Mor. Insc. Meg.*)

Plutarque pourtant nous dit que Platon envoya aux Arcadiens un de ses disciples Aristonymos. Les institutions qu'il établit ne pouvaient pas durer longtemps. Il y avait trop d'éléments de trouble et de désordre dans cette agglomération de quarante bourgades différentes. Trente ans après, à l'époque de Philippe, une autre législation était devenue nécessaire. Nous aurons occasion d'en parler plus tard. (Plut., *adv. Col.*, XXXII.)

## X.

LA CONFÉDÉRATION ARCADIEENNE DEPUIS LA FONDATION DE MÉGALOPOLIS  
JUSQU'À LA BATAILLE DE MANTINÉE (371-362) — 1<sup>o</sup> MÉGALOPOLIS  
ET LA CONFÉDÉRATION JUSQU'À LA MORT DE LYCOMÈDE.

La fondation de Mégalopolis et la reconstruction des murs de Mantinée étaient pour Sparte deux menaces terribles, surtout après la bataille de Leuctres. Toutefois, elle avait été trop fortement ébranlée pour entreprendre sur-le-champ quelque chose de sérieux. Malgré les efforts des exilés de Tégée, ce ne fut qu'en 369 qu'elle reprit les armes contre l'Arcadie. Ce qui le montre bien, c'est que lorsque Agésilas se fut avancé jusque sous les murs de Mantinée, les habitants restèrent tranquilles, attendant les Thébains qui devaient incessamment arriver dans le Péloponèse. Plutarque, après avoir parlé de cette expédition, ajoute : ἐκ δὲ τούτου παρῆν Ἐπαμεινώνδας, c'est-à-dire immédiatement après, au sortir de.... (Plut., *Ag.* — Paus., IV, 28. — Diod., XV, 63.)

Les Héréens envoyèrent des secours à Sparte conjointement avec les Lépréates. Orchomène qui, suivant Diodore, avait reçu un renfort de 1,000 Lacédémoniens, de 500 exilés de la Béotie et de l'Argolide, qui, suivant Xénophon, et c'est là le plus vraisemblable, avait fait venir de Corinthe un corps de mercenaires sous le commandement de Polytropus, était alors menacée par les Mantinéens. Elle dut exciter les Spartiates à faire une diversion de son côté, promettant de réunir ses mercenaires à leurs troupes. C'était là aussi ce que voulait Agésilas. Il n'osait pas encore marcher sur Mégalopolis où il aurait trouvé les 1,000 Thébains envoyés par Epaminondas pour protéger les travailleurs. Il se dirigea sur la Tégéatide, et s'empara de la petite ville d'Eutæa, voisine de la frontière. Elle avait perdu une partie de sa population, qui était allée bâtir et peupler Mégalopolis. Le reste

des hommes valides avait rejoint l'armée des Arcadiens confédérés : il n'y restait que des femmes, des enfants, des vieillards. Agésilas y séjourna, cherchant à se concilier les habitants par sa douceur et les protégeant contre ses propres soldats. De leur côté, les Arcadiens se rassemblent à Aséa, position bien choisie pour défendre les passages qui de la vallée des sources de l'Alphée mènent à la plaine de Mégalopolis. (Diod., XV, 62. — Xén., VI, 5, 11.)

Cependant les Mantinéens étaient sous les murs d'Orchomène. Diodore, qui semble placer ces faits après l'invasion d'Agésilas, nous apprend que Lycomède, le premier stratège des Arcadiens, commandait cette expédition et avait avec lui le corps des éparites. Un premier échec le força de se retirer : les hoplites orchoméniens et les mercenaires le poursuivirent. Polytropus se laissa emporter par son ardeur jusqu'à Elymia, sans faire attention que le reste des troupes était rentré depuis longtemps dans la ville. A cette vue, les Mantinéens se retournent, engagent le combat avec les mercenaires, en tuent un grand nombre, et parmi eux leur chef lui-même. Sans la cavalerie des Phliasiens, aucun n'aurait échappé.

Ne comptant plus sur Polytropus, Agésilas entre dans la Tégéatide, sans attaquer la ville où il aurait pu éprouver un échec, se porte de là vers la plaine de Mantinée, la dévaste et campe à 20 stades de la ville, à l'ouest, près des montagnes. Les Arcadiens, réunis à Aséa, marchent sur ses pas, entrent d'abord à Tégée, puis opèrent leur jonction avec les Mantinéens, sans que les ennemis s'y opposent. Des deux côtés on voulait éviter une bataille. L'armée confédérée se tint immobile, derrière ses murs, attendant les Thébains. Au bout de trois jours, Agésilas se retira (369).

A peine libres, les Arcadiens marchèrent vers Héræa. On brûla les maisons, on coupa les arbres, on dévasta le pays. C'est à partir de ce moment sans doute que la ville fut rattachée à la politique de la ligue, et que le gouvernement aristocratique y fit place à la démocratie. Aristote nous parle de la démocratie Héréenne : « On abolit, » dit-il, la loi qui ordonnait de voter au scrutin dans l'élection des « magistrats. Les charges furent tirées au sort, parce que l'élection « faisait nommer des intrigants. » (Arist., *Pol.* — Xén., VI, 5, 22.)

L'arrivée des Thébains et d'Epaminondas força les Arcadiens de retourner sur leurs pas. Le moment était venu pour eux de tenter quelque chose de décisif, de venger de longues années d'oppression et d'injustices, de menacer directement Sparte en portant jusque sous ses murs la fumée d'un camp ennemi. C'était pour eux une guerre nationale. Aussi l'entreprirent-ils avec la plus grande ardeur.



Jamais ils n'avaient mis tant de forces sur pied depuis les guerres de Messénie, depuis le temps où ils avaient dû courir à l'isthme pour le fortifier contre une attaque de Xerxès. Orchomène vaincue, Héraea ravagée, il n'y avait plus dans l'Arcadie une seule ville qui ne s'associât à l'expédition commune. Les Thébains hésitaient à s'engager dans la Laconie. Les alliés, et à leur tête des Arcadiens, les pressèrent instamment de pousser les choses jusqu'au bout. Ils faisaient l'éloge de l'armée Thébaine, exaltaient ses récentes victoires, montraient à Épaminondas la foule des alliés qui étaient venus se joindre à lui. En dehors des hoplites en effet, un grand nombre de gens armés à la légère ou même sans armes suivaient, attirés par l'espoir seul du pillage. Est-il besoin de dire que la plupart étaient des Arcadiens? (Diod., XV, 22, 5. — Xén., VI, 5, 23. — Plut., *Agés.*, 31.)

Diodore et Plutarque estiment que plus de 70,000 hommes envahirent la Laconie. Ils étaient divisés en quatre corps qui devaient prendre chacun une route différente et se réunir à Sellasie. Les Argiens devaient passer par les montagnes de la Tégéatide, les Thébains par Caryes. Quant aux Arcadiens, ils traversèrent la Sciritide, du côté d'Œeus. C'était le passage le plus difficile, et il est probable qu'on le leur avait laissé parce qu'ils connaissaient mieux le pays et qu'ils pouvaient mieux profiter des circonstances favorables. Toutefois, si Ischolaus, le commandant des forces spartiates sur ce point, avait gardé les défilés, la lutte eût été longue et le succès incertain. Mais il resta dans le bourg d'Œeus et les Arcadiens se hâtèrent de venir l'y assiéger. Le combat fut d'autant plus acharné qu'il se trouvait des exilés de Tégée parmi les Lacédémoniens. Ischolaus succomba avec la plus grande partie de ses soldats. Cette victoire était déjà gagnée et par suite le passage libre, que les Thébains hésitaient encore à l'entrée de la Laconie. Aussi les Arcadiens, malgré ce qui avait été convenu, marchèrent-ils immédiatement vers Caryes pour rejoindre Épaminondas. Dans tout le reste de la campagne, ils déployèrent leur valeur habituelle ; cette ardeur de pillage que Sparte avait cherché si souvent à exciter en eux, ils l'exercèrent cette fois à ses dépens. Pendant que les Thébains se fortifiaient dans leurs positions, en face de la ville, les Arcadiens s'échappaient du camp pour faire du butin. Les plus ardents à entreprendre l'expédition, ils furent aussi les premiers à en désirer la fin. Faut-il admettre, sur la foi de Théopompe, qu'il y eût de l'argent distribué? Assez d'autres motifs se présentent sans celui-là. L'hiver approchait; les vivres commençaient à manquer; les frontières de la patrie étaient proches et il était temps de mettre son butin en sûreté.

le signal de la retraite était donné depuis longtemps par les volontaires. (Paus., IX, 4. — Théop. ap. Plut., *Agés.*)

Forcé de se retirer, Epaminondas voulut prendre du moins ses sûretés avec Sparte. Mille Thébains étaient déjà à Mégalopolis. Il laissa un harmoste à Tégée. Mais la trace de son passage, la plus terrible pour ses ennemis, ce fut la fondation de Messène et l'alliance intime qu'il établit entre elle et Mégalopolis, sa jeune sœur. Le jour où l'on posa les premières pierres, ce furent les Arcadiens qui fournirent les victimes. Tandis que les Messéniens invoquaient, en faveur de leur nouvelle patrie, Jupiter Ithomate et les Dioscures, ils prièrent de leur côté Pan et Jupiter Lycéens, autrefois témoins de la généreuse hospitalité accordée aux compagnons d'Aristomène. (Paus., IV, 27.)

C'était beaucoup pour la confédération que d'avoir vaincu avec Epaminondas. Il fallait faire plus; il fallait vaincre seul et prouver qu'on pouvait se passer de Thèbes. Une expédition en Laconie n'effrayait plus; celle qu'on venait de terminer avait trahi la faiblesse de Sparte. Après le départ d'Epaminondas, les Arcadiens résolurent de marcher avec leurs propres forces. Le stratège Lycomède, à la tête des éparites, s'avança jusqu'à Pellène où, suivant d'autres témoignages, jusqu'à Asiné, s'empara d'un faubourg de la ville, massacra une partie de la garnison et revint en Arcadie avant que les secours envoyés par les Lacédémoniens fussent arrivés. (Diod., XV, 67, 2. — Xén., VII, 1, 7.)

Cependant Sparte fit de sérieux préparatifs et les vieilles habitudes reprirent le dessus. On envoya des députés en Béotie pour appeler une seconde fois Epaminondas. C'est alors qu'eut lieu la seconde invasion des Thébains dans le Péloponèse (368). Les Arcadiens se réunirent à leurs alliés. Mais la tentative infructueuse qu'ils firent sur Phlionte avant de rejoindre Epaminondas montre qu'ils n'avaient pas renoncé en ce moment même à leur nouvelle politique.

Cette politique était surtout l'œuvre d'un homme qui avait conçu pour sa patrie de grandes espérances. Je veux parler du Mantinéen Lycomède, du fondateur de la ligue, du premier stratège des Arcadiens. Sa physionomie a quelque chose de caractéristique et l'on s'y arrête avec d'autant plus de plaisir que c'est la première de ce genre qu'on rencontre sur son passage. Une nation, peu d'individus; vingt peuples différents, deux ou trois hommes remarquables, voilà l'Arcadie. Remontez le cours de cette histoire si confuse et si obscure, vous ne trouverez jusqu'ici que les noms du héros Echémus, pour les temps héroïques, de Chiléos de Tégée, dans les guerres contre les Mèdes.

Riche et noble, puissant à ce double titre et plus éclairé que ses concitoyens, ambitieux, comme dit Xénophon, mais ambitieux surtout pour son pays, Lycomède fut l'émule d'Epaminondas et le précurseur de Philopœmen. Il avait uni les forces de l'Arcadie. Il profita de toutes les occasions qui se présentèrent pour l'agrandir. Lorsque les villes de la Triphylie, en haine des Eléens, se déclarèrent arcadiennes, il conseilla de ne pas céder aux réclamations des Eléens. Pour la relever de sa nullité politique, il voulait que sa patrie eût des alliés et non pas des maîtres. Il se préoccupait de l'autorité de plus en plus grande que s'arrogeaient les Thébains, de leur influence à Mégalopolis, à Messène, à Tégée; des harmostes qu'ils avaient établis dans plusieurs villes, à l'exemple de Sparte; de leur prétention à exercer partout le commandement au lieu de le partager avec les autres peuples. Déjà, peut-être, il cherchait à ménager aux Arcadiens d'autres alliances. En attendant, il les relevait dans leur propre estime, leur parlait de leurs titres à un rang considérable dans le Péloponèse, leur rappelait le proverbe si connu en Grèce et qui (1) disait de ceux qui travaillaient pour autrui qu'ils imitaient les Arcadiens.

« Eux seuls pouvaient dire que le Péloponèse était leur patrie, « puisqu'eux seuls étaient autochthones. La nation des Arcadiens « était la plus nombreuse, la plus endurcie aux fatigues de toute la « Grèce. Leurs soldats étaient les plus belliqueux entre tous; car, « toutes les fois qu'un peuple avait besoin de troupes auxiliaires, c'é- « taient les Arcadiens qu'on préférait. Sans eux, les Lacédémoniens « n'auraient pas pris Athènes. Sans eux, les Thébains ne se seraient « pas avancés jusque sous les murs de Sparte. Si vous êtes sages, « ajoutait-il, gardez-vous de marcher ainsi toujours à la suite des « autres. C'est en accompagnant partout les Lacédémoniens que « vous avez accru leur puissance. Maintenant soumettez-vous aveu- « glément aux Thébains, ne revendiquez pas une part du comman- « dement à votre tour et vous trouverez peut-être en eux de nou- « veaux Lacédémoniens. » (Xén., VII, 1, 23.)

De telles paroles remplissaient les Arcadiens d'orgueil. L'influence de Lycomède en devenait d'autant plus forte et le moment ne semblait pas loin où la division allait éclater entre les alliés.

(1) Suid. Lex. Ἀρκάδας μιμούμενοι Παροιμία ἐπὶ τῶν ἐτέρους ποιοῦντων οἱ γὰρ Ἀρκάδες, μαχιμώτατοι Ἑλλήνων γενόμενοι, ἰδίᾳ μὲν οὐδένα Ἐνίκησαν ἐτέροις δὲ συμμαχοῦντες πολλούς. Platon emploie ce proverbe dans l'un de ses dialogues.

Cependant les Lacédémoniens avaient repris l'offensive (367) avec leurs propres troupes et un corps de mercenaires venus de Sicile. Déjà Archidamus s'était emparé de Caryes, petite ville sur les frontières de l'Arcadie et de la Locomé, restée au pouvoir des Mégalopolitains depuis la première invasion d'Épaminondas. Déjà il avait envahi la Parrhasie et ravagé le territoire. Les Arcadiens n'appelèrent cette fois que les Argiens et les Messéniens. A l'approche des alliés, Archidamus se dirigea sur Midéa, tandis que les mercenaires se retiraient du côté de Sparte. Avertis du mouvement de ces derniers, les Messéniens essaient de les prévenir et de leur couper la route. Archidamus vole à leur secours. Les Arcadiens et les Argiens envahissent à leur tour la Laconie, afin de fermer le chemin aux Spartiates. Les deux armées se rencontrèrent au confluent des deux routes qui conduisent, l'une vers le pays des Entrésiens, l'autre vers Midéa. C'est à cet endroit, dans une plaine où la cavalerie lacédémonienne pouvait se déployer, que se livra la fameuse bataille sans larmes. La leçon fut rude pour les Arcadiens. Dès les premiers pas, ils étaient convaincus d'impuissance pour l'attaque. Xénophon dit qu'ils résistèrent à peine, Diodore, qu'ils laissèrent dix mille morts sur le champ de bataille (367). (Diod., XV, 70, 10. — Xén., VII, 1, 29.)

Mégalopolis restait à découvert : il fallait la mettre à l'abri d'un coup de main. « C'est après cette défaite, dit Diodore, que les Arcadiens fondèrent leur grande ville. » Mais évidemment l'historien se trompe : ce qui est vrai, c'est qu'alors on put, comme il l'ajoute lui-même, redouter de nouvelles attaques de la part des Lacédémoniens et que l'on se hâta de renforcer la ville qui, du côté de la Parrhasie, servait de boulevard au reste de l'Arcadie. On travailla avec plus d'ardeur au mur d'enceinte qui commençait à peine, qui n'était pas encore pleinement achevé lors de l'attaque de Cléomène un siècle et demi après. Peut-être aussi augmenta-t-on la population de la ville en y faisant venir les habitants de la campagne, en y incorporant les citoyens d'anciens bourgs, qui n'avaient pas été complètement désertés. (Diod., XV, 72, 4.)

« Les Thébains ne s'étaient pas moins réjouis que les Spartiates de la défaite des Arcadiens, tant leur orgueil leur était insupportable ! » Les dispositions des deux peuples l'un pour l'autre se montrèrent clairement, lorsque Thèbes rechercha pour elle et pour ses alliés l'alliance du grand roi. Comme les Eléens et les Argiens, la ligue arcadienne avait été invitée à nommer un député qui devait se joindre à Pélopidas et l'accompagner en Asie. Le conseil des Dix-

Mille nomma Antiochus, de Mantinée, ancien vainqueur au pancrace. Antiochus, moins distingué que tous les autres par le grand roi, revint fort mécontent de son ambassade. « Le grand roi avait beaucoup de panetiers, d'échansons, de cuisiniers, d'huissiers; quant à des hommes qui pussent combattre contre les Grecs, il en avait cherché sans pouvoir en trouver. Toute cette magnificence n'était qu'une vaine parade. Le platane d'or tant vanté ne donnerait pas d'ombre à une cigale. » (Xén., VII, 1, 32.)

Cependant Pélopidas avait obtenu pour sa patrie l'alliance d'Artaxerxès avec la reconnaissance de l'indépendance de Messène, l'ordre donné à Athènes de désarmer sa flotte, la menace d'être aussitôt attaquée à toute ville qui refuserait de s'associer au traité conclu entre Thèbes et la Perse. Déjà même un envoyé du grand roi était arrivé à Thèbes et les députés des villes étaient convoqués pour venir jurer l'alliance. Ils s'y rendirent, mais ils déclarèrent tous, et à leur tête l'Arcadien Lycomède, que leur mission était purement et simplement d'entendre les conditions de la paix; que si Thèbes voulait les serments, elle n'avait qu'à envoyer des députés auprès des villes. Lycomède ajoutait que ce n'était même pas à Thèbes qu'on aurait dû se réunir, mais là où se faisait la guerre. A ces mots, les Thébains s'emportent et l'accusent de corrompre les alliés. Lycomède sort de l'assemblée avec tous les députés arcadiens. (Xén., VII, 1, 38.)

C'était une revanche pour la ligue et un grand échec pour Thèbes. Le traité demeurait non avenu, et l'attitude des députés arcadiens y avait surtout contribué (1). Aussi fut-ce pour prévenir une défection prochaine qu'Epaminondas fit son expédition d'Achaïe (366). Elle n'eut pas de grands résultats : sur les réclamations de la ligue, le général thébain établit partout la démocratie. Mais bientôt les exilés du parti aristocratique revinrent, firent alliance avec Sparte, et inquiétèrent les Arcadiens sur leurs frontières. OËnéus de Stymphale, alors stratège, se porta de ce côté, changea la constitution de Sicyone et y renversa la tyrannie d'Euphron. (Xén., VII, 3, 1; VII, 4, 41.)

Un fait plus important pour la confédération venait de s'accomplir. Il ne suffisait pas de résister à l'influence béotienne. Pour y échapper complètement, il fallait chercher ailleurs un point d'appui contre un État aussi puissant. Lycomède était Mantinéen. Les souvenirs et les traditions de sa patrie devaient le porter du côté d'Athènes : les in-

(1) Xénophon dit ailleurs des Arcadiens et des Argiens : Οἱ δυνάτωτατοι τῶν ἐν Πελοποννήσῳ Ἀρκάδες καὶ Ἀργεῖοι (VII, 2, 2.)

térêts véritables de l'Arcadie le lui conseillaient aussi. Il ne fallait plus qu'une occasion favorable, car les Athéniens, en haine de Thèbes, avaient depuis longtemps traité avec Sparte, l'ennemie principale de la ligue. Mais à cette époque ils commençaient à se lasser d'une alliance qui leur imposait beaucoup de charges sans profit. Lycomède tira habilement parti de cette circonstance. Il proposa à ses concitoyens de traiter avec Athènes : son éloquence persuada le conseil des Dix-mille. Elle triompha aussi des difficultés que lui faisaient les Athéniens. Ceux-ci hésitaient à devenir les alliés des Arcadiens, à cause de leurs engagements vis-à-vis de Lacédémone. Mais, réfléchissant ensuite qu'il était de l'intérêt des Spartiates, ainsi que du leur que la ligue pût se passer des Thébains, ils conclurent le traité. Ils s'engageaient à fournir de la cavalerie aux Arcadiens, dans le cas où ils seraient attaqués, sans pourtant envahir jamais la Laconie. (Xén., VII, 4, 6.)

La politique de Lycomède triomphait. Il revenait porteur de ce traité, qui pouvait avoir tant d'influence sur l'avenir du Péloponèse. Mais un hasard fatal le fit tomber entre les mains d'un parti d'Arcadiens exilés de la faction lacédémonienne, qui l'égorèrent sans pitié. Après lui, il ne se trouva personne pour reprendre ses projets (366) avec la même autorité, pour dominer, par son influence personnelle, les éléments de rivalité et de haine qui existaient toujours en Arcadie. L'influence de Tégée prévalut dans le conseil des Dix-Mille et surtout dans celui des archontes. La division s'introduisit dans la confédération. Le but était manqué : la ligue achéenne n'était plus qu'une tentative généreuse dont la ligue arcadienne devait s'inspirer plus tard.

## XI.

LA CONFÉDÉRATION ARCADIENNE (suite) DEPUIS LA FONDATION DE MÉGALOPOLIS JUSQU'À LA BATAILLE DE MANTINÉE. — 2<sup>o</sup> DEPUIS LA MORT DE LYCOMÈDE JUSQU'À LA BATAILLE DE MANTINÉE 366-362.

Ce fut à l'occasion des guerres contre l'Elide que l'Arcadie se partagea de nouveau en deux camps.

Vers l'an 366, des exilés arcadiens, secrètement encouragés par les Eléens, s'emparèrent de Lasion. Après des réclamations restées sans réponse, les Arcadiens entrèrent dans le pays, livrèrent un combat près de la ville contestée et mirent en fuite un corps de 400 Eléens. Ce fut là l'origine de la guerre. La vraie cause était le vif ressentiment que les Eléens avaient conçu contre la ligue, depuis

qu'elle avait refusé de lui rendre la Triphylie. (Diod., XV, 77, 19. — Xén., VII, 4, 14.)

Maitres de Lasion, les Arcadiens entrèrent dans le pays des Acroriens, s'emparèrent successivement de Cyparissia, de Coryphasion et de Margana, et de là marchèrent sur Olympie. Après avoir fortifié le mont Cronius et y avoir établi une garnison, ils résolurent de faire une tentative sur Elis : peu s'en fallut qu'elle ne réussît, car ils pénétrèrent jusque dans l'agora. Les cavaliers éléens arrivèrent à temps et les repoussèrent. Après ce coup de main, le premier acte de l'aristocratie fut de chasser les chefs du parti populaire, qui avaient sans doute appelé les ennemis. Les exilés s'adjoignirent un petit corps d'Arcadiens et s'emparèrent de Pylos. Enhardis par leurs succès et par le nombre de leurs partisans qui grossissait chaque jour, ils appelèrent une seconde fois les Arcadiens, leur promettant la reddition d'Elis.

Cependant les habitants de cette ville avaient demandé des secours aux Achéens. A l'approche de ces nouveaux ennemis, les Arcadiens se retirèrent, non par peur, mais pour tenter un coup de main hardi sur Pellène, pendant que les Pelléniens étaient à l'autre bout de la presqu'île. Ils s'emparèrent en effet du fort d'Oloros; mais les Pelléniens firent diligence, et le reprirent presque aussitôt.

Une troisième invasion en Elide fut plus décisive. Les Eléens, battus d'abord entre Cyllène et Elis, se virent bientôt assiégés dans leur propre ville. Ils étaient perdus sans une diversion puissante que les Spârtiates firent sur les frontières de l'Arcadie.

La lutte prenait des proportions considérables : d'un côté, les Eléens, les Achéens et les Spârtiates ; de l'autre, la ligue arcadienne soutenue par les Argiens, les Messéniens et les Thébains eux-mêmes, qui n'étaient pas mécontents de voir les peuples du Péloponèse se déchirer de leurs propres mains.

Archidamus s'était emparé de Cromnos (1), sur le territoire de Mégalopolis, à 40 stades de la Messénie, et y avait laissé trois cohortes. Les Arcadiens marchent sur cette ville, l'entourent d'un double retranchement, l'un contre les assiégés, l'autre contre les secours du dehors, et la soumettent à un blocus rigoureux. Les assié-

(1) Κρωμνος, πολίχνην δ' ἐστὶν ἰδρυμένον πλησίον Μεγάλῃς πόλεως. (Callist., Fragm. 13, p. 15. Didot.) Pausanias l'appelle Κρωμοί : il le cite parmi les bourgs qui contribuèrent à former Mégalopolis (VIII, 27). Il donnait son nom à la Cromitide et était à 40 stades des frontières de la Messénie. — Steph. Byz. donne Κρωμνα.

gés n'avaient déjà plus que pour dix jours de vivres, lorsqu'Archidamus rentre dans l'Arcadie, ravage la Sciritide et les provinces voisines, afin d'attirer l'ennemi de son côté et de lui faire abandonner le siège. Voyant l'inutilité de ses efforts, il s'empare d'une colline qui dominait les retranchements des Arcadiens. Il s'ensuivit un engagement entre les deux partis. Les éparites firent bonne contenance, se serrèrent les uns contre les autres en rapprochant leurs boucliers, et quoique moins nombreux, soutinrent sans être entamés tous les efforts des Spartiates. Archidamus fut blessé : ses principaux compagnons tués. On conclut une trêve, et les Arcadiens élevèrent un trophée. (Callist. fr. — Xén. — Diod.)

Le combat recommença bientôt autour de la place. Cette fois les Lacédémoniens s'emparèrent des retranchements, et avertirent les assiégés de tâcher de sortir de la ville. Quelques-uns s'échappèrent ; les autres tombèrent entre les mains des Arcadiens et de leurs alliés placés à toutes les issues.

Débarassés du siège de Cromnos, ceux-ci se tournèrent encore une fois contre les Eléens, qui avaient profité de leurs embarras pour reprendre Margana et Pylos. Ils se rapprochèrent des Pisates, revendiquèrent leurs anciens droits à la présidence des jeux, et comme on était au commencement de la 104<sup>e</sup> olympiade (1), ils les firent célébrer par leurs nouveaux alliés (364). Au milieu de la solennité, les Eléens se présentèrent en armes. Les assistants, accourus de tous les points de la Grèce, se rangèrent sur les collines voisines, afin d'être spectateurs du combat, comme ils l'étaient tout à l'heure des jeux. On en vint aux mains près du Cladeus. Les Arcadiens, quoique soutenus par 1,000 hoplites argiens et par 400 cavaliers d'Athènes, furent défaits et poursuivis jusqu'au théâtre et au temple de Vesta. Cependant ils restèrent maîtres d'Olympie et des trésors amassés dans le temple. (Diod., XV, 82.)

La guerre durait trop longtemps pour ne pas commencer à fatiguer les deux partis. En Arcadie, les citoyens, sincèrement attachés à leur patrie, cherchaient en vain à quoi elle pouvait aboutir. Heureuse ou malheureuse, n'aurait-elle pas pour résultat certain d'affaiblir la ligue et le Péloponèse tout entier ? Thèbes poussait à la guerre : n'était-ce pas pour que les deux partis épuisés réclamassent son secours, et lui facilitassent les moyens d'établir sa domination ? Déjà elle s'était créé un parti dans Mégalopolis et dans Tégée qui avait

(1) Les Eléens ne la portèrent pas sur leur registre : ils l'appelèrent anolympiade ἀνολυμπιάς. (Paus., VII, 22)



reçu un corps de 300 Béotiens. Tout-puissants dans le conseil des archontes, depuis la mort de Lycomède, les citoyens de ces deux villes se faisaient du corps des éparites un instrument d'oppression. Une crise était imminente. Ce furent les Mantinéens qui la précipitèrent. (Xén., VII, 4, 34, sq.)

Depuis qu'Olympie était au pouvoir des Arcadiens, les archontes employaient une partie des trésors du temple à la solde des éparites. C'était un moyen de cacher toutes les dilapidations, et de s'attacher en même temps par des liens directs ces mercenaires devenus suspects aux bons citoyens. Les Mantinéens réclamèrent contre ce qu'ils appelaient une impiété, et envoyèrent en même temps la part de contributions qu'ils devaient pour l'entretien de l'armée permanente. Aussitôt les archontes les accusent de vouloir détruire la confédération, et les citent devant le conseil des Dix-Mille. Sur leur refus de comparaître, ils envoient contre eux des éparites, mais les Mantinéens ferment leurs portes et s'apprêtent à résister.

Ils n'étaient pas les seuls à désirer la paix avec les Eléens, à murmurer contre l'emploi sacrilège des fonds du temple. Le conseil des Dix-Mille leur donna raison. Il interdit de détourner les deniers sacrés pour des usages profanes. C'était par là même prononcer la dissolution des Éparites. Prévoyant qu'après une guerre aussi longue on ne voudrait plus ou l'on ne pourrait plus les payer, une partie des mercenaires quittèrent le corps. Ils furent aussitôt remplacés par des citoyens qui faisaient volontairement ce sacrifice, afin de mettre un terme à la pression qu'ils exerçaient sur la ligue.

Mantinée l'emportait; mais le péril devenait grand pour ceux des magistrats qui se sentaient coupables d'avoir dilapidé les fonds sacrés. Aussi se hâtèrent-ils d'appeler Epaminondas, en apparence pour continuer la guerre contre l'Elide, en réalité, disaient-ils aux Thébains, pour empêcher que l'Arcadie ne passât encore du côté de Sparte. Le parti national, de son côté, n'en pressa que plus vivement la conclusion de la paix. Après tout, pourquoi garder le temple et la présidence des jeux? Leur conduite ne serait-elle pas plus juste et plus agréable aux dieux s'ils rendaient Olympie aux Eléens? D'ailleurs, la guerre une fois terminée, quel prétexte resterait à Thèbes pour continuer ses armements? Ces raisons décidèrent le conseil des Dix-Mille. On conclut un traité définitif avec les Eléens, et l'on envoya des députés aux Thébains, pour leur dire de ne pas entrer dans l'Arcadie, à moins d'y être invités.

Cette paix était la ruine de l'influence étrangère en Arcadie. Elle était odieuse aux Thébains et à tous leurs partisans, tels que les Épa-

rites dissous et les magistrats qui craignaient d'avoir à rendre leurs comptes. Ils essayèrent de s'en venger par un coup de main des plus audacieux dirigé surtout contre les Mantinéens.

Les députés des villes et un grand nombre d'Arcadiens, s'étaient réunis à Tégée pour la prestation des serments. Les archontes et l'harmoste thébain qui se trouvaient dans la ville avaient juré à leur tour. Partout la sécurité la plus profonde, partout des festins et des chants d'allégresse. Tout à coup on ferme les portes de la ville, et l'on se saisit des principaux citoyens. Malheureusement pour les auteurs du complot, il restait peu de Mantinéens, parce que leur ville était proche, et que la plupart étaient déjà retournés chez eux. Quelques fuyards vinrent bientôt leur annoncer cette nouvelle. L'émotion fut grande : Mantinée envoya aussitôt redemander ses citoyens et tous ceux que l'on avait fait prisonniers, s'engageant à les présenter devant le conseil des Dix-Mille, s'ils étaient accusés de quelque crime. Vaincu par l'indignation générale, l'harmoste thébain délivre les captifs, convoque une assemblée, et essaye de se justifier, prétendant qu'il avait reçu avis d'un complot organisé pour livrer Tégée aux Spartiates. Il ne pouvait plus désormais rester en Arcadie ; mais son départ n'était pas une satisfaction suffisante. Des députés allèrent en Béotie demander sa mort, au nom du conseil des Dix-Mille. Mais Épaminondas le justifia en alléguant que le dernier traité était une violation de l'alliance faite avec Thèbes, qu'il avait eu lieu sans son assentiment, quoiqu'elle eût pris part à la guerre.

Thèbes avait besoin de vaincre encore une fois pour relever son influence dans le Péloponèse. D'un autre côté, il était évident pour tous les patriotes qu'ils n'auraient plus qu'à subir le joug, s'ils n'acceptaient pas la lutte. Les Mantinéens sollicitèrent à la fois les secours d'Athènes et l'alliance de Sparte. Depuis quelque temps déjà, ils songeaient à se rapprocher de cette dernière ville, et c'est sans doute là ce qui motive le reproche que leur adresse Pausanias. En Arcadie, ils avaient pour eux tous ceux qui avaient formé la majorité dans l'assemblée fédérale et qui s'étaient montrés les partisans de la paix avec l'Élide. Les Tégéates, les Mégalopolitains, les Pallantins, les Aséates et toutes les petites villes du voisinage soumises à l'influence de Mégalopolis s'étaient rangées du côté des Thébains. Ainsi, la scission était complète : les vieilles haines entre Tégée et Mantinée avaient repris toute leur force, et l'Arcadie jouait encore une fois le rôle auquel elle était habituée depuis longtemps. Impuissante à former une confédération, assez forte pour lutter contre ceux des États de la Grèce dont l'ambition lui semblait redoutable, elle ne

s'unissait que pour secouer le joug d'une puissance prépondérante. C'est ainsi qu'elle avait combattu Sparte : c'est ainsi que, vaincue, elle s'était alliée à Thèbes. Aujourd'hui elle se partageait entre les deux cités, et l'on retrouve toujours au fond des événements les plus décisifs pour son avenir le germe des haines et des rivalités qui l'empêchèrent de devenir une nation. (Paus., VIII, 8. — Diod., XV, 82. — Xén., VII, 5, 26.)

Épaminondas déploya tout d'abord une grande activité. Mantinée n'avait reçu encore aucun renfort de ses alliés, que déjà il était entré dans la Tégéatide par le Parthénius, et avait établi son camp dans Tégée même. Les troupes mantinéennes se retranchèrent derrière leurs murs, attendant les Spartiates. On savait qu'Agésilas était à Pellène, et qu'il déboucherait par la plaine de Mégalopolis. Aussitôt le général thébain conçoit un projet hardi : il s'engage dans les défilés de la Tégéatide et se dirige vers Sparte à marches forcées. Sans un Crétois qui prévint Agésilas, la ville était prise comme un nid d'oiseau. Épaminondas voulait faire un coup de surprise et non un siège. Il revint à Tégée avec la même rapidité de mouvements. Là, apprenant que les Mantinéens avaient marché vers la Laconie avec toutes leurs forces et que leur ville était absolument vide de défenseurs, il se décide à renouveler contre elle la tentative qui venait d'échouer contre Sparte. Il envoie sa cavalerie en avant, et se dispose à la suivre lui-même avec le reste de ses troupes. C'était le temps de la moisson. Les esclaves et les vieillards étaient occupés au dehors aux travaux des champs. Il ne restait dans la ville qu'un petit nombre de personnes. Tout à coup on aperçut les Thébains. Après un premier moment de terreur, on monta sur les murs, et on résolut de tenter une défense impossible. Déjà les ennemis étaient arrivés au temple de Neptune, à 7 stades de Mantinée. Mais voici qu'à leur tour des cavaliers apparaissent sur la montagne qui domine la ville, sur l'Alésius. C'étaient les Athéniens. Cette vue rend l'espoir aux habitants : à mesure que les Athéniens arrivent, ils les supplient d'engager tout de suite le combat, et de sauver ainsi leurs esclaves, leurs vieillards, leurs biens et tous ceux de leurs concitoyens. Hégélochus cède à leurs instances et marche droit à l'ennemi. L'engagement eut lieu près du bois Pélagus : la cavalerie thébaine dut céder et se replier en arrière. Elle s'arrêta dans la Tégéatide au pied du Mœnale, au sud de Scopé. Mantinée était sauvée.

Le moment était venu de concentrer ses forces et de livrer une grande bataille. Les Lacédémoniens et les Mantinéens, revenus sur leurs pas, rentrèrent à Mantinée et s'y réunirent aux Athéniens.

Leurs forces totales, y compris celles des Achéens et des Eléens leurs alliés, se montaient à 20,000 fantassins et à 2,000 chevaux. Les ennemis étaient plus nombreux : ils avaient 30,000 hoplites et 3,000 cavaliers.

Épaminondas prit position, non plus en travers de la plaine, comme Agis en 418, mais le long des montagnes à l'Ouest, depuis Scopé jusqu'à la plaine d'Alcimédon. Il semblait vouloir établir son camp plutôt que livrer bataille. Les Mantinéens s'y trompèrent : au moment où ils s'y attendaient le moins, ils le virent marcher sur eux avec toutes ses troupes.

Les Thébains étaient à l'aile gauche, ayant près d'eux les Arcadiens. Les Argiens occupaient l'aile droite. Au centre étaient les Eubœens, les Locriens, les Sicyoniens et les Messéniens. La cavalerie était répandue sur les ailes.

Dans l'armée opposée, l'aile gauche était occupée par les Athéniens ; après eux venaient les Eléens, les Achéens, les Lacédémoniens ; les Mantinéens étaient à l'aile droite avec tous leurs alliés d'Arcadie. C'était la seconde fois qu'ils jouissaient de cet honneur. C'était la seconde grande bataille qui se livrait sur leur territoire. Elle devait être la plus célèbre, « car jamais Grecs contre Grecs n'avaient mis en ligne un si grand nombre d'hommes. »

Après un engagement de cavalerie dans lequel l'avantage resta aux Thébains, les deux corps d'armée en vinrent aux mains. Épaminondas avait suivi sa tactique ordinaire. Il avait disposé ses troupes en ligne oblique, n'engageant que ses meilleurs soldats, portant tout le fort de l'action sur sa gauche, où les hommes étaient sur un grand nombre de rangs. Ce furent les Mantinéens et les Lacédémoniens qui eurent à combattre ce coin terrible. On se servit d'abord de la lance, puis de l'épée. L'acharnement était égal des deux côtés. Le Mantinéen Podarès tomba, après avoir fait des prodiges. Les Thébains Daïphantus et Iollidas furent tués. Épaminondas, blessé, fut porté à Scopé. Mais déjà on pouvait prévoir l'issue du combat. De part et d'autre l'aile gauche resta maîtresse du terrain (362). (Xén., VII, 5, 27.)

On éleva un double trophée. Les Mantinéens, comme c'était l'habitude après une victoire, décernèrent les prix de la valeur : le premier à Gryllus, fils de Xénophon, mort sur le champ de bataille, et dont les funérailles furent célébrées aux frais de l'État ; le second à Céphisodore de Marathon, qui commandait la cavalerie athénienne ; le troisième à Podarès, dont ils honorèrent la mémoire comme celle d'un héros. (Paus., VIII, 8.)

Les deux partis, également affaiblis, se montrèrent également désireux de la paix. Une seule difficulté se présenta. Sparte ne voulait pas que Messène fût comprise dans le traité, car c'eût été par là même reconnaître son indépendance. Les Mégalopolitains, au contraire, et leurs alliés d'Arcadie, s'y employèrent de tous leurs efforts. Ils l'emportèrent. Tous les Grecs prêtèrent serment. Sparte, dont on avait repoussé les prétentions, resta seule en dehors de l'alliance commune (361).

## XII.

### L'ARCADIE SOUS PHILIPPE ET SOUS ALEXANDRE (360-323). — POLITIQUE ET INFLUENCE CROISSANTE DE MÉGALOPOLIS.

Peu décisive pour le reste de la Grèce « dans laquelle elle laissa « plus de confusion que par le passé, » la guerre avait eu pour l'Arcadie un résultat certain. Elle avait désorganisé la confédération à peine naissante. La paix faillit être non moins fatale à Mégalopolis. En 360, la cité nouvelle fut menacée comme d'une sorte de dissolution. (Xén., VII, 5, 27.)

Parmi les habitants des bourgs réunis dans la grande ville, un certain nombre, nous l'avons vu, n'avaient quitté qu'à regret leur ancienne patrie. Quelques-uns même n'avaient cédé qu'à la violence. Ces répugnances qui existaient déjà à l'époque où l'Arcadie tout entière travaillait avec tant d'ardeur à la fondation de Mégalopolis, durent s'accroître et se propager, à mesure que le temps amena ses déceptions habituelles. Il y avait d'ailleurs, il faut le reconnaître, quelque chose de violent et de factice dans cette incorporation soudaine de quarante bourgs, au sein des mêmes murs. Bien des intérêts durent souffrir, bien des fortunes durent être lésées. En attirant à elle tous les habitants des campagnes, Mégalopolis les forçait à négliger leurs biens, à laisser dépérir l'agriculture (1), à faire de leurs champs des pâturages. On ne crée pas d'un jour à l'autre une cité puissante. C'est l'affaire du temps et de la civilisation. Pour que les hommes s'attachent à une patrie nouvelle, il faut que des intérêts communs, des besoins réciproques les y retiennent. Toutes ces populations différentes, jetées dans les mêmes murs, suivant l'expression

(1) Τὴν τε χώραν αἱ γεωργήσαντες, ἐκλειπίπασιν ἐξ ἑκείνων ἐπι τῶν χρόνων. ἐξ ὧν εἰς τὴν προσαγορευθεῖσαν Μεγάλην πόλιν αἱ πλείεσται συνωκίσθησαν. (Strab., VIII, 9.)

de Diodore, avaient eu bien des dissensions et des querelles intestines. Le nouvel État dut être bien agité dès sa naissance, et les soldats thébains ne servirent pas moins à le défendre de ses propres divisions qu'à le protéger contre les tentatives de Sparte. Dès l'origine, il dut y avoir deux partis : celui des bourgs voisins, des populations de la Parrhasie, par exemple, ou de l'Orestide, qui souffraient moins de leur transplantation, et qui s'étaient fait de Mégalopolis une seconde patrie ; celui des peuplades plus éloignées qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour retourner dans leurs anciens bourgs. Tant que la confédération fut unie et que les soldats d'Épaminondas restèrent dans la ville, le premier de ces partis dut s'appuyer sur cette double autorité pour maintenir et peut-être pour opprimer l'autre. Les choses changèrent lors de la conclusion de la paix. L'harmoste thébain avait quitté Tégée. Pamménès était parti de Mégalopolis avec ses hoplites. D'un autre côté, Mantinée, ennemie de Mégalopolis, depuis qu'elle s'était unie contre elle à Épaminondas, devait favoriser les projets des dissidents.

Un article du traité disait que chacun, après la guerre, retournerait dans sa patrie. Ce fut le prétexte dont s'autorisèrent une partie des habitants pour revenir dans leurs anciens bourgs. Les Mégalopolitains voulurent encore une fois les forcer de les abandonner. Des deux côtés on en appela aux peuples qui venaient de combattre les uns contre les autres. Mantinée et ses alliés de l'Arcadie et de l'Élide soutinrent les dissidents. Thèbes envoya aux Mégalopolitains Pamménès avec 3,000 hoplites et 300 cavaliers. On assiégea quelques bourgs, on soumit les autres, et les habitants furent ramenés dans Mégalopolis. (Diod. Sic., XV, 94.)

« Ainsi s'apaisèrent les troubles causés par cette incorporation des bourgs. » On le conçoit cependant, il y avait une menace perpétuelle et un danger incessant dans ce mélange d'éléments divers, dans cette association tout à la fois volontaire et forcée de populations différentes, résidant sur un sol auquel ne les rattachaient ni les traditions de la religion, ni le culte des héros, ni la mémoire des ancêtres. Dès lors, on ne saurait s'étonner de cette décadence si rapide dont parlent Strabon et Pausanias. Si « la grande ville devint un grand désert, » il n'est pas besoin de remonter, comme l'a fait ce dernier, jusqu'à la volonté des dieux qui se plaisent à renouveler la face des choses. (Paus., VIII. — Strab.)

Toutefois, avant d'en arriver là, Mégalopolis devait avoir de beaux jours. Tégée et Mantinée, épuisées par tant de luttes et d'efforts, restent désormais sur le second plan. La cité nouvelle se place sur le

premier. C'est là que se réfugie toute la vie morale et intellectuelle de l'Arcadie. C'est de là que sortent la plupart des historiens, des philosophes que nous avons déjà cités. C'est là que naissent Philoœmen, Lycortas et Polybe.

Il semble même qu'elle soit sortie de cette crise plus unie et plus forte, et qu'elle y ait puisé les moyens de résister à d'autres épreuves. Est-ce à cette époque que Cercidas promulgua ses lois; et doit-on penser, d'après l'éloge qu'en font les anciens (1), qu'elles contribuèrent à donner plus d'unité à la ville? Le fait est possible; mais ce n'est là qu'une conjecture. Cercidas, tout en (2) modifiant le gouvernement, conserva la démocratie. Polybe nous le dit implicitement, lorsque justifiant plus tard la conduite du législateur, il ajoute: « Si dans des « vues d'ambition il avait supprimé les lois, ravi à ses concitoyens « la liberté, alors il serait digne de blâme. » Les mots *ἐλευθερίαν, νόμους ἀφηροῦντο*, ne nous laissent pas de doute. On ne définissait pas autrement la démocratie: c'était le genre du gouvernement sous lequel régnaient les lois. (Pol., *Hist.*)

Sparte était restée, malgré tout, l'ennemie implacable de l'Arcadie: elle venait de le prouver en refusant de jurer la paix; elle l'avait montré auparavant en menaçant sans cesse Mégalopolis et Messène. Mais la crainte de Thèbes l'avait jusque-là retenue. Elle agit avec vigueur le jour où elle vit les Thébains engagés dans la guerre sacrée.

La grandeur de ses préparatifs, les alliances qu'elle contracta, les prétextes qu'elle mit en avant pour engager la lutte, avertirent l'Arcadie. C'était la cause des Arcadiens exilés, des Éléens injustement dépouillés de la Triphylie que Sparte prétendait défendre: il ne s'agissait de rien moins pour elle que de détruire tous les résultats des succès et de la politique d'Épaminondas, d'abaisser comme autrefois la nation qui avait contribué le plus avec Thèbes à l'affaiblissement de sa puissance, de détruire Mégalopolis, et de se tourner ensuite contre Messène. La question se posait, pour les Arcadiens, comme au lendemain de la bataille de Leuctres. Ils retrouvèrent leur vieille haine contre Sparte, et avec elle les mêmes pensées d'union. Mantinée et Mégalopolis se réconcilièrent. La confédération resserra ses

(1) Ἄριστος νομοθέτης. (Steph. Byz. Mégal.)

(2) Cercidas paraît s'être fort occupé de policer les mœurs de ses concitoyens, et de développer à la fois chez eux le goût de la poésie et de la musique. C'est lui qui ordonna d'étudier à Mégalopolis les nomes de Philoxène et de Timothée. Son admiration pour Olympos ne l'empêchait pas d'apprécier la musique nouvelle.

liens : le conseil des Dix-Mille reparait dans toute la période suivante. De leur côté, les anciens alliés de l'Arcadie, Argiens, Sicyoniens, Messéniens, sentant combien leurs propres intérêts étaient engagés dans cette lutte, envoyèrent des secours considérables. Thèbes, malgré les guerres de Phocide, fit partir 4,000 fantassins et 500 cavaliers sous les ordres de Céphision. (Paus., VIII, 27. — Dém., *Or. pro Meg.*, 206.)

Archidamus avait, suivant l'habitude, commencé par envahir les frontières des Mégalopolitains (353). Ceux-ci se portèrent aussitôt vers Aséa et les sources de l'Alphée où ils espéraient le rencontrer. Mais déjà l'ennemi s'était dirigé du côté de Mantinée, vers les frontières de l'Argolide. Deux combats se livrèrent dans ce dernier pays, l'un à l'avantage des Spartiates, l'autre sans résultat décisif. Les Argiens et leurs alliés opérèrent leur retraite. Archidamus en profita pour envahir une seconde fois l'Arcadie. Après s'être emparé d'Hélisson au nord de la Mœnalie, il ramena son armée dans la vallée de l'Eurotas. (Diod. Sic., XVI, 39.)

La guerre continua du côté de l'Elide. Les Thébains, unis aux troupes de Mégalopolis, battirent les Eléens près de Thelpusa, sur les bords du Ladon, et leur reprirent quelques villes de la Triphylie dont ils s'étaient emparés. Les Spartiates accoururent à leur secours et essayèrent eux-mêmes deux défaites successives. Un dernier combat se livra où la victoire se déclara enfin pour eux. Mais les deux armées étaient épuisées. On s'entendit pour la conclusion d'une trêve entre les Mégalopolitains et les Lacédémoniens. Les Thébains retournèrent en Béotie.

Quoique « n'eut fait de part et d'autre rien de bien mémorable, » cette guerre tournait en définitive à l'avantage de Sparte, et lui rendait une partie de son influence perdue. A partir de ce moment, elle put inquiéter sans cesse Argos, Messène et Mégalopolis. Pour combattre ce retour apparent de fortune, les Arcadiens, comme toujours, avaient besoin d'alliés. La décadence de Thèbes devenait de plus en plus évidente depuis la mort de ses deux grands hommes. Ils acceptèrent avec empressement l'alliance de Philippe. (Paus., VIII, 27.)

Dès l'an 356, nous trouvons à la cour du roi de Macédoine un certain Chéron, de Mégalopolis. C'est lui que Philippe envoya consulter l'oracle de Delphes au sujet d'un songe qu'il avait eu peu de temps avant la naissance d'Alexandre. Ce fait seul suffirait pour attester que, dès le principe, il entretenait des relations avec l'Arcadie. Ambitieux et prévoyant, il comprenait tous les services que ce pays pou-



vait lui rendre. Thèbes et la Thessalie le garantissaient contre les dangers de la Grèce du Nord. L'Arcadie devait paralyser dans le Péloponèse tous les efforts de Sparte. Pausanias ne se trompe pas, lorsqu'il dit que la haine des Arcadiens contre Lacédémone, habilement entretenue par Philippe, ne contribua pas peu à l'accroissement de sa puissance. Elle fut un des principaux obstacles à ces congrès de tous les peuples qu'Athènes essaya sans cesse de former.

L'or exerçait une attraction toute particulière sur ces peuples pauvres. Le luxe du grand roi les avait plus d'une fois séduits, et, s'ils en médisaient comme le Mantinéen Antiochus, c'était lorsqu'ils n'avaient rien à en espérer. Philippe le savait : il répandit ses largesses en Arcadie comme ailleurs : il appela un grand nombre d'Arcadiens à ces fêtes qu'il donnait avec une royale magnificence. Que de gens, au retour, devaient, suivant les expressions de Démosthènes, envier à leurs magistrats les noms d'hôtes, d'amis, d'intimes de Philippe, applaudir à leur bonheur et ambitionner pour eux le même succès ! A l'admiration naïve qu'excitait le récit des pompes de Pella, on reconnaît les Arcadiens d'Athénée, les invités du roi Antiochus. Les prodigalités intéressées de la Macédonie « mirent tout sens dessus dessous » dans le pays. (Plut., *Alex.* — Paus., VIII, 27. — Dém., *De fals. leg.*, 344, 5 ; 345, 425.)

A côté de la foule ignorante et des hommes vendus, il y avait des citoyens dévoués aux intérêts de leur patrie et qui ne voyaient dans Philippe qu'un allié tout-puissant contre les Spartiates. C'étaient en général des Mégalopolitains et des Tégéates, des magistrats des deux villes qui, avec Argos et Messène, avaient le plus de craintes à concevoir, le plus de mal à attendre de Lacédémone. Démosthènes nous a conservé les noms des plus influents : Cercidas, Hiéronymos, Eucampidas. Nous connaissons déjà le premier, grand admirateur d'Homère et d'Hécatee, poète, philosophe, législateur. Les deux autres, originaires de Mœnale, avaient été désignés par leurs concitoyens, en 371, pour présider à la fondation de Mégalopolis, et s'étaient fixés dans leur nouvelle patrie. Hiéronymos avait été le disciple d'Isocrate. L'éloquence avait pris une importance toute nouvelle depuis la fondation de la ligue arcadienne. Lycomède était un homme passionné et convaincu. Ses discours avaient excité plus d'une fois l'enthousiasme général. Après lui, Hiéronymos devint l'orateur le plus écouté dans le conseil des Dix-Mille. En 349, au moment de la guerre d'Olynthe, il était au nombre de ces chefs de l'Arcadie, qui conseillaient hautement l'alliance avec Philippe. Eschine, qui ne s'était pas encore laissé corrompre, fut envoyé en am-

bassade auprès de l'assemblée fédérale. Il prononça plusieurs harangues pour animer les Arcadiens contre le roi de Macédoine. Mais tous ses efforts échouèrent devant l'influence d'Hiéronymos. « Les uns attendaient avec indifférence l'issue de la lutte; les autres « prêtaient au conquérant leurs propres soldats. » (Æsch., *De leg.* — Dém., *Pro Cor.* — Pol., II, 48.)

Bientôt on alla plus loin : on demanda l'intervention directe de Philippe dans les affaires du Péloponèse. Celui-ci commença par ordonner aux Spartiates de ne pas inquiéter Messène. C'est là ce qui motiva l'ambassade de Démosthènes auprès des Messéniens. Leur politique était trop étroitement unie à celle des habitants de Mégalopolis, pour que l'orateur athénien n'ait pas cherché à agir sur les uns comme sur les autres. On l'écouta, on l'applaudit peut-être. Mais ses tentatives furent en somme aussi infructueuses que celle d'Eschine. L'année suivante, l'année même où l'orateur prononça sa sixième philippique, le roi commença à réunir ses forces à celles de Messène, de Mégalopolis et d'Argos, pour tomber sur les Lacédémoniens. Il fit partir ses troupes étrangères, envoya des fonds; on l'attendit lui-même à la tête d'une nombreuse armée. (Dém., *Phil.*, VI.)

Les succès de Philippe dans la Grèce du nord (345-342) le rendirent encore plus populaire en Arcadie. Aux invitations à entrer dans le Péloponèse se mêlèrent ces témoignages d'adulation dont les peuples en décadence sont si prodigues : « Ce fléau a pénétré dans l'Arcadie; « il l'a bouleversée; et maintenant un grand nombre de ces hommes, « à qui la liberté devrait inspirer la noblesse des sentiments puisque « seuls [dans le Péloponèse] ils sont enfants du sol, s'engouent de « Philippe, lui décernent statues et couronnes et décident que leurs « villes lui seront ouvertes s'il met le pied dans leur contrée (342). » Au dehors, les mercenaires arcadiens n'étaient pas moins dévoués au roi de Macédoine. Cottyphos eut son rôle dans la comédie qui le mit à la tête de l'armée amphictyonique. Il ne se fit nommer général que pour se laisser convaincre d'impuissance et pour faciliter l'élection de Philippe (339). (Dém., *De fals. leg.*, 425. — *Pro Cor.*, 278, 79-80.)

Il y avait cependant un Etat qui résistait à l'entraînement général. Après la bataille de Chéronée, Diodore nous dit que les Arcadiens seuls de toute la Grèce refusèrent de reconnaître Philippe comme généralissime. Mais évidemment il ne s'agit pas ici de l'Arcadie entière : le conseil fédéral et la majorité des peuples s'étaient prononcés, dès l'origine, pour l'alliance macédonienne. Il ne s'agit que de Mantinée et des villes restées dans son parti. Ce qui le

prouve, c'est qu'avant de se rendre en Laconie, Philippe passa par le pays des Mantinéens et campa sur le mont Alésius, où l'on montrait plus tard une fontaine qui avait pris le nom de Philippius. « Il « venait, dit Pausanias, pour détacher les habitants des intérêts com- « muns de la Grèce. » Du reste, son armée était considérable, ses dernières victoires rendaient toute idée de résistance impossible. Il ne trouva pas de mauvais vouloir positif : les Mantinéens obéirent à la nécessité. (Paus., VIII, 9.)

De là, Philippe se dirigea vers la vallée de l'Eurotas. Après avoir ravagé le pays, il en détacha les villes limitrophes et les territoires contestés pour les rendre aux Argiens, aux Messéniens, aux Tégéates et aux Mégalopolitains. Nul n'était plus généreux que le roi de Macédoine, lorsque son intérêt lui disait de l'être. Nul ne tenait moins à montrer sa puissance, lorsqu'il était sûr de l'avoir établie. Pas de garnisons dans les cités arcadiennes, pas de changements dans le gouvernement et dans les lois existantes. Il semblait qu'on eût tout gagné sans rien perdre. La politique d'Eucampidas, d'Hiéronymos, de Cercidas avait atteint un double but : « elle avait abaissé les La- « cédémoniens, et dès lors tous les peuples du Péloponèse avaient « pu respirer et concevoir quelques pensées de liberté. En recou- « vrant les villes et les pays que Sparte avait autrefois enlevés à « l'Arcadie, elle avait augmenté les forces de la ligue. Après Chéro- « née, les Athéniens souffrirent ; les Arcadiens et les Messéniens, au « contraire, recueillirent de grands avantages pour leurs pays. » Le judicieux Polybe a raison de le dire. L'intérêt du moment était sauvé ; mais à quel prix ? Au prix de l'abandon de la cause commune. La politique de Démosthènes n'en reste pas moins la seule vraie, la seule généreuse. Ce sera celle de Philopœmen en face des Romains. Il ne suffit pas de dire qu'Eucampidas, Hiéronymos, Cercidas ne se laissèrent pas acheter. S'ils ne furent pas corrompus, ils permirent à la corruption de faire librement son œuvre en Arcadie, comme dans le reste de la Grèce. On en vit les effets sous Alexandre. (Pol., XVII, 14, 2.)

Mégalopolis, il est vrai, avait une position toute particulière. Elle avait été fondée pour concentrer en elle les intérêts communs de la nation. Elle n'était en réalité qu'un sujet de division de plus. Son importance, toujours croissante malgré les obstacles qu'elle trouvait de toutes parts, lui avait suscité bien des rivalités et des haines. Sans racines dans le passé, sans alliance politique, excepté Messène, elle chercha ses points d'appui au dehors. Fondée en partie par une influence étrangère, elle se résigna sans peine à accepter l'alliance

toute-puissante de l'étranger. Elle fut pour la Macédoine ce qu'elle avait été pour Thèbes : un moyen de domination dans le Péloponèse. Elle représentait un esprit nouveau, et l'on ne peut lui refuser du moins le mérite d'avoir eu de la suite et de l'unité dans sa politique.

Il y avait un sentiment d'indépendance plus vivace dans les vieilles cités de l'Arcadie. Mais, pour le réveiller, il fallait que l'or de la Perse vînt lutter contre celui de la Macédoine. Quelle décadence des mœurs publiques ! Que de corruption et de lâcheté ! Quelle promptitude à concevoir ! Que de défaillances au moment d'agir ! Rien de plus triste que ces tentatives de résistance que la peur fait échouer avant même qu'on les ait essayées. Alexandre monte sur le trône (336). La plupart des Etats de l'Arcadie se détachent de la Macédoine. Ils sont bientôt ramenés par les premiers succès du jeune roi. Des troubles l'appellent dans le nord de ses Etats. Thèbes se révolte, les divers peuples du Péloponèse, et, avec eux, presque tous les Arcadiens se rassemblent vers l'isthme. L'armée confédérée était commandée par l'Arcadien Astylos. Près de Corinthe, on reçut une double ambassade, l'une d'Antipater, nommé régent pendant l'absence d'Alexandre, qui ne fut pas écoutée ; l'autre, envoyée par les Thébains, qui fut accueillie avec la plus grande faveur. Cependant Astylos tardait à marcher en avant. Peut-être songeait-il au retour prochain d'Alexandre, et voulait-il vendre seulement ses services plus cher. Quoi qu'il en soit, il demanda dix talents avant de rien faire. Les Thébains s'adressèrent à Démosthènes qui avait reçu de l'argent du grand roi. Pendant ce temps, des hommes de la faction macédonienne les donnèrent à Astylos, qui se retira avec ses troupes. Bientôt Alexandre revint, s'empara de Thèbes et la détruisit de fond en comble. Les Arcadiens lui envoyèrent alors une ambassade pour le féliciter de ses triomphes : en cela, ils ne faisaient pas plus que les autres peuples de la Grèce. Mais ils ne s'en tinrent pas à si peu de chose. Ils décrétèrent la mort de tous ceux qui avaient conseillé l'expédition. (Diod., XVII. — OEsch., *De Cor.* — Din. *adv. Dém.*, 20.)

La place des Arcadiens étaient en Asie parmi les troupes auxiliaires et mercenaires d'Alexandre. Là du moins ils pouvaient montrer ce courage que le temps ne leur avait pas ôté. Quinte-Curce nous parle des insignes particuliers de leurs chefs. Daméas le Mégapolitain était un des officiers distingués du conquérant. (Q. Curt., VI. — Diod., XVIII, 70.)

Sparte pourtant entraîna ses voisins dans un effort plus sérieux (330). Etrangère aux dernières tentatives de révolte, elle résolut de

marcher contre Antipater, lorsqu'elle apprit la rébellion du gouverneur de Thrace et la défaite d'un général macédonien par les Barbares du Nord. Un premier succès près de Ferragus, forteresse de la Macédoine, décida en sa faveur l'Elide, l'Achaïe, l'Arcadie tout entière, moins Mégalopolis. Bientôt la guerre se concentra autour de cette dernière ville. Assiégée d'abord par les Achéens, les Étoliens et les Éléens, puis par les Spartiates, sous le commandement d'Agis, elle se défendit avec courage jusqu'à l'arrivée d'Antipater. Ce dernier amenait avec lui 40,000 hommes. Les Spartiates avaient 20,000 fantassins et 3,000 chevaux. Le combat se livra sous les murs de Mégalopolis. Les alliés furent défaits. Agis resta parmi les morts. Lacédémone fut obligée de faire sa soumission. Quant à Mégalopolis, elle reçut une indemnité de 120 talents des Achéens et des Étoliens. Elle exila un assez grand nombre de citoyens, et à leur tête un certain Polyœnetus, pour crime de trahison, dit Diodore. Peut-être s'entendaient-ils avec les Grecs et avaient-ils voulu leur livrer la ville. (Diod., XVII, 62. — Œsch., *De Cor.*, 165. — Q. Curt., VI. — Diod., XVIII, 56.)

## XII (*Suite*).

### L'ARCADIE SOUS LES SUCCESEURS D'ALEXANDRE (323-272).

Philippe et Alexandre avaient subjugué la Grèce par la force des armes. Ils n'eurent pas le temps d'organiser leur domination. Cependant, peu de mois avant sa mort, le conquérant prit une mesure significative. « Il résolut de rappeler tous les exilés des cités grecques, tant pour servir sa gloire que pour avoir dans chaque ville un grand nombre de citoyens engagés par la reconnaissance à s'opposer aux révoltes et aux mouvements des Grecs. » C'étaient plus de 20,000 hommes qui allaient rentrer dans leur patrie. Antipater avait vu juste en proposant à Alexandre de porter ce décret ; il le maintint lorsque le vainqueur de l'Asie fut mort, et les résultats ne se firent pas attendre. Partout où il n'y eut pas de garnison macédonienne, il y eut du moins un gouvernement oligarchique, et le pouvoir y appartint aux amis et aux hôtes d'Antipater. L'Arcadie, comme le reste de la Grèce, comptait de nombreux exilés rôdant autour de chaque ville, se réunissant quelquefois pour tenter un coup de main contre leur patrie. Leur retour amena partout des

changements dans le gouvernement. Mégalopolis même, dévouée dans tous les temps à la Macédonie, accepta d'autant plus facilement une aristocratie qu'elle venait de chasser Polyœnétus et les siens. Ainsi disparurent les dernières traces de la constitution établie par Lycomède : la ruine de la démocratie entraînait celle de la ligue arcadienne et du conseil des dix mille que nous avons retrouvé dans la dernière période. (Plut., *Alex.* — Diod. Sic., XVIII, 8.)

Antipater était un maître rigoureux et dur. Tant que l'Arcadie fut sous sa main, elle ne remua pas ; il fallut les querelles qui suivirent la mort d'Antipater, la lutte entre Polysperchon et Cassandre pour la faire rentrer dans les luttes qui ensanglantèrent la Grèce. (322).

Antipater avait rappelé les exilés de l'oligarchie. Pour se créer des partisans, Polysperchon n'avait qu'à suivre la politique contraire. Il publia au nom d'Arrhidée un édit dans lequel il assurait la Grèce de son bon vouloir, rappelait les bannis de la cause démocratique, excepté Polyœnétus à Mégalopolis, rétablissait les formes politiques qui existaient du temps de Philippe et d'Alexandre, en un mot, rendait aux villes leur liberté. (Diod. Sic., XVIII, 56.)

Ce mot de liberté produisait encore un effet magique sur les imaginations grecques. Ce fut l'amorce habituelle de tous les ambitieux qui se disputaient alors la puissance. En Arcadie, comme ailleurs, on l'aimait encore, bien qu'on ne sût plus ni l'établir ni la défendre. Le décret de Polysperchon amena une réaction démocratique dans la plupart des cités. Stymphale, Orchomène, Mantinée, Tégée se déclarèrent pour lui contre Cassandre. Messène, jusque là l'alliée fidèle de Mégalopolis, se sépara d'elle dans cette circonstance. Polysperchon arriva bientôt dans le Péloponèse avec 25,000 hommes et 65 éléphants. Pour assurer le changement qu'il croyait favorable à sa puissance, il provoqua lui-même le massacre des partisans d'Antipater. Mégalopolis seule lui résista. La démocratie, dans cette ville, avait toujours été tempérée par certains privilèges réservés aux classes riches. Aussi le gouvernement aristocratique avait-il peu à faire pour s'y introduire. Il y acquit d'autant plus de force qu'il n'était pas le fruit d'une réaction violente. De là la fixité de la politique des Mégalopolitains et leur attachement inébranlable à la cause de Cassandre. (Diod. Sic., XIX, 35. — XVIII, 68, 69.)

Polysperchon avait résolu de faire le siège de Mégalopolis. L'énergie de la résistance se mesura aux forces des assiégeants. On rappela les habitants des campagnes, et Damis, l'un des anciens officiers d'Alexandre, eut 15,000 hommes sous ses ordres en comptant les étrangers et les esclaves. En peu de temps, ils eurent creusé un

fossé autour de la ville, apporté du dehors des pieux pour les palissades, réparé les parties de murs en mauvais état, fabriqué des armes, construit des mangonaux. Tous les efforts des ennemis échouèrent contre tant d'activité et d'ardeur. Les Macédoniens avaient renversé sur un point le rempart ; on en éleva un second un peu plus loin en travaillant nuit et jour. Ils avaient compté sur leurs éléphants pour prendre la ville. On leur ouvrit des galeries étroites, dégarnies de combattants en apparence, mais dont le sol était couvert de planches armées de pointes acérées. Les Indiens y poussent leurs animaux : ceux-ci deviennent furieux par la douleur. Les archers mégalopolitains se montrent alors et accablent les ennemis de leurs traits. Fatigué d'un siège aussi long et aussi infructueux, Polysperchon partit, laissant devant la ville son fils Alexandre avec une bonne partie de ses troupes.

Le siège continua ; mais Cassandre arriva à son tour dans le Péloponèse et dégagea sa fidèle alliée. De là il se porta sur Tégée, fit une convention avec les habitants, qui ne pouvaient pas songer à se défendre, et retourna en Macédoine où l'appelaient la mort d'Eurydice et le retour d'Olympias. Ses succès augmentèrent sa puissance. Il décréta une seconde expédition contre le fils de Polysperchon dans le Péloponèse. Argos, Hermioné, les villes de la Messénie entrèrent dans son parti. Alexandre ne conserva que l'Achaïe, Sicyone et Corinthe. Sparte et l'Arcadie, divisées entre les deux partis, demeurèrent seules libres de toute garnison. (316.)

La ligue de Séleucus, de Ptolémée, de Lysimaque et de Cassandre contre Antigone donna un allié à Polysperchon et à son fils. Après s'être concerté avec Alexandre, Antigone porta un décret rendant la liberté aux Grecs. Ptolémée, pour en détruire l'effet, en porta un exactement semblable. (Diod. Sic., XIX, 61, 4. — 62, 5.)

Cependant Alexandre était retourné dans le Péloponèse avec Aristodème, officier d'Antigone. De son côté, Ptolémée y avait envoyé un de ses généraux nommé Polyclétés. L'Arcadie fut, comme toujours, le théâtre de la guerre. Apollonidès, que Cassandre avait placé à Argos comme chef de la garnison, s'avança jusqu'à Stymphale et s'en rendit maître. Menacé, malgré ses succès, de perdre Argos, Cassandre vint en personne, ravagea le territoire de Corinthe et fit le siège d'Orchomène. Introduit dans la ville par la faction macédonienne, il y laissa une garnison. Les partisans d'Alexandre s'étaient réfugiés dans le temple de Diane Hymnia ; on les en arracha pour les faire périr. Le fils d'Antipater déconcerte ses ennemis par sa rapidité ; il se porte sur Messène, échoue dans ses attaques contre

cette ville, revient (1) à Mégalopolis, où il laisse Damis avec le titre de gouverneur, et quitte le Péloponèse.

Alexandre et Aristodème profitent de son départ pour exciter les villes à chasser leurs garnisons et à reconquérir leur liberté; mais Cassandre a recours à d'autres moyens : il corrompt le fils de Polysperchon. Malgré cette défection, Antigone reprend le dessus. Ses succès en Asie, les progrès de ses lieutenants en Grèce décident la conclusion de la paix (311). En récompense de tant de maux, d'agitations stériles, de sang versé, de guerres qui désolaient son territoire, l'Arcadie n'avait, comme le reste de la Grèce, qu'une promesse illusoire d'indépendance. En réalité, elle échangeait les garnisons de Cassandre contre celles d'Antigone. (Diod. XIX, 63, 64.)

La lutte recommença bientôt. Polysperchon et Ptolémée agitèrent le Péloponèse en se faisant tour à tour les ennemis ou les alliés du fils d'Antipater (308). Antigone reprit contre lui son rôle de protecteur de la liberté grecque. Après de grands succès dans le nord de la Grèce, Démétrius, son fils, passa l'isthme (308). Maître de Corinthe, de Sicyone et d'Argos, il marcha contre Orchomène.

— Cette ville était restée quelque temps entre les mains de Cassandre; puis, lorsque ce dernier avait traité avec Polysperchon, il la lui avait remise, et Strombicus y commandait en son nom. Démétrius demanda qu'on lui livrât le chef de la garnison; on ne lui répondit que par des injures. Il donna l'assaut, s'empara de la ville, fit mettre Strombicus en croix avec quatre-vingts de ses partisans, et incorpora dans son armée deux mille de ses mercenaires. Ce succès lui assura toute l'Arcadie. Ses ennemis s'enfuirent des villes du voisinage. Les commandants des forteresses, les chefs des garnisons se rendirent à lui. Argos et Mantinée seules résistèrent. Après la bataille d'Ipsus et la mort d'Antigone (301), elles profitèrent des échecs de Démétrius pour s'unir contre lui avec les Spartiates, sortis enfin de leur inaction. Il se livra à Mantinée (296) une bataille entre Archidamus, aidé des Mantinéens, et le fils d'Antigone. Archidamus fut défait. La fortune se déclara de nouveau en faveur de Démétrius. Roi de Macédoine en 294, « il était maître de la Macédoine, de la « Thessalie, et, par son fils Antigone Gonatas, d'une grande partie

(1) Il ne me paraît pas possible de comprendre autrement le passage de Diodore : Παρελθὼν εἰς Ἀρκαδίαν, Δᾶμιν μὲν ἐπιμελητὴν τῆς πόλεως κατέλιπον, αὐτὸς δὲ παρελθὼν εἰς τὴν Ἀργεῖαν, κ. τ. λ. XXX, 64. — De quelle ville peut-il être question ici, si ce n'est de Mégalopolis? Evidemment une inattention du copiste a supprimé Μεγάλη; qui se trouvait devant πόλεως.



« du Péloponèse. » Depuis longtemps, d'ailleurs, il avait renoncé à ce rôle de défenseur de la liberté grecque que son père avait pris en s'alliant avec Polysperchon. Ce n'était plus seulement l'oligarchie, mais la tyrannie qu'il suscitait dans les villes du Péloponèse où il n'avait pas de garnison. Polybe nous le dit : c'est à l'ombre de la puissance macédonienne que s'élevèrent des usurpateurs dans la plupart des cités. Nous en verrons bientôt en Arcadie. (Plut., *Dém.* — Diod. XX, 103.)

Les ennemis de Démétrius firent un vigoureux effort. Ptolémée se transporta lui-même en Grèce et conclut un traité avec les Athéniens, les Lacédémoniens et leurs alliés du Péloponèse. Une inscription trouvée dans l'Acropole d'Athènes nous apprend que le but de cette alliance était de « combattre pour la liberté commune contre « ceux qui voulaient ruiner la Grèce, détruire les lois et la constitution des ancêtres. » Parmi les alliés des Lacédémoniens figurent, outre les Eléens et les Achéens, les Caphyens, les Orchoméniens, révoltés contre Démétrius, les Phigaliens, les Tégéates et les Mantinéens, que leur dernière défaite n'avait pas abattus. Les résultats de cette alliance furent désastreux pour le roi de Macédoine. En 287, son fils ne conservait dans le Péloponèse que quelques villes, comme Trœzène, Epidaure, Corinthe. Il s'y maintint cependant ; mais déjà les cités de l'Arcadie avaient recouvré leur indépendance (280) ; les peuples de l'Arcadie étaient libres ou obéissaient à des tyrans particuliers. (V. *Journal archéol. d'Athènes*, publ. par M. Pittakis, n° 1.)

C'était le sort de Mégalopolis. Elle était tombée entre les mains de Démétrius, et peut-être fut-ce sous son influence ou sous celle de son fils Antigone Gonatas que la tyrannie put s'y établir. Aristodème était né à Phigalie, mais il avait été adopté par Tritæus, l'un des citoyens les plus considérables de Mégalopolis. Pausanias dit qu'il usurpa le pouvoir peu de temps après la bataille de Chéronée : Plutarque indique évidemment une époque plus éloignée. Quoique tyran, il parvint à se faire donner le nom de juste. Il est probable que son règne procura un peu de repos à Mégalopolis et qu'elle souffrit moins, au milieu de la confusion générale, des désordres auxquels étaient en proie toutes les villes du Péloponèse. Sparte se rendait de nouveau redoutable ; ce fut ce qui empêcha Aristodème d'envoyer des secours aux Grecs qui combattaient contre les Gaulois aux Thermopyles. Lorsque Pyrrhus entreprit l'expédition qui lui coûta la vie, il traita avec lui, le reçut dans Mégalopolis ; c'est là que les ambassadeurs lacédémoniens vinrent trouver le roi d'Épire (272). Les ressentiments entre les deux peuples en devinrent plus vifs, et amenè-

rent bientôt des hostilités déclarées. Les Spartiates envahirent le territoire de Mégalopolis, sous le commandement d'Acrotatus. Il se livra un combat terrible. Acrotatus périt avec un bon nombre des siens. Les Mégalopolitains vainqueurs élevèrent avec le butin fait sur l'ennemi un de leurs plus beaux portiques, le portique Myropolis qui donnait sur la place publique (267). Affermi par cette victoire, Aristodème régna quelques années encore. Il périt assassiné. Pausanias vit son tombeau sur la rive gauche de l'Hélisson, non loin du chemin qui conduisait à Mœnale. Ce n'était qu'un tertre en terre (251). (Paus., VIII, 6, 27, 30. — Plut., *Pyrrh.*, *Agés.*)

### XIII.

L'ARCADIE ET LA LIGUE ACHÉENNE : PÉRIODE ACHÉENNE, DEPUIS LES COMMENCEMENTS DE LA LIGUE JUSQU'À LA MORT D'ARATUS.

(272-213.)

Dans le grand désordre soulevé de l'Adriatique à l'Indus par la mort d'Alexandre, l'Arcadie ne s'était pas appartenue en quelque sorte. Jouet de toutes les ambitions, de toutes les rivalités et de toutes les intrigues, elle avait subi, comme toujours et plus que jamais, les nécessités de sa position. Elle avait été le champ de bataille du Péloponèse. Lorsque l'Asie et l'Égypte cessèrent d'intervenir dans les affaires de la Grèce, et qu'on n'eut plus devant soi que les rois de Macédoine poursuivant le premier projet de Philippe, elle retrouva la conscience et la possession d'elle-même. Ce sol couvert de décombres et souillé de sang porta encore de bons soldats et de bons citoyens ; il donna même un grand homme. La ligue achéenne réussit mieux à l'Arcadie que la ligue arcadienne elle-même, et les derniers jours de la Grèce sont un des beaux moments de son histoire.

Deux hommes dont nous avons déjà parlé, Ecdémos et Démophanès, exilés par Aristodème et réfugiés d'abord à Athènes, puis à Argos, furent les amis et les confidents d'Aratus. Ils reçurent avec ardeur ses premières ouvertures et prirent la part la plus active au coup de main qui lui livra Sicyone. Ce fut après l'expulsion du tyran Nicoclès et avec l'appui d'Aratus qu'ils ourdirent eux-mêmes une conspiration contre Aristodème et qu'ils le firent assassiner (251).

Leur influence rétablit la démocratie à Mégalopolis. Philosophes et législateurs, mais surtout hommes d'action, ils rendirent deux grands

services à leur patrie ; ils furent les maîtres de Philopœmen, et c'est avec raison qu'ils « mettaient son éducation au nombre de leurs « actes publics. » Ils préparèrent Mégalopolis et par elle le reste de l'Arcadie à entrer dans la ligue achéenne. L'usurpation de Lydiadès et le rétablissement passager de l'influence macédonienne retardèrent ce moment ; mais le succès d'Aratus et la disposition générale des esprits forcèrent la main au tyran. (Pol., X, 22.—Plut., *Phil.* ; *Arat.*)

A quelle époque Lydiadès usurpa-t-il la tyrannie ? Sur ce point, nous n'avons pas de date certaine. Nous ne savons d'une manière à peu près positive que l'année de son abdication. C'est en 238, alors que les Achéens combattirent les Etoliens avec le secours de Sparte, que la politique d'Aratus l'emporta sur celle de Lydiadès, qui conseillait de rompre avec les Lacédémoniens ; c'est à partir de ce moment que ce dernier, comme nous l'apprend Plutarque, cessa d'être réélu stratège. Il l'avait été déjà trois fois : une fois dans l'année même où il déposa le pouvoir ; deux autres fois alternativement avec Aratus, ce qui reporte sa première nomination à l'année 243 ou 244. C'est donc vers le même temps qu'il faut placer son abdication et l'accession de Mégalopolis à la ligue achéenne. « A cette « époque, nous dit Pausanias, son pouvoir était affermi dans sa « patrie. » Ces expressions et celles dont il se sert ailleurs semblent indiquer un règne assez long. « Il était encore très-jeune, ajoute- « t-il, lorsqu'il usurpa l'autorité. » Puis, lorsqu'il commença « à ré- « fléchir, lorsqu'il parvint à l'âge de réflexion, » il y renonça de son plein gré. Plutarque s'accorde avec Pausanias sur ce point que Lydiadès était fort jeune lorsqu'il devint tyran. Mais il ajoute qu'aussitôt il se dégoûta du pouvoir. (Paus., VIII, 27. — Pol., II, 44. — Plut.)

Polybe n'attribue son abdication qu'à des considérations de prudence et d'intérêt bien entendu. La Macédoine n'avait plus la même autorité dans le Péloponèse. Malgré ses satellites et la garnison qu'il avait dans la ville, le tyran n'était pas sans crainte ; les haines contre lui étaient vives, et l'exemple d'Aristodème pouvait lui servir d'avertissement. Aratus, d'ailleurs, commençait à rendre la vie dure aux tyrans. Ses succès, de plus en plus grands, laissaient voir que l'avenir appartenait désormais à la ligue achéenne. C'étaient là de puissants motifs pour décider Lydiadès. Ajoutons qu'il n'avait le cœur ni bas ni insensible, et que, malgré son origine obscure, il n'était pas un tyran vulgaire. Brave et généreux, poussé par la jeunesse et l'amour de la gloire, il n'avait d'abord rien vu de plus beau, de plus désirable que l'autorité souveraine. Quoi d'impossible à ce qu'il

ait été tenté plus tard par la pensée de jouer un rôle qui ferait admirer sa grandeur d'âme, et de se ménager dans la ligue une place capable de satisfaire son ambition ? Quoi qu'il en soit, il fit venir Aratus, déposa devant lui le pouvoir dont il était revêtu et fit entrer Mégalopolis dans la confédération des villes de l'Achaïe. (Pol., II, 44. — Plut., *Arat.*)

C'était là un fait des plus importants pour l'avenir de la ligue. L'accession de Mantinée suivit bientôt. Elle se fit en même temps que celle d'Argos ; car les deux villes étaient en pleine communauté de sentiments et d'idées politiques. Les autres cités furent entraînées par ce double exemple. Bien des raisons, d'ailleurs, devaient rapprocher l'Arcadie de l'Achaïe. Les deux peuples se vantaient d'être seuls autochtones. Il y avait entre eux communauté d'origine, rapports de races, sympathie réciproque fondée sur des traditions qui se conservaient à travers les siècles et que Rome elle-même devait faire valoir pour servir ses intérêts. Longtemps opprimées et contenues, les vieilles races pélasgique et achéenne se reconnaissaient en prenant la place de Sparte et d'Athènes déchuës. Ajoutons que l'esprit politique de la ligue nouvelle était celui qui avait animé la confédération arcadienne elle-même. Seulement on y retrouvait encore à un plus haut degré « l'égalité, la liberté, en un mot, une « parfaite démocratie. » Les anciens citoyens « n'avaient aucun privilège sur ceux qui étaient associés nouvellement. Tout était égal « pour les uns comme pour les autres. La république, pour parvenir « où elle aspirait, employait deux moyens puissants : l'égalité et « la douceur. Entre les peuples du Péloponèse dont elle se com- « posa, les uns se présentèrent d'eux-mêmes ; d'autres en plus « grand nombre eurent besoin qu'on leur fit voir l'intérêt qu'ils « avaient d'y être admis. Il fallut user de violence pour y attirer « encore quelques autres qui, aussitôt après, furent bien aises d'y « avoir été contraints. » (Pol., *id.*)

(243) Une chose prouve bien l'importance de Mégalopolis à cette époque, c'est l'autorité qu'elle prit tout d'abord et qu'elle conserva jusqu'à la fin de la ligue. Lydiadès apportait dans son nouveau rôle une activité inquiète et avide de succès. La gloire d'Aratus le gênait. Pour la surpasser, il se fit le promoteur d'une politique différente. Aratus avait un double but : détruire les tyrans, assurer la liberté des différents Etats. Il ne voyait qu'un moyen de réussir, c'était d'unir, soit à titre d'alliés, soit à titre de membres de la confédération, toutes les villes du Péloponèse, et dans cette conviction, il ménageait Sparte le plus possible. Lydiadès, au contraire, poussé

par son ambition et par la haine que tous les Mégalopolitains ressentait contre leur vieille ennemie, conseillait ouvertement de rompre avec Lacédémone. Admiré pour sa grandeur d'âme et pour ses talents, nommé stratège, il réussit à convaincre l'assemblée générale. L'opposition d'Aratus passa pour de l'envie. (Paus. VIII, 27. — Pol., II, 48.)

Le premier acte d'hostilité fut l'invasion du territoire de Mégalopolis par Agis et les Spartiates. Vainqueur dans un premier combat où il n'eut affaire qu'aux Mégalopolitains, Agis vint assiéger la ville, ébranla une des tours avec une puissante machine et prépara l'assaut pour le lendemain; mais dans la nuit le vent Borée souffla avec une telle violence qu'il détruisit tous les travaux des assiégeants. Les assiégés sauvèrent encore une fois leur patrie et prirent leur revanche à Mantinée. (Paus., *ib.*)

Nous n'avons, sur le combat qui se livra près de cette ville, que la tradition locale conservée par Pausanias. Elle contient un fait faux, mais qui se propagea sans doute, parce qu'il donnait plus d'éclat à la victoire. On répéta qu'Agis était resté parmi les morts, comme on soutint avoir vu Neptune combattre dans les rangs des Arcadiens. Cette erreur une fois reconnue, le récit des Mantinéens n'en reste pas moins vrai dans la plus grande partie de ses détails.

Les Sicyoniens et les Achéens étaient au centre avec Aratus. Les troupes de Mantinée, composées de tous les hommes en état de porter les armes, formaient l'aile droite de l'armée sous le commandement de Podarès, descendant du héros qui avait combattu contre les Thébains. L'aile gauche était occupée par les autres peuples de l'Arcadie, chacun sous ses chefs particuliers: les Mégalopolitains commandés par Lydiadès et Léocydès. Une manœuvre habile leur assura la victoire. Aratus fit semblant de céder. Pendant que les Lacédémoniens le poursuivaient avec ardeur, les Arcadiens se développèrent en croissant sur leur droite et sur leur gauche, débordèrent les ennemis, les enveloppèrent complètement et les taillèrent en pièces. Les habitants de Mantinée montrèrent à Pausanias, au delà du temple de Neptune, un trophée en marbre élevé en mémoire de cette victoire (243). (Paus., VIII, 10 sq.)

La popularité de Lydiadès s'accrut par ce succès. Elle fut assez grande pour balancer pendant quelques années celle d'Aratus. Malgré l'opposition de ce dernier, il fut élu deux fois encore stratège. Mais dès le jour où il eut l'imprudence de se déclarer l'ennemi personnel d'Aratus, on commença à le suspecter. On se rappela son passé: on se demanda si son changement était sincère. Il fut tenu à

l'écart, et la politique de son adversaire reprit le dessus. On en reconnut les avantages, lorsque les Étoliens, encouragés par la Macédoine, se présentèrent à l'isthme (238). Sparte se réunit aux Achéens pour les repousser. (Plut., *Arat.*)

La concorde dura quelque temps (238-229). Mégalopolis, Tégée, Mantinée, Orchomène, Caphyes, Stymphale, Héraea, Clitor, tous les États de l'Arcadie, faisaient partie de la ligue. Quelques-unes de ces cités avaient encore des jalousies et des rancunes. Elles s'irritaient de l'importance de la cité qu'elles avaient fondée, et qui prenait à leur détriment le premier rôle. Mais elles étaient forcées de se contenir, parce qu'elles ne trouvaient pas de soutiens dans le Péloponnèse. Malheureusement pour l'Arcadie, Sparte ressuscita un moment avec Cléomène. La nation qui n'avait pas su rester unie pour former une confédération, se divisa encore au moment où le devoir de tous était de rester Achéens, au moment où Rome mettait le pied en Illyrie. (Paus., VIII, 7.)

Depuis quelque temps, Cléomène pratiquait de sourdes menées auprès des villes de la confédération. Dans tout le Péloponnèse, les espérances des pauvres étaient surexcitées. Ce qu'on attendait de lui, ce n'était rien moins qu'un bouleversement social, que le partage des terres et l'abolition des dettes. Sûr de l'alliance des Étoliens, il se concilia encore, par ses intrigues, Tégée, Mantinée, Orchomène et Caphyes. La guerre commença. (Pol., II, 46.)

Les Achéens avaient d'abord résolu de rester sur la défensive. Mais lorsque Cléomène se fut emparé d'Athenæum, près de Bélemina, et eut entrepris d'en relever les fortifications, l'influence de Mégalopolis et de Lydiadès l'emporta. Ils décrétèrent la guerre et résolurent de la faire avec leurs seules forces.

Aratus marcha d'abord sur Bélemina. Des partisans de la ligue lui avaient promis de lui ouvrir les portes d'Orchomène et de Tégée ; mais le courage leur manqua au moment décisif. Pendant que Cléomène rentrait en Laconie sur l'ordre des éphores, il réussit à s'emparer de Caphyes. Mais bientôt les Spartiates revinrent, ravagèrent l'Argolide et prirent Méthydrum.

Le nouveau stratège Aristomachos conçut le dessein d'envahir la Laconie. Les deux armées se rencontrèrent à Pallantium. Les Spartiates avaient 5,000 hommes ; les Achéens, 20,000 fantassins et 1,000 chevaux. Cependant Aratus, qui accompagnait le stratège, eut assez de pouvoir sur lui pour l'empêcher de livrer bataille. En vain Lydiadès l'accusa-t-il l'année suivante, et essaya-t-il de lui disputer le titre suprême, Aratus fut encore élu.

Cléomène avait marché au secours des Éléens attaqués. Au retour de son expédition, il rencontra l'armée du stratège près du Lycée et la battit complètement. Aratus passa un instant pour mort. Il profita de ce bruit pour tomber à l'improviste sur Mantinée. Maître de la ville, il défend à ses soldats de commettre aucune violence, convoque les citoyens, les exhorte à se rassurer, leur promet qu'ils n'auront à souffrir aucun dommage et qu'ils seront traités sur le même pied que les autres membres de la ligue. Étonnés de tant de générosité, les Mantinéens font entrer les soldats dans leurs maisons, et les traitent comme des hôtes, comme des amis. Vains témoignages d'une reconnaissance que l'on ne savait plus pratiquer ! Mantinée, plus que toute autre ville, était en proie aux dissensions et aux discordes intérieures. Aratus, pour s'assurer la place, y mit une garnison : pour s'y créer un parti durable, il donna le droit de cité à tous les étrangers qui étaient venus s'y établir. Et cependant, la faction populaire ne tarda pas à dominer et à appeler Cléomène (228).

Pendant ce temps, les Spartiates avaient envahi encore une fois le territoire de Mégalopolis et s'étaient emparés de Ladocée. Les deux partis en vinrent aux mains sous les murs de la ville. Dès le commencement de l'action, une partie de l'armée lacédémonienne fut mise en déroute. Aratus, toujours prudent, retient ses troupes sur le bord d'un ravin profond qui empêchait de poursuivre l'ennemi. Lydiadès, indigné et n'écoutant que sa fougue habituelle, charge à la tête de la cavalerie, franchit l'obstacle, et pousse les Spartiates débandés. Mais bientôt il se trouve engagé lui-même dans un terrain fangeux, plein de vignes et de murs de clôture. A cette vue, Cléomène ramène ses troupes au combat. La mort de Lydiadès entraîne la défaite de la cavalerie achéenne, et la déroute de l'armée d'Aratus tout entière. Le roi spartiate, plein d'admiration pour son courage, se fit apporter son corps, le revêtit d'une robe de pourpre, lui mit une couronne sur la tête et ordonna qu'on le reconduisit en pompe jusqu'aux portes de Mégalopolis. (Pol., II, 51, 57. — Plut., *Arat.* — *Cléom.*)

Cléomène se multiplie après ce succès. Il prend Héroea et Aléa, ravitaille Orchomène, fait une démonstration contre Mantinée (225). Deux fois déjà, il avait menacé Mégalopolis. Il s'avance encore jusque sous ses murs, dévaste la campagne et rassemble un butin immense. Pendant ce temps, les Mantinéens se révoltent et l'appellent dans leurs murs. Plutarque dit qu'ils se bornèrent à renvoyer la garnison laissée par Aratus. Polybe, qui veut justifier les Achéens de leur sévérité à l'égard de cette ville, leur reproche pré-

cisement de ne pas s'être arrêtés à ce parti, mais d'avoir massacré les 200 Achéens et les 200 mercenaires dont ils avaient réclamé eux-mêmes la présence. Le fait en lui-même n'est que trop possible. Dans ces temps où les villes changeaient si souvent de parti, les vengeances étaient cruelles, et l'on se hâtait, d'ailleurs, de donner des gages de dévouement aux vainqueurs.

Cléomène rendit aux Mantinéens leurs institutions et leurs lois. Après une tentative inutile contre Tégée, il traversa l'Arcadie, et vint provoquer les Achéens sur leur territoire. Il les défit à Dymé et leur tua beaucoup de monde (224). La prise de Caphyes, de Phénéé et d'un grand nombre de cités du Péloponèse fut la conséquence de cette victoire. Des trois villes de l'Arcadie qui étaient le plus sincèrement attachées à la ligue, l'une, Clitor, fut livrée par la trahison d'un certain Théarcès : les Clitoriens, pour sauver leur honneur, prétendaient qu'il n'était pas leur concitoyen, mais qu'il était venu d'Orchomène. Les deux autres, Stymphale et Mégalopolis résistaient seules, quoique rudement éprouvées. (Pol., II, 51, 55.)

Dans cette extrémité, la ligue se tourna du côté de la Macédoine. De bonne heure, Aratus avait songé à solliciter l'appui d'Antigone. N'osant pas faire lui-même cette proposition à l'assemblée générale, il avait suscité deux citoyens de Mégalopolis, ses hôtes et ses amis. Mégalopolis, plus exposée que les autres villes, parce qu'elle était la voisine de Sparte et son implacable ennemie, souvent abandonnée à elle-même par la ligue qui aurait dû la soutenir, avait plus de droit que personne à solliciter un secours étranger. Son ancienne liaison avec la Macédoine la disposait favorablement à une nouvelle alliance. Nicophanès et Cercidas obtinrent sans peine l'assentiment de leurs concitoyens. Ils parurent ensuite dans l'assemblée générale et demandèrent pour les Mégalopolitains la permission d'envoyer des députés à Antigone. Les Achéens y consentirent : les deux amis d'Aratus se rendirent sur-le-champ près du roi, et parlèrent non-seulement au nom de leur ville, mais au nom de la confédération entière. Ils sollicitèrent vivement des secours dans le cas où les Étoliens s'uniraient aux Spartiates et où la fortune serait défavorable aux Achéens (223). (Plut., *Arat.*)

Les choses étaient ainsi préparées lorsque les succès de Cléomène décidèrent la ligue à réclamer ouvertement l'intervention d'Antigone. Ce dernier fit ses conditions : il fut nommé généralissime des troupes de terre et de mer avec un pouvoir absolu. Un premier succès qu'il remporta à l'isthme força les Spartiates à se replier sur Tégée et sur Mantinée. Bientôt le roi entra sur le territoire de Méga-



lopolis, chassa les garnisons ennemies des forteresses de l'Œgytide et de la Belminatide, et les rendit aux habitants du pays. Quoique les Achéens se fussent joints aux Macédoniens, il usa de son pouvoir pour se substituer complètement à la ligue. L'allié devint un maître, et ce furent des garnisons macédoniennes qui occupèrent successivement Tégée, Orchomène, Mantinée. Antigone ne laissait aux Achéens que la liberté de la vengeance. Ils en usèrent bien rigoureusement à l'égard des Mantiniens. Les premiers et les plus illustres des citoyens furent mis à mort ; les autres vendus ou réduits en servitude avec leurs femmes et leurs enfants. Un tiers de l'argent de la vente fut réservé aux Achéens, les deux autres tiers aux Macédoniens. Mantinée ne le cédait ni en ressources ni en population à aucun des peuples voisins ; et cependant la guerre, les révolutions, les massacres et les exils avaient tellement tari la source de toutes les fortunes, qu'on ne retira, suivant Polybe, que 300 talents du pillage de la ville et de la vente des citoyens. Mantinée avait été la plus misérable et la plus agitée des cités arcadiennes, avant d'en être la plus malheureuse. (Pol., II, 54, 58, 62. — Plut., *Arat.*)

Antigone termina la campagne en s'emparant sans coup férir d'Héraea et de Thelpusa sur les bords du Ladon. Puis il alla hiverner à Ægium. Ce fut le moment que choisit Cléomène pour tenter un coup de main hardi, qui lui réussit complètement.

« Mégalopolis, nous dit Plutarque, n'était alors ni moins grande ni moins puissante que Lacédémone. » Polybe nous fait un tableau plus vrai de sa situation. Héroïque dans sa constance à combattre ses ennemis et à soutenir la même politique, elle avait perdu ses plus braves soldats près du Lycée et de Ladocée. Ses ressources étaient affaiblies : la grandeur de son enceinte dont parle Plutarque n'était qu'un danger de plus pour elle. Il fallait une garnison nombreuse et vigilante : elle n'avait qu'un petit nombre de défenseurs. Une surprise n'était pas impossible : Cléomène le savait bien. Trois mois auparavant, il avait failli réussir ainsi, et avait pénétré jusque dans le quartier Colœcos. En ce moment, tout le favorisait : ses précédentes défaites, ses intelligences avec quelques Messéniens réfugiés à Mégalopolis, le peu de soin avec lequel on surveillait les murs, à cause du voisinage d'Antigone, le départ des Macédoniens pour leurs quartiers d'hiver. (Pol., II, 55, 5. — V, 93.)

Cléomène part, se dirige d'abord vers Argos, puis se détourne brusquement du côté de Mégalopolis, fait déjeuner ses gens à Rhétium et marche droit à la ville par le chemin d'Héliconte. Il connais-

sait un endroit de la muraille entre deux tours que les habitants gardaient mal. Il arrive de ce côté, force les gardes, pénètre dans la ville et s'empare de l'Agora. Les femmes, les enfants, se réunissent en désordre : chacun ramasse ce qu'il a de plus précieux et se dispose à prendre la fuite. Un jeune homme de trente ans, dont nous rencontrons pour la première fois le nom, Philopœmen, rassemble les deux tiers des gens en état de porter les armes. A leur tête, il fait des efforts prodigieux pour chasser l'ennemi : il ne peut y réussir ; mais il donne du moins aux habitants le temps de fuir : « il les dérobe à l'ennemi » en tenant tête aux assaillants et en attirant sur lui Cléomène. « Il sort le dernier à grand'peine, après avoir eu son « cheval tué sous lui, et blessé lui-même. » (Plut., *Phil.*)

Protégés par Philopœmen, les femmes et les enfants arrivèrent à Messène. Les habitants les accueillirent, et payèrent ainsi à quatre cent cinquante ans de distance la dette de reconnaissance que leur avaient léguée leurs ancêtres. La plupart des auxiliaires et de ceux qui avaient combattu contre Lacédémone avaient pris aussi la fuite. Il ne resta pas plus de 1,000 hommes dans Mégalopolis, et l'on fit peu de prisonniers ; parmi eux se trouvaient Théaridas et Cléandridas, deux des plus nobles et des plus puissants personnages de Mégalopolis. Sur la demande de Cléomène, ils se rendirent auprès des Mégalopolitains, réfugiés à Messène, et leur offrirent, de la part du vainqueur, de rentrer dans leur ville à la condition qu'ils abandonneraient la ligue achéenne pour devenir les alliés de Sparte. On allait accepter cette proposition ; mais Philopœmen s'éleva contre elle : « Cléomène ne voulait pas rendre la place, mais s'emparer de « la population afin de s'assurer la place même. Il ne s'amuserait « pas à rester les bras croisés à garder des maisons et des remparts « vides : il fuirait bientôt chassé par la solitude. D'ailleurs, c'était « par les armes et non par des traités que les Mégalopolitains devaient rentrer dans leur patrie. » Ces nobles paroles produisirent leur effet : on renvoya les députés de Cléomène ; peu s'en fallut même, suivant Polybe, qu'on ne les lapidât. (Pol., II, 61, 4.)

A cette nouvelle, la colère de Cléomène ne connut plus de bornes. Il ordonna la destruction des quartiers les plus considérables et les mieux fortifiés, le pillage de la ville, le massacre des habitants qui y étaient restés. On transporta à Sparte les statues et les tableaux les plus précieux. Suivant Phylarque, le butin s'éleva à 2,000 talents ; mais Polybe croit ce chiffre fort exagéré. (Plut., *Cléom.* — Paus., VIII, 27. — Pol., II, 52.)

Pendant ce temps, les Achéens tenaient conseil à Ægium. Tout à

coup, Aratus monte à la tribune et reste quelque temps sans parler, fondant en larmes et le visage couvert de sa chlamyde. On le presse de s'expliquer. « Mégalopolis, dit-il enfin, vient d'être ruinée par Cléomène. » Les Achéens, consternés d'un désastre si imprévu, rompirent l'assemblée. (Plut., *Cléom.*)

Le malheur était grand, mais il était réparable. Cléomène avait renversé des maisons, détruit des murailles. Mais il n'avait pu trouver dans Mégalopolis ni un courtisan, ni un traître. « Y a-t-il en, y aura-t-il jamais, dit Polybe, rien de plus beau que la conduite des habitants dans cette circonstance ? » Cet hommage rendu par l'historien à ses compatriotes était mérité. Il leur restait, avec le souvenir de leur dévouement à la cause commune, leur courage, leur haine contre Sparte, des alliés puissants, et, mieux que tout cela, un grand citoyen qui venait de se révéler, et qui allait devenir un grand général. Les Mégalopolitains reconquirent leur patrie sur le champ de bataille de Sellasie. (Pol. II, 61.)

Après quelques mouvements de part et d'autre sur Tégée, sur les frontières de la Stymphalide et sur Orchomène, le roi spartiate était rentré dans la Laconie. Antigone y pénétra à son tour avec toutes ses forces : il avait 28,000 fantassins et 1,200 chevaux. Les Mégalopolitains avaient fourni tout à la fois hoplites et cavaliers : 1,000 des leurs, armés à la façon des Macédoniens, étaient sous le commandement de Cercidas. Philopœmen se trouvait parmi les cavaliers. (221.)

Cléomène, à la tête de 20,000 hommes, attendait les ennemis à Sellasie. Deux mouvements furent décisifs en faveur des Macédoniens : la charge de la phalange contre le corps de troupes qui occupait le mont Olympe, la charge de cavalerie exécutée par Philopœmen, malgré les chefs sous lesquels il était placé. Philopœmen devait, avec ses concitoyens, appuyer un corps nombreux d'Illyriens qui formaient la queue de l'armée. Ceux-ci se séparèrent de la cavalerie pour marcher contre les troupes d'Euclidas, frère de Cléomène. Euclidas profite de ce mouvement imprudent, et les fait entourer par ses troupes légères. Déjà les Illyriens sont en désordre. Philopœmen conjure les officiers du roi de faire avancer la cavalerie. Sur leur refus obstiné, il entraîne ses compagnons et fond avec eux sur l'ennemi : les troupes légères d'Euclidas commencent à leur tour à se débander et à fuir. Philopœmen ne pouvait les poursuivre avec ses cavaliers sur un sol inégal, coupé de ruisseaux et de ravins. Voyant que l'infanterie « allait décider du sort de cette bataille, et que le « fort du combat se passait là où elle était, » il met pied à terre et s'avance malgré la lourde cuirasse qui gêne ses mouvements. A ce

moment, il est atteint d'un javelot qui lui perce les deux cuisses. Cloué sur la place, il trépigne de douleur et d'impatience. A force de remuer les jambes, il brise le trait par le milieu et fait retirer séparément les deux tronçons de la plaie. A peine libre, il met l'épée à la main, traverse les premiers rangs, animant tout le monde du feu de son courage. (Plut., *Phil.* — Pol., II, 66. — Paus., VIII.)

L'honneur de la journée restait à Philopœmen. « Ce jeune homme, dit Antigone après la bataille, a fait acte de grand capitaine. »

### XIII (*Suite*).

L'ARCADIE ET LA LIGUE ACHÉENNE. — SUITE DE LA PÉRIODE ACHÉENNE :  
DEPUIS LA BATAILLE DE LA SELLASIE JUSQU'À LA MORT D'ARATUS  
(221-213).

Après la bataille de Sellasie, il y eut un sentiment général de lassitude dans tout le Péloponèse. Les deux partis désarmèrent par une sorte de convention tacite. L'Arcadie se retrouvait à peu près dans le même état qu'au commencement de la ligue. Seulement elle avait plus souffert. Ce n'était pas assez des maux passés. Les réformes de Cléomène à Sparte et ses promesses aux autres cités du Péloponèse avaient éveillé chez les classes pauvres des passions terribles dont les effets ne s'étaient que trop tôt révélés.

Orchomène, tant de fois prise et reprise, restait définitivement entre les mains d'Antigone. Il y plaça une garnison macédonienne, ainsi qu'à Corinthe. C'étaient, du reste, les deux seules villes qu'il conservât en son pouvoir. Elles lui suffisaient. Avec Corinthe, il avait toujours une entrée libre dans le Péloponèse : avec Orchomène, il pouvait surveiller activement l'intérieur du pays. (Pol., IV, 6, 6.)

Tégée, dans laquelle le roi de Macédoine s'était arrêté avant de quitter le Péloponèse, avait été rendue à ses anciennes lois (221).

Mantinée n'était plus la rivale de Tégée et d'Orchomène. C'est au crédit dont les Argiens jouissaient auprès d'Antigone qu'elle dut de renaître, mais sous un autre nom, qui lui resta jusqu'au temps de Plutarque. « Lorsqu'elle eut été donnée aux Argiens, et que ceux-ci, « résolus de la repeupler, l'eurent choisie pour y établir de nouveaux habitants, Aratus fit décréter pendant son commandement, « que dorénavant la ville prendrait le nom d'Antigonie. C'est donc « Aratus qui fut cause que l'aimable Mantinée, comme l'appelle « Homère, n'exista plus, et qu'à sa place on eut une ville qui porte « le nom de celui qui l'a détruite. » (Plut., *Arat.*)

Les Mégalopolitains avaient pris à la victoire de Sellasie une part assez grande pour qu'Antiochus leur en témoignât quelque reconnaissance. Il s'occupa aussitôt de la construction de la nouvelle cité. Il fit plus : pendant qu'on rebâtissait les murs, il envoya aux habitants Prytanis, philosophe illustre de la secte péripatéticienne. Mais l'infortune avait aigri les cœurs. Oubliées dans l'exil, les dissensions éclataient de nouveau sur le sol de la patrie. Les lois nouvelles n'apaisèrent pas le mal ; elles devinrent, au contraire, un sujet de débats et de querelles. A cela se joignaient encore les griefs réciproques des pauvres et des riches, des pauvres qui demandaient de grands sacrifices pour la ville renaissante, des riches qui ne voulaient pas abandonner une partie de leurs biens. (Pol., V, 93. — T. Liv., XXXII, 2.)

Ce n'était là qu'une faible image de ce qui se passait dans d'autres cités de l'Arcadie. Les Cynœthéens habitaient, non loin des monts Aroania, au nord, une plaine marécageuse et insalubre. La rigueur de leur climat, jointe à leur peu de goût pour la musique, avait donné à leurs mœurs quelque chose de féroce et de cruel. Un jour, ils envoyèrent une ambassade à Sparte. Telle était l'horreur qu'ils inspi-raient à leurs concitoyens qu'on repoussait leurs députés des villes qui se trouvaient sur leur route. A Mantinée, on purifia les rues après leur départ : on promena des victimes autour des murs et dans les champs. A l'époque où nous sommes arrivés, Cynœtha était depuis longtemps en proie aux troubles les plus violents. Aux massacres et aux exils s'étaient joints le pillage des biens, l'abolition des dettes, le partage des terres. A la fin pourtant la faction, qui favorisait les Achéens, triompha, s'assura le pouvoir dans la ville, en se réservant la garde des murs, et fit venir d'Achaïe une assez nombreuse garnison. (Pol., IV, 17, 5.)

Toutes ces cités, et avec elles Phénée, Clitor délivrée du traître Cléarcès, Stymphale inébranlable dans sa fidélité aux Achéens, se rattachaient, comme par le passé, à la ligue. Sur les bords du Ladon et de l'Alphée, à l'ouest, Héræa et Thelpusa avaient embrassé la même cause. C'était surtout en haine des Eléens, que leur alliance avec les Étoliens avaient rendus assez forts pour reconquérir la Triphylie et pour s'emparer même de Stratos dans le pays des Thel-pusiens.

La ligue étolienne, en effet, avait trouvé tout d'abord des amis dans Sparte, dans la Messénie et dans l'Elide. Par cette dernière, elle occupait sur la frontière arcadienne Stratos, Aliphéra, que le tyran Lydiadès avait cédée aux Eléens, Prophis, dont ces derniers s'étaient

emparés et avaient fait en quelque sorte leur place d'armes. Mais son grand centre d'opération dans le Peloponèse était Phigalie, Phigalie défendue par ses montagnes et à deux heures de la mer, vrai repaire de maraudeurs, et à ce titre appréciée tout particulièrement par les pirates étoliens. Dès cette époque, elle était entre leurs mains. Il y avait dans la ligue étolienne des confédérés, des alliés, des sujets tributaires : les Phigaliens étaient des confédérés, comme l'indique le mot de *συντάκτουμένη* dont se sert Polybe, (Pol., IV, 3-5.)

C'est de là que devaient partir les premières étincelles d'une nouvelle guerre. Pleins de mépris pour la lâcheté et l'inertie de ces Athéens qui ne savaient que se mettre à l'abri sous les armes de la Macédoine, enhardis d'ailleurs par la mort d'Antigone et par la jeunesse de Philippe, les Étoliens envoyèrent à Phigalie un jeune homme fougueux et avide, Dorimachus. Sa mission était en apparence de garder les villes et le pays, en réalité de surveiller le Peloponèse. Après bien des incursions et des ravages en Messénie, Dorimachus s'entendit avec Scopas, stratège des Étoliens, et fit la guerre aux Messéniens et aux Achéens, sans consulter l'assemblée générale. Tout d'abord, il s'empara d'un fort nommé Clarius, sur le territoire des Megalopolitains. La ville commençait à se repeupler : il paraît qu'elle fut attaquée et menacée encore une fois d'une destruction complète. Mais Timoxenus, le stratège achéen, et Taurion, le lieutenant du roi de Macédoine, arrivèrent à temps. Dorimachus et Scopas traversèrent le Peloponèse, ravagèrent quelques villes de l'Achaïe, et revinrent s'établir à Phigalie, d'où ils continuèrent leurs incursions dans les pays voisins. (Pol., IV, 5, 10.)

L'assemblée achéenne déclara la guerre aux Étoliens. Trompé par de vaines promesses, Aratus licencia ses troupes. Aussitôt Dorimachus, qui était à Rhium comme s'il eût voulu s'embarquer, revint sur ses pas, descend jusqu'à Olympie, et passe successivement par Heræa, Buphagus, Theïsea et Methydrium. Aratus, de son côté, exécute une marche parallèle : par Caphyes, Clitor, la vallée de l'Aroanius, les sources du Tragus et le mont Kastania. Les deux armées se rencontrèrent à Caphyes 221. Plus nombreux et mieux placés, les Étoliens triomphèrent (1) par la faute du général achéen.

(1) Les Étoliens, arrivant de Methydrium, se dirigèrent vers les hauteurs d'Oligyrtos. Aratus lança ses troupes légères pour harceler l'arrière-garde de l'ennemi, puis se porta en avant avec toute son armée, en inclinant sur une des ailes. Cependant les Étoliens avaient pu gagner les hauteurs. La supériorité de leur position leur assura la victoire.

De ce récit, il résulte qu'il y avait devant Caphyes une plaine élevée

Les vaincus se retirèrent à Caphyes et à Orchomène. Les Mégalopolitains, arrivés trop tard, creusèrent une fosse pour les morts et leur rendirent les derniers honneurs.

Déjà la ligue achéenne, habituée à ne plus compter sur elle-même, « tendait les mains vers la Macédoine. » Les Étoliens profitaient de tant de faiblesse pour étendre leurs brigaudages et attirer de nouvelles cités dans leur confédération. (Plut., *Aral.*)

Peu de temps avant ces événements, les exilés Cynœthéens avaient demandé à leurs concitoyens l'oubli du passé et le retour dans leur patrie. Ceux-ci y consentent, après avoir consulté les Achéens. On renvoie la garnison : on se réconcilie ; on jure sur les entrailles des victimes et en attestant les dieux d'abjurer toute haine et tout sentiment de vengeance. Plusieurs des exilés sont revêtus de charges importantes. Quelques-uns même sont nommés polémarques. C'était leur rendre la trahison bien facile. Ils le prouvèrent bientôt. L'un des devoirs de leurs fonctions étaient de fermer les portes, d'en garder les clefs pendant la nuit, et même de rester toute la journée près de l'entrée. Ils s'entendent avec les Étoliens, et le jour dit ouvrent la porte principale, après avoir égorgé ceux de leurs collègues qui se trouvaient auprès. Placés dans le voisinage, et munis d'échelles à l'avance, les ennemis accourent. Les uns s'élançant par la voie qui leur est ouverte, les autres s'occupent d'escalader les murs. Les habitants, surpris par un coup de main aussi inattendu, ne savaient de quel côté se tourner. La résistance était impossible. Les Étoliens commencent par massacrer les traîtres qui venaient de leur livrer la ville, et par piller leurs biens ; ils pénètrent ensuite dans les maisons, s'emparent de l'argent et de tous les objets précieux, mettent les habitants à la torture pour les forcer à livrer leurs richesses. Quand ils furent rassasiés de butin et de meurtres, ils laissèrent une garnison dans la ville et se dirigèrent vers le pays des Clitoriens. (Pol., IV, 17.)

Ils furent bientôt à Lusoi : les Lusiates composèrent avec eux, et

était sillonnée par une rivière (celle de Candili) et par des canaux destinés à porter les eaux dans les Catavothra. Aujourd'hui, l'aspect des lieux a complètement changé : Caphyes est sur les bords du lac. Il faut donc supposer que, du temps des anciens, il y avait de l'Est à l'Ouest une digue qui rejetait le lac du côté d'Orchomène, et laissait un assez grand espace libre entre les eaux et la ville. C'est ce que dit du reste Pausanias : « On a fait dans la plaine des Caphyens une levée de terre pour empêcher les eaux d'Orchomène d'endommager les champs cultivés. » VIII. 23.

leur abandonnèrent une partie des offrandes de Diane Hémérésia, pour empêcher le pillage du temple. Défendue de deux côtés par des torrents, de toutes parts par des murailles solides, flanquées de tours rondes, Clitor pouvait résister à toutes les attaques des Étoliens. Le courage de ses habitants ne lui fit pas défaut. Après plusieurs tentatives inutiles, les ennemis se retirèrent vers Cynœtha, emmenant malgré leurs conventions tous les troupeaux consacrés à la déesse.

Pendant leur absence, la ville avait failli retomber entre les mains des Achéens. Les anciens partisans de la ligue devaient à leur tour égorger les polémarques, pendant leur sommeil du milieu de la journée. Aratus, posté dans les environs, s'avancerait de son côté avec les siens, dès qu'il verrait un des conjurés, couvert d'un manteau, s'arrêter sur un tombeau placé en face de la ville. Il arriva précisément que le jour fixé, un peu avant l'heure où le complot devait s'exécuter, un habitant de Cynœtha, qui possédait des brebis, sortit de la ville avec un manteau, et, marchant vers le tombeau désigné, s'y arrêta pour voir de quel côté était son troupeau. Aratus fit diligence, persuadé que c'était le signal. La tentative échoua, et les conjurés furent mis à mort. (Pol., IX, 17.)

Irrités contre les habitants et ne sachant que faire de leur ville, car les Éléens refusaient d'en prendre possession, et Philippe allait bientôt arriver, les Étoliens prirent le parti de la livrer aux flammes. Ils retournèrent à Rhium et de là dans leur patrie.

Le roi de Macédoine, en effet, se dirigeait vers l'isthme. Un congrès eut lieu à Corinthe (220) : les Arcadiens, avec tous les autres peuples, y exposèrent leurs griefs : la guerre fut résolue, et Philippe s'occupa de rassembler une armée.

Sûrs de l'alliance de l'Élide, d'Ambracie et de Sparte, les Étoliens résolurent d'agir pendant que le roi faisait ses préparatifs. Le Lacédémonien Lycurgue s'empara d'Athenæum, forteresse du territoire de Mégalopolis : Gortys ouvrit ses portes à l'Étolien Euripidas. Aratus hésitait encore, que ce dernier ravageait déjà le pays des Phénéates et des Stymphaliens avec 2,200 hoplites et 100 cavaliers. L'approche de Philippe le contraignit à se replier sur Psophis. (Pol., IV, 60.)

C'était un centre d'action tout aussi heureusement choisi que Phigalie. Fondée par les Arcadiens Azaniens, Psophis comptait parmi les plus vieilles cités pélasgiques. Elle montrait dans ses murs le tombeau d'Alcmæon : le plus connu de ses citoyens était cet Aglaüs, que la Pythie avait proclamé le plus pauvre et le plus heu-



reux des hommes. Son histoire, confuse et obscure, n'avait été remplie jusque-là que par des querelles sans cesse renaissantes avec l'Élide. Dans une guerre où se trouvaient d'un côté les Éléens, de l'autre, les Arcadiens et les Achéens, elle acquérait naturellement une grande importance, car elle commandait les passages de l'Érymanthe, les communications du nord de l'Arcadie avec la vallée de l'Alphée, la plaine de Tritæa et le pays des Acroriens. Elle touchait aux frontières des trois pays, et pouvait les menacer également, suivant le parti qui la tiendrait en son pouvoir. Comme place forte, elle était très-facile à défendre. On donne aujourd'hui le nom de Tripotami à l'emplacement de l'ancienne Psophis. C'est qu'en effet, elle était protégée à l'E. par l'Érymanthe, à l'O. et au S. par l'Aroanius, torrents impétueux, peu guéables pendant l'hiver, et qui réunissaient leurs eaux à quelques pas de la ville. Ses murailles larges et élevées couraient d'abord le long de l'Érymanthe, puis se détournaient en suivant l'Aroanius, et montaient au Nord sur une colline escarpée, où elles se confondaient avec le mur de l'acropole. Un seul côté au N.-O. était plus facilement accessible ; mais sur ce point la muraille était double, et de nombreuses tours carrées la mettaient à l'abri d'une surprise. (Pol., IV, 70.)

Philippe comprit sur-le-champ l'importance de cette position. Il se réunit à Caphiyès aux troupes achéennes commandées par Aratus le jeune, et marcha droit sur Psophis. Il établit son camp sur une hauteur bordée par l'Érymanthe, « en face de la ville, et d'où il « pouvait sans danger voir ce qui s'y passait. » Malgré la force de la place, malgré l'hiver et les pluies qui avaient grossi les deux fleuves, il résolut de commencer le siège. Une tentative de ce genre, dans une saison aussi rigoureuse, remplit les habitants de stupeur. Ils commencèrent à se défier d'eux-mêmes et des autres, à craindre d'avoir des traîtres parmi eux. Déjà les mercenaires d'Euripidas songeaient à fuir. Cependant, le premier moment de surprise passé, on se prépara à la défense. Philippe passa le pont jeté sur l'Érymanthe, et lit attaquer vivement les murailles. Malgré une résistance acharnée, les habitants furent forcés de les abandonner aux ennemis et de se réfugier dans l'acropole. Ils auraient pu s'y retrancher et s'y défendre derrière ses tours nombreuses reliées entre elles par des murailles, et qui s'élevaient les unes au-dessus des autres. Mais les vivres leur manquaient. Ils firent leur soumission. Philippe laissa la place aux Achéens ; ceux-ci en sentaient si bien toute l'importance dans la guerre présente qu'ils y mirent une double garnison, l'une dans la ville même, l'autre dans la citadelle (219).

Après ce premier succès, Philippe pouvait librement entrer dans l'Élide. Il s'empara de Stratos, qu'il rendit aux Thelpusiens, descendit jusqu'à Olympie, rentra dans l'Arcadie par Héræa, où il rétablit le pont de l'Alphée, et vint mettre le siège devant Aliphéra.

Située sur une colline escarpée, Aliphéra avait de bons remparts, mais sa garnison était insuffisante. Le plan de Philippe fut bientôt conçu. Il dispose sur un grand nombre de points des soldats chargés de porter des échelles et les fait soutenir par des mercenaires : les Macédoniens restent en arrière, divisés en plusieurs corps. Au lever du jour, il leur ordonne de s'avancer tous à la fois vers la colline. Les assiégés se divisent, se portent tour à tour sur chacun des points qu'ils croient menacés par un plus grand nombre d'ennemis. Pendant ce temps, Philippe lui-même, avec une troupe d'élite, gravit des roches escarpées, et s'approche du faubourg de la citadelle. A un signal donné, on applique deux échelles sur tous les autres points, et l'on s'efforce d'occuper les murs. Les habitants se portent aux endroits attaqués, et Philippe s'empare du faubourg, qu'il trouve presque abandonné. Comme à Psophis, les habitants se réfugièrent dans la citadelle, mais ils durent bientôt se rendre (219). (Pol., IV, 78.)

A cette nouvelle, les Phigaliens, qui commençaient à se fatiguer de l'alliance étolienne, et qui se sentaient menacés eux-mêmes, résolurent de prévenir la colère de Philippe par leur soumission volontaire. Ils prirent les armes et occupèrent le lieu où siégeaient les polémarques. Les pirates étoliens, qui restaient dans la ville pour ravager de là le territoire de Messène, songèrent d'abord à se défendre ; mais l'attitude des habitants leur ôtant tout espoir, ils se retirèrent avec leur butin. Cette fois, Philippe garda pour lui la ville : il y plaça Taurion avec un corps de Macédoniens.

Que devenait la ligue au milieu de tous ces triomphes du roi de Macédoine ? Elle s'affaiblissait de plus en plus : elle était réduite à l'impuissance, dès qu'elle n'avait plus à côté d'elle une armée macédonienne. Le désordre et la faiblesse étaient partout, dans les villes de l'Achaïe comme dans celles de l'Arcadie. Pendant une courte absence de Philippe, Tégée fut prise par les Spartiates. Plus de soldats, plus de mercenaires ; car on ne payait plus ou l'on payait mal les impôts. L'inertie et l'imbécillité du stratège Epératus augmentaient le mal. En vain Aratus, qui le remplaça, obtint-il de la ligue un décret qui ordonnait de mettre sur pied 8,000 hoplites et 500 cavaliers mercenaires, 3,000 fantassins et 200 cavaliers achéens, 500 chalcasrides et 50 cavaliers de Mégalopolis. En

vain se rendit-il dans cette dernière ville pour faire cesser les dissensions auxquelles elle était en proie. Le calme, il est vrai, se rétablit à Mégalopolis, et les habitants parvinrent enfin à s'entendre pour la reconstruction de leurs murs. Les frontières de l'Arcadie furent mieux gardées. Lycus remporta même, à la tête des Achéens, quelques succès dans l'Élide, et la paix de Naupacte (217) donna à tous les partis quelques instants de calme. Mais déjà commençait la première guerre entre Philippe et les Romains (214). Déjà se montrait, à côté de la Macédoine vaincue, le grand peuple qui devait porter les derniers coups à la Grèce. Encore deux ou trois ans, et il allait intervenir directement dans les affaires du Péloponèse. Aratus avait été surtout un bon citoyen. La ligue périssait faute d'un homme d'action, faute d'un général. (Pol., V, 30, 91, 93.)

#### XIV.

L'ARCADIE SOUS LA LIGUE ACHÉENNE. — PRÉDOMINANCE DE MÉGALOPOLIS SUR LES VILLES ACHÉENNES : PHILOPÆMEN (213-183). — RÉDUCTION DE LA GRÈCE EN PROVINCE ROMAINE (146).

C'est en 213 qu'Aratus meurt ; c'est à peu près à la même époque que Philopœmen rentre dans sa patrie. Antigone avait voulu l'attacher à son service après la bataille de Sellasie. Le héros avait refusé, et peu de temps après, il était parti pour la Crète. La réputation qu'il y avait acquise était telle qu'à son retour on le nomma commandant de la cavalerie achéenne. Philopœmen vit sur-le-champ d'où venait le mal. Pour rendre la vie à la confédération, il fallait lui rendre la confiance en elle-même, en ses propres forces. Il fallait lui donner une armée ; il commença par lui donner une cavalerie. (Plut., *Phil.*)

Montures misérables, mauvais équipement, ignorance complète des manœuvres, manque de courage, provenant de la conscience de sa faiblesse, complaisance coupable des chefs qui ménageaient les jeunes gens des familles riches, afin d'en obtenir plus tard le titre de stratège ; rien ne manquait à la cavalerie achéenne pour en faire le corps le plus vicieux et le plus faible de la Grèce. Philopœmen déploya la plus grande sévérité ; il eut assez d'empire sur ces esprits indisciplinés pour la rendre possible et même efficace. Il parcourut les villes, multiplia les exercices, se plut à faire manœuvrer ses cavaliers dans les lieux où ils devaient rencontrer le plus de spectateurs. En peu de temps, ils devinrent si agiles, si prompts à exécuter les divers mouvements « qu'on eut dit un seul corps obéissant à la même impulsion. » (Plut., *Phil.*)

L'occasion vint bientôt pour eux de récompenser les efforts de leur chef. Les Étoliens, les Eléens et les Spartiates avaient fait alliance avec Rome (211), et la guerre avait recommencé entre Philippe et la ligue achéenne. Un combat se livra en Elide sur les bords du fleuve Larissus. La nouvelle cavalerie y prit la part la plus brillante. Darnophantes, hipparque des Eléens, périt de la main même de Philopœmen (208). A la nouvelle de cette défaite, Machanidas vint au secours de ses alliés, et les Achéens, trop faibles pour résister à deux ennemis à la fois, appelèrent encore Philippe.

En 206, Philopœmen fut nommé stratège; il poursuivit ses réformes et les appliqua cette fois à l'armée tout entière. Il changea les armes, substitua les boucliers ronds et les sarisses aux boucliers longs et aux javelines courtes, forma une phalange achéenne à l'instar de la phalange macédonienne, lui apprit à former des bataillons, à lier les boucliers, à combattre de pied ferme. La dernière étincelle de patriotisme s'était réfugiée au cœur de Philopœmen; elle réchauffa encore les âmes amollies et corrompues. Les jeunes gens, qui étaient tout entiers à l'amour des festins et du luxe, ne rêvèrent plus que combats et belles armes.

Huit mois avaient suffi à Philopœmen pour opérer tous ces changements. Lorsque Machanidas, maître de Tégée, s'avança hors de cette ville dans un appareil formidable, il entra lui-même à Mantinée avec sa nouvelle armée. (Pol., IX, 10.)

Le jour de la bataille (206), Philopœmen divise son armée en trois corps. L'aile droite, composée des troupes légères, des Illyriens, de la cavalerie des Tarentins, prend la route du temple de Neptune, à 7 stades de la ville. Les troupes légères devaient occuper l'Alésius, et avoir au-dessous d'elles les Tarentins et les Thoracites. La phalange, destinée à former le centre, sort par la porte voisine, tournée vers l'Orient. La cavalerie achéenne (aile gauche) sort par la porte attenante dans la même direction. Ces trois corps, occupant les positions qui leur avaient été indiquées, se trouvaient rangées sur une ligne droite parallèle à la ville, devant un fossé qui s'étendait depuis le temple jusqu'aux montagnes du district des Elisphasiens. (Pol., XI, 8, 4; 9, 2, 8. — Plut., *Phil.*)

Le fort de l'action porta d'abord sur les troupes légères et la cavalerie des Tarentins. Malgré la présence de Philopœmen, ils lâchèrent pied, et Machanidas s'élança à leur poursuite. Grâce à cette imprudente ardeur, rien n'était perdu pour les Achéens. Le stratège se replie sur sa phalange, comble les vides laissés par les fuyards en faisant exécuter un mouvement à droite, et coupe le tyran du

reste de son armée. Les Spartiates sentent le péril que courent une partie des leurs, et engagent avec la phalange un violent combat le long du fossé. C'était là que devait se décider la victoire. Philopœmen charge Polybe de contenir Machanidas, lorsqu'il reviendra de la poursuite des troupes légères. Sûr du succès à son tour, il se met à la tête des siens, et passe le fossé sur les corps d'un grand nombre d'ennemis. A son retour sur ses pas, le tyran trouve tout changé ; les Spartiates en déroute, les Achéens du côté du fossé que les siens occupaient d'abord ; lui-même, cerné par les troupes qu'il croyait vaincues. Il ne lui restait plus qu'à fuir. Philopœmen le frappa de sa propre main au moment où son cheval se dressait pour franchir d'un seul bond le fossé. 4,000 Lacédémoniens avaient péri.

Le grand résultat de cette bataille, ce ne fut ni la reprise de Tégée ni la reconnaissance poussée par Philopœmen jusque sur les bords de l'Eurotas, mais la confiance que les Achéens commencèrent à reprendre dans leurs propres forces, et l'influence de plus en plus grande que prit sur eux Philopœmen. Simple particulier, il avait plus de pouvoir qu'un stratège ; lorsque Nabis assiégea Messène, il se mit à la tête des Mégalopolitains, malgré le stratège Lysippe, et délivra la ville. Son nom était la terreur des ennemis. Au seul bruit de son approche, les Thébains qui assiégeaient Mégare prirent la fuite. Philippe, qui avait fait empoisonner Aratus, voulut aussi le faire périr.

C'eût été en effet porter le dernier coup à la ligue, et la forcer de nouveau à trembler devant lui. Ce retour de fortune, cette force et cette dignité qu'elle semblait reprendre n'étaient dû qu'aux talents et aux vertus d'un seul homme. On le vit bien, lorsqu'après la paix de 205 entre Philippe et Rome, le héros fut allé de nouveau combattre en Crète ; Nabis ne trouva plus devant lui aucun obstacle ; l'armée se désorganisa ; le stratège Cyliadès essaya en vain de retenir les soldats sous les armes. Mégalopolis fut si vivement pressée que les habitants ensemencèrent les rues de la ville. De toutes parts on accusait Philopœmen de « s'en aller, tandis que sa patrie luttait « en armes contre Nabis, et de fuir les combats ou de chercher des « ennemis lointains. » Le mécontentement allait jusqu'à l'ingratitude ; il ne prouvait qu'une chose, l'incurable faiblesse de la confédération mourante, la vérité de ce jugement porté plus tard : Philopœmen fut le dernier des Grecs. (Plut., *Phil.* — T.-Liv., XXXI, 25.)

Cependant la seconde guerre de Philippe contre les Romains avait commencé (200-197). Les deux partis recherchèrent l'alliance de la ligue. Depuis longtemps Rome cherchait à se créer des parti-

sans en Achaïe et en Arcadie. La vénalité servait le sénat comme elle avait servi Philippe. A Mégalopolis, si influente par elle-même et par l'ascendant que lui donnait Philopœmen, dans les autres cités, dans le conseil des démiurges, dans l'assemblée générale, il se trouvait des gens pour conseiller hautement de traiter avec les Romains. Leur parti était surtout représenté par le Mégalopolitain Aristænus et l'Achéen Xénophon. On les accusait d'être vendus, eux et cinq autres magistrats leurs collègues. Quoi qu'il en soit, Philippe vit que, pour rattacher à lui les esprits hésitants, il fallait faire des concessions. Aux Achéens, il rendit Orchomène, Héræa et la Triphylie, dont l'occupation par les Macédoniens avait suscité tant de plaintes. Aux Mégalopolitains, qu'il sentait le besoin de se concilier d'une manière toute particulière, il rendit Aliphéra, l'un des bourgs incorporés autrefois dans la grande ville. Il avait d'ailleurs pour lui le stratège Cycliadès. Grâce à son influence, l'alliance de la Macédoine prévalut encore dans l'assemblée générale. (Pol., XVI, 12, 14. — T.-Liv., XXXII, 5, 19.)

Les choses changèrent lorsque T. Quintius se fut rendu maître d'Elatée, lorsqu'une flotte romaine se prépara à assiéger Corinthe. Cycliadès fut exilé (198) ; Aristænus fut nommé stratège. Il se hâta de convoquer les membres de la ligue à Sicyone. On y entendit tour à tour les députés de Rome et de la Macédoine. L'assemblée était indécise, quoique les esprits inclinassent pour l'alliance avec les vainqueurs. Ce fut Aristænus qui, suivant son habitude, se prononça le premier avec netteté. Cinq démiurges étaient d'un côté, cinq de de l'autre. A la fin, les partisans des Romains l'emportèrent, parce que le démiurge Memnon finit par se ranger à leur avis. Le résultat n'était plus douteux. Les Dymæens, les Argiens et les Mégalopolitains quittèrent l'assemblée avant le vote. Personne ne s'en étonna et ne songea à les désapprouver. De la part des Mégalopolitains, c'était de la reconnaissance ; ils se rappelaient que c'était Antigone qui les avait rétablis dans leur patrie. (T.-Liv., XXXII, 19, 20.)

L'alliance des Achéens avec les Romains fut donc proclamée (198). Un décret ordonna en même temps de diriger toute l'armée achéenne vers Corinthe, que les Macédoniens occupaient. Nabis n'était plus à craindre pour le moment ; il venait, grâce à l'influence romaine, de conclure une trêve avec le stratège Nicostrate. Celui-ci remporta un succès assez grand sur le chef de la garnison de Corinthe, mais la victoire de Cynoscéphale (197) mit fin à toute résistance de la part de Philippe. Il dut faire la paix, et la Grèce fut dès ce moment entre les mains de Rome. Mais le sénat se sentait assez fort

pour attendre. Dans le décret qui proclamait solennellement la liberté grecque, le nom des Arcadiens n'est pas prononcé, parce qu'ils se confondaient avec l'Achaïe. Cependant les concitoyens d'Aristœnus et de Philopœmen n'étaient pas oubliés. Mégalopolis garda Aliphéra. Malgré les réclamations des Eléens et des Etoliens, la ligue reentra en possession de Héræa et de la Triphylie. C'était là cet accroissement de puissance dont parle Polybe lorsqu'il veut justifier la politique d'Aristœnus. Quant à la sécurité qu'il regarde aussi comme un des bienfaits de la nouvelle alliance, les Romains ne la donnèrent aux Achéens que dans une certaine mesure et de manière à trahir leur véritable pensée à cet égard. On combattit Nabis, mais on le laissa subsister. La ligue, qui s'était jetée dans cette guerre avec ardeur et qui avait envoyé 10,000 hoplites et 1,000 cavaliers sous le commandement d'Aristœnus, fut tout étonnée de voir le général romain s'arrêter au milieu de ses succès et traiter avec le tyran. Il ne fallait pas que le Péloponèse fût trop calme ; ses agitations faisaient sa faiblesse. (Pol., XVII, 13. — XVIII, 30. — T.-Liv., XXXIII, 34.)

Désormais les Achéens étaient avertis. Au milieu de la décadence de la Grèce, l'alliance romaine était devenue un mal nécessaire ; il fallait la subir, mais non l'accepter avec complaisance et comme une servitude. La vraie politique n'était pas celle qu'Aristœnus exposait avec son éloquence ordinaire : « Vous ne pouvez rester les amis des Romains en leur montrant tout à la fois le caducée et la lance. Si nous sommes assez forts, marchons contre eux ; sinon, obéissons, et que ce soit de bonne grâce. » De telles paroles ne s'accordaient que trop avec le langage que tenaient les serviles adulateurs du sénat, les traîtres vendus à l'étranger, comme l'Achéen Callicratès. Il y avait un autre parti à prendre ; c'était de se passer le plus possible d'un allié trop puissant, de lui imposer la modération en tâchant de s'en faire respecter, de ne se rendre à ses prétentions injustes que lorsqu'il serait impossible de faire autrement. Le destin voulait que la Grèce obéît tôt ou tard ; mais fallait-il aller au-devant du destin ou se roidir contre lui de toutes ses forces ? Fallait-il être « si pressé de voir le dernier jour de la patrie ? » (Pol., XXV, 9.)

Telle était la pensée, le but de Philopœmen. Le héros était revenu dans sa patrie après la bataille de Cynoscéphale (195). Les Mégalopolitains, irrités de son absence, voulaient d'abord l'exiler, et c'est dans cette circonstance que Plutarque accuse Philopœmen d'avoir soulevé les bourgades voisines toujours en lutte contre la cité. Ces

troubles s'apaisèrent, grâce à l'intervention d'Aristœnus et des Achéens. Suivant toute apparence, Philopœmen prit part à la guerre contre Nabis, car le même historien nous dit que Titus était jaloux de sa gloire, et que ce fut un des motifs pour lesquels il accorda la paix au tyran. (Plut., *Phil.*)

Ce dernier avait bientôt recommencé la guerre. Déjà il s'était emparé de Gythium et avait ravagé les frontières de l'Arcadie. Philopœmen fut élu stratège pour la troisième fois (192). Des députés étaient partis pour Rome afin de demander au sénat quelle était la conduite à tenir. Il n'en convoqua pas moins une assemblée générale à Sicyone. T. Quintius conseillait d'attendre l'armée et la flotte romaines. Parmi les Achéens, les uns pensaient qu'il fallait suivre cet avis, les autres qu'il fallait agir sur-le-champ. La multitude attendait que le stratège parlât. La pensée de celui-ci n'était pas douteuse ; mais, pour mieux décider ses concitoyens, il refusa de se prononcer : « Décrétez ce que vous voudrez, leur dit-il ; je « ferai en sorte que vous n'ayez à vous repentir ni de la paix ni de « la guerre. » On résolut, et c'était ce que voulait Philopœmen, d'agir seuls et sans l'agrément des Romains. (T.-Liv., XXXV, 25.)

Philopœmen avait déjà créé une armée. Comme Epaminondas, il voulut créer encore une marine, afin de combattre Nabis à la fois sur terre et sur mer. Cette tentative ne lui réussit pas ; il éprouva un échec à la hauteur de Gythium : son vaisseau amiral qui, depuis quatre-vingts ans, pourrissait dans le port d'Ægium, faillit sombrer sous lui. (Plut., *Phil.* — T.-Liv., XXXV, 26.)

Il prit sa revanche sur terre. Immédiatement après sa défaite, il débarque ses troupes non loin de Gythium, marche sur le camp de Nabis qui faisait le siège de cette ville et massacre un bon nombre de ses soldats. Il remonte ensuite la vallée de l'Eurotas, en dévastant tout sur son passage, et s'arrête à Tégée, tout près de la frontière. Dans l'assemblée générale qu'il y convoqua, il proposa de marcher sans retard sur Lacédémone ; le succès enhardissait et la confiance renaissait dans les cœurs, comme après la défaite de Machanidas à Mantinée.

Philopœmen agit avec sa rapidité ordinaire. Surpris par Nabis dans un passage dangereux, il s'en tira, grâce à son habileté consommée et au secours que lui prêta Lycortas, le commandant de la cavalerie. Le tyran, attaqué dans son camp, fut vaincu et rejeté vers Sparte après des pertes considérables. A bout de ressources, il appelle les Etoliens à son secours. Ceux-ci l'égorgent et se partagent ses trésors. Les habitants, indignés, s'arment contre les pillards. Au



milieu de ce désordre, Philopœmen arrive sous les murs de la ville et décide sans peine les habitants à entrer dans la ligue. Dans leur reconnaissance, ceux-ci voulaient lui offrir une partie des biens de Nabis. Il refusa et l'on dut se contenter de lui décerner une couronne (192). (T.-Liv., XXXV, 27.)

Deux villes seules, Elis et Messène, restaient en dehors de la confédération. Diophane, de Mégalopolis, nommé stratège, s'occupa de les réduire. Il triompha sans peine d'Elis; Messène opposa plus de résistance; mais l'intervention de Flamininus et l'ordre qu'il donna aux habitants de se soumettre triomphèrent de son mauvais vouloir. Ce fut sans doute après ces événements qu'on éleva à Diophane cette statue dont parle Pausanias. Elle se voyait à Mégalopolis devant le temple de la mère des dieux. L'inscription disait qu'il avait mérité cet honneur en réunissant le premier tous les peuples du Péloponèse dans la ligue achéenne. (Paus., VIII, 30.)

Les Arcadiens se trompaient; Diophane, après tout, n'était qu'un soldat hardi, habile à manier les armes, d'une haute stature et dont tout l'extérieur avait quelque chose de formidable. Ce n'était pas à lui, mais à Philopœmen, que revenait la gloire de tous ces succès. Le héros poursuivait sa politique avec une sûreté et une énergie rares. Au moment de faire la guerre avec les Romains, Antiochus avait envoyé une ambassade à la ligue; il comptait, pour l'attirer dans son parti, sur les sentiments de malveillance qui existaient entre Titus et Philopœmen; mais celui-ci parla dans un sens opposé à celui des députés (191-190). (T.-Liv., XXXV, 47.)

Il était de l'intérêt des Achéens de rester les alliés de Rome; mais il fallait, autant que possible, la tenir à l'écart et ne pas réclamer son intervention dans les affaires du Péloponèse. Lorsque Sparte, inquiète de ses exilés et mal disposée, d'ailleurs, pour la confédération, essaya, pour la première fois, de s'en détacher, Diophane, avant de marcher contre elle, demanda le secours de Flamininus: « Malheureux, lui dit Philopœmen, garde-toi d'appeler les « Romains parmi nous! » Voyant que Diophane ne tenait pas compte de ses paroles, il s'enferma dans Sparte, menaça de la défendre contre le stratège et le consul, et la rendit soumise à la ligue. (Plut., *Phil.*)

Une autre fois, le sénat pria les Achéens de faire rentrer les bannis dans Sparte; Philopœmen s'y opposa pour que les exilés n'eussent pas cette obligation aux Romains (191).

Les Lacédémoniens, qui se sentaient soutenus par Rome, firent bientôt une seconde tentative et commencèrent par attaquer les

villes maritimes laissées aux exilés. Le consul, M. Fulvius, défendit aux Achéens de prendre les armes, sous prétexte qu'on devait d'abord en référer au sénat. Parmi les députés envoyés à ce sujet se trouvaient les Mégalopolitains Diophane et Lycortas, l'un partisan de la politique d'Aristœnus, l'autre ami et confident de Philopœmen. Tous deux parlèrent devant le sénat. On ne leur donna qu'une réponse ambiguë. Philopœmen, qui venait d'être nommé encore une fois stratège, en profita pour déployer la plus grande vigueur. En quelques heures, il arrive devant Sparte, y rétablit les exilés, fait mettre à mort quatre-vingts des citoyens qui avaient demandé aux Romains de les soustraire à l'alliance achéenne. Ce n'était pas assez encore : il ordonne de détruire les murailles, abolit les institutions de Lycurgue, rend aux habitants de Mégalopolis le territoire de Belmina qu'un décret de Philippe, fils d'Amyntas, leur avait attribué, fait transporter une partie des citoyens en Achaïe, tandis que trois mille autres sont vendus à l'encan. La revanche était complète. Philopœmen avait fait oublier à sa patrie Cléomène ; Mégalopolis profitait surtout de cet affaiblissement de Lacédémone ; elle y gagnait un agrandissement de territoire, et l'argent des vaincus lui servait à rebâtir ses portiques et ses murs. Mais étaient-ce là les seules considérations qui avaient poussé Philopœmen ? Ne faut-il voir dans sa conduite qu'un effet de la haine du Mégalopolitain contre Sparte ? Il y aurait injustice à rabaisser à ce point la hauteur de ses sentiments. L'intérêt général de la ligue ne se séparait pas dans sa politique de l'intérêt particulier de son pays. Il fallait briser toutes les résistances et unir dans la même confédération toutes les forces du Péloponèse ; il fallait abattre sans retour cette ville réfractaire qui n'avait conservé de son ancienne grandeur qu'un vif sentiment de nationalité fatal au reste de la Grèce (189). (Pol., XXI, 17.)

Tous ses efforts tendaient à resserrer les liens de la confédération. C'est dans le même but qu'il fit déclarer par une loi que l'assemblée, au lieu de se tenir exclusivement à Ægium, serait convoquée successivement, et à tour de rôle, dans toutes les villes achéennes ; mesure excellente, réclamée depuis longtemps par ces cités, qui ne pouvaient reconnaître pour leur centre une petite ville sans passé et sans gloire ! Peut-être aussi était-ce par un légitime orgueil pour sa patrie, pour Mégalopolis, dont la prépondérance est incontestable dans toute cette période. Cette prépondérance ne tenait pas seulement à Philopœmen. Aristœnus, Diophane, Lycortas, Polybe, tous les hommes influents de cette époque, étaient Mégalopolitains. C'é-

tait encore Mégalopolis qui fournissait les soldats les plus intrépides et les plus endurcis. Ses chalcaspides et ses cavaliers étaient renommés chez les Achéens. Pendant que les anciennes cités languissaient, toute la vie de la Grèce semblait se concentrer dans « la plus récente de ses villes. » (T.-Liv., XXXVIII, 30.)

Grâce à Mégalopolis, grâce à Philopœmen, la ligue reprit alors un éclat passager ; ce qui le prouve, ce sont les ambassades et les présents envoyés par les rois d'Orient. Ptolémée fit don aux Achéens de 200 talents et de 6,000 armes d'airain. Séleucus promit 10 vaisseaux longs, Eumène 120 talents, destinés à nourrir tous ceux qui se rendaient à l'assemblée générale. On refusa ces offres intéressées ; mais Lycortas fut député auprès du roi d'Egypte pour renouveler l'ancienne alliance, et Diophane partit à la tête d'un corps d'Arcadiens pour secourir Attale.

Cette indépendance et cette activité blessaient profondément le sénat. Il avait reçu de Lacédémone et de l'Achaïe deux ambassades chargées l'une d'accuser, l'autre de justifier la conduite de Philopœmen. Il envoya à son tour Q. Cœcilius dans le Péloponèse. A peine fut-il arrivé qu'Aristœnus, alors stratège, convoqua le conseil permanent à Argos. Q. Cœcilius exposa les plaintes du sénat, surtout au sujet du traitement infligé aux Lacédémoniens. Le stratège garda le silence ; Diophane, plus explicite, reconnut qu'on avait mal agi non-seulement à l'égard de Sparte, mais même à l'égard de Messène. Après les réponses de Lycortas et de Philopœmen, Cœcilius demanda la convocation de l'assemblée générale de la ligue ; mais déjà on commençait à suspecter la politique des partisans de Rome. On attribuait la présence de M. Fulvius et l'ambassade de Quintus à l'opposition qu'ils faisaient aux projets de Philopœmen ; c'était grâce à eux que les Romains trouvaient en Achaïe un point d'appui. Ces pensées étaient celles de la majorité des démiurges. Aussi refusèrent-ils de se rendre aux désirs de Cœcilius, s'appuyant d'ailleurs sur la loi qui ne permettait de convoquer l'assemblée générale que pour décider de la paix et de la guerre ou pour entendre la lecture des lettres du sénat. (Pol., XXIII, 10.)

Philopœmen conseillait de résister aux Romains, mais non de les provoquer. Une ambassade partit aussitôt afin d'expliquer la conduite du conseil. Le sénat choisit cette fois, pour obtenir satisfaction, un homme plus énergique : Appius Claudius, comme pour mieux manifester ses intentions, se fit accompagner en Achaïe de deux exilés lacédémoniens, que Philopœmen avait autrefois ramenés dans leur pays (185).

Lycortas convoqua les Achéens à Clitor. Le premier acte de l'assemblée fut de condamner à mort les deux exilés. Bientôt Appius Claudius arriva. Le stratège prit la parole ; il commença par rappeler la liberté proclamée aux jeux isthmiques par Flaminius et termina en disant que si Rome, en Italie, frappait de la hache les sénateurs campaniens, la ligue achéenne pouvait, dans le Péloponèse, revendiquer un droit semblable contre les traîtres. C'étaient là de nobles paroles ; mais la force était du côté des Romains. Lycortas l'avouait lui-même : « Nous vous respectons, avait-il dit dans son discours, et si vous le voulez même, nous vous craignons. » L'assemblée intimidée céda. Le but que se proposait Philopœmen était bien difficile à atteindre. Il ne se le dissimula pas, et c'est peut-être un des plus nobles traits de son caractère que d'avoir entrepris, avec tant de dévouement, ce qu'il savait devoir échouer. « Comme un bon pilote, il luttait contre les flots, » mais il se sentait entraîné. (T.-Liv., XXXIX, 34. — Plut., *Phil.*)

Lacédémone échappait au joug de la ligue. Messène, encouragée par cet exemple, tenta aussi de se révolter contre elle. Philopœmen y protégeait le parti démocratique favorable aux Achéens ; mais déjà le chef de l'aristocratie, Dinocratès, son ennemi acharné, revenait de Rome avec Flaminius pour opérer une révolution dans sa patrie. A la nouvelle de la rupture de Messène et d'un premier succès remporté par les soldats de Dinocratès, Philopœmen, âgé de 70 ans et stratège pour la huitième fois, rassemble à la hâte un corps de cavalerie. Il marche à l'ennemi, le repousse ; mais l'arrivée de nouvelles troupes envoyées par les Messéniens le force lui-même à la retraite. Au passage d'un défilé, il reste seul au milieu des ennemis ; son cheval tombe : on se précipite sur lui, on le fait prisonnier. Sa mort, calme et belle comme celle de Socrate, ne tarda pas à être vengée. Les Achéens, rendus furieux par la douleur, envahissent la Messénie sous les ordres de Lycortas, la mettent à feu et à sang, s'emparent de la ville et massacrent les partisans de Dinocratès, pendant que celui-ci prévenait leur vengeance par un suicide. (Plut., *Phil.*)

Les funérailles de Philopœmen (183) furent celles de la patrie commune tout entière. Mégalopolis pleurait son grand citoyen ; la ligue perdait en lui son plus intrépide défenseur ; la Grèce, le dernier soutien de sa dignité.

On le vit bien à l'influence que prirent les traîtres vendus à Rome. Quatre ans après la mort du héros, Callicratès était nommé stratège (179). Sa politique était bien simple. Il excitait le sénat à vou-

loir, à proclamer que ses désirs passaient avant les lois et les traités. Il lui signalait un certain nombre de citoyens suspects: Lycortas, Archon, Polybe; « s'ils se tenaient en repos, ce n'était pas par goût ni « par nature, mais parce qu'ils attendaient les événements. » (Pol., XXVIII, 3.)

De quels événements voulait parler Callicratès? Sans doute de la guerre que Persée préparait contre les Romains. Lycortas proposa de rester neutre; mais on ne se sentait plus assez fort pour s'en tenir même à un rôle purement passif. Les démiurges et, parmi eux, cet Archon, qui excitait les défiances du sénat, prétendirent qu'il fallait céder aux circonstances et ne pas donner à leurs ennemis une nouvelle occasion de les calomnier. On prit le parti d'agir avec les Romains. Archon fut nommé stratège et Polybe<sup>\*</sup> commandant de la cavalerie. Tant que la guerre contre Persée dura (171-168), la lutte se maintint entre les derniers représentants de la politique de Philopœmen et les partisans avancés des Romains. Ceux-ci l'emportèrent pourtant. Après les premières victoires de Q. Marcius, Polybe alla lui-même présenter au conseil le décret des Achéens qui ordonnait de lever une armée pour combattre à côté de leurs alliés. Plus tard Callicratès empêcha d'envoyer des secours aux frères de Ptolémée. Son triomphe fut complet après la bataille du Pydna (168). Sous prétexte de rechercher les partisans secrets de Persée, il étendit, avec l'assentiment du sénat, une véritable inquisition sur toute la surface du pays. Mille Achéens et parmi eux tous les anciens stratèges furent envoyés à Rome pour y être jugés. Leur crime était, disait-on, d'avoir aidé, par tous les moyens, le roi de Macédoine, de lui avoir fourni même de l'argent. (Pol., XXVIII, 6, 10. — Paus., VII, 10.)

Ce n'étaient pas des accusés, mais des ôtages que voulait le sénat. Les Achéens s'en aperçurent trop tard, et la Grèce tout entière fut plongée dans le deuil. Le jour de l'esclavage n'était pas loin. Déjà les meilleurs et les plus dévoués de la dernière génération libre étaient prisonniers sur une terre lointaine. On les y retint 17 ans (168-151), malgré les nombreuses ambassades et les réclamations incessantes des Achéens. Ils n'étaient plus que trois cents, lorsqu'on leur accorda enfin de rentrer dans leur patrie. Lycortas avait succombé, moins heureux que Philopœmen qui se réjouissait avant de boire de la ciguë de le savoir encore vivant. Polybe, que ses concitoyens avaient réclamé avec tant d'instance, existait encore; mais le Mégalopolitain avait vu de près la puissance de Rome. Il ne s'agissait plus pour lui que d'employer son influence auprès des Scipion pour adoucir les maux de sa patrie.

Son retour ruina pour jamais le parti de Callicrates. On brisa les statues du traître ; on releva celles de Lycortas. Polybe devint l'intermédiaire nécessaire entre les Achéens et les Romains. Suivant toute apparence, il ne resta pas longtemps dans le Péloponèse. Mais soit de vive voix, soit par lettres, il engagea ses concitoyens à suivre la seule politique possible : ménager Rome et rester unis. Ce fut lui, sans doute, qui détermina la ligue à envoyer des troupes aux Romains dans la guerre contre Andriscos (149). Toutefois, ses conseils ne furent pas longtemps suivis. Après, son départ, l'influence des exilés l'emporta et précipita la ruine de l'Achaïe. (Pol., XXXVII, 1.)

Les démêlés avec Sparte continuaient comme par le passé. Rome intervint encore et profita de la circonstance pour porter un dernier coup à ses alliés. Le sénat décréta que Sparte, Argos, Héraclée, Orchomène seraient détachées de la ligue, parce qu'elles n'avaient pas une origine commune avec les Achéens et qu'elles ne s'étaient unies à eux que postérieurement. Les députés qui apportèrent cette décision furent accablés d'outrages : c'était trop d'humiliation et de honte. Trois hommes ulcérés par le malheur et par l'exil, les Achéens Damocritus et Critolaüs, le Mégalopolitain Diœus donnèrent à leurs concitoyens le courage d'accepter la guerre avec Rome et de succomber, du moins, les armes à la main. (Paus., VII, 14.)

La première bataille se livra à Scarphée. Les Achéens furent vaincus. Mille Arcadiens d'élite, échappés à la défaite, essayèrent en vain de rentrer dans leur patrie. A Chéronée, ils furent tous massacrés par Métellus et par ses soldats.

Critolaüs était mort. Diœus le remplaça comme stratège. L'Achaïe et l'Arcadie firent un effort suprême ; on réunit tous les hommes en état de porter les armes. On enrôla les esclaves, et la dernière armée de la Grèce se monta à 14,000 hommes. Elle fut anéantie à Leucopétra. Corinthe tomba entre les mains de Mummius (146). Diœus s'enfuit vers Mégalopolis ; il annonça lui-même la fatale nouvelle, égorgea sa femme et ses enfants pour les soustraire à l'esclavage, mit le feu à sa maison et s'empoisonna lui-même. L'Arcadie avait perdu ses meilleurs soldats, armé ses esclaves, sacrifié ses derniers citoyens. Quoi qu'en dise Polybe, ce fut encore un honneur pour elle d'avoir fourni à la ligue son dernier stratège, à la patrie commune un homme qui fit bien des fautes, mais qui sut mourir pour elle.

La Grèce n'était plus, sous le nom d'Achaïe, qu'une province romaine (146). Les villes de l'Arcadie, comme toutes celles

du Péloponèse, subirent la loi portée par la conquête. Leurs forteresses furent démantelées, leurs murailles détruites. Aujourd'hui encore, malgré les ravages du temps, malgré les générations qui se sont succédé sur ce sol, il semble qu'on les retrouve telles que les a laissées la main des vainqueurs. Ce sont les cités les plus obscures, celles qui prirent le moins de part aux derniers événements et qui n'étaient pas redoutables pour Rome, qui conservent les murailles les plus élevées, les débris les plus considérables : Lycosure, Gortys, Aliphéra, Psophis. A Tégée, on ne voit plus d'enceinte ni d'acropole fortifiée. Quelques restes des murs qui descendaient de la citadelle vers la ville, voilà tout ce qu'on distingue sous les buissons de chêne vert d'Orchomène. A Mantinée, il semble que la destruction ait procédé d'une manière régulière : elle n'a renversé l'enceinte des remparts et les murs des tours que jusqu'à la troisième assise. On se montra plus sévère pour Mégalopolis. Ses fortifications, inachevées encore, furent complètement rasées. Le voyageur, qui retrouve à chaque pas des tronçons de colonne et des chapiteaux brisés, qui voit près de l'agora les murs de fondation des temples et des portiques, s'étonne de ne plus rencontrer aucune trace de cette vaste enceinte dont parle Pausanias.

Polybe n'avait pu empêcher les maux de sa patrie, mais il pouvait y porter remède. Il se hâta de passer d'Afrique en Achaïe à la nouvelle de la prise de Corinthe. Ami des Romains, il usa d'abord de son influence pour défendre les grands souvenirs et les intérêts les plus chers de son pays. Un Romain s'était fait l'accusateur de Philopœmen et voulait détruire ses statues ; Polybe défendit l'ami de son père et les statues furent sauvées. Les 10 commissaires de Rome en Achaïe avaient mis en rente les biens de Diœus, mais en réservant à Polybe le droit de choisir ce qui lui conviendrait. Polybe, respectant sa patrie dans un de ses citoyens morts pour elle, refusa de rien prendre. Il exhorta ses amis à ne pas acheter les biens de ceux qui avaient été condamnés comme complices de Diœus. (Plut., *Phil.* — Pol., XL, 8.)

Les lois, la constitution de chaque cité avaient été changées. Polybe fut chargé de parcourir les villes, de juger les différends, d'accoutumer les habitants au nouveau régime aristocratique. Il n'y avait plus de justice ; partout les désordres et le trouble. Ce fut lui encore qui établit une nouvelle procédure et les règles nouvelles du droit. Il aplanit toutes les difficultés, répara les pertes subies par chacun, fit rendre aux habitants des différentes villes la faculté de posséder des terres hors des limites de leur pays. Au bout de quelques années, il

parvint même à obtenir pour eux toute la liberté qui pouvait se concilier avec la domination romaine. « Les anciennes assemblées furent « rétablies pour chaque peuple. » (Paus., VIII, 17. — Pol., XL, 40.)

L'Arcadien Polybe fut ainsi le bienfaiteur de la Grèce entière. « La « Grèce n'aurait pas succombé, disait l'inscription d'une de ses statues, si elle avait suivi ses conseils, et dans les jours de l'adversité « elle ne trouva de ressources qu'en lui seul. » Mais ce fut surtout l'Arcadie qui profita de la confiance que lui accordait le sénat romain. Aussi l'honora-t-elle de nombreux témoignages de reconnaissance. Mantinée, Tégée, Pallantium, Mégalopolis, le temple de Despœna, près d'Acacésium, avaient des statues de Polybe et des cippes sur lesquels il était représenté.

A défaut de la liberté, le joug de Rome donnait du moins la sécurité et le calme. Nulle contrée n'en avait plus besoin que l'Arcadie, car nulle n'avait plus souffert. C'est à elle surtout que l'on peut appliquer ce que Polybe dit des Péloponésiens en général : « Il arriva « je ne sais comment que les Arcadiens, à qui la nature semblait « avoir préparé, plus qu'à tous les autres, une vie douce et paisible, « n'en connurent jamais les bienfaits, et que, suivant les expressions « d'Euripide, ils ne laissèrent jamais reposer la lance. » (Pol., V, 101.)

Je suis, avec respect,

De Votre Excellence,

Monsieur le Ministre,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

DELACOULONGHE.

---



*RAPPORT adressé à Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Victor Langlois, chargé d'une mission scientifique en Sardaigne.*

Monsieur le Ministre,

Chargé par Votre Excellence d'une mission scientifique, je me suis rendu en Sardaigne, afin de rechercher dans les archives et les bibliothèques de Turin les documents ayant trait aux rapports qui ont existé, au moyen âge, entre l'Arménie et la République de Gênes.

Mon but, en faisant ces recherches, était de compléter, autant que possible, l'ensemble des diplômes et chartes qui composent le *Cartulaire d'Arménie sous les rois Roupéniens et Lusignans*, ouvrage qui doit faire suite à la collection des auteurs arméniens que M. Dulaurier et moi avons entrepris de publier sous le titre de *Bibliothèque historique arménienne*.

C'est à Turin, surtout, Monsieur le Ministre, que devaient principalement se porter mes recherches; car c'est aux archives royales que la plupart des documents historiques, provenant des dépôts de l'ancienne République génoise, ont été transportés. Aussi, dès mon arrivée à Turin, me suis-je mis en rapport avec le commandeur M. A. Castelli, député du royaume et directeur général de l'*Archivio Reale*, par l'entremise de notre ministre plénipotentiaire, M. le duc de Gramont, auquel j'avais été recommandé d'une manière toute spéciale par Votre Excellence, et par M. le comte Walewski, ministre des affaires étrangères.

Les archives royales, dites archives de la cour, sont déposées dans les dépendances du palais du roi, et occupent d'immenses salles situées à l'extrémité de la grande galerie qui forme tout un côté de la *piazza Castello*. Elles sont rangées dans un ordre parfait, grâce aux soins et à l'activité qu'a déployés, dans ces dernières années, le commandeur Castelli, secondé dans son administration par des paléographes habiles, placés sous sa direction.

Avant de rendre compte à Votre Excellence de mes investigations et des résultats obtenus, qu'Elle me permette d'abord de Lui exposer, en quelques mots, l'état des relations politiques et commerciales qui existaient, au moyen âge, entre l'Arménie et la République de Gênes.

Les Génois furent les premiers navigateurs de l'Occident, qui, à

l'époque des Croisades, entrèrent en relations officielles avec la cour d'Arménie. Dès le mois de mars de l'année 1201, Nicolas Doria, ambassadeur de la République et amiral de la flotte génoise en Orient, vint en Arménie avec une escadre, et obtint du roi Léon II un privilège commercial, en vertu duquel il fût permis aux Génois, établis dans la Cilicie, de s'y livrer au commerce d'importation et d'exportation ; de construire dans la ville de Sis, capitale du royaume, et sur un terrain que le roi leur avait concédé, une église, un fondouc, un tribunal (*curia*), et des maisons d'habitation.

Vers le même temps, le roi octroyait aux sujets génois deux autres terrains dans les villes de Mamesdia (*Missis*) et de Tarse, avec la permission d'y fonder les mêmes établissements qu'à Sis (1). Quelques années plus tard, en 1215, les Génois obtinrent le renouvellement de leurs privilèges. Enfin, Léon II, qui tirait de grands avantages du commerce que les étrangers faisaient dans ses Etats, et qui voulait les y fixer, leur accorda à perpétuité, par une nouvelle charte, scellée d'une bulle d'or et signée de cinabre, comme la première, une rue (*vicus*) dans la ville de Tarse, et un second terrain pour y bâtir une église, des bains, un four, et établir un jardin pour y faire des plantations. L'année suivante, en 1216, les Génois, par l'intermédiaire du roi d'Arménie, obtenaient du prince d'Antioche, Raimond Rupin ou Roupène, neveu et pupille de Léon II, un privilège commercial fort étendu, et l'exemption de certains péages dans ses Etats (2).

Dans un autre privilège accordé par Léon III aux Génois (3), en 1288, on ne remarque aucune concession territoriale ; mais une série de conditions plus ou moins onéreuses, et qui semblent leur avoir été imposées afin d'entraver leur commerce au profit des Vénitiens, dont les comptoirs avaient pris aussi un grand développement en Arménie, vers cette époque, en concurrence avec ceux des Pisans et des Génois, leurs rivaux.

C'est seulement sous le règne d'Héthum II, fils et successeur de Léon III, que nous voyons Benoît Zacharia obtenir, en 1289, une concession nouvelle en faveur de la république de Gênes (4).

(1) Privilège de 1201. Archives de Gênes, *Liber Jurium*, t. I, f° 231, et Archives de Turin, *id.*, f° 230, v°.

(2) Biblioth. de l'Université, roy. de Gênes, *Liber Jurium*, t. I, f° 75.

(3) Archives de Turin, *Lib. Jur.*, f° 234. Genova, *Materie politiche*, etc., Mazzo, 5.—Notices et extr. des manuscrits. T. XI, p. 97 et suiv.

(4) Caffaro, *Ann. génoises*, liv. X, col. 596 du t. VI des *Rer. ital. scr.* de Muratori.

Sous le règne de ce prince, qui ne fut qu'une longue suite de guerres intestines et étrangères, le commerce de Gênes avec l'Arménie se fit avec moins d'activité; et cependant, les Génois qui, à cette époque, étaient tout puissants sur mer, pouvaient facilement avoir le monopole du commerce. Nous savons, par le témoignage d'un historien arménien, le prince Héthum de Gorighos, plus connu sous le nom de moine Aython (1), qu'en 1293, douze galères génoises combattirent, devant Lajazzo (Aïas), contre trente-deux galères et tarich vénitiennes, et leur prirent vingt-quatre navires.

Vers le commencement du quatorzième siècle, le commerce des Vénitiens et des Pisans prit un très-grand développement en Arménie; et c'est aussi, à dater de cette époque, que les documents se taisent sur les rapports de la république de Gênes avec le royaume d'Arménie. Cependant, B. Pegolotti, auteur d'un traité du commerce de l'Orient avec l'Occident au moyen âge, affirme, dans son livre intitulé: *Pratica della mercatura*, que de son temps, c'est-à-dire vers le milieu du quatorzième siècle, les Génois, de même que les autres peuples navigateurs de l'Occident, étaient exempts de droits d'entrée et de sortie, en vertu des privilèges qu'ils avaient obtenus des rois d'Arménie.

Les Génois ayant été le premier peuple marchand qui ait obtenu des privilèges en Arménie, le nom de *Génois* était donné, en général, à tous les marchands occidentaux qui venaient trafiquer avec l'Orient. De nos jours encore, les habitants de l'Asie Mineure, de la Syrie, et en général, de toutes les contrées où des vaisseaux génois portaient les trafiquants pour acheter et vendre les produits du commerce de l'Orient et de l'Occident, qualifient de *djénevis-kalessi* (châteaux génois), toutes les constructions militaires élevées pendant la période des Croisades, et les temps qui suivirent l'entier anéantissement des possessions chrétiennes en Orient.

Ces renseignements, bien que fort abrégés, étaient nécessaires pour faire juger de l'importance des matériaux que j'ai recueillis à Turin, et dont je vais m'occuper.

Et d'abord, j'aurai l'honneur d'entretenir Votre Excellence du *Liber Jurium reipublicæ januensis*. Ce recueil est une copie notariée exécutée en 1304, à Gênes, sur l'original latin qui est conservé aux archives de l'Université royale de cette ville. Il contient tous les actes de donations, privilèges, concessions, renouvellements, etc.,

(1) Tables chronol. d'Héthum; édit. du père Aucher (en arménien), pag. 77-86.

passés entre les Génois et les puissances, tant occidentales qu'orientales ; c'est, en un mot, le cartulaire de la république génoise. L'importance de ce recueil est telle, que le gouvernement sarde en a ordonné la publication : et lors de mon passage à Turin, l'impression touchait à sa fin. Le *Liber Jurium* fait partie de la magnifique collection intitulée : *Historiæ patriæ monumenta*, qui sont, à l'histoire de la Sardaigne, ce que le *Recueil des historiens de France*, des Bénédictins, est à notre pays.

J'ai parcouru, avec beaucoup de soin, tous les documents arméniens contenus dans le *Liber Jurium*, et j'ai recueilli, soit dans les manuscrits de ce recueil, soit dans les deux volumes déjà imprimés, d'assez nombreuses variantes.

Voici la série des diplômes et privilèges accordés par les rois d'Arménie aux Génois.

**Années**

1201. — mars. — Privilège accordé par Léon II à la république de Gênes.  
1215. — 15 mars. — Confirmation, par Léon II, du privilège de 1201, avec addition de plusieurs articles.  
1216. — février. — Privilège de Raimond Rupin, accordé aux Génois en présence et sous la garantie de Léon II.  
1288. — 24 décembre. — Privilège de Léon III aux Génois (texte latin).

La collection sur laquelle devaient principalement porter mes recherches est celle que l'on conserve aux archives de Turin, et qui est connue sous le nom de *Genova : Materie politiche, trattati, concessioni, privilegi*, etc. Elle forme 14 liasses ou mazzi qui n'étaient point encore classées, il y a quelques années, lors du voyage de M. de Mas-Latrie, qui les a intitulées : *Carte sparse*. J'ai trouvé dans ces liasses plusieurs documents d'une grande importance pour mes études. Ce sont :

- 1° Les copies notariées qui se trouvent dans le *Liber Jurium* ;
- 2° Les documents relatifs aux contestations élevées entre des marchands arméniens et la république génoise, au sujet du commerce ;
- 3° La charte originale de 1288, par laquelle Léon III accorde aux Génois des privilèges, et arrête le tarif des droits de douane (original arménien).

Je vais entrer maintenant dans le détail de quelques-unes de ces pièces, en faisant précéder cette étude d'éclaircissements sur les causes qui faillirent amener une rupture entre les deux gouvernements de Gênes et d'Arménie, à la fin du treizième siècle.

Dans le courant de l'année 1268, surgit une complication qui faillit troubler l'union et l'amitié qui régnaient entre les Arméniens et les Génois. Voici à quel sujet : Luchetto de Grimaldi, navigateur génois, ayant eu, à Gorighos, une difficulté avec le capitaine d'une galère chargée de marchandises appartenant à des trafiquants arméniens, syriens et autres, s'empara par la force, et contrairement au droit des gens, de la galère et des marchandises qu'elle renfermait. Les marchands, ainsi dépouillés, portèrent plainte contre Luchetto de Grimaldi devant le tribunal du roi, qui, en raison de l'acte d'hostilité qui lui était dénoncé, abrogea tous les traités existants entre l'Arménie et la république de Gênes, jusqu'à ce qu'une entière satisfaction ait été donnée aux marchands établis à Gorighos.

Le gouvernement génois, informé de cet événement et ne voulant pas rompre des relations d'une aussi grande importance pour le commerce de la république ; sachant d'ailleurs que Venise et Pise profiteraient des avantages que cette rupture leur offrirait, s'empressa de députer un commissaire, qui débarqua à Lajazzo muni de pleins pouvoirs pour arranger le différend et donner satisfaction aux plaignants. Jacques Palavicino, c'était le nom du commissaire génois, se mit directement en rapport avec les officiers du roi et les marchands dépouillés ; et, après les avoir indemnisés largement, il obtint une quittance notariée, et rétablit les rapports d'amitié et de commerce qui unissaient précédemment Gênes et l'Arménie.

Les pièces relatives à ce procès existent, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, dans la collection intitulée : *Genova, Matière politique*, etc. ; on y trouve, par ordre chronologique, les documents suivants, que j'y ai copiés :

Années.

1268. — 22 octobre. — Transaction entre différents marchands, sujets du roi d'Arménie et des princes chrétiens et musulmans d'Orient, qui renoncent, par leurs mandataires, à exercer tout recours ultérieur, en raison de la prise d'une galère à Gorighos, d'une part ; et, d'autre part, la république de Gênes, qui s'engage à payer aux réclamants 14,900 livres génoises, dès que les souverains respectifs des marchands lésés, auront ratifié la transaction.

1270. — 3 octobre. — Procuration du podestat de Gênes, à Jacques Palavicino, pour traiter avec le roi d'Arménie, au nom de la république, l'affaire du pillage de la galère précitée.

1271. — 6 octobre. — Quittance des marchands lésés à Gorighos, lesquels reconnaissent avoir reçu entière satisfaction de Jacques Palavicino, agissant au nom de la république de Gênes.
1271. — 7 octobre. — Déclaration de Jacques Palavicino, certifiant avoir entièrement satisfait les marchands des pertes qu'ils avaient éprouvées.

Un autre document, d'une grande importance, que j'ai vu parmi les pièces des liasses intitulées : *Genova, Materie politiche*, etc., est le diplôme original par lequel Léon III, roi d'Arménie, accorde, en 1288, un privilège aux Génois, et arrête les droits de douane pour l'entrée et la sortie des marchandises.

Cette pièce, qui a été publiée par Saint-Martin dans le tome XI des *Notices et extraits des Mss.*, est rédigée dans le dialecte arménien, en usage en Cilicie au moyen âge. Elle est écrite en caractères minuscules, sur parchemin, et se compose de 46 lignes ; elle est signée de la main même du roi Léon, qui, comme ses prédécesseurs, souscrivait en cinabre les actes importants émanés de sa chancellerie, à l'exemple des empereurs de Constantinople. J'ai décalqué cette pièce, qui est fort curieuse, non-seulement au point de vue philologique et historique, mais encore sous le rapport paléographique, attendu que c'est le seul diplôme original qui nous soit parvenu de cette époque.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les principaux documents, inédits en grande partie, que m'ont fournis les archives de Turin. J'aurais voulu visiter aussi celles de Gênes, mais j'en ai été dissuadé par le savant directeur de l'*Archivio reale*, qui m'a assuré que les Archives de la Banque de Saint-Georges, à Gênes, si précieuses pour l'histoire des relations commerciales et politiques de la république avec les États d'Orient et d'Occident, au moyen âge, étaient dans un complet désordre, et que prochainement on s'occuperait de leur classement.

Outre les archives de la cour, à Turin, où se sont surtout portées mes investigations, j'ai recherché dans la bibliothèque du roi s'il n'y aurait point quelques manuscrits, chartes ou pièces détachées qui pussent offrir quelque intérêt quant à l'objet de ma mission. La Bibliothèque du roi se trouve, comme l'*Archivio*, dans les dépendances du palais, sur la *piazza Castello* ; elle se compose de 45,000 volumes tant imprimés que manuscrits ; le cabinet des médailles en fait partie.

La Bibliothèque du roi est rangée et classée avec un soin parfait. Son illustre fondateur, le roi Charles-Albert, en a donné la direction à un savant dont le Piémont est fier à juste titre, le chevalier Domenico Promis, membre de l'Académie royale des sciences, collaborateur et ami de M. le commandeur Cibrario, dont la réputation, comme savant et comme homme d'Etat, est européenne. MM. Cibrario et Promis sont les auteurs de la Numismatique de la maison de Savoie, et du magnifique ouvrage qui a pour titre : *Sceaux des princes et princesses de la maison de Savoie-Carignan*.

Le cabinet des médailles du roi est surtout riche en monuments numismatiques, appartenant à l'histoire de la Savoie et du Piémont. Les pièces italiennes y abondent, ainsi que les monnaies des Croisades, parmi lesquelles on remarque plusieurs pièces rares et inédites que M. Promis se propose de publier prochainement.

Parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, j'ai remarqué beaucoup d'ouvrages turcs, arabes et persans, provenant de la collection formée à Constantinople par M. le baron Tecco, aujourd'hui ministre de Sardaigne en Espagne, et qui a séjourné longtemps en Turquie avec le titre d'envoyé extraordinaire. Mais le manuscrit qui a le plus particulièrement fixé mon attention, est un ouvrage moderne, in-folio, sur papier, composé à la fin du dernier siècle par un religieux, le Père Semino Nicolita. Il a pour titre : *Memorie sopra il commercio de Genovesi negli scalie marittimi e terre del Levante, dal secolo X fra al secolo XV; compilate per ordine del direttorio esecutivo della Ligure republica nel settembre 1798, 2<sup>o</sup> della Ligure republica*. Ce manuscrit, comme Votre Excellence peut s'en faire une idée par la lecture du titre, est du plus haut intérêt pour l'histoire du commerce des Génois avec l'Orient, pendant les cinq siècles qui précèdent, comprennent et suivent les expéditions des Croisés en Orient ; aussi tous les auteurs modernes qui ont écrit sur le commerce de l'Italie avec les États de l'Asie se sont-ils inspirés des recherches du Père Semino Nicolita, qui avait entre les mains les documents conservés dans les archives de Gênes, et dont beaucoup sont aujourd'hui, sinon perdus, du moins égarés pour longtemps peut-être. Le manuscrit dont il s'agit m'a été très-utile pour mes études, et j'en ai fait de nombreux extraits qui entreront dans l'introduction du *Cartulaire d'Arménie*.

L'exploration des principaux dépôts littéraires de Turin terminée, la tâche qu'a bien voulu me confier Votre Excellence se trouvait remplie ; mais la curiosité, qui toujours excite l'explorateur à courir après l'inconnu, m'a fait découvrir, dans une visite à l'*Armeria reale*

de Turin, l'un des monuments les plus curieux et les plus importants conservés dans cet établissement.

Votre Excellence sait déjà que l'*Armeria reale* est un des musées d'artillerie les plus riches qui existent en Europe, tant à cause du goût qui a présidé au classement des armes rares qui s'y trouvent, qu'en raison de la magnifique galerie qui les renferme. Ce musée est situé, comme les archives et la bibliothèque, dans les dépendances du palais du roi : il a été tout récemment remanié par les soins et sous la direction d'un des hommes de guerre les plus célèbres comme les plus honorés du Piémont, le major général Actis, aide de camp de S. M. le roi Victor-Emmanuel.

Parmi les objets dignes d'un véritable intérêt qui y sont conservés, je citerai à Votre Excellence une selle qui a servi à Charles-Quint ; les armes des princes de la maison de Savoie-Carignan, au milieu desquelles on ne peut voir sans émotion l'épée que Charles-Albert portait dans ses campagnes d'Italie ; celle que Napoléon avait à la main à la bataille de Marengo : des armes ayant appartenu à Tipposaïb ; une aigle romaine ; un bouclier et un poignard attribués à Benvenuto Cellini ; enfin les drapeaux que les villes d'Italie offrirent à Charles-Albert en 1849, etc.

Mais c'est surtout la collection d'armes orientales, indiennes, turques, arabes et persanes, qui mérite un examen approfondi : et c'est dans cette riche et belle collection que j'ai remarqué une lame qui me paraît devoir fixer l'attention de Votre Excellence. L'arme dont il s'agit est un sabre arabe du genre de ceux connus en Europe sous le nom de *damas*, et que l'on voit figurer communément dans les trophées d'armes orientales. La poignée et le fourreau ont disparu, sans doute en raison de la richesse de leur ornementation. Il ne reste plus de cette arme que la lame, qui fut apportée de Constantinople par le baron Tecco qui l'acquit, avec l'étendard de Mahomet II, d'un marchand qui était parvenu à se faire céder, par un gardien du *turbeh* du conquérant de Byzance, et moyennant un batschich, quelques-uns des objets conservés dans cette chapelle funèbre (1).

Ce sabre porte, sur l'un des côtés, une ornementation entièrement byzantine, deux cierges surmontés d'un médaillon représentent la Vierge et l'enfant Jésus nimbés, vus de face et à mi-corps, exactement dans le même style que sur les monuments religieux byzantins et sur les médailles des derniers empereurs grecs de Constantinople. Un peu au-dessous, on remarque deux anges soule-

1) Cf. *Revue Archéologique*. XIV<sup>e</sup> année, page 292 ; 1857 Planche 312.



nant une couronne, et trois rubis, enchassés avec art, dans l'acier de l'arme. Sur le côté opposé de la lame, on lit une inscription grecque monostique, précédée d'une croix, dont voici le texte avec la traduction :

† CYBACIAEYAH'THTE'AOΓEΘEOYHANTANAE — TΩHΓEMONI  
KAIΠICTΩAYΘENTIKΩNSTANTINΩ.

Σὺ βασιλεῦ ἀήττητε λόγε θεοῦ παντάναξ, [βοήθει] τῷ ἡγεμόνι καὶ πιστῷ  
αὐθέντη Κωνσταντίνῳ.

« O toi, roi invincible et Verbe de Dieu, maître de toute chose,  
« [sois secourable] au chef et fidèle autocrate Constantin. »

Bien que cette arme portât une légende grecque et fût ornée d'emblèmes chrétiens, elle n'avait point encore reçu sa véritable attribution. Le nom de Constantin qui termine l'inscription, la figure de la Vierge, la couronne portée par deux anges, et la provenance même de l'arme qui, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, était conservée dans le tombeau de Mahomet II, ne m'ont pas permis un seul instant de douter que le sabre que je viens de décrire, n'ait appartenu au dernier empereur de Constantinople, Constantin XIV, Dracosès, qui tomba mort sur la brèche, en défendant sa capitale assiégée et prise par les Turks Ottomans, en 1453.

La légende grecque n'offre pas de difficultés à la lecture : c'est une invocation au Christ, dont le nom est sous-entendu, ainsi que le mot *βοήθει* qu'il faut restituer et qui sert à compléter la pensée de l'auteur. Quelques personnes ont objecté que le mot *αὐθέντης* n'avait point été pris ici avec le sens qui lui convient, et que *αὐθέντης* n'était point un datif, mais bien l'impératif d'*αὐθεντέω* qui voudrait dire ici *protéger, garantir*, etc. Il suffit de répondre à cette objection que le mot *αὐθέντης*, avec le sens que nous lui avons donné, est justement le titre que Constantin XIV portait pendant son règne, et Chalcondyle et Michel Ducas, qui n'en emploient jamais d'autre en parlant de ce prince, disent que Constantin ne fut jamais sacré empereur, et qu'il n'avait d'autre titre que celui d'*αὐθέντης*, mot qui est passé dans la langue turque sous la forme *Efendy*, avec la signification de *Seigneur*.

Tel est, Monsieur le Ministre, le résultat succinct des recherches que j'ai faites tant aux archives générales de Turin qu'à la biblio-

thèque du roi et à l'Armeria. Si j'ai pu remplir ma mission avec quelque succès, il est juste de dire que l'honneur n'en revient point à moi seul, et que j'ai dû aux puissantes recommandations de Votre Excellence et de M. le comte Walewski, d'être parfaitement accueilli et secondé par les personnes avec lesquelles j'ai été mis en relation durant mon séjour à Turin.

Rappeler les noms de MM. Cibrario, Castelli, D. Promis, Barucchi, l'abbé Baruffi, le major général Actis, c'est assez dire à Votre Excellence de combien de lumières j'étais entouré. Qu'il me soit permis, Monsieur le Ministre, de remercier ici ces savants pour le concours empressé qu'ils m'ont prêté, et de témoigner toute ma reconnaissance à M. le duc de Gramont, alors ministre à Turin, à M. le comte de Souza, chargé d'affaires d'Espagne, et aux autres membres du corps diplomatique, pour les témoignages de bienveillance qu'ils ont bien voulu me donner.

Je termine en priant Votre Excellence de vouloir bien faire insérer le Rapport que je viens d'avoir l'honneur de Lui soumettre dans la *Revue des Sociétés savantes* publiée par son département; je La prie aussi d'agréer tous mes remerciements pour l'honneur qu'Elle m'a fait en me confiant une mission scientifique en Sardaigne.

Je suis, avec respect,

De Votre Excellence,  
Monsieur le Ministre,  
Le très-humble et très-dévoué serviteur,

VICTOR LANGLOIS.

Paris, 20 juillet 1857.

---

*RAPPORT lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance publique du 7 août 1857, au nom de la commission chargée d'examiner les travaux envoyés par les membres de l'École française d'Athènes, par M. Guigniaut (1).*

Messieurs,

Le rapport que je viens lire ici publiquement devant vous, et qui, depuis sept années déjà, suffit à l'émulation comme à la récompense des travaux des membres de l'École française d'Athènes, ne sera que le complément et en partie la justification de celui que j'eus l'honneur de vous faire l'an dernier. La commission, en vous rendant par mon organe un compte détaillé des savantes recherches de M. Lebarbier dans les bibliothèques de l'Orient, n'avait pu vous entretenir que d'une manière tout à fait sommaire des Mémoires de MM. Boutan, Delacoulonche et Heuzey, remis alors, depuis quelques jours seulement, dans nos mains. Elle s'en était formé toutefois, sur une première impression, une opinion diversement favorable, qu'elle se hasarda à vous communiquer, mais en se réservant de la vérifier plus tard et de l'établir par un examen plus approfondi. Ce sont les résultats de cet examen, ce sont les motifs réfléchis et développés de cette opinion que je dois vous présenter aujourd'hui, comme la base nécessaire du jugement que le Gouvernement attend de vous, chaque année, sur les travaux, sur les progrès de ces jeunes adeptes des hautes études classiques qu'il envoie se perfectionner et mûrir sous l'influence toujours féconde du sol de la Grèce, sous son ciel éternellement privilégié et dans la familiarité intime et présente de ses grands souvenirs.

C'est dans les derniers mois de 1855 et dans le cours de 1856 que MM. Boutan, Delacoulonche et Heuzey, les deux premiers dans leur troisième année d'études, l'autre dans sa seconde année, ont exécuté les explorations et rédigé les Mémoires soumis à notre appréciation. L'Académie sait déjà par quelles raisons, dues aux circonstances de la guerre d'Orient, M. Boutan, qui, en 1855, nous avait envoyé une bonne description de l'île de Lesbos, qui s'était proposé depuis de visiter en Asie Mineure la région de l'Olympe de Bithynie, question digne d'un travail de troisième année, s'est vu, jusqu'à un certain

(1) La commission était composée de MM. Hase, président; Guigniaut, secrétaire; H. Wallon, Brunet de Presle, E. Egger, avec la coopération de M. Ph. Le Bas, vice-président de l'Académie.

point, forcé de se replier sur le Péloponèse et sur la question relativement secondaire des villes et des places de l'ancienne Tryphylie d'Elide. Toute restreinte qu'était cette question, elle avait ses difficultés pour la topographie, elle pouvait avoir son intérêt pour l'histoire de la Grèce. Les positions de plusieurs de ces places antiques n'étaient pas encore nettement déterminées; leurs ruines si remarquables, et en particulier celles d'*Epéum*, n'avaient pas été complètement décrites ni dessinées; enfin leur nombre, si disproportionné au premier abord avec la faible étendue de ce canton montagneux, resserré entre l'Arcadie et la mer, de la Néda à l'Alphée, gardait quelque chose de problématique et presque de mystérieux qui piquait la curiosité de l'érudit et le provoquait à de nouvelles recherches. D'autres y avaient sagement présumé, surtout O. Müller et M. E. Curtius; mais il restait beaucoup à apprendre peut-être pour qui, après avoir exploré à fond les localités et interrogé les débris du passé, demanderait à la tradition aussi bien qu'à l'histoire le secret des grandes choses qui, là comme ailleurs, s'étaient faites en Grèce avec de petits moyens.

M. Boutan, se renfermant strictement dans les termes de notre programme, et comparant les données des historiens et des géographes anciens avec les relations des voyageurs modernes, avec les indications plus ou moins critiques de la carte de l'état-major français, de celle de M. Kiepert, et avec ses propres observations, a donné à son travail et au Mémoire de quatre-vingt-quinze pages in-4° qui en est résulté, un caractère exclusivement topographique. Nous ne lui demandions pas davantage, et il nous a pris au mot, peut-être par souvenir de nos remarques sur la partie historique de sa description de l'île de Lesbos, qui nous avait paru, telle qu'elle était, former un accessoire peu en harmonie avec le corps de son ancien Mémoire. Entré dans la Triphylie par cette pittoresque vallée de la Néda, qui la sépare de la Messénie et que M. Beulé ne lui avait point laissée à décrire, M. Boutan cherche en vain, dans l'angle sud-est du pays, la ville minyenne de Nudion, qu'y place hypothétiquement M. Kiepert, mais dont une page d'Hérodote a seule gardé le souvenir, sans aucun indice de sa position. Plus loin, et en se rapprochant du coude et de l'embouchure du petit fleuve, que l'on traverse sur un pont d'une seule arche en ogive et d'origine franque, il signale, non pas les vestiges helléniques, disparus, ce semble, depuis la visite de Dodwell et du colonel Leake, mais la situation, clairement désignée par les anciens, de Pyrgos ou Pyrgi, autre place des Myniens, destinée, comme son nom l'indique, à défendre le passage de la rivière et l'accès de la plaine qui borde la mer.

Ni l'existence ni la position de Lépréum ne peuvent être l'objet d'un doute ; elle a laissé dans l'histoire une trace lumineuse, sur le sol des ruines importantes, que, d'après les distances données par Strabon, on ne peut rapporter qu'à cette ville, mynienne encore d'origine et qui commandait le sud de la Triphylie. Ces ruines sont celles qui couvrent la colline escarpée et allongée de l'est à l'ouest, située au-dessus du village actuel de Strovitz, et que couronnèrent successivement, sur deux plateaux distincts, les deux acropoles ou les deux enceintes dont l'une rappelle d'une manière frappante les fortifications de Messène élevées par Epaminondas ; l'autre, par ses dispositions générales et par la partie polygonale de ses assises, peut bien remonter jusqu'aux Minyens, quoiqu'elle ait été remaniée plus tard et à plusieurs reprises. M. Boutan a donné de cette place et de tous les vestiges de constructions antiques qui peuvent s'y rattacher, de près ou de loin, une description fort développée, que nous avons lieu de regarder comme exacte, mais qui gagnerait beaucoup en intérêt et en évidence s'il l'avait accompagnée d'un plan, détaillé surtout, ainsi qu'il était en mesure de le tracer.

Notre jeune voyageur paraît s'élever avec raison contre l'opinion avancée par Strabon, dans un passage rempli d'incertitudes et de difficultés, d'après laquelle Macistos, l'une des principales cités des Minyens, sinon la première de toutes, n'aurait été, sous ce nom ou sous celui de Platanistos, qu'une ville de peu d'importance, à une courte distance de Lépréum. Puillon-Boblaye et M. Kiepert l'ont placée, en conséquence, au village de Mophtitza, à trois kilomètres vers le N. N. E., ce qui est bien rapproché. En outre, ni là ni ailleurs, aux environs immédiats de Lépréum, on ne retrouve de ruines helléniques. Il faut s'avancer jusqu'à une heure et demie de marche au N. O., de colline en colline, pour reconnaître, avec notre jeune voyageur, un peu au sud de Sarténa, sur un piton rocheux et sauvage, entouré de plaines fertiles qui s'étendent jusqu'à la mer, un Palæo-Castro, où il croit avoir découvert une acropole des plus petites, dit-il, mais des plus antiques et des plus curieuses qui existent en Grèce. Cette acropole, dont il donne une description détaillée, et où tout est conservé ; murs extérieurs, tours, maisons même, jusqu'à la hauteur d'un mètre et plus, remonterait, suivant lui, à l'époque pélasgique, antérieure à celle des Minyens ; l'architecture qu'on y remarque n'a rien d'analogue que ce qui se retrouve dans la partie la plus ancienne d'Epéum, et M. Boutan est porté à penser que ces ruines peuvent être celles de la cité homérique de Chaa, telle que la représente Strabon, non loin de Lépréum et dominant la

plaine d'Épasium, arrosée par le fleuve Acidon ou Acidas, où se retrouve le ruisseau qui se rend à la mer en passant près des ruines, comme l'Acidas coulait près de la ville de Chaa et du tombeau de Jardanus. Il y aurait beaucoup à dire sur ces attributions géographiques, aussi bien que sur la vraie leçon du passage d'Homère, sur lequel Strabon s'appuie ; néanmoins, l'idée mise en avant par M. Boutan n'est pas sans vraisemblance, et, dans tous les cas, la localité observée par lui et les ruines qu'il a décrites le premier sont dignes de l'attention des savants. Seulement, il est à regretter, ici plus qu'ailleurs, qu'il n'ait pas joint un plan à sa description.

Cette question de Chaa ou Phéia, au surplus, tient à un problème des plus controversés chez les anciens et chez les modernes, celui qui concerne la position, ou même l'existence, la réalité de la Pylos de Triphylie, dans laquelle, au lieu de celle de Messénie, Strabon veut trouver la fameuse Pylos du vieux Nestor. Il y a bien pour cela quelques probabilités, quoi qu'en dise M. Boutan, qui, du reste, n'hésite pas à admettre la Pylos triphylieenne, la plaçant, avec Pailon-Boblaye et M. Curtius, d'après les indications de Strabon, à 30 stades environ de la mer, et directement à l'ouest du mont Minthé, près du village actuel de Piskini. Ce fut encore, dans la suite des temps, une dépendance du territoire de Lépréum, et c'est ce qui l'a fait supposer plus voisine de cette ville. Par delà commençait la Triphylie septentrionale, avec le fleuve Anigrus, les sources sulfureuses appelées Nymphes Anigriades et la montagne volcanique du Lapithas, qui s'en va former à l'ouest le défilé de Kaïafa, entre la langue actuelle de ce nom, au sud, et celle d'Agoulémitza, encore plus considérable, au nord. C'était, vers la mer, la clef de l'intérieur du pays, où sont les restes du fort moderne de Chidi, nom qui exprime le fait, où, dans l'antiquité, s'éleva la grande forteresse qui commandait la Triphylie entière et protégeait le temple de Neptune Samien, centre à la fois religieux et politique des six villes minyennes. M. Boutan croit avoir reconnu dans le défilé même, et non loin du fort turc, un débris possible de ce temple, consistant en un mur hellénique dont il ne reste plus que les fondations, se reliant à la chaussée actuelle ; mais il convient de bonne grâce que ce mur peut avoir servi à un tout autre usage. Quant à la citadelle, nul doute que ce dût être Samicum, la même que l'Aréné d'Homère au temps des Néléides, comme le soupçonnait déjà Pausanias ; la même aussi que Macistos, nom que lui imposèrent les Minyens lorsqu'après s'être emparés de cette ville, originairement pélasgique, ils en firent le chef-lieu de leur amphictyonie ou de leur confédération.

C'est là une conjecture hardie de M. Curtius, adoptée sans hésitation par M. Boutan, et qui, en identifiant Macistos avec Samicum, sans parler d'Aréné, tranche toutes les difficultés topographiques et historiques, résultant de leur distinction, laquelle n'aurait été qu'une méprise des géographes, peu au courant de ces révolutions de peuples et de noms. Nous n'avons point à discuter ici cette conjecture, fort séduisante, trop séduisante peut-être, dans sa simplicité, ni à nous étonner de voir le nom de Samicum, supposé le plus ancien et remplacé par deux autres, reparaître et prévaloir jusqu'aux derniers temps. Qu'il nous suffise de dire que M. Boutan, qui regarde les belles et fortes ruines de l'enceinte de Samicum comme un ouvrage des Minyens, et les rapporte à l'époque de la transformation de l'architecture cyclopéenne ou pélasgique, devenue polygonale et tendant à la régularité hellénique, a joint quelques remarques judiciaires aux descriptions exactes des membres de la Commission scientifique de Morée et à celle de M. Beulé, grand admirateur de Samicum.

Après Macistos, supposée ainsi la même que Samicum, M. Boutan revient aux villes homériques et place successivement au N. et au N. O. de la grande cité minyenne, le long de la lagune d'Agoulénitza, Crouni et Chaleis, sans se faire illusion sur leur peu d'importance et sur l'incertitude des positions qui leur sont assignées. Epitalium, citée par Polybe, et plus au N. encore, paraît bien, comme le pense Strabon, être identique à Thryon ou Thryoessa, qu'Homère qualifie de « gué de l'Alphée : » mais elle n'a pas laissé plus de traces que les précédentes. Bolax, également connue de Polybe, doit-elle se retrouver dans Volantza, ainsi qu'est tenté de le croire M. Leake sur un simple rapport de Sons? Cela est plus que douteux, à défaut de ruines et d'indications précises. Au village de Makryisia, à la petite mais profonde rivière qui se rend de là dans l'Alphée, semblent attachés au contraire, par la nature elle-même, les riants souvenirs de la retraite de Xénophon, Scillunte, et du Sélinus qui l'arrosait, en face d'Olympie. Ce frais vallon, riche en bois, riche en prairies, en gibier, en troupeaux, qu'a vu M. Boutan, lui paraît répondre mieux qu'aucun autre, sur cette frontière de la Triphylie, au tableau simple et gracieux que nous a laissé l'historien des Dix-Mille, du séjour qu'il avait consacré à Diane ; mais le temple élevé par lui à la déesse, mais son tombeau et sa statue que l'on montrait à Pausanias ont disparu depuis longtemps. Non loin de là était le mont Typæum, cette roche tarpéienne de la curiosité féminine, comme dit M. Boutan, d'où l'on précipitait jadis les femmes assez

hardies pour braver la loi qui leur interdisait le spectacle des jeux olympiques. Enfin, au coude de l'Alphée, plus à l'E. et sur la colline escarpée de Palæo-Phanari, devait exister entre l'embouchure du Leucymnias et celle du Parthénus, qui en sont aujourd'hui les seuls témoins, la citadelle de Phrixa, qui faisait partie de l'hexapole mynienne et reçut, dans la suite, le nom de Phaistos, analogue au nom actuel.

La dernière ville de cette hexapole, qui fit la force et un moment la gloire de la Triphylie, avant que se la disputassent les Eléens et les Spartiates, était celle des ruines importantes de laquelle nous avons demandé une étude et une description toutes spéciales, c'est-à-dire Epéum, dont le nom grec diversement modifié depuis l'*Aipy* d'Homère, reproduit par Stace, peut et doit même se ramener à cette transcription latine. M. Leake avait placé Epéum à d'autres ruines qui, si elles existent, furent, selon toute apparence, celles, soit de Hypana, soit de Tympaneæ ou Typaneæ, voisines, entre Phrixa et Pylos. Ces villes ne sont guère plus connues que Stylangion, mentionnée encore par Polybe, et qu'on ne sait où chercher. Quant à Epéum, Xénophon nous dit qu'elle était située entre Macistos et Héraea d'Arcadie : et précisément à moitié chemin de ces deux villes, non loin de la frontière arcadienne, au point qui, commandant le principal défilé des montagnes, couvrait l'intérieur de la Triphylie et défendait les passages qui y conduisent, de la mer comme de l'Alphée, se trouvent, au N. du village d'Alvéna, sur le plateau long et étroit de la haute colline qui domine celui de Platiana, des ruines merveilleusement conservées, que l'on désigne dans le pays sous le nom banal d'Helleniko, et qui portent tous les caractères d'une citadelle des Minyens. Le plan que, cette fois, nous eu a donné M. Boutan, et qu'il explique dans un commentaire étendu à la fin de son Mémoire, fait parfaitement comprendre la construction de ces singulières acropoles, composées de plusieurs enceintes juxtaposées, qui décrivent tous les mouvements, toutes les inégalités du terrain, et qui forment comme autant de places distinctes, quoique liées entre elles, dans une même et grande place de guerre. C'était le génie de cette antique architecture militaire de la Grèce, qui avait pour principe d'imiter la nature en la complétant ; c'était aussi le besoin des petites sociétés de ces temps-là, qui forçait de multiplier les défenses sur un petit espace, dans l'état de guerre permanent qui était le droit commun.

Nous ne suivrons pas M. Boutan dans le détail de cette dernière partie de son Mémoire, à laquelle nous n'avons que des éloges à



donner. Il a voulu en faire un travail tout à fait personnel, et cependant il aurait gagné quelque chose à consulter les travaux antérieurs au sien, surtout celui de M. Ross, dont il ne paraît pas avoir eu connaissance. Peut-être a-t-il un peu trop multiplié, sur son plan, les plateaux distincts et les enceintes correspondantes de l'acropole d'Épéum. Il en compte jusqu'à sept, que M. Curtius, par exemple, réduit à quatre. Mais, quand même il y aurait là, dans les termes de l'énoncé de notre jeune compatriote, quelque chose d'excessif, comme il y a dans son dessin une inexpérience qu'il avoue avec ingénuité, ce ne serait pas une raison de révoquer en doute l'exactitude de ce dessin, fait sur les lieux et successivement, quartier par quartier, en présence de ruines d'une si belle conservation et d'un caractère si original.

En résultat, M. Boutan nous a donné, de la Triphylie, une topographie plus détaillée et plus complète que rien de ce que nous possédions jusqu'à présent. Il n'a pas résolu toutes les questions ; mais qui pourrait se flatter de les résoudre ? En revoyant ce Mémoire, il aura à en serrer davantage le tissu, à en faire disparaître des longueurs quelquefois un peu vagues, à fortifier la discussion de quelques points, à rectifier un certain nombre de citations, à en ajouter d'autres qui sont essentielles, à porter sur le tout, pour le fond comme pour la forme, le coup d'œil exercé du philologue et du professeur. A ces conditions, nous sommes d'avis que la publication de son travail fera un nouvel honneur à l'École française d'Athènes.

Nous avons cru devoir analyser le Mémoire de M. Boutan avec quelque étendue, non-seulement pour ce qu'il nous donne, mais pour ce qu'il nous promet. Nous serons moins longs sur les travaux, plus considérables pourtant, de ses deux collègues, MM. Delacoulonche et Heuzey, car nous risquerions, en les analysant, d'être plus tenté de les reproduire que de les critiquer. Ces deux jeunes gens, l'un de troisième, l'autre de seconde année, ont eu deux idées également heureuses, d'abord de s'associer pour une exploration en commun, au grand profit de l'un et de l'autre, comme leur en avaient donné l'exemple, il y a sept ou huit ans, MM. Beulé, Mézières et Bertrand, dans leur voyage du Péloponèse ; ensuite, de choisir, dans notre programme annuel, deux sujets qui se liaient entre eux naturellement et qui pouvaient s'éclairer d'une mutuelle lumière, l'étude de la région de l'Olympe de Thessalie, et celle du berceau de la puissance macédonienne, des bords de l'Haliacmon à ceux de l'Axius. Ce double voyage terminé, après un partage arrêté d'avance entre les deux voyageurs dans l'emploi de leurs matériaux, et qui avait

donné à chacun d'eux une direction propre d'observations, ils ont rédigé séparément deux Mémoires, qui compteront, nous l'annonçons dès l'an dernier, nous ne craignons pas de l'affirmer aujourd'hui, parmi les meilleurs qu'ait encore produits l'Ecole d'Athènes. M. Heuzey a pris pour sa part le sujet le plus simple, le moins difficile peut-être, le moins compliqué d'histoire et de critique, mais non pas le moins neuf ni le moins intéressant. Nous avons proposé, il y a déjà trois ans, d'explorer la contrée comprise entre le Penée, le golfe Thermaïque, l'Haliacmon, et les chaînes qui séparent l'Epire de la Grèce orientale; de chercher à pénétrer dans les hautes vallées du mont Olympe, de décrire surtout, dans ces parties de la Thessalie et de la Macédoine, les localités que M. le colonel Leake n'avait pu visiter. Si M. Heuzey n'a pas pu, à son tour, en 1855, quand le nord de la Grèce et particulièrement la région du Pinde étaient infestés par les bandes armées, partir de cette chaîne pour s'élever vers celle de l'Olympe, du moins il a embrassé l'Olympe lui-même dans son ensemble et dans toutes ses parties, et son étude, fortement pénétrée de la grandeur du sujet, n'en a eu que plus d'unité, de solidité et de charme. Nous ne disons pas trop en parlant ainsi, car, après plusieurs lectures et un examen attentif, nous demeurons tous sous l'impression que nous avait faite d'abord cet excellent travail. L'auteur, dans une vue générale de l'Olympe, commence par indiquer les trois régions bien distinctes dans lesquelles se décompose ce grand massif montagneux, accompagné de ses nombreuses ramifications; il en marque les trois principaux passages, qui le mettent en communication avec la Grèce et avec la Macédoine; il montre comment son rôle, si important dans l'histoire, fut déterminé par sa structure topographique, et quel fut ce rôle à différentes époques. Mais il faut citer ici les derniers mots de cette introduction pour mettre en évidence l'esprit général du Mémoire, et justifier d'abord nos éloges à ce point de vue.

« Cette position forte et avancée au premier seuil de la Grèce, dit M. Heuzey, explique bien le rôle que l'Olympe a joué dans l'histoire, et comment il y apparaît, à certaines époques, pour rentrer ensuite dans l'obscurité. Jamais il n'a eu plus d'importance qu'au temps des invasions primitives, alors que toutes les tribus qui devaient plus tard former le peuple grec se pressaient dans ses défilés et campaient sur ses pentes. Lorsque les populations se sont écoulées vers le midi, emportant avec elles la civilisation, il n'est plus, pendant quelques siècles, qu'une limite lointaine entre des pays demi-barbares : la porte de la Grèce est alors aux Thermopyles.

Mais pendant ce temps il ne laisse pas que d'être habité par des peuplades, débris probables de tribus antérieures, qui n'en gardent pas moins un caractère diversement original : ce sont, d'un côté, les Piériens, reste de ces Thraces qui ont tant contribué à la culture religieuse et morale de la Grèce primitive ; de l'autre, les Perrhèbes, fils des fameux Pélasges de la Thessalie, laboureurs et constructeurs. C'est une ressemblance avec le Caucase qui, placé aux frontières de l'Europe, sur le grand chemin des invasions, conserve loin de nous de si curieux débris des races les plus antiques et les plus diverses. L'Olympe reparait naturellement, à l'époque de la puissance des Macédoniens, et devient le principal théâtre de leurs guerres contre les Grecs et surtout contre Rome. Sous l'empire romain on l'oublie de nouveau ; il sépare inutilement des contrées également pacifiées et soumises, et il faut descendre jusqu'au moyen âge, au temps où de nouvelles invasions inondent les provinces grecques, pour retrouver dans les historiens les noms de ses forteresses et de ses passages. Enfin, après la conquête turque, il est célébré comme le dernier asile des populations vaincues et la patrie des Klephtes : dans l'Olympe, disent les chansons populaires, autant de Klephtes que de buissons. »

Il y a dans ce passage et dans plusieurs autres de ce Mémoire, avec une intelligence remarquable de l'histoire primitive, un sentiment vrai de l'influence des lieux sur les destinées des peuples, et du lien mystérieux de la nature avec la marche de la civilisation. Ce sentiment est d'autant plus louable qu'il est exempt de toute déclamation, qu'il se fonde sur une étude patiente des faits géographiques et historiques dans leurs rapports mutuels, dont il est l'expression la plus élevée à la fois et la plus légitime. C'est sous son inspiration que M. Heuzey décrit, dans un détail précis sans être minutieux, toute cette contrée prédestinée de l'Olympe, avec les vestiges quelconques qu'elle a pu conserver de son histoire passée. Partant de la vallée de Tempé, où s'était arrêté, en 1852, M. Mézières, qu'il tient à honneur de continuer, il parcourt d'abord tout le versant occidental, qui est une partie de l'ancienne Perrhèbie ; puis, revenant un peu en arrière, et refaisant la route des armées romaines pour se rendre compte de leurs marches, il traverse le bas Olympe ; enfin, descendu dans la romantique contrée de la Piérie, il remonte le long du versant oriental et trouve sur son chemin l'occasion naturelle de visiter les hautes régions de la montagne, d'en escalader les sommets, consacrés aujourd'hui encore par la croyance des peuples, de peindre ces plis, ces rides de l'Olympe

qui n'ont pas cessé d'exciter une terreur superstitieuse, de décrire ces longues coupures, ces défilés célèbres qui repassent de la Piérie dans la Perrhèbie et livrèrent plus d'une fois la Grèce aux Barbares. Nous voudrions en vain suivre le jeune voyageur dans ses excursions diverses et pleines d'un intérêt varié, à Pythium, devenu l'église des Saints-Apôtres, et chez les Valaques qui se sont établis au voisinage, en se repliant de la Thessalie sur les plateaux du monastère d'Ilagia-Triadha, c'est-à-dire de la Sainte-Trinité et dans tout le bas Olympe, où il signale les nombreux vestiges de ce mouvement de renaissance hellénique qui prit un si grand essor aux dix-septième et dix-huitième siècles, et fut noyé dans le sang par le féroce Ali-Pacha, avant d'être étouffé sous les ruines dans la guerre de l'indépendance. Puis, en descendant les pentes orientales sur lesquelles roula comme un ouragan, dans la guerre de Macédoine, l'armée romaine du consul Q. Marcius Philippus, nous aimerions à visiter avec lui les restes d'Héracléum à Platamona, où la base d'une statue porte le nom de Ménandre, en caractères d'une très-bonne époque, mais sans satisfaire d'ailleurs la curiosité excitée par ce nom. Au-dessus, dans des gorges mystérieuses, nous chercherions, à Leftokarya, le sanctuaire des Muses de Libéthres, et les souvenirs de Dionysos et d'Orphée près du monastère d'Hagios Dionysios. Nous irions de là aux ruines de Dium, retrouvées par le colonel Leake à Malathria, aujourd'hui à demi-effacées, mais qui témoignent encore, d'une manière frappante, du succès de la politique d'Archélaüs, fondateur de Dium, pour y naturaliser la religion, la civilisation et les arts de la Grèce, et pour en faire, comme dit justement M. Heuzey, la ville d'apparat et de réception des rois de Macédoine, s'assimilant le plus qu'ils pouvaient aux Hellènes, ne fût-ce que pour les mieux séduire. Mais il faut nous arrêter au pied de l'Olympe central, de ce grand et prestigieux massif de plus de 3,000 mètres de haut, que M. Heuzey, après l'avoir escaladé, après en avoir fouillé les replis, a peint de main de maître, et de manière à faire envie à l'habile et savant baron de Stackelberg, qui nous en a laissé de si belles vues prises à distance. Nous nous bornerons à dire que notre voyageur finit comme il a commencé, en décrivant partout les lieux aussi bien que les ruines de toutes les époques, en évoquant, pour les expliquer, tous les souvenirs de l'histoire, non-seulement classique, mais byzantine, en relevant les inscriptions, en dessinant les débris des monuments qu'il a pu découvrir, quelquefois même des monuments entiers, par exemple une chambre sépulcrale ornée de peintures, et d'un assez beau style gréco-romain, qu'il a trouvée en

fouillant l'un des grands tumulus des environs de Pydna, ville placée par lui justement près du cap Atheradha et de l'étang salé de Touzla, reste de son ancien port. N'oublions pas une découverte beaucoup plus importante et tout à fait neuve, faite dans la région N. O. de l'Olympe, sur l'une des dernières pentes des monts Pié-riens, près de la rive droite de l'Haliacmon. Ce sont des ruines considérables, dispersées dans les trois villages de Palatitza, de Barbaes et de Koutlis, et qui marquent évidemment l'emplacement d'une ville antique. Il y a là d'innombrables débris de tout genre, des murs, des traces de maisons, des tombeaux, les restes d'un aqueduc souterrain, mais surtout des tronçons de colonnes en quantité, et des églises presque entièrement construites de ces matériaux anciens, ou bien s'élevant, comme celle d'Hagia Triadha, sur les fondations et en partie sur les colonnes et les murs d'un temple probablement romain. M. Heuzey a donné de ces ruines une description détaillée et précise, qui ferait honneur à un architecte de l'Ecole française de Rome ; mais ce n'est pas assez, il y faudrait un plan technique et des essais de restauration des monuments antiques, dont tous les éléments subsistent, selon lui, et dont il ne pouvait se charger. Chose singulière ! il n'a pas rencontré dans les ruines une seule inscription qui l'éclairât sur le nom de cette ville révélée par lui, quoique des monnaies des rois de Macédoine, des empereurs romains, de ceux de Bizance, s'y trouvent fréquemment. Il conjecture avec assez de vraisemblance que ce devait être Valla ou Ouallæ de Pline et de Ptolémée.

Une carte générale très-soignée, des dessins topographiques partiels, des plans, des vues, des détails de monuments, surtout de cette église d'Hagia Triadha, dont nous venons de parler, enfin quarante-cinq inscriptions grecques ou romaines, copiées plus soigneusement, il faut le dire, qu'habilement expliquées, et dont la plupart sont des actes d'affranchissement d'esclaves, forment de précieux appendices à ce Mémoire, qui ne compte pas moins de cent cinquante-cinq pages in-4°, et qui prélude dignement à celui dont il nous reste à vous entretenir.

Le soulèvement de la chaîne de l'Olympe, ce vaste massif qui couvre la Grèce et fut le second berceau de ses populations, eut pour contre-coup dans les temps géologiques, et a pour contraste depuis les temps historiques, la profonde dépression du golfe de Thessalonique ou de Therma, et la grande et basse plaine de Macédoine, dans un coin de laquelle s'éleva le peuple essentiellement politique qui devait dominer la Grèce et, par le génie de la Grèce,

renouveler le vieil Orient. Tel est le cadre du sujet que s'était réservé M. Delacoulonche, dans le voyage à deux et dans le partage de travail dont j'ai parlé. Ce sujet convenait parfaitement à la nature de son esprit, à la maturité de ses études, au Mémoire de troisième année que nous attendions du jeune professeur qui nous avait donné, il y a deux ans, la description de l'Arcadie et un essai sur son histoire. Dès son entrée en matière, M. Delacoulonche montre à quel point il a compris la question nouvelle qu'il avait à traiter, question de géographie politique et historique aussi bien que de géographie physique et de topographie comparée.

« La contrée, dit-il, renfermée entre la Vistrizta inférieure et le bas Wardar (l'ancien Haliacmon et l'ancien Axios), entre les monts Turlo et Doxa (ancien Kitarion et ancien Bermius) à l'ouest, les monts Nidsché (ancien Bora), Peternick, et les ramifications du Païk au nord et à l'est, a son importance et son intérêt historiques. Elle fut le berceau d'un grand peuple, elle fut le centre et le cœur de la Macédoine, lorsque ce pays s'étendait depuis l'Olympe jusqu'au Rhodope. Réunie plus tard aux régions voisines pour former une province romaine, envahie successivement par toutes les peuplades barbares qui descendaient des bords du Danube, elle résista aux nouveaux conquérants et resta longtemps la limite occidentale de l'empire de Byzance. Aujourd'hui elle n'est plus qu'une dépendance du pachalik de Salonique. Mais elle reste ce que la nature l'a faite, une belle et vaste plaine, de quinze lieues de long sur onze de large, aussi riche que celles de Monastir et de Sérès, sillonnée par de nombreux cours d'eau qui forment dans sa partie la plus basse un lac semblable à ceux de Beschick et de Takinos, ouverte au milieu sur un golfe profond et sûr, enveloppée de l'est à l'ouest par un cercle de montagnes dont les plateaux inférieurs s'étagent en gradins immenses comme pour porter des villes populeuses, arrosée enfin au sud et à l'est par deux grands fleuves, navigables dans cette partie de leur cours, entre lesquels serpente le canal d'écoulement du lac, l'ancien Lydias, maintenant encore, comme du temps d'Euripide, « le père et le dispensateur de tous les biens pour les habitants de la vallée. »

« Ce large et fertile bassin se divise, de nos jours, en trois régions distinctes : le Roumlouck ou pays habité par les Grecs, le long de la mer et de l'Haliacmon ; la Slavitsie ou pays habité par les Slaves, au-dessus du Roumlouck ; enfin, plus au nord encore, au delà des ramifications qui rattachent le Païk aux montagnes de l'ancienne Edesse, le Moglena ou la contrée des brouillards, habité par

les Bulgares apostates. Ces dénominations ne sont pas recentes : elles datent évidemment des grandes invasions slaves et bulgares : elles remplacèrent les noms, depuis longtemps oubliés, des quatre districts entre lesquels se partageait autrefois le pays. Ces districts, d'après le témoignage des anciens, étaient l'Emathie, la Bottiée, la Cyrrestide et l'Almopie. Comparez-les aux trois régions dont nous venons de parler, il semble que la Slavitsie comprenne toute la Cyrrestide et la plus grande partie de l'Emathie, sauf Citium et Bercœa ; que le Moglena corresponde exactement à l'Almopie ; que le Roubouck lui-même ne soit autre chose que la Bottiée d'Hérodote, avec cette différence qu'il ne remonte pas jusqu'à l'emplacement de la Pella macédonienne, tandis qu'à l'ouest il se prolonge jusqu'à la moderne Niausta, sur les pentes du Bermius. »

Voilà par quel tableau méthodique et lumineux M. Delacoulonche ouvre et domine à la fois, comme d'un point élevé, la série entière des études de géographie comparée et d'archéologie qui forment la première partie de son Mémoire. Ajoutons que ce tableau, il l'a reporté avec une exactitude scrupuleuse et dans tous ses détails sur une carte de grande échelle, où, en prenant pour base les cartes anciennes et modernes de Kiepert, il les a maintes fois rectifiées, soit par des observations sur le terrain, soit par le raisonnement critique. Et maintenant il se met à décrire, en adoptant de préférence les divisions anciennes, mais en les rapprochant toujours des divisions modernes, et en comparant soigneusement les diverses nomenclatures des lieux, tous les cantons de cette contrée physique, toutes les localités de ce théâtre de l'histoire, si restreint par l'espace, mais si riche et si grand par les souvenirs, d'après l'exploration personnelle et complète qu'il en a faite, d'après la vérification des textes et celle des monuments. Nous l'y suivrons bien moins encore, en ce moment, que nous n'avons pu suivre M. Heuzey dans les hautes vallées et sur les crêtes de l'Olympe. Mais nous les avons suivis, cependant, l'un et l'autre, dans la lecture attentive et répétée de leurs Mémoires, dans la discussion dont ils ont été l'objet au sein de notre commission, et nous pouvons dire avec assurance que celui de Delacoulonche, quoique de beaucoup le plus étendu, n'est ni le moins étudié dans les détails, ni le moins judicieusement ordonné dans l'ensemble, ni écrit du style le moins pur et le moins élégant dans sa simplicité nécessaire. Nous y avons remarqué, en Emathie, la description du plateau de Vodœna, où fut l'ancienne Edesse, métropole religieuse et politique des Macédoniens, que M. Delacoulonche soutient fortement, contre l'opinion de M. Tafel, avoir été identique à Èges, mal à pro-

pos confondue par le savant philologue allemand avec Egæa. Quelques beaux vestiges de l'antiquité, quelques inscriptions subsistent à Vodéna; mais les tombeaux des rois de Macédoine, qui se faisaient enterrer à Edesse, ont complètement disparu. Les ruines de Scydra, celles de Kition ou Citium surtout sont décrites par le jeune voyageur avec étendue et précision; mais ses descriptions valent mieux que ses essais d'interprétation des inscriptions qu'il a recueillies, et dont deux sont importantes pour l'histoire des cultes macédoniens. En général, et c'est un éloge que nous lui devons, M. Delacoulonche a donné une grande attention aux traditions religieuses et aux cultes locaux des pays qu'il parcourait; non-seulement il en a relevé, copié les inscriptions trouvées par lui, mais il a dessiné, autant qu'il le pouvait, les plus beaux restes de l'antiquité figurée encore existants. Ainsi, à Berœa, au pied du Bermius, dans le canton des anciens Bryges, frères des Phrygiens de l'Asie Mineure, il a pris le dessin d'un torse de femme d'un style plein de grâce, une Vénus très-probablement, qu'il regarde comme le monument le plus remarquable en ce genre qui subsiste aujourd'hui en Macédoine. Dans la Bottiée, dont M. Delacoulonche, par une solide explication des passages d'Hérodote et de Thucydide qu'O. Müller avait détournés de leur sens naturel, a pu rétablir les vraies limites, la description du fameux Borboros, le lac ou le marais actuel de Yénidsché, nous a frappés avant tout. Sur ses bords fut bâtie Pella, la seconde capitale de la Macédoine, en communication avec le golfe Thermaïque par le Lydias, alors navigable pour les vaisseaux. L'auteur du Mémoire a fort bien expliqué et représenté sur sa carte les changements qui se sont faits, depuis les temps anciens, dans le cours inférieur des trois fleuves qui débouchent dans le golfe, tantôt réunis, tantôt séparés, à travers les basses plaines d'alluvion de la *Campania*, comme la désignèrent, du premier coup d'œil, les Romains. Dans l'intérieur, la vieille cité macédonienne d'Ichnæ, avec son culte remarquable de Thémis, associé à celui d'Apollon, avec ses ruines près de Messir-Baba actuel, a excité l'attention de M. Delacoulonche, mais bien plus encore Pella, en avant d'Hagious Apostolous, annoncée par ses grands tombeaux que visitèrent successivement Barbié du Bocage, Cousinéry, M. Leake, qu'a décrits, après eux, notre jeune voyageur, ainsi que divers fragments antiques, entre autres une statue mutilée de Diane, des stèles avec inscriptions, etc., bien faibles restes des innombrables monuments, des chefs-d'œuvre de la statuaire et de la toreutique dont Philippe et Alexandre s'étaient plu à embellir leur ville de prédilection. A Bagnia paraissent exister quelques vestiges des



bains de Pella; à Yénikeui on a cherché vainement sa forte citadelle, l'îlot qui la portait au milieu du lac ayant depuis longtemps disparu sous la vase, ainsi que le canal qui prolongeait le Lydias pour le faire communiquer avec la ville. M. Delacoulonche essaye cependant de rétablir jusqu'à un certain point le plan de cette grande ville, si tôt et si complètement déchuë; il conjecture l'emplacement du théâtre dans la partie haute, aux environs de l'église actuelle des Saints-Apôtres, où fut découvert par Cousinéry le bas-relief, perdu depuis, représentant un choragium; il suppose qu'à l'église même pouvait être le temple de Minerve Alcidès, dans la maison du soubaschi celui de Diane, attesté par le torse qu'on y a trouvé. Ce qui paraît sûr, c'est que des fouilles (quand viendront-elles?) seraient productives; ce qui est plus probable encore, c'est que les ruines de Pella sont moins à Pella même que dans les villages des environs. La ville moderne de Yannitza ou Yénidsché, en est elle-même presque entièrement bâtie.

Nous passons sur les descriptions de la Cyrrestide et de l'Almopie, qui n'ont pas été visitées avec moins de soin par M. Delacoulonche que la Bottiée et l'Emathie, qui n'ont pas donné lieu à des rectifications géographiques ou topographiques moins sûres, par exemple celle de la Via Egnatia, qui faisait, comme il le prouve très-bien, un grand détour à gauche et au nord, après les tumulus de Pella, et avant de rejoindre le pont de l'Axius. Nous voulons dire un seul mot de la partie ethnographique et historique du Mémoire, dont nous devons savoir d'autant plus de gré à l'auteur que nous ne l'avions pas positivement demandée. Ses recherches sur les premiers habitants de l'Emathie et de la Bottiée, sur l'origine des Macédoniens, sur la fondation du royaume de Macédoine, ne nous ont pas semblé suffisamment approfondies; elles auront besoin d'être vérifiées, ainsi que toute l'histoire du pays antérieure au règne de Philippe, père d'Alexandre, en tenant compte de divers écrits modernes que n'a pas connus l'auteur du Mémoire, entre autres celui de M. Otto Abel (*Makedonien vor König Philipp*, Leipzig, 1847), et qui ont singulièrement modifié les idées mises en circulation par O. Müller. En complétant cette partie historique, que M. Delacoulonche n'a pu conduire que jusqu'à Justinien, et qu'il se proposait de mener jusqu'à nos jours, il aura l'occasion nouvelle de la reprendre et de la refondre. Nous ne doutons pas qu'alors elle ne devienne le digne pendant de la partie topographique et archéologique. Sur celle-ci, nous n'avons qu'une réserve importante à faire. Elle a pour annexe un nombre considérable d'inscriptions grecques, ro-

maînes, byzantines, très-consciencieusement copiées, mais qu'il sera néanmoins nécessaire de revoir et de contrôler : à plus forte raison les interprétations qui en sont données, soit dans cette annexe, soit dans le texte même du Mémoire, où plusieurs ont été judicieusement employées.

Ce ne sont pas là des taches, ce sont tout au plus des ombres qu'il sera aisé de faire disparaître, et qui étaient vraiment inévitables dans un travail si étendu, si divers, dans un Mémoire de plus de deux cents pages petit in-folio, rédigé en quelques mois. A l'époque où il a été envoyé, ainsi que le précédent, auquel s'appliquent les mêmes observations, les membres de l'école d'Athènes n'avaient pas encore obtenu le délai dont ils peuvent disposer désormais pour la rédaction des résultats de leurs recherches. Nous n'en sommes que plus heureux de voir le progrès que marquent déjà, dans leurs études d'épigraphie et d'archéologie, des travaux tels que ceux de MM. Delacoulonche et Heuzey. Si un complément d'expérience dans la pratique de ces études spéciales, difficiles, s'y laisse encore désirer, du moins nous est-il prouvé, de plus en plus, que nos jeunes disciples en sentent le besoin, qu'ils en apprécient l'importance pour la connaissance solide et approfondie de la géographie, de l'histoire et de l'art des anciens.

Nous vous demandons, Messieurs, de nous autoriser à signaler comme nous le faisons ici, d'une manière toute particulière, à M. le Ministre de l'instruction publique, les deux Mémoires que nous aurions voulu pouvoir vous faire connaître plus complètement. Dans notre opinion, ils sont supérieurs à la plupart de ceux dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte jusqu'à présent, et ne peuvent manquer de porter plus haut encore, soit en France, soit dans le reste de l'Europe savante, le renom de notre école d'Athènes. Nous pensons, de plus, qu'il est dans l'intérêt de la science elle-même que ces Mémoires, après une dernière révision, soient l'objet d'une publication spéciale, faite sous les auspices du ministère et sous la direction de l'Académie.

M. Delacoulonche, ain-i que M. Boutan, est de retour en France depuis un an déjà, et y a repris une chaire de rhétorique qu'il occupait dès avant son départ pour Athènes. Quant à M. Heuzey, qui prépare en ce moment un Mémoire sur l'Acarnanie, pour son travail de troisième année : à M. George Perrot, qui a exploré avec soin l'île de Thasos, pour payer sa dette de seconde année, nous croyons qu'il y a lieu, vu les nouvelles conditions d'époques mises par l'Académie à l'envoi et à l'examen des ouvrages qu'elle est chargée de

juger, de prier M. le Ministre d'autoriser ces deux membres à résider une année de plus à l'école. M. Heuzey a mérité cette distinction, qui, après M. Beulé, n'avait point été refusée à M. Lebarbier, et qui leur réussira, à l'un comme à l'autre, nous l'espérons ; M. Perrot a mérité cet encouragement. Leur présence à tous deux, d'ailleurs, est nécessaire pour maintenir la tradition, l'esprit de l'Ecole d'Athènes, pour le communiquer à leurs collègues plus jeunes, MM. Thenon et Hinstin, à plus forte raison aux jeunes gens, moins expérimentés encore, qui pourraient aller, cette année, recruter leur petit nombre (1).

L'Ecole française d'Athènes, qui fut fondée à la fin de 1846, sous l'inspiration d'une de ces pensées élevées et généreuses qui étaient familières à M. de Salvandy, de si regrettable mémoire, compta d'abord huit membres et devait se recruter dans les sciences comme dans les lettres, pour aider à leur commun progrès, sur la terre qui fut leur berceau commun. Depuis plusieurs années, elle n'en compte guère que quatre ou cinq. Et cependant, respectée par la révolution, adoptée, dotée et placée sous votre tutelle scientifique, en 1850, par celui qui devait être l'Empereur, sur la proposition de M. de Parieu, aujourd'hui notre confrère de l'Académie des sciences morales et politiques, plus d'une fois encouragée par M. Fortoul, que nous avons perdu, mais toujours petite par le nombre et par les ressources, elle n'a pas cessé, dans le cours de cette période décennale aujourd'hui révolue, de grandir par les travaux, par les services, par la considération publique. Elle a prouvé ainsi, comme la Grèce elle-même et comme Athènes, sa patronne, ce qui s'est vu plus d'une fois dans le monde, que les plus belles choses peuvent se faire avec les plus faibles moyens, et que la vraie grandeur des institutions aussi bien que des hommes est dans l'esprit qui les anime.

---

(1) L'autorisation réclamée a été accordée par décision du 19 août 1857.

*RAPPORT à S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes. sur une mission scientifique en Italie.*

Monsieur le Ministre,

M. Hippolyte Fortoul, le prédécesseur de Votre Excellence, m'avait fait l'honneur de me charger, par arrêté du 31 mars 1856, d'une mission scientifique en Italie, dont la durée était fixée à trois mois, à partir du 1<sup>er</sup> août. Cette mission comprenait deux objets distincts :

« 1<sup>o</sup> *A Parme*, faire une étude complète sur la *Table alimentaire* et en tirer des éclaircissements sur l'organisation de l'assistance publique dans l'empire romain et sur les divisions de la cité romaine ;

« 2<sup>o</sup> *A Rome*, puiser dans les découvertes archéologiques les éléments d'un travail sur la *topographie de l'ancien Latium, de la Sabine et de l'Étrurie méridionale.* »

Je viens de m'acquitter de la première partie de ma mission, et j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à Votre Excellence l'ensemble des résultats que j'ai obtenus, me réservant de produire, dans un Mémoire plus détaillé, tous les documents que j'ai recueillis et de développer les considérations auxquelles ils peuvent donner lieu.

Le travail que j'avais présenté à la Faculté des lettres de Paris, pour les épreuves du doctorat, au mois de février 1855, et portant ce titre *De Tabulis alimentariis*, était le résultat d'une première étude, commencée à Parme en 1852 et poursuivie, en France, dans le courant des années 1853 et 1854, sur l'*Institution alimentaire*, et, en particulier, sur la célèbre *Table de bronze du palais Farnèse*, désignée vulgairement sous le nom de *Table alimentaire* ou sous celui de *Table trajane*. C'est ce travail, modifié par les observations et les critiques des éminents professeurs de la Sorbonne, qui devait servir de point de départ à mes nouvelles recherches. Je crois donc qu'il ne sera pas inutile de rappeler très-sommairement ici l'objet de cette première étude et d'indiquer les progrès que la science a faits sur ce point dans ces derniers temps, en marquant la faible part que je puis revendiquer dans les résultats obtenus jusqu'à ce jour pour l'éclaircissement de cette intéressante question. Ce rapide

exposé fera mieux ressortir les points sur lesquels devaient porter mes travaux dans le duché de Parme.

Bien que la découverte de la Table trajane remonte à l'année 1747 et que les savants les plus autorisés de l'Italie, tels que Muratori et Maffei, eussent tenté d'en donner une explication, ce n'est guère que depuis quelques années que l'on a la pleine intelligence de l'institution trajane, c'est-à-dire de l'établissement de l'assistance publique dans les villes de l'Italie. Grâce aux remarquables travaux publiés sur cette question depuis 1809, grâce surtout à ceux de MM. Borghesi et Henzen, la lumière s'est faite sur ce point, jusqu'alors ignoré, de l'économie politique des Romains. La découverte du monument de Campolattaro (1832), semblable à celui de Parme, a été l'occasion de savantes dissertations (insérées dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*) qui ne laissent plus de doute dans l'esprit de personne sur le mécanisme de cette belle institution que les écrivains de l'*Histoire-Auguste* n'avaient fait que mentionner. On sait aujourd'hui que, par cette heureuse application du crédit foncier, Nerva, et, après lui, Trajan étaient parvenus à créer une rente perpétuelle en faveur des enfants pauvres des colonies et des municipales de l'Italie. On sait que la *Table alimentaire* de Parme n'est autre chose qu'un contrat par lequel l'empereur Trajan prête une somme de 4,116,000 sesterces à cinquante et un propriétaires des cités de Véléia, de Plaisance et de Parme, qui hypothèquent leurs terres pour une somme égale et s'engagent à verser annuellement l'intérêt, à 5 p. 0/0 du capital emprunté dans la caisse des secours publics; enfin, que cette somme était consacrée à l'alimentation des enfants pauvres de la cité de Véléia, dont le nombre s'élevait à 300. Ainsi, par la prévoyante sollicitude de l'empereur, la propriété trouvait un secours important (l'intérêt à 5 p. 0/0 étant peu élevé en comparaison de l'intérêt commercial qui était de 12 p. 0/0), la misère publique était soulagée et le capital se conservait intact; admirable institution qui substituait aux prodigalités intéressées des premiers Césars un mode sage et régulier dans la munificence impériale, et qui étendait et perpétuait le bienfait sans que la source en pût être tarie!

Le travail que j'avais eu l'honneur de soumettre aux lumières de la Sorbonne se divise en quatre parties :

La première est l'*historique* des deux Tables alimentaires. A cet exposé se trouve jointe la bibliographie des ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur les deux inscriptions. Cette première partie renferme quelques lacunes que j'espère pouvoir combler aujourd'hui.

La seconde partie n'est qu'une dissertation historique sur l'institution elle-même, sur son origine, son application, ses développements sous Trajan et ses successeurs, et sur sa décadence dans le cours du troisième siècle. Je m'étais efforcé, toutefois, d'indiquer le lien qui pouvait exister entre le bel établissement des Antonins et la charité chrétienne. Mais M. Wallon a montré, à la séance publique du doctorat, que les lois de Trajan sur l'assistance n'avaient aucun rapport avec la divine organisation de la charité, et qu'il fallait placer vers la première moitié du troisième siècle, non pas la décadence, mais la ruine complète de l'institution alimentaire, par l'excellente raison que les terres, ayant subi une dépréciation considérable, par suite des guerres civiles qui désolaient l'empire et surtout l'Italie, il aurait été impossible aux propriétaires de remplir leurs engagements vis-à-vis de l'empereur et de prélever 5 p. 0/0 sur le produit de fonds qui ne rendaient certainement pas la moitié de cette somme; car c'est sans doute à cette époque qu'auront été faits les premiers contrats emphytéotiques, par lesquels étaient affermis gratis les *latifundia*, à la charge, pour le preneur, d'ensemencer les terres dont il devenait détenteur. Je dois donc modifier mon travail sur ce point et substituer au système erroné que j'avais suivi l'opinion du savant auteur de *l'Esclavage dans l'antiquité*, opinion que partage M. Borghesi, et dont il m'a fait l'honneur de m'exposer lui-même les raisons. — Pour toute la partie purement historique de mon travail, je me suis presque borné à reproduire la brillante dissertation de M. Henzen, publiée en 1845 (*Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*). J'y avais seulement ajouté quelques réflexions sur l'*assistance privée* telle qu'elle nous apparaît en Italie, surtout d'après la lettre de Pline à Caninius (VII-18); car l'assistance privée est le point de départ de l'établissement impérial, et c'est à cet usage que Nerva et Trajan ont évidemment emprunté l'idée et le mécanisme même de leur institution. Pour cette partie de mon travail, j'ai eu recours aux doctes conseils de M. Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon; pour ce qui concerne la hiérarchie des magistratures alimentaires, j'ai consulté les travaux de MM. Borghesi et Henzen; enfin, le savoir et l'expérience de M. Léon Renier m'ont offert aussi de précieux secours sur ce point.

Dans la troisième partie, j'ai donné une explication analytique de la Table trajane elle-même. Ce qui m'est vraiment personnel dans ce travail se borne à quelques explications de détail. Je crois avoir établi, par exemple, que le mot *populus*, si souvent employé dans l'inscription, ne signifie pas seulement les *itinera* mentionnés dans

les *Agrimensores*, ainsi que l'avait cru M. Henzen, mais bien tout ce qui appartenait au public, à la cité, comme les grandes voies, les chemins vicinaux, les terres communes, etc., explication que je n'ai donnée d'ailleurs qu'après l'avoir soumise à l'approbation de M. Léon Renier. M. Borghesi a adopté mon interprétation (1).

On voit figurer dans la Table trajane, outre le nom des cités de Véléia, de Plaisance et de Parme, sur le territoire desquelles était située l'immense majorité des fonds, celles de Libarna et de Lucque, fort éloignées de Véléia ; de là, les erreurs dans lesquelles étaient tombés les savants italiens du siècle dernier, qui avaient saisi avec empressement l'occasion de revendiquer pour leur pays une partie des fonds mentionnés dans l'inscription. Le Toscan Lami, par exemple, s'est efforcé de prouver qu'une partie de ces terres était située dans le territoire de Lucques. Pitarelli, d'Asti, a dispersé ces mêmes fonds dans toute la Cisalpine et jusqu'aux pieds des Alpes. Ce dernier système avait été reproduit par M. Walkenaer dans sa *Géographie des deux Gaules* ; car le monument de Parme et les travaux auxquels il avait donné lieu avant 1815, en Italie et en Allemagne, étaient demeurés presque inconnus en France, quoique M. Millin, ainsi que me l'a fait observer le savant doyen de la Faculté des lettres de Paris, eût fait mention de la *Table alimentaire* elle-même, transportée à Pavie en 1797 (rendue à Parme en 1815). M. Walkenaer possédait dans sa riche collection les ouvrages de Pitarelli et de Lami sur la Table de Parme. On peut douter qu'il connût les autres publications faites sur cette matière : c'est, proprement, une analyse de la partie géographique du travail de Pitarelli qu'il a présentée dans la partie de son livre qui concerne la Cisalpine. D'après ses conseils, je me suis occupé, pour la première fois, en 1850, de la cité de Véléia, et, comme je publiais à cette époque un *Dictionnaire* et un *Atlas* élémentaire, en 7 feuilles, sur l'*Italie ancienne*, j'ai dressé une carte, fort hypothétique, de la situation des *pagi* ou cantons mentionnés dans la Table alimentaire, n'ayant d'autres éléments que l'analyse de M. Walkenaer et le grand atlas de Bacler d'Albe.

A mon arrivée en Italie, en 1852, lors de ma première mission scientifique (2), M. l'abbé Gazzera, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Turin, m'instruisit du peu de crédit dont jouissait Pitarelli comme savant. Il m'engagea à aller à Parme, où je

(1) Lettre que M. Borghesi m'a adressée de Saint-Marin, le 3 octobre 1856.

(2) Arrêté en date du 24 août 1852.

pourrais voir le monument lui-même. M. le commandeur Lopez, directeur du Musée des antiques de la Pilotta, me convainquit bientôt, tant par ses doctes conseils que par les travaux qu'il me mit entre les mains, de l'erreur que mon savant maître et moi avions commise sur la foi de Pitarelli, dont le système est entièrement abandonné aujourd'hui. Le chanoine Cara, qui s'était occupé de la partie géographique de la Table alimentaire, avait montré, vers la fin du siècle dernier, qu'on ne saurait raisonnablement disperser, dans toute la Cisalpine, des fonds de terre figurant sur un contrat trouvé à Véléia, contrat dont le but était de secourir les misères de cette cité. Il proposa donc de grouper autour de la ville elle-même, prise comme centre, tous les cantons énumérés dans la Table, avec les fonds de terre qui en dépendaient. Pour les *pagi* de Plaisance et de Parme, cela ne présentait aucune difficulté, puisque ces deux cités étaient limitrophes de Véléia ; mais il n'en était pas de même pour Libarna et Lucques. — Dans mon travail de 1854, sans m'écarter du système de Cara, j'ai cherché à établir que les terres des *Lucenses* et des *Libarnenses* étaient enclavées dans le territoire de Véléia, et qu'elles devaient avoir été *vectigales* ; c'est-à-dire terres possédées primitivement par ces deux cités, et affermées, à perpétuité, à des conditions qui donnaient aux *actores* (fermiers) tous les droits du propriétaire, sauf vis-à-vis de la cité elle-même : droit de la représenter en justice pour défendre les intérêts du domaine, droit de le vendre, de le laisser à ses enfants ou autres héritiers, sans que la cité-proprétaire pût s'y opposer. Elle n'avait, d'ailleurs, aucun intérêt à le faire, la redevance étant inhérente à la condition de la terre elle-même. Cette obligation constituait le *vectigal* ; il n'était donc nullement personnel, mais frappait la terre seulement et était imprescriptible. Nous voyons en effet, par les écrivains et les inscriptions, que des cités de l'Italie possédaient des terres vectigales jusque dans l'île de Rhodes, sans que cet éloignement dût avoir aucun inconvénient. J'en ai tiré la conséquence que les terres de Lucques et de Libarna étaient des enclaves du territoire de Véléia, et que ces fonds devaient avoir été, dans l'origine, des *terres vectigales* dépendantes de ces deux cités. Toutefois, ma conclusion pourrait paraître trop absolue et cette question sera soumise à un nouvel examen. M. Lopez m'a fait remarquer, par exemple, dans la 43<sup>e</sup> obligation du contrat, que les mots *coloni Lucenses* ne devaient pas désigner la cité de Lucques, mais des particuliers fixés dans le territoire de Véléia, et qui avaient conservé, de leur origine même, le surnom de *Lucenses*. Ce qui prouve, d'ailleurs, mon erreur sur ce point, c'est l'expression



*Respublica Lucanorum*, employée, dans cette même obligation, pour désigner une terre limitrophe du domaine des *coloni Lucenses* ; or, il n'est pas probable que l'on ait fait usage, dans le même *titre*, de deux mots différents pour désigner le même propriétaire.

Dans cette partie de mon travail, j'ai abordé l'étude purement géographique de la *Table*, et j'ai trouvé d'abord, non pas cinq cités mentionnées dans l'inscription, mais six. La sixième, dont aucun des écrivains qui se sont occupés du monument de Parm<sup>e</sup> n'a parlé, se trouve cependant exprimée en toutes lettres dans la ligne 99<sup>e</sup> de la 3<sup>e</sup> colonne : ANTIATE.ET.VELEIATE.PAG.FLOREIO, etc. — Comme les noms des cités précèdent toujours ceux des *pagi*, il ne peut s'agir ici que d'un domaine situé sur le territoire des deux cités d'Antium et de Véléia ; or, Antium n'est pas la ville volsque connue sous ce nom, mais la cité de Gênes, appelée *Antium* par le géographe Scylax, ainsi que l'a remarqué M. Walckenaer (*Géographie des deux Gaules*, t. II, part. II, chap. IV, p. 109). Cette explication a été adoptée par MM. Pezzana et Lopez. M. Borghesi ne l'accepte que comme une hypothèse ; mais il considère comme certain que le mot ANTIATE désigne une cité.

J'ai posé en principe, d'après Cara, qu'il fallait grouper les *pagi* près de la cité dont ils dépendaient de manière à former par leur réunion un ensemble compacte ; j'ai ajouté que les cités possédaient toutefois des terres éloignées de leur territoire principal et que ces terres devaient être attribuées à un ou à plusieurs *pagi* déjà existants. A l'époque des conquêtes de Rome vers les Alpes, il est probable que les colons envoyés dans les pays nouvellement soumis n'étaient pas tous pris à Rome, mais que les anciennes colonies devaient en fournir un certain nombre. Dans ce cas, on aurait donné au *pagus* d'où les colons étaient tirés le nom de la cité dans laquelle ils s'établissaient ; c'est ainsi que l'on trouve, parmi les *pagi* de Véléia et de Plaisance, les noms *Albensis*, *Statiellius*, *Bagiennius*, *Vercellensis*, qui présentent une frappante conformité avec les villes d'*Alba-Pompeia* d'*Aquæ-Statiellæ*, d'*Augusta-Bagiennorum* et de *Vercellæ*. Cette explication est conjecturale, il est vrai ; mais je crois avoir démontré, en donnant le vrai sens d'un passage de Strabon, que Plaisance possédait encore des terres dans le territoire de Verceil au premier siècle de J. C. (*De Tabulis alimentariis*, p. 65.)

Une des plus grandes difficultés qui aient arrêté ceux qui se sont occupés de la *Table alimentaire* est la suivante. Dans chacune des obligations du contrat, on voit figurer d'abord les noms des propriétaires, puis l'estimation totale de leur domaine dans son ensemble

exprimée en sesterces) ; puis l'énumération détaillée de tous les fonds dont se compose ce domaine, avec l'estimation partielle de chacun de ces fonds ; enfin, la somme hypothéquée sur ces valeurs : or, presque jamais l'addition des estimations partielles ne donne un résultat qui coïncide avec le chiffre de l'estimation d'ensemble ; cependant, ce sont les mêmes terres, estimées, dans les deux cas, par le propriétaire avec la même formule ; et ces différences se trouvent répétées trop souvent pour qu'il soit possible de les imputer à une erreur du graveur. J'ai proposé l'explication suivante : l'inégalité dont il s'agit provient sans doute de ce que le domaine, estimé dans son ensemble, présentait en effet une valeur différente de celle qui était donnée à ce même domaine estimé en détail. Ne voyons-nous pas aujourd'hui les propriétaires tirer souvent d'une terre aliénée par portions une somme plus considérable que s'ils l'eussent vendue en bloc à un seul acquéreur ? Or, si le prix de la vente diffère, selon que la propriété est livrée en un seul ou en plusieurs lots, il faut en conclure que la valeur réelle du domaine est différente aussi, suivant qu'on le considère en entier ou divisé. La même chose avait lieu chez les Romains, et cette diversité d'estimation indique peut-être que, si le propriétaire était disposé à vendre ses terres, il entendait obtenir tel prix du détail, tel de l'ensemble. Mais une autre difficulté se présente : c'est que la différence entre les deux estimations est tantôt en plus, tantôt en moins, au détail et à l'ensemble. Antonius Priscus, par exemple, estime l'ensemble de ses terres à la valeur de 233,080 sesterces, et la somme des estimations partielles de ces mêmes terres ne s'élève qu'à 221,488 sesterces. J'ai encore expliqué cette différence, inverse de la précédente, par l'exemple de ce qui se passe de nos jours. Nous voyons que, dans les contrées stériles, remplies de landes, il arrive précisément le contraire de ce que nous remarquons dans les pays fertiles. Quand le sol est productif, les petites propriétés donnent de meilleurs résultats à l'exploitation rurale que les grandes. Le morcellement est alors un bienfait pour la richesse agricole du pays. Dans les pays ingrats, au contraire, les petits cultivateurs ne peuvent tirer aucun parti de leurs terres, tandis que le grand propriétaire utilise son vaste domaine en le faisant planter d'arbres, par exemple ; une couche artificielle se forme, avec le temps, sur le sol, qui commence à produire, tandis que les petites gens, qui ne peuvent faire les mêmes dépenses, gardent stérile un champ qu'ils ont reçu stérile. Il suit de là que l'estimation partielle de la terre dans les contrées pauvres doit être moins élevée que celle de l'ensemble, car elle se vendra moins cher en

détail qu'en bloc. Cette observation m'a conduit à une autre qui m'a semblé donner quelque force à mon hypothèse. En m'aidant des rares indications géographiques que me fournissaient les inscriptions locales et l'analogie, souvent frappante, qui existe entre les noms modernes et les noms anciens mentionnés dans la Table alimentaire, j'ai remarqué, par exemple, que les cantons ou *pagi*, *Albensis*, *Domitius*, *Herculanus*, qui ne pouvaient être éloignés de Vélécia, d'après les indications de proximité fournies par le texte même du monument se trouvaient dans les contrées les plus arides et les plus montagneuses ; et c'est précisément dans ces *pagi* que l'estimation d'ensemble du fonds de terre l'emporte sur l'estimation partielle. J'ai observé de plus que le *pagus Florentius*, qui devait être aux environs de *Florentia* (la moderne Fiorenzuola), et que devait traverser la voie Emilienne, comme semble l'indiquer le mot *populus*, très-fréquemment employé dans l'énumération des propriétés limitrophes aux domaines de ce canton, donnait des résultats partiels beaucoup plus élevés que les valeurs d'ensemble. Or, ce *pagus* était situé dans la contrée la plus fertile du Parmesan : pour le *pagus Ambitrebis*, qui était, comme son nom l'indique, sur les deux rives fertiles de la Trébie, mais qui devait s'étendre aussi sur les sommets improductifs formant, en partie, la ceinture du bassin de cette rivière, j'ai observé que l'estimation partielle est tantôt plus élevée que l'estimation d'ensemble, tantôt moindre : ce qui s'accorde parfaitement avec la nature, tantôt riche et verdoyante, tantôt âpre et désolée de cette contrée. Cette explication a été acceptée comme une hypothèse, il est vrai, mais comme une hypothèse très-probable, par MM. Borghesi, Henzen et Lopez.

J'ai cherché ensuite à retrouver la position, et, s'il était possible, les limites de quelques-uns des *pagi*, aussi bien que l'emplacement des *fundi*. J'avais, pour me guider dans ces recherches : 1° les inscriptions de *Minerva Cabardia*, qui nous indiquent, par le lieu même où elles ont été trouvées, la position exacte du fonds *Cabardiacus*, dans le *pagus Ambitrebis* ; 2° des noms aussi significatifs que celui même d'*Ambitrebis* et de *Vellejus* ; 3° la concordance des noms modernes des hameaux et des métairies, avec les noms anciens des *fundi*, ressemblance dont il ne faut pas abuser, toutefois ; car on trouve, en Italie surtout, un très-grand nombre de noms semblables ; 4° l'estimation du fonds de terre, indiquant, si mon hypothèse est vraie, que tel *pagus* est situé dans un canton fertile, stérile ou *mirte*, selon que l'estimation du détail l'emporte sur celle de l'ensemble, ou que le contraire a lieu, ou bien que les deux estimations sont balan-

cées ; et 5<sup>o</sup> de bonnes cartes modernes. — Mais, avec ces éléments, je n'ai pu fixer d'une manière certaine que la position de sept *pagi* sur les trente-deux qui sont mentionnés dans l'*inscription*. Quant aux limites que j'ai assignées à quatre d'entre eux, je conviens qu'elles sont très-arbitraires, sauf peut-être pour le *pagus Ambitrebis*.

La quatrième partie de mon travail traite de l'inscription des Ligures-Bébiens : je n'ai pas à en parler ici.

Telle était, Monsieur le Ministre, dans mon ouvrage publié en 1854, la part de chacun et la mienne. C'est ce travail que j'étais chargé de compléter, cette année, en Italie.

Je diviserai le Rapport que j'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence sur mes travaux dans le duché de Parme en cinq parties : 1<sup>o</sup> l'estampage de l'Inscription ; 2<sup>o</sup> les additions que j'ai faites à la bibliographie ; 3<sup>o</sup> les renseignements recueillis touchant l'inscription elle-même ; 4<sup>o</sup> ce qui est relatif au plan de Vélécia et les conjectures qu'ont pu me suggérer mon séjour dans le pays et les études faites sur les lieux ; 5<sup>o</sup> l'énumération des objets les plus curieux trouvés à Vélécia et les dessins que je rapporte de quelques-uns d'entre eux ; 6<sup>o</sup> mes recherches géographiques sur les divisions des cités de Vélécia et de Plaisance.

1. *Estampage de l'Inscription alimentaire*. — Mon premier soin, en arrivant à Parme, a été d'obtenir l'autorisation de faire un estampage de l'Inscription trajane pour le mettre à la disposition de Votre Excellence ; car il n'existe pas de reproduction fidèle du plus considérable, et j'ajouterai du plus important de tous les monuments épigraphiques connus. Or, l'estampage est le seul moyen d'obtenir un véritable *fac-simile*. Aucun autre procédé ne saurait nous donner les signes divers qui se rencontrent sur la plaque de bronze et nous garantir l'exactitude du texte lui-même. M. de Lama a sans doute employé beaucoup de temps à faire un dessin en réduction de la Table de bronze, dessin auquel on a improprement donné le nom de *fac-simile*, car M. Lopez et moi y avons constaté de nombreuses erreurs. Le texte que j'ai publié est, à peu près, exempt de fautes. J'avais mis un grand soin, en 1852, à comparer l'original avec la copie imprimée de M. de Lama, la plus exacte qui eût paru jusqu'alors ; mais, malgré toute mon attention, j'ai reconnu depuis qu'une faute m'était encore échappée, et peut-être n'est-ce pas la seule. On a consenti à me laisser essayer les différents procédés qui m'étaient connus pour obtenir la reproduction la plus exacte possible. — Je prie Votre Excellence de souffrir que je saisisse cette occasion d'exprimer officiellement ici toute ma gratitude à M. le

commandeur Lopez, pour son excessive complaisance, aussi bien que pour les importantes communications qu'il a consenti à me faire et les précieux conseils dont il a bien voulu m'honorer; j'aurai, d'ailleurs, à signaler plus d'une fois, dans le cours de ce Rapport, les services considérables qu'il m'a rendus. Il ne m'a pas fait moins de soixante-dix heures de travail pour obtenir un estampage complet de la Table alimentaire. Les difficultés de l'exécution ont été telles pour moi qu'elles m'expliqueraient comment on n'a jamais fait le fac-simile de ce monument, depuis plus de cent ans qu'il est découvert. Le résultat que j'ai obtenu, après plusieurs essais rendus infructueux par les aspérités du bronze, présente non-seulement avec fidélité les caractères de l'inscription, mais, si je puis ainsi parler, la physionomie du monument lui-même.

II. *Bibliographie.* — Mes recherches à la bibliothèque du Palais Farnèse ne m'ont révélé l'existence d'aucun ouvrage imprimé de quelque importance que je n'eusse mentionné dans mon travail; mais M. le commandeur Angelo Pezzana, le conservateur, a bien voulu me communiquer de précieux manuscrits concernant, sinon l'Institution trajane, du moins la cité de Véléia.

Je dois mentionner, 1<sup>o</sup> le grand manuscrit de Costa : *Raccolta dei monumenti di antichità che, col mezzo dei regi scavi, si sono tratti dalle viscere della città dei Veliani, con qualche riflessione del conte canonico teologo della Piacentina chiesa, ANTONIO COSTA, regio prefetto e direttore de Musei di S. A. R. — Tomo primo, riguardante le scoperte del MDCCLV.*

Pour comprendre tout l'intérêt qui s'attache à ce manuscrit, il faut se rappeler que l'infant D. Philippe, duc de Parme et de Plaisance, avait eu la pensée, en 1760, de faire fouiller le sol à l'endroit même où la Table alimentaire avait été découverte par deux laboureurs, au-dessus de la *Pieve de Macinesso*. Comme le nom de Véléia était mentionné, dans ce monument, plus souvent que celui des autres cités, il était possible que l'on découvrit, en ce lieu même, quelques vestiges de l'ancienne ville que Strabon et Pline ont citée dans leurs écrits, et que Cluvier déclarait *introuvable*. Peut-être a-t-on fait à l'Infant l'honneur d'une idée qui a bien pu lui être inspirée par son habile ministre Dutillot, grand ami des arts, et le plus capable de tous ceux qui ont administré le duché dans le siècle dernier. M. Costa, chanoine de Plaisance, qui, avec son collègue, M. Roncovieri, avait réuni à grand'peine les fragments dispersés de la Table de bronze (vendue au poids, à Borgo-S.-Donnino et à Crémone, par ceux mêmes qui l'avaient trouvée), l'avait offerte à l'infant Don

Philippe pour qu'elle fût placée au Palais Farnèse. Il fut nommé directeur des fouilles, qui commencèrent le 14 avril 1760. Les travaux furent poussés avec activité pendant toute cette année, et l'on ne tarda pas à découvrir le *Forum* d'une cité romaine, dans un état de conservation admirable, et qui ne peut se comparer qu'à celui des rues de Pompéi ; puis on mit au jour la basilique, les portiques, des édifices divers, des aqueducs, des inscriptions, des statues de marbre et de bronze, entre autres le célèbre *Hercule-ivre*, etc. M. Costa avait auprès de lui un artiste habile, M. Permòli, qui faisait les dessins des objets les plus remarquables au point de vue de l'art, ou les plus intéressants au point de vue de l'archéologie. On les envoyait, à mesure, à Parme, où, par les soins de M. Dutillot, ils étaient soigneusement placés dans le musée de la Pilotta.

Le manuscrit dont il s'agit renferme : 1° la *Préface*, qui n'est autre chose que l'histoire des fouilles pendant le courant de l'année 1760 ; — 2° un *catalogue* des dessins contenus dans ce volume ; — 3° un *journal* des fouilles où sont mentionnées jusqu'aux plus minimes découvertes ; — 4° les remarquables *dessins* de Permòli, dont la plupart sont d'une fidélité facile à constater en les rapprochant des objets mêmes conservés au Musée ; — 5° une *Dissertation* de M. Costa sur les plus curieuses inscriptions trouvées pendant l'année 1760.

Ce qui fait le prix de ce manuscrit, ce sont surtout les dessins de Permòli, qui sont d'autant plus intéressants qu'ils n'ont jamais été publiés, et que beaucoup d'objets trouvés à Véléia ne figurent plus au musée de Parme. Quelques-uns ont été perdus ; d'autres, distraits de la collection pour être offerts à M. de Caylus. J'ignore ce qu'ils sont devenus depuis ; mais il est probable que les possesseurs de ces antiquités, non moins curieuses que celles du Musée Borbonico, ignorent, pour la plupart, une *provenance* que le recueil de Costa peut seul constater (1).

Quant aux dissertations épigraphiques et archéologiques de l'auteur, elles m'ont paru trahir une inexpérience complète de ces études. Le chanoine Costa avait accepté une mission évidemment fort au-dessus de ses forces et pour laquelle il n'avait aucune préparation sérieuse. L'ignorance qui paraît dans ses dissertations n'est pas moindre que l'incurie que ses successeurs ont montrée dans la di-

(1) Plusieurs objets envoyés de Parme, à M. de Caylus, sont aujourd'hui à Paris dans la collection des petits bronzes du cabinet des médailles (Bibliothèque impériale).

rection des fouilles ; car, pendant les années suivantes, on ne prit pas même le soin de transporter les terres enlevées à une distance suffisante, et une notable partie des premiers travaux, à l'ouest du *Forum*, fut recouverte par les déblais.

C'est vers cette époque que l'on chercha la cause de la disparition de l'ancienne cité romaine. Aucun écrivain n'avait parlé de ce fait extraordinaire. En examinant avec attention les lieux voisins, on comprit bientôt qu'entre les deux sommets qui dominent les ruines, le mont Rovinazzo et le mont Moria, il avait dû exister autrefois un lac, au fond d'une espèce de cratère de forme circulaire, dont une partie subsiste encore aujourd'hui. Les couches de terre situées au nord du lac, c'est-à-dire du côté même de Vélécia, minées par l'action des eaux, ont dû se détacher un jour et couvrir de leurs décombres la ville entière. Les noms de *Rovinazzo* et de *Moria* ne sont même, à ce qu'il semble, qu'un souvenir populaire de ce tragique événement. Ainsi Vélécia a péri par l'eau, comme Herculaneum et Pompéi ont péri par le feu.

Le second volume *manuscrit* de Costa porte ce titre : *Raccolta di varj pezzi di antichità stati dissotterrati col mezzo dei R. scavi umiliata a S. A. R. il sig. Infante delle Spagne, D. Filippo Borbone, duca di Piacenza, Parma, Guastalla ; dal conte canonico teologo della Piacentina chiesa, Antonio Costa, R. prefetto e direttore de di lui musei. Tomo secondo, riguardante le scoperte degli anni MDCC LXI e MDCC LXII.*

Ce volume comprend : 1° une *dédicace* à l'infant Don Philippe ; — 2° le *journal* des fouilles pendant les deux années 1761, 1762 ; — 3° le *catalogue* des dessins ; — 4° un *plan* de Vélécia, indiquant la circonscription des fouilles de chacune des trois années 1760, 1761 et 1762, et l'endroit où les objets les plus intéressants ont été trouvés ; — 5° les *dessins* de Permoli.

Le troisième volume du même ouvrage *manuscrit* renferme les dessins des objets trouvés pendant les années 1764 et 1765 ; mais cette dernière partie du recueil n'a pas dû être faite en entier sous M. Costa, car il perdit son emploi de directeur des travaux dans le courant de l'année 1764, à l'époque de la disgrâce de Dutillet, son protecteur.

Les trois volumes de ce recueil, faits avec le plus grand soin comme exécution calligraphique et sous le rapport des dessins, ont été offerts à l'infant Don Philippe et étaient destinés à l'impression ; mais, à l'avènement de l'infant Don Ferdinand, on ne donna pas suite à ce projet de publication qui devait entraîner des frais consi-

dérables, surtout pour la gravure des planches. Le savant P. Paciaudi, conservateur de la bibliothèque de Parme, ne demeura pas étranger à l'opposition que rencontra M. Costa. Il prouva sans peine que les dissertations insérées dans cet ouvrage ne méritaient pas l'honneur de la publicité, et le manuscrit resta à la bibliothèque. M. Moreau de Saint-Méry, administrateur général du duché de Parme pour la France, de 1802 à 1806, emporta à Paris le travail inédit de Costa et de Permòli; mais il le renvoya à Parme, sur les instances de M. Angelo Pezzana.

Il existe quatre autres manuscrits de Costa : 1<sup>o</sup> le *brouillon* de celui que je viens de citer, avec les croquis et les projets qui ont servi à Permòli pour exécuter les dessins, plus soignés, du recueil destiné à l'infant Don Philippe. Ce manuscrit est à la bibliothèque du musée des Antiques; — 2<sup>o</sup> la répétition du premier volume du même ouvrage, écrit de la main de Costa (brouillon). Il se trouve à Plaisance et me fut communiqué par M. Bonora, archiviste de cette ville; — 3<sup>o</sup> une quatrième répétition de ce même premier volume, écrit avec soin, mais en plus petit format (bibliothèque de la Pilotta); — 4<sup>o</sup> une explication donnée par M. Costa de la *Table dite législative* ou *Table de la loi Rubria*, qui fut trouvée dans le forum de Véléia.

Je dois aussi à M. le commandeur Pezzana la connaissance d'un recueil de différents ouvrages, articles (imprimés ou manuscrits), dessins, etc., qui ont été réunis par les soins de feu le président Bertoli et acquis, à sa mort, par la bibliothèque de la Pilotta. Ce recueil, en un seul volume grand in-f<sup>o</sup>, renferme : 1<sup>o</sup> des ouvrages imprimés qui m'étaient déjà connus et que j'ai mentionnés dans la *bibliographie* de mon travail (1854); — 2<sup>o</sup> une brochure *imprimée* (petit in-8<sup>o</sup>), sans date et sans nom d'auteur (14 pages), et dans laquelle le système de Pitarelli est combattu par de très-bonnes raisons. On voit, à la fin de la quatorzième et dernière page, ces mots, écrits sans doute de la main du président Bertoli : *Dal sig<sup>e</sup> Giulia, D<sup>re</sup> in medicina*; — 3<sup>o</sup> un texte, imprimé, de la *Table législative*, par *Poggi* (1 seule feuille); — 4<sup>o</sup> divers fragments d'inscription (manuscrits); — 5<sup>o</sup> le *calque* découpé de la figure principale d'une jolie mosaïque (inédite) trouvée à Véléia, aujourd'hui détruite en partie (j'ai pu prendre un dessin de ce qui reste des bordures sur les lieux mêmes; cela me permettra, avec le calque du recueil Bertoli, de la restituer en entier); — 5<sup>o</sup> deux lettres, *manuscrites*, de *Poggi* : 26 et 28 pages; la date de l'une est le 2 septembre 1793; — 6<sup>o</sup> *dessins*, très-imparfaits, de quelques objets trouvés à Véléia; — 7<sup>o</sup> *cartes géographiques* modernes du duché de Parme (manus-



crites), parmi lesquelles il en est une qui donne, mais sans indication de limites, quelques-uns des vicariats des diocèses de Parme et de Plaisance ; ce qui prouve que, dans la pensée du président Bertoli, on devait trouver, dans les divisions des vicariats, des indices précieux pour reconstruire les *pagi* des anciennes cités ; — 8° un dessin, *fac-simile*, non calqué, et, par conséquent, d'une exactitude douteuse, de la *Table trajane* (travail inachevé ; le tiers, à peu près, est fait) ; — 9° un très-beau dessin, au crayon, de la statue drapée trouvée à Véléia, et désignée sous le nom de statue d'Agrippine (sans tête, *marbré*), par Pietro Martini, de Parme, 1765) ; — 10° quatre pages d'impression, sans nom d'auteur, avec ce titre : *Copia di una lettera scritta ad un lettore pubblico dell'università di Bologna, da un cittadino Parmigiano. Parma, 21 giugno, 1761.* — *Bologna, stamperia, di Roberto Belvedere.* L'auteur de cette lettre parle avec une sorte d'enthousiasme du résultat des premières fouilles faites dans la basilique de Véléia.

M. le commandeur Pezzana, qui a bien voulu m'indiquer différents passages que j'ignorais et qui sont relatifs à la *Table alimentaire*, dans des ouvrages, d'ailleurs étrangers au sujet lui-même, m'a signalé, en outre, deux omissions plus importantes dans la partie bibliographique de mon travail : 1° *Correzioni degli errori del Muratori intorno la sua edizione della tavola trajana*, dal sig.<sup>o</sup> *abbate Mazza*. Cet ouvrage est cité par M. Pezzana lui-même dans *Le Memorie degli scritti e lett. Parmigiani* (p. 315, V, l. VII) et par M. de Lama. — 2° Le même dom André Mazza, abbé des Bénédictins et conservateur de la bibliothèque de la Pilotta à la fin du siècle dernier, a écrit, en 1789, une lettre demeurée inédite (dont le manuscrit est dans la bibliothèque de Parme), adressée au P. Affò. Je dois à l'extrême obligeance de M. Pezzana d'en posséder une copie. Cette lettre est d'un très-grand intérêt parce qu'elle prouve qu'en 1789, des savants, comme le P. Dom André Mazza, avaient une idée très-juste de l'institution trajane ; elle renferme, de plus, une remarquable et éloquente réfutation du système de Pitarelli et des erreurs de Cara.

J'ai trouvé ensuite, dans les archives manuscrites que M. Lopez a mises à ma disposition, de curieux renseignements sur l'histoire des fouilles de Véléia.

En 1764, le chanoine Costa a été remplacé dans la direction des travaux par Ambrogio Martelli. Les fouilles furent continuées comme en témoigne la correspondance officielle de ce dernier, de 1764 à 1765. Interrompues ensuite jusqu'à l'année 1776, elles furent re-

prises et poursuivies, de nouveau, jusqu'en 1781, inclusivement (lettres de 1776 à 1781). A. Martelli avait pour dessinateur un certain Buzzini qui doit être l'auteur du plan, gravé, de Véléia publié en 1765 (très-inexact). — En 1778, il faut placer une lettre du ministre Canossa (20 octobre), adressant au P. Paciaudi, directeur du Musée, la liste des objets récemment trouvés à Véléia.

Les travaux n'ont été repris que sous les Français, lorsque M. Moreau de Saint-Méry était administrateur général. On conserve, dans les archives, les rapports qui lui sont adressés par Bonzi, directeur, et Rocca, surintendant des fouilles. Ces rapports indiquent très-clairement la portion de Véléia qui a été découverte à cette époque. Les travaux furent poursuivis pendant les années 1803, 1804 et 1805. — En 1806, M. Moreau fut rappelé. Sous l'administration de M. Nardon, le premier préfet du département du Taro, puis sous le gouvernement militaire et transitoire de Junot et de Pérignon, enfin, sous les deux préfets, MM. Dupont et Delporte, les fouilles de Véléia furent abandonnées.

De 1816 à 1827, sous Marie-Louise, on trouve, comme directeur, un certain chanoine nommé Casapini dont la correspondance ne présente pas d'intérêt parce qu'il n'y eut pas de travaux entrepris.

En 1827, M. Lopez, beaucoup plus capable que M. Casapini de remplir l'emploi de directeur, en accepta les fonctions gratuites sans vouloir que son prédécesseur fût privé de son titre et des avantages qui y étaient attachés et dont il eut la jouissance jusqu'en 1841, époque de sa mort. M. Lopez dirigea donc, seul, tous les travaux. Sa correspondance remplit tout l'intervalle de 1828 à 1857. Elle est surtout intéressante pour les années 1841, 1842, 1843 et 1846, pendant lesquelles on reprit les travaux si longtemps interrompus. Ils n'amènèrent cependant aucun résultat très-important; mais on trouva des inscriptions, des fragments curieux de poteries dont je n'ai vu nulle part ailleurs de types analogues, enfin des monnaies en grand nombre. La correspondance de 1847, époque de la dernière visite que M. Lopez fit à Véléia, relève quelques inexactitudes dans les plans dessinés avant lui. Elle indique de plus que le travail topographique est à refaire presque en entier et qu'il n'existe pas de plan exact de Véléia.

J'ai trouvé encore, dans la bibliothèque du Musée des antiques, un carton de dessins comprenant différents projets manuscrits des plans du *forum* et de la ville. J'ai remarqué surtout, outre la carte gravée en 1765 et le plan manuscrit de Costa, cité plus haut : 1<sup>o</sup> un plan manuscrit de Buzzini, dessiné par Goffrini. Il a sans doute

servi d'élément à celui qui a été construit sur une plus grande échelle et qui figure sur un des murs de la bibliothèque du Musée des antiques; — 2° un plan manuscrit indiquant seulement les fouilles faites sous M. Moreau de Saint-Méry (25 août 1804), par Giuseppe Roca, géomètre; — 3° un plan manuscrit mis au net par le géomètre Benassi, 1816, avec les environs de Véléia, par le même; — 4° différents projets de Voghera qui est mort avant d'avoir publié son travail (d'ailleurs inexact); — 5° différents brouillons faits sous M. Casapini; — 6° les deux éditions de l'ouvrage, très-inexact, d'Antolini, 1819 et 1823, avec planches (je les ai citées dans ma bibliographie en 1854). Cette publication est la plus complète qui ait paru sur la topographie de Véléia; mais les mesures sont fausses presque partout, le plan des édifices est arbitraire. M. Antolini était architecte et fort peu archéologue. Il paraît s'être préoccupé surtout de faire des *restitutions*; aussi son ouvrage pourrait-il servir de *projet* s'il s'agissait de réédifier Véléia; mais il ne saurait donner la moindre idée de la disposition réelle des ruines telles qu'elles sont aujourd'hui. Il faut même croire que ces plans ont été dessinés par ses élèves et loin de sa surveillance, car il est impossible de donner une plus grande part à l'invention dans un genre d'étude qui en comporte si peu.

Il existe encore à Plaisance un autre plan manuscrit de Véléia dressé par un architecte italien, M. Péraud. M. le comte Pallastrelli en possède le double. Je n'ai pu voir ni l'un ni l'autre; car je n'ai été instruit de leur existence qu'à l'instant où j'allais quitter Plaisance et lorsque mon travail était déjà fait à Véléia.

Je dois signaler à Votre Excellence, en terminant cette liste, quelques ouvrages manuscrits qui m'ont été communiqués par M. le comte Pallastrelli. Je ne mentionnerai qu'en passant une carte hypothétique de la position des *pagi* de la Table alimentaire, par Nicolli, auteur de deux ouvrages que j'ai cités dans ma bibliographie et dans lesquels se trouvent des explications géographiques et philologiques relatives à l'inscription trajane. Cette carte manuscrite est tellement confuse que je n'ai pu me rendre compte du système adopté par l'auteur. Mais il est une autre communication de M. le comte Pallastrelli qui a une grande importance à mes yeux. C'est une carte manuscrite de l'année 1605, donnant les divisions du diocèse de Plaisance avec les limites des vicariats. J'ai obtenu du possesseur de ce document la permission d'en prendre le calque. J'aurai l'honneur d'exposer bientôt à Votre Excellence quel intérêt peut avoir cette carte pour les recherches relatives aux anciennes

divisions des cites de Plaisance et de Véleia. Je dois enfin à la courtoise hospitalité de M. Pallastrelli la connaissance de deux ouvrages manuscrits dont il est l'auteur, qu'il se propose de publier incessamment et dans lesquels il traite subsidiairement, mais avec une certaine étendue, les questions qui se rattachent à l'étude de la *Table alimentaire*. L'un de ces travaux a pour objet l'histoire des monnaies de Plaisance. L'auteur a fait de savantes recherches sur la valeur du sesterce, dans ce pays, à l'époque de Trajan. Votre Excellence appréciera le motif qui m'empêche de toucher à cette question et de modifier ce que j'ai dit à cet égard en 1854, tant que l'ouvrage de M. Pallastrelli ne sera pas publié. D'ailleurs les résultats généraux obtenus par M. le comte Borghesi, sur ce point, sont de nature, quant à présent, à satisfaire les plus exigeants. — L'autre ouvrage est une petite monographie, très-curieuse, sur un personnage dont parle Tacite comme étant natif de Verceil, et que le scoliaste fait naître à Plaisance. M. Pallastrelli rappelle que, d'après la *Table alimentaire*, il existait un *pagus Vercellensis* dans la cité de Plaisance, ce qui a pu, selon lui, occasionner l'erreur de Tacite et ce qui justifierait l'opinion du scoliaste. J'ai eu l'honneur de lui représenter, en tenant compte de ce que l'hypothèse dont il s'agit avait d'ingénieux, que Tacite et le scoliaste pouvaient bien ne s'être trompés ni l'un ni l'autre ; car il est hors de doute que Plaisance possédait des terres très-voisines de Verceil, ainsi que je l'ai établi à la page 65 de mon travail en latin (*de Tabulis alimentariis*), me fondant sur un passage de Strabon qui me paraît décisif. — M. Pallastrelli a bien voulu me permettre de prendre copie de la petite carte manuscrite qui doit accompagner sa brochure et qui indique les lieux modernes (voisins de sa villa de Centovera) correspondant avec les fonds du *pagus Vercellensis* mentionnés dans la *Table*.

III. *De l'institution alimentaire*. — J'aurai l'honneur de faire remarquer à Votre Excellence que, bien qu'une partie de ma mission portât sur les recherches relatives à l'institution elle-même, qui est assurément le point le plus important de toutes ces études, il y a peu de choses à ajouter aux travaux de MM. Borghesi, Henzen et des autres savants, d'après lesquels j'avais traité cette question dans la deuxième division de mon travail. Ce n'était guère que dans les conversations que je pouvais avoir avec eux qu'il m'était permis de puiser de nouvelles lumières. Ce secours ne m'a pas manqué auprès de MM. Pezzana et Lopez, à Parme, — Pallastrelli, à Plaisance, — Borghesi, à Saint-Marin, — Henzen, Visconti et de Rossi.

à Rome. Mais les conseils de ces hommes éminents ou distingués, sans rien modifier aux faits déjà acquis à la science, me permettront seulement, après une étude plus approfondie des inscriptions concernant les magistratures alimentaires, d'ajouter quelques détails nouveaux à ceux que j'ai donnés sur l'organisation et le mécanisme de cette grande institution. Déjà M. Léon Renier m'avait prêté l'appui de son expérience sur ce point délicat de la question. Ce n'est qu'en France que je pourrai compléter, à loisir, cette partie de mon travail sur l'administration alimentaire; car l'objet de l'institution et son histoire ne laissent rien à désirer aujourd'hui; c'est donc dans le Mémoire que je prépare sur *la Table alimentaire et la cité de Véléia* que ces nouvelles additions pourront trouver place.

IV. *Excursion à Véléia et topographie des ruines.* — Après avoir étudié à Parme tout ce qui avait rapport à Véléia, j'ai voulu visiter les ruines de cette cité. Je me suis donc rendu à Plaisance, dont la ville romaine n'est distante que de 20 ou 21 milles. Une route très-accessible aux voitures conduit un peu au delà de l'endroit appelé *Castel-Badagnano*, au nord du *Castel-Olmetto*, à 5 ou 6 milles environ de Véléia. A partir de ce point, il n'existe plus de route: il faut remonter le lit, desséché pendant les trois quarts de l'année, du torrent Chero, qui offre entre ses deux bords très-escarpés, et le plus souvent formés de rochers, une large surface remplie de pierres, absolument impraticable aux voitures, et, en beaucoup d'endroits, aux chevaux eux-mêmes. A très-peu de distance du lieu où se voient des feux naturels de gaz hydrogène, sur lesquels le célèbre Volta a fait un Mémoire, et qui brillent au loin, comme des phares, pendant la nuit et au crépuscule, on abandonne le Chero et l'on commence à gravir, à gauche, l'Apennin, par un chemin pierreux, près du lit du Riolo qui forme, l'hiver, un affluent du torrent qu'on vient de quitter. Après avoir parcouru un mille environ par une pente assez rapide, on arrive à Véléia et à la petite église de Macinesso qui en domine les ruines. C'est donc à un mille à l'est du Chero, sur les flancs de l'Apennin, au-dessous des monts Rovinazzo et Moria, que se trouve située Véléia. Une autre route y conduit, qui est accessible aux chevaux; mais elle est beaucoup plus longue: elle part de la voie Emilienne à Fiorenzuola. Après les difficultés et les fatigues inouïes que j'ai éprouvées pendant cinq heures de marche dans les rochers du Chero, je n'ai pas été surpris d'apprendre du *custode*, qui est, avec le prêtre de la *picca*, le seul habitant de la colonie romaine, que j'étais le premier Français qui

tut venu visiter ces ruines depuis 1815. Grâce à l'obligeance de M. Lopez, qui avait donné ordre au *custode*, par une lettre dont j'étais porteur, de mettre à ma disposition la petite maison construite pour le directeur, au sud-ouest du *forum*, j'ai pu séjourner cinq jours entiers dans ces lieux inhospitaliers.

Ce qui me m'a frappé tout d'abord en arrivant à Valéia, c'est l'admirable vue dont on jouit de ce coteau de l'Apennin et la situation pittoresque de la ville romaine, construite en amphithéâtre sur un sol incliné, présentant une suite de terrasses embellies de portiques d'où l'on découvrait la vallée. De trois côtés, la vue est bornée par l'Apennin et les deux chaînes de collines élevées qui s'en détachent pour former la ceinture du Chero. Au nord, ces collines s'élargissent et s'ouvrent sur la plaine du Pô, couverte de terres fertiles, de pâturages et de verges. Au delà du fleuve, on distingue Crémone au milieu de la riche Lombardie, et à 40 lieues de là, le passage est fermé par la neige des Alpes. C'est assurément une des vues les plus belles et les moins connues de l'Italie. On peut s'étonner qu'Antolini et tous ceux qui ont écrit sur Véléia n'en aient pas parlé ; car le magnifique panorama que l'on découvre de certaines parties de la colline n'est pas une chose indifférente pour la direction à donner aux fouilles, si nous nous rappelons à quel point les Romains étaient curieux des belles vues, et combien ils se montraient délicats dans le choix des sites où ils élevaient leurs habitations.

J'ai trouvé, dans la *casa* du directeur, le plan gravé en 1765, l'ouvrage d'Antolini et les dessins de Voghera. Il m'a été facile de me convaincre, sur les lieux mêmes, ainsi que M. Lopez me l'avait annoncé, de l'inexactitude incroyable de tous les travaux antérieurs. Je me suis donc mis en devoir de prendre toutes les mesures, de lever un plan complet de la ville et de faire les dessins des objets les plus remarquables. Il ne m'a pas fallu moins de cinq jours entiers pour accomplir ce travail.

Mon séjour à Véléia m'a suggéré quelques observations toutes personnelles que je prendrai la liberté de soumettre à Votre Excellence. — C'est une opinion généralement répandue à Parme que Véléia avait peu d'importance. En effet, les dimensions du *forum*, d'après lesquelles on peut se faire ordinairement une idée de l'étendue d'une cité, sont très-restreintes, puisque l'*area* ne donne que 32<sup>m</sup>,60 de longueur, sur 17<sup>m</sup>,08, sans comprendre le portique. En outre, il semble que la ville ne dût pas s'étendre à l'ouest, où se trouve, à très-peu de distance du *forum*, le torrent Riolo ; — à l'est, les fouilles opérées sous l'administration de M. Moreau de

Saint-Méry ont probablement mis au jour, de ce côté, les dernières maisons importantes, la pente de plus en plus rapide du terrain dans cette direction n'ayant guère dû permettre de construire des habitations au delà. Au nord du *forum*, on n'a rien trouvé au-dessous des ruines découvertes dans les années 1761 et 1762. Ce ne serait donc, dans l'opinion vulgairement adoptée, que dans la partie méridionale, au-dessus de l'église, que l'on pourrait encore faire des fouilles fructueuses. M. Lopez a fait pratiquer des sondages du côté de l'amphithéâtre, et, plus au sud encore, ils n'ont rien produit. Cependant, il me paraît impossible que le centre de la ville de Véléia soit découvert; j'ajouterai même que les quartiers principaux, les théâtres, les temples, les plus beaux édifices publics et privés sont encore sous la terre. Voici sur quelles raisons je fonde cette opinion :

1° La fameuse inscription trajane, trouvée sur l'emplacement de la basilique de Véléia, est déjà un témoignage en faveur de l'importance de cette cité : 51 propriétaires hypothèquent leurs terres à l'empereur; un grand nombre de ces fonds sont situés dans le territoire de Plaisance, et cependant c'est à Véléia que le contrat a été passé, et que le titre est resté exposé. Il nous apprend que 300 enfants pauvres étaient nourris avec l'intérêt de la somme prêtée par Trajan; or, ce nombre de 300 est très-considérable, si nous nous rappelons que l'Etat n'avait pas à secourir les esclaves qui étaient entretenus par leurs maîtres et étaient hors de la cité. Il s'agit donc seulement ici des enfants pauvres de condition libre. Nous ferions un faux rapprochement si nous mettions en comparaison de ce chiffre celui des nécessiteux de nos cités modernes pour établir une proportion entre le nombre des pauvres et l'importance d'une ville aux deux époques. Il faut ajouter qu'il n'est pas probable qu'il n'y eût à Véléia d'autres pauvres que ces 300 enfants secourus par la munificence impériale; nous voyons, par les inscriptions, que, dans la plupart des cités de l'Italie, les riches particuliers faisaient des largesses et même des fondations perpétuelles en faveur des pauvres de leur municpe. Il en était, sans aucun doute, de même à Véléia. Nous ne voyons donc figurer dans le contrat impérial qu'une partie plus ou moins considérable des pauvres du municpe. Or, une ville romaine qui a plus de 300 enfants pauvres, c'est-à-dire plus de 150 familles pauvres de condition libre, ne peut avoir été d'une importance secondaire.

2° L'inscription trajane n'est pas la seule qui rappelle des engagements hypothécaires parmi celles qui ont été trouvées à Véléia

Il existe plus de 15 fragments de tables de bronze, tous d'épaisseurs différentes, appartenant, par conséquent, à des monuments divers. La plupart de ces fragments paraissent, d'après la forme des caractères, être à peu près du même temps. Les formules qu'on y remarque, analogues à celles de la Table alimentaire, permettent d'affirmer qu'il y avait à Véléia un grand nombre d'obligations hypothécaires. Peut-être n'était-ce, il est vrai, que des engagements privés et n'ayant aucun rapport avec l'assistance publique ; mais ils ne témoignent pas moins, par le développement considérable de l'usage des hypothèques, du nombre des propriétaires de cette cité.

3° Le torrent Riolo, qui est à l'ouest, est évidemment d'une formation postérieure à la catastrophe qui a enseveli Véléia. La surface du sol ayant changé, l'eau torrentielle s'est creusé une pente nouvelle. Ce qui prouve d'ailleurs que ce torrent n'indique point la limite de Véléia de ce côté, c'est que l'ancien plan de Costa atteste que les fouilles faites au delà du Riolo, à l'ouest, ont mis au jour plusieurs monuments, recouverts aujourd'hui, parce que ces terres ont été rendues à la culture et ne se trouvent pas dans le domaine acquis par l'Etat, Antolini avait déjà fait cette remarque sur le Riolo, et M. Lopez l'admet comme très-fondée.

4° Le *forum* n'atteindrait pas, j'en conviens, des dimensions proportionnées à l'extension que je suppose à la ville de Véléia ; mais ce n'était probablement pas le grand *forum* central, et il pourrait être assimilé, comme importance, au forum triangulaire de Pompéi. Pourquoi vouloir que, dans une ville romaine, il n'y ait pas eu, comme dans nos villes modernes, plusieurs places publiques ? L'exemple de Pompéi n'est-il pas concluant ? Mais à quel signe distinguera-t-on le *forum principal* des places secondaires ? — Je répondrai : à un signe certain ; au caractère religieux des édifices qui l'entourent. Il est sans exemple que le *forum* central d'une ville romaine n'ait pas de temples ou n'en ait qu'un seul ; or, de tous les monuments qui entourent le *forum* de Véléia, il n'y en a qu'un qui ait pu servir de temple, et encore ses dimensions sont-elles très-restreintes (10<sup>m</sup>,50 de profondeur, sur 8<sup>m</sup>,45 de façade). Il est remarquable que sur le *forum triangulaire* de Pompéi il n'existe également qu'un seul temple : celui de Neptune. Mais sur le forum central, il y en a quatre : ceux de Vénus, de Jupiter, de Mercure et d'Auguste. Deux d'entre eux avaient des proportions considérables. On y voit, de plus, la curie, l'édifice d'Eumachia, etc. Rien de semblable sur le petit *forum* de Véléia : d'un côté, des boutiques, et des trois autres, de petits monuments qui ont dû servir aux *offices pu-*



blics. L'un d'eux doit nous frapper par ses proportions : c'est la basilique qui dépasse de beaucoup en étendue l'*area* du *forum* lui-même ; car, en comprenant seulement le vestibule de l'est ou *chalcidique*, elle mesure 41<sup>m</sup> sur 12<sup>m</sup>,70. Les statues des décurions et celles de la famille des premiers Césars ont été trouvées dans cette basilique. C'est là qu'était exposée la *Table alimentaire*, et, très-probablement, la *Lex Rubria* qui a été trouvée, à très-peu de distance, sur l'*area* du *forum*. Comment se fait-il que cette basilique soit plus grande que celle de Pompéï, et se trouve si peu en harmonie avec les proportions restreintes de la place publique ? — Qu'était-ce ensuite que ces deux grandes tables de marbre avec des bancs de chaque côté, et situées sur le *forum* au milieu de la double rangée de portiques ? Il n'existe nulle part ailleurs, dans les cités romaines, de monuments analogues, et l'on a reconnu, je crois, leur vraie destination lorsqu'on les a désignées sous le nom de *Tables numéraires* : c'est là que se payait l'impôt aux agents du questeur (Tite-Live, l. VII, 21, et l. XXIII, 21), et, sans doute aussi, l'intérêt à 5 p. % des sommes prêtées par l'empereur, sur hypothèques, aux propriétaires de Véléia (*Table alimentaire*) : en un mot, c'est sur ces tables que devaient s'acquitter toutes les redevances au fisc et se verser les deniers destinés au trésor municipal. Un usage traditionnel, qui s'est conservé en Italie jusqu'à nos jours, ne doit plus nous laisser de doute sur la destination de ces monuments. Les fermiers viennent s'acquitter encore aujourd'hui de leurs redevances, à la maison de leurs *patrons*, sur des tables de pierre semblables à celles de Véléia. Il en existe une consacrée à cet usage dans une propriété particulière, près du Ponte-Molle, à 3 milles de Rome. — Les bâtiments, situés à l'ouest du *forum*, qui, par leur richesse, leurs pavés de marbre et leurs statues, placées de chaque côté des portes, sous les portiques, donnent à penser qu'ils ne pouvaient servir de boutiques ; c'étaient probablement les *offices* du questeur : il est impossible d'y voir des habitations ; car ils ne présentent aucune des dispositions des maisons romaines. Enfin, il est une dernière circonstance qu'il ne faut pas négliger ; on lit encore, en grande partie du moins, une inscription gravée dans la pierre, dans le sens de la largeur du *forum*, et qui conserve des vestiges annonçant que le corps des lettres était rempli par des lames de bronze. Cette inscription nous apprend qu'un certain Lucius Lucilius Priscus, de la tribu Galeria, a fait faire, à ses frais (*de sua pecunia*), l'*area* du *forum* en pierres de tailles régulières. — Il résulte, pour moi, de tout ce qui précède, que cette petite place n'est pas

le véritable *forum central*, ayant des temples, une curie, des tribunaux, etc. ; mais bien un forum secondaire par son étendue et son importance, et qui, toutefois, n'aurait à mes yeux qu'un plus grand intérêt scientifique ; car il nous révélerait un fait que je crois nouveau dans la science archéologique ; la destination de ce petit *forum* aurait été toute spéciale, et on pourrait le désigner sous le nom de *forum du questeur* ou *forum des finances*. Là aurait été aussi la *Bourse*. La grande basilique, qui occupe à elle seule presque autant de place que tous les autres édifices publics, était et devait être en effet le monument le plus considérable d'une place réservée aux finances, puisque c'était dans les basiliques que se traitaient toutes les affaires commerciales. Les *Tables numéraires*, par la position même qu'elles occupent, semblent indiquer que cette place était consacrée au questeur ; enfin, l'*area* du *forum* a été payée par la générosité d'un particulier, ce qui lui ôte encore le caractère d'un lieu central de réunion. Toutes les inscriptions de bronze trouvées dans ce *forum*, en y comprenant les fragments dont j'ai parlé plus haut, ont rapport aux finances. Il est digne de remarque qu'on a conservé à Vélécia, jusqu'à la fin du troisième siècle, les deux grandes tables de bronze, dont l'une, la *Lex Rubria*, n'était déjà plus, à l'époque des premiers Césars, qu'une lettre morte depuis les règlements d'Auguste, et dont l'autre, la *Table alimentaire*, ne pouvait plus avoir aucun effet, l'institution trajane ayant péri après Alexandre Sévère, et la ruine de Vélécia devant avoir eu lieu dans les derniers temps du règne de Probus, puisque le monument le plus récent date de cet empereur, et qu'on n'a pas même trouvé un souvenir de Dioclétien et de ses successeurs. A quoi bon conserver, dans un lieu public, les textes d'une loi abolie et d'un contrat périmé ? — C'est que ces deux monuments avaient trait aux matières de finances et trouvaient naturellement place, au moins comme souvenirs, dans un lieu réservé spécialement aux affaires du commerce et du fisc. La loi *Rubria* était un précieux témoignage de la sollicitude de Rome pour les peuples de la Cisalpine, au temps de la république ; le contrat de Trajan rappelait une belle institution, regrettée sans doute, et l'on avait voulu en conserver la mémoire en plaçant l'inscription dans la *Bourse* de Vélécia. Ainsi, de même qu'on trouve dans les cités romaines des places publiques affectées aux différents marchés : *forum boarium*, *forum olearium*, *forum piscarium*, etc., Vélécia nous fournirait l'exemple d'un *forum des finances*. D'ailleurs, dans les camps romains qui ont souvent servi, quant à la disposition générale, de modèle aux fondateurs des colonies, comme à Augusta-

Prætoria, par exemple, il y avait, comme on sait, près de la tente du questeur, une *area* spacieuse où se faisaient les distributions de vivres et où se payait la solde : c'était comme un véritable *forum du questeur*, qui a très-bien pu donner l'idée de faire des places publiques analogues dans les cités fondées aux derniers temps de la république. J'aurai occasion de montrer bientôt que Véléia était un grand centre de commerce, et qu'on y voyait prospérer une branche d'industrie qui était fort répandue chez les Romains. On comprend dès lors comment les dieux étaient absents d'un *forum* où l'on ne traitait que les affaires d'argent.... Je me trompe ; un seul devait être présent ; aussi n'y voyons-nous qu'un temple, peut-être celui de Mercure.

5° L'amphithéâtre découvert n'est pas le véritable, et il suffit, pour s'en convaincre, d'en examiner les ruines et de les mesurer. L'*arena* des combattants a 37 mètres dans le sens de la longueur de l'ovale, et 25 mètres 50, dans le sens de la largeur. La plus grande profondeur des murs de soubassement des gradins est de 8 mètres seulement, et l'on trouve, à 2 mètres plus loin, des habitations romaines. Nous aurions donc des gradins dont le rayon, depuis l'*arena*, serait de 10 mètres au plus, lorsque l'arène elle-même en aurait 37 ; c'est-à-dire qu'elle serait près de quatre fois plus longue que le rayon des gradins, résultat qui serait tellement contraire à toutes les règles, que je n'hésite pas à le déclarer impossible. L'arène du Colisée de Rome a, d'après Nibby, 420 palmes de long sur 268 de large, et la profondeur des gradins est de 270 palmes. Les mêmes proportions se retrouvent à Nîmes, à Arles, à Vérone, à Pompéï, partout, en un mot ; car c'est une règle constante que la profondeur ou le rayon des gradins depuis l'enceinte de l'*arena* soit au moins égale au plus petit diamètre de l'ovale du milieu. En *restituant* sur le papier l'amphithéâtre de Véléia, comme l'a fait l'architecte Antolini sur l'emplacement des ruines et sans empiéter sur les constructions voisines, on a une profondeur de gradins trois fois plus petite que le plus petit diamètre de l'ovale. Cela ne pouvant avoir lieu, il en résulte que cet amphithéâtre était abandonné au temps de l'événement, qu'ils avaient pris les pierres des substructions et des gradins pour bâtir des maisons sur l'emplacement même des soubassements détruits, et qu'il faut sans doute chercher ailleurs, sous la terre, l'*amphithéâtre nouveau*, comme le *forum*, les théâtres, les temples et la curie.

6° On a trouvé parmi les ruines qui dominent la basilique une habitation où se sont conservées les traces d'un luxe semblable à

celui des belles maisons de Pompéï : *atrium*, avec portiques, *cavædium*, *tablinium*, etc. Cette maison pourrait s'appeler aussi *maison du sanglier*, ou plutôt de la *laie* ; car on y voit encore, ainsi que je l'ai dit plus haut, les débris d'une mosaïque qui représentait une laie au milieu ; sur les côtés, de petits dauphins, et aux quatre angles, une feuille de houx. Il est peu probable que cette habitation ait été la seule où respirât cette élégance de bon goût dont les Romains avaient le secret. L'établissement de bains qui est à l'ouest est très-vaste et l'on y trouvait tout le *confortable* que les mœurs raffinées de la haute société du troisième siècle pouvaient exiger. Le *sudatorium* est de tous ceux que j'ai vus celui qui fait le mieux comprendre le système de chauffage employé par les Romains pour produire la température élevée de la salle. On s'expliquerait difficilement comment un établissement de bains aussi complet aurait été construit dans une petite ville sans importance et sans luxe.

7° On n'a trouvé nulle part les murs de la ville, par conséquent, nulle part de tombeaux ni de grandes voies ; or, il devait certainement y avoir plusieurs voies partant de Véléia. Il en existait, sans aucun doute, une vers Plaisance, une autre vers Parme, une troisième vers le Sud, qui devait joindre la voie Aurélienne de l'autre côté de l'Apennin ; j'ai donc été induit en erreur par le chanoine Cara lorsque j'ai indiqué sur ma carte cinq routes s'éloignant de Véléia, comme si elles existaient réellement. Je demanderai maintenant comment on peut avoir la moindre idée de l'étendue d'une ville romaine dont on n'a encore découvert ni les murs, ni les portes, ni les voies, ni les temples, ni les théâtres, ni la curie, ni le *forum*, ni l'amphithéâtre, ni les maisons principales ? — Je crois qu'on peut conclure de tout ce que je viens de dire que Véléia est encore sous la terre et que le peu qu'on en a découvert doit seulement nous inspirer le plus ardent désir de connaître tout ce qu'on ignore.

M. Lopez, que j'ai trouvé d'abord attaché à l'idée que Véléia avait peu d'importance, a paru touché des raisons que j'ai eu l'honneur de lui soumettre. — Le premier mot de M. Borghesi, dès qu'il eut entendu mes explications, a été celui-ci, et je tiens à le rapporter textuellement à Votre Excellence : « Je crois que Véléia était beaucoup plus importante que Pompéï. » — M. Pietro Ercole Visconti, dont j'ai voulu aussi connaître l'opinion sur ce point, est dans le même sentiment : il a ajouté que non-seulement Véléia devait être plus grande que Pompéï, mais qu'elle devait présenter plus d'intérêt sous le rapport archéologique ; car elle a vécu deux siècles de plus. En effet, si la plupart des objets trouvés à Pompéï ont plus de

la cite au point de vue de l'art et du bon goût que ceux de la très-petite portion de Véléia qui est découverte, c'est que la première n'a pas traversé l'époque de la décadence. La seconde nous présente les curieux éléments de l'histoire de cette décadence dans l'art, sans toutefois que les monuments de la grande époque fassent défaut. L'Hercule ivre est au moins égal, pour le style et la science du *modelé*, au Faune du Musée Borbonico; l'Apollon et le Bacchus marquent le premier déclin, et, enfin, les mosaïques rappellent le temps de Caracalla et d'Alexandre Sévère. — J'examinerai, en terminant, cette partie de mon rapport, deux questions : Serait-il 1<sup>o</sup> productif pour la science, et 2<sup>o</sup> dispendieux pour le budget du duché de Parme de faire continuer les fouilles? — La première de ces deux questions me paraît déjà résolue. Véléia, dont on n'a découvert qu'une très-faible partie, nous a révélé un grand nombre de faits importants et de particularités intéressantes sur les usages publics et privés des Romains; de plus, des inscriptions uniques, trouvées parmi ces ruines, ont répandu un jour inattendu sur une des plus belles institutions de l'antiquité, sur la philologie, sur la géographie, enfin sur les lois de la république. L'art même tient une place importante dans les objets tirés de cette cité : quels trésors ignorés ne livreraient pas à l'archéologie des fouilles habilement dirigées ! — Quant à la seconde question, je crois être obligé de déclarer, en conscience, que ces travaux seraient sans doute plus dispendieux qu'à Pompéï; car si, en tenant compte des considérations énoncées plus haut, on dirige les fouilles du côté où devait se trouver le quartier riche, c'est-à-dire vers le point où les portiques et les terrasses des maisons devaient avoir la plus belle vue sur la vallée, on se rapprochera de plus en plus du sommet du Rovinazzo, et, par conséquent, on devra rencontrer une couche de terre de plus en plus épaisse. Cependant cette couche est peut-être profonde seulement dans les enfoncements des terrasses, tandis que, dans les lieux où la pente était brisée à angle droit par le plan vertical des maisons et des portiques, la terre a dû glisser dans l'éboulement sans pouvoir s'y arrêter; par conséquent, en opérant différents sondages, on doit rencontrer plusieurs points saillants, sans doute presque à fleur de terre, en bien des endroits. — J'ai eu l'honneur de soumettre ces considérations à S. A. R. Madame la duchesse de Parme qui, malheureusement, malgré l'intérêt éclairé qu'elle daigne prendre à ces belles études, se trouve dans l'impossibilité d'étendre les ressources de son budget à des dépenses imprévues. C'est à grand'peine qu'elle peut faire poursuivre les travaux déjà commencés et en cours d'exé-

ention, comme l'œuvre du célèbre Toschi, qui a légué, en mourant, à ses élèves le soin d'achever la gravure des fresques du Corrége dont l'original s'efface chaque jour davantage, et qui, dans quelques années, aura complètement disparu des voûtes du Dôme et de Saint-Jean. La nécessité de préserver d'une ruine complète le fameux théâtre Farnèse exige encore de nouveaux sacrifices, et l'on comprend que de pareils travaux tiennent trop à l'honneur du pays pour qu'ils n'absorbent pas les seuls fonds disponibles. Il faut donc regretter que les fouilles de Véléia soient ajournées encore pour longtemps peut-être; il faut le regretter, pour l'histoire, pour l'épigraphie, pour l'archéologie et pour l'art. La cinquième partie de ce rapport le fera mieux comprendre encore.

V. *Objets trouvés à Véléia.* — On peut répartir les objets qui proviennent de Véléia ou du territoire de cette cité sous sept titres différents : — 1<sup>o</sup> monuments de pierre ou de marbre : statues, colonnes, chapiteaux, ornements, piédestaux, ustensiles industriels, etc.; — 2<sup>o</sup> mosaïques et camées; — 3<sup>o</sup> peintures; — 4<sup>o</sup> monuments de bronze : statues, bustes, ornements, vases, corniches, ustensiles domestiques, etc.; — 5<sup>o</sup> poteries; — 6<sup>o</sup> inscriptions; — 7<sup>o</sup> monnaies.

Un grand nombre de ces objets est malheureusement perdu; d'autres ont enrichi la collection de M. de Caylus, comme la correspondance du P. Paciaudi en fait foi (lettre 70, 20 août 1763. — Let. 71, 8 octobre 1763. — Let. 72, *sans date*; — *Musée Caylus*, T. IV, tab. 49). C'est surtout pour les objets perdus ou distraits de la collection Farnèse que les dessins de Permòli sont, comme je l'ai dit, d'un grand intérêt.

De tous les objets trouvés à Véléia un très-petit-nombre a été publié, sauf les inscriptions qui le sont presque en entier, mais souvent d'une manière inexacte. — J'ai pris tantôt le calque sur le recueil de Permòli, tantôt le dessin au Musée Farnèse ou à Véléia, des objets qui m'ont paru les plus curieux, et dont je n'ai pas vu d'analogues ni au Musée Borbonico, ni dans les autres collections que j'ai visitées en France et en Italie; enfin j'ai recueilli, vérifié et corrigé toutes les inscriptions relatives à Véléia. Je dois à la généreuse amitié de M. Lopez quelques inscriptions inédites. Avant d'entrer dans le détail de mes travaux relatifs à chacune des sections indiquées ci-dessus, je crois utile de dire quelques mots du Musée des antiques qui renferme la plupart de ces objets. Ce Musée a été dessiné, disposé, et on peut dire créé par M. Lopez. L'ordre merveilleux qui y règne, l'intelligence et le goût qui président aux

divisions et à l'arrangement des salles m'ont d'autant plus frappé qu'en Italie on voit beaucoup de *magasins* et peu de *musées* d'antiquités. M. Lopez n'est pas seulement archéologue et numismate ; il est surtout artiste : il est même plutôt disciple de Winckelmann que de Niebuhr. — La première salle est consacrée aux inscriptions sur marbre ou sur pierre et aux *doléaires* ; la seconde, aux bronzes. Le fond de cette salle est occupé presque entièrement par la *Table alimentaire*, encadrée dans un vaste bas-relief qui est la reproduction fidèle de la base de la colonne Trajane. Aux deux côtés, sont deux cadres qui contiennent, l'un, l'inscription de la *loi Rubria*, l'autre, tous les fragments de contrats dont j'ai parlé plus haut. Sur des socles, aux angles de la salle et près des portes, sont l'Hercule ivre, un buste d'enfant, le buste colossal d'Adrien, le Bacchus, l'Apollon, le Mars et une Victoire aux ailes éployées, provenant tous de Véléia. Quatre armoires renferment, sous des vitrines : 1<sup>o</sup> les statues de bronze ; 2<sup>o</sup> les vases sacrés ; 3<sup>o</sup> les ustensiles ; 4<sup>o</sup> les armes. Une grande moitié de ces objets provient aussi de Véléia. Les ornements de la voûte, exécutés sous la direction de M. Lopez, représentent, en relief, les attributs de la vie civile, militaire, religieuse, domestique des Romains, et correspondent à la division des bronzes renfermés dans les quatre armoires. La frise est ornée d'un bas-relief figurant les griffons et les ornements du temple d'Antonin et Faustine. Au milieu de la salle, encastrée dans le pavé, est la plus grande des mosaïques trouvées à Véléia. — La troisième salle renferme des bustes, des fragments de statues en marbre, de provenance diverse, des antiquités égyptiennes, puis des poteries, une peinture et une mosaïque de Véléia. — La cinquième salle est consacrée aux médailles. Les peintures, exécutées d'après les indications de M. Lopez, sont de Scaramuzza, qui n'a jamais été mieux inspiré. La fresque de la voûte symbolise l'archéologie. Des quatre côtés, sont les médaillons de Winckelmann, Visconti, Lanzi et Champollion, personnifiant l'archéologie grecque, romaine, étrusque et égyptienne. Au-dessous de chacun de ces médaillons sont des grisailles figurant l'alliance des arts et de l'archéologie en Grèce et à Rome, et rappelant les principales découvertes de la science en Étrurie et en Égypte. Je n'hésite pas à affirmer que le cabinet des médailles de Parme est, aujourd'hui, au nombre des plus beaux qui soient au monde. La valeur bien connue de la collection est d'ailleurs digne de l'enceinte que M. Lopez lui a donnée. Mais les monnaies provenant de Véléia, bien que très-nombreuses, ne présentent aucun type remarquable.

Indépendamment du Musée des antiques, il faut visiter, dans la galerie des peintures, une sorte de rotonde renfermant presque toutes les statues provenant de Véléia. Enfin, dans le *magasin* sont encore les objets qu'on n'a pu classer dans les salles, faute de place : colonnes, corniches, chapiteaux, amphores, etc.

Il est à regretter que M. Lopez ait été détourné de ses travaux par des occupations étrangères à la science ; car le loisir lui a manqué pour mettre la dernière main à son œuvre : le *catalogue* n'est pas achevé ; les éléments seuls sont réunis ; il est donc impossible, sans le secours du conservateur lui-même, de connaître la provenance des objets. Quand le travail sera terminé, des cartons d'une couleur particulière indiqueront tous ceux qui ont été trouvés à Véléia.

1<sup>o</sup> Les statues de marbre et de pierre (1) provenant de Véléia sont : une statue (marbre) crue de *Livie* ;

Une statue (marbre) crue de *Germanicus*, mais dont la tête a été rapportée anciennement et qui a pu être primitivement un *Auguste* ;

Une statue (marbre) désignée, dans l'ancien guide de M. de Lama, sous le nom d'*Agrippine la mère* ;

Une statue (marbre) désignée, dans le même ouvrage, sous le nom de *Caligula enfant*, mais qui paraît être plutôt un *Néron enfant* ;

Une statue (marbre) désignée sous le nom de *Drusille* ;

Une statue sans tête (marbre), crue d'*Agrippine la jeune* ;

Statues de *décursions* au nombre de six.

Ces statues sont, en général, d'une exécution assez médiocre, quoique du premier siècle. Une seule doit être remarquée : celle dite d'*Agrippine la jeune* dont les draperies révèlent un ciseau habile, bien qu'elles soient tourmentées à la manière conventionnelle de l'art romain, si loin, sous le rapport de la représentation des vêtements, de la simplicité large et naturelle des Grecs. Pietro Martini a fait un beau dessin de cette statue (Recueil Bertoli). — (*Inéd. C.*) Les autres statues ont été très-imparfaitement dessinées et publiées par Antolini.

— Débris d'une statue colossale, en tuf (inconnue), conservée dans le magasin, à Véléia. (*Inéd. D.*)

— Parmi les nombreux chapiteaux de colonnes et de pilastres trouvés à Véléia, il en est qui m'ont paru mériter une attention particulière.

(1) La lettre D indique les objets dont j'ai fait le dessin ; — la lettre C ceux dont j'ai pris le calque d'après les dessins conservés à Parme. *Inéd. — Inédit*



— Un chapiteau dont la corniche est octogone, à Véléia. (*Inéd.* D.)

— Un chapiteau très-ornementé : quatre aigles aux ailes éployées dont les têtes soutiennent les quatre angles de la corniche et portant dans leurs becs des guirlandes de lauriers (publié par Antolini. C.) Un de ces chapiteaux se trouve dans le magasin du Musée des antiques.

— Un chapiteau très-rare et peut-être unique formé de cinq cordons doriques, s'élargissant vers le sommet et dont la corniche quadrangulaire, ornée de l'*anf*, est soutenue par quatre enfants debout dans des poses variées. (Magasin du Musée des antiques. — Dessin de Permòli (recueil de Costa), publié par Antolini. C.)

— Un pilastre d'un bon style, représentant l'acanthé et les deux dauphins *affrontés*. (Magasin du Musée des antiques. — Publié par Antolini. C.)

— Une base attique de colonne, temple du *forum* de Véléia, en place. (*Inéd.* D. mesures.)

— Bases, chapiteaux et colonnes des portiques du *forum* de Véléia, en place. (*Inéd.* D. mesures.)

— Une pierre triangulaire qui a dû servir de base à un trépied et non pas à un cadran solaire, comme on l'a dit, attendu qu'elle est encore en place sur le *forum* de Véléia et qu'elle se trouvait sous le portique, à l'ombre. (*Inéd.* D. mesures.)

— Un moulin à huile (pierre). Sur le *forum* de Véléia. (*Inéd.* D. mesures.)

— Une tête barbue en relief plein (marbre noir). (Musée des antiques. — Dessin de Permòli. — Recueil Costa. — *Inéd.* C.)

— Un disque de marbre blanc sculpté sur les deux faces et devant, par conséquent, servir d'ornement de portique comme ceux de Pompéi, de Tusculum, de Nîmes, etc. Sur une des faces, sont représentées deux têtes de profil : un vieillard chauve et barbu, un jeune homme dont une partie de la chevelure est ramenée, en corne, sur le haut du front, coiffure très-fréquemment reproduite par les artistes romains dans les sujets champêtres et satiriques. (Voy. les bas-reliefs de la villa Albani. — *Inéd.* Dessin de Permòli. — L'original est perdu. — C.)

— Bas-relief sculpté au revers de l'inscription de Sulpicius et représentant un esclave en costume de *lorarius*, ayant le fouet dans la main droite et la lance dans la gauche. (Musée des antiques, 1<sup>re</sup> salle. — Dessin de Permòli, publié par de Lama. C.)

— Un piédestal en marbre blanc (Forum de Véléia. — Dessin de Permòli, *Inéd.* C.)

— Un bas-relief en marbre blanc, représentant un puits et une fleur de lotus. (Musée des antiques. — Dessin de Permòli. *Inéd.* C.)

2° Les *Mosaïques et Camées* provenant de Véléia, sont :

— La grande mosaïque du dauphin et de la laie. (Véléia ; *Inéd.* D, et mesures.)

— Mosaïque de la *tête voilée*. (Musée des antiques, bronzes. — Dessin de Permòli. *Inéd.* C.)

— Mosaïque très-curieuse représentant une scène de l'*Electre* de Sophocle : Oreste accompagné de Pylade est introduit en présence d'Electre et lui remet, sans se faire connaître, l'urne qui renferme, soi-disant, les cendres de son frère. Voy. *Electre*, acte IV. (Musée des antiques.—Dessin du recueil de Costa, publié en mauvaise gravure dans l'ouvrage de M. Angelelli, de Bologne : *Tragedie di Sofocle recate in versi italiani* ; 1824. C.)

— On a rapporté encore d'autres mosaïques de Véléia ; mais elles représentent des ornements qui se trouvent ailleurs. Quelques-unes, laissées à Véléia, ont été détruites. Voghera a tenté de faire la restitution de plusieurs d'entre elles ; mais elles m'ont paru arbitraires.

— Plusieurs camées antiques ont été trouvés à Véléia ; mais, malheureusement, ils ont été distraits ou perdus. Permòli nous a conservé les dessins de deux de ces pierres : 1° Jupiter de profil, assis sur son trône, tenant le sceptre d'une main, et la foudre de l'autre ; à ses pieds, son aigle. (C.) — Un renard. (C.)

3° *Peintures*. — On a trouvé à Véléia des fragments de stucs coloriés, sans importance. — On conserve au Musée des antiques (3° salle) une grande peinture représentant une façade de feuillage avec des ouvertures ménagées d'espace en espace. Cette palissade de verdure paraît former l'enclos d'un jardin. Des personnages sont aux portes, dans des attitudes variées. Ce sujet est traité avec art et finesse. (Reproduit très-fidèlement, avec les couleurs, par Permòli. *Inéd.* C.)

4° *Bronzes*. — *Statues*. — La plus belle de toutes les statues de bronze provenant de Véléia est le fameux *Hercule ivre* qui a été transporté à Paris en 1797, et a été rendu en 1815. La science du modelé, le naturel de la pose, le *laisser-aller* de l'ivresse tempérée par cette grâce et cette noblesse que les grands artistes de Rome savaient donner à toutes leurs compositions, l'expression enjouée de la physionomie, la douce bonhomie qui respire dans les traits du dieu, font de ce petit chef-d'œuvre un des plus précieux restes de la belle époque de l'art. L'Hercule ivre doit être placé sur le même

rang que le *Faune* de Pompéi et le *Mercur* au repos d'Herculanum ; mais il a, de plus que les chefs-d'œuvre si connus du Musée Borbonico, un grand intérêt au point de vue de l'archéologie religieuse ; car il nous présente un type très-peu connu et, sans doute, fort rarement reproduit par les sculpteurs anciens. Il n'existe, en effet, qu'un petit nombre d'Hercules ivres : un fut publié dans le *Museo Arrigoniano* ; un autre est à Naples, un troisième a été gravé dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique* de Rome, l'année 1854. Aucun des trois ne peut entrer en comparaison avec celui de Véléia (1). — Une lettre adressée à M. Ghérard, par M. Lopez, le 24 décembre 1830, et publiée dans le *Bulletin* de ce dernier recueil, donnait la description détaillée de ce bronze, et était accompagnée d'un dessin très-imparfait. Je dois à l'amitié de M. Lopez la faveur d'avoir fait faire, à mes frais, le moule de ce chef-d'œuvre. Un autre moule a été pris, à Paris, à l'époque où l'original y était déposé ; mais il n'en a pas été fait d'autres depuis 1815. Les reproductions très-grossières et presque informes qui figurent dans les ateliers sont les produits d'un deuxième ou troisième *surmoulage*, elles ne sauraient donc donner aucune idée de l'original.

— Les statuettes de l'Apollon et du Bacchus sont très-inférieures à l'Hercule. Le dessin du Bacchus seul a été publié dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*. (C.)

— Une Victoire aux ailes éployées mérite d'être citée pour la noblesse du style. Mais elle appartient, ainsi que l'Apollon et le Bacchus, à ce qu'on peut appeler l'art conventionnel des Romains.

— La statuette de Mars est curieuse en ce qu'elle est fixée à une enseigne militaire dont elle formait le faite, et en ce qu'on voit figurer au-dessus du poteau contre lequel le dieu est appuyé la représentation, en miniature, de la porte *Gemina*. (Musée des antiques. *Inéd.* D.)

— La tête colossale, en bronze doré, de l'empereur Adrien est d'un beau caractère ; mais elle a été, malheureusement, défigurée par une restauration commune et maladroite. (Musée des antiques. — Voy. le travail de M. Lopez dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance arch.*, 1832.)

— Une tête d'adolescent, en bronze, avec des yeux de pierre, paraît appartenir à la bonne époque et est remarquable par l'expression. (Musée des Antiques.)

(1) Il s'en trouve un au Cabinet des médailles de Paris. L'exécution en est très-médiocre.

— Un *Méléagre*, qui a été à Paris. Le dessin en a été publié dans les *Annales de l'Inst. de corresp. arch.* de 1846 (article de M. Braun). (C. Musée des Antiques.)

— Un petit buste de *Mirmillon*, d'un grand style et d'une grâce de mouvement et d'expression admirable. (Musée des Antiques. — Publié dans le recueil indiqué plus haut. C.)

— Un petit génie : coiffure singulière. (Musée des Antiques. — Dessin de Permòli. *Inéd.* C.)

— Un petit buste de *Pallas*. (Musée des Antiques. — Dessin de Permòli. *Inéd.* C.)

— Un *Midas* ou un *Faune*, un genou en terre : science et finesse dans l'exécution. L'original est à Paris, au Cabinet des médailles. (*Inéd.* C.)

— Un socle de bronze : ornements finement ciselés, feuillage d'argent, incrusté. (Musée des Antiques. — Dessin de Permòli. *Inéd.* C.)

— Plusieurs têtes de bronze : ornements en relief, petite dimension, servant de supports ou d'attache à des anses de vases, boutons de tiroirs, etc., bonne époque. (Musée des Antiques. — Dessins de Permòli. *Inéd.* C.)

— Détails d'un magnifique vase de bronze : tête, ornements et figures. (Musée des Antiques. — Dessin de Permòli. *Inéd.* C.)

— Une tête de bélier. — Un modèle de lampe très-élégant et d'un dessin original représentant une grenouille. (Disparu. — Dessin *inédit* de Permòli. C.) — Autres modèles de lampes; ustensiles divers, ornements de parure. (Musée des Antiques. — Dessins de Permòli. *Inéd.* C.)

— Un grand nombre de Minerves, de Fortunes, de Vénus, de petits bustes d'Empereurs, de Génies, de Victoires, de Silènes, de dieux Lares, de jouets d'enfants, etc.

5° *Poteries*. — Les poteries de Véléia sont très-variées. D'après le grand nombre d'inscriptions et de marques de fabrique, d'après le texte même de la Table alimentaire qui porte plus d'une fois ces mots : CVM FIGLINIS, qui ne signifient pas *la terre propre à la fabrication de la poterie*, comme l'a cru de Lama, et comme je l'ai répété d'après lui, mais bien les manufactures elles-mêmes, ainsi que l'a parfaitement établi M. Borghesi, dans la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser le 3 octobre 1856; enfin, d'après les nombreux modèles de vases, de lampes, d'appuis de lampes, etc., trouvés à Véléia, on peut conclure que cette industrie avait pris une très-vaste extension dans ce pays. Il est même très-probable que la

poterie de Véléia avait une certaine renommée dans toute l'Italie, car M. Lopez a remarqué, au musée Borbonico, une lampe en terre cuite, représentant un sujet érotique dont le moule a été trouvé à Véléia (Musée des Antiques de Parme). Plusieurs objets curieux ont été découverts par M. Lopez lui-même dans les dernières fouilles ; mais, sauf quelques fragments dont j'ai pris le dessin, les sujets et les formes de ces divers ustensiles se trouvent ailleurs.

6° *Inscriptions.* — J'ai réuni, à peu près, toutes les inscriptions concernant la cité de Véléia. L'absence de catalogue a rendu mes recherches assez difficiles d'abord, et c'est grâce à l'obligeance de M. Lopez que j'ai pu distinguer les monuments épigraphiques de cette cité de tous ceux qui lui sont étrangers. Je dois signaler un inconvénient grave qui rend impossible l'estampage exact de plusieurs inscriptions dont on n'a retrouvé que des fragments : c'est que, dans le mur où ces fragments ont été encastrés, on a gravé, en caractères semblables, les restitutions arbitraires proposées par M. de Lama. La couleur seule des lettres indique la partie qui a été restituée. M. Lopez reconnaît lui-même tout ce qu'un pareil système a de vicieux ; mais il était mis en pratique avant lui. Outre que M. de Lama était loin d'avoir l'autorité suffisante pour se permettre d'opérer une restitution qui équivaut à une véritable altération du monument, et qui semble fermer le champ à toute interprétation nouvelle, le grand défaut de ce procédé est de réunir souvent différents débris, trouvés isolés les uns des autres, et de supposer gratuitement qu'ils appartiennent au même titre. Dans la collection du Musée Farnèse, on voit figurer, par exemple, trois ou quatre inscriptions publiées dans des recueils sérieux sur la foi de M. de Lama, et que l'on ne doit considérer que comme le résultat téméraire d'une invention plus ou moins ingénieuse. Ce ne sont, malheureusement, pas les seules erreurs graves que l'on puisse relever dans le recueil publié par M. de Lama. Une grande partie des inscriptions qu'il a données ont été mal lues et inexactement copiées par lui. Orelli en a reproduit quelques-unes qui se trouvent complètement fausses, parce qu'il n'avait pas jugé nécessaire de soumettre le travail de M. de Lama à un contrôle sévère. Je ne citerai qu'un exemple des fautes qui ont été enregistrées par des hommes savants et exacts, sur la foi de l'ancien conservateur du musée de Parme. M. de Lama a lu sur une petite plaque de bronze gravée *au pointillé* ces premiers mots d'une inscription votive : ISIDI-OSTIL (iae) ou OSTIL (iana). Orelli a reproduit ce texte, qui a dû exercer l'esprit des épigraphistes, car il révélait un surnom d'Isis, inconnu jusqu'alors :

mais j'ai lu sur le monument original ces mots : ISIDI-OSIR, qui ne rappellent qu'une invocation très-ordinaire. Le dessin du recueil de Costa, fait à l'époque où l'inscription a été trouvée, et où elle n'avait pas subi l'altération qui la rend aujourd'hui plus difficile à lire, a confirmé ce texte d'une manière péremptoire.

Toutes les inscriptions qui concernent la cité de Véléia sont réunies au Musée des Antiques, sauf celle que l'on voit encore sur le pavé du *forum* et les deux monuments de *Minerva Cabardia* trouvés à Caverzago, et dont le propriétaire n'avait pas voulu se dessaisir.

J'ai fait l'estampage :

1° De la Table alimentaire ;

2° De la *Lex Rubria*, dont il n'existe qu'un seul *fac-simile*, levé par M. Lopez au moyen de feuilles de plomb et envoyé par lui à M. Ritschl, préfet de la bibliothèque de l'Université de Bonn ;

3° Des différents fragments de bronze appartenant à des contrats hypothécaires.

Je me suis contenté de prendre une copie exacte de toutes les autres inscriptions. Je pourrai donc présenter dans son ensemble toute la collection des monuments épigraphiques de la cité de Véléia. Un petit nombre d'inscriptions doliaires sont inédites. Une inscription en mosaïque a été perdue. J'en ai trouvé le dessin dans le recueil de Costa (C).

7° *Monnaies*. — On a trouvé un très-grand nombre de monnaies à Véléia ; mais aucune n'appartient à un type qui soit inconnu ni même qui soit rare. Je n'ai donc pas à m'en occuper ici.

VI. *Recherches géographiques sur la cité de Véléia*. — Il me reste, dans la sixième et dernière partie de ce rapport, à mettre sous les yeux de Votre Excellence le résultat de mes recherches géographiques, résultats qui n'ont encore rien de définitif ; car je n'ai guère eu que le temps de recueillir les documents dont j'espère tirer parti pour chercher à recomposer la cité de Véléia, avec ses divisions en *pagi* ; mais le travail ne peut être achevé sur ce point qu'après de longues recherches faites sur les cartes et à l'aide des documents mêmes que j'ai rapportés.

Celui que je considère comme le plus important est le calque de la carte manuscrite donnant les divisions du diocèse de Plaisance en vicariats, de l'année 1605 ; car, en rapprochant les circonscriptions de ces vicariats de l'étendue conjecturale que j'avais donnée sur ma carte, gravée en 1854, à quelques-uns des *Pagi* de la *Table alimentaire*, j'ai été frappé tout d'abord du rapport qui existait entre le tracé des anciennes limites municipales et celui des divisions

épiscopales modernes. Le *pagus Velleius*, par exemple, dont Véléia est le centre, a, sur ma carte, identiquement, la même figure et la même étendue que le vicariat de Macinesso dont la *pieve* domine aujourd'hui les ruines de Véléia. Le *pagus Ambitrebis* coïncide avec le vicariat de Rivergaro ; le *pagus Domitius*, avec le vicariat de Lugagnano, etc. — M. Borghesi, que j'ai consulté sur cette singulière coïncidence, croit que les divisions des diocèses, lors de l'établissement régulier du christianisme, après la paix de l'Eglise, ont été calquées sur les divisions, toutes faites, des cités en *pagi*. Ce fait avait déjà été constaté par Durandi, qui est mort malheureusement à l'époque même où la découverte de la *Table trajane* aurait fourni des preuves nombreuses à l'appui de son système, qui n'était encore qu'hypothétique. Un fait remarquable, c'est que, le principe une fois admis, les divisions des diocèses n'ont pas changé depuis leur origine jusqu'au dix-septième siècle. Elles subsistent encore aujourd'hui, sauf de légères différences, dans la Lombardie du moins, où l'on trouve encore des vicariats. Ces vicariats, il est vrai, n'ont pas la même importance qu'au moyen âge, où l'archiprêtre de chaque *pieve*, c'est-à-dire de chaque métropole de vicariat, pouvait seul donner le sacrement de baptême. Aujourd'hui que le privilège n'existe plus, l'archiprêtre exerce encore une sorte d'autorité administrative sur les autres paroisses du vicariat. Et le nom même de *pieve*, qui désignait autrefois l'église baptismale, s'est conservé jusqu'à nos jours. M. Domenico Vaccari, archiprêtre de la *pieve* de Macinesso, duquel je tiens, en partie, ces détails, a sous ses ordres les cinq curés des paroisses de l'ancien vicariat.

J'ai fait ensuite quelques recherches dans les cartes manuscrites du cadastre, au ministère des finances du duché ; j'ai même consulté les registres des contribuables où les noms des champs figurent à côté de ceux des propriétaires ; car je comprenais que les noms des fonds de terre mentionnés dans la Table, et qui doivent se retrouver en grande partie dans les appellations modernes, ne peuvent tous être inscrits sur les cartes topographiques, si détaillées qu'on les suppose. En effet, les fonds de terre, *fundi*, ne sont ni des villages, ni des hameaux, ni des villas, ni même toujours des métairies ; mais de simples champs, c'est-à-dire ce qu'on trouve aujourd'hui sur les cartes du cadastre. Je les ai donc examinées ; mais les propriétés portent seulement un numéro de renvoi aux registres où sont inscrits les noms des propriétaires, ceux des terres et la quotité de l'impôt. Les registres du cadastre de la seule province de Plaisance remplissent une salle entière. Il faudrait donc faire un tra-

vail de six mois pour retrouver, dans les appellations modernes, une partie des noms anciens; encore la multiplicité des noms semblables rendrait-elle cette étude très-difficile. Dans le même district, on trouve, par exemple, vingt fonds de terre qui portent le nom d'*Antognano* : comment reconnaître l'emplacement du *fundus Antonianus*? La même confusion aurait existé autrefois, si l'on n'avait pris le soin de distinguer par un et, quelquefois, par plusieurs surnoms lequel des fonds *Antonianus* on entendait désigner. Ces surnoms ont disparu pour faire place à des appellations toutes modernes qui viennent s'ajouter au nom ancien. Quand, après les plus pénibles recherches, on arriverait à retrouver un certain nombre des fonds de la Table et à les grouper dans un territoire qui correspondrait vaguement au *pagus* romain, on n'aurait pas pour cela reconstitué le *pagus* en entier, car les fonds hypothéqués à l'empereur par le contrat spécial devaient former, évidemment, la très-petite minorité des propriétés renfermées dans un *pagus*. Le *pagus Albensis*, qui a le plus grand nombre de fonds inscrits sur la Table, n'en compte cependant que 43. L'estimation de ces fonds nous fait voir qu'ils étaient, en général, d'une médiocre étendue, et qu'au temps de Trajan, dans la Cisalpine du moins, la propriété était morcelée à peu près comme elle l'est aujourd'hui. Les cinquante et un propriétaires mentionnés dans le contrat possèdent 342 fonds de terre distincts, ayant chacun une désignation particulière. La valeur de ces 342 fonds ne s'élève, ensemble, qu'à la somme de 13,874,278 sesterces, ce qui représente environ 3,468,569 francs (en prenant le sesterce pour 25 centimes).

Obligé d'abandonner mes recherches au cadastre, à cause de la pauvreté des résultats que j'avais obtenus, j'ai dû me contenter des cartes les mieux faites et les plus détaillées qui eussent paru. J'ai acquis la grande carte, très-rare aujourd'hui, des officiers de l'état-major autrichien, dressée au  $\frac{60}{1000}$ . En ajoutant ce document aux excellentes indications géographiques qu'on trouve dans le Dictionnaire statistique du duché de Parme, de Molossi, et aux notes que j'ai prises en parcourant le pays, j'espère avoir les éléments principaux de mon travail de restitution.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les résultats principaux de mes recherches dans le duché de Parme. Ces recherches ont absorbé la plus grande partie du temps qui m'était accordé pour ma mission. Je n'ai passé que peu de jours à Rome, et n'ai pu faire que constater les découvertes importantes de ces derniers temps; j'ai voulu du moins en être instruit par ceux mêmes qui les avaient faites ou qui



en étaient le mieux informés. Le second rapport que j'aurai l'honneur de soumettre à Votre Excellence ne sera donc qu'une rapide analyse des entretiens que j'ai eus avec MM. de Rossi, Visconti, Henzen et le P. Marchi.

Je suis, avec un profond respect,

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur

E. DESJARDINS

Paris, le 6 octobre 1856

---

PROCÉDÉ DE MOULAGE DE M. LOTTIN DE LAVAL.

Aux termes d'un décret rendu le 16 mars 1850, sur le rapport de M. de Parieu, alors Ministre de l'instruction publique, l'État est devenu possesseur de la collection plastique épigraphique, formée en Orient par M. Lottin de Laval, et du procédé de moulage qui lui a permis, en la rapportant sous le plus mince volume, d'en reproduire les originaux avec la plus complète fidélité.

La collection a été déposée au Louvre, et la description du procédé de moulage, remise cachetée au secrétariat de l'Académie des sciences, a été conservée ensuite au ministère jusqu'à ce qu'il fût statué sur la publicité à donner à ce procédé.

M. le Ministre vient de décider que ce procédé serait rendu public.

Aux Trois-Vals, près Bernay (Eure).

1<sup>er</sup> octobre 1849.

Monsieur le Ministre,

Peiresc, le vieil antiquaire provençal, a indiqué, dans ses travaux, le papier non collé (dit papier Joseph, papier à filtrer), comme propre à faire des estampages d'inscriptions d'un relief ou d'un creux peu sensibles.

Quand je partis pour l'Asie, à la fin de 1843, je savais que ce procédé était employé, mais je ne l'avais jamais vu pratiquer; j'en fis l'essai pour la première fois à Varze-Ham, dans l'Arménie Mineure, en tamponnant avec un foulard, à défaut d'éponge, et j'eus des estampages peu satisfaisants. Je renouvelais mes expériences à Vàn, dans le Kurdistan, et je réussis un peu mieux sur les inscriptions dites de Sémiramis. — Du reste, tous ces travaux, qui étaient nombreux et d'une haute importance scientifique, furent détruits durant le terrible hiver de 1844 par les pluies et les neiges du Kurdistan et de l'Assyrie.

J'essayai aussi de couler du plâtre dans de grands estampages en papier, faits sur d'autres inscriptions, et je tirai des épreuves gercées, gondolées, qu'il fallait réparer avec une perte de temps consi-

dérable, et l'estampage était détruit quand le plâtre se trouvait pris, ce qui arrive toujours pour ce genre de moulage. D'un autre côté, on ne pouvait obtenir que des objets d'un relief très-mince, et si l'opération n'était pas faite avec prestesse et habileté, non-seulement on n'en tirait qu'une épreuve informe, mais encore le moule se trouvait complètement détruit.

Tous ces graves inconvénients me frappèrent, et je me mis à chercher un moyen qui permit aux explorateurs de soustraire leurs travaux à l'inclémence des saisons, et non-seulement de mouler de petites inscriptions, mais encore les plus colossales (ce que nul n'avait pu faire), et des bas-reliefs d'une saillie extrême, comme les grandes figures gigantesques de Persépolis, de Schapour et de Ninive; c'était une tâche aussi difficile qu'importante pour les arts et la science; mais rien ne me rebuta, et une réussite inespérée vint couronner mes travaux. J'ai rapporté de l'Asie centrale une riche moisson de bas-reliefs précieux, et dorénavant, grâce à ce procédé, la France pourra se procurer, *à très-peu de frais*, la plupart des monuments plastiques et épigraphiques disséminés sur toute la surface du globe.

Je ne vous entretiendrai pas, Monsieur le Ministre, de tous les tâtonnements, de tous les essais que j'ai mis en œuvre pour arriver au but; je ne m'occuperai que des dernières épreuves que j'ai faites, parce qu'elles sont le fruit de l'expérience et qu'elles réunissent la solidité, la légèreté, l'économie à la perfection comme moulage.

*Moulage d'un bas-relief en marbre, pierre, bois, plâtre  
ou albâtre.*

Si l'objet à mouler se trouve exposé à l'air ou au soleil, avant de procéder à l'opération, il faut le mouiller à grande eau, puis on prend du papier connu dans le commerce sous le nom de *gris bulle*, *couronne bulle* ou *carré bulle* que l'on macule fortement (chose très-essentielle). On en superpose 8 ou 10 feuilles dans une large terrine ou un plat de fer-blanc (vase indispensable à tout voyageur); après 30 secondes, on retire la feuille de dessous pour l'appliquer sur le bas-relief à la partie la plus saillante, on l'étend dans toute sa longueur, avec le moins de plis possible, et l'on tamponne légèrement avec un gros pinceau de badigeonneur; cette opération doit être continuée sur toute la surface du bas-relief, en ayant soin de

superposer les feuilles l'une sur l'autre, de façon que la feuille dernière ne couvre que les deux tiers de la première. Lorsque le bas-relief se trouve recouvert de deux feuilles de papier bulle sur toute sa surface, on tamponne de nouveau avec le gros pinceau ou une brosse molle ; des déchirures ont lieu, particulièrement si ce sont de grandes figures ou des objets d'un haut relief, mais ce n'est d'aucune importance ; on doit alors couvrir chaque déchirure avec du même papier collé, plié en double ou en triple, puis on prend de la pâte de papier (celle qu'on vend dans tous les bazars d'Afrique et d'Asie est excellente) que l'on déchire par carrés de 20 centimètres (6 à 8 pouces), on la plonge en double dans la terrine ; cette pâte absorbe beaucoup d'eau, et on l'applique rapidement sur toute la superficie du bas-relief, puis avec une large brosse de sanglier on frappe vigoureusement. Cette pâte de papier devient alors liquide et visqueuse comme une terre à potier : si la brosse découvre les parties les plus saillantes du bas-relief, il faut les recouvrir de papier collé, de pâte, et tamponner avec précaution ; s'il se trouve des *creux* ou des *dessous* dans le bas-relief appliquez-y hardiment de la pâte, et avec des ébauchoirs à modeler poussez-la dans tous les creux, puis avec les doigts pétrissez fortement vos contours. Quand ce travail préparatoire est fini, faites sur toute la surface de votre bas-relief une vigoureuse aspersion d'eau, évitant toutefois d'en introduire par le haut entre le marbre et la pâte, ce qui la ferait se détacher, puis prenez de la colle de farine très-cuite délayée avec de l'eau saturée d'alun, mêlez-y un peu de blanc d'Espagne, et, avec une large queue de morue enduisez tout votre bas-relief de ce mastic, appliquez ensuite par-dessus une couche générale d'une feuille de papier bulle, et avec la brosse dure tamponnez fortement le bas-relief.

Cette seconde opération terminée, couvrez votre bas-relief d'un enduit de gélatine de pieds de mouton, de gazelle, de chevreau ou de celle de Givet commune très-chaude. Cette gélatine est facile à faire, même dans les déserts, puisque ces animaux sont la seule nourriture des voyageurs. Puis vous appliquez une nouvelle couche de papier bulle, vous tamponnez en ayant bien soin de ne laisser aucune partie du bas-relief à nu, vous collez ensuite les bords de votre enduit sur la pierre ou le marbre avec de la colle de pâte, afin que si une partie séchait avant l'autre, le vent ne détachât pas le bon creux, et l'opération sera terminée.

2<sup>e</sup> OPÉRATION.

*Travail pour mettre les creux à l'abri de l'humidité.*

Lorsque les moules sont *bien secs*, on les détache avec précaution ; s'il y a encore de l'humidité dans les épaisseurs, on les met sécher à l'ombre, puis on fait fondre du suif de mouton ou de chameau, ou, à défaut, on prend de l'huile de sésame (kongit, rââu kongit, iack, iack-kongit, zeitoun-kongit), que j'ai trouvée dans toute la Perse, la Russie asiatique, les Indes, l'Arabie, la Turquie et l'Égypte ; on enduit légèrement les moules avec ces matières et on les expose ensuite à un soleil ardent, qui fait pénétrer les corps gras dans les bons creux et les met ensuite à l'abri de la pluie, de la neige et de l'humidité.

3<sup>e</sup> OPÉRATION.

*Pour rendre les plus grands bas-reliefs transportables.*

Il est bon de n'avoir en voyage que des caisses qui n'excèdent pas 5 pieds de longueur sur une largeur de 60 à 66 centimètres, et une épaisseur de 60. L'unique qui m'a servi à transporter tant de bas-reliefs du fond de l'Asie n'avait pas même cette dimension.

Pour les grandes inscriptions de Persépolis, je les scindai par bandes de la largeur de ma caisse, ayant soin de couper avec de forts ciseaux dans une des raies interlinéaires, toutefois après les avoir numérotées et mis des points de repère. Quand on veut couler en plâtre, on les rapproche et cela forme une couture, à peine sensible, qu'il est très-aisé de faire disparaître en passant le doigt dessus après le moulage.

Pour les grands bas-reliefs ou les figures colossales, on procède de même, en agissant avec intelligence ; il est toujours facile ou de placer la couture dans les plis ou sur le fond, les parties diverses du bon creux se rapprochant au moulage avec la plus grande facilité.

4<sup>e</sup> OPÉRATION.

*Cuisson du bon creux.*

Une opération de la plus haute importance est celle de la cuisson du moule, en ce qu'elle peut entraîner la perte de bons creux fort

précieux. Les voyageurs n'auront pas besoin de l'essayer en route, puisque c'est seulement à Paris qu'on devra couler en plâtre. Quoi qu'il en soit, voici la description de l'opération qui donne aux bons creux si légers une grande force, et qui m'a permis de tirer de nombreuses épreuves dans mes moules, ce qui semblait inexplicable même aux plus habiles praticiens.

Je place mes bons creux en face d'une cheminée dans laquelle brûle un feu très-vif; puis, quand le moule est brûlant, je l'enduis à l'intérieur d'une mixtion composée d'huile de lin cuite avec de la litharge, de la cire jaune et de l'essence de térébenthine, après quoi je place les creux dans un four chauffé à 80 ou 100 degrés où ils restent une demi-heure; après cette opération, quand on veut mouler, on n'a plus qu'à les enduire légèrement d'huile de lin et à jeter son plâtre dedans.

Tel est, Monsieur le Ministre, le procédé si complet et si simple qui m'a permis de rapporter le premier en Europe des monuments si précieux; avec ce procédé, on pourra rendre aux arts et aux sciences des services incalculables. Grâce à lui, plus n'est besoin de porter du plâtre dans le fond des déserts ou d'envoyer des bâtiments de l'État dans des stations lointaines; les choses réputées impossibles à faire jusqu'alors deviennent l'A B C des moins intelligents, et Persépolis tout entier, qui aurait seul coûté à mouler des millions et des difficultés à peu près insurmontables, n'occasionnera désormais qu'une dépense assez minime.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, avec un profond respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*Signé* LOTTIN DE LAVAL.

---

*A Monsieur de Parieu, Ministre de l'instruction publique et des cultes.*

Paris, 21 novembre 1849.

Monsieur le Ministre,

Depuis que j'ai cédé à l'État mes collections et mon procédé, cession que j'ai faite entre les mains de votre prédécesseur, j'ai inventé un nouveau perfectionnement de la plus haute importance; je croi-

rais agir avec déloyauté en le gardant pour moi seul, et je m'empresse de le porter à votre connaissance. Vendredi, 16 novembre, j'ai fait un bon creux sur un bas-relief gothique de petite dimension, il est vrai, et d'un centimètre de relief; je l'ai fait avec de la couronne bulle toute seule, simplifiant le moulage de plus en plus; j'ai confectionné ce moule avec quatre épaisseurs de pâte, au lieu de six ou de huit, puis je l'ai soumis à la cuisson ordinaire. Cette opération terminée, j'ai enduit le *dessous du moule* avec la mixtion composée de cire jaune, d'huile de lin, etc., etc., et j'ai soumis ce dessous à la cuisson, comme je l'avais fait précédemment pour l'intérieur; et, après la dessiccation, je l'ai plongé dans l'eau, où il a séjourné *vingt heures*. L'épreuve a été décisive; après l'avoir fait sécher au soleil, j'ai pu en livrer une épreuve en plâtre aussi parfaite que si le moule n'eût pas subi cette longue et dangereuse submersion. Je cherchais cette chose depuis longtemps, et je suis bien heureux de l'avoir trouvée, car, désormais, on n'aura plus à redouter les coups de mer pour nos moules si légers et l'humidité, et même souvent l'eau qui se trouve dans la cale du navire, et qui aurait pu exercer une action fatale sur le papier bulle avec l'adjonction de la pâte de papier.

J'ai l'honneur d'être, avec le respect le plus profond, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

*Signé* LOTTIN DE LAVAL.

---

*Renseignements supplémentaires.*

Pour la colle de pâte :

Par litre de farine, alun de roche, 1/2 hectogramme;

Pour l'huile composée, destinée à préparer la cuisson des moules et leur imperméabilité :

Par kilogramme, huile grasse de bonne qualité ;

3 onces, cire jaune;

2 onces, essence de térébenthine.

Faire fondre la cire jaune dans une petite quantité d'huile grasse, et y ajouter l'essence de térébenthine pour clarifier le liniment, puis verser dessus le reste du kilogramme d'huile grasse qu'on emploiera de préférence à chaud

*Moulage d'une inscription de 1/4 de centimètre de creux à  
1 centimètre 1/4.*

*Procédés perfectionnés.*

Etendez sur la surface de la pierre du papier mouillé, collé légèrement, connu sous le nom de carré bulle, couronne bulle ou gris bulle. Frappez fortement avec une brosse de sanglier les trois premières couches, puis étendez de la colle de farine, recouvrez le tout d'une nouvelle couche de papier, et laissez sécher.

Pour la cuisson et l'imperméabilité, voir la description du procédé.

*Moulage des figures d'un relief de 1 centimètre à 10 centimètres.*

Etendez sur le bas-relief du papier mouillé, comme pour les inscriptions, quatre couches successives, puis étendez une couche de colle de farine, que vous recouvrirez de pâte de papier; tamponnez fortement de la pâte de papier dans le creux, et n'épargnez pas les couches de papier sur les parties les plus saillantes. Quand vous aurez frappé vigoureusement avec la brosse et pétri les contours avec les doigts et les ébauchoirs, étendez une couche de colle-forte (4 onces par 1/2 pinte d'eau), employez-la bouillante, afin qu'elle pénètre votre pâte, puis recouvrez cette gélatine d'une couche de papier bulle.

L. DE L.



## NOUVELLES DES MISSIONS.

---

*Missions accordées pendant le second semestre de 1857.*

MM.

DELATRE (Louis). — Mission en Egypte pour y continuer ses études d'archéologie et de philologie comparée.

(Arrêté du 29 juillet 1857.)

GIRAUD (Charles). — Mission pour recherches littéraires en Espagne.

(Arrêté du 29 juillet 1857.)

GARDET (Edouard). — Mission en Russie pour rechercher dans les bibliothèques de Saint-Petersbourg les documents inédits, correspondances, dépêches, etc., qui peuvent se rattacher à l'histoire de France.

(Arrêté du 5 août 1857.)

GOUY (Edouard). — Élève de la division supérieure de l'École normale.

PIGEONNEAU (Henri). — Élève de la division supérieure de l'École normale.

Mission en Italie pour rechercher, dans les bibliothèques de Rome et de Naples, les documents inédits qui peuvent se rattacher à notre histoire.

(Arrêté du 6 août 1857.)

SILVY (Camille). — Mission en Afrique pour recueillir, au moyen de la photographie, l'image des plus importants débris intéressant l'antiquité et en même temps les types les plus remarquables que puissent offrir actuellement la nature humaine et les productions végétales particulières au pays.

(Arrêté du 13 août 1857.)

MM.

LECOT (l'abbé), directeur du séminaire de Noyon. — Mission en Allemagne et en Belgique pour rechercher, dans les bibliothèques de ces deux pays, les documents relatifs à l'histoire de France et en particulier ceux qui se rapportent à l'histoire de la Picardie.

(Arrêté du 19 août 1857.)

DE LA GIRONIÈRE.

DE MONTBLANC (le vicomte Charles).

Mission dans l'Archipel des Philippines afin de recueillir de nouveaux renseignements sur les sciences naturelles de ce pays.

(Arrêtés des 19 août et 25 août 1857.)

PERNOT, correspondant à Vassy (Haute-Marne). — Mission ayant pour objet de dessiner, dans les trésors des cathédrales de France, les objets curieux au point de vue de l'art et de l'archéologie.

(Arrêté du 19 août 1857.)

GOUIN (Edouard), membre de diverses Sociétés savantes. — Mission pour recherches scientifiques et littéraires en Orient.

(Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 1857.)

DAREMBERG, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine. — Continuation de ses recherches en Allemagne et en Belgique sur les manuscrits relatifs à l'histoire de la médecine et à la littérature du moyen âge.

(Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 1857.)

TOURNAL, correspondant à Narbonne. — Mission en Espagne pour recueillir les estampages des inscriptions romaines.

(Arrêté du 4 septembre 1857.)

DE LINAS, membre non résidant à Arras. — Recherches et reproduction de vêtements sacerdotaux dans les églises d'Italie.

(Arrêté du 17 septembre 1857.)

MM.

**BLANCARD** (de Marseille). — Mission à Londres et à Vienne, 1<sup>o</sup> pour rechercher au Bristish-Museum des documents relatifs aux Templiers; 2<sup>o</sup> transcrire à Vienne le texte de la table d'Amalphi, non encore publiée en France.

(Arrêté du 7 octobre 1857.)

**MARIETTE** (Aug.), conservateur adjoint au musée du Louvre. — Mission en Egypte pour continuer ses recherches et travaux sur les monuments égyptiens.

(Arrêté du 9 octobre 1857.)

**GUÉRIN** (Victor). — Nouvelle mission en Egypte, Syrie et Palestine, pour continuer ses recherches archéologiques et littéraires, en collaboration de M. de Maupas.

(Arrêté du 26 octobre 1857.)

**JANSSEN**, licencié ès sciences mathématiques. — Mission dans l'Amérique méridionale en collaboration de MM. Ernest et Alfred Grandidier, à l'effet de résoudre certaines questions de physique du globe.

(Arrêté du 24 octobre 1857.)

**GERMOND DE LAVIGNE**. — Mission en Espagne pour recueillir des documents relatifs au règne de Philippe IV.

(Arrêté du 4 novembre 1857.)



---

---

## TABLE DES MATIÈRES

SUIVANT L'ORDRE DANS LEQUEL ELLES SONT PLACÉES DANS LE VOLUME.

---

	Pages.
Rapport de M. Prioux, correspondant du ministère, sur les dessins de la collection Gaignières, à Oxford.....	1
Rapport de M. de Linas, membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, sur les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes conservées en France.....	5
Rapport de M. Delacoulonche, ancien membre de l'École française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie :	
1. Physionomie générale de l'Arcadie.....	83
2. Temps primitifs et légendaires. — Invasion des Doriens...	85
3. Religion des Arcadiens.....	103
4. Lutte de l'Arcadie contre Sparte.....	136
5. Guerres médiques.....	149
6. L'Arcadie sous l'influence de Sparte (432-404).....	160
7. Idem (404-371).....	170
8. Etat social et politique de l'Arcadie.....	179
9. Résultats de la bataille de Leuctres pour l'Arcadie.....	201
10. Confédération arcadienne depuis la fondation de Mégalopolis jusqu'à la bataille de Mantinée (371-362).....	211
11. Suite de la confédération arcadienne.....	218
12. L'Arcadie sous Philippe et sous Alexandre (360-323).....	225
L'Arcadie sous les successeurs d'Alexandre (323-272).....	233
13. L'Arcadie et la ligue achéenne (272-213).....	238
Suite de la période achéenne.....	248
14. Suite (213-183). Réduction de la Grèce en province romaine (146) .....	255

	Page.
Rapport de M. Victor Langlois, chargé d'une mission scientifique en Sardaigne.....	269
Rapport lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 7 août 1857, au nom de la commission chargée d'examiner les travaux envoyés par les membres de l'École française d'Athènes, par M. Guigniaut.....	279
Rapport de M. Ernest Desjardins, professeur au lycée Bonaparte, chargé d'une mission scientifique en Italie :	
1 <sup>re</sup> Partie. Étude sur la table alimentaire de Parme.....	296
Procédé de moulage de M. Lottin de Laval.....	334
Missions données pendant le 2 <sup>e</sup> semestre de 1857.....	341

---

---

---

## TABLE ANALYTIQUE

### DES MATIÈRES.

---

#### B

BLANGARD (de Marseille). Mission en Angleterre et en Autriche, 343.

#### D

DAREMBERG. Mission en Allemagne et en Belgique, 342.

DELACOULONCHE, ancien membre de de l'École d'Athènes. Rapport sur l'histoire de l'ancienne Arcadie, 83.

DELATRE (Louis). Mission en Égypte, 341.

DESJARDINS, professeur au lycée Bonaparte. Rapport sur la table alimentaire de Parme, 296.

#### E

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES. Rapport de M. Guigniaut sur les tra-

vaux envoyés par les membres de l'École en 1857, 279.

#### G.

GARDET (Edouard). Mission en Russie, 341.

GERMOND DE LAVIGNE. Mission en Espagne, 343.

GIRAUD (Charles). Mission en Espagne, 341.

GUIN (Edouard). Mission en Orient, 342.

GOUY (Edouard), élève à l'École normale. Mission en Italie, 341

GRANDIDIER (Ernest). Mission dans l'Amérique méridionale, 343.

GRANDIDIER (Alfred). Mission dans l'Amérique méridionale, 343.

GUÉRIN (Victor). Mission en Égypte, Syrie, Palestine, 343.

GUIGNIAUT. Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les travaux de l'École française d'Athènes en 1857, 279.

## L

- LA GIRONIÈRE (DE). Mission aux Philippines, 342.
- LANGLOIS (Victor). Rapport sur une mission en Sardaigne, 269.
- LECOT (L'abbé), directeur du séminaire de Noyon. Mission en Allemagne et en Belgique, 342.
- LINAS (DE), membre non résidant du Comité. Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes conservés en France, 5.
- LINAS (DE). Mission en Italie, 342.
- LOTTIN DE LAVAL. Procédé de moulage, 334.

## M

- MARIETTE, conservateur au Musée du Louvre. Mission en Égypte, 343.
- MONTBLANC (Charles DE). Mission aux Philippines, 342.
- MISSIONS données pendant le 2<sup>e</sup> semestre de 1857, 344.

## P

- PERNOT, correspondant du ministère. Mission en France, 342.
- PIGEONNEAU (Henri), élève de l'École normale. Mission en Italie, 344.
- PRIoux, correspondant du ministère. Rapport sur les dessins de la collection Gaignières, à Oxford, 4.

## S

- SILVY (Camille). Mission en Algérie, 344.

## T

- TOURNAL, correspondant à Narbonne. Mission en Espagne, 342.







